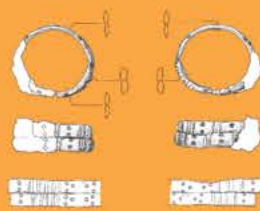
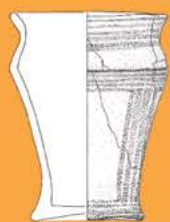


Étude paléanthropologique et analyse des rituels funéraires de deux sites laténiens valaisans

Randogne – Bluche et
Sion – Parking des Remparts

Tobias Hofstetter



Étude paléoanthropologique et analyse des rituels funéraires de deux sites laténiens valaisans :

Randogne – Bluche et Sion – Parking des
Remparts

Tobias Hofstetter



ARCHAEOPRESS PUBLISHING LTD

Summertown Pavilion

18-24 Middle Way

Summertown

Oxford OX2 7LG

www.archaeopress.com

ISBN 978 1 78491 937 5

ISBN 978 1 78491 938 2 (e-Pdf)

© Tobias Hofstetter and Archaeopress 2018

Cover: Vertèbres vectorisées du sujet de PR06-T19 (UT188) et mobilier funéraire de la tombe BL05-T20b.
Infographie : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA), Crédit photographique : Tobias Hofstetter, Design : Eva Gutscher

Laboratoire d'archéologie préhistorique UNIGE



This work is licensed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/> or send a letter to Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.

This book is available direct from Archaeopress or from our website www.archaeopress.com

« L'être humain stupéfié par son incohérence, mais il émerveille par son effort tenace pour rassembler les débris de lui-même, et les faire tenir ensemble »

- Alice Rivaz -

« Souviens-toi bien que tous les Hommes sont destinés à la Mort »

- Pythagore -

Sommaire

| | |
|--|------------|
| Liste des figures..... | iii |
| Remerciements..... | vii |
| Prolégomènes..... | ix |
| Introduction..... | 1 |
| 1.1. L'archéologie funéraire..... | 1 |
| 1.2. Objectifs, portée et problématique..... | 2 |
| Modus Operandi..... | 4 |
| 2.1. Méthodologie anthropologique..... | 4 |
| 2.2. Démarche analytique et traitement des données..... | 8 |
| Les rituels funéraires du Second âge du Fer en Valais central..... | 9 |
| 3.1. Cadre chrono-culturel..... | 9 |
| 3.2. Historique des recherches..... | 10 |
| 3.3. Synthèse des connaissances actuelles..... | 11 |
| Randogne – Bluche (VS)..... | 15 |
| 4.1. Contexte général..... | 15 |
| 4.2. Catalogue des sépultures..... | 18 |
| 4.3. Etude paléoanthropologique..... | 75 |
| 4.4. Organisation chronologique et spatiale des sépultures..... | 84 |
| 4.5. Etude de l'architecture funéraire..... | 87 |
| 4.6. Etude des positions d'inhumation..... | 88 |
| 4.7. Etude de la distribution du mobilier funéraire..... | 94 |
| 4.8. Synthèse..... | 98 |
| Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 100 |
| 5.1. Contexte général..... | 100 |
| 5.2. Catalogue des sépultures..... | 103 |
| 5.3. Etude paléoanthropologique..... | 147 |
| 5.4. Organisation chronologique et spatiale des sépultures..... | 158 |
| 5.5. Etude de l'architecture funéraire..... | 161 |
| 5.6. Etude des positions d'inhumation..... | 162 |
| 5.7. Etude de la distribution du mobilier funéraire..... | 165 |
| 5.8. Synthèse..... | 167 |
| Vision comparative et discursive..... | 172 |
| 6.1. Insertion au cadre géographique et archéologique..... | 172 |
| 6.2. Evolution chronologique et spatiale..... | 172 |
| 6.3. Architecture funéraire..... | 173 |
| 6.4. Positions d'inhumation..... | 174 |
| 6.5. Mobilier funéraire..... | 180 |
| 6.6. Anthropologie..... | 182 |
| 6.7. Synthèse..... | 186 |
| Conclusions..... | 187 |
| 7.1. Vers une meilleure compréhension du monde funéraire laténien en Valais central ?..... | 187 |
| 7.2. Perspectives et ouvertures futures..... | 189 |
| Bibliographie..... | 190 |

Annexes

| | |
|---|-----|
| Annexe 1: Evaluation de la méthode de Steele (1970) | 200 |
| 1.1. Méthode de Steele (1970) : Prise de mesure (1 ^{ère} et 2 ^{ème} observations)..... | 200 |
| 1.2. Méthode de Steele (1970) : Application numérique | 201 |
| 1.3. Méthode de Steele (1970) : Représentation graphique (1 ^{ère} et 2 ^{ème} observations)..... | 212 |
| 1.4. Liste des figures..... | 221 |
| 1.3. Méthode de Steele (1970) : Représentation graphique (1 ^{ère} et 2 ^{ème} observations)..... | 221 |
| Annexe 2: Listes des traits non métriques observés | 224 |
| Annexe 3: Variations non métriques dentaires observées à Randogne – Bluche (VS) | 228 |
| Annexe 4: Variations non métriques dentaires observées à Sion – Parking des Remparts (VS) | 232 |
| Annexe 5: Tableaux récapitulatifs | 236 |
| 5.1. Randogne – Bluche (VS)..... | 237 |
| 5.2. Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 239 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Démarche interprétative en archéologie funéraire..... | 1 |
| Figure 2 : Dimorphisme sexuel observable sur l'os du bassin chez l'humain (vue antérieure)..... | 4 |
| Figure 3 : Dimorphisme sexuel observable sur le crâne humain (vues antérieures et latérales gauches)..... | 5 |
| Figure 4 : Emplacement de la surface sacro-pelvienne sur l'os coxal humain (vue médio-latérale droite)..... | 5 |
| Figure 5 : Les « landmarks » par os considéré..... | 6 |
| Figure 6 : Répartition géographique schématique des communautés celtes du Valais protohistorique..... | 10 |
| Figure 7 : L'église funéraire du haut Moyen-Âge de Sion – Sous-le-Scex (état des fouilles en 1989)..... | 11 |
| Figure 8 : Répartition des sites funéraires laténiens en Valais central..... | 12 |
| Figure 9 : Mosaïque de diverses sépultures laténiennes du Valais central..... | 14 |
| Figure 10 : Carte de la commune de Randogne (VS) présentant l'emplacement du site archéologique de Randogne – Bluche (VS)..... | 15 |
| Figure 11 : Plan général de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche (VS)..... | 16 |
| Figure 12 : Vue d'ensemble du site archéologique de Randogne – Bluche (VS)..... | 17 |
| Figure 13 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T1..... | 19 |
| Figure 14 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T1..... | 20 |
| Figure 15 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T1..... | 21 |
| Figure 16 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T2..... | 22 |
| Figure 17 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T2..... | 23 |
| Figure 18 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T2..... | 24 |
| Figure 19 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T3..... | 26 |
| Figure 20 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T3..... | 27 |
| Figure 21 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T3..... | 28 |
| Figure 22 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-T3A..... | 29 |
| Figure 23 : Fiche de conservation combinant le sujet de BL01-T3 et le lot osseux BL01-T3A..... | 30 |
| Figure 24 : Photographie de laboratoire du lot osseux BL01-T3A..... | 31 |
| Figure 25 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T4..... | 33 |
| Figure 26 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T4..... | 34 |
| Figure 27 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T4..... | 35 |
| Figure 28 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T6..... | 36 |
| Figure 29 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T6..... | 37 |
| Figure 30 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T6..... | 38 |
| Figure 31 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T7..... | 40 |
| Figure 32 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T7..... | 41 |
| Figure 33 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T7..... | 42 |
| Figure 34 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T8..... | 43 |
| Figure 35 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T8..... | 44 |
| Figure 36 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T8..... | 45 |
| Figure 37 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T9 (BL01-RT8)..... | 46 |
| Figure 38 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T9 (BL01-RT8)..... | 47 |
| Figure 39 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T9 (BL01-RT8)..... | 48 |
| Figure 40 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T13..... | 50 |
| Figure 41 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T13..... | 51 |
| Figure 42 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T13..... | 52 |
| Figure 43 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-RT13..... | 54 |
| Figure 44 : Photographie de laboratoire du lot osseux BL01-RT13..... | 55 |
| Figure 45 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-T13/T14..... | 56 |
| Figure 46 : Photographie de laboratoire du lot osseux BL01-T13/T14..... | 57 |
| Figure 47 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T14..... | 58 |
| Figure 48 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T14..... | 59 |
| Figure 49 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T14..... | 60 |
| Figure 50 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-RT14..... | 62 |
| Figure 51 : Photographie de laboratoire du lot osseux BL01-RT14..... | 63 |
| Figure 52 : Fiche de conservation combinant le sujet de BL01-T13 aux lots osseux BL01-RT13, BL01-T13/14 et BL01-RT14..... | 64 |
| Figure 53 : Photographie de laboratoire combinant le sujet de BL01-T13 aux lots osseux BL01-RT13, BL01-T13/14 et BL01-RT14..... | 65 |
| Figure 54 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T15..... | 66 |
| Figure 55 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T15..... | 67 |
| Figure 56 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T15..... | 68 |
| Figure 57 : Photographie de terrain du sujet de BL05-T20b..... | 69 |
| Figure 58 : Fiche de conservation du sujet de BL05-T20b..... | 70 |
| Figure 59 : Photographie de laboratoire du sujet de BL05-T20b..... | 71 |
| Figure 60 : Photographie de terrain du sujet de BL05-T21..... | 73 |
| Figure 61 : Fiche de conservation du sujet de BL05-T21..... | 74 |

| | |
|---|-----|
| Figure 62 : Photographie de laboratoire du sujet de BL05-T21..... | 75 |
| Figure 63 : Présentation des déterminations anthropologiques réalisées et des méthodes mobilisées, pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS) | 76 |
| Figure 64 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux par sexe..... | 77 |
| Figure 65 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux en fonction de l'âge..... | 78 |
| Figure 66 : Représentation graphique de la stature estimée par la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) pour le sujet de BL01-T15, et de la moyenne du corpus laténien du Valais central | 78 |
| Figure 67 : Tableau récapitulatif des variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS)..... | 79 |
| Figure 68 : Représentation graphique des affections dentaires maxillaires pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS)..... | 81 |
| Figure 69 : Représentation graphique des affections dentaires mandibulaires pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS)..... | 81 |
| Figure 70 : Représentation graphique de l'usure dentaire maxillaire pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS), d'après la méthode de Lovejoy (1985)..... | 82 |
| Figure 71 : Représentation graphique de l'usure dentaire mandibulaire pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS), d'après la méthode de Lovejoy (1985)..... | 82 |
| Figure 72 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS) : 1) Suture métopique persistante (BL01-T7) ; 2) Suture métopique persistante (BL01-T9 (BL01-RT8)) ; 3) Porosité fine de la fincé interne du crâne (BL01-T9 (BL01-RT8)) ; 4) Fracture de la clavicule droite (BL01-T14) ; 5) Fracture partiellement réduite du radius gauche (BL05-T20b) ; 6) Rétention de la 2 ^{ème} molaire déciduale inférieure droite (BL05-T21)..... | 83 |
| Figure 73 : Matrice de Harris présentant les enchaînements chronologiques relatifs et absolus pour les sépultures de Randogne – Bluche (VS) traitées dans la présente étude | 85 |
| Figure 74 : Plan général et descriptif des sépultures de Randogne – Bluche (VS)..... | 86 |
| Figure 75 : Représentation graphique de l'orientation pour les sépultures de Randogne – Bluche (VS) traitées dans la présente étude, et dont les composantes cardinales sont connues avec précision | 87 |
| Figure 76 : Récapitulatif de l'architecture funéraire des sépultures de Randogne – Bluche (VS), traitées dans la présente étude..... | 88 |
| Figure 77 : Représentation schématique des positions d'inhumation propres au Second âge du Fer en Valais central..... | 90 |
| Figure 78 : Représentation schématique des positions d'inhumation observées pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS)..... | 92 |
| Figure 79 : Représentation graphique liant la position d'inhumation au sexe des individus, pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS)..... | 93 |
| Figure 80 : Représentation graphique de la position d'inhumation en fonction de la chronologie, pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS)..... | 93 |
| Figure 81 : Représentation graphique de la fréquence d'apparition du mobilier funéraire (en classes d'objets) par sépultures pour l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche (VS)..... | 94 |
| Figure 82 : Représentation schématique de la distribution du mobilier au sein des sépultures laténiennes de Randogne – Bluche (VS). Les parties hachurées sur certains individus indiquent une perturbation de la sépulture à cet endroit | 96 |
| Figure 83 : Représentation schématique de la répartition du mobilier par classes de déterminations anthropologiques, pour les sépultures laténiennes de Randogne – Bluche (VS)..... | 97 |
| Figure 84 : Carte de la ville de Sion (VS) présentant l'emplacement du site archéologique de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 100 |
| Figure 85 : Plan général de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 101 |
| Figure 86 : Vue d'ensemble du site archéologique de Sion – Parking des Remparts (VS), en direction du Nord..... | 102 |
| Figure 87 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T1 (UT95)..... | 104 |
| Figure 88 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T1 (UT95)..... | 105 |
| Figure 89 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T1 (UT95)..... | 106 |
| Figure 90 : Photographie de terrain de la coupe de sondage contenant la sépulture PR06-T2 (UTtr4)..... | 107 |
| Figure 91 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T11 (UT108)..... | 108 |
| Figure 92 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T11 (UT108)..... | 109 |
| Figure 93 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T11 (UT108) | 110 |
| Figure 94 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T12 (UT109)..... | 112 |
| Figure 95 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T12 (UT109)..... | 113 |
| Figure 96 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T12 (UT109) | 114 |
| Figure 97 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T13 (UT111)..... | 116 |
| Figure 98 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T13 (UT111)..... | 117 |
| Figure 99 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T13 (UT111) | 118 |
| Figure 100 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T14 (UT155)..... | 119 |
| Figure 101 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T14 (UT155)..... | 120 |
| Figure 102 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T14 (UT155) | 121 |
| Figure 103 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T15 (UT170)..... | 122 |
| Figure 104 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T15 (UT170)..... | 123 |
| Figure 105 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T15 (UT170) | 124 |
| Figure 106 : Fiche de conservation du lot osseux PR06-C14B (UT170) | 126 |
| Figure 107 : Fiche de conservation combinant le sujet de PR06-T15 (UT170) et le lot osseux PR06-C14B (UT170) | 127 |
| Figure 108 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T15 (UT170) | 128 |
| Figure 109 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T16 (UT185)..... | 130 |

| | |
|--|-----|
| Figure 110 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T16 (UT185)..... | 131 |
| Figure 111 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T16 (UT185) | 132 |
| Figure 112 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T17 (UT186)..... | 134 |
| Figure 113 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T17 (UT186)..... | 135 |
| Figure 114 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T17 (UT186) | 136 |
| Figure 115 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T18 (UT187)..... | 138 |
| Figure 116 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T18 (UT187)..... | 139 |
| Figure 117 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T18 (UT187) | 140 |
| Figure 118 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T19 (UT188)..... | 141 |
| Figure 119 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T19 (UT188)..... | 142 |
| Figure 120 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T19 (UT188) | 143 |
| Figure 121 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T27 (UT623)..... | 145 |
| Figure 122 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T27 (UT623)..... | 146 |
| Figure 123 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T27 (UT623) | 147 |
| Figure 124 : Présentation des déterminations anthropologiques réalisées et des méthodes mobilisées, pour les sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 148 |
| Figure 125 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux par sexe..... | 149 |
| Figure 126 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux en fonction de l'âge..... | 149 |
| Figure 127 : Représentation graphique des statures estimées par la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Troter 1970) pour les sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS), et de la moyenne du corpus laténien du Valais central | 150 |
| Figure 128 : Tableau récapitulatif des variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS) | 152 |
| Figure 129 : Représentation graphique des affections dentaires maxillaires des sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 153 |
| Figure 130 : Représentation graphique des affections dentaires mandibulaires des sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 153 |
| Figure 131 : Représentation graphique de l'usure dentaire maxillaire des sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS), d'après la méthode de Lovejoy (1985)..... | 154 |
| Figure 132 : Représentation graphique de l'usure dentaire mandibulaire des sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS), d'après la méthode de Lovejoy (1985)..... | 154 |
| Figure 133 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS) : 1) Caries radiculaires (?) mandibulaires (PR06-T11 (UT108)) ; 2) Spondylylose bilatérale lombaire (PR06-T13 (UT111)) ; 3) Surface articulaire annexe (coxal gauche) (PR06-T13 (UT111)) ; 4) Formations arthritiques sur l'axis (PR06-T19 (UT188)) ; 5) Surface articulaire annexe (coxal droit) (PR06-T19 (UT188)) ; 6) Tassement vertébral lombaire (PR06-T19 (UT188)) ; 7) Arrachement musculaire avec ossification enthésopathique (radius gauche) (PR06-T27 (UT623)) | 155 |
| Figure 134 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur le sujet de PR06-T12 (UT109) (I) : 1) Asymétrie du bloc crâno-facial ; 2) Ostéochondropathie bilatérale de la ceinture scapulaire ; 3) Gracilité claviculaire bilatérale ; 4) Dysplasie humérale bilatérale ; 5) Sillon marqué sur le scaphoïde droit ; 6) Aplatissement vertébral lombaire | 156 |
| Figure 135 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur le sujet de PR06-T12 (UT109) (II) : 1) Spondylylose bilatérale de la 5 ^{ème} vertèbre lombaire ; 2) Formations arthritiques dans les cavités acétabulaires ; 3) Atrophie du membre inférieur gauche ; 4) Ostéochondrite disséquante du tibia droit ; 5) Formations ostéophytiques sur la phalange distale du 1 ^{er} orteil (gauche ?)..... | 157 |
| Figure 136 : Matrice de Harris présentant les enchaînements chronologiques relatifs et absolus pour les sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS) traités dans la présente étude | 159 |
| Figure 137 : Plan général et descriptif des sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 160 |
| Figure 138 : Représentation graphique de l'orientation pour les sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS) traitées dans la présente étude, et dont les composantes cardinales sont connues avec précision..... | 161 |
| Figure 139 : Récapitulatif de l'architecture funéraire des sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 162 |
| Figure 140 : Représentation schématique des positions d'inhumations observées pour les sujets de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 163 |
| Figure 141 : Représentation graphique liant la position d'inhumation asexuée des individus, pour les sujets de Sion – Parking des Remparts (VS) | 164 |
| Figure 142 : Représentation graphique de la position d'inhumation en fonction de la chronologie, pour les sujets de Sion – Parking des Remparts (VS) | 165 |
| Figure 143 : Représentation graphique de la fréquence d'apparition du mobilier funéraire (en classes d'objets) par sépultures pour l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 166 |
| Figure 144 : Représentation schématique de la distribution du mobilier au sein des sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 168 |
| Figure 145 : Représentation schématique de la répartition du mobilier par classes de déterminations anthropologiques, pour les sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 169 |
| Figure 146 : Représentation graphique de la chronologie des ensembles funéraires laténiens du Valais central | 173 |
| Figure 147 : Représentation graphique de l'orientation de toutes les sépultures traitées dans la présente étude..... | 174 |
| Figure 148 : Représentation schématique des positions d'inhumation observées pour l'ensemble du corpus funéraire laténien du Valais central | 176 |
| Figure 149 : Représentation graphique liant la position d'inhumation au sexe des individus concernés, pour l'intégralité du corpus funéraire laténien du Valais central..... | 178 |

| | |
|--|---------|
| Figure 150 : Représentation graphique de la position d'inhumation en fonction de la chronologie, pour l'intégralité du corpus funéraire laténien du Valais central..... | 179 |
| Figure 151 : Représentation graphique de la fréquence d'apparition du mobilier funéraire (en classes d'objets) par ensemble funéraire pour le Second âge du Fer en Valais central..... | 181 |
| Figure 152 : Représentation graphique de toutes les statures estimées par la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970)..... | 183 |
| Figure 153 : Représentation graphique de la démographie de tous les ensembles funéraires laténiens du Valais central | 185 |
| Annexe : Vanité post-moderne | 197 |
| Annexe 1: Outils de travail bioanthropologiques..... | 199 |
| Figure 1 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 1 ^{ère} observation, régression « <i>White Males</i> ») | 212 |
| Figure 2 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 1 ^{ère} observation, régression « <i>White Females</i> ») | 213 |
| Figure 3 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 2 ^{ème} observation, régression « <i>White Males</i> ») | 213 |
| Figure 4 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 2 ^{ème} observation, régression « <i>White Females</i> »)..... | 214 |
| Figure 5 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « <i>White Males</i> » pour le Fémur | 214 |
| Figure 6 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « <i>White Females</i> » pour le Fémur | 215 |
| Figure 7 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 1 ^{ère} observation, régression « <i>White Males</i> ») | 215 |
| Figure 8 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 1 ^{ère} observation, régression « <i>White Females</i> »)..... | 216 |
| Figure 9 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 2 ^{ème} observation, régression « <i>White Males</i> ») | 216 |
| Figure 10 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 2 ^{ème} observation, régression « <i>White Females</i> »)..... | 217 |
| Figure 11 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « <i>White Males</i> » pour le Tibia | 217 |
| Figure 12 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « <i>White Females</i> » pour le Tibia..... | 218 |
| Figure 13 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 1 ^{ère} observation, régression « <i>White Males</i> ») | 218 |
| Figure 14 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 1 ^{ère} observation, régression « <i>White Females</i> ») | 219 |
| Figure 15 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 2 ^{ème} observation, régression « <i>White Males</i> ») | 219 |
| Figure 16 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 2 ^{ème} observation, régression « <i>White Females</i> »)..... | 220 |
| Figure 17 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « <i>White Males</i> » pour l'Humérus..... | 220 |
| Figure 18 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « <i>White Females</i> » pour l'Humérus | 221 |
| Annexe 2: Schéma de la dentition humaine | 223 |
| Annexe 3: Schéma de la dentition humaine | 227 |
| Table 3-1 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Randogne – Bluche | 228 |
| Table 3-2 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Randogne – Bluche | 229 |
| Annexe 4: Schéma de la dentition humaine | 231 |
| Table 4.1 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Sion – Parkings des Remparts | 232 |
| Table 4.2 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Sion – Parkings des Remparts | 233 |
| Annexe 5: Grille d'étude..... | 235 |
| Table 5.1 : Tableau récapitulatif pour l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche (VS)..... | 237 |
| Table 5.2 : Tableau récapitulatif pour l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts (VS)..... | 239 |
| Planche mémo : Représentation schématique des positions d'inhumation propres au Second âge du Fer en Valais central..... | 240 |

Remerciements

Je tiens à remercier très chaleureusement absolument toutes les personnes et les institutions qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'élaboration du présent travail. Parmi celles-ci, je tiens à citer plus particulièrement :

Dr. Jocelyne Desideri, paléanthropologue et mentor du présent travail, pour son implication durant ces trois années d'études, pour la qualité de son enseignement en paléanthropologie et de son suivi scientifique, mais aussi pour sa rigueur inflexible, son immense disponibilité et son soutien sans failles au présent travail.

Prof. Marie Besse, directrice du Laboratoire d'Archéologie Préhistorique et d'Anthropologie de l'Université de Genève, pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser mon mémoire de Master à Genève au sein de son laboratoire, mais également pour son enseignement archéologique précieux, son soutien et ses conseils éclairés.

François Mariéthoz, archéologue et anthropologue à ARIA SA et **Philippe Curdy**, archéologue et conservateur du département « Préhistoire et Antiquité » au Musée d'Histoire du Valais, pour m'avoir permis de travailler sur le matériel osseux inédit de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche, mais aussi pour avoir pris le temps de partager avec moi leur savoir encyclopédique et leurs compétences en matière de rituels funéraires durant le Second âge du Fer en Valais, ainsi que pour m'avoir apporté des éclairages pertinents sur le déroulement de la fouille des deux sites faisant l'objet de la présente étude.

Plus généralement parlant en Valais, l'**Office des recherches archéologiques, Service des bâtiments, monuments et archéologie, Département des transports, de l'équipement et de l'environnement** (Sion, Valais, Suisse), représenté par **Dr. François Wiblé** puis par **Dr. Caroline Brunetti**, pour la confiance témoignée à mon égard en me confiant l'élaboration de la présente étude.

De même, les entreprises suivantes et leurs collaborateurs respectifs, pour m'avoir généreusement mis à disposition l'intégralité de la documentation – pour partie inédite ! – rassemblée lors des interventions sur le terrain tant à Randogne – Bluche qu'à Sion – Parking des Remparts mais aussi pour avoir pris le temps d'en discuter avec moi :

- **ARIA – Investigations Archéologiques SA** (Sion, Valais, Suisse) : **François Mariéthoz** et **Manuel Mottet**

- **TERA – Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques s.à.r.l.** (Sion, Valais, Suisse) : **Dr. Alessandra Antonini** (ob.) et **Olivier Paccolat**
- **Archeodunum SA** (Gollion, Vaud, Suisse) : **Dr. Caroline Brunetti** et **Carole Senn**.

Dr. Patrice Méniel et **Dr. Mathieu Luret**, archéozoologues, pour leur disponibilité et leur compétence dans l'expertise (parfois de haute-voltage !) des fragments isolés de faune associés à certains de mes individus.

Julie Debard, doctorante au Laboratoire d'Archéologie Préhistorique et d'Anthropologie de l'Université de Genève, pour ses nombreux conseils scientifiques avisés, ses coups de main divers ainsi que son regard fin et aiguisé de paléopathologue, mais également ses encouragements, son soutien moral et sa bonne humeur ; longue vie à la « *Team Rage du Fer* » !

Le reste de la « *Dreamteam Anthropology* », et plus spécialement **Anaïs Deville**, **Claudine Abegg** et **Sabrina Déléze**, pour les très nombreuses discussions méthodologiques fructueuses, les échanges de regards anthropologiques à propos de tel ou tel fragment osseux et l'excellente ambiance de travail tout au long de ces années d'études.

Matteo Gios, assistant technique du Laboratoire d'Archéologie Préhistorique et d'Anthropologie de l'Université de Genève, pour sa disponibilité absolument hors-normes, ses innombrables compétences techniques, sa lucidité et surtout son entrain légendaire et sa bonne humeur.

Anass Butsch et **Eve Derenne**, pour leur assistance dans le remontage et le recollage de certains de mes individus les plus fragmentés, ainsi que pour les abondants moments d'hilarité associés à cette activité.

Tous les occupants du bureau des Masters du 7^{ème} étage d'Uni Carl-Vogt, et plus globalement, l'**intégralité du Laboratoire d'Archéologie préhistorique et d'Anthropologie de l'Université de Genève**, pour les nombreux échanges à vocation scientifique, ou pas, mais toujours des plus productifs.

Antoine Brandt, **Johann Schmid** et **Valentin Carraux**, pour leur support technique et leur vivacité d'esprit, notamment lorsque j'ai été tenu en échec par Microsoft Word.

Mes relecteurs, en les personnes **d'Éliane Décosterd**, **Dr. Gabriela Hofstetter**, **Dr. Daniel Hofstetter**,

David Hofstetter, Dr. Jocelyne Desideri, Dr. Jordan Anastassov, Julie Debard et Prof. Marie Besse, pour la relecture critique – partielle ou intégrale – de ce travail et leurs contributions notables à la lisibilité de celui-ci.

Mes éditeurs au sein d'**Archaeopress Publishings Ltd.**
– **et son comité de manière plus général** – pour la

motivation et la diligence dont ils ont fait preuve vis-à-vis de mon projet de publication.

Et finalement, merci infiniment aux membres de ma famille, **Philippe, David, Gabriela et Daniel**, qui ont tous fait preuve d'une énorme patience et d'un soutien à toutes épreuves tout au long de mes études, et sans qui le présent travail n'aurait jamais pu être réalisé ; un grand merci !

Prolégomènes

L'étude qui suit est le fruit des recherches effectuées entre 2013 et 2016 par l'auteur dans le cadre de sa maîtrise ès sciences naturelles en archéologie préhistorique et bioanthropologie au sein du Laboratoire d'Archéologie préhistorique et Anthropologie (LAP) de l'Université de Genève. Ces recherches sont – outre l'aboutissement d'une passion personnelle de l'auteur – le résultat d'une synergie de longue date unissant l'Université de Genève et le canton du Valais. Académiquement, elles furent encadrées par la Professeure Marie Besse, directrice

du laboratoire susmentionné et la bioanthropologue au sein de cette même institution, la Docteure Jocelyne Desideri. Plus largement, ces recherches ont également bénéficié du soutien de l'Office des recherches archéologiques du canton du Valais (ORA) et des entreprises ARIA SA, TERA s.à.r.l et Archeodunum SA. Par ailleurs, cette étude fut primée avec les félicitations du jury lors de l'édition 2017 de la remise des prix de la Société Académique du Valais (SAVS).

1. Introduction

1.1. L'archéologie funéraire

L'archéologie funéraire est, de part la nature de son questionnement scientifique, une discipline fort particulière. Cela tient du fait qu'elle instaure un lien plus ou moins direct entre deux aspects de la condition humaine qui sont habituellement plutôt vus comme étant en opposition complète l'un avec l'autre, à savoir ; la vie et la mort (Crubézy *et al.* 1990 ; Crubézy *et al.* 2000 ; Duday 2009). En effet, tout l'intérêt de l'archéologie funéraire réside dans le fait qu'elle propose, à partir de l'étude attentive des morts et de leur traitement dans une société particulière, d'approcher le monde des vivants de cette même société (Crubézy *et al.* 1990 ; Duday *et al.* 1990 ; Demoule *et al.* 2005 ; Dutour *et al.* 2005 ; Testart 2007 ; Ubelaker 2008, 2009 ; Duday 2009 ; Buikstra et Beck 2009). Pour y parvenir, l'archéologie funéraire, interdisciplinaire par essence, fait appel aux spécialités de différents champs d'étude, de la géologie à l'ethnologie (Figure 1) (Duday *et al.* 1990 ; Adams 2007 ; Baray *et al.* 2007 ; Testart 2007 ; Buikstra et Beck 2009 ; Duday 2009).

Ainsi, méthodologiquement, deux approches majeures sont à la base d'une étude en archéologie funéraire. D'une part, l'anthropologie de terrain ou archéothanatologie, dont le but est de cerner le contexte *in situ* d'une découverte de restes humains défunts (Brothwell 1981 ; Duday 1990, 2009 ; Duday *et al.* 1990 ; Crubézy *et al.* 2000 ; Boulestin et Duday 2005 ; Ubelaker 2008). Par définition, l'archéothanatologie (du grec « *Archaïos* », qui signifie « ancien » et « *Thanatos* », qui désigne la personnification de la mort dans la mythologie grecque

ancienne) constitue donc l'étude des mécanismes biologiques, sociaux et taphonomiques de la mort et du monde funéraire, chez les populations anciennes (Metchnikoff 1903 ; Crubézy *et al.* 2000 ; Boulestin et Duday 2005 ; Bormann et Borasio 2012). En essence, cette étude passe principalement par une observation et une documentation minutieuse lors de la fouille d'une sépulture. En effet, la considération combinée des facteurs biologiques, sociaux et taphonomiques permet l'étude du rituel funéraire en développant un questionnement sur l'architecture funéraire, l'orientation et la position des défunts, la présence ou non d'un contenant (en identifiant notamment des schémas d'effondrement de structures ou de décomposition de corps en espace vide ou colmaté), mais aussi sur le type et la signification de mobilier d'accompagnement ainsi que, le cas échéant, l'insertion de la sépulture dans le cadre plus large d'une nécropole ou d'une quelconque autre structure archéologique (Brothwell 1981 ; Duday 1990, 2009 ; Duday *et al.* 1990 ; Boulestin et Duday 2005 ; Buikstra et Beck 2009). Et c'est précisément par ce type de questionnements que l'archéologie funéraire cherche à appréhender les choix, conscients ou non, d'une société en matière de traitement des morts (Leclerc et Tarrête 1988 ; Crubézy *et al.* 1990, 2000 ; Leclerc 1990 ; Boulestin et Duday 2005 ; Baray *et al.* 2007 ; Testart 2007). D'autre part, on trouve l'anthropologie biologique, ou paléoanthropologie, dont l'intérêt se focalise sur les restes humains eux-mêmes et la restitution de leur identité biologique. En effet, en fonction, entre autres, de la qualité de conservation des restes humains et de la morphologie qu'ils présentent, il est possible d'estimer le sexe, l'âge,

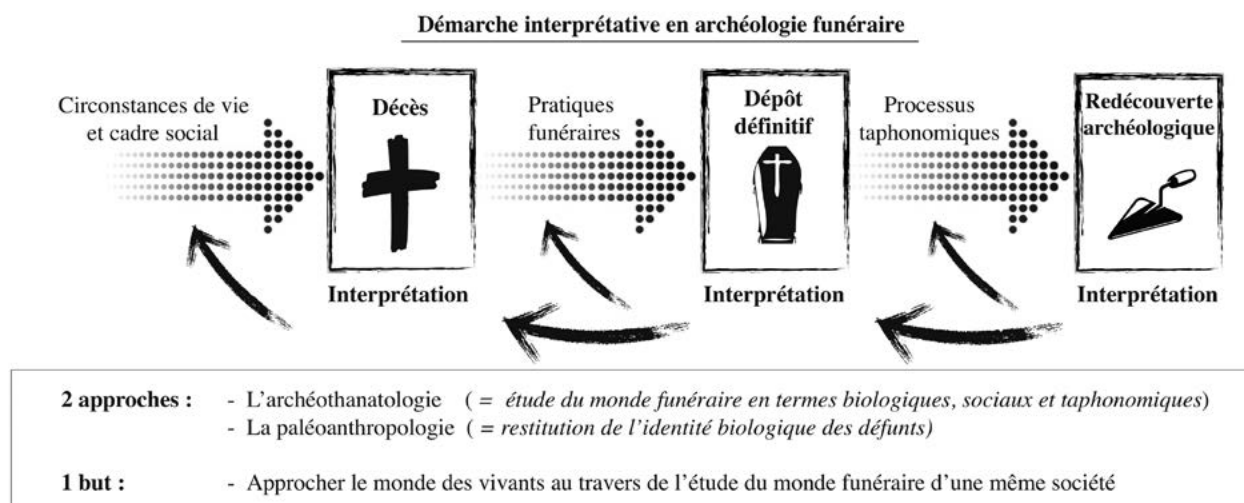


Figure 1 : Démarche interprétative en archéologie funéraire.

Infographie par Tobias Hofstetter

la stature ainsi que d'identifier certaines pathologies que présentent les individus retrouvés. Cette manière de faire permet également d'approcher diverses questions liées notamment au recrutement funéraire, à la démographie et à l'état sanitaire d'une population (Brothwell 1981 ; Fabre *et al.* 1997 ; Dutour 2005 ; Adams 2007 ; Roberts et Manchester 2007 ; Charlier 2008 ; Buikstra et Beck 2009 ; Quatrehomme 2015).

Toutefois, et bien nécessairement, l'archéologie funéraire connaît également certaines limites. En effet, il convient de reconnaître que les observations effectuées sur le monde des morts ne peuvent représenter fidèlement la population vivante à l'origine de la nécropole, ceci car des facteurs de toute nature influent sur le recrutement funéraire de toutes les sociétés à toutes les époques (Kramar 1990 ; Crubézy *et al.* 1990, 2000 ; Duday 1990, 2009 ; Fabre *et al.* 1997 ; Dutour 2005 ; Roberts et Manchester 2007). Par ailleurs, des biais taphonomiques altèrent également la représentativité d'un corpus archéologique funéraire. En outre, les sépultures peuvent également être sujettes à des remaniements ou à des pillages (Duday 1990, 2009 ; Duday *et al.* 1990 ; Dutour 2005). Malgré tout, l'étude minutieuse du traitement des morts à travers le temps aspire à améliorer notre compréhension des rituels funéraires du passé et ainsi nous donner des pistes pour mieux aborder la dimension sociale et symbolique de la vie des hommes d'autrefois (Boulestin et Duday 2005 ; Demoule *et al.* 2005 ; Fabre *et al.* 2007 ; Testart 2007 ; Ubelaker 2008).

1.2. Objectifs, portée et problématique

En substance, la présente recherche a pour but la réalisation d'une étude paléanthropologique et l'analyse des rituels funéraires de deux ensembles funéraires laténiens valaisans, situés d'une part à Randogne (VS), sur la parcelle dite de « Bluche 2000 » (ci-après « Randogne – Bluche »), et d'autre part en ville de Sion (VS), à l'Espace des Remparts (ci-après « Sion – Parking des Remparts »). Ces deux ensembles funéraires se trouvent sur le territoire habituellement attribué à la communauté celte des Sédunes, notamment par César, Pline l'Ancien, Strabon, ou encore Tite-Live, et plus actuellement par les historiens (César *in* Duval 1981 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Curdy 2000 ; Curdy et Paccolat 2002 ; Tite-Live *in* Flobert 1999 ; Strabon *in* Forbiger 2005 ; Pline l'Ancien *in* Schmitt 2013). De fait, cette recherche s'inscrit dans le sillage direct de la synthèse réalisée par Curdy *et al.* (2009) sur les rituels funéraires laténiens en territoire sédunois. Or, si les individus issus de la nécropole de Sion – Parking des Remparts ont déjà été mobilisés par Debard en 2014, dans le cadre d'une étude magistrale liant les marqueurs squelettiques de stress de croissance et les conditions socio-économiques, les sujets émanant de la nécropole de Randogne – Bluche n'ont, jusqu'à ce jour, jamais

été étudiés. Ainsi, outre le simple agrandissement du corpus d'individus étudiés pour cette période en Valais, cette recherche s'attache également à confronter les données déjà publiées à celles, inédites, issues des analyses proposées pour ces deux sites. En bref, cette étude constitue un modeste complément à l'ouvrage de référence de Curdy *et al.* (2009), englobant et traitant les découvertes postérieures à la publication de celui-ci.

Par ailleurs, et de manière plus générale, cette recherche vise également à approfondir les connaissances actuelles sur la société du Second âge du Fer, à l'échelle régionale. En effet, les âges des métaux constituent une période complexe en archéologie, ponctuée par des innovations technologiques ayant entraîné des bouleversements profonds dans l'Europe protohistorique (Briard 1997 ; Milisauskas 2002 ; Otte 2002 ; Jud et Kaenel 2005). Ainsi, la découverte et la généralisation de deux nouveaux métaux (bronze et fer) en l'espace de deux millénaires ont induit des mutations conséquentes dans la structure sociale et économique de cette période. Dans les faits, il faut remonter jusqu'au Néolithique, avec l'introduction de l'agriculture et le passage d'une économie de prédation à celle de production, pour retrouver une rupture aussi conséquente dans le mode de vie des Hommes (Kaenel 1995 ; Briard 1997 ; Milisauskas 2002 ; Otte 2002 ; Rieckhoff 2006). Or, l'avènement de la métallurgie, le contrôle de sa production et de sa diffusion voit l'émergence de nouvelles élites sociales et une segmentation progressive de la société qui va se maintenir jusqu'à nos jours. Parallèlement, la production de métal et son commerce induisent une mobilité à l'échelle continentale jusqu'alors inégalée dans l'histoire de l'humanité. Les échanges sociaux résultant de cette circulation nouvelle forment la trame de fond nécessaire à l'épanouissement culturel du Vieux-Monde durant cette période (Briard 1997 ; Milisauskas 2002 ; Otte 2002 ; Jud et Kaenel 2005 ; Perrin 2006).

Toutefois, si cet épisode historique est bien cerné dans sa globalité, il existe évidemment encore de nombreux points sur lesquels il y a lieu de s'interroger, principalement au niveau régional. Or, afin de s'assurer de la justesse de l'interprétation d'une période donnée dans son ensemble, la bonne compréhension des dynamiques locales aboutissant à des transformations à large échelle est essentielle (Testart 1991, 2007, 2013). Et c'est aussi dans cette optique que cette recherche s'intéresse aux rites funéraires laténiens en Valais. En effet, les sépultures du Valais central pour cette époque se démarquant notamment par la richesse de leur mobilier, mais également par des pratiques funéraires particulières, qui reflètent un régionalisme palpable, tout en restant teintées de liens avec les régions voisines, notamment celles situées au Nord et au Sud des Alpes (Curdy et Paccolat 2002 ; Curdy *et al.* 2009, 2012). De fait, la réalisation d'une étude

paléoanthropologique combinée à l'étude des rituels funéraires apparaît comme un bon outil de travail pour aider à la compréhension des modes de vie des populations anciennes. Ceci semble d'autant plus vrai pour les sociétés du Second Âge du Fer, qui sont essentiellement documentées archéologiquement par leurs sépultures, du moins en Suisse (Kaenel 1990 ;

Müller *et al.* 1997 ; Curdy *et al.* 2009, 2012). De fait, le développement d'une vision paléoanthropologique dans le but de répondre à cette problématique archéologique paraît essentiel. En conséquence, ce travail devrait donc constituer à son échelle, l'apport d'une nouvelle pierre à l'édifice que représente l'éclaircissement des modes de vie du passé.

2.

Modus Operandi

Ce deuxième chapitre est consacré à la présentation de notre mode opératoire. Structurellement parlant, il est scindé en deux sections distinctes. La première partie porte sur le volet anthropologique de cette étude et nous y passons brièvement en revue les différentes méthodes de détermination dont il sera fait usage pour réaliser l'analyse de la population inhumée dans les deux ensembles funéraires faisant l'objet de la présente recherche. La seconde partie traite de notre démarche analytique pour l'étude des rituels funéraires au sein de ces derniers.

2.1. Méthodologie anthropologique

Parmi les questionnements fondamentaux auxquels l'anthropologie physique cherche à répondre, penchons-nous donc en premier lieu sur l'estimation du sexe. Pour ce faire, plusieurs méthodes existent, mais en fonction de l'état de conservation des ossements, elles ne sont pas toutes applicables sans réserves (Schwartz 1995 ; White et Folkens 2005 ; Adams 2007 ; Buikstra et Beck 2009 ; Beauthier 2011 ; White *et al.* 2012 ; Quatrehomme 2015). En effet, si la plupart se focalisent sur le dimorphisme sexuel observable sur l'os coxal pour leur diagnose (*Figure 2*), les critères d'observation et ou de mesure varient passablement d'une méthode à l'autre. Ceci n'est pas totalement anodin, car un individu présentant un os coxal en trop mauvais état pour l'application d'une méthode en particulier, pourra potentiellement être sexé par une autre méthode (El-Najjar 1977 ; Schwartz 1995 ; White et Folkens 2005 ; Adams 2007 ; Buikstra et Beck 2009 ; Beauthier 2011 ; White *et al.* 2012 ; Quatrehomme 2015) !

Concrètement, la méthode de diagnose sexuelle probabiliste, ou « DSP », développée par Murail *et al.* (2005) établit, sur la base d'une analyse discriminante de dix mesures standardisées sur l'os coxal, la probabilité

qu'un individu soit de sexe masculin ou féminin, en confrontant ces données métriques avec un échantillon de référence mondial. Etant donné qu'il s'agit d'une méthode morphométrique, c'est à dire qu'elle se base sur des critères mesurables et qu'elle exprime sa diagnose sexuelle en pourcentage, elle permet donc de réduire la subjectivité de sa détermination. Cela est surtout vrai en opposition aux méthodes dites morphoscopiques – c'est à dire basées sur l'observation à l'œil nu de certains caractères anatomiques – et donc soumises à l'appréciation personnelle de l'anthropologue (Bruzek *et al.* 2005 ; Beauthier 2011 ; Quatrehomme 2015). Toutefois, un nombre minimum de quatre mesures est nécessaire, en deçà de quoi la fiabilité de la méthode n'est plus garantie. En ce qui concerne les méthodes morphoscopiques, il faut citer la méthode visuelle de diagnose sexuelle sur la surface sacro-pelvienne de l'os coxal, développée par Bruzek *et al.* (1996) et qui propose une estimation du sexe d'après l'évaluation en trois classes (masculine, féminine et indéterminée) de trois caractères de la surface sacro-pelvienne, ainsi que la méthode visuelle de diagnose sexuelle sur l'os coxal également développée par Bruzek (1991, 2002), qui s'appuie également sur l'évaluation en trois classes de cinq caractères de l'os coxal. Finalement, en cas de très mauvaise conservation ou d'absence complète de l'os coxal, une attribution sexuelle secondaire peut être proposée à partir de la méthode visuelle de diagnose sexuelle développée par Acsádi et Nemeskéri (1970). En substance, la méthode originale prévoit l'observation d'une trentaine de caractères osseux, situés sur le crâne, le coxal et le fémur, et de les coter en cinq catégories distinctes de robustesse et de gracilité (« hyperféminine », « féminine », « indifférenciée », « masculine » et « hypermasculine »). Cependant, à l'heure actuelle, seuls les 12 caractères crâniens sont généralement retenus (*Figure 3*). En outre, il est utile de préciser que les caractères situés sur la mandibule sont

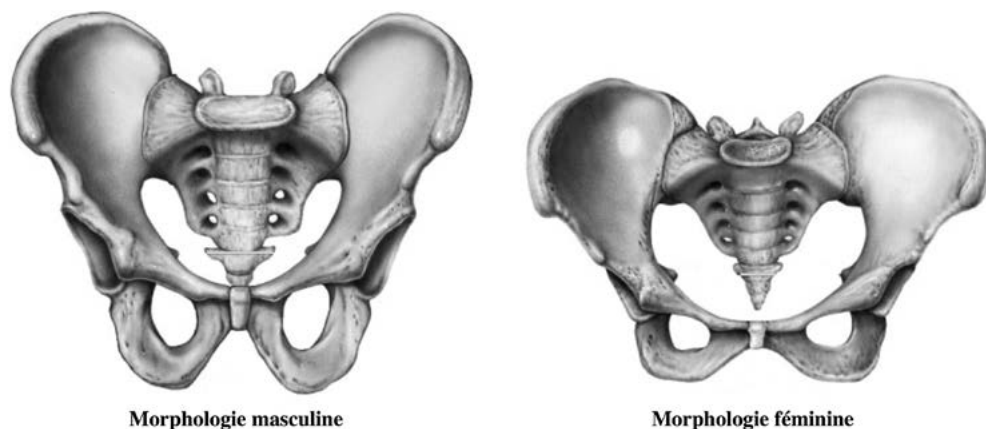


Figure 2 : Dimorphisme sexuel observable sur l'os du bassin chez l'humain (vue antérieure).
Infographie : commons.wikimedia.org, retravaillée par Tobias Hofstetter

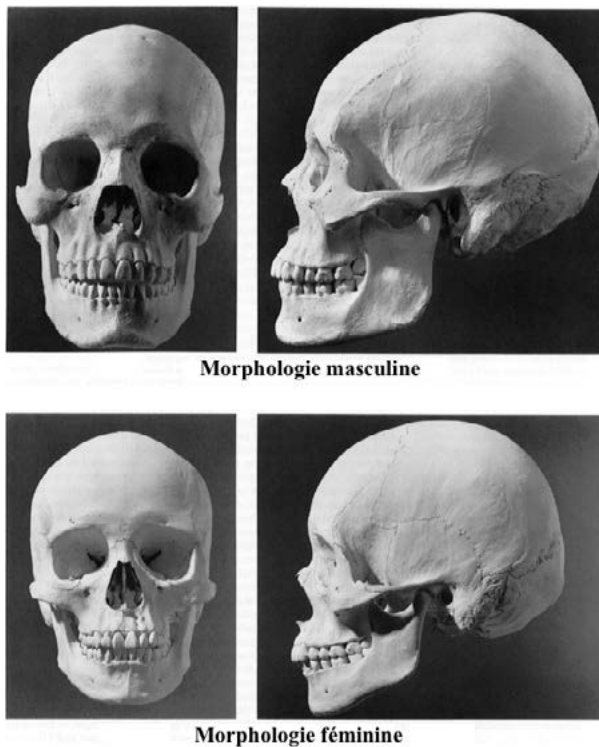


Figure 3 : Dimorphisme sexuel observable sur le crâne humain (vues antérieures et latérales gauches).
 Infographie : White et Folkens (2005),
 retravaillée par Tobias Hofstetter

les moins fiables parmi cette sélection. Par ailleurs, cette méthode se basant sur l'évaluation visuelle du dimorphisme sexuel, elle souffre inévitablement d'un biais de subjectivité. Signalons aussi que la variabilité interpopulationnelle des caractères retenus est relativement grande, ce qui diminue passablement la portée de cette méthode. De plus, la méthode originale prévoit une pondération propre des divers caractères, qu'il s'agit ensuite de diviser par le nombre de caractères observés. Toutefois, la variabilité intra- et interpopulationnelle tend à rendre cette opération superflue. De fait, dans le cadre de la présente recherche, les estimations réalisées avec cette méthode ont été faites à double ; une première fois en tenant compte de la pondération (méthode originale) puis une deuxième fois sans l'appliquer, en arrêtant la décision sur la catégorie la plus représentée (décision à majorité).

Deuxièmement, concernant l'estimation de l'âge-au-décès, les méthodes sont nombreuses, mais la précision des résultats très variable, si ce n'est pour les immatures, dont les stades de développement du squelette et de la dentition sont bien documentés et

permettent une estimation de l'âge assez fiable (Schour et Massler 1941 ; Moorrees *et al.* 1963a/b ; El-Najjar 1977 ; Schwartz 1995 ; Hillson 1996, 2005 ; Scheuer et Black 2000 ; Adams 2007 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Beauthier 2011 ; Quatrehomme 2015). Cependant, en l'absence de très jeunes individus dans le corpus d'étude de ce travail, il s'agira avant tout de distinguer entre enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes matures, en s'intéressant aux derniers stades de maturation osseuse (fermeture de la synchondrose sphéno-occipitale, fusion de la crête iliaque, de l'angle inférieur de la scapula, des anneaux épiphysaires des vertèbres et de l'épiphyse sternale de la clavicule) (Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; Scheuer *et al.* 2009).

Ensuite, pour définir l'âge des adultes, les meilleurs résultats sont obtenus par l'étude des modifications morphologiques des articulations à mouvement limité voire inexistant, notamment au niveau de la surface sacro-pelvienne de l'os iliaque (Figure 4) (Schmitt 2001, 2002, 2005). De toutes les méthodes se focalisant sur cette zone, nous ferons usage de celle de Schmitt (2001, 2002, 2005). Celle-ci reprend dans les grandes lignes la démarche élaborée par Lovejoy *et al.* (1985), tout en simplifiant le système de cotation de l'appréciation du relief sacro-pelvien et en proposant une estimation en classes d'âge sur une base probabiliste (Schmitt 2001, 2002, 2005).

Troisièmement, pour ce qui est de l'estimation de la stature, diverses méthodes ont été développées, entre autres celles de Pearson (1899) et Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), qui permettent toutes deux de calculer la taille d'un individu adulte à partir des mesures de ses os longs. Bien que les deux méthodes soient très proches dans la qualité de leurs estimations (Adams 2007 ; Beauthier 2011 ; Quatrehomme 2015), nous utiliserons exclusivement la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) dans le cadre de ce travail, ceci par souci

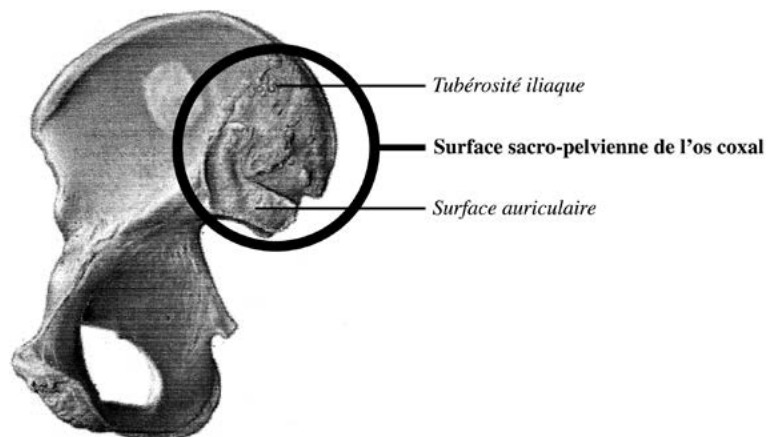


Figure 4 : Emplacement de la surface sacro-pelvienne sur l'os coxal humain (vue médio-latérale droite).
 Infographie : commons.wikimedia.org, retravaillée par Tobias Hofstetter

de cohérence et afin de faciliter l'analyse des données. En effet, la stature de la plupart des individus issus de sépultures laténiennes valaisannes a été estimée avec la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970). Notons aussi qu'idéalement, pour les sujets âgés de plus de 30 ans, la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) prévoit de soustraire 0.6 millimètre à la taille estimée, par année vécue au-delà de 30 ans, pour prendre en compte le tassement vertébral lié à l'âge. Cependant, cette correction n'est que difficilement applicable en archéologie préhistorique, l'âge-au-décès ne pouvant être énoncé qu'en classes d'âge et non en nombre d'années vécues... En outre, la taille étant un facteur d'identification important en anthropologie médico-légale, plusieurs méthodes existent pour recalculer la longueur total d'un os long fragmenté à partir d'un ou plusieurs de ces segments. Nous revenons sur cet aspect dans l'encadré ci-après.

Finalement, nous nous intéresserons aux variations anatomiques non métriques et aux atteintes pathologiques relevées pour les différents individus étudiés. Pour l'étude pathologique, nous élaborerons une liste indicative des anomalies du squelette évidentes, qu'elles soient d'origine pathologique ou non (c'est à dire principalement les caries, les abcès, l'usure et le tartre dentaire, ainsi que les fractures ou les malformations) (Brothwell 1981 ; Lovejoy 1985 ; Hillson 1996, 2005). Pour les variations anatomiques non métriques, nous nous attacherons à observer les anomalies visibles sur le crâne, le squelette post-crânien et la dentition, selon des méthodologies définies respectivement par Crubézy et Sellier (1990), Crubézy *et al.* (1999), Barnes (2012), Verna (2014), Turner *et al.* (1991), Scott *et al.* (1997), Alt (1997) et Alt et Türp (1997).

Evaluation d'une méthode d'estimation de la stature sur segments d'os longs

Méthode de Steele (1970)

Dans cet encadré, nous présentons succinctement les résultats obtenus lors d'une évaluation préliminaire de la méthode d'estimation de la longueur totale d'un os à partir d'un ou plusieurs de ses segments, développée par Steele (1970).

En effet, au vu de la grande fragmentation des ossements constituant une partie du corpus d'étude, nous avons jugé intéressant de tester la méthode d'approximation de la stature sur segments d'os longs développée par Steele et publiée en 1970 dans l'ouvrage « *Personal Identification in Mass Disasters* ». Cette

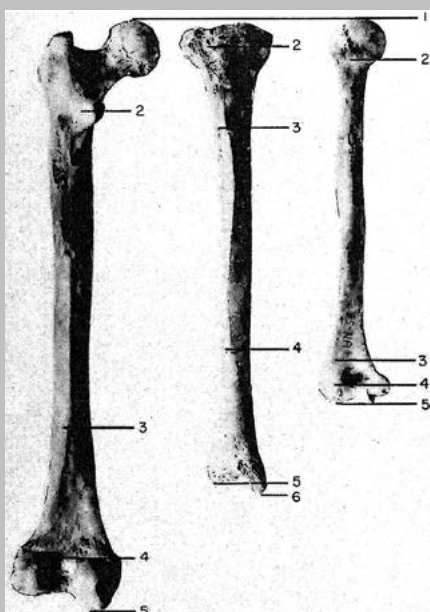


Figure 5 : Les « landmarks » par os considéré (de gauche à droite : fémur, tibia et humérus). Infographie : Steele (1970)

méthode permet d'estimer la longueur totale d'un os long à partir d'un ou plusieurs de ses segments. La méthode prend en compte les os suivants : le fémur, divisé en 4 segments, le tibia, divisé en 5 segments et l'humérus, divisé en 4 segments. L'idée derrière la méthode est simple ; comme Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) l'on démontré, il existe une corrélation importante entre la longueur des os longs et la stature d'un individu. Sans rentrer dans les détails de l'élaboration de la méthode, remarquons toutefois que cette corrélation varie plus ou moins fortement en fonction du sexe et de la population considérée, variabilité que la méthode prend en compte. Fort de ces constats, Steele définit, à partir d'une collection ostéologique identifiée, les segments osseux les plus influents en matière de taille. Ces segments sont délimités par des reliefs osseux, appelés « landmarks » en anglais (Figure 5). Par traitement statistique, Steele parvient à formaliser le rapport entre chaque longueur de segment osseux et la longueur totale de l'os en question, par sexe et par groupe populationnel.

Cependant, cette méthode ayant été développée sur une collection ostéologique récente et n'ayant, à notre connaissance, jamais été testée sur une autre collection identifiée, nous avons décidé d'évaluer grossièrement sa portée sur un échantillon européen médiéval issu des dépôts du Laboratoire d'Archéologie préhistorique et Anthropologie de l'Université de Genève. Pour ce faire, nous y avons sélectionné 5 fémurs, 5 tibias et 5 humérus, de telle manière qu'ils recouvrent une certaine variabilité morphologique. Les os ont toujours été traités dans un ordre allant du plus grand au plus petit (en terme de longueur maximale). Notons en outre que la latéralisation des os n'a pas été un paramètre contrôlé et que nous ne connaissons ni les sexes ni les statures des individus desquels provenaient ces ossements. Pour l'évaluation de la méthode, nous avons opéré comme suit : après avoir mesuré la longueur totale de chacun des os, nous avons procédé à une première mesure des divers segments sur chaque os. Ensuite nous avons calculé les longueurs totales à partir des mesures de segments prises (en nous limitant à chaque fois aux formules définies pour les catégories « *White Males* » et « *White Females* »). Par ailleurs, afin de quantifier notre biais intra-observateur, toutes les mesures ont été reprises une seconde fois.

Bien que nous ne nous visions pas à approfondir le sujet, nous proposons ci-après une brève discussion de nos résultats obtenus par la méthode de Steele (1970) sur notre petit échantillon médiéval. Le lecteur intéressé trouvera en annexe à cette étude une représentation graphique de ces mêmes résultats (cf. *Annexe 1*). Toutefois, signalons d'emblée que la taille de l'échantillon utilisé pour notre évaluation ne permet évidemment pas de tirer de conclusions statistiquement significatives et applicables à large échelle. En revanche, il devrait permettre de juger de l'efficacité de la méthode et de sa valeur dans une étude anthropologique ordinaire. Nous énumérons ci-après les points importants, à nos yeux, qui ressortent de cette évaluation.

Ainsi, concernant la méthode de Steele (1970) elle-même, il nous paraît primordial de souligner la disparité caractérisant les résultats obtenus. Celle-ci se manifeste principalement par des longueurs osseuses estimées pouvant varier très fortement suivant le ou les segments considérés pour l'estimation, ou encore selon les os pris en compte, ainsi que d'après les formules de calcul utilisées (« *White Males* » ou « *White Females* »), ou encore simplement en fonction de la prise de mesures. Il apparaît donc clairement que plusieurs biais pèsent sur la qualité des résultats obtenus par cette méthode. Signalons notamment les définitions de certains segments, plus spécifiquement de leurs bornes (les « landmarks »), qui ne permettent visiblement pas une répétabilité des mesures suffisante (notamment au niveau du fémur et du tibia). Parallèlement, on observe que certains segments donnent une estimation plus précise de la longueur totale d'un os que d'autres. A titre d'exemple, citons l'humérus, dont les segments présentent les meilleures approximations de la longueur totale de l'os. En ce qui concerne le tibia et le fémur, il apparaît également que la définition des segments qui les composent n'est pas suffisamment détaillée afin de les mesurer correctement, ou alors que ces segments sont de mauvais indices pour estimer la longueur totale. Dès lors, il en découle que l'estimation finale de la stature est plus précise sur l'humérus que sur les deux autres os.

Si l'on s'intéresse à présent plus spécifiquement aux estimations de stature réalisées grâce à la combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), qui représentent aussi l'intérêt de cette évaluation méthodologique dans le cadre de cette recherche, l'on constate que l'on obtient des estimations de statures certes correctes, mais avec des marges d'erreur tellement importantes que l'apport en information reste marginal. En effet, la disparité dans les longueurs osseuses calculées, couplée au fait que le sexe des individus dont proviennent les ossements n'est pas connu, entraîne des estimations de stature en intervalles trop étendus pour pouvoir en tirer des informations réellement pertinentes. Finalement, notons aussi que toutes ces estimations de stature ont porté sur des ossements en bon état de conservation, ce qui a permis une prise de mesure exhaustive, et surtout de recouper les résultats et de dégager des tendances générales. Or, si cette méthode devait être appliquée au corpus d'étude du présent travail, la nature extrêmement fragmentée et lacunaire de celui-ci rendrait un tel degré d'exhaustivité dans la prise de mesures strictement impossible, amputant ainsi encore une partie de la portée de cette méthode. En essence, cette évaluation de la méthode nous permet donc de trancher sur sa contribution éventuelle à cette étude. En considération des limites énoncées ci-dessus, nous renonçons dès lors à l'appliquer au corpus de la présente recherche.

2.2. Démarche analytique et traitement des données

Dans cette seconde partie méthodologique, nous détaillons notre démarche analytique ainsi que les aspects généraux liés au traitement des données anthropologiques et archéologiques issues des deux sites faisant l'objet de la présente étude.

Sous l'angle de l'anthropologie, le fondement de cette étude est donc la constitution d'une identité biologique en terme de sexe, d'âge-au-décès et de stature ainsi que d'une description des variations anatomiques non métriques et des pathologies pour tous les sujets ou lots osseux considérés. Outre une meilleure compréhension des sujets qui composent notre corpus, ces données doivent ensuite amener le développement de réflexions plus générales sur la composition de celui-ci, en terme notamment de recrutement funéraire, de paléodémographie ou de l'état sanitaire.

Archéologiquement parlant, les données essentielles sont celles qui concernent l'organisation chronologique et spatiale des ensembles considérés, l'architecture funéraire des sépultures, la position d'inhumation des individus ainsi que le type et la distribution du mobilier d'accompagnement au sein des tombes. Pour leur part, ces données reflètent matériellement les pratiques

funéraires d'une population et doivent permettre un questionnement plus précis de ces dernières.

De fait, outre la simple considération de ces données de manière individuelle, l'assemblage purement descriptif de celles-ci constitue déjà une étape d'analyse préliminaire importante, puisqu'elle permet d'identifier des potentielles récurrences au sein du corpus considéré. A cette fin, nous avons opté pour l'élaboration d'un catalogue des sépultures par ensemble funéraire dans le cadre de la présente étude. Ensuite, par une mise en correspondance systématique des données anthropologiques et archéologiques, nous espérons pouvoir caractériser en partie le rituel funéraire des deux sites concernés. Pratiquement, il s'agit de confronter la répartition chrono-spatiale, l'architecture funéraire, les positions d'inhumation ainsi que la distribution du mobilier d'accompagnement à l'identité biologique des sujets concernés, puis d'observer si des liens peuvent être mis en évidence de la sorte. Ce travail sera effectué à l'échelle des deux sites faisant l'objet de notre étude, puis nous adopterons une vision plus étendue, en considérant l'intégralité des découvertes actuellement connues pour le Second âge du Fer en Valais central. Ce faisant, nous espérons mieux ancrer les conclusions qui pourront être tirées de la présente étude.

3.

Les rituels funéraires du Second âge du Fer en Valais central

Dans cette section, nous proposons tout d'abord un ancrage chronologique pour la présente recherche, complétée par la mise en place d'un cadre socio-culturel. Ensuite, nous dressons un état de la recherche archéologique sur la question des rituels funéraires en Valais central pour le Second âge du Fer. Ici encore, nous optons pour une approche en deux temps ; tout d'abord en nous intéressant à l'historique des recherches, puis en présentant une synthèse des connaissances acquises jusqu'à ce jour sur la question. Cependant, notons que ce tour d'horizon récapitulatif n'est certainement pas exhaustif, et telle n'est assurément pas son ambition. En effet, il ne s'agit avant tout que d'une base de travail nécessaire pour pouvoir ancrer les données nouvelles issues des deux sites analysés dans cette recherche. Pour tout complément d'information, nous redirigeons le lecteur vers l'ouvrage de référence par Curdy *et al.* (2009).

3.1. Cadre chrono-culturel

D'un point de vue archéologique, ce travail se concentrant sur le Second âge du Fer en Valais central, nous proposons ci-après une chronologie pour l'époque La Tène, valable pour l'Europe périalpine. Cette dernière est une compilation bâtie sur des corpus provenant du Sud de l'Allemagne, de la Suisse et du Luxembourg. Elle est basée sur les travaux précurseurs de Reinecke (1902), et les divers affinements proposés à sa suite entre autres par Krämer (1964), Miron (1989, 1991, 1998), Kaenel (1990) et Metzler-Zens *et al.* (1999). Elle a été assemblée par Anastassov (2012) dans le cadre de sa thèse de doctorat, et nous la présentons ci-après dans sa configuration originale :

La Tène finale : *LT D* LT D2b : 50 à 25 BC
 LT D2a : 80 à 50 BC
 LT D1b : 120 à 80 BC
 LT D1a : 150 à 120 BC

La Tène moyenne : *LT C* LT C2 : 200 à 150 BC
 LT C1 : 280 à 200 BC

La Tène ancienne : *LT B* LT B2 : 320 à 280 BC
 LT B1 : 390 à 320 BC
LT A LT A : 470 à 390 BC

Si l'on s'intéresse à présent plus particulièrement au volet socio-culturel, l'Histoire ancienne nous apprend que le Second âge du Fer en Valais se caractérise par la présence de plusieurs communautés celtes sur

son territoire (*Figure 6*) (César *in* Duval 1981 ; Tite-Live *in* Flobert 1999 ; Strabon *in* Forbiger 2005 ; Pline l'Ancien *in* Schmitt 2013). Celles-ci se départagent le territoire s'étendant grossièrement de l'extrémité Est du lac Léman jusqu'aux sources du Rhône. Plus spécifiquement, il s'agit d'une part des Nantuates, occupant la basse-vallée du Rhône, du lac Léman jusqu'à la hauteur de Monthey (VS), viennent ensuite les Vérages, qui sont installés dans la région située aux alentours du coude du Rhône. Plus en amont du Rhône, dans le Valais central, on trouve les Sédunes, dont il sera majoritairement question dans le présent travail, tandis que le Haut-Valais est occupé par les Ubères (César *in* Duval 1981 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Wagner 1997 ; Tite-Live *in* Flobert 1999 ; Curdy 2000 ; Curdy et Paccolat 2002 ; Strabon *in* Forbiger 2005 ; Gallay 2006 ; Pline l'Ancien *in* Schmitt 2013).

Archéologiquement parlant, en revanche, il est assurément plus difficile d'être aussi catégorique sur la question. En effet, l'on est bien en mal de faire ce genre de différenciations socio-culturelles sur une seule base typologique. Ainsi, à l'aune des connaissances actuelles, seuls quelques marqueurs culturels potentiels ont pu être identifiés. Parmi ceux-ci, signalons les anneaux de chevilles à têtes de serpents, qui paraissent se cantonner exclusivement au territoire couramment attribué aux Sédunes (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Curdy 2000 ; Curdy et Paccolat 2002). Il en va sensiblement de même pour un type particulier d'anneaux massifs à décors oculés (qui se caractérisent par une absence de moulures et une présence d'incisions profondes près de l'ouverture). Ici encore, la distribution spatiale de l'objet en question semble concorder avec celles des Nantuates et des Vérages (même si des formes comparables ont été repérées dans le Val d'Aoste). Par ailleurs, l'on connaît une série de bracelets à décors oculés moins couvrants, mais néanmoins similaires, attestée plus en amont du Rhône. Pour sa part, cette dernière forme a été rapprochée de la communauté des Ubères (bien que l'aire de répartition de ces bracelets semble quelque peu plus large que celle des Ubères eux-mêmes...) (Curdy et Paccolat 2002 ; Curdy *et al.* 2009). Toujours est-il qu'en dehors de ces cas bien particuliers, l'étude typologique des autres catégories de mobilier montre certes des affinités avec les régions limitrophes (notamment avec le Plateau suisse et le Sud des Alpes), principalement au niveau des fibules, des parures en verre et de la céramique, mais elle ne permet pas de discerner plus précisément des groupes

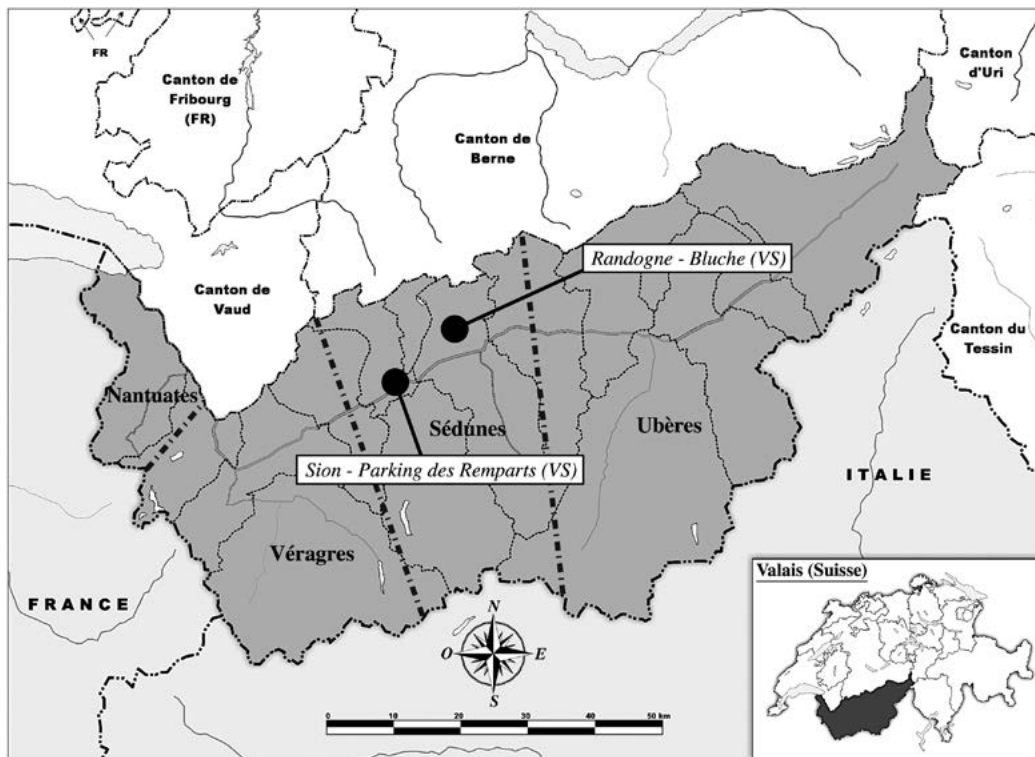


Figure 6 : Répartition géographique schématique des communautés celtes du Valais protohistorique. Infographie : commons.wikimedia.org, retravaillée par Tobias Hofstetter

culturels (Kaenel 1995 ; Müller *et al.* 1995 ; Curdy et Paccolat 2002 ; Curdy *et al.* 2009, 2012). De plus, le Valais protohistorique, de part la nature de son emplacement géographique, est l'un des lieux de passage envisageable, voire même privilégié, pour traverser les Alpes. Dès lors, les populations valaisannes du Second âge du Fer comportent vraisemblablement, en plus d'une part indigène, une part allochtone non-négligeable. Celle-ci est sans doute due au flot régulier de marchandises et de voyageurs transitant par le Valais à l'époque déjà, dont les populations locales ont certainement fini par reprendre certains traits culturels, contribuant ainsi à flouer leur empreinte archéologique (Müller *et al.* 1999 ; Curdy *et al.* 1997, 2009, 2012 ; Curdy et Paccolat 2002). En essence, nous nous limiterons dans ce travail à parler des Sédunes, par souci de cohérence terminologique avec l'ouvrage de référence de Curdy *et al.* (2009) tout en gardant à l'esprit que l'emploi de cette dénomination en archéologie reste sujette à caution...

3.2. Historique des recherches

Les plus anciennes publications abordant la question des rituels funéraires valaisans voient le jour à la transition entre le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle. Cependant, ces dernières sont ponctuelles, ne proposent que rarement des interprétations chronologiques précises, et émanent généralement de découvertes fortuites de sépultures, principalement lors de travaux de défoncements des vignes dans la vallée du Rhône (Curdy *et al.* 2009). Parmi ces premières publications, celle de Viollier (1908), ancien directeur du Musée national suisse, présentant

la fouille d'une sépulture à Contthey, Râpes d'Aven, mérite d'être signalée pour sa rigueur scientifique peu commune pour l'époque. En effet, il est probable qu'un nombre non-négligeable de sépultures du Second âge du Fer en Valais ont dû faire les frais, entre autres, de ce type de travaux viticoles, sans qu'aucune sorte de documentation archéologique n'ait pu en être tiré (Curdy *et al.* 2009). De fait, même si une partie du mobilier a été récoltée à certaines occasions, l'exploitation à l'heure actuelle de ces corpus anciens s'avère souvent difficile. A titre d'exemple, on mentionnera le cas de la nécropole de Riddes (VS), qui fut fouillée de 1893 à 1894, mais dont le mobilier a été prélevé en vrac, sans indications chronologiques et spatiales permettant de l'interpréter à l'heure actuelle (Vallesia 1986 ; Curdy *et al.* 2009). Par la suite, les découvertes attribuables avec certitude au Second âge du Fer ne foisonnent pas, si bien qu'il faut attendre les années cinquante pour voir plusieurs tombes du Second âge du Fer fouillées et documentées par divers archéologues (notamment Graeser dans la vallée de Binn, ainsi que Sauter et Bérard sur les hauteurs de Verbier) (Trümpler *et al.* 1957 ; Curdy *et al.* 2009). Dans le même élan, la colline de Saint-Triphon dans le Chablais vaudois, déjà connue pour une sépulture d'immature fouillée en 1938 par Dubuis (1938), livre trois autres sépultures d'immatures, fouillées par Bocksberger (1958, 1960) et plus récemment par Kaenel (1979, 1983). Dès les années soixante, des fouilles archéologiques sont entreprises en ville de Sion par le Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève (ci-après DAE). Une multitude de sépultures du Second âge du Fer y seront



Figure 7 : L'église funéraire du haut Moyen-Âge de Sion – Sous-le-Scex (état des fouilles en 1989).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA)

découvertes et successivement publiées, notamment dans la nécropole du Petit-Chasseur. Une première sépulture attribuable au Second âge du Fer y est fouillée en 1965 par Bocksberger (Kaenel 1983). Par la suite, des interventions archéologiques liées à la construction de nouveaux bâtiments à l'avenue du Petit-Chasseur mettent au jour plusieurs autres sépultures s'étendant chronologiquement de La Tène ancienne à l'époque augustéenne. Celles-ci sont fouillées entre 1968 et 1972, puis publiées en 1973 par Gallay. Notons que ce dernier s'étant formé entre autres auprès de Leroi-Gourhan, il applique les techniques de fouille rigoureuses de ce dernier et parvient à identifier des contenants pour certaines sépultures du Petit-Chasseur. Ces découvertes de tombes sont suivies par trois autres en 1992. Celles-ci sont fouillées par Besse de manière très fine, afin de permettre une analyse taphonomique détaillée, telle que théorisée par Duday (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Besse et Von Tobel 2011). Par ailleurs, cinq tombes fouillées par Bocksberger, situées rue de St-Guérin et rue du Petit-Chasseur, sont publiées en 1983 par Kaenel. Toujours en ville de Sion, un certain nombre de tombes isolées attribuables au Second âge du Fer sont mises au jour à la Nouvelle Placette et à la Rue de Lausanne (fouillée par le DAE ainsi que par Curdy et collaborateurs, de 1986 à 1989), à la crypte de la Cathédrale (fouillée par le bureau Lehner, dès 1988) et à l'Ancienne Placette (fouillée par l'entreprise ARIA SA, dès 1992). En outre, dès 1984 et jusqu'en 2001, plusieurs dizaines de tombes, situées sous l'église funéraire du haut Moyen-Âge, découverte

sur le chantier de Sion – Sous-le-Scex, sont dégagées par le bureau Lehner puis par les entreprises ARIA SA et TERA s.à.r.l. (Figure 7) (Curdy *et al.* 2009).

Les deux tombes du Passage de La Matze, fouillées dès 1998 sont publiées en 2000 par Moret. Parallèlement, dès 1994 et jusqu'en 2004, l'agrandissement d'une zone d'habitation dans le quartier de Pranoé dans la localité de Bramois (commune de Sion) va également révéler des tombes du Second âge du Fer, qui furent fouillées par les entreprises ARIA SA, TERA s.à.r.l. et l'Office des recherches archéologiques du Valais (ci-après ORA) (Curdy *et al.* 2009). Finalement, en 2001, des travaux de constructions sur une parcelle de Bluche (commune de Randogne) au-dessus de Sierre, mettent au jour le premier des deux ensembles funéraires formant le corpus de la présente recherche, tandis que le deuxième est découvert en 2006, à l'occasion des travaux d'aménagements et de rénovations de l'Espace des Remparts à Sion (Figure 8) (Vallesia 2001, 2002, 2005, 2006 ; Mariéthoz *et al.* 2002, Mottet et Mariéthoz 2002 ; Mariéthoz et Paccolat 2005).

3.3. Synthèse des connaissances actuelles

Pour l'Europe périalpine, le monde funéraire des âges du Fer diffère passablement de celui des périodes précédentes et suivantes. En effet, il est caractérisé par un retour massif à l'inhumation, rituel funéraire qui avait été délaissé au profit de l'incinération durant

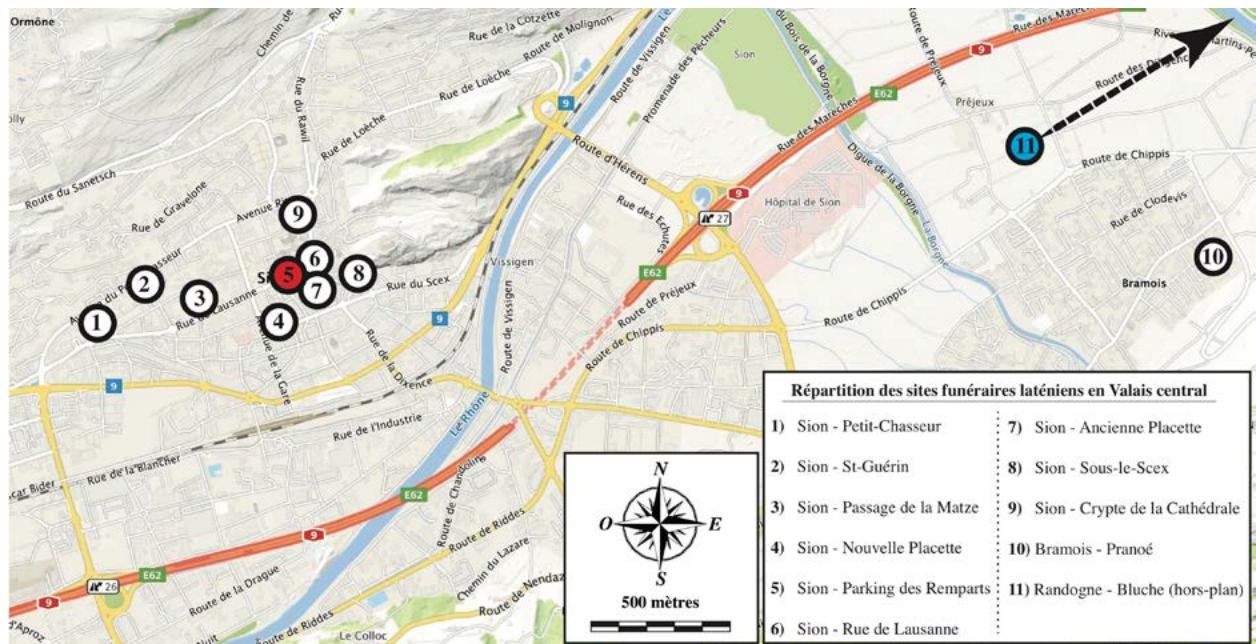


Figure 8 : Répartition des sites funéraires laténiens en Valais central.
 Infographie : commons.wikimedia.org, retravaillée par Tobias Hofstetter

l'âge du Bronze moyen et qui reprend ses droits avec l'expansion romaine dans les premiers siècles de notre ère (Lambot *et al.* 1996 ; Briard 1997 ; Müller *et al.* 1999 ; Milisauskas 2002 ; Otte 2002 ; Buchsenschutz 2007, 2015). De même, une rupture archéologiquement palpable existe entre le Premier et le Second âge du Fer. Ainsi, l'époque Hallstatt est notamment connue pour ses inhumations sous tumuli, parfois très riches en mobilier, tandis que globalement, l'époque La Tène présente des sépultures plus modestes, plus rarement sous tumuli et avec moins de mobilier d'accompagnement. Les raisons présidant à ces changements dans le monde funéraire ne sont pas connues avec certitude, mais ils sont vraisemblablement le reflet de changements socio-économiques très profonds affectant l'Europe à ce moment (Milisauskas 2002 ; Otte 2002 ; Buchsenschutz 2007, 2015). Evoquons par exemple la découverte du fer et le développement d'un tout nouveau secteur économique lié à son exploitation, favorisant la mise en place de nouvelles élites durant le Premier âge du Fer, de même que l'effondrement du commerce avec le monde méditerranéen à la fin de l'époque Hallstatt, sonnait ainsi le glas des sites princiers, de leurs élites et conséquemment, de leur riches inhumations sous tumuli (Lambot 1996 ; Müller *et al.* 1999 ; Milisauskas 2002 ; Otte 2002 ; Buchsenschutz 2007, 2015).

En Valais central, pour le Second âge du Fer plus en particulier, le rituel funéraire paraît relativement standardisé (Curdy *et al.* 1997, 2009). En se basant sur les données actuellement disponibles, issues des diverses fouilles présentées ci-dessus, moins les deux sites dont il est question dans cette étude, il est possible de le détailler selon plusieurs critères, comme suit :

- En terme d'organisation chronologique et spatiale des ensembles funéraires considérés, il ne semble guère s'identifier de logiques d'implantation particulières des sépultures à l'heure actuelle. Toutefois, ceci est vraisemblablement en partie lié à l'investigation uniquement partielle de la majorité de ces ensembles (Curdy *et al.* 2009).
- L'orientation des sépultures est, pour sa part, très régulière. En effet, toutes les sépultures suivent globalement un axe Nord-Est / Sud-Ouest (avec une variabilité comprise entre 16° et 89° Est). Tendanciellement, les sépultures plus récentes ont une composante cardinale Nord plus marquée que les anciennes, comme cela a été constaté à Bramois - Pranoé et à Sion - Nouvelle Placette notamment (Curdy *et al.* 2009).
- En terme d'architecture funéraire, la majorité des fosses présente une forme quadrangulaire oblongue, avec parfois un arrondissement des angles au niveau de la tête des inhumés. Les dimensions de ces dernières sont globalement comprises entre 2.5 mètres de longueur, pour 0.5 mètre de largeur. En revanche, la profondeur des fosses est plus difficile à estimer en se basant sur le corpus actuel, car peu de sépultures ont été reconnues dès leur niveau d'ouverture, et donc leurs profondeurs ne sont que des estimations. Les valeurs obtenues pour tous les sites se situent entre 10 et 150 centimètres de profondeur avec la majorité des tombes se retrouvant entre 75 centimètres et 125 centimètres de profondeur. A noter également que les tombes plus profondes sont généralement les plus riches en mobilier (Curdy *et al.* 2009).

- La question des contenants reste difficile à trancher car ceux-ci ne sont quasiment jamais conservés et leur présence ou absence ne peut être déduite que de l'architecture générale d'une sépulture ou bien par le dépôt d'un sédiment organique lié à leur décomposition dans la fosse. Toujours est-il que d'après le corpus actuel, il semble que le contenant ait été la règle, avec une préférence particulière pour le cercueil monoxyle (Sion – Sous-le-Scex, Sion – Nouvelle Placette et Bramois – Pranoé notamment) mais des cercueils en planches sont aussi attestés (Sion – Petit-Chasseur) (Curdy *et al.* 2009).
- La position d'inhumation est, à une exception près (la tombe 5 de Bramois – Pranoé, qui présente un individu en décubitus ventral, pour des raisons non clarifiées actuellement, si ce n'est que cette position montre peu d'égard pour l'inhumé (Figure 9-3)), le décubitus dorsal, avec une position des membres supérieurs variables, parfois simplement allongés le long du corps, parfois un ou les deux membres sont repliés sur le pubis ou la ceinture scapulaire (Figures 9-1 et 9-2) (Curdy *et al.* 2009).
- En ce qui concerne le mobilier d'accompagnement, il se compose essentiellement de fibules et d'anneaux de ceinture, de récipients en céramique, d'armes et de divers objets de parures et utilitaires (bagues, bracelets, anneaux de chevilles, perles, boucles de ceintures et monnaies). Sans rentrer dans les détails typologiques, il est possible de mettre en avant certaines régularités concernant la disposition de ce mobilier dans la tombe par rapport à l'individu inhumé. Ainsi par exemple pour les fibules, on peut en distinguer deux types fonctionnels : celles dont la fonction est le maintien d'un habit, que l'on retrouvera généralement aux alentours de la ceinture scapulaire, et les fibules servant à fermer le linceul, que l'on retrouvera plutôt aux extrémités de l'individu (au-dessus de la tête ou sous les pieds). Au niveau de la parure, les sépultures du Valais central de cette période se distinguent par la présence récurrente d'anneaux de cheville, qui semble-t-il sont propres aux Sédunes et à leur voisins, car ils ne se retrouvent que dans les sépultures situées sur le territoire couramment attribué à ces derniers. Il en va de même pour certains bracelets à décor oculés (Curdy *et al.* 2009). Pour ce qui est de la céramique, on observe dans les sépultures valaisannes entre autre de la céramique dont la production est supposée locale et présentant certaines affinités avec le type « pré-trottola » que l'on retrouve au Tessin dans une fourchette chronologique proche. De même, on retrouve des céramiques de type « indigène », produites localement dans toute la région valaisanne et présentant elles aussi des affinités marquées avec les céramiques du Sud des Alpes (Val d'Aoste, Tessin, etc). Rituellement parlant, il est intéressant de noter que dans les sépultures ayant livré des armes, on

retrouve quasiment toujours de la céramique (vase, bouteille ou pot), alors que les sépultures d'hommes adultes sans armements n'en fournissent pas. Dans les sépultures féminines, on trouve de la céramique dans un quart d'entre elles (vase, bouteille, pot et plat) tandis que le corpus étudié ne donne pas de résultats significatifs pour les sépultures d'immatrices. Chronologiquement parlant, la pratique du dépôt de céramiques est attestée en Valais dès la fin de La Tène C2.

Par ailleurs, il est également intéressant d'aborder la question des sépultures avec dépôts d'armes. En effet, par rapport à d'autres nécropoles laténiennes comparables, celles du Valais central se distinguent par leur petit pourcentage d'inhumation d'individus en armes (environ 15 %) et par le fait que ceux-ci soient enterrés avec leur panoplie militaire complète certes (épée, lance et bouclier), mais ordinairement sans autres formes de mobilier d'accompagnement, si ce n'est parfois des supposés éléments d'harnachement de cheval. Selon Curdy *et al.* (2009), ceci semble indiquer que le recrutement funéraire parmi les guerriers valaisans devait être fort strict. De fait, seule une toute petite élite, probablement les cavaliers, jouissent du droit d'être enterrés en armes (Curdy *et al.* 2009). En outre, la présence dans certaines sépultures, exclusivement féminines, de dons de monnaies a été interprétée comme l'obole à Charon. Finalement, dans le registre des petits objets en parure, des pendeloques, parures annulaires en verre et autres pièces probablement à vocation apotropaïque, sont retrouvées principalement dans les sépultures féminines et chez les immatures (Curdy *et al.* 2009).

- Pour compléter ce tour d'horizon du monde funéraire valaisan durant le Second âge du Fer, intéressons-nous à présent aux données anthropologiques tirées de l'analyse des sépultures connues à l'heure actuelle. Ainsi, au total 60 individus issus des divers sites fouillés et présentés ci-dessus ont été étudiés (pour rappel : Sion – St-Guérin, Petit-Chasseur, Ancienne et Nouvelle Placette, Sous-le-Scex, Passage de la Matze et Bramois – Pranoé). Malgré tout, gardons à l'esprit que ce corpus, de part sa composition relativement hétéroclite, perd de sa représentativité. En effet, il est constitué d'individus provenant de plusieurs sites, tous uniquement partiellement fouillés. De plus, l'état de conservation des restes squelettiques et les aléas du travail de terrain n'ont pas forcément aidé à garantir la plus grande fiabilité possible dans les analyses réalisées sur ce corpus (Curdy *et al.* 2009). Cependant, il ressort de cette étude que la population inhumée dans ces nécropoles devait être assez hétérogène (d'après des analyses réalisées sur la morphologie crânienne) (Curdy *et al.* 2009). L'on constate globalement une légère prédominance des

sujets masculins sur les sujets féminins, à l'exception de la nécropole de Sion – Sous-le-Scex, qui est à majorité féminine. Concernant les classes d'âges, bien qu'elles soient toutes représentées – à l'exception des périnataux et des nouveau-nés – les immatures sont largement sous-représentées ; probablement car ces derniers étaient enterrés en dehors des nécropoles réservées aux adultes, ou dans des secteurs spécifiques de celles-ci (Blaizot *et al.* 2003 ; Curdy *et al.* 2009). Par ailleurs, l'on observe une majorité des décès avant 50 ans. En outre, les différentes classes d'âges se retrouvent dans des proportions variables selon les ensembles (Bramois – Pranoé et Sion – Nouvelle Placette se distinguant ici par leur absence totale de jeunes adultes). Pour ce qui est de la stature, les estimations montrent une différence de taille significative entre hommes (170 centimètres en moyenne) et femmes (158 centimètres en moyenne), ce qui place les hommes dans la moyenne suisse de l'époque et les femmes légèrement en deçà. Mais il ne s'agit là que de moyennes, car il faut aussi noter une disparité des tailles entre les nécropoles. En effet, à Sion – Sous-le-Scex, les hommes sont très grands (tous plus de 170 centimètres), et les femmes présentent une taille dans la moyenne, tandis qu'à Bramois – Pranoé, les hommes sont plutôt petits (taille maximale déterminée : 168 centimètres) et les femmes assez grandes (tailles comprises entre

160 centimètres à 166 centimètres). Au niveau des pathologies et des traumatismes osseux, plusieurs individus de ce corpus présentent des formations arthrosiques et ostéophytiques ainsi que des ostéonécroses sur le squelette axial, probablement liées à l'âge. Plusieurs individus portent des traces de fractures, principalement sur les clavicules, les côtes, sur les métacarpiens, les carpiens et les phalanges. Un individu enterré en arme à Sion – Sous-le-Scex arbore une fracture de la mandibule. Celle-ci a été mise en lien avec son potentiel statut de guerrier (Curdy *et al.* 2009). Pour le reste, l'on peut citer une hygiène dentaire plutôt mauvaise. En effet, nombreux sont les individus présentant du tartre, des caries et des abcès, ainsi que des pertes de dents *ante-mortem*. Par ailleurs, la présence de parodontite et d'hypoplasie de l'émail dentaire est également avérée sur certains individus (Kramar 1996 ; Curdy *et al.* 2009). Finalement, il faut aussi signaler l'existence d'un autre phénomène intéressant en Valais durant cette période, qui sont les trépanations, et dont le corpus actuel comprend cinq exemples (Curdy et Mariéthoz 2005 ; Curdy *et al.* 2009).

Ceci clôt donc cette deuxième partie synthétique, dont le but était de dresser un état de la recherche sur la question des rituels funéraires laténiens en Valais central durant le Second âge du Fer.

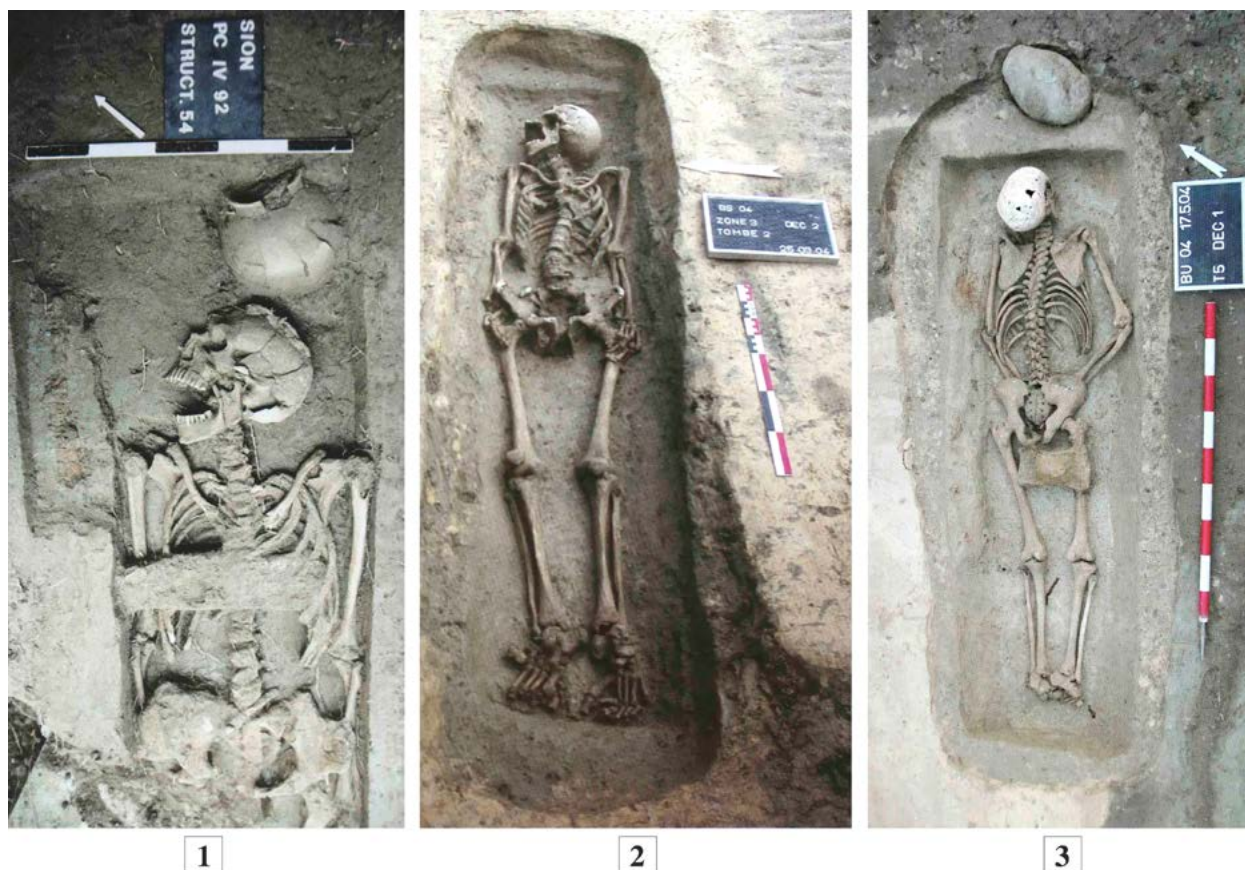


Figure 9 : Mosaïque de diverses sépultures laténiennes du Valais central. *Crédit photographique : Curdy et al. (2009)*

4.

Randogne – Bluche (vs)

Dans ce chapitre-ci, nous nous intéressons à la première moitié du corpus funéraire englobé par la présente étude. Celle-ci est composée par les sépultures attribuables au Second âge du Fer, découvertes à Randogne – Bluche (VS). Après une brève présentation de cet ensemble funéraire, nous proposons ci-après un catalogue des lots osseux qui le composent. Celui-ci combine les données de terrain aux informations récoltées lors de l'étude anthropologique. Par la suite, nous abordons cet ensemble funéraire sous cinq angles différents. En premier lieu, nous réalisons une étude paléoanthropologique, puis une analyse de l'organisation spatiale des sépultures, suivie par des études de l'architecture funéraire, des positions d'inhumation des individus et de la distribution

du mobilier d'accompagnement. Finalement, nous clorons ce chapitre dédié à l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche par une brève section récapitulative.

4.1. Contexte général

Le site archéologique de Randogne – Bluche (Figures 10, 11 et 12), se situe sur un léger replat de l'adret valaisan, à une altitude de 1280 mètres, sur la parcelle n° 510 de la localité de Bluche, qui est incorporée au territoire communal de Randogne dans le district de Sierre en Valais, en Suisse (Vallesia 2001, 2002, 2005 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Mottet et Mariéthoz 2002 ; Mariéthoz et Paccolat 2005).

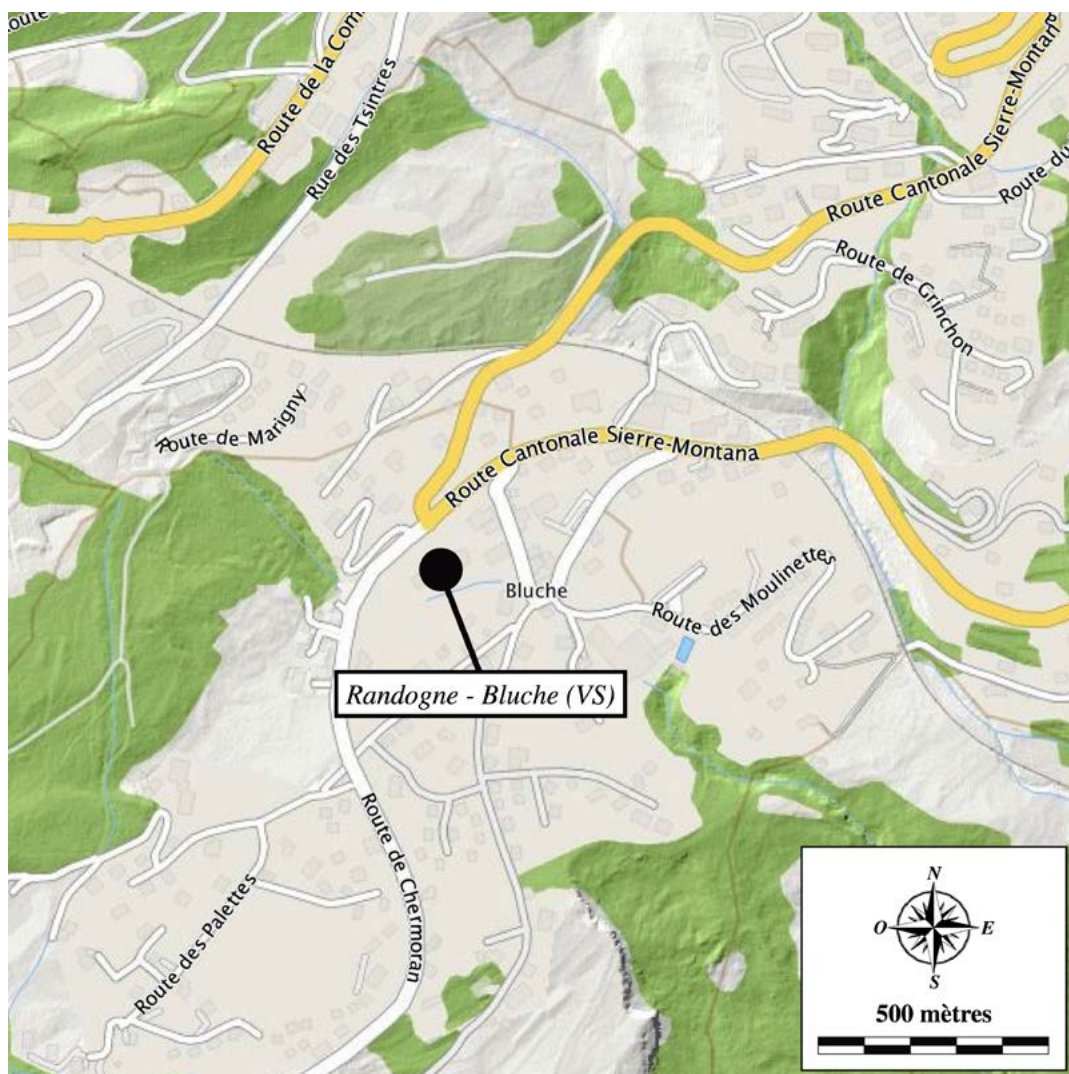


Figure 10 : Carte de la commune de Randogne (VS) présentant l'emplacement du site archéologique de Randogne – Bluche (VS). *Infographie : commons.wikimedia.org, retravaillée par Tobias Hofstetter*

Randogne - Bluche (VS) : Plan général

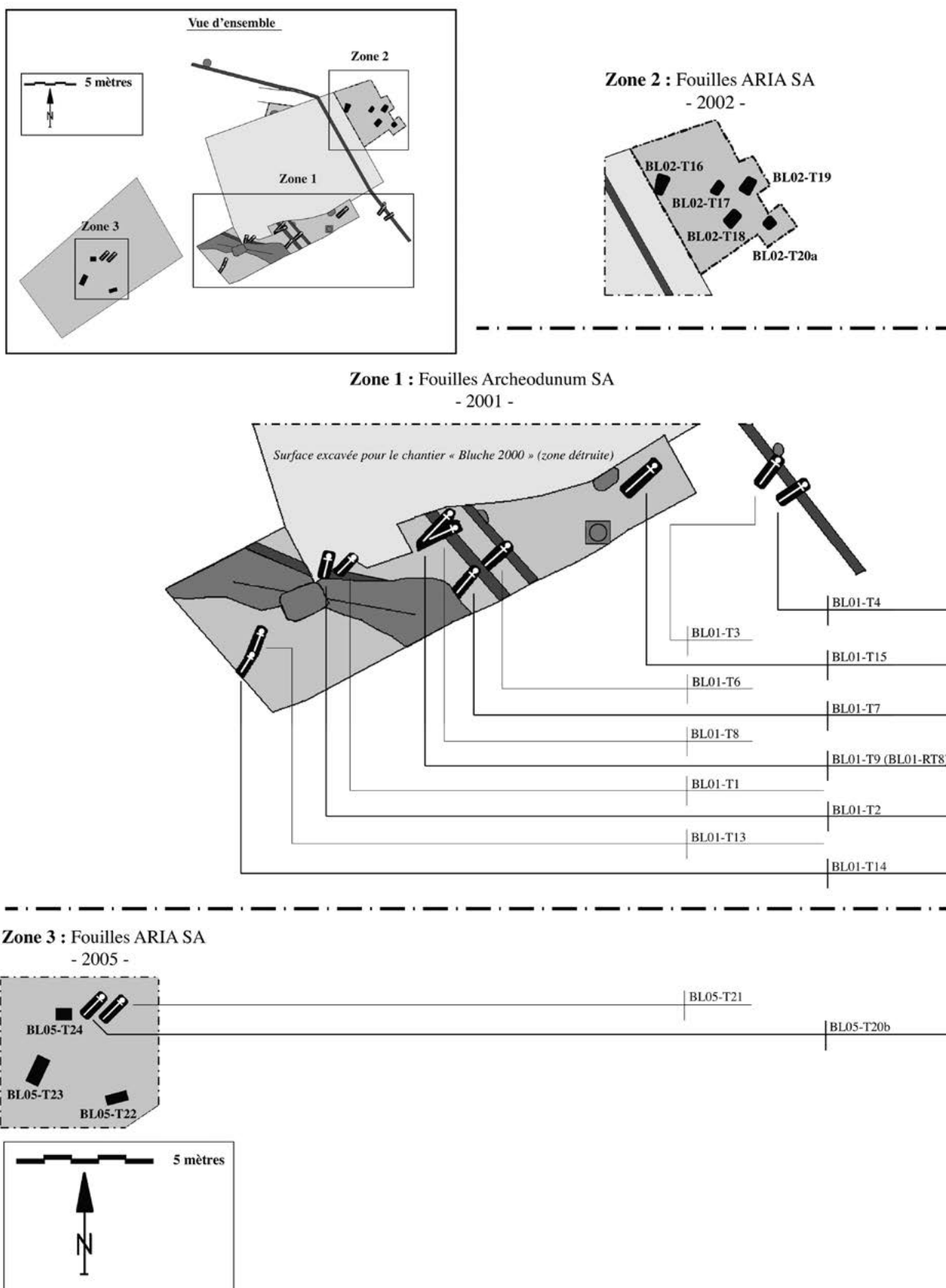


Figure 11 : Plan général de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche (VS).
 Infographie : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA),
 retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 12 : Vue d'ensemble du site archéologique de Randogne – Bluche (VS).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA)

Si la configuration topographique du lieu lui a valu le statut de secteur « à risque archéologique », la parcelle n° 510 et ses alentours n'ont jamais livré de matériel archéologique jusqu'en juin 2001 ; date à laquelle l'Office des recherches archéologiques du Valais (ORA) mandate l'entreprise ARIA SA pour surveiller la première phase de construction du projet immobilier « Bluche 2000 ». Celui-ci prévoit d'édifier quatre bâtiments sur cette parcelle. Très rapidement, des niveaux anthropiques présentant des restes de foyers et des trous de poteaux sont mis au jour lors des travaux d'excavation dans la partie Nord du chantier. Sur les bordures Sud de l'excavation, des coupes réalisées à la pelle mécanique ont recoupé les restes de deux tombes à inhumation (tombes BL01-T1 et BL01-T2). A l'Est du chantier, le creusement d'une tranchée d'égout a permis de repérer deux autres tombes à inhumation (tombes BL01-T3 et BL01-T4) (Vallesia 2001, 2002, 2005 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Mottet et Mariéthoz 2002).

Par la suite, à partir du 16 octobre et jusqu'au 7 décembre 2001, c'est l'entreprise Archeodunum SA qui reprend les travaux de sauvetage initiés par ARIA SA, et qui va mettre au jour sept nouvelles tombes à inhumation (tombes BL01-T6 à BL01-T9 (BL01-RT8) et BL01-T13 à BL01-T15) ainsi que quelques potentielles structures

d'habitat (Vallesia 2001, 2002, 2005 ; Mariéthoz *et al.* 2002).

Lors d'une troisième phase d'intervention menée par ARIA SA entre le 25 mars et le 10 avril 2002, cinq tombes à incinération sont découvertes (tombes BL02-T16, BL02-T17, BL02-T18, BL02-T19 et BL02-T20a (Vallesia 2002).

Finalement, lors de la dernière phase d'intervention, menée à nouveau par ARIA SA entre le 19 et 27 septembre 2005, deux autres tombes à inhumation sont découvertes (tombes BL05-T20b et BL05-T21), ainsi que trois nouvelles tombes à incinération (BL05-T22 à BL05-T24 (Vallesia 2001, 2002, 2005 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Mariéthoz et Paccolat 2005).

En résumé, le site de Randogne – Bluche a livré, outre quelques vestiges d'éventuelles structures d'habitat (potentiellement contemporains de l'ensemble funéraire laténien), un corpus de 21 sépultures. Celles-ci peuvent être facilement séparées en deux groupes bien distincts ; d'une part, les tombes à inhumation, attribuables au Second âge du Fer (La Tène D1 à La Tène D2), par comparaison avec des ensembles du même type connus en Valais, et d'autre part, les tombes à

incinération, supposées plus récentes et attribuées pour leur part à l'époque augustéenne ou tibérienne, voire au-delà (Vallesia 2001, 2002, 2005 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Mottet *et al.* 2002).

Par conséquent, la datation de ces dernières dépassant l'horizon chronologique de notre étude, elles ne seront pas traitées ci-après. Le corpus que nous retenons pour l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche se compose donc de 13 sépultures, soit les tombes BL01-T1, BL01-T2, BL01-T3, BL01-T4, BL01-T6, BL01-T7, BL01-T8, BL01-T9 (BL01-RT8), BL01-T13, BL01-T14, BL01-T15, BL05-T20b et BL05-T21. Par ailleurs, notons également que parmi ces 13 sépultures, 3 ont été recoupées et remaniées lors d'aménagements postérieurs (il s'agit là des sépultures BL01-T3, BL01-T8 et BL01-T13). Or, lors de la fouille, les ossements perturbés par ces remaniements ont été récoltés séparément en 4 lots (c'est à dire les lots BL01-T3A, BL01-T9 (BL01-RT8), BL01-RT13, BL01-RT14 et BL01-T13/14). De fait, l'étude anthropologique englobe 17 lots osseux, qui correspondent selon toute vraisemblance aux ossements pour partie perturbés et remaniés des individus occupant les 13 sépultures connues actuellement (Vallesia 2001, 2002, 2005 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Mottet *et al.* 2002).

4.2. Catalogue des sépultures

BL01-T1

Figures 13, 14 et 15

Fouilles : ARIA SA (25.06.2001 – 02.07.2001 / 23.07.2001 – 09.09.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (morphologie adulte) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : La Tène D1 / La Tène D2 (période augustéenne ?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T1 se situe dans la bordure Sud du secteur fouillé par ARIA SA. Du fait de sa position, elle a été en partie détruite lors de l'ouverture de ce secteur à la pelle mécanique. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme oblongue (d'une longueur maximale d'environ 2 mètres, pour une largeur maximale de 0.6 mètre et une profondeur observée de 0.9 mètre). La présence vraisemblable d'un cercueil en bois a pu être constatée lors de la fouille.

Position d'inhumation : L'individu de la tombe BL01-T1 a été enterré en décubitus dorsal selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest. Les mains étaient vraisemblablement ramenées ou croisées au niveau de la ceinture pelvienne et les membres inférieurs en extension.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de cet individu ne permet pas de se prononcer de manière fiable sur son identité biologique. L'absence des os coxaux combinée à la forte fragmentation du crâne et des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic de l'âge-au-décès (si ce n'est que les os présentent une morphologie adulte). Le seul indice d'âge lisible sur cet individu est la dentition. En effet, la maturation dentaire couplée à une attrition prononcée laisse supposer qu'il s'agit d'un adulte. Cependant, cette appréciation est très peu fiable et reste évidemment sujette à réserve.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente des épaissements osseux sur certains fragments crâniens, cependant l'état de conservation du squelette ne permet pas d'exclure une origine taphonomique. L'on notera également la présence d'une carie proximale sur la première molaire inférieure droite.

Mobilier : L'individu était accompagné de 4 bagues. Leur emplacement au moment de la découverte ne permet pas de déduire à quelle main elles étaient portées. Leurs spécificités sont les suivantes : l'objet n° BL01-T1-1 est une bague en argent, l'objet n° BL01-T1-2 est une bague en argent ou en bronze, l'objet n° BL01-T1-3 est une bague coudée en argent ou en bronze et l'objet n° BL01-T1-4 est aussi une bague en argent ou en bronze. Au poignet gauche, l'individu portait un bracelet filiforme, également en argent ou en bronze (objet n° BL01-T1-5). Au niveau de l'épaule gauche a été retrouvée une fibule en fer, de schéma La Tène D1a à La Tène D2. En outre, un vase à pied en céramique indigène, fractionné au niveau de la panse (objet n° BL01-T1-7) et plusieurs fragments d'un couteau en fer (objets n° BL01-8 à 12) ont été retrouvés derrière la tête de l'individu.

Attribution chronologique : La fibule découverte dans la sépulture permet d'avancer une attribution chronologique allant de La Tène D1a à La Tène D2. En outre, la comparaison avec d'autres sépultures valaisannes de même type, étudiées et datées, indique une fourchette chronologique s'étendant de La Tène D1 à La Tène D2 (voire même jusqu'à la période augustéenne ?).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Vallesia 2001 ; Mottet et Mariéthoz 2002.



Figure 13 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T1.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 1

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L | L | L | L* | L* | | L | | | | | | | L | L | |
| | | | | | | L | L | L | L | L | | | L | L | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

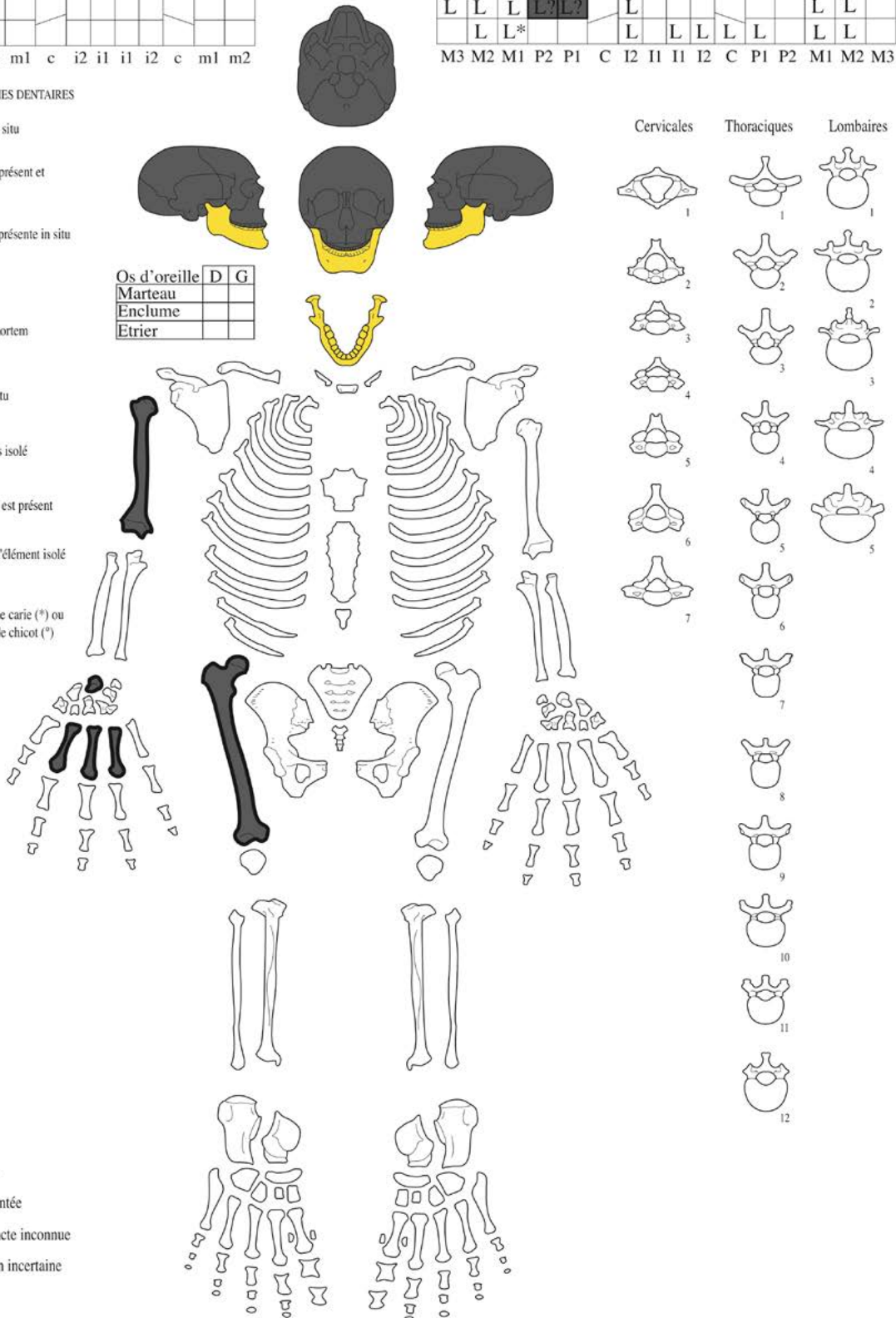


Figure 14 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T1.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

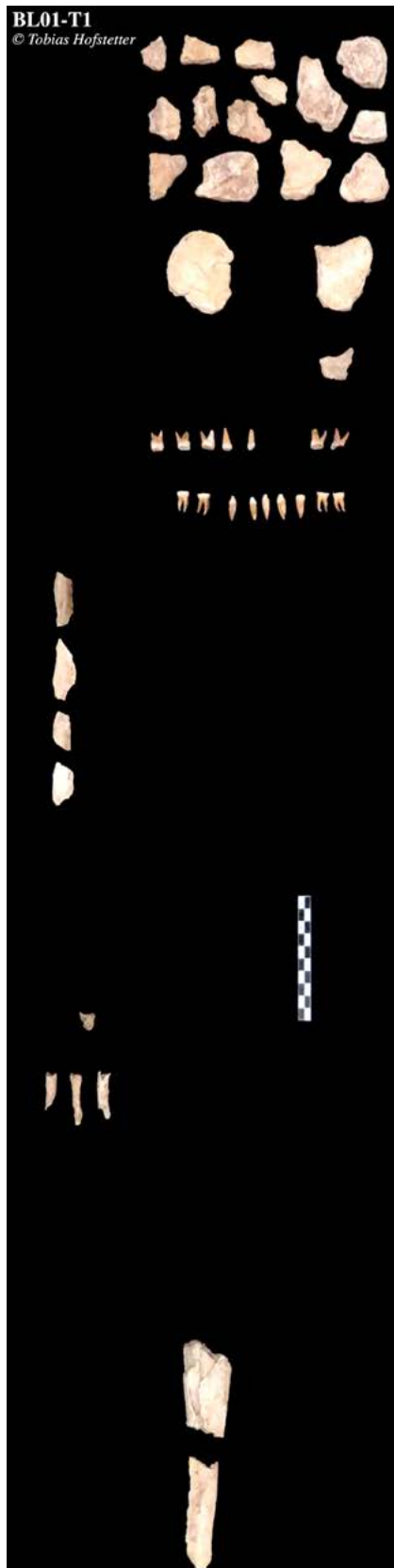


Figure 15 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T1. *Crédit photographique : Tobias Hofstetter*

BL01-T2

Figures 16, 17 et 18

Fouilles : ARIA SA (25.06.2001 – 02.07.2001 / 23.07.2001 – 09.09.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : La Tène D1 / La Tène D2 (période augustéenne ?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T2 se situe dans la bordure Sud du secteur fouillé par ARIA SA. Du fait de sa position, elle a été en grosse partie détruite lors de l'ouverture de ce secteur à la pelle mécanique, si bien que seules en subsistaient les phalanges des pieds. La nature de l'implantation en terre de cette tombe est inconnue. Les constats effectués sur le terrain permettent cependant de dire qu'il s'agit visiblement d'une sépulture individuelle, vraisemblablement parallèle à la tombe BL01-T1.

Position d'inhumation : La position d'inhumation de l'individu de la tombe BL01-T2 n'est pas déterminable à partir uniquement des phalanges des pieds. La tombe semblant parallèle à BL01-T1, l'individu a donc vraisemblablement été enterré selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest.

Déterminations anthropologiques : La nature extrêmement lacunaire et fragmentée des restes osseux ne permet aucune détermination anthropologique.

Attribution chronologique : La Tène D1 / La Tène D2, (voire même période augustéenne ?), par comparaison avec d'autres sépultures valaisannes du même type, étudiées et datées.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Vallesia 2001 ; Mottet et Mariéthoz 2002.



Figure 16 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T2.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

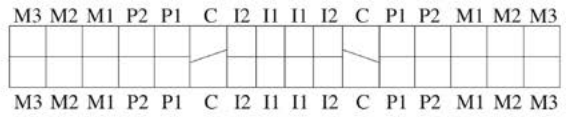
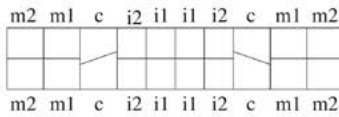
FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 2

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

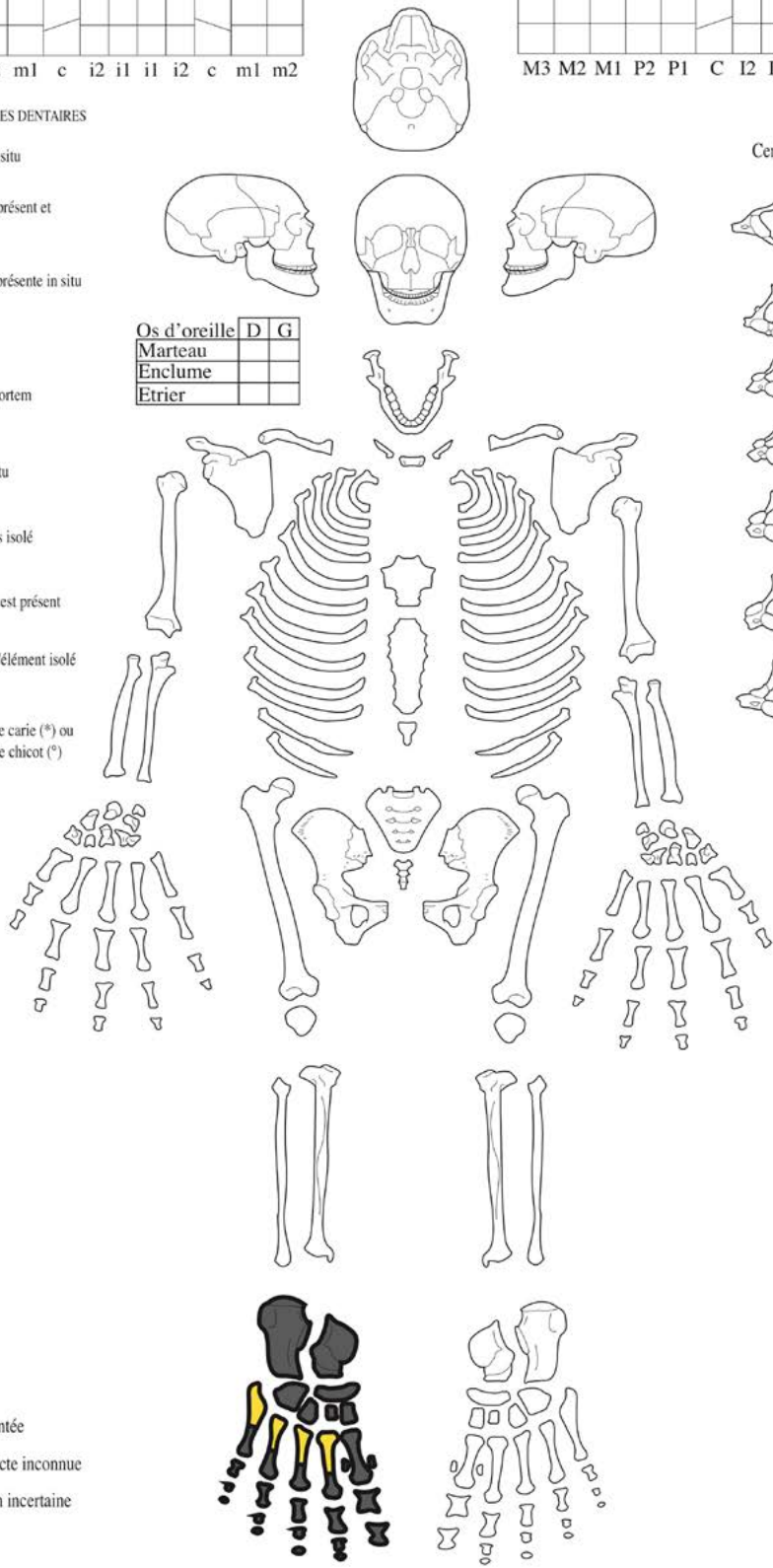
Auteur : JD / TH



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ③ Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / ° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 17 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T2.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 18 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T2.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T3*Figures 19, 20 et 21***Fouilles** : ARIA SA (25.06.2001 – 02.07.2001 / 23.07.2001 – 09.09.2001)**Identité biologique** : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 12 à 20 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable**Datation** : La Tène D1 / La Tène D2 (période augustéenne ?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T3 se situe dans la bordure Sud du secteur fouillé par ARIA SA. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme oblongue (d'une longueur maximale d'environ 2.5 mètres, pour une largeur maximale de 0.8 mètre et une profondeur observée de 0.9 mètre). D'après les observations effectuées sur le terrain, l'individu occupant la sépulture reposait originellement dans un cercueil en bois (affichant une longueur de 2.05 mètres et une largeur de 0.5 mètre). Inopportunistement, le crâne et la partie gauche du torse du sujet de cette tombe ont été arrachés par la pelle mécanique lors des opérations de terrain. Les ossements ainsi perturbés (principalement des fragments issus du crâne, des vertèbres supérieures, de la scapula et de la clavicule gauches ainsi que des dents) ont été collectés en un lot séparé, mais correspondent à plusieurs individus différents et ne peuvent donc être attribués avec certitude à BL01-T3. Ce constat s'appuie sur la présence à double des dents suivantes : canine inférieure gauche, deuxième incisive inférieure gauche et la deuxième molaire inférieure droite. De fait, ce lot d'ossements est dénommé BL01-T3A ci-après.

Position d'inhumation : L'individu de la tombe BL01-T3 a été enterré en décubitus dorsal selon un axe

Nord-Est / Sud-Ouest. Au moment de sa découverte, le membre supérieur droit reposait parallèlement au corps avec une légère flexion au niveau du coude. De fait, il est à supposer que la main droite, bien qu'absente au moment de la découverte, devait reposer sur l'os coxal droit. Le membre supérieur gauche pour sa part, gisait latéralement par rapport à l'os coxal gauche. Les membres inférieurs étaient en extension.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de cet individu ne permet pas de se prononcer sur son identité biologique. La fragmentation des os coxaux, du crâne et des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic fiable de l'âge-au-décès (si ce n'est que les os présentent une morphologie adulte). Les seuls indices observables étant la fusion complète de l'épiphyse distale de la fibula gauche (celle-ci intervenant entre 12 et 20 ans) et la maturation dentaire quasi complète. Cependant, les dents ne pouvant être attribuées avec certitude à cet individu, cet indice est d'une portée très limitée.

Attribution chronologique : La Tène D1 / La Tène D2, (voire même période augustéenne ?), par comparaison avec d'autres sépultures valaisannes du même type, étudiées et datées.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mottet et Mariéthoz 2002 ; Scheuer *et al.* 2009.



Figure 19 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T3.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 3

Auteur : JD / TH

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

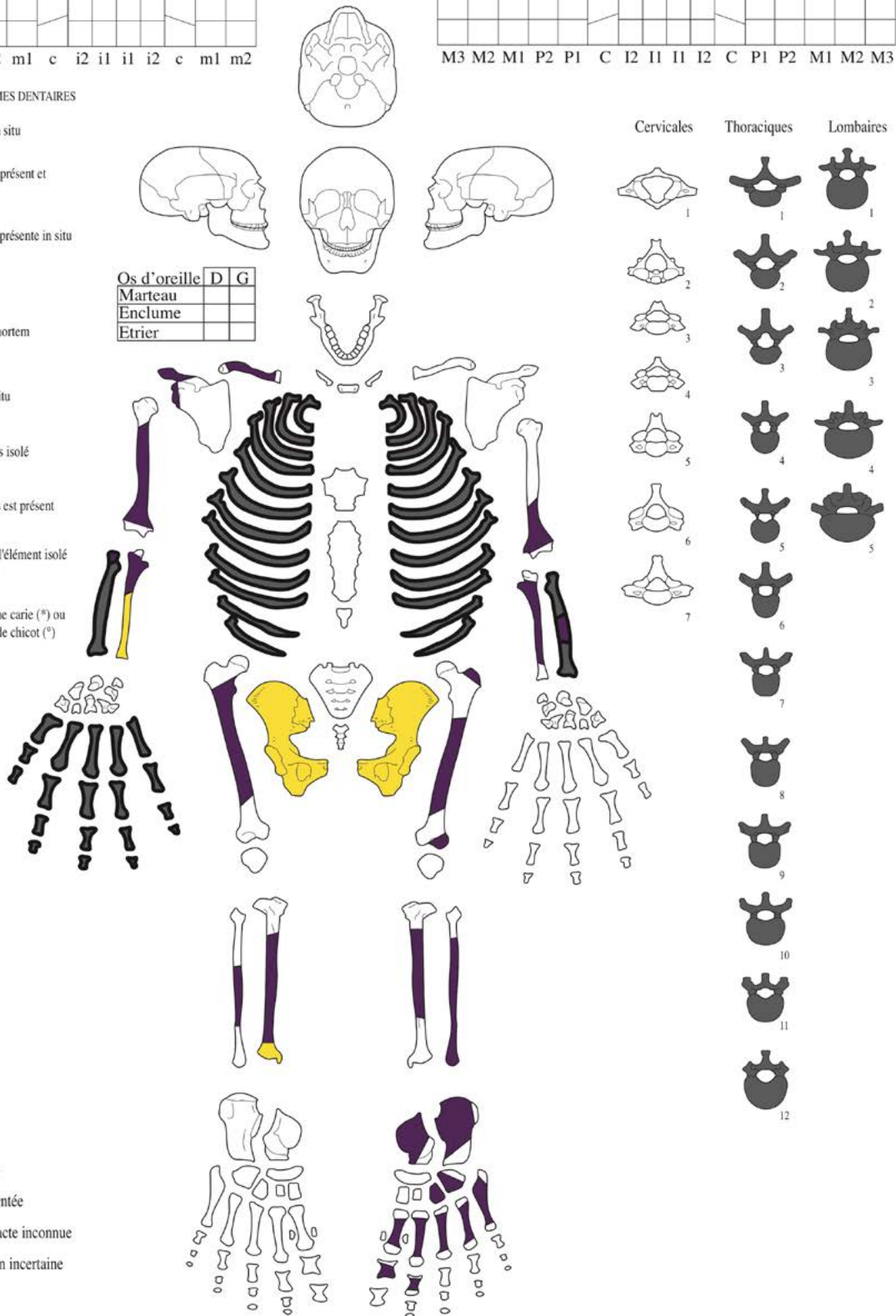
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 20 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T3.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 21 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T3. Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T3A

Figures 22, 23 et 24

Fouilles : ARIA SA (25.06.2001 – 02.07.2001 / 23.07.2001 – 09.09.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (au moins 12 à 20 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : La Tène D1 / La Tène D2 (période augustéenne ?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T3 se situe dans la bordure Sud du secteur fouillé par ARIA SA. Il s'agit d'une inhumation en fosse simple, de forme oblongue (d'une longueur maximale d'environ 2.5 mètres, pour une largeur maximale de 0.8 mètre et une profondeur observée de 0.9 mètre). D'après les observations effectuées sur le terrain, l'individu occupant la sépulture reposait originellement dans un cercueil en bois (affichant une longueur de 2.05 mètres et une largeur de 0.5 mètre). Lors des opérations de terrain, la partie supérieure gauche de l'individu occupant cette tombe a été arrachée par la pelle mécanique. Les ossements ainsi perturbés, principalement des restes crâniens, des dents, des vertèbres supérieures et des fragments de scapula gauche, ont été récoltés dans les déblais du creusement et réunis en un lot osseux dénommé BL01-T3A. Toutefois, l'étude anthropologique de celui-ci révèle qu'il s'agit des ossements d'au moins deux individus. Ce constat est appuyé par la présence à double des dents suivantes : canine inférieure gauche, deuxième incisive inférieure gauche et la deuxième molaire inférieure droite. De fait, bien qu'il semble probable que ces ossements proviennent tous du même individu (à l'exception des dents à double), l'absence de lien formel entre ces ossements et l'individu de BL01-T3 nous contraint à les traiter comme un lot osseux distinct dans la présente étude.

Position d'inhumation : Les ossements constituant le lot BL01-T3A ayant tous été retrouvés en position secondaire, la position d'inhumation originelle n'est pas connue avec certitude. En considérant toutefois leur appartenance probable à l'individu de BL01-T3, il est alors possible de dire que l'individu a été enterré en décubitus dorsal selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest. Au moment de sa découverte, le membre supérieur droit reposait parallèlement au corps avec une légère flexion au niveau du coude. De fait, il est à supposer que la main droite, bien qu'absente au moment de la découverte, devait reposer sur l'os coxal droit. Le membre supérieur gauche pour sa part, gisait latéralement par rapport à l'os coxal gauche. Les membres inférieurs étaient en extension.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de ce lot osseux ne permet pas de se prononcer sur son identité biologique. L'absence des os coxaux combinée à la

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 3A

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

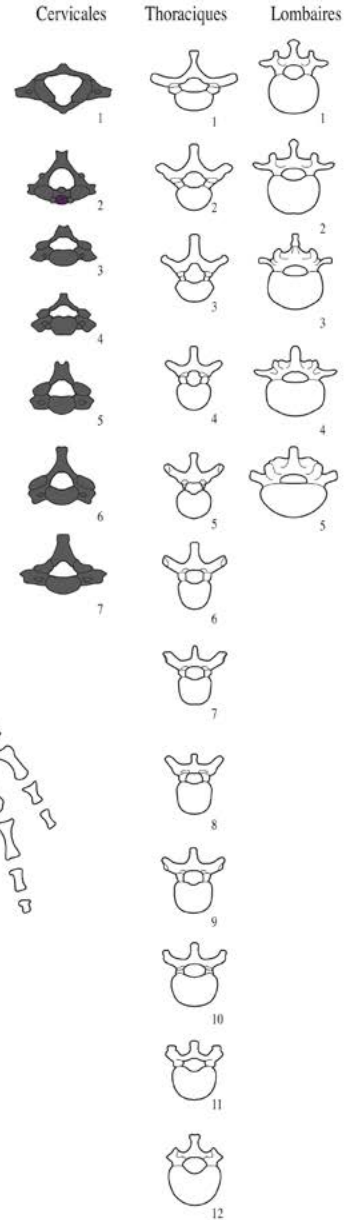
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | L | L | L |
| L | I | I | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | I | I |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Elément présent in situ
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0** La racine est seule présente in situ
- ⊗** Agénésie dentaire
- X** Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ①** Germe présent in situ
- Ⓛ** Germe présent mais isolé
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / °** La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

!

Éléments du squelette présents à double :

- Canine inférieure gauche
- 2ème incisive inférieure gauche
- 2ème molaire inférieure droite

Figure 22 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-T3A.
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 3

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | L | L | L |
| L | I | I | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | I | I |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

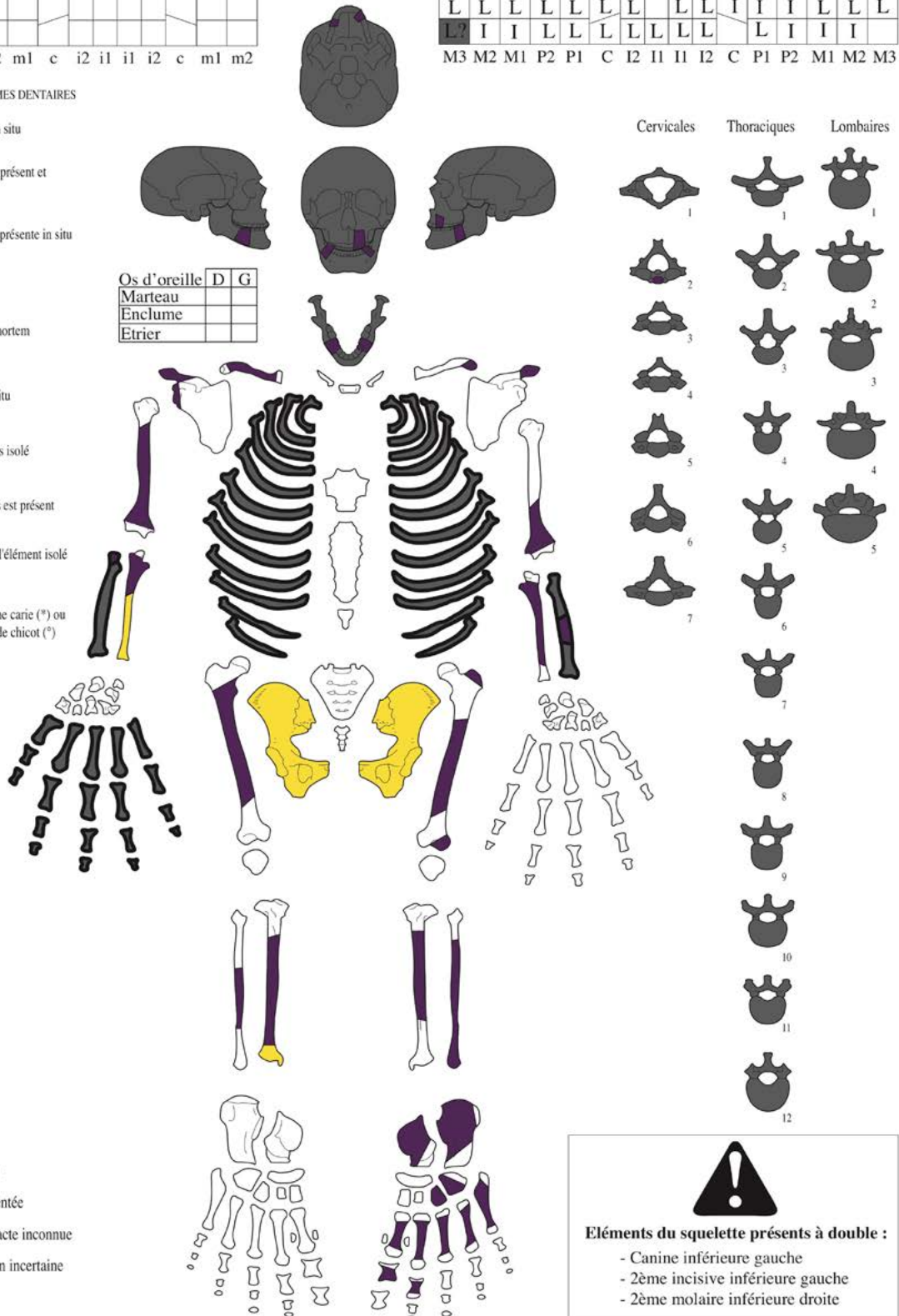


Figure 23 : Fiche de conservation combinant le sujet de BL01-T3 et le lot osseux BL01-T3A.

Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 24 : Photographie de laboratoire du lot osseux BL01-T3A.

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

forte fragmentation du crâne et des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic de l'âge-au-décès. Le seul indice étant la maturation dentaire quasi complète. Cependant, les dents ne pouvant être attribuées avec certitude à cet individu, cet indice est d'une portée très limitée.

Attribution chronologique : La Tène D1 / La Tène D2, (voire même période augustéenne ?), par comparaison avec d'autres sépultures valaisannes du même type, étudiées et datées.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mottet et Mariéthoz 2002 ; Scheuer *et al.* 2009.

BL01-T4

Figures 25, 26 et 27

Fouilles : ARIA SA (25.06.2001 – 02.07.2001 / 23.07.2001 – 09.09.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 12 à 15 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : La Tène D2a (période augustéenne ?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T4 se situe dans la bordure Sud du secteur fouillé par ARIA SA. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme oblongue (d'une longueur maximale de 2.45 mètres, pour une largeur maximale de 0.75 mètre et une profondeur observée de 1.2 mètres). Un contenant de type cercueil en bois a pu être mis en évidence lors de la fouille. Il mesure environ 2.15 mètres en longueur pour 0.5 mètre en largeur. Par ailleurs, mentionnons également que cette tombe est scindée en son centre par une tranchée perpendiculaire à son axe longitudinal.

Position d'inhumation : L'individu de la tombe BL01-T4 a été enterré en décubitus dorsal selon un axe Est-Ouest. Les mains ont probablement été perturbées par la tranchée recoupant la tombe en son milieu et il est impossible de restituer avec certitude leur position lors de l'inhumation (bien que la découverte de bagues et d'un bracelet de poignet placé latéralement par rapport à l'axe de l'individu laisse suggérer que les membres supérieurs reposaient parallèlement au corps). Les membres inférieurs étaient pour leur part en extension.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de cet individu ne permet pas de se prononcer sur son identité biologique. L'absence des os coxaux combinée à la forte fragmentation du crâne et des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic de l'âge-au-décès (si ce n'est que les ossements présentent une morphologie adulte).

L'unique indice de maturation est la dentition complète que présente l'individu, or l'évolution de celle-ci est très variable une fois passé le cap des 12 à 15 ans.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente des reliefs abrasés et poreux sur certains fragments crâniens, en face externe. L'état de conservation de l'individu ne permet cependant pas d'exclure une origine taphonomique de ces derniers. Par ailleurs, l'individu présente un protostylide de stade 7 sur l'une de ses troisièmes molaires. De même, l'on relèvera la présence d'une carie occlusale et d'une carie proximale sur la première molaire inférieure droite, ainsi que d'une carie proximale de la deuxième molaire inférieure gauche.

Mobilier : L'individu portait une paire d'anneaux de chevilles en bronze (objets n° BL01-T4-36 et 37). A la main droite, l'individu portait une bague coudée en argent ou en bronze (objet n° BL01-T4-38). Une bague double en argent ou en bronze a également été retrouvée avec l'individu (objet n° BL01-T4-39). Toutefois, sa position ne permet pas de savoir de quelle main elle provient. Au poignet droit, l'individu portait un bracelet en argent (objet n° BL01-T4-40). Finalement, une fibule en bronze, de type « *Schlüsselfidel* » (schéma La Tène D2a) a été retrouvée au niveau de l'épaule droite (objet n° BL01-T4-41), tandis qu'un vase à pied complet reposait à l'arrière-gauche du crâne de l'individu (objet n° BL01-T4-42).

Attribution chronologique : La fibule découverte dans la sépulture permet d'avancer une attribution chronologique à La Tène D2a. Toutefois, par comparaison avec d'autres sépultures valaisannes de même type, étudiées et datées, il semble prudent d'étendre la fourchette chronologique à l'entièreté de La Tène D2 (voire même jusqu'à la période augustéenne ?).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schwartz 1995 ; Hillson 1996, 2005 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mottet et Mariéthoz 2002 ; Scheuer *et al.* 2009.



Figure 25 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T4.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 4

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L |
| L | L | L* | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | I | I* | L |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ⊙ Germe présent in situ
- ⊕ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / ° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

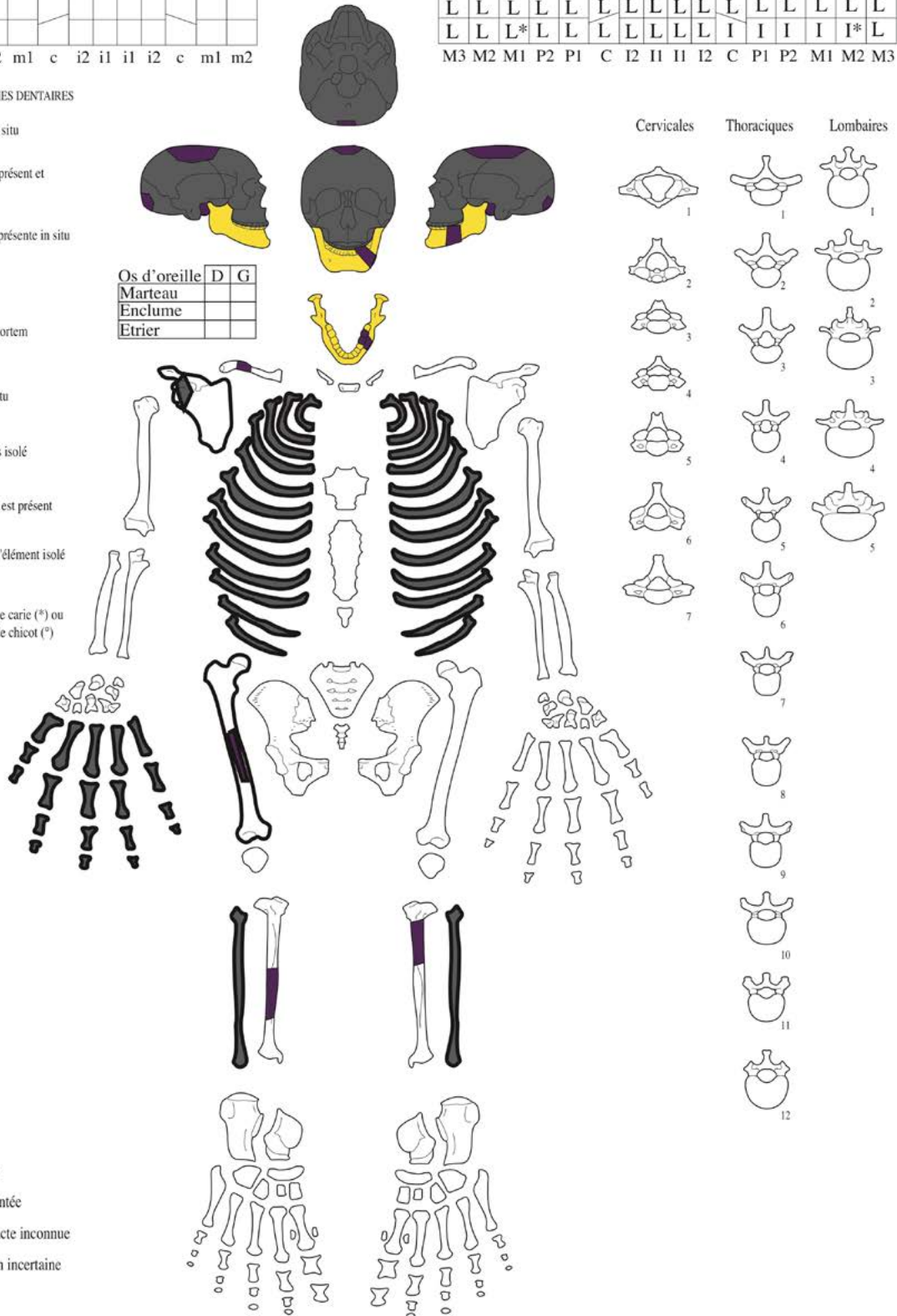


Figure 26 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T4.
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

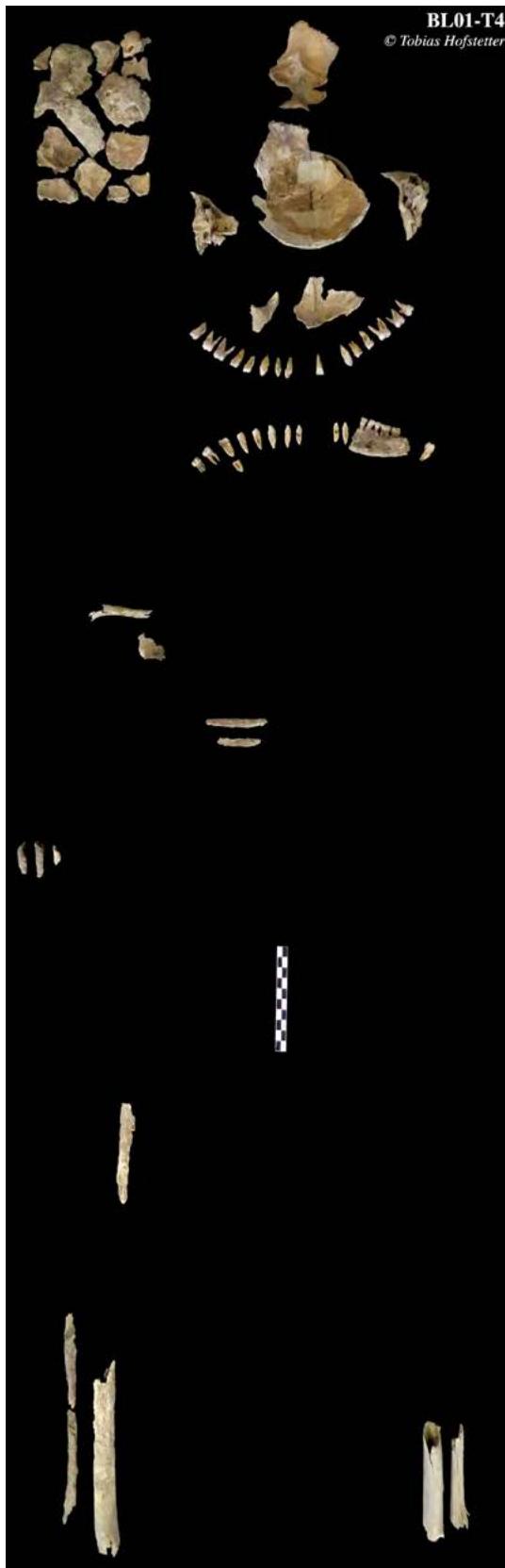


Figure 27 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T4.

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T6

Figures 28, 29 et 30

Fouilles : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 18 à 25 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : Epoque La Tène (?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T6 se situe dans la partie Nord-Est du secteur fouillé par Archeodunum SA en 2001 (Zone C). Cette tombe est recoupée par deux tranchées de canalisations modernes (notamment au niveau de la tête du défunt). Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle (niveau d'apparition et de fond en altitude absolue : 1283.75 mètres / 1282.90 mètres) de forme rectangulaire (d'une longueur de plus de 2.2 mètres, pour une largeur maximale de 0.78 mètre et une profondeur maximale de plus de 0.85 mètre), présentant vraisemblablement un arrondissement au niveau de la tête de l'individu. Deux pierres disposées latéralement par rapport aux fémurs de l'individu servaient probablement à caler un cercueil en bois de type monoxyle. En effet, plusieurs indices laissent supposer la présence d'un tel type de contenant ; notamment le déplacement de certains os en dehors du volume corporel initial, le profil globalement concave de la tombe (visible également sur le squelette au niveau de la ceinture scapulaire) ainsi que la situation des pierres de calages. Par ailleurs, les disjonctions visibles entre la fibula et le tibia droit, de même qu'entre l'extrémité distale du tibia et du pied droit semblent également indiquer un phénomène de décomposition en espace vide.

Position d'inhumation : L'individu de la tombe BL01-T6 est enterré en décubitus dorsal, selon un axe Est-Ouest. Le membre supérieur gauche apparaît finement fléchi avec la main gauche reposant sur l'os coxal gauche. Pour sa part, le membre supérieur droit est allongé le long du corps. Dans les deux cas, les ossements de l'avant-bras apparaissent en face postérieure. Les membres inférieurs reposent à plat en extension.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de cet individu ne permet pas de se prononcer sur son identité biologique. La fragmentation des os coxaux, du crâne et des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic fiable de l'âge-audécès (si ce n'est que les ossements présentent une morphologie adulte). Toutefois, l'état de fusion osseuse du squelette, lisible sur l'extrémité distale des humérus, sur les épiphyses proximales et distales du premier métacarpien ainsi que sur les épiphyses proximales des



Figure 28 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T6.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 6

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

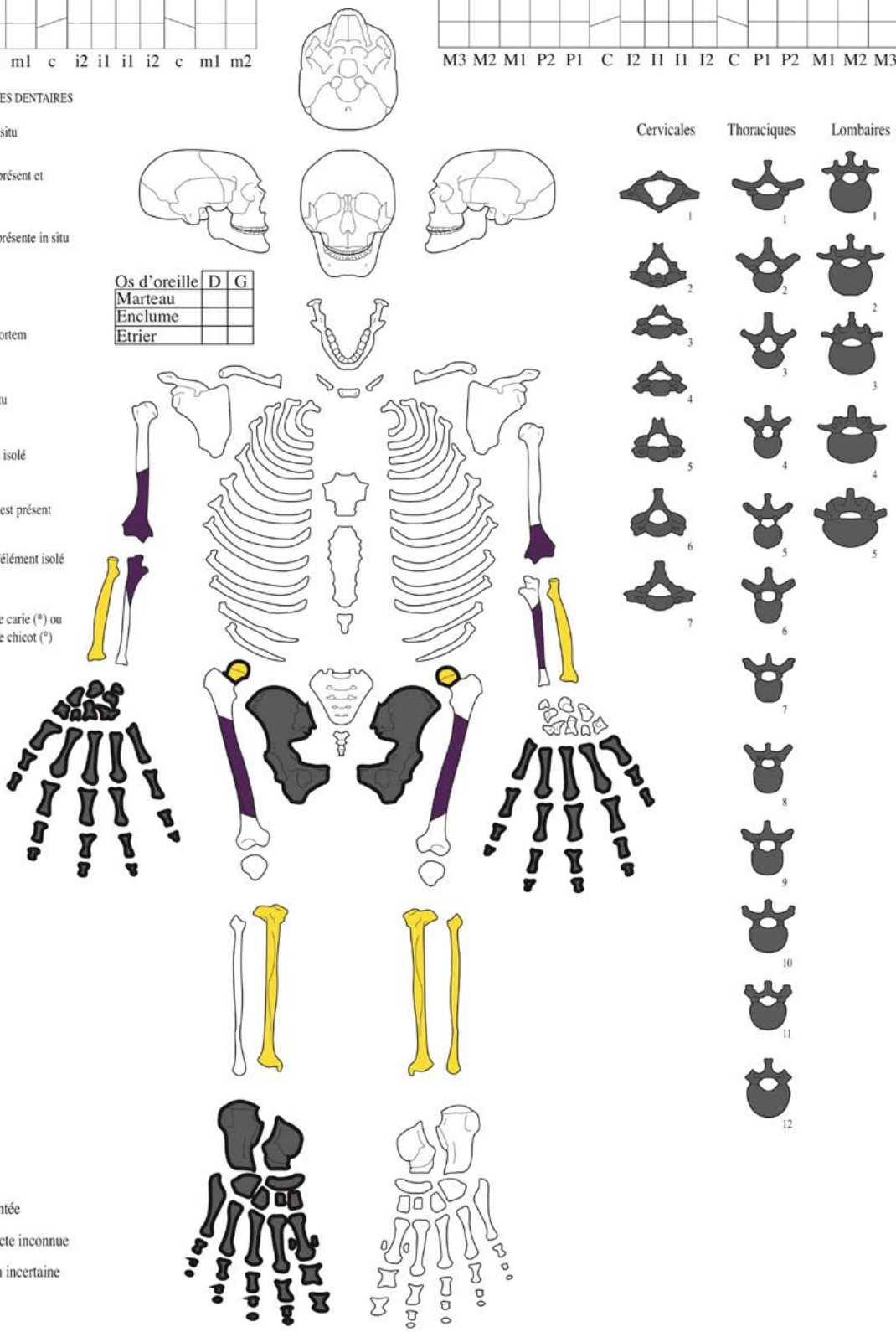
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */? La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (?)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 29 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T6.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



phalanges proximales, indique un âge minimal de 18 à 25 ans.

Attribution chronologique : Une attribution chronologique à l'époque La Tène peut être avancée pour cette sépulture, en considération notamment de son orientation, de son architecture et de la proximité de sépultures semblables datées de cette même période.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Scheuer *et al.* 2009.

Figure 30 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T6.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T7

Figures 31, 32 et 33

Fouilles : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)**Identité biologique** : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 20 à 25 ans) / Sexe : indéterminé à tendance masculine / Stature : non-déterminable**Datation** : Epoque La Tène (?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T7 se situe dans la partie Nord-Est du secteur fouillé par Archeodunum SA en 2001 (Zone C). Cette tombe a été légèrement recoupée à son extrémité Ouest lors de l'ouverture du secteur par la pelle mécanique. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle (niveau d'apparition et de fond en altitude absolue : 1283.7 mètres / 1282.87 mètres) de forme rectangulaire (d'une longueur de plus de 2.2 mètres, pour une largeur maximale de 0.7 mètre et une profondeur maximale de plus de 0.83 mètre), arrondie vers la tête de l'individu. Un faisceau d'indices permet d'envisager la présence d'un cercueil en bois de type monoxyle. Des disjonctions articulaires ont été constatées sur le squelette, aussi bien labiles que persistantes, au niveau du crâne et de la mandibule, de même qu'entre le radius et l'ulna droits ainsi qu'au niveau du poignet droit (attestant une décomposition en espace vide). Par ailleurs, une couche de limon brun fort gras a été remarquée autour de l'individu. Lorsque l'on observe cette dernière en coupe, la couche archéologique recouvrant la tombe présente un profil en « demi-cercle », qui correspondrait au négatif du contenant. Une couche de remplissage tapisse le fond de la tombe, celle-ci aurait pu servir à caler le contenant. Par ailleurs, on constate une différence d'élévation entre l'extrémité proximale du membre supérieur gauche et la ceinture scapulaire. De même, on relève la présence de taches brunes sur le squelette, qui pourraient être issues de la décomposition du couvercle de ce dernier. Celle-ci a également provoqué la chute des grosses pierres servant à caler le couvercle et recouvrant la sépulture.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Est-Ouest. Le membre supérieur droit est légèrement fléchi, tandis que le gauche est en extension. Les membres inférieurs sont pour leur part également légèrement fléchis.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès n'ont

pas pu être effectuées sur le coxal pour cet individu, ce dernier étant trop fragmenté. De même, la fragmentation des os longs rend impossible le calcul de la stature. Il a néanmoins été possible de réaliser une estimation du sexe à partir de l'observation des traits crâniens par la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Il en résulte que l'individu présente une morphologie indéterminée à tendance masculine. Celle-ci doit toutefois être considérée avec prudence du fait de la forte fragmentation du crâne. Concernant l'âge, l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, rend l'établissement d'un diagnostic fiable de l'âge-au-décès ardu (si ce n'est de relever que les ossements présentent une morphologie adulte). En effet, pour cet individu, l'état de fusion osseuse du squelette n'est lisible que sur l'extrémité acromiale de la clavicule gauche, les corps vertébraux et les têtes costales indiquant un âge d'au moins 20 à 25 ans. Si l'on considère en parallèle (avec tous les biais que cette manière de faire implique...) la faible usure dentaire, l'on peut alors qualifier l'individu de jeune adulte.

Variations anatomiques et pathologies : Cet individu présente de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire principalement sur les canines et les incisives. En outre, l'individu montre également des caries proximales de la deuxième prémolaire supérieure droite et à la jonction entre l'émail et le ciment, au niveau de la canine inférieure gauche. Par ailleurs, plusieurs variations non métriques peuvent être mises en évidence sur son squelette, dont la suture métopique persistante et la présence d'un tubercule sur la première incisive supérieure gauche. Cependant, l'attribution correcte de cette dent en particulier à l'individu pose problème, car elle est présente à double...

Attribution chronologique : Une attribution chronologique à l'époque La Tène peut être avancée pour cette sépulture, en considération notamment de son orientation, de son architecture et de la proximité de sépultures semblables datées de cette même période

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Hillson 1996, 2005 ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Boulet *et al.* 2008 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Nelson et Ash 2010 ; Couly et Gitton 2012.



Figure 31 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T7.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 7

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

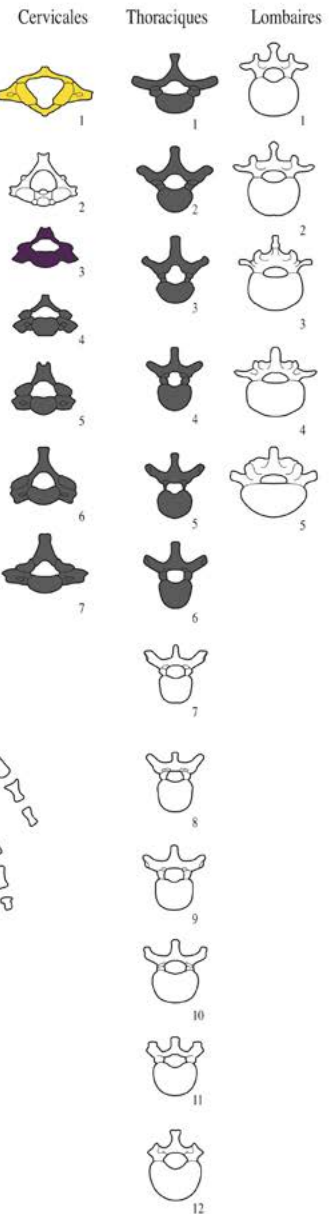
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | I | L | L* | I | L | L | L | L | L | L | I* | I | I | I | L |
| L | I | I | I | I | I | L | L | L | L | I* | I | I | I | I | L |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / ° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine



Elément du squelette présent à double :
- 1ère incisive supérieure gauche

Figure 32 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T7.
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 33 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T7.

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T8

Figures 34, 35 et 36

Fouilles : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (morphologie adulte) / Sexe : indéterminé à tendance masculine / Stature : non-déterminable

Datation : Epoque La Tène (?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T8 se situe dans la partie Nord-Est du secteur fouillé par Archeodunum SA en 2001 (Zone C). Cette tombe a été recoupée en son milieu par une tranchée de canalisation moderne perpendiculaire à son axe longitudinal. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle (niveau d'apparition et de fond en altitude absolue : 1284.13 mètres / 1283.18 mètres) de forme rectangulaire (d'une longueur de 2.6 mètres, pour une largeur maximale de 0.9 mètre et une profondeur maximale de 0.9 mètre), présentant un entourage de pierres et un potentiel marquage en surface. En outre, plusieurs indices laissent présumer de la présence d'un contenant : notamment la disjonction entre le crâne et la mandibule (attestant d'une décomposition en espace vide) ainsi que la mise en évidence d'une mince couche de limon (4 centimètres d'épaisseur) de couleur gris-bleu aux abords du squelette et sous celui-ci (qui résulterait de la décomposition d'un contenant de type coffrage de bois à fond plat). L'hypothèse d'un tel contenant semble confortée par la découverte de petites pierres disposées de chant sur le pourtour de la tombe, servant probablement de calage et autour desquelles s'articule l'entourage de pierres à proprement parler. Parmi celles-ci, le crâne de l'individu de la tombe BL01-T9 (BL01-RT8) a été découvert ; installé dans le prolongement de l'axe général de l'individu de BL01-T8. Par ailleurs, au niveau de la tête de l'individu de BL01-T8 a été retrouvée une potentielle pierre de couverture, et au-dessus de la fosse tombale elle-même, a été observée une tache de limon brun correspondant au remplissage d'une structure en creux suivant l'alignement de la tombe BL01-T8. Le fond de celle-ci était tapissé de pierres de calages laissant présupposer de l'existence d'un support pour un marquage au sol de la tombe. Néanmoins, le lien entre cet aménagement et la tombe n'est pas avéré et il se pourrait qu'il appartienne à une phase d'occupation plus récente du site.

Position d'inhumation : Pour autant qu'on puisse en juger, l'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Est-Ouest. La position des membres supérieurs n'est pas déterminable car ils ont été emportés par la tranchée de canalisation moderne. Les membres inférieurs sont, pour leur part, en extension.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès n'ont pas pu être effectuées sur le coxal pour cet individu, ce dernier étant trop morcelé. De même, la fragmentation



Figure 34 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T8.
*Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)*

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 8

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

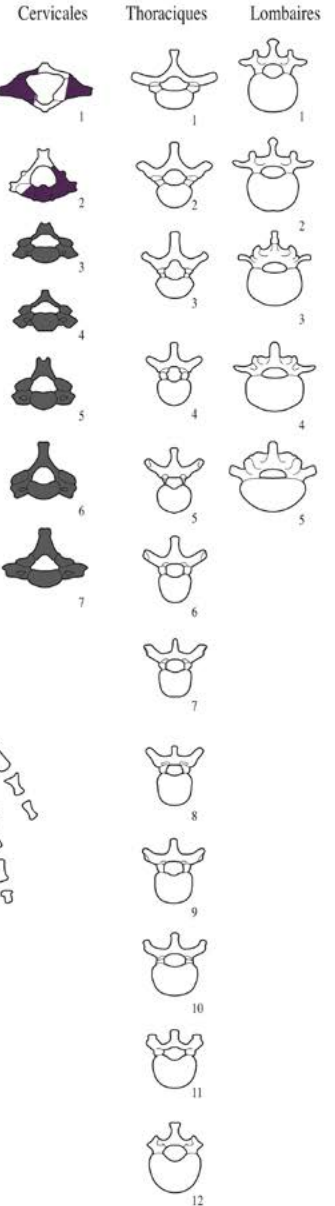
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | L | L | | | L | L | | | | L | | | | | L |
| | L | I | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | I | L | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Elément présent in situ
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0** La racine est seule présente in situ
- ⊗** Agénésie dentaire
- X** Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- Ⓢ** Germe présent in situ
- Ⓣ** Germe présent mais isolé
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */°** La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Étrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

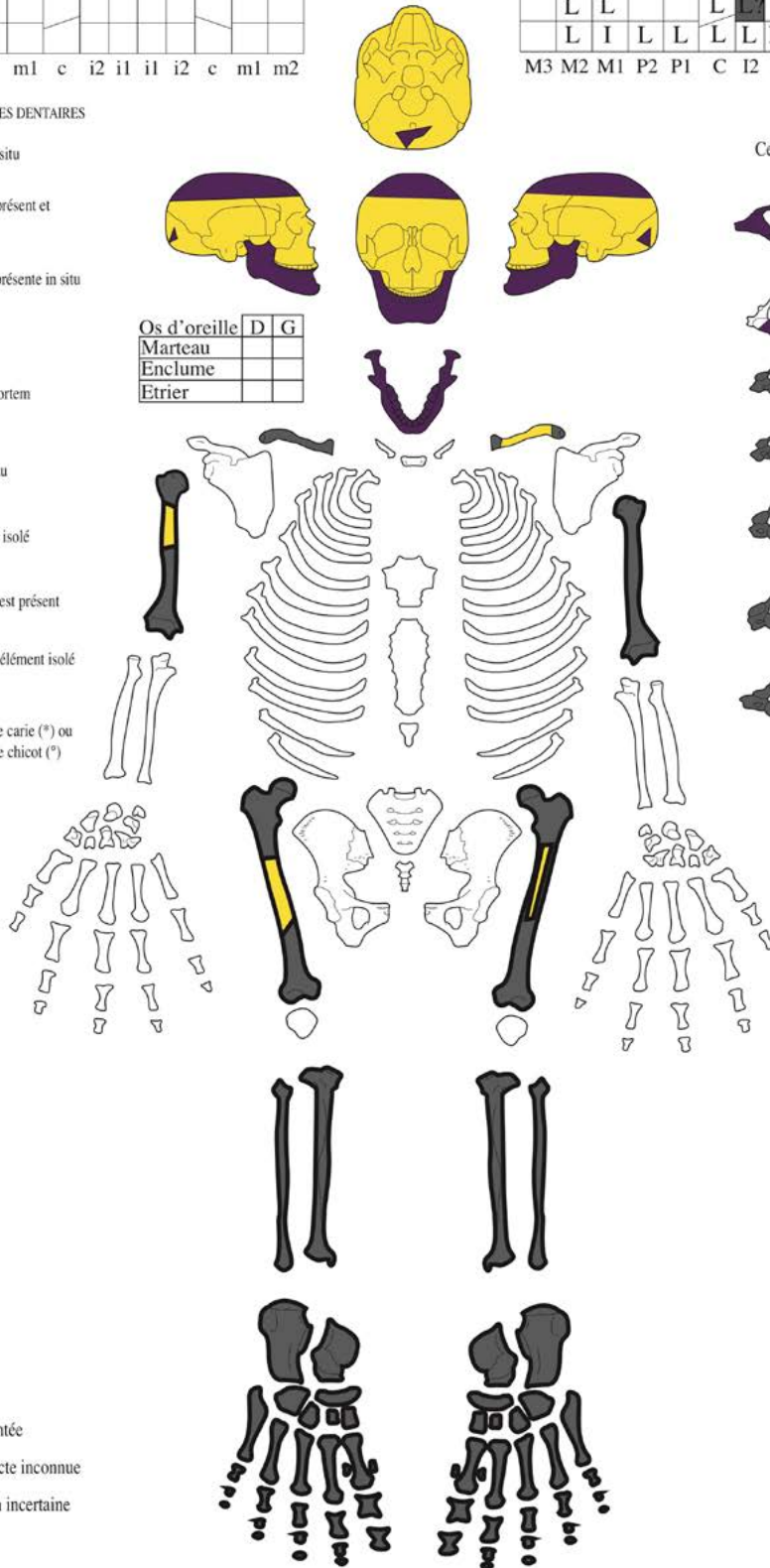


Figure 35 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T8.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

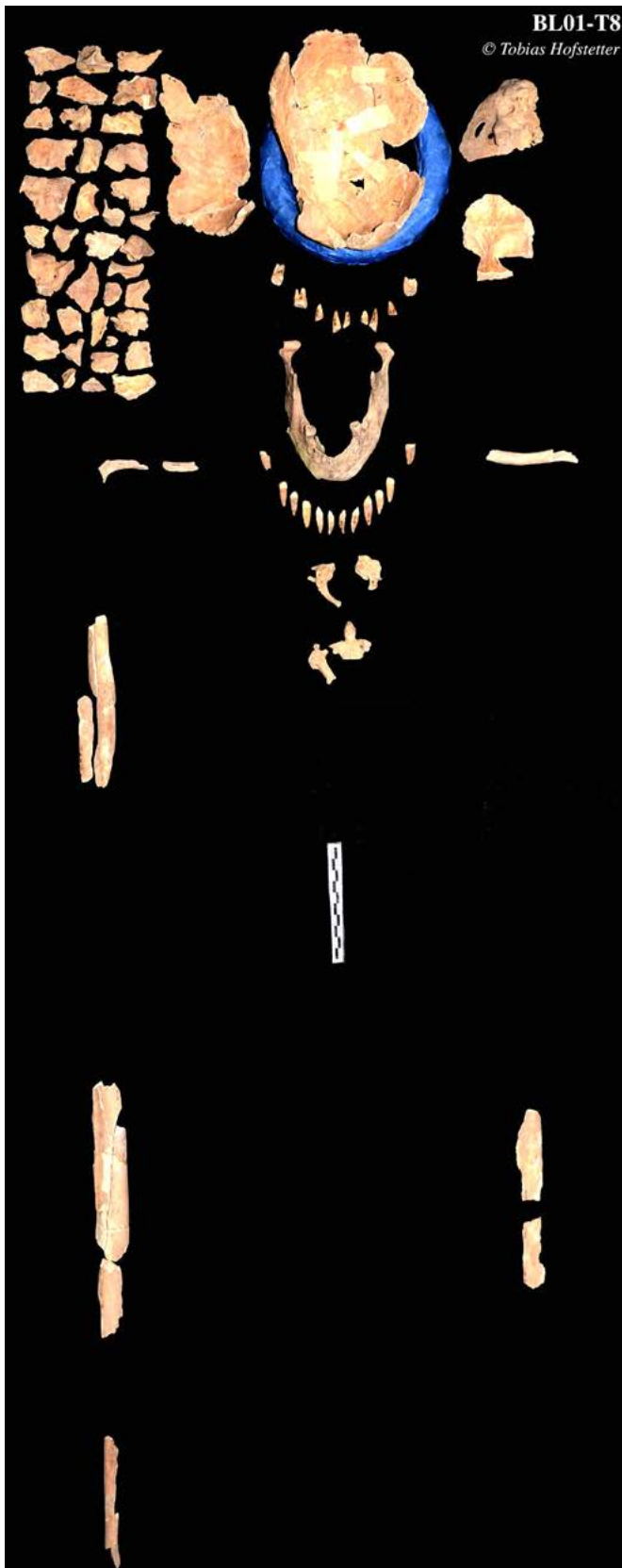


Figure 36 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T8.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

des os longs rend impossible le calcul de la stature. Il a néanmoins été possible de procéder à une estimation du sexe à partir de l'observation des traits crâniens par la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Il en résulte que l'individu présente une morphologie indéterminée à tendance masculine. Celle-ci doit toutefois être considérée avec prudence du fait de la forte fragmentation du crâne. Concernant l'âge, l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique rend impossible l'établissement d'un diagnostic fiable de l'âge-au-décès (si ce n'est que les ossements présentent une morphologie d'adulte). En effet, les seules pistes observables sont une usure dentaire très prononcée et la présence de formations ostéophytiques de type arthritiques sur les vertèbres cervicales. Or l'évolution de ces deux facteurs étant fort variable d'un individu à un autre, elle ne permet pas d'attribution plus précise que vraisemblablement adulte.

Variations anatomiques et pathologies :

Cet individu présente des porosités sur la face interne du crâne, assimilables à des variations non métriques du type « villosités arachnoïdiennes » (ou « granulation de Pacchioni »). En outre, on relèvera également l'usure prononcée de la dentition de cet individu.

Attribution chronologique :

Une attribution chronologique à l'époque La Tène peut être avancée pour cette sépulture, en considération notamment de son orientation, de son architecture et de la proximité de sépultures semblables datées de cette même période. En outre, la chronologie relative indique qu'elle est postérieure à la sépulture BL01-T9 (BL01-RT8).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; El-Najjar 1977 ; Schwartz 1995 ; Crubézy *et al.* 1999 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Nelson et Ash 2010 ; Beauthier 2011 ; Barnes 2012 ; Martini *et al.* 2015 ; Quatrehomme 2015.

BL01-T9 (BL01-RT8)

Figures 37, 38 et 39

Fouilles : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (morphologie adulte) / Sexe : indéterminé à faible tendance masculine / Stature : non-déterminable

Datation : Epoque La Tène (?)

Caractéristiques : La tombe BL01-T9 (BL01-RT8) se situe dans la partie Nord-Est du secteur fouillé par Archeodunum SA en 2001 (Zone C). Cette tombe a été totalement perturbée par l'implantation postérieure de la tombe BL01-T8. En effet, seuls quelques rares ossements appartenant à l'individu inhumé dans la tombe BL01-T9 (BL01-RT8) ont été découverts, tous en position secondaire (notamment dans le remplissage et l'entourage de pierres de la tombe BL01-T8). Au niveau de la structure, il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle (niveau d'apparition et de fond en altitude absolue : 1284.05 mètres / 1283.32 mètres) de forme indéterminée (d'une longueur approximative de 2.5 mètres, pour une largeur maximale inconnue et une profondeur maximale de plus de 0.7 mètre). La présence d'un gros bloc rocheux, découvert au Nord de cette tombe, qui fut également légèrement déplacé lors du creusement de la tombe BL01-T8, laisse supposer

qu'elle devait abriter un contenant couvert entre autres par ce bloc.

Position d'inhumation : Les ossements du sujet de la tombe ayant tous été retrouvés en position secondaire, il est impossible d'établir sa position d'inhumation. L'axe de la tombe suit pour sa part une orientation Est-Ouest, mais l'on ne peut toutefois restituer l'orientation du défunt.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès n'ont pas pu être effectuées sur l'os coxal pour cet individu, ce dernier étant trop morcelé. De même, la fragmentation des os longs rend impossible le calcul de la stature. Il a néanmoins été possible de réaliser une estimation du sexe à partir de l'observation des traits crâniens par la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970) ; il en résulte que l'individu présente une morphologie indéterminée à très faible tendance masculine. Celle-ci doit toutefois être considérée avec prudence, du fait de la forte fragmentation du crâne. Concernant l'âge, l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, rend impossible l'établissement d'un diagnostic fiable de l'âge-au-décès (si ce n'est que les os présentent une



Figure 37 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T9 (BL01-RT8).

Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA), retravaillée par Tobias Hofstetter

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 9 (RT8)

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L | I | L | I | I | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L |
| I | I | I | I | I | L | L | L | L | O | L | I | I | I | I | I |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */? La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (?)

| | | | |
|--------------|--|---|---|
| Os d'oreille | | D | G |
| Marteau | | | |
| Enclume | | | |
| Étrier | | | |

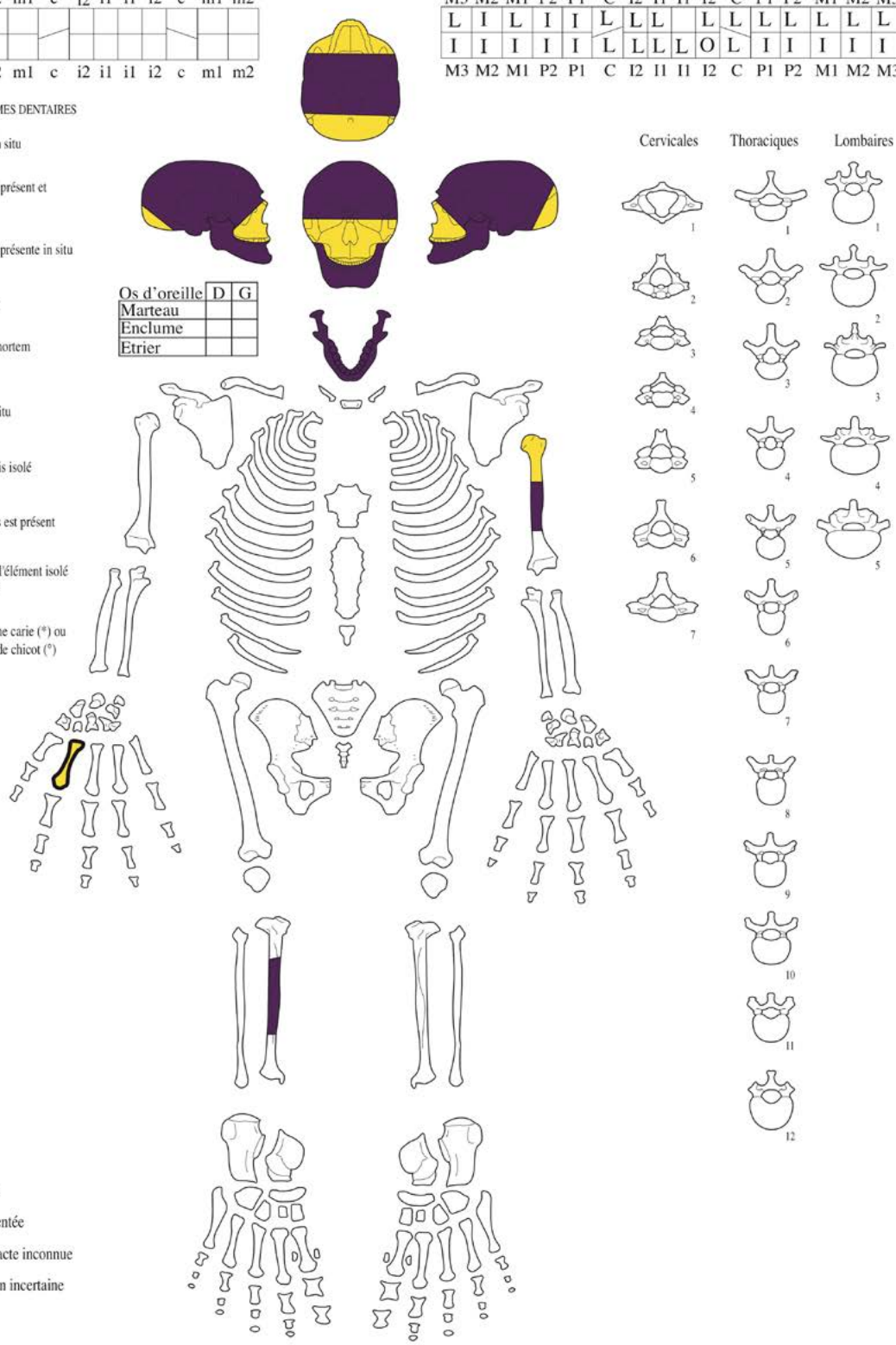


Figure 38 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T9 (BL01-RT8).
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 39 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T9 (BL01-RT8).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

morphologie adulte). En effet, la seule piste observable est une maturation dentaire complète couplée à une usure dentaire très prononcée. Or l'évolution de ces deux facteurs étant fort variable d'un individu à un autre, elle ne permet pas d'attribution plus précise que vraisemblablement adulte.

Variations anatomiques et pathologies :

L'individu présente des porosités de petites dimensions (environ ½ millimètre de diamètre) sur la face interne du crâne, suivant l'axe défini par la suture coronale et potentiellement assimilables à une variation non métrique de type « villosités arachnoïdiennes » (ou « granulation de Pacchioni »). Par ailleurs, cet individu arbore également une suture métopique persistante.

Attribution chronologique :

Une attribution chronologique à l'époque La Tène peut être avancée pour cette sépulture, en raison notamment de son orientation, de son architecture et de la proximité de sépultures semblables datées de cette même période. Par ailleurs, la chronologie relative permet de dire qu'elle est antérieure à la tombe BL01-T8.

Sources :

Etude anthropologique par l'auteur ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; El-Najjar 1977 ; Schwartz 1995 ; Crubézy *et al.* 1999 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Boulet *et al.* 2008 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Beauthier 2011 ; Barnes 2012 ; Couly et Gitton 2012 ; Martini *et al.* 2015 ; Quatrehomme 2015.

BL01-T13*Figures 40, 41 et 42***Fouilles** : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)**Identité biologique** : Âge : adulte / Sexe : indéterminé à tendance masculine / Stature : non-déterminable**Datation** : La Tène C2 / La Tène D1

Caractéristiques : La tombe BL01-T13 se situe dans la partie Sud-Ouest du secteur fouillé par Archeodunum SA en 2001 (Zone A/B). Cette tombe a été partiellement recoupée par la mise en place de la tombe BL01-T14 (approximativement jusqu'au tiers inférieur, ce qui se traduit sur le sujet de la tombe par une perturbation importante des membres inférieurs ainsi que de certaines zones du squelette axial (ces ossements perturbés ont été réunis sous les dénominations BL01-RT13 et BL01-T13/T14). Les indices archéothanatologiques permettent de dire que l'individu de la tombe BL01-T13 devait être réduit à l'état de squelette au moment de son recoupement par BL01-T14. En effet, les membres inférieurs de l'individu ainsi que son sacrum ont été fortement déplacés sans pour autant modifier la position du coxal gauche, alors même que la liaison sacro-iliaque est l'une des plus résistantes du corps humain. De même, on observe des déplacements au niveau des côtes ainsi que des vertèbres thoraciques et cervicales. Ceci s'explique par la relative rapidité avec laquelle est survenu ce recoupement, qui a apparemment permis le maintien d'un espace vide dans le cercueil en décomposition (les pierres de couverture n'ayant pas encore eu le temps de s'effondrer à travers le couvercle), garantissant donc un accès jusqu'au niveau du cou de l'individu. Il en découle que cette sépulture a vraisemblablement été pillée lors du creusement de la tombe BL01-T14. Un certain nombre d'observations viennent supporter cette hypothèse ; notamment le fait qu'uniquement le crâne, le membre supérieur droit et le coxal gauche soient encore en place. Parallèlement, une partie des ossements perturbés ont été déposés dans la fosse de la tombe BL01-T14 (ces restes osseux ont été groupés sous la dénomination BL01-RT14). Structurellement, il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle (niveau d'apparition et de fond en altitude absolue : 1285.06 mètres / 1284.63 mètres) de forme rectangulaire (d'une longueur de 2.40 mètres, pour une largeur maximale de 1 mètre et une profondeur maximale de plus de 0.43 mètre) arrondie vers la tête de l'individu. Plusieurs indices suggèrent la présence d'un contenant en bois de type cercueil monoxyle. En effet, les ossements en place sont situés dans un plan plus bas médialement que latéralement, trahissant la forme incurvée du fond du cercueil. Par ailleurs, apparaissent autour de la tombe, des traces de limon brun de consistance « grasse » qui pourraient être issues de la décomposition d'un cercueil en bois. La présence de pierres sur les bords de la fosse indique que la tombe disposait d'une probable couverture de pierres.

Position d'inhumation : Pour autant que l'on puisse en juger, l'individu semble reposer en décubitus dorsal, selon un axe Est-Ouest. Le membre supérieur droit semble être en extension, probablement le long du corps, tandis que le membre supérieur gauche et les membres inférieurs ont été perturbés par le recoupement et le pillage successif de la tombe lors du creusement de BL01-T14, ce qui rend la restitution de leur position d'origine impossible.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal gauche de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002), Bruzek *et al.* (1996) et de Schmitt (2001, 2005). Précisons d'emblée que les résultats ainsi obtenus restent largement tributaires de l'état de conservation du coxal en question. En effet, du fait de sa fragmentation partielle, un certain nombre de critères n'ont pas pu être observés. Concrètement, concernant le sexe, la diagnose demeure mitigée puisque par Bruzek (1991) l'on obtient un individu de sexe masculin tandis que par Bruzek *et al.* (1996) l'on obtient un individu de sexe indéterminé. L'état fragmentaire et les atteintes taphonomiques du crâne et de la mandibule ont rendu impossible l'établissement d'une diagnose sexuelle secondaire selon la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001, 2005), elle rend un individu adulte, sans précisions possibles sur la tranche d'âge. Ceci est à mettre sur le compte de la patine taphonomique que présente la surface auriculaire, rendant impossible une appréciation correcte de son relief. Le calcul de la stature est également impossible en l'absence d'os longs complets.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente des épaissements ainsi que des reliefs abrasés et poreux sur certains fragments crâniens, en face externe. L'état de conservation de l'individu ne permet cependant pas d'exclure une origine taphonomique de ces derniers. Au niveau de la dentition, l'individu présente une carie occlusale de la deuxième prémolaire supérieure droite ainsi qu'une éventuelle carie occlusale de la première molaire supérieure droite.

Mobilier : Deux fragments forts rouillés d'une fibule en fer à corde externe, présentant 4 à 6 spires, ont été retrouvés sous le crâne de l'individu (objet n° BL01-T13-9).

Attribution chronologique : La fibule découverte dans cette sépulture permet d'avancer une attribution chronologique allant de La Tène C2 à La Tène D1. De même, la perle en verre bleu retrouvée dans la sépulture BL01-T14 (objet n° BL01-8), mais appartenant vraisemblablement à l'individu de la BL01-T13, s'inscrit



Figure 40 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T13.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 13

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| I | L | L* | L* | | L | | | | | L | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- Ⓛ Germe présent in situ
- Ⓜ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

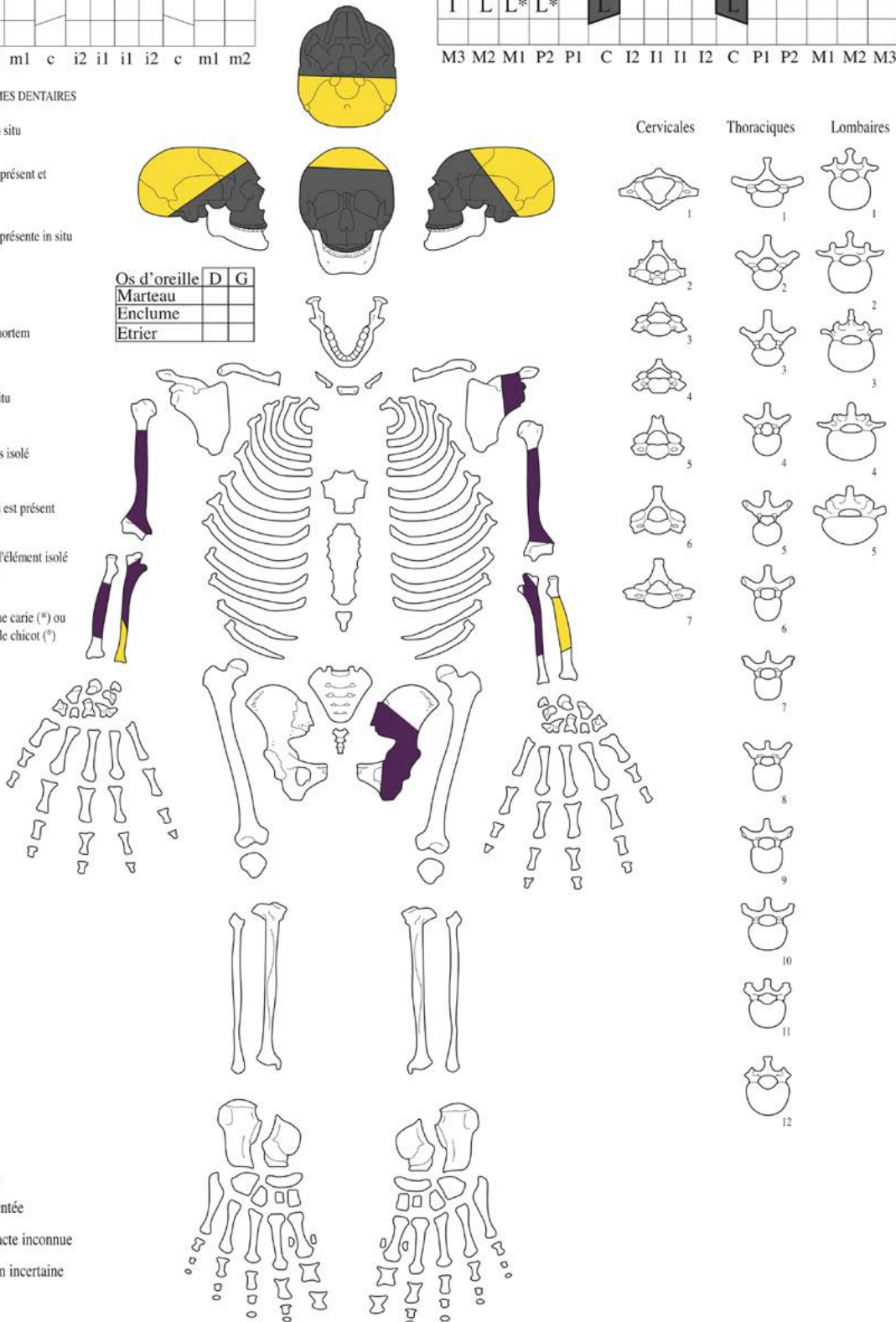


Figure 41 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T13.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



chronologiquement entre La Tène C et La Tène D. En outre, la chronologie relative nous apprend que cette sépulture est antérieure à BL01-T14, mais postérieure à ST12.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Schwartz 1995 ; Bruzek *et al.* 1996 ; Schmitt 2001, 2005 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Quatrehomme 2015.

Figure 42 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T13.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-RT13*Figures 43 et 44***Fouilles** : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)**Identité biologique** : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 18 à 20 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable**Datation** : La Tène C2 / La Tène D1 (?)

Caractéristiques : Le lot osseux BL01-RT13 correspond selon toute vraisemblance aux éléments osseux perturbés du sujet de BL01-T13, qui furent abandonnés dans la fosse tombale lors du recoupage de cette sépulture par BL01-T14. Il est composé d'une partie des membres inférieurs, de fragments de la colonne vertébrale et du sacrum, ainsi que de fragments costaux et d'une portion de la ceinture scapulaire gauche, de même que des clavicules gauche et droite, d'une fraction de l'os hyoïde et de quelques dents maxillaires.

Position d'inhumation : Ce lot osseux n'étant composé que de restes osseux perturbés, sa position d'inhumation n'est plus déterminable. Cependant, si l'on admet qu'il s'agit effectivement d'éléments osseux appartenant tous au sujet de BL01-T13, alors l'on sait qu'avant son remaniement partiel, l'individu reposait en décubitus dorsal suivant un axe Est-Ouest.

Déterminations anthropologiques : La conservation lacunaire de ce lot osseux ne permet pas de se prononcer de manière fiable sur son identité biologique. L'absence des os coxaux, du crâne, et la fragmentation du seul os long préservé (fémur) rendent impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic fiable de l'âge-au-décès (si ce n'est que les ossements présentent une morphologie adulte). En effet, pour cet individu, l'état de fusion osseuse du squelette est lisible uniquement sur la tête fémorale et les vertèbres cervicales, qui indiquent un âge minimal de 18 à 20 ans.

Attribution chronologique : La datation proposée pour la sépulture BL01-T13 reste donc probablement valable dans ce cas, à savoir : La Tène C2 / La Tène D1. Autrement dit, en terme de chronologie relative, le dépôt primaire de BL01-RT13 est antérieur à l'existence de la BL01-T14, et son remaniement se fait simultanément au creusement de la BL01-T14.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Scheuer *et al.* 2009.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : RT13

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | | | | | | | | | | | L | L |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Élément présent in situ
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0** La racine est seule présente in situ
- ⊗** Agénésie dentaire
- X** Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- Ⓢ** Germe présent in situ
- Ⓣ** Germe présent mais isolé
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */?** La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (*)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

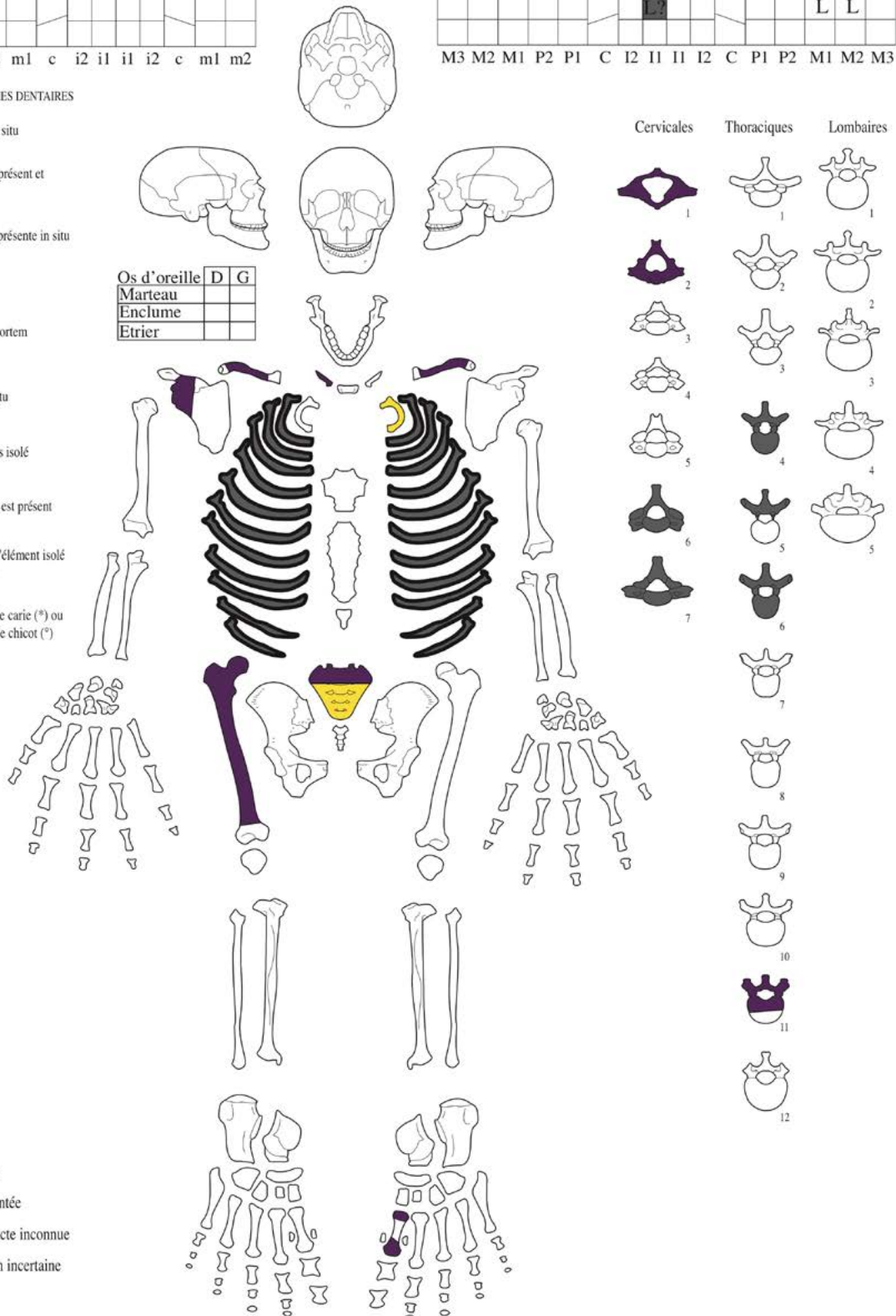


Figure 43 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-RT13.
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

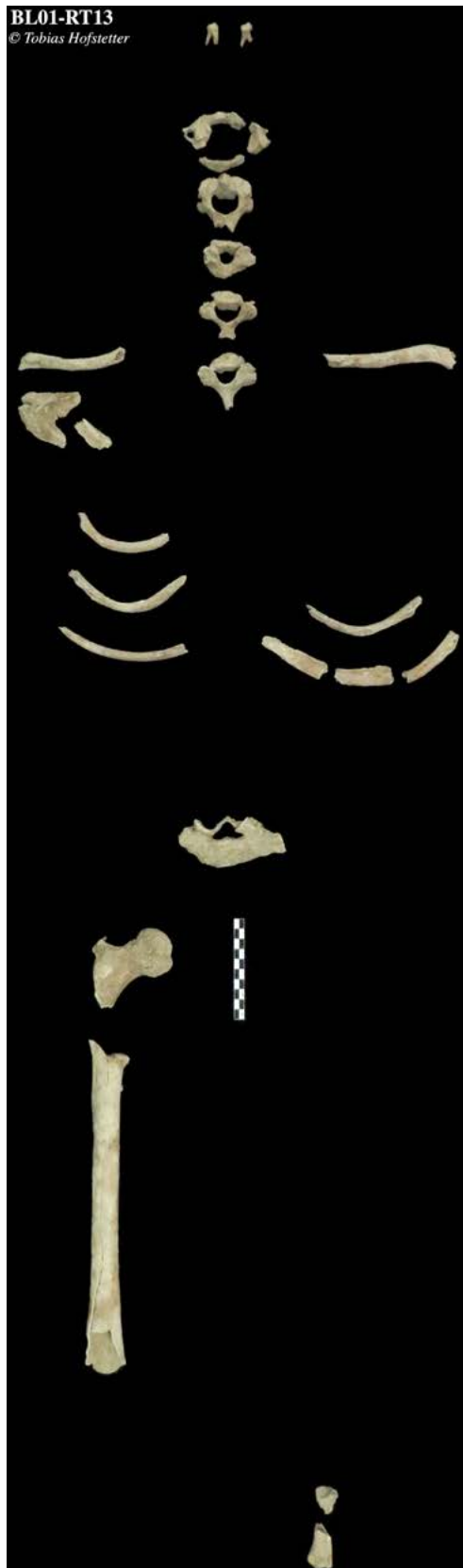


Figure 44 : Photographie de laboratoire du lot osseux BL01-RT13.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T13/T14

Figures 45 et 46

Fouilles : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)

Identité biologique : Âge : non-déterminable / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : La Tène C2 / La Tène D1 (?)

Caractéristiques : La provenance des maigres restes osseux composant le lot osseux BL01-T13/T14 (deux dents et fragments mandibulaires et un fragment de naviculaire gauche) est obscure. Comme le suggère leur dénomination, il s'agit vraisemblablement également d'une partie perturbée des restes de l'individu de la tombe BL01-T13, retrouvés non loin de la sépulture BL01-T14. Cette hypothèse est appuyée anthropologiquement par le fait que l'on n'observe pas de recoupements entre les éléments du squelette représentés dans les différents lots supposés composer l'individu de la tombe BL01-T13 dans son intégralité (à savoir : BL01-T13, BL01-RT13, BL01-T13/T14 et BL01-RT14), et que les différentes déterminations anthropologiques effectuées sur ces lots semblent correspondantes.

Position d'inhumation : Ce lot osseux n'étant composé que de restes osseux perturbés, sa position d'inhumation n'est plus déterminable. Cependant, si l'on admet qu'il s'agit effectivement d'éléments osseux appartenant tous au sujet de BL01-T13, alors l'on sait qu'avant son remaniement partiel, l'individu reposait en décubitus dorsal suivant un axe Est-Ouest.

Déterminations anthropologiques : La nature extrêmement lacunaire et fragmentée des restes osseux ne permet aucune détermination anthropologique.

Attribution chronologique : La datation avancée pour la tombe BL01-T13 reste donc probablement valable dans ce cas, à savoir : La Tène C2 à La Tène D1. Autrement dit, en terme de chronologie relative, le dépôt primaire de BL01-T13/T14 est antérieur à l'existence de la BL01-T14, et son remaniement se fait simultanément au creusement de la BL01-T14.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz et al. 2002 ; Scheuer et al. 2009.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Lot osseux T13/14

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

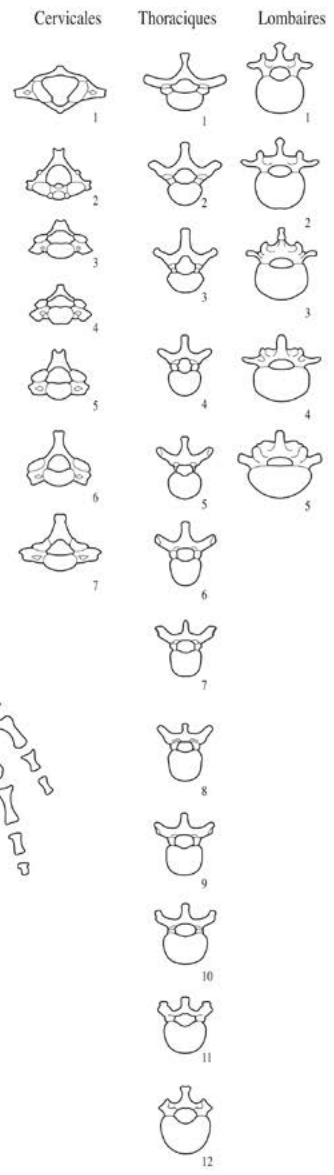
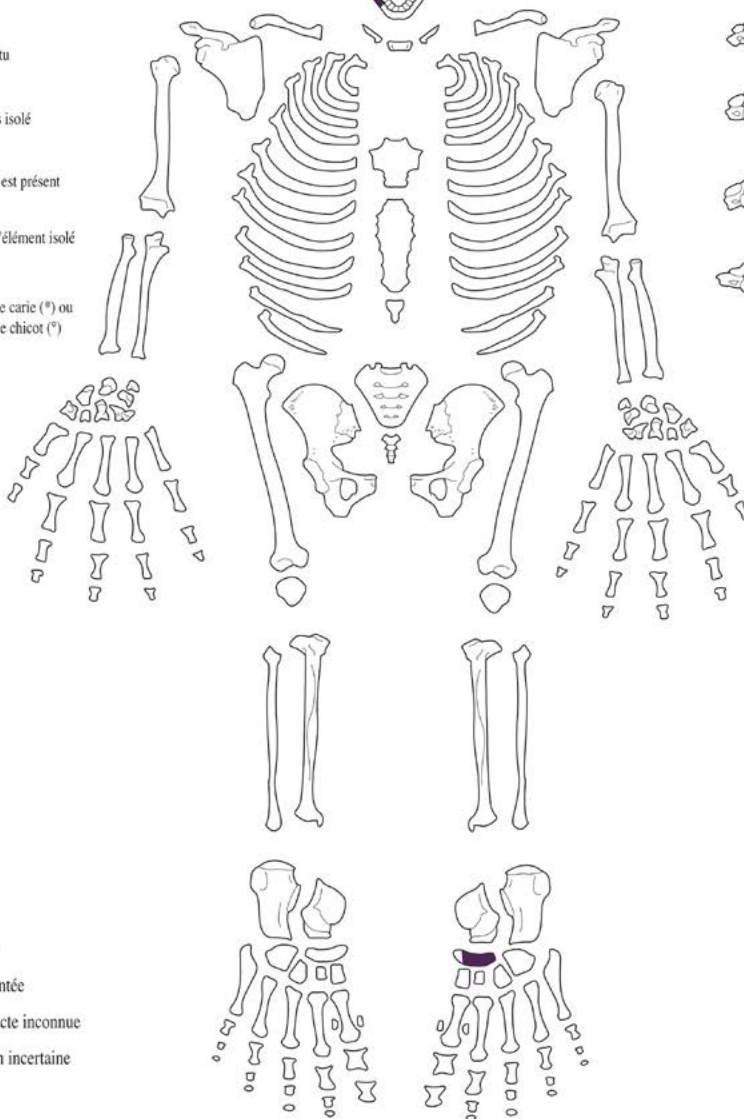
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| L | I | I | L° | | | | | | | | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / ° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 45 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-T13/T14.
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

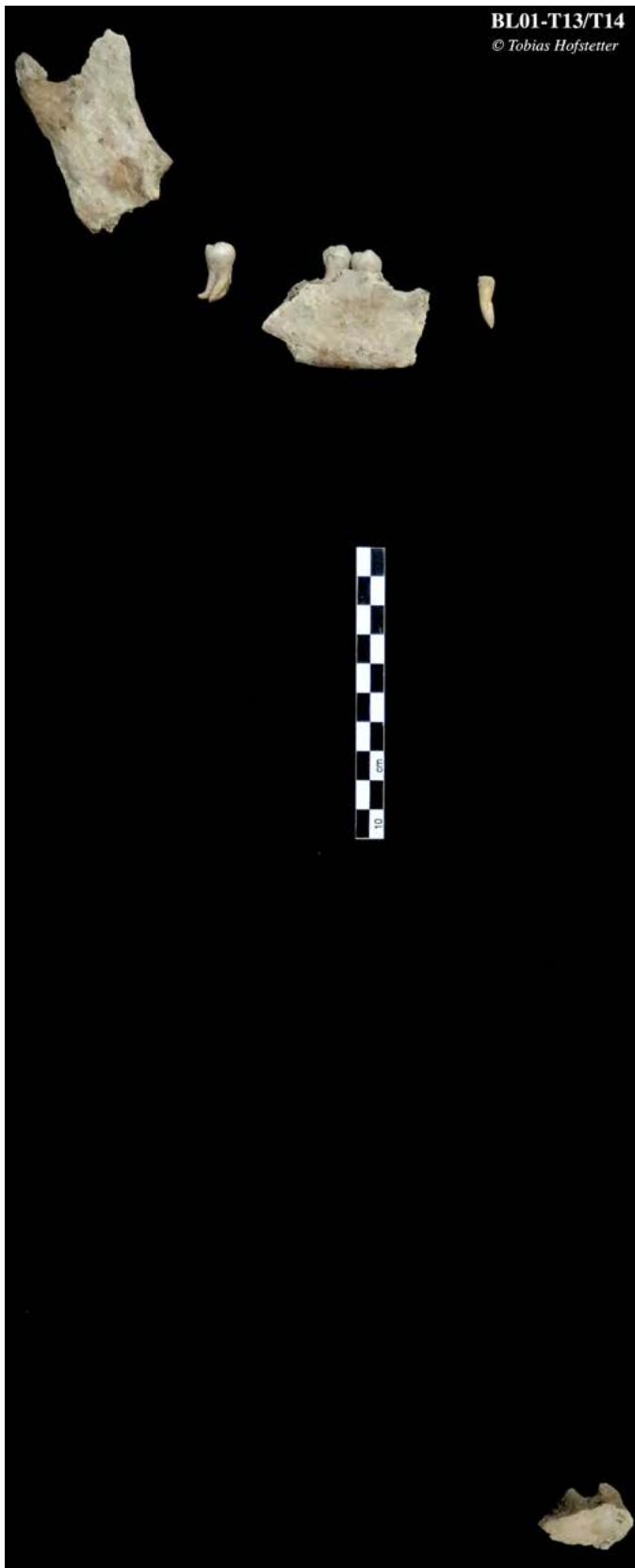


Figure 46 : Photographie de laboratoire du lot osseux BL01-T13/T14.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T14

Figures 47, 48 et 49

Fouilles : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)

Identité biologique : Âge : adulte / Sexe : indéterminé à tendance masculine / Stature : non-déterminable

Datation : postérieure à La Tène C2 (D1 ?)

Caractéristiques : La tombe BL01-14 se situe dans la partie Sud-Ouest du secteur fouillé par Archeodunum SA en 2001 (Zone A/B). Le creusement de cette tombe a recoupé la tombe BL01-T13, laquelle fut probablement pillée à cette occasion, ce qui a engendré des déplacements osseux chez le sujet de la tombe BL01-T13. Une partie de ces os déplacés a été placée dans la fosse de BL01-T14 (ceux-ci sont regroupés sous l'appellation BL01-RT14). Par ailleurs, des pierres découvertes à la bordure Sud et au centre de la sépulture BL01-T14 appartenaient selon toute vraisemblance à la couverture originelle de la tombe BL01-T13. Structurellement parlant, il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle (niveau d'apparition et de fond en altitude absolue : 1285.01 mètres / 1284.50 mètres) de forme rectangulaire (d'une longueur de 2.20 mètres, pour une largeur maximale de 0.80 mètre et une profondeur maximale de plus de 0.51 mètre) arrondie vers la tête de l'individu. Plusieurs indices suggèrent la présence d'un contenant ; en effet, une décomposition en espace vide semble attestée par le basculement du crâne et par la dislocation de l'articulation du coude droit. Parallèlement, les ossements composant le lot BL01-RT14, déposés à côté et sous l'individu de la tombe BL01-T14 semblent dessiner, en négatif, la forme concave d'un cercueil monoxyle.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, suivant un axe Est-Ouest. Le membre supérieur droit est allongé le long du corps tandis que le membre supérieur gauche est fléchi avec la main reposant sur les os coxaux. Les membres inférieurs sont, pour leur part, en extension.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002), Bruzek *et al.* (1996) et de Schmitt (2001, 2005). Précisons d'emblée que les résultats ainsi obtenus restent largement tributaires de l'état de conservation du

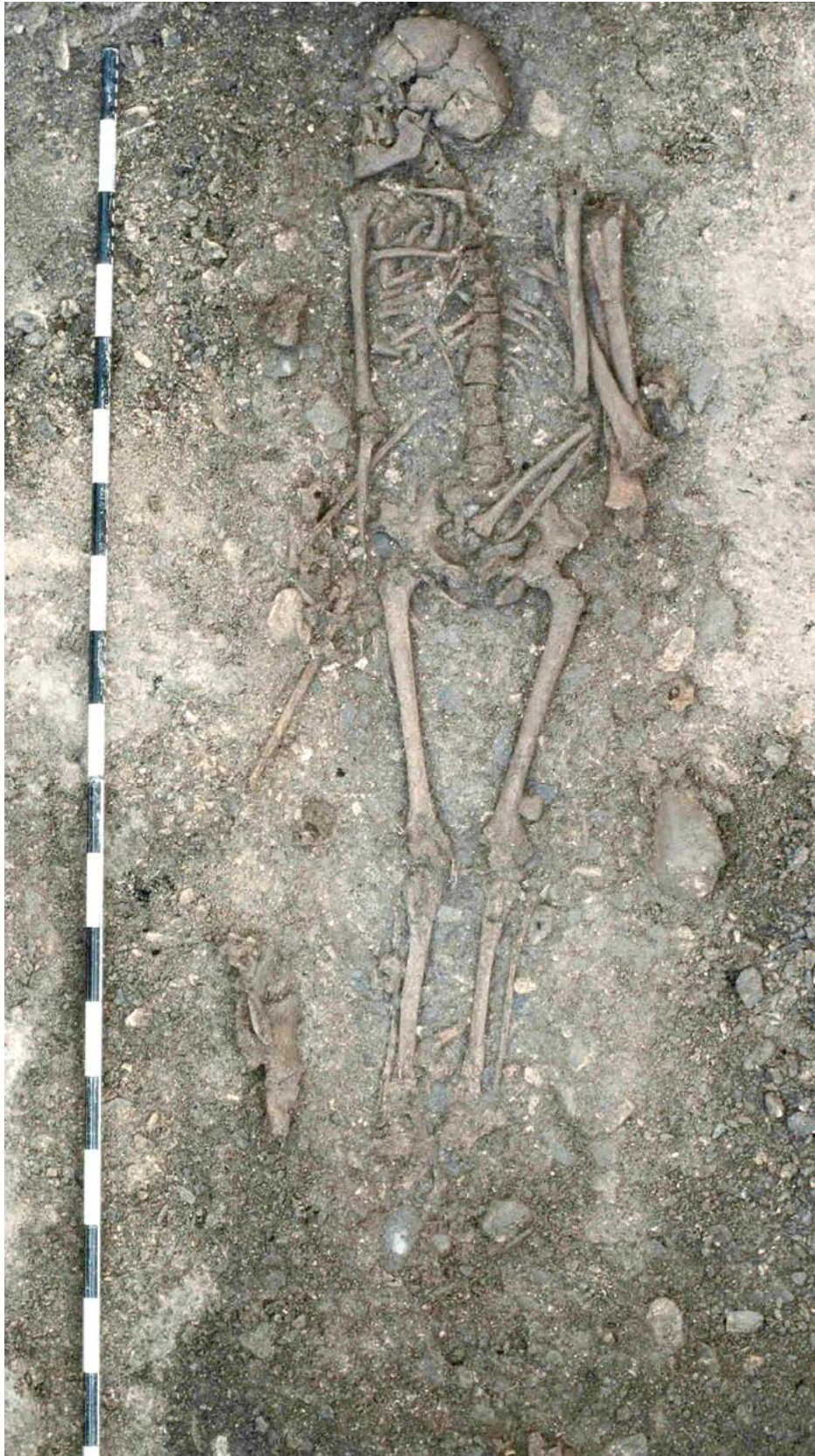


Figure 47 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T14.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 14

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

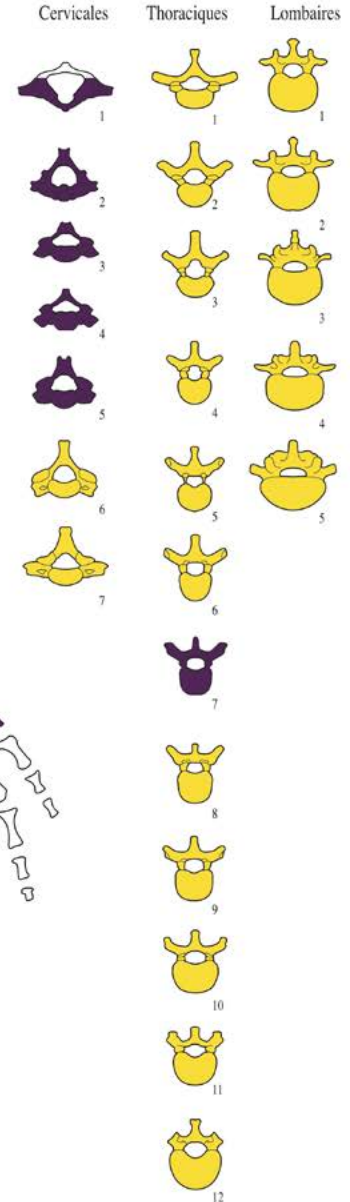
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | I | | | L | | | L | | L° | | L° | |
| X | I | L* | I | I | L | L | L | L | L | I | I | L | I* | X | X |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ⓪ Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

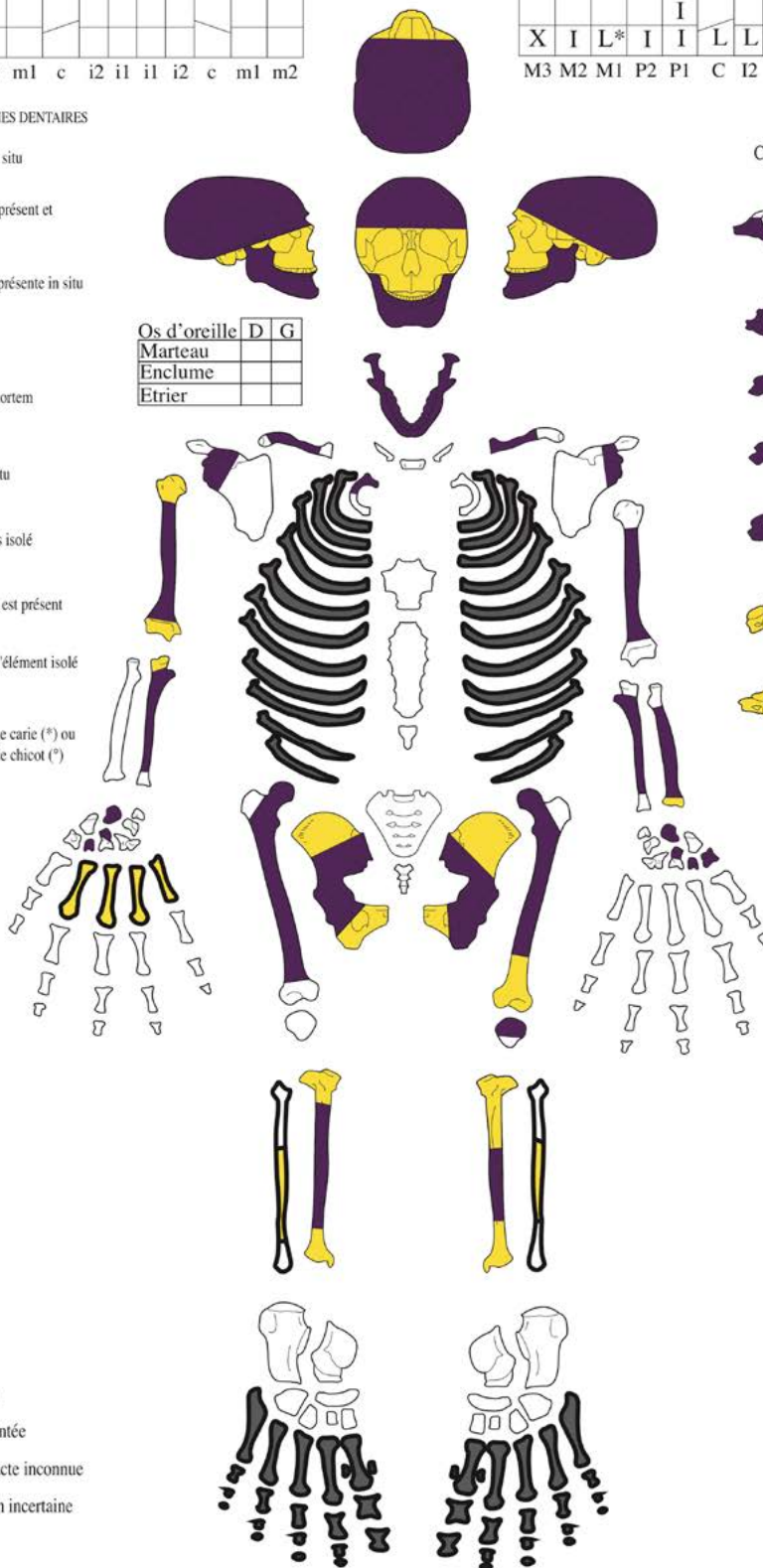


Figure 48 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T14.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

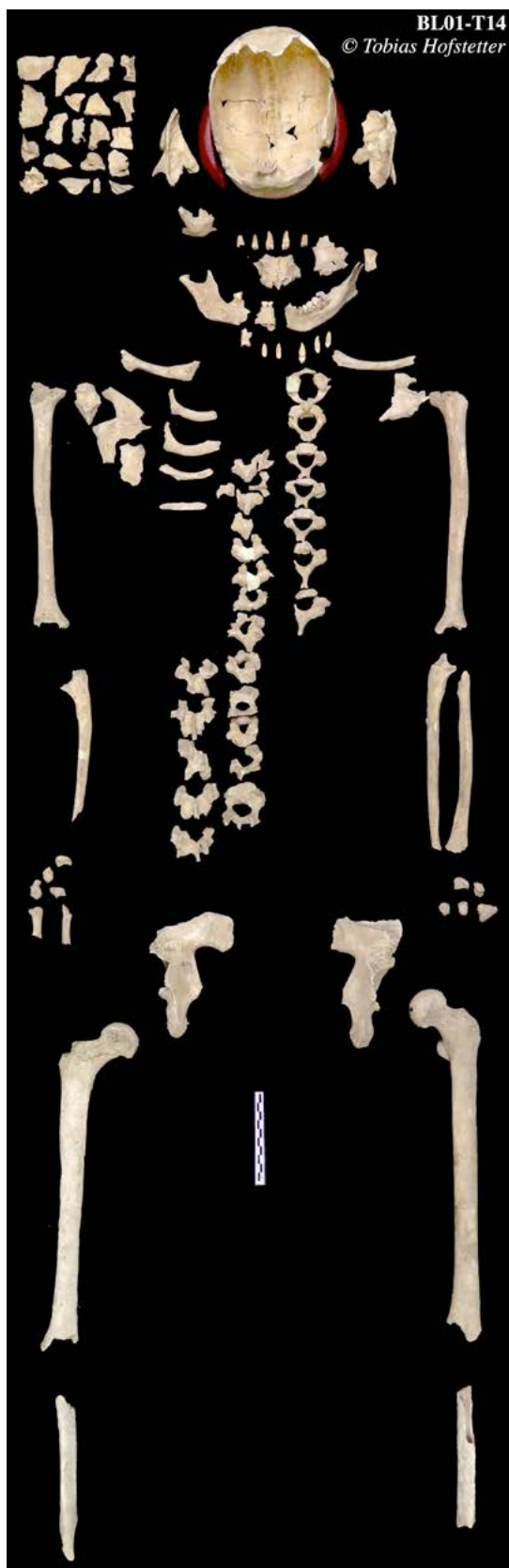


Figure 49 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T14.

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

coxal en question. En effet, du fait de sa fragmentation partielle, un certain nombre de critères n'ont pas pu être observés. Ainsi, concernant le sexe, la diagnose demeure mitigée puisque par Bruzek (1991, 2002) l'on obtient un sexe masculin tandis que par Bruzek *et al.* (1996), l'on obtient un individu de sexe indéterminé. L'état fragmentaire du crâne et de la mandibule rend impossible l'établissement d'une diagnose sexuelle secondaire selon la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001, 2005), elle indique un individu adulte, sans précisions possibles sur la tranche d'âge. Ceci est à mettre sur le compte du morcellement de l'os coxal de l'individu, rendant impossible l'observation de la surface auriculaire dans son intégralité. Le calcul de la stature est également impossible en l'absence d'os longs complets.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu montre un cal osseux de fracture sur la clavicule droite. De même, l'individu présente des formations ostéophytiques sur la première côte gauche, et une usure arthrosique des vertèbres cervicales. Au niveau de la dentition, l'individu présente des caries proximales sur les premières molaires inférieures, à droite comme à gauche. On relèvera en outre que du côté gauche, l'attaque de la dent a engendré un abcès de la mandibule.

Mobilier : Une perle en verre bleu (objet n° BL01-T13/14-8), de section plano-convexe, et présentant un diamètre d'un centimètre a été retrouvée proche du genou droit de l'individu. Toutefois, son positionnement inhabituel par rapport au sujet de la tombe ainsi que l'absence de tout autre mobilier funéraire laissent présupposer que cette perle devait appartenir à l'individu de la tombe BL01-T13 et qu'elle fut probablement perdue à l'occasion du pillage de cette sépulture.

Attribution chronologique : La perle en verre retrouvée dans cette sépulture, mais qui appartient vraisemblablement à l'individu de la sépulture BL01-T13, s'inscrit chronologiquement entre La Tène C et La Tène D. Par ailleurs, les données chronologiques relatives nous indiquent que cette sépulture est postérieure à la tombe BL01-T13, elle-même datée de La Tène C2 à D1. De fait, nous disposons pour cette sépulture, d'un terminus post-quem situé entre La Tène C2 et D1.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek *et al.* 1996 ; Schmitt 2001, 2005 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002.

BL01-RT14*Figures 50 et 51***Fouilles** : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)**Identité biologique** : Âge : adulte / Sexe : masculin (?) / Stature : non-déterminable**Datation** : La Tène C2 / La Tène D1 (?)

Caractéristiques : Les ossements regroupés sous l'appellation BL01-RT14 sont vraisemblablement une partie des ossements appartenant à l'individu occupant la tombe BL01-T13, qui furent perturbés, prélevés, puis redéposés dans la fosse de BL01-T14 lors du creusement et recoupement de la tombe BL01-T13 par cette dernière. Cette hypothèse est étayée anthropologiquement par le fait qu'on n'observe pas de recoupements entre les éléments du squelette représentés dans les différents lots supposés composer l'individu de la tombe BL01-T13 dans son intégralité (à savoir : BL01-T13, BL01-RT13, BL01-T13/T14 et BL01-RT14), et que les différentes déterminations anthropologiques effectuées sur ces lots semblent correspondantes (*figures 52 et 53*).

Position d'inhumation : Ce lot osseux n'étant composé que de restes osseux perturbés, sa position d'inhumation n'est plus déterminable. Cependant, si l'on admet qu'il s'agit effectivement d'éléments osseux appartenant tous au sujet de la tombe BL01-T13, alors l'on sait qu'avant son remaniement partiel, l'individu reposait en décubitus dorsal suivant un axe Est-Ouest.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal droit de cet individu, suivant

les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002) et de Schmitt (2001, 2005). Précisions d'emblée que les résultats ainsi obtenus restent largement tributaires de l'état de conservation du coxal en question. En effet, du fait de sa forte fragmentation, seule l'observation de la forme de l'arc composé a pu être effectuée pour la détermination du sexe selon Bruzek (1991, 2002), ce qui rend inévitablement la diagnose extrêmement peu fiable... Toujours est-il que l'on obtient un individu de sexe masculin sur base de ce seul critère. En outre, sans crâne et sans mandibule, l'établissement d'une diagnose sexuelle secondaire selon la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970) est impossible. Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001, 2005), elle rend un individu adulte, sans précisions possibles sur la tranche d'âge. Ceci est également à mettre sur le compte du morcellement de l'os coxal de l'individu, rendant impossible l'observation de la surface auriculaire dans son intégralité. Le calcul de la stature est également impossible en l'absence d'os longs complets.

Attribution chronologique : La datation avancée pour la sépulture BL01-T13 reste donc probablement valable pour ce cas également, à savoir : La Tène C2 / La Tène D1. Autrement dit, en terme de chronologie relative, le dépôt primaire de BL01-RT14 est antérieur à l'existence de la sépulture BL01-T14, et son remaniement se fait simultanément au creusement de la tombe BL01-T14.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek *et al.* 1996 ; Schmitt 2001, 2005 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002.

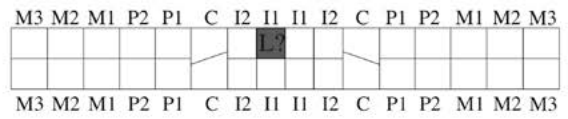
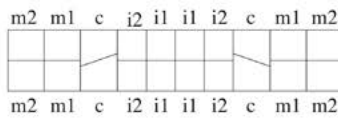
FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : RT14

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Elément présent in situ
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0** La racine est seule présente in situ
- ⊗** Agénésie dentaire
- X** Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- Ⓢ** Germe présent in situ
- Ⓛ** Germe présent mais isolé
- ?** Un de ces éléments est présent
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */°** La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Étrier | | |

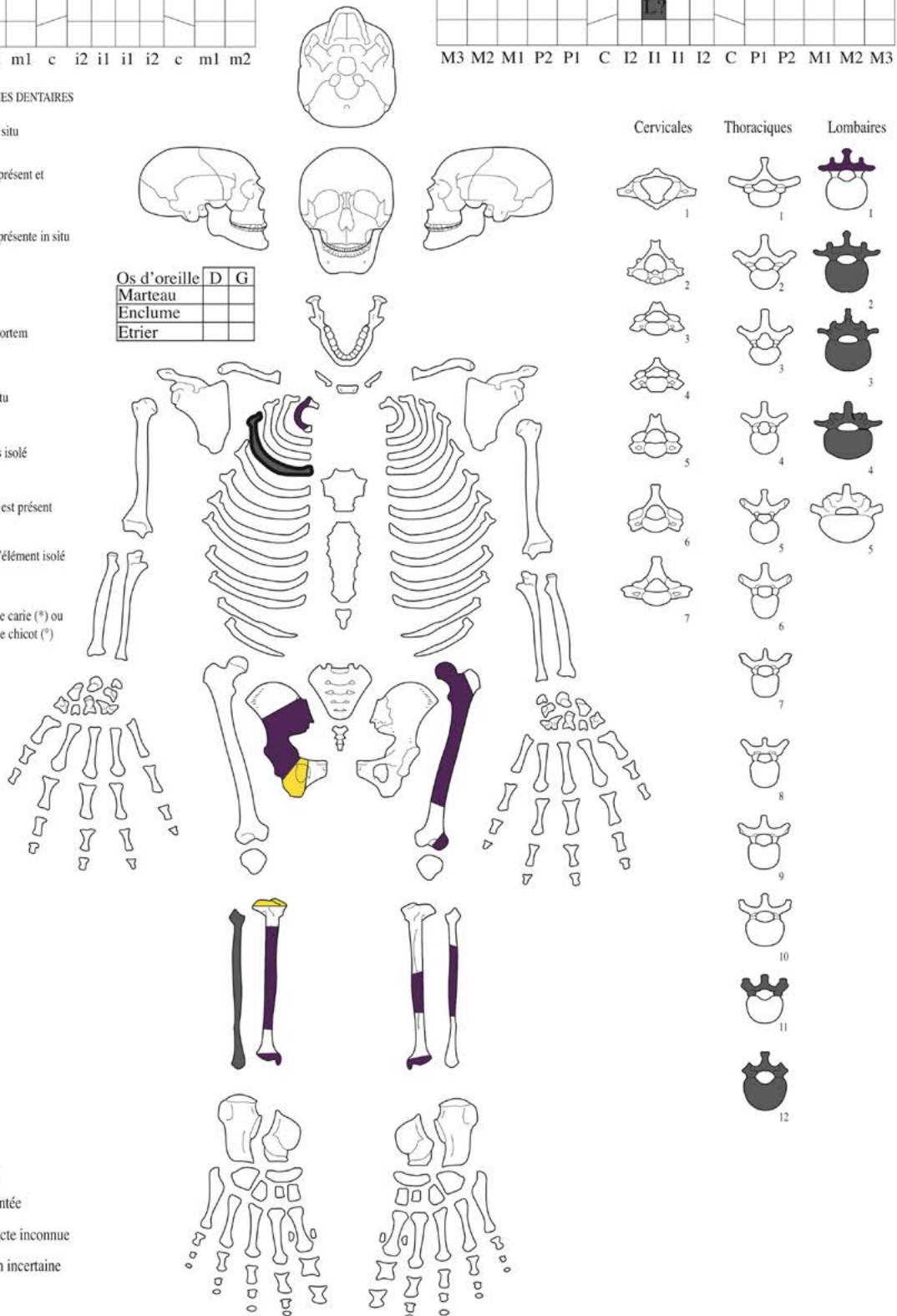


Figure 50 : Fiche de conservation du lot osseux BL01-RT14.
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 51 : Photographie de laboratoire
du lot osseux BL01-RT14.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : T13/RT13/ T13/14/ RT14

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

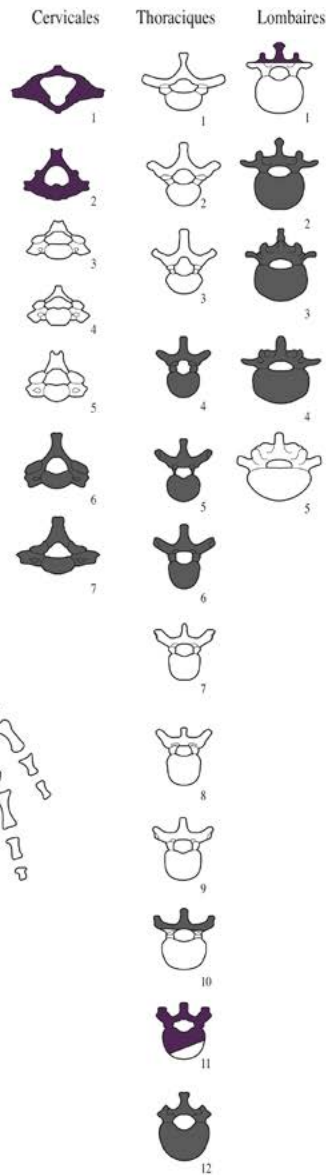
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L | L | L | L | | ? | | | ? | | ? | | | L | L | |
| I | I | L | | | | | | | | | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- w/p La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | | |
|--------------|--|---|---|
| Os d'oreille | | D | G |
| Marteau | | | |
| Enclume | | | |
| Étrier | | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Droite ou Gauche ?

Figure 52 : Fiche de conservation combinant le sujet de BL01-T13 aux lots osseux BL01-RT13, BL01-T13/14 et BL01-RT14.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

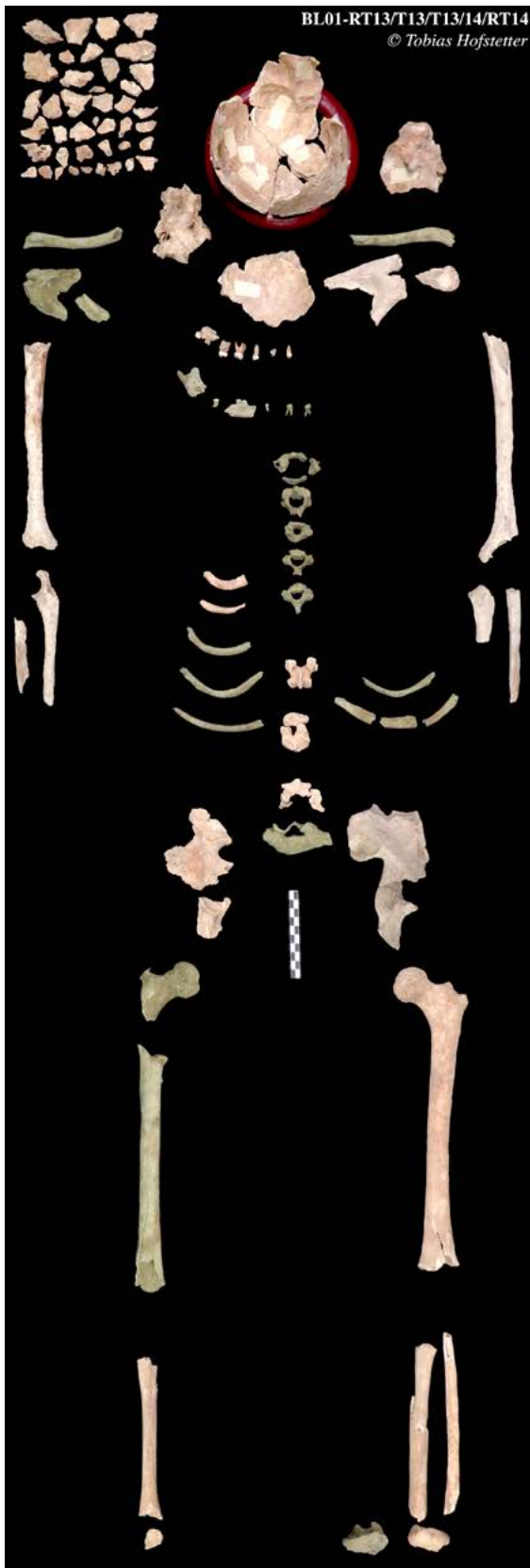


Figure 53 : Photographie de laboratoire combinant le sujet de BL01-T13 aux lots osseux BL01-RT13, BL01-T13/14 et BL01-RT14.

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL01-T15

Figures 54, 55 et 56

Fouilles : Archeodunum SA (16.10.2001 – 07.12.2001)

Identité biologique : Âge : adulte de plus de 30 ans / Sexe : masculin / Stature : 169.46 ± 3.27 centimètres

Datation : Epoque La Tène (?)

Caractéristiques : La tombe BL01-15 se situe au-delà des limites Nord-Est du périmètre fouillé par Archeodunum SA en 2001. Il s'agit de la seule tombe découverte dans cette zone particulière, dénommée « Zone D ». Ses caractéristiques sont les suivantes : c'est une inhumation en fosse individuelle dont le niveau d'apparition est égal au niveau du premier décapage effectué par ARIA SA, tandis que son fond se situe à une altitude absolue de 1282.64 mètres. Elle affiche une forme rectangulaire (d'une longueur de 2.50 mètres, pour une largeur maximale de 0.70 mètre). Plusieurs indices permettent d'envisager la présence d'un contenant ; en effet, une décomposition en espace vide est lisible dans la disjonction importante entre le crâne et la mandibule ainsi que dans le déplacement de la clavicule droite, de même que dans la rotation latérale du fémur droit et la dislocation du pied gauche. Parallèlement, en coupe, les ossements de l'individu semblent dessiner le profil d'un contenant à fond concave, par exemple un cercueil de type monoxyle.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, suivant un axe Est-Ouest. La main droite est ramenée sur le bassin tandis que le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. En ce qui concerne les membres inférieurs, ils sont en extension.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002), Bruzek *et al.* (1996) et d'après Schmitt (2001, 2005). Toutefois, en raison de l'absence du pubis, aucun critère sur cet os n'a été observé. Il en ressort malgré tout une diagnose sexuelle masculine pour cet individu. Par ailleurs, la fragmentation du bloc crânien n'a pas permis l'établissement d'une diagnose sexuelle secondaire suivant la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Concernant l'âge-au-décès, trois critères sur quatre sont observables et il en ressort que l'individu devait être plus âgé que 30 ans au moment de son décès. L'estimation de la stature a été réalisée avec la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), en considérant la longueur maximale du fémur droit de l'individu. Etant en présence d'un sujet masculin, l'on obtient une taille de 169.46 ± 3.27 cm.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente une carie occlusale sur la troisième molaire inférieure droite ainsi que sur la deuxième molaire inférieure gauche. De plus, des pertes de matière sont



Figure 54 : Photographie de terrain du sujet de BL01-T15.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 15

Année : 2001

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|---|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 | |
| | L | L | L | L | L | L? | | | | | L | L | L | I | I | I |
| L* | I | I | L | L? | L? | | | | | | | I | I | I* | I | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 | |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

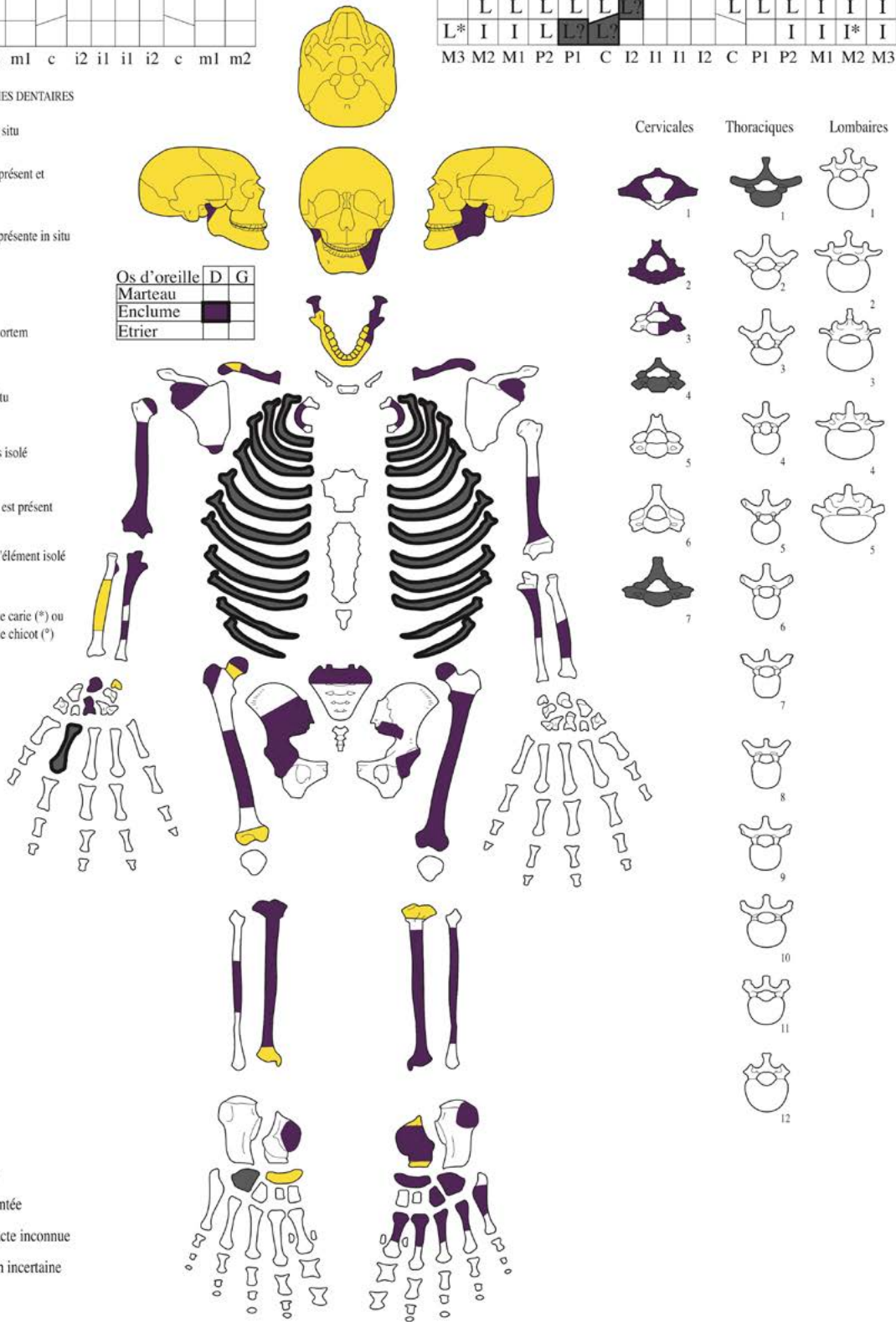


Figure 55 : Fiche de conservation du sujet de BL01-T15.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 56 : Photographie de laboratoire du sujet de BL01-T15.

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

apparentes à la jonction entre l'émail et le ciment dentaire sur plusieurs dents. Toutefois, l'état de conservation des dents ne permet pas de préciser s'il s'agit de potentielles caries de la racine dentaire ou de dommages d'origine taphonomique.

Mobilier : Une fibule en fer a été retrouvée au niveau de l'épaule droite. Etant très mal conservée et rouillée, son type n'a pas pu être déterminé. Toutefois, à la radiographie apparaissent plusieurs spires ainsi qu'une « nodosité » au milieu de l'arc. Ce dernier présente par ailleurs une courbure relativement prononcée. Un autre objet, de matière et de morphologie indéterminées a été mis au jour à gauche du crâne (peut-être un objet en fibres périssables). Finalement, un objet en fer de petites dimensions a été retrouvé sur le thorax de l'individu.

Attribution chronologique : Une attribution chronologique à l'époque La Tène peut être avancée pour cette sépulture, du fait notamment de son orientation, de son architecture et de la proximité de sépultures semblables datées de cette même période. En outre, la chronologie relative indique qu'elle est postérieure aux foyers fouillés par ARIA SA.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek *et al.* 1996 ; Schmitt 2001, 2005 ; Vallesia 2001 ; Mariéthoz *et al.* 2002.

BL05-T20b

Figures 57, 58 et 59

Fouilles : ARIA SA (19.09.2005 – 27.09.2005)**Identité biologique** : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 18 à 22 ans) / Sexe : indéterminé à tendance féminine / Stature : non-déterminable**Datation** : Epoque La Tène (?)

Caractéristiques : La tombe BL05-T20b se situe à l'Ouest du périmètre fouillé par Archeodunum SA et ARIA SA en 2001 et 2002. Précisons qu'outre cette tombe-ci, une autre inhumation (BL05-T21) et trois sépultures à incinération ont été retrouvées dans cette zone. Par ailleurs, la déclinaison en « a » et « b » provient du fait que la dernière incinération fouillée en 2002 par ARIA SA dans la parcelle Nord-Est porte également le numéro T20 (appellation retenue : BL02-T20a). Ainsi, pour éviter toute confusion, nous nous référerons chaque fois à l'inhumation avec la déclinaison BL05-T20b. Structuellement parlant, les caractéristiques de BL05-T20b, sont les suivantes : il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme grossièrement rectangulaire (d'une longueur de 2.35 mètres, pour une largeur maximale de 0.87 mètre et une profondeur de plus de 0.80 mètre). L'individu s'est vraisemblablement décomposé en espace vide et contraint, comme le suggèrent notamment la disjonction entre la mandibule et le crâne, le basculement vers l'arrière de celui-ci, ainsi que la verticalisation des clavicules et la mise à plat des coxaux. En outre, les données collectées lors de la fouille attestent de la présence d'un cercueil en tronc d'arbre évidé, de type monoxyle. Il mesure 1.95 mètres en longueur pour une largeur de 0.5 mètre.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, suivant un axe Nord-Est / Sud-Ouest de 46°. La main droite est ramenée sur l'os coxal droit tandis que le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. En ce qui concerne les membres inférieurs, ils sont en extension.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle a pu être effectuée sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002), et Bruzek *et al.* (1996). Précisons d'emblée que les résultats ainsi obtenus restent largement tributaires de l'état de conservation du coxal en question. En effet, du fait de sa fragmentation partielle, seule une série de critères sur cinq a pu être observés suivant la méthode de Bruzek (1991, 2002) et deux sur trois selon Bruzek *et al.* (1996). Il en ressort malgré tout un individu indéterminé à tendance féminine. Le morcellement des os coxaux n'a pas permis l'établissement d'une diagnose sexuelle probabiliste ; toutefois, une diagnose sexuelle secondaire à partir du crâne a pu être proposée selon la méthode d'Acşádi et Nemeskéri (1970). Il en ressort également un



Figure 57 : Photographie de terrain du sujet de BL05-T20b.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 20 (B)

Année : 2005

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

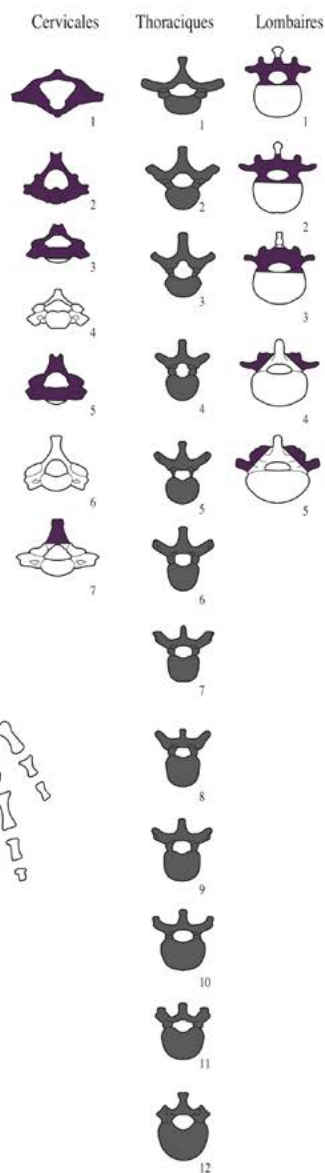
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| I | I | I | I | I | L | L | L | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- 2 Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / ° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 58 : Fiche de conservation du sujet de BL05-T20b.
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

individu indéterminé à tendance féminine. Cependant, ce résultat est à considérer avec la plus grande des prudenances, car tous les critères discriminants observables sont situés sur la mandibule. En outre, la taphonomie générale des coxaux a rendu impossible une détermination de l'âge-au-décès selon la méthode de Schmitt (2001, 2005). Par ailleurs, en l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est donc impossible d'établir un diagnostic fiable de l'âge-au-décès (si ce n'est que les ossements préservés présentent une morphologie d'adulte). En effet, pour cet individu, l'état de fusion osseuse du squelette est lisible uniquement sur l'épiphyse distale du tibia droit, sur le quatrième métatarsien droit et le deuxième métacarpien gauche ainsi que sur certaines vertèbres cervicales, ce qui indique un âge minimal de 18 à 22 ans. Finalement, le calcul de la stature est également impossible en l'absence d'os longs complets.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu BL05-T20b a subi une fracture des os de l'avant-bras qui a été partiellement réduite, comme l'attestent les cals osseux visibles sur l'ulna et le radius gauches. Par ailleurs, l'individu présente des formations ostéophytiques sur les vertèbres cervicales (sur l'axis et la troisième vertèbre cervicale).

Mobilier : Un vase en céramique indigène, arborant une décoration constituée de bandes minutieusement lustrées, a été déposé à proximité du crâne de l'individu (objet n° BL05-T20-464). De même, une petite agrafe en bronze (objet n° BL05-T20-465), ainsi que deux fragments ferreux (objets n° BL05-T20-466 et 519) ont également été retrouvés à proximité du crâne de l'individu. Par ailleurs, une fibule en fer à corde externe, présentant 4 ou 6 spires, a été retrouvée sur le corps de la deuxième vertèbre thoracique (objet n° BL05-T20-503), tandis qu'aux chevilles, l'individu portait 4 anneaux sédunes à têtes de serpents en bronze (objets n° BL05-T20-483 et 484). Ceux-ci étaient disposés en paires par cheville.

Attribution chronologique : Une attribution chronologique à l'époque La Tène peut être avancée pour cette sépulture, en considération notamment de son mobilier d'accompagnement, de son orientation, de son architecture et de la proximité de sépultures semblables datées de cette même période.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Schwartz 1995 ; Bruzek *et al.* 1996 ; Scheuer et Black 2000 ; Schmitt 2001, 2005 ; Mariéthoz et Paccolat 2005 ; Vallesia 2005 ; Scheuer *et al.* 2009.



Figure 59 : Photographie de laboratoire du sujet de BL05-T20b.

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

BL05-T21

Figures 60, 61 et 62

Fouilles : ARIA SA (19.09.2005 – 27.09.2005)

Identité biologique : Âge : non-déterminable / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : Epoque La Tène (?)

Caractéristiques : La tombe BL05-T21 se situe à l'Ouest du périmètre fouillé par Archeodunum SA et ARIA SA en 2001 et 2002. Ainsi, comme vu ci-dessus, cette tombe côtoie une inhumation (BL05-T20b) et trois sépultures à incinération. Structurellement parlant, ses caractéristiques sont les suivantes : il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme oblongue (d'une longueur de 2.50 mètres, pour une largeur maximale de 0.80 mètre et une profondeur inconnue). Les observations effectuées sur le terrain ont permis la mise en évidence d'un cercueil monoxyle pour cette tombe également. Ses dimensions sont les suivantes : 1.95 mètres de longueur pour une largeur de 0.4 mètre. Notons que celles-ci sont très similaires à celles mesurées pour le contenant de BL05-T20b. Le calage du cercueil au fond de la fosse était assuré par des blocs retrouvés lors de la fouille. Il en va de même pour l'entourage de la fosse et sa couverture. Notons également la découverte de deux tessons dans le remplissage de la fosse.

Position d'inhumation : Pour autant que l'on puisse en juger, l'individu semble reposer en décubitus dorsal, selon une orientation Est-Ouest (46°). En revanche, la

nature extrêmement lacunaire et fragmentaire des restes osseux ne permet pas de se prononcer sur la position des membres supérieurs de l'individu. En ce qui concerne les membres inférieurs, ils paraissent être en extension.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de cet individu ne permet pas de se prononcer sur son identité biologique. La fragmentation des os coxaux, du crâne et des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. Par ailleurs, en l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic fiable de l'âge-au-décès.

Variations anatomiques et pathologies : Cet individu présente une rétention de la deuxième molaire inférieure droite déciduale.

Attribution chronologique : Une attribution chronologique à l'époque La Tène peut être proposée pour cette sépulture, en raison notamment de son orientation, de son architecture et de la proximité de sépultures semblables datées de cette même période

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Hillson 1996, 2005 ; Alt et Türp 1997 ; Ith-Hansen et Kjaer 2000 ; Sletten *et al.* 2003 ; Mariéthoz et Paccolat 2005 ; Vallesia 2005.



Figure 60 : Photographie de terrain du sujet de BL05-T21.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 21

Année : 2005

Site : Randogne - Bluche (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| L | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L | L | L | | L | | L | | | | | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- 2 Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

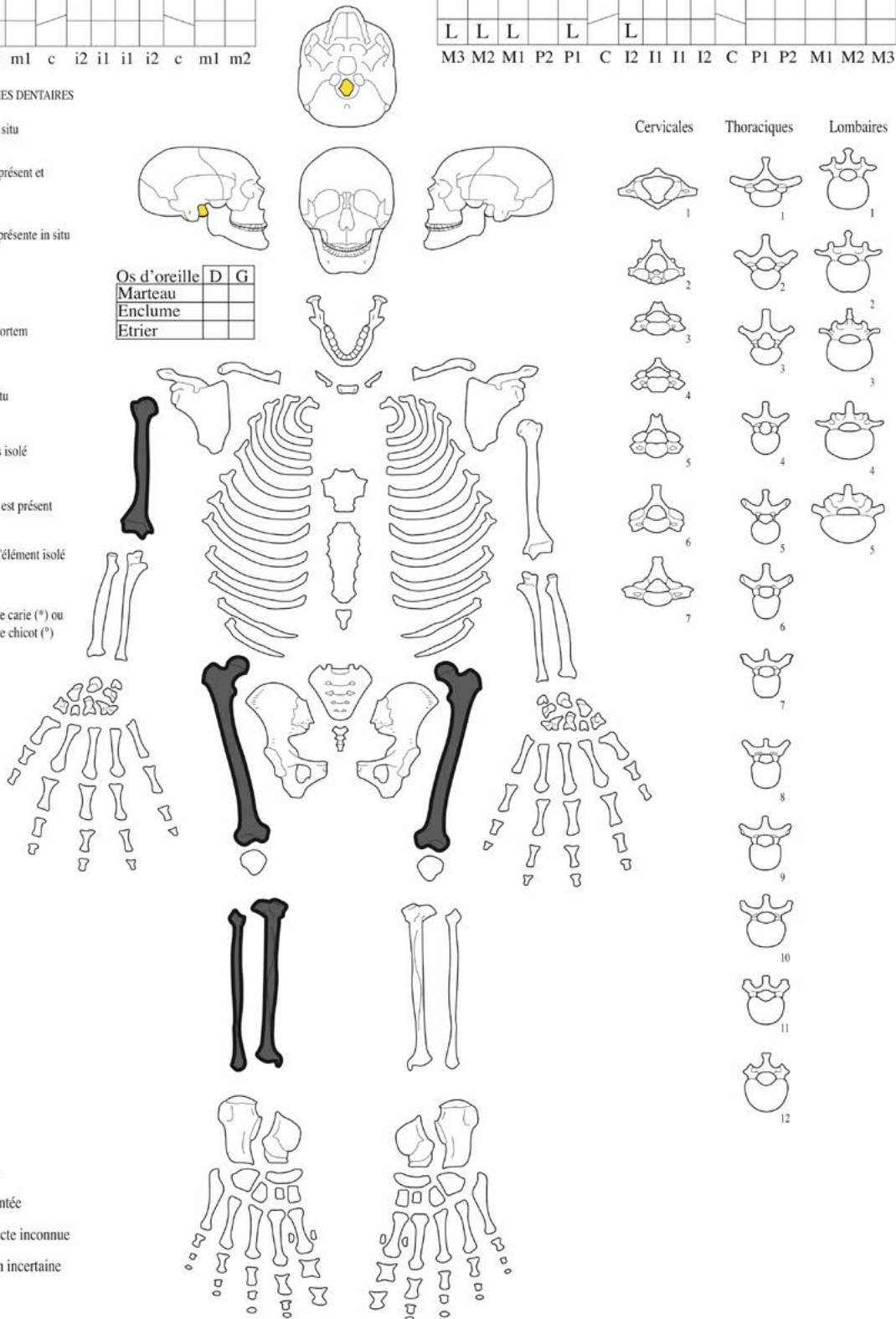


Figure 61 : Fiche de conservation du sujet de BL05-T21.
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

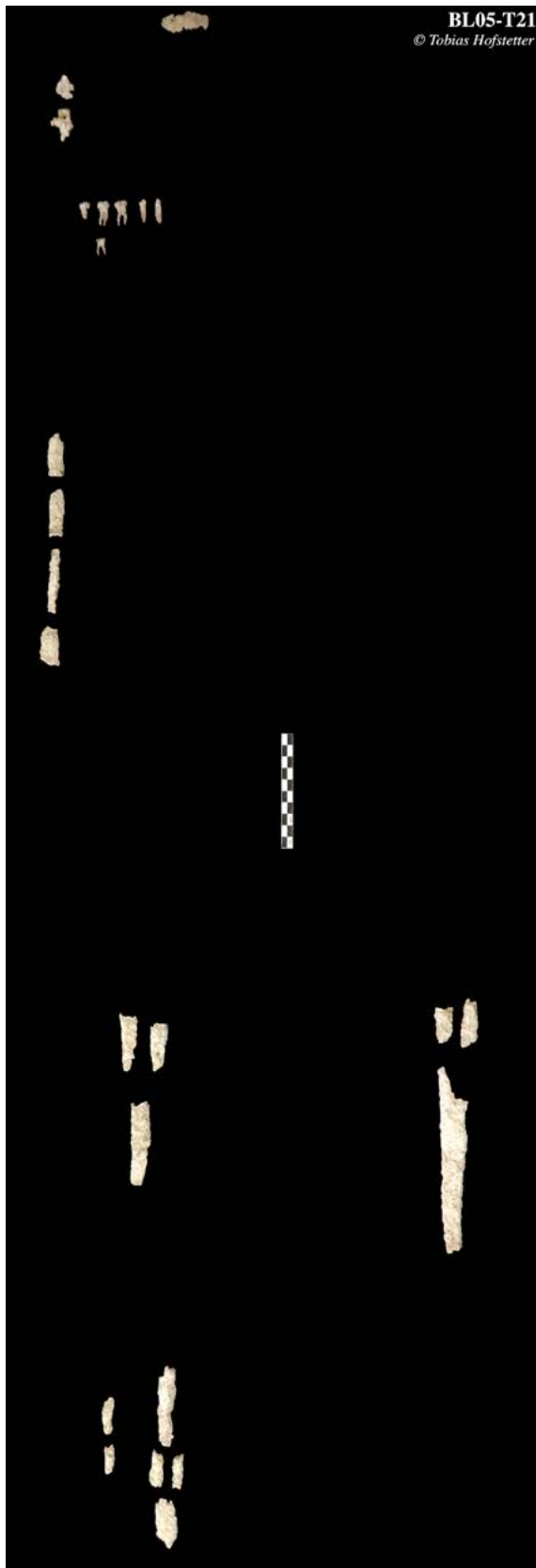


Figure 62 : Photographie de laboratoire du sujet de BL05-T21.
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

4.3. Etude paléoanthropologique

La première approche analytique entreprise sur cette partie du corpus a été l'élaboration d'une étude paléoanthropologique. Celle-ci, bien que largement tributaire de l'état de conservation fragmentaire et lacunaire des ossements issus de cet ensemble funéraire, a permis la constitution d'une identité biologique en terme d'âge-au-décès, de sexe et de stature pour les lots osseux les mieux conservés. En plus de ces données anthropologiques ordinaires, un inventaire des anomalies squelettiques apparentes (principalement des variations anatomiques et des pathologies) a également été dressé. En outre, nous avons complété notre étude paléoanthropologique par l'observation des variables non métriques dentaires. Toutes ces données ont été intégrées au catalogue des sépultures vu précédemment. Par ailleurs, les déterminations anthropologiques ordinaires sont représentées une deuxième fois ci-dessus sous forme de tableau récapitulatif (Figure 63). Celui-ci présente pour chaque lot osseux considéré, les déterminations réalisées, en spécifiant les méthodes mobilisées pour y parvenir.

A présent, après avoir considéré les lots osseux individuels comme unité d'étude, nous étendons notre vision à l'échelle de l'ensemble funéraire dans son intégralité. Pour ce faire, nous entendons en étudier la composition en fonction de la répartition des lots osseux par sexe et par âge, mais aussi en terme d'anomalies squelettiques et de variation non métrique dentaire. En outre, nous traitons aussi brièvement de la morphologie osseuse générale. Toutefois, les observations issues de ces démarches doivent être considérées avec précaution. En effet, leur portée explicative est intimement liée à la représentativité de l'échantillon étudié. Or, celle-ci est visiblement soumise à des biais importants, liés notamment à la taille réduite de l'échantillon et à sa composition démographique vraisemblablement différente de la société vivante. Par ailleurs, l'investigation uniquement partielle de cet ensemble funéraire lors des travaux de terrain, combinée à l'état de conservation souvent fragmentaire et lacunaire des lots osseux constituant l'échantillon, affaiblit inévitablement la fiabilité des observations et des interprétations qui pourront en être tirées. Ainsi, et en connaissance de cause, nous ne nous aventurerons donc pas à proposer une analyse paléodémographique pour cet ensemble funéraire, mais nous viserons plutôt, dans la mesure du possible, à mettre en avant des critères de sélection imputables au recrutement funéraire d'époque. Il en va strictement de même pour les observations des anomalies squelettiques, ainsi que des variables non métriques dentaires. En effet, il ne s'agit ni de proposer une étude paléopathologique complète, ni une étude approfondie de la distribution de ces variables à Randogne – Bluche, dans le cadre de cette

| | Âge-au-décès | Sexe | Stature |
|---------------------------|--|---|--|
| BL01-T1 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T2 | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T3 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T3A | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T4 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T6 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T7 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à tendance masculine (<i>Acsádi & Nemeskéri 1970</i>) | Non-déterminable |
| BL01-T8 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à tendance masculine (<i>Acsádi & Nemeskéri 1970</i>) | Non-déterminable |
| BL01-T9 (BL01-RT8) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à très faible tendance masculine (<i>Acsádi & Nemeskéri 1970</i>) | Non-déterminable |
| BL01-T13 | Adulte (<i>Schmitt 2001, 2005</i>) | Indéterminé à tendance masculine (<i>Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996</i>) | Non-déterminable |
| BL01-RT13 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T13/T14 | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable |
| BL01-T14 | Adulte (<i>Schmitt 2001, 2005</i>) | Indéterminé à tendance masculine (<i>Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996</i>) | Non-déterminable |
| BL01-RT14 | Adulte (<i>Schmitt 2001, 2005</i>) | Masculin (?) (<i>Bruzek 1991, 2002</i>) | Non-déterminable |
| BL01-T15 | Adulte de plus de 30 ans (<i>Schmitt 2001, 2005</i>) | Masculin (<i>Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996</i>) | 166.46 ± 3.27 cm (<i>Trotter & Gleser 1952 ; Trotter 1970</i>) |
| BL05-T20b | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à tendance féminine (<i>Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996</i>) | Non-déterminable |
| BL05-T21 | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable |

Figure 63 : Présentation des déterminations anthropologiques réalisées et des méthodes mobilisées, pour les sujets laténiens de Randogne - Bluche (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

recherche. En réalité, ces deux approches constituent plutôt des sources d'informations complémentaires aux données issues des interventions sur le terrain et de l'étude anthropologique ordinaire. Toutefois,

la mobilisation pertinente de ces dernières devrait nous permettre de mieux appréhender le traitement funéraire pratiqué par les populations laténiennes du Valais central.

Randogne-Bluche (VS) : Répartition par sexe

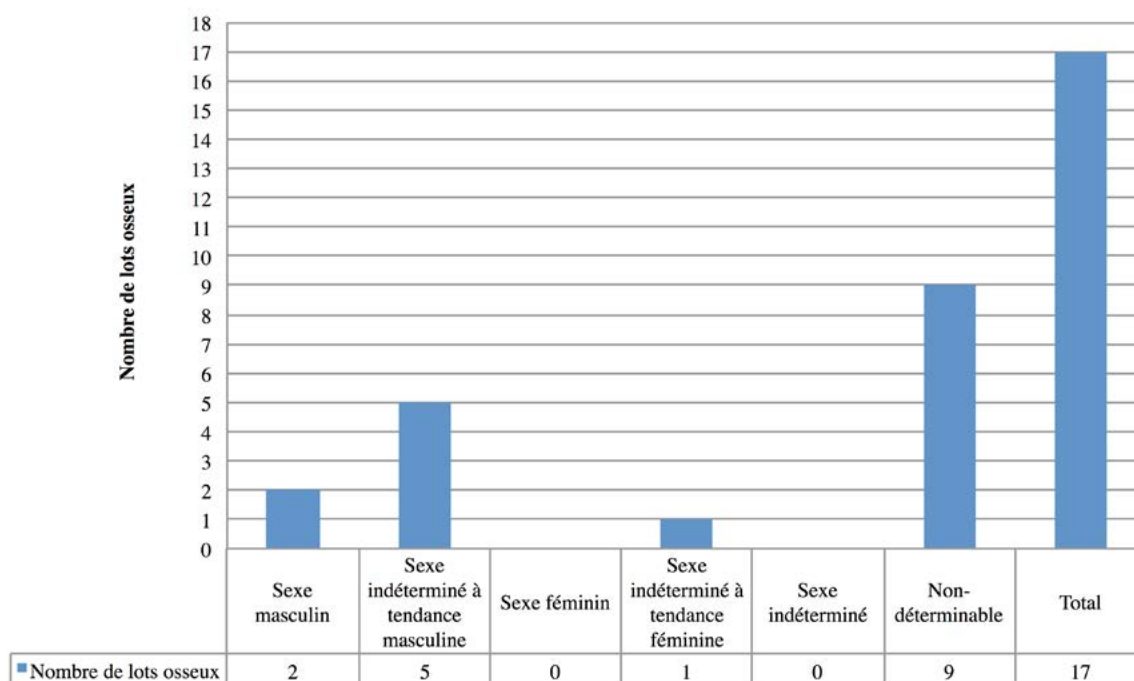


Figure 64 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux par sexe.
Infographie par Tobias Hofstetter

4.3.1. Composition du corpus des sépultures de Randogne – Bluche

Nous traitons ici de la composition du corpus funéraire laténien de Randogne – Bluche, en terme de répartition par sexe et par âge des lots osseux considérés. Ainsi, concernant la répartition par sexe, deux éléments importants sont à souligner (Figure 64). Premièrement, notons que sur un total de 17 lots osseux considérés, seule 8 lots étaient suffisamment bien conservés pour qu'une estimation du sexe ait pu être proposée (ce qui équivaut à 53 % de sujets non-déterminables). Deuxièmement, parmi ces 8 lots, on constate un déséquilibre marqué entre les lots osseux présentant des morphologies masculines et à tendance masculine (7 lots en tout) contre uniquement un seul lot osseux à tendance féminine.

Concernant la répartition en fonction de l'âge (Figure 65), relevons en premier lieu le taux élevé de lots non-déterminables ($n = 13$) – ce qui équivaut à 76 % de sujets non-déterminables. Notons que parmi ces 13 lots non-déterminables, 9 d'entre eux présentent néanmoins une morphologie osseuse adulte. Toutefois, en l'absence d'estimation de l'âge-au-décès pour ces derniers, ils sont considérés comme non-déterminables dans cette répartition. A l'inverse, seulement 4 lots ont permis une estimation de l'âge-au-décès. De plus, parmi ceux-ci, 3 indiquent un sujet adulte, sans précisions possibles sur la tranche d'âge, et un seul lot indique un sujet adulte de plus de 30 ans. En outre, on relèvera l'absence de

sujets déterminés comme immatures – ou présentant une telle morphologie – dans cette partie du corpus.

Au final, en considération du nombre élevé de sujets de sexe et d'âge non-déterminable, ou ne pouvant faire l'objet de précision sur la tranche d'âge (seul un sujet adulte au-delà de 30 ans a pu être identifié), il apparaît alors comme difficilement envisageable de tirer des conclusions plus étendues sur le recrutement funéraire de cet ensemble funéraire. En effet, la combinaison résultante de sa taille relativement restreinte et de la part importante de sujets non-déterminables en son sein, font que sa composition véritable pourrait être tout autre !

4.3.2. Considérations morphologiques

Après avoir traité des déterminations anthropologiques ordinaires, nous souhaitons aborder en quelques lignes les observations d'ordre morphologiques effectuées sur ce corpus. Toutefois, notons d'emblée qu'en raison de l'état de conservation fragmentaire et lacunaire des lots osseux, le développement d'une réflexion approfondie sur la morphologie des individus n'a pas été entreprise. En effet, la patine taphonomique et les attaques sédimentaires sur les ossements rendent difficile la prise de mesures standardisées dans l'optique d'une analyse de la métrique osseuse. Malgré tout, il nous paraît important de mentionner que l'intégralité des lots osseux considérés présentait une morphologie peu robuste, voire gracile. Toutefois, en l'absence de

Randogne-Bluche (VS) : Répartition en fonction de l'âge

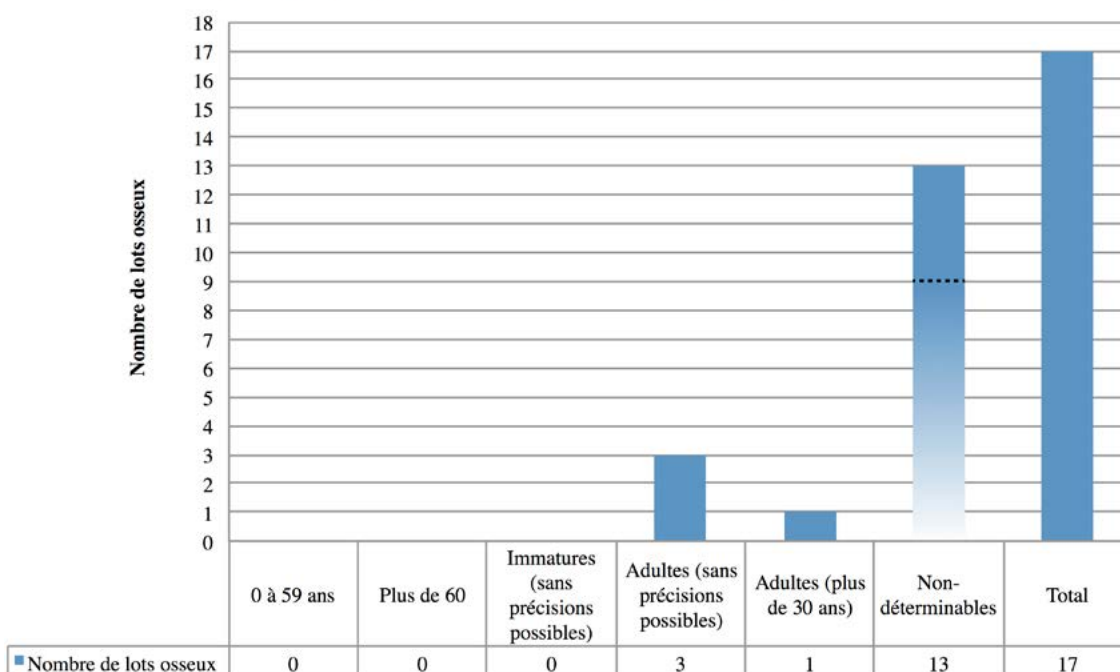


Figure 65 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux en fonction de l'âge.
 Infographie par Tobias Hofstetter

Randogne-Bluche (VS) : Estimation de la stature (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970)

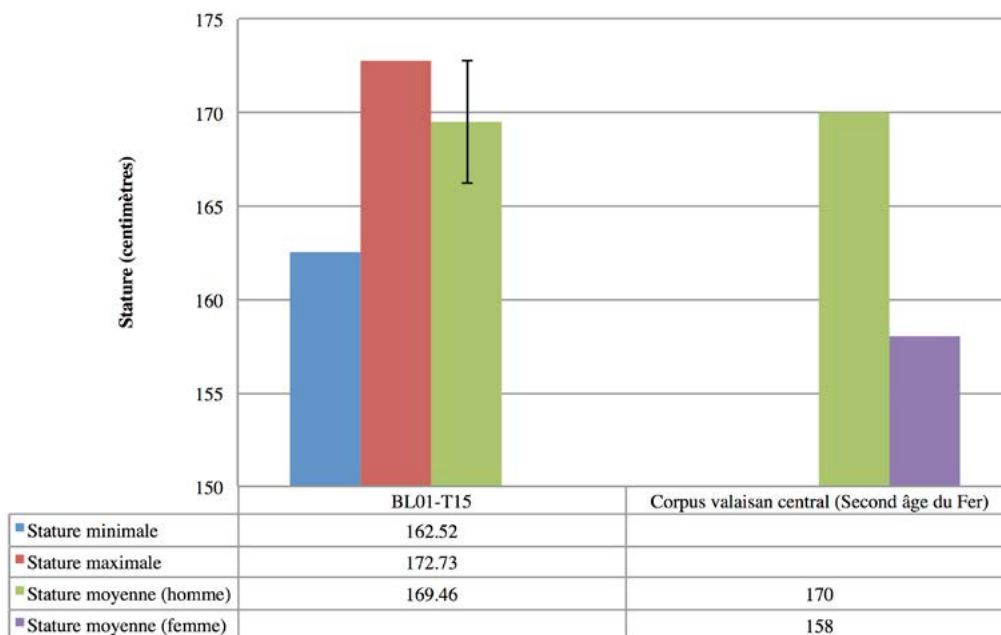


Figure 66 : Représentation graphique de la stature estimée par la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) pour le sujet de BL01-T15, et de la moyenne du corpus laténien du Valais central. Infographie par Tobias Hofstetter

données métriques, cette observation est à considérer avec prudence. Par ailleurs, la fragmentation quasi systématique des os longs n'a donc permis le calcul que d'une seule stature pour l'ensemble des lots osseux considérés. Il s'agit du sujet occupant la sépulture BL01-T15 : un individu masculin de plus de 30 ans, mesurant 169.46 ± 3.27 centimètres. A titre indicatif,

cet individu présente donc une stature parfaitement dans la moyenne masculine valaisanne pour le Second âge du Fer, qui est de 170 centimètres (Figure 66). Cependant, en dehors de ces observations spécifiques, nous ne nous hasarderons donc pas à approfondir ce volet morphologique, pour les raisons déjà évoquées ci-dessus.

4.3.3. Variations anatomiques et pathologies

Nous abordons ci-après la question des variations anatomiques et des pathologies observées sur les ossements laténiens de Randogne – Bluche. Afin de disposer d'une vision d'ensemble de la situation, nous commençons par présenter l'intégralité de ces variations et pathologies sous la forme d'un tableau récapitulatif (Figure 67). Celui-ci combine ces données aux déterminations anthropologiques réalisées, à l'échelle d'étude du lot osseux.

Structurellement parlant, nous scindons notre propos en deux parties distinctes. La première traite des variables anatomiques observées au sein de cette partie du corpus, à l'exception des variations non métriques dentaires, qui font l'objet d'une section à part. La deuxième partie est consacrée aux pathologies osseuses et dentaires, ainsi qu'aux divers indicateurs squelettiques de stress, d'activité ou de sénescence.

De fait, et bien que l'objet de notre propos ne soit pas l'étude approfondie des variables anatomiques,

| | Âge-au-décès | Sexe | Stature | Variations anatomiques et pathologies |
|--------------------|---------------------------------------|--|------------------|--|
| BL01-T1 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable | Epaississements crâniens (taphonomie ?) / Carie proximale M1 inf. droite |
| BL01-T2 | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| BL01-T3 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| BL01-T3A | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| BL01-T4 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable | Reliefs abrasés et poreux sur certains fragments crâniens (face externe) (taphonomie ?) / Protostylide stade 7 (M3) / Carie occlusale et proximale M1 inf. droite / Carie proximale M2 inf. gauche |
| BL01-T6 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| BL01-T7 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à tendance masculine | Non-déterminable | Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire / Suture métopique persistante / Tubercule sur I1 supérieure gauche (appartenance non-avérée) / Carie proximale M2 sup. droite / Carie jonction ciment-émail C inf. gauche |
| BL01-T8 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à tendance masculine | Non-déterminable | Porosités de la face interne du crâne (formations arachnoïdes ?) / Usure dentaire prononcée |
| BL01-T9 (BL01-RT8) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à très faible tendance masculine | Non-déterminable | Suture métopique persistante / porosité fine (1/2 millimètre) de la face interne du crâne, suivant l'axe coronal |
| BL01-T13 | Adulte | Indéterminé à tendance masculine | Non-déterminable | Epaississements crâniens et reliefs abrasés et poreux (taphonomie ?) / Carie occlusale M2 sup. droite / Carie occlusale M1 sup. droite ? |
| BL01-RT13 | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| BL01-T13/T14 | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| BL01-T14 | Adulte | Indéterminé à tendance masculine | Non-déterminable | Cal osseux de fracture sur la clavicule droite / Formations ostéophytiques sur la 1ère côte gauche / Usure arthrosique de la colonne cervicale / Caries proximales M1 inf. droite et gauche / Abcès M1 inf. gauche |
| BL01-RT14 | Adulte | Masculin (?) | Non-déterminable | |
| BL01-T15 | Adulte de plus de 30 ans | Masculin | 166.46 ± 3.27 cm | Caries occlusales M3 inf. droite et M2 inf. gauche / Caries radiculaires (taphonomie ?) |
| BL05-T20b | Non-déterminable (morphologie adulte) | Indéterminé à tendance féminine | Non-déterminable | Fractures partiellement réduites de l'ulna et du radius gauches / Formations ostéophytiques sur la colonne cervicale |
| BL05-T21 | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable | Rétention de la m2 inf. droite (dent déciduale) |

Figure 67 : Tableau récapitulatif des variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS). Infographie par Tobias Hofstetter

il convient malgré tout d'en proposer une brève description, et d'explicitier la manière dont ils seront mobilisés dans le cadre de cette étude. Ainsi, la notion de variabilité anatomique, que l'on appelle plus communément « variabilité non métrique » (parfois aussi qualifiée d'« épigénétique », de « discrète » ou de « non-continue »), a été définie par Crubézy et Sellier (1990, p. 171) comme suit :

« Les caractères discrets sont des variations anatomiques codés comme présents ou absents. Le terme « discret » est employé suivant le sens du latin classique 'discretus' « séparé », (ce qui n'empêche pas forcément de distinguer différents stades). En ce sens, ces caractères s'opposent aux caractères à variation continue, tels que les caractères ostéométriques »

En essence, l'observation de la distribution des variables non métriques au sein d'un ensemble funéraire permet de constituer des groupements de sujets présentant des variations similaires. En corrélant ces observations aux données archéologiques tels que la chronologie, la distribution spatiale, l'architecture des tombes ou encore le mobilier funéraire, il est alors possible d'identifier d'éventuelles proximités biologiques entre individus (Crubézy et Sellier 1990 ; Alt 1997 ; Crubézy *et al.* 1999, 2000 ; Barnes 2012 ; Verna 2014) ; ce qui représente aussi l'intérêt d'englober cette démarche à la présente recherche. Quoiqu'il en soit, notons que l'interprétation de ces potentielles affinités biologiques demeure toutefois une tâche difficile à l'heure actuelle, en raison notamment de la génétique complexe régissant l'expression et l'hérédité ou non des variables non métriques considérées, ainsi que du fait de contextes archéologiques rarement univoques (Crubézy et Sellier 1990, Alt 1997 ; Crubézy *et al.* 1999, 2000 ; Barnes 2012 ; Verna 2014).

Concrètement, lors de l'étude anthropologique des individus laténiens de Randogne - Bluche, deux traits non métriques ont été identifiés sur trois individus. Il s'agit premièrement de la persistance de la suture métopique (qui présente une incidence d'environ 15 % au sein de la population adulte), qui a été observée sur les sujets des tombes BL01-T7 et BL01-T9 (BL01-RT8) (Boulet *et al.* 2008 ; Barnes 2012 ; Couly et Gitton 2012). Le deuxième trait observé sont les fovéas granulaires, qui résultent de l'impression sur les parois crâniennes des granulations arachnoïdes (ou nodules de Pacchioni). Ceux-ci sont l'expression des variations interindividuelles de la vascularisation cérébrale. Ce trait est habituellement observable chez $\frac{2}{3}$ de la population, et, outre une prédisposition génétique, son développement serait aussi lié à l'âge (Boulet *et al.* 2008 ; Couly et Gitton 2012 ; Martini *et al.* 2015). A Randogne - Bluche, deux individus, issus des sépultures BL01-T8 et BL01-T9 (BL01-RT8) présentent

des granulations assimilables à ce trait. Compte tenu du nombre restreint d'individus concernés, il serait évidemment hasardeux de vouloir se lancer dans une étude de la proximité biologique de ces derniers. De fait, nous nous limiterons donc à constater que la fréquence d'apparition de la suture métopique persistante observée au sein de l'ensemble de Randogne - Bluche correspond parfaitement à la norme connue, tandis que les fovéas granulaires sont largement sous-représentées. Toutefois, ceci est vraisemblablement plus le fait de la forte fragmentation des crânes, des altérations taphonomiques subies par les ossements, ou simplement du hasard, que le reflet d'une véritable réalité biologique.

Au sujet des pathologies observées au sein du corpus laténien de Randogne - Bluche, notons tout d'abord leur distribution relativement large, puisqu'au moins 6 individus sur 13 en présentent. En outre, 3 individus (occupant les sépultures BL01-T1, BL01-T4 et BL01-T13) présentent des épaissements crâniens, parfois combinés à des reliefs abrasés sur la table crânienne externe. Toutefois, une origine taphonomique ne pouvant être exclue pour cette anomalie, elle ne sera pas approfondie ci-après. En revanche, nous proposons à présent une revue des différentes pathologies et anomalies observées, dans l'ordre décroissant de leur fréquence d'apparition au sein du corpus laténien de Randogne - Bluche. En tête de liste figurent les atteintes de la cavité buccale (*Figures 68, 69, 70 et 71*). En effet, 6 individus présentent un total de 12 caries et 1 abcès. De nature essentiellement occlusales ou proximales, elles sont localisées préférentiellement sur les molaires mandibulaires. Parallèlement, un individu (issu de la sépulture BL01-T15) présente des pertes de matière en face buccale sur les racines des dents antérieures, assimilables à des caries radiculaires. Toutefois, l'état de conservation ne permet pas d'exclure une origine taphonomique de ce phénomène. De manière plus générale, l'on relèvera également la forte usure dentaire, visible tant sur les dents maxillaires que mandibulaire, particulièrement sur les molaires. Soulevons enfin la présence sur la majorité des dents observées de petites à moyennes concrétions de tartre (bien que celles-ci soient parfois difficiles à distinguer de restes de sédiments, et de fait non cotées individuellement ci-après).

En deuxième place figurent les atteintes arthrosiques et les formations ostéophytiques du squelette axial. Celles-ci s'observent sur 2 individus. Viennent ensuite les fractures, qui ont été observées sur les deux mêmes individus. Dans le cas du sujet de BL01-T14, il s'agit d'une fracture de la clavicule droite, tandis que le sujet de BL05-T20 (BL05-T20B) présente des fractures partiellement réduites de l'ulna et du radius gauches.

Randogne-Bluche (VS) : Répartition des affections dentaires maxillaires

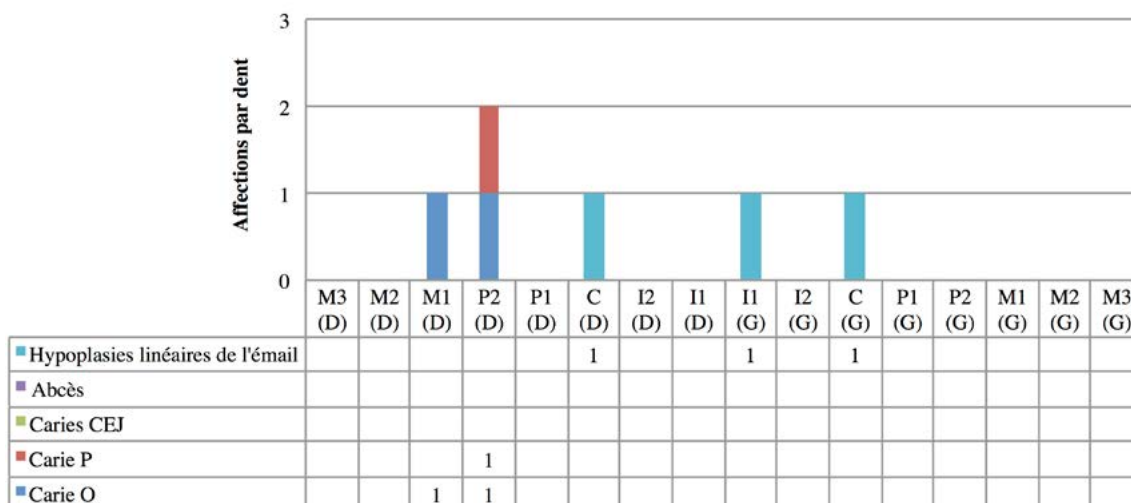


Figure 68 : Représentation graphique des affections dentaires maxillaires pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

Randogne-Bluche (VS) : Répartition des affections dentaires mandibulaires

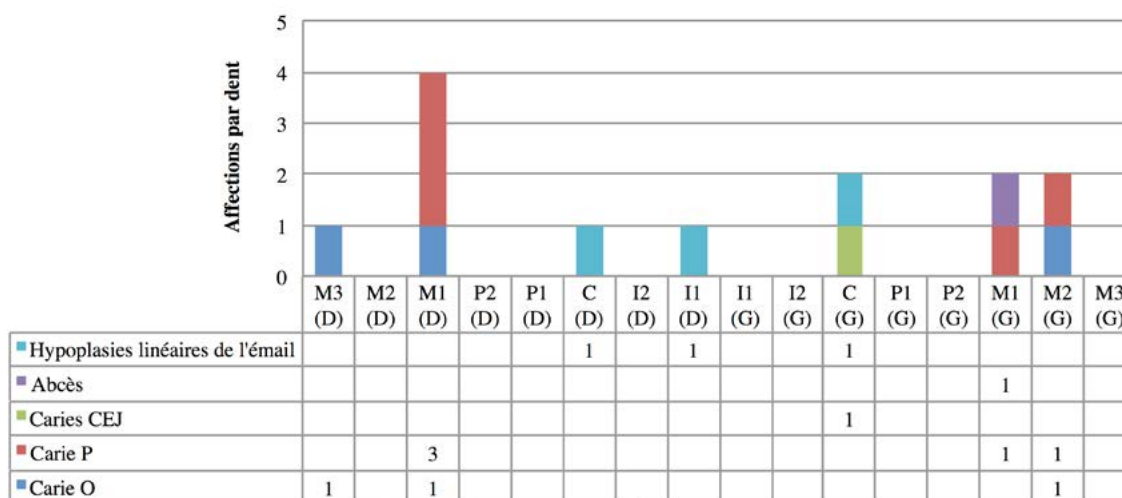


Figure 69 : Représentation graphique des affections dentaires mandibulaires pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

Dernièrement, et à titre anecdotique, notons aussi la persistance de la deuxième molaire déciduale inférieure droite chez l'individu de BL05-T21. Au sujet des marqueurs squelettiques, un seul indicateur de stress de croissance a pu être mis en évidence ; il s'agit d'une hypoplasie linéaire de l'émail dentaire chez le sujet de BL01-T7.

En somme, bien que l'on remarque une certaine diversité et une distribution relativement large des anomalies

anthropologiques au sein de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche (Figure 72), la taille restreinte de cet échantillon, ainsi que l'état de conservation des lots osseux, ne permettent pas d'en tirer des conclusions de portée significative.

4.3.4. Variations non métriques dentaires

Lorsque l'on parle des traits non métriques dentaires, on considère toute variation anatomique observée sur

Randogne-Bluche (VS) : Usure dentaire maxillaire (Lovejoy 1985)

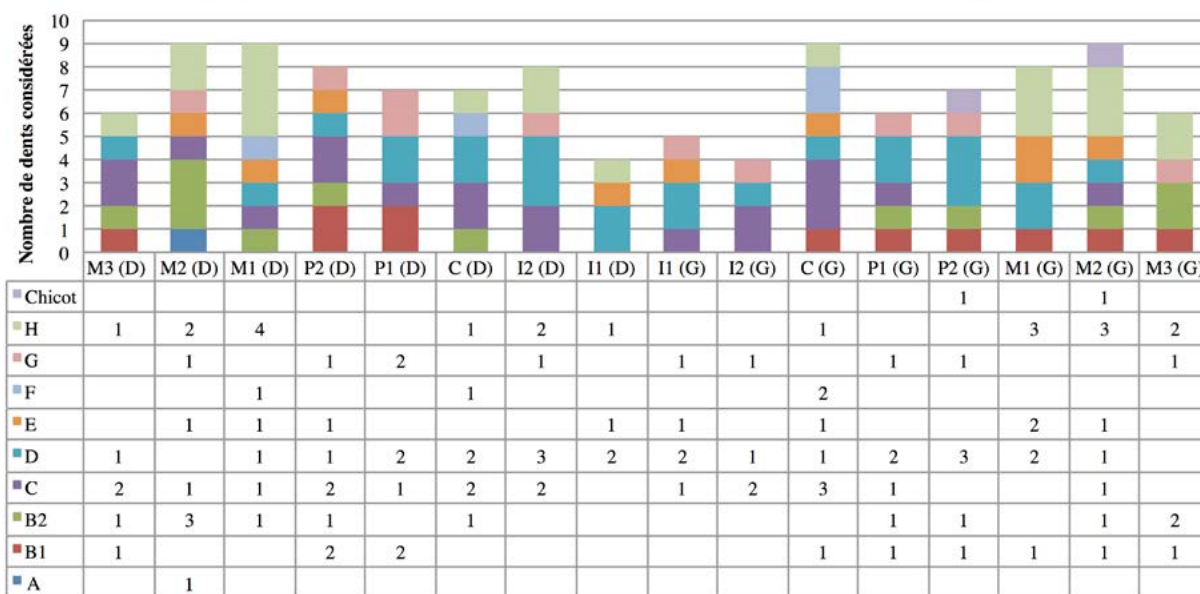


Figure 70 : Représentation graphique de l’usure dentaire maxillaire pour les sujets laténiens de Randogne - Bluche (VS), d’après la méthode de Lovejoy (1985).
 Infographie par Tobias Hofstetter

Randogne-Bluche (VS) : Usure dentaire mandibulaire (Lovejoy 1985)

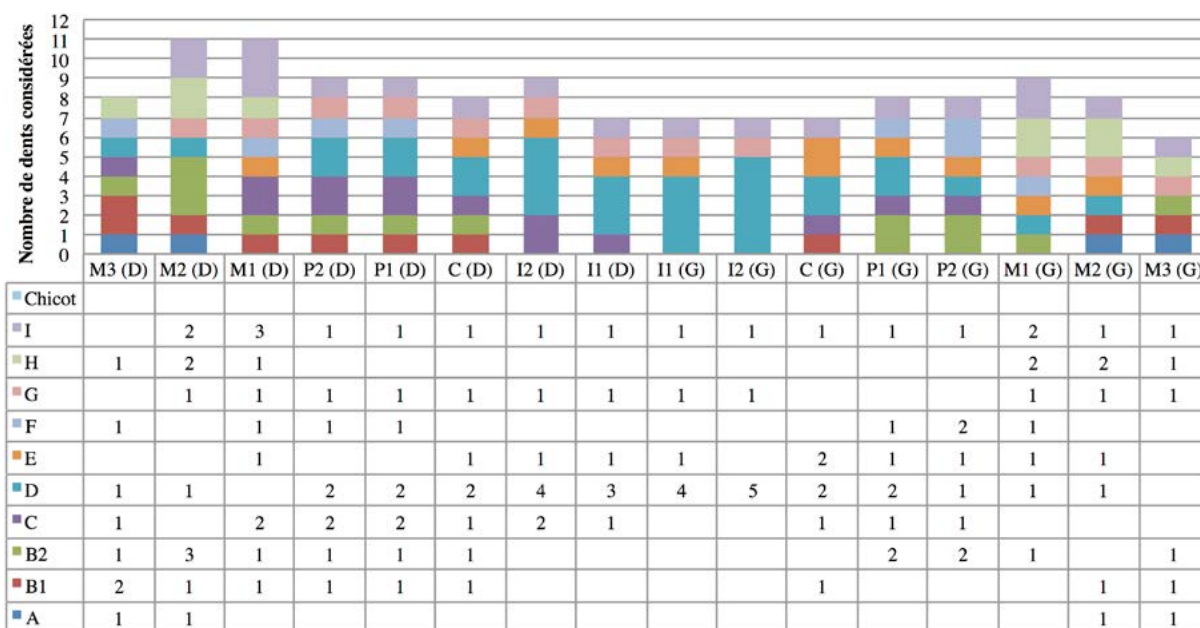


Figure 71 : Représentation graphique de l’usure dentaire mandibulaire pour les sujets laténiens de Randogne - Bluche (VS), d’après la méthode de Lovejoy (1985).
 Infographie par Tobias Hofstetter

l’ensemble de la dentition permanente et déciduale. On se réfère, en général, à des caractères qui peuvent être présents ou absents, ou qui manifestent différents stades de développement. Ils peuvent prendre la forme de structures positives comme la présence de tubercules ou de crêtes accessoires, ou négatives, tels des sillons. Ils se manifestent également sous la forme

de variations dans le nombre, la position ou encore la taille des cuspidés et des racines.

Les traits non métriques dentaires sont un outil intéressant pour appréhender les relations entre individus ou entre populations (Alt 1997 ; Scott et Turner 1997 ; Desideri 2003 ; Eades 2003). D’une part,



1



2



3



4

© Tobias Hofstetter



5



6

Figure 72 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS) : 1) Suture métopique persistante (BL01-T7) ; 2) Suture métopique persistante (BL01-T9 (BL01-RT8)) ; 3) Porosité fine de la fine interne du crâne (BL01-T9 (BL01-RT8)) ; 4) Fracture de la clavicule droite (BL01-T14) ; 5) Fracture partiellement réduite du radius gauche (BL05-T20b) ; 6) Rétention de la 2^{ème} molaire déciduale inférieure droite (BL05-T21). *Crédit photographique : Tobias Hofstetter*

la dentition est l'un des éléments les plus résistants du squelette, donc souvent le mieux conservé. De l'autre, les traits non métriques dentaires peuvent être observés sur le vivant (Scott et Potter 1984 ;

Boraas *et al.* 1988 ; Townsend et Martin 1992). Les progrès de la science ont aussi contribué à améliorer la compréhension des mécanismes et des processus impliqués dans l'odontogénie. Les recherches ont

établi que le développement dentaire, et en particulier celui de la morphologie dentaire, est soumis à un fort contrôle génétique (Thesleff et Nieminen 1996 ; Cobourne et Sharpe 2003). Plusieurs travaux ont montré que le développement de la dentition est contrôlé par un certain nombre de gènes qui agit à divers endroits et intervient à des moments distincts de sa formation (Thesleff 2003). De plus, si on ne peut nier une influence de facteurs environnementaux, on ne peut pas non plus contester le fait que leurs effets sont moindres (Tyrell 2000). Finalement, les études basées sur le déterminisme génétique ont montré que la plupart de ces caractères semble détenir une grande composante héréditaire (Scott et Potter 1984 ; Townsend et Martin 1992, Scott et Irish 2013).

Les études portant sur la valeur des traits non métriques dentaires en application dans des populations actuelles sont pleinement rassurantes (Brewer-Carias *et al.* 1976 ; Scott et Dahlberg 1982 ; Higa *et al.* 2003). La comparaison des résultats de la morphologie dentaire avec différents estimateurs comme la proximité géographique (Berry 1976), la linguistique (Scott et Dahlberg 1982), ou encore des données génétiques (Higa *et al.* 2003 ; Ricaut *et al.* 2010 ; Hubbard *et al.* 2015), a permis de conforter l'idée que ces variables sont de bons indicateurs des distances biologiques.

Même si certains aspects demandent encore à être mieux maîtrisés, comme les gènes responsables du développement de ces variables, le déterminisme génétique qui sous-tend l'expression des traits dentaires permet de les utiliser lors d'études comparatives entre individus et populations.

Pour cette recherche, nous avons effectué une étude de la dentition permanente en enregistrant 48 traits de format dichotomique ou gradué représentant 334 variations anatomiques observables par individu (soit 186 pour la dentition supérieure et 148 pour celle inférieure) (*cf. Annexe 2*). Tous ces traits ont été choisis en fonction des connaissances actuelles sur leur développement et leur déterminisme génétique. Les traits sélectionnés comprennent, d'une part, les traits proposés par le système ASU_DAS – Arizona State University Dental Anthropology System (Turner *et al.* 1991), et de l'autre, une sélection de caractères appartenant au système FU_DTS – Freiburg University Dental Trait System (Alt 1997).

Nous portons ici notre intérêt sur les variations anatomiques non métriques de la dentition de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche¹. Nous avons pu observer la dentition de 11 individus et de 2 lots contenant des dents surnuméraires n'appartenant pas à l'individu principal de la sépulture concernée

(BL01-T3B et BL01-T7B). Les vestiges dentaires de BL01-T13, BL01-RT13, BL01-RT14 et BL01-T13/14 ont été considérés comme un seul ensemble.

Nous avons effectué – au total – 1486 observations sur l'ensemble du corpus, dont 756 ont été réalisées sur les dents supérieures et 730 sur les dents inférieures.

Un traitement préliminaire de l'expression bilatérale des variables a été réalisé en appliquant la méthode de l'« individual count » mise en place par Scott (1977), où seule l'expression maximum des dents controlatérales est maintenue. Cette étape sert à optimiser l'échantillon et à éliminer les données redondantes fournies par les dents controlatérales. A l'issue de cette étape, nous ne gardons que la moitié des variations anatomiques observables, soit $n = 167$. Puis 18 traits qui n'ont jamais été observés ont été éliminés. Il s'agit de : T9 – T12 sur I1 et I2 – T22 sur P1, P2, M1, M2 et M3 – T29 sur M1 – T30 sur M1 – T31 sur M1 – T32 sur M1 – T48 sur M1 – T49 sur M1 – T56 sur M1, M2 et M3 – T58 sur M1. Nous avons ainsi retenu 954 observations épurées sur l'ensemble du corpus de Randogne – Bluche, correspondant à 489 observations sur les dents supérieures et 465 sur celles inférieures (*cf. Annexe 3*).

La dentition des inhumés de Randogne – Bluche montre une grande homogénéité morphologique. La très large majorité des variations non métriques présente des expressions constantes (102 variables pour un total de 149 traits observés). Les incisives et la canine supérieures, ainsi que les molaires inférieures, sont les dents les plus variables morphologiquement. Cette diversité se situe essentiellement au niveau de la couronne, à l'exception de la troisième molaire inférieure qui présente une morphologie variable tant au niveau de la couronne que de la racine.

Parmi les variantes rencontrées, on recense de l'absence congénitale de troisièmes molaires, des variations de radicules ou des racines accessoires de dents postérieures, ainsi que des couronnes des dents antérieures supérieures présentant une face buccale plus développée morphologiquement.

Aucun individu ou petit(s) groupe(s) d'individus semblant se distinguer des inhumés de Randogne – Bluche n'a été identifié.

4.4. Organisation chronologique et spatiale des sépultures

Après nous être consacré aux traitements des données anthropologiques de cette partie du corpus, nous nous intéressons ci-après à l'ancrage chronologique et spatial des différentes sépultures au sein de l'ensemble funéraire du Second âge du Fer de Randogne – Bluche. Cet exercice peut cependant se révéler difficile. En

¹ Etude réalisée en collaboration avec Jocelyne Desideri

effet, s'essayer à établir des réflexions détaillées sur l'évolution chronologique et spatiale d'un ensemble funéraire uniquement partiellement connu, et dont la chronologie demeure en grande partie inconnue, apparaît clairement comme étant une manœuvre délicate. De fait, nous nous attarderons davantage à corrélérer les données chronologiques et spatiales aux données anthropologiques, dans le but de mettre en évidence des potentiels regroupements ou autres logiques de répartition au sein de l'ensemble funéraire.

Concernant l'organisation chronologique et spatiale du site de Randogne – Bluche, les observations pouvant être effectuées sont relativement maigres. En effet, au niveau chronologique, une fourchette chronologique s'étendant de La Tène D1 à La Tène D2 (voire jusqu'à la période augustéenne) a pu être avancée pour les quatre sépultures fouillées en 2001 par l'entreprise ARIA SA (BL01-T1, BL01-T2, BL01-T3 et BL01-T4). Celle-ci est basée sur une comparaison de ces quatre sépultures avec des ensembles funéraires similaires. En outre, un terminus post-quem à La Tène D2a a pu être proposé pour la sépulture BL01-T4, sur une base typochronologique. De la même façon, la sépulture BL01-T13 a pu être datée aux alentours de La Tène C2 à La Tène D1. Cette dernière ayant été recoupée puis perturbée lors de l'implantation de la sépulture BL01-T14, il est donc possible d'y adjoindre une chronologie relative.

De fait, la sépulture BL01-T14, de même que les lots osseux perturbés générés lors de cette perturbation (à savoir : BL01-RT13, BL01-T13/T14 et BL01-RT14), sont donc nécessairement postérieurs à la tombe BL01-T13. Un enchaînement chronologique relatif similaire a pu être mis en évidence dans le cas du recoupement de BL01-T9 (BL01-RT8) par BL01-T8, à la différence que l'on ne dispose pas d'un ancrage chronologique absolu dans cette situation-ci. En fin de compte, cela laisse donc cinq sépultures (BL01-T6, BL01-T7, BL01-T15, BL05-T20b et BL05-T21) pour lesquelles aucun ancrage chronologique, ni absolu, ni relatif, n'est connu. Si l'on élargit ces considérations chronologiques à l'intégralité des sépultures découvertes à Randogne – Bluche, c'est à dire y compris aux tombes à incinérations attribuées à l'époque augustéenne ou tibérienne, voire même au-delà (BL02-T16 à BL02-T20a et BL05-T22 à BL05-T24), et de fait non traitées dans cette étude, alors la période de fréquentation de l'ensemble s'étendrait même clairement au-delà de la période protohistorique. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il est impossible de savoir si ces sépultures sont les témoignages d'une utilisation continue du site de Randogne – Bluche, ou plutôt d'un réemploi épisodique durant l'Antiquité. En fin de compte, pour cet ensemble funéraire, l'on retiendra une durée d'utilisation minimale s'étendant de La Tène C2 à l'époque augustéenne, voire peut-être tibérienne ou au-delà pour le cas des incinérations (Figure 73).

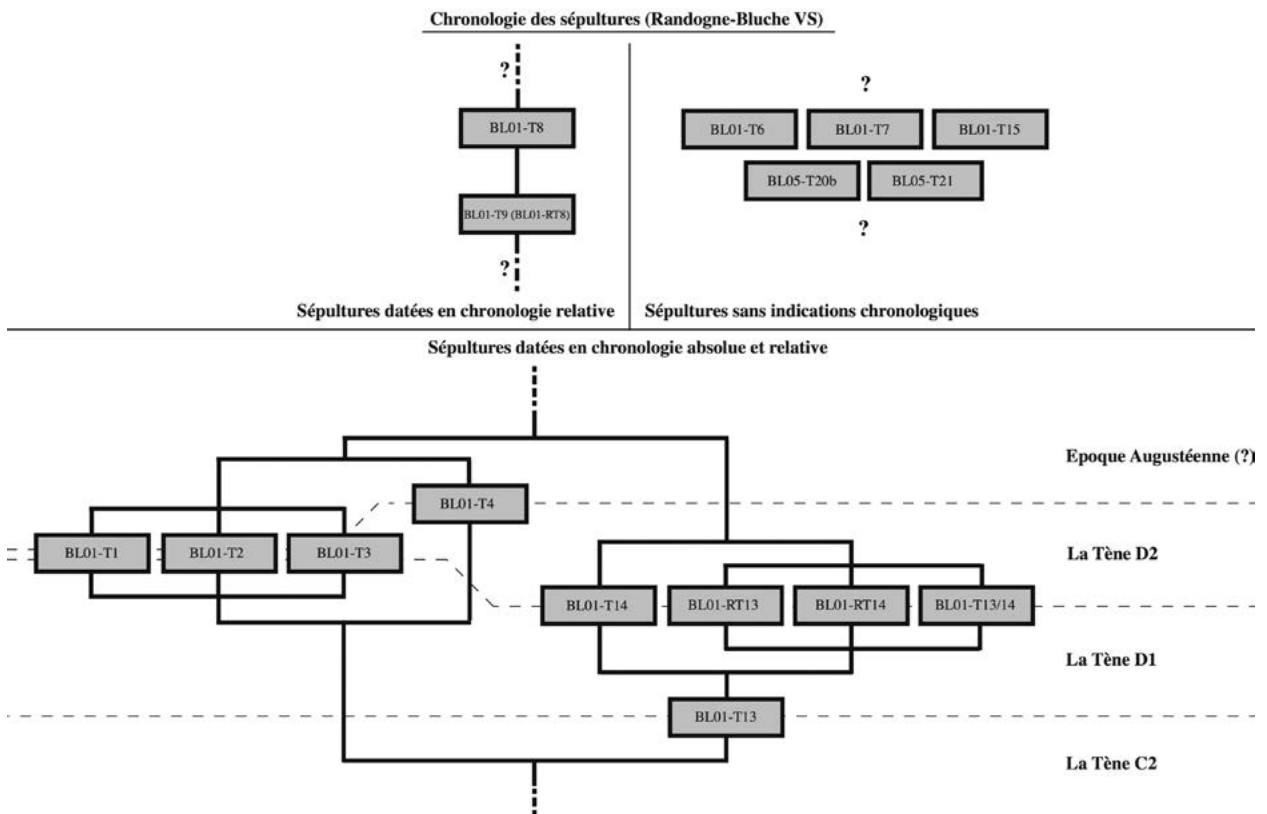


Figure 73 : Matrice de Harris présentant les enchaînements chronologiques relatifs et absolus pour les sépultures de Randogne – Bluche (VS) traitées dans la présente étude.

Infographie par Tobias Hofstetter

Randogne - Bluche (VS) : Plan général et descriptif des sépultures

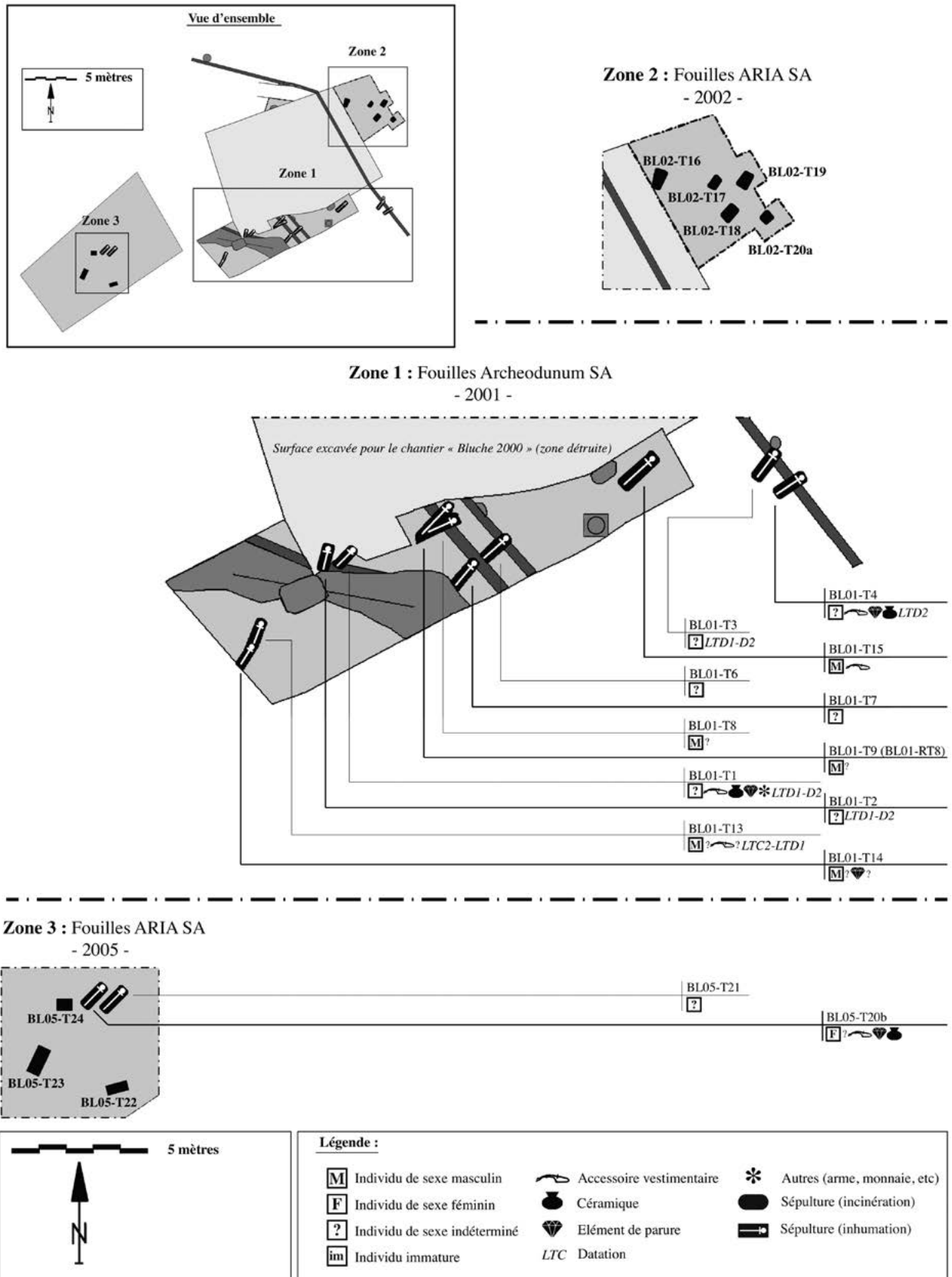


Figure 74 : Plan général et descriptif des sépultures de Randogne – Bluche (VS).
 Infographie : Office des Recherche Archéologiques du Valais,
 retravaillée par Tobias Hofstetter

Penchons-nous à présent sur la question de l'organisation spatiale et des regroupements au sein de l'ensemble funéraire de Randogne-Bluche (Figure 74). Globalement, l'ensemble des sépultures connues et attribuables au Second âge du Fer s'inscrit dans un rectangle de 50 sur 15 mètres, dont les longs côtés correspondent à l'axe Est-Ouest et les petits côtés à l'axe Nord-Sud. En outre, on constate une faible densité de sépultures (environ une sépulture par 50 m² en moyenne). Toutefois, malgré cette faible densité d'occupation apparente, des recouvrements de sépultures ont été observés et il semble se dégager un agencement des sépultures par groupes de deux. En effet, seule la tombe BL01-T15 paraît isolée. Par ailleurs, et bien qu'au-delà de l'horizon chronologique du Second âge du Fer, on notera également le caractère relativement groupé de la disposition des sépultures à incinération postérieures. Celles-ci cernent l'ensemble des sépultures connues pour le Second âge du Fer au Nord-Est (BL02-T16 à BL02-T20a) et au Sud-Ouest (BL05-T22 à BL05-T24), suggérant un déploiement spatial centrifuge des sépultures sur le long terme. Parallèlement, il semble se développer un faible gradient chronologique d'Ouest en Est au sein de l'ensemble funéraire protohistorique. Ainsi, la sépulture la plus ancienne connue occupe une place nettement centrale (BL01-T13), par rapport aux sépultures considérées comme étant postérieures (BL01-T1, BL01-T2, BL01-T3 et BL01-T4). Celles-ci paraissant s'échelonner progressivement en direction de l'Est. Toutefois, précisons bien que cette conception chronologique du développement et de l'organisation spatiale de l'ensemble funéraire n'est pas la seule envisageable. En effet, en s'émancipant de cette vision, il est alors possible d'aborder cet ensemble en terme d'identification de regroupements d'individus par sexe ou en fonction de l'âge. Dès

lors, il n'est pas inintéressant de relever que tous les individus de sexe masculin occupent la portion centrale de celui-ci, tandis que le seul individu présentant une morphologie féminine (BL05-T20b) se trouve dans la marge Ouest. Cet emplacement semble faire écho à celui de la sépulture BL01-T4, qui se situe, comme vu précédemment, dans la bordure Est, et qui présente un mobilier d'accompagnement analogue. Toutefois, et bien que celui-ci paraisse féminin, l'anthropologie ne permet pas d'attribution sexuelle précise dans le cas de BL01-T4.

Quoiqu'il en soit, mis à part les observations présentées ci-dessus, l'état actuel des connaissances ne permet pas de trancher de manière définitive ces questions relatives à l'organisation chronologique et spatiale, ainsi qu'aux regroupements des sépultures au sein de cet ensemble funéraire.

4.5. Etude de l'architecture funéraire

Nous abordons à présent la question de l'architecture funéraire à Randogne – Bluche. Nous traitons en premier lieu de l'orientation des sépultures, avant de nous pencher sur les morphologies, les dimensions, et les aménagements des fosses tombales, ainsi que sur la question des contenants.

De l'étude de l'orientation des sépultures, il ressort une certaine constance. En effet, une orientation préférentielle Nord-Est / Sud-Ouest est clairement perceptible, puisque toutes les sépultures présentent une composante cardinale comprise entre 0° et 90°. Toutefois, celle-ci n'a été relevée sur le terrain que pour deux sépultures (BL05-T20b et BL05-T21), qui sont orientées à 46° (Figure 75). Néanmoins, au-delà de cette

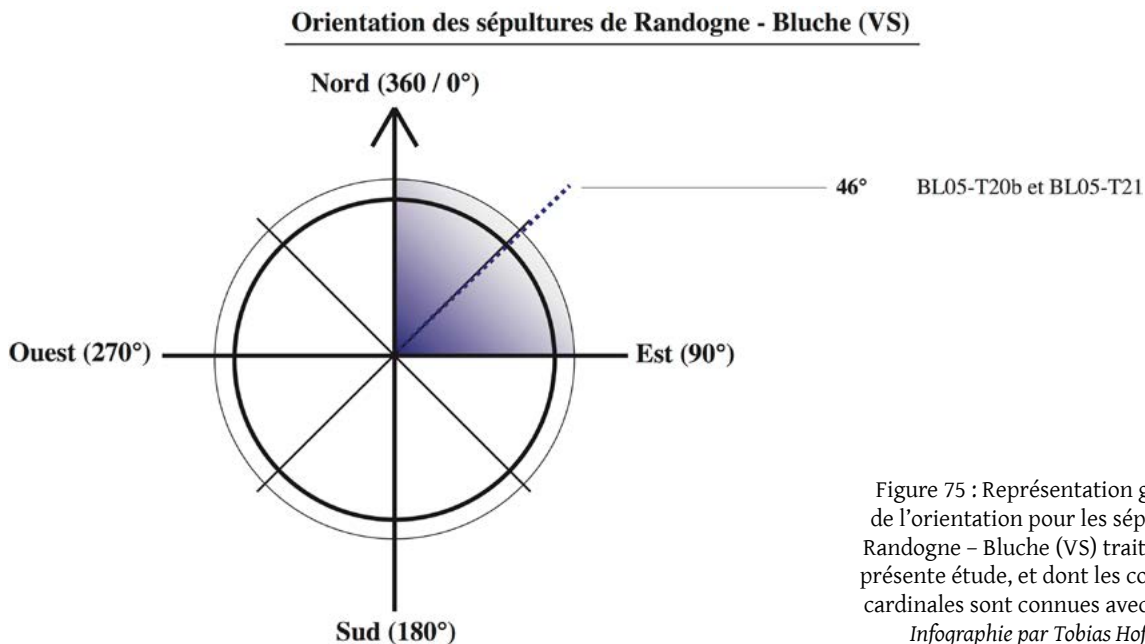


Figure 75 : Représentation graphique de l'orientation pour les sépultures de Randogne – Bluche (VS) traitées dans la présente étude, et dont les composantes cardinales sont connues avec précision.
Infographie par Tobias Hofstetter

| | Inhumation en fosse simple | Calage latéral | Couverture de pierres | Marquage en surface | Cercueil en tronc évidé | Contenant divers (cercueil ordinaire, coffre en bois, assemblage de planches, etc.) | Orientation des sépultures |
|-----------------------|----------------------------|----------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|---|----------------------------|
| BL01-T1 | | | | | | | Nord-Est / Sud-Ouest |
| BL01-T2 | ? | | | | | | Nord-Est / Sud-Ouest |
| BL01-T3 | | | | | | | Nord-Est / Sud-Ouest |
| BL01-T4 | | | | | | | Nord-Est / Sud-Ouest |
| BL01-T6 | | | | | | | Est-Ouest |
| BL01-T7 | | | ? | | | | Est-Ouest |
| BL01-T8 | | | | ? | | | Est-Ouest |
| BL01-T9 (BL01-RT8) | | | ? | | | | Est-Ouest |
| BL01-T13 | | | ? | | | | Est-Ouest |
| BL01-T14 | | | | | ? | ? | Est-Ouest |
| BL01-T15 | | | | | | | Est-Ouest |
| BL05-T20b | | | | | | | 46° |
| BL05-T21 | | | | | | | 46° |
| Total (cases grisées) | 12 | 2 | 3? | 1? | 7? | 5? | |

Figure 76 : Récapitulatif de l'architecture funéraire des sépultures de Randogne – Bluche (VS), traitées dans la présente étude.
Infographie par Tobias Hofstetter

homogénéité apparente, remarquons toutefois que de légères variations individuelles sont discernables dans l'orientation de chacune des sépultures. Or, en l'état actuel des connaissances, aucun élément ne permet de clarifier ces dernières ou de les lier à une quelconque variable archéologique ou anthropologique.

Concernant la morphologie des fosses, on observe également une certaine constance. En effet, sur les 12 sépultures pour lesquelles ces données sont disponibles, on en dénombre 11 d'aspect oblong, dont 7 qui présentent une forme rectangulaire nette. Parmi celles-ci, 4 montrent une convexité au niveau de la tête des individus. Les formes en coupe ne sont pas connues, en revanche les dimensions observées sont comprises entre 2.2 et 2.6 mètres de longueur, 0.6 et 1 mètre de largeur et entre 0.4 à 1.2 mètres de profondeur observée. Par ailleurs, trois tombes présentent une potentielle couverture de pierres et deux d'entre elles un calage latéral. Une seule tombe présente un potentiel marquage en surface. La présence d'un contenant est attestée pour 11 sépultures, dont vraisemblablement 6 cercueils en demi-tronc évidés, 3 cercueils en bois ordinaire, 1 coffrage en bois et 1 contenant de type indéterminé (Figure 76).

Cependant, ici encore, il est difficile d'aborder les variations subtiles perceptibles dans le traitement funéraire. En effet, s'il est probable que les variations dans la morphologie, les dimensions, et dans l'aménagement des fosses répondent à des contraintes structurelles, aucun lien évident ne semble en revanche lier la présence d'un marquage en surface et le type de contenant aux données anthropologiques des individus, ou encore à la présence d'un mobilier funéraire.

4.6. Etude des positions d'inhumation

Nous nous intéressons à présent aux positions d'inhumation des sujets attribuables au Second âge du Fer retrouvés à Randogne – Bluche. Pour ce faire, et dans l'optique de simplifier la comparaison de ce site avec le restant du corpus, nous avons jugé intéressant de développer tout d'abord une typologie des positions d'inhumation, facilement applicable au corpus funéraire laténien du Valais central. Nous détaillons celles-ci dans l'encadré qui suit, avant de nous focaliser plus particulièrement sur les positions d'inhumation observées au sein même de l'ensemble de Randogne – Bluche.

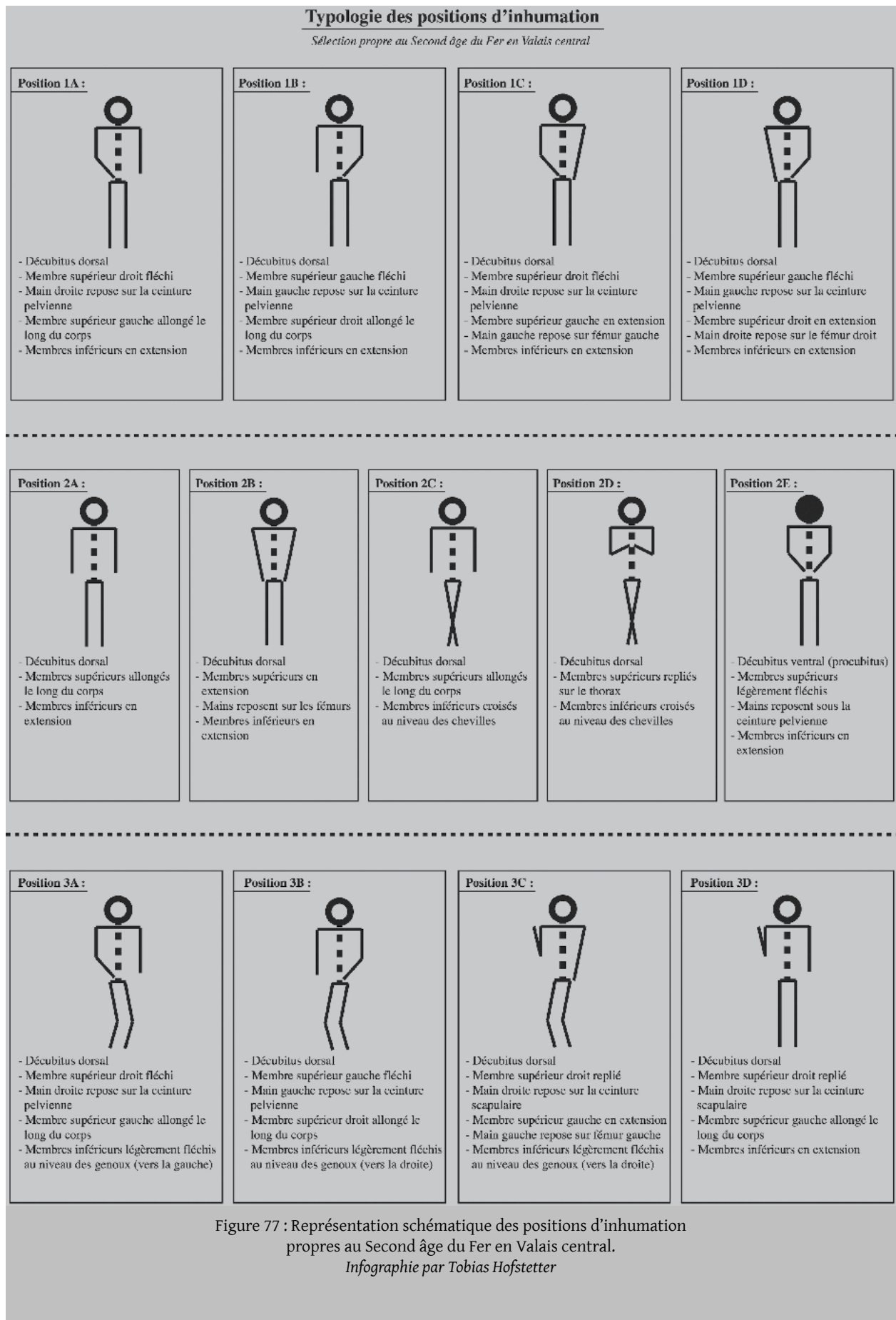
Typologie des positions d'inhumation

Un outil comparatif

Dans cet encadré, nous proposons une méthode de classification pour les positions d'inhumation, développée par l'auteur. Elle vise à faciliter l'étude parallèle de plusieurs sites, et a donc été développée dans une perspective comparative. Concrètement, cette méthode attribue un chiffre à chaque position d'inhumation. Celui-ci est pair pour les positions présentant un axe de symétrie correspondant au plan sagittal, et impair dans le cas des positions étant asymétriques

par rapport à ce même plan. Or, parmi les positions d'ordre impair, le chiffre 1 indique une asymétrie uniquement au niveau des membres supérieurs, tandis que le chiffre 3 est indicatif d'une asymétrie portant autant sur les membres supérieurs qu'inférieurs. En outre, cette typologie permet également de catégoriser les sépultures ayant été remaniées ou perturbées. Toutefois, par souci de clarté, dans le cas de perturbations, la lettre définit la catégorie et le chiffre les variations. De fait, la question des axes de symétrie sagittaux n'est pas prise en compte pour les perturbations. Soulignons aussi que cette typologie constitue uniquement un outil classificatoire, et qu'elle ne permet pas nécessairement d'envisager une discussion plus approfondie des positions d'inhumation, comme par exemple sur la base d'une étude archéothanatologique. En considération de ces éléments préliminaires, nous détaillons ci-après la typologie établie, pour les positions d'inhumation qui nous intéressent dans le cadre de la présente étude (*Figure 77 et planche mémo*) :

- **Position 1A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne et le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps.
- **Position 1B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur gauche fléchi, la main gauche reposant sur la ceinture pelvienne et le membre supérieur droit allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps.
- **Position 1C** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne. Le membre supérieur gauche est en extension, la main gauche reposant sur le fémur gauche. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps.
- **Position 1D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit en extension, la main droite reposant sur le fémur droit. Le membre supérieur gauche est fléchi avec la main gauche reposant sur la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps.
- **Position 2A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps.
- **Position 2B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs en extension, les mains reposant sur les fémurs. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps.
- **Position 2C** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés le long du corps. Les membres inférieurs sont croisés au niveau des chevilles.
- **Position 2D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs repliés sur le thorax et les membres inférieurs croisés au niveau des chevilles (le membre inférieur droit passant par-dessus le gauche).
- **Position 2E** : Dépôt du corps en décubitus ventral (« procubitus »), avec les membres supérieurs légèrement fléchis et les mains reposant sous la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps.
- **Position 3A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi et la main droite reposant sur la ceinture pelvienne. Le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis vers la gauche au niveau de l'articulation du genou.
- **Position 3B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur gauche fléchi et la main droite reposant sur la ceinture pelvienne. Le membre supérieur droit est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis vers la droite au niveau de l'articulation du genou.



- **Position 3C** : Dépôt du corps en décubitus dorsal (voire dorso-latéral droit), avec le membre supérieur droit replié au niveau de l'articulation du coude, la main droite reposant sur la ceinture scapulaire. Le membre supérieur gauche est en extension avec la main droite reposant sur le fémur droit. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis vers la droite au niveau de l'articulation du genou.
- **Position 3D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit replié au niveau de l'articulation du coude, la main droite reposant sur la ceinture scapulaire. Le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension.

Nous traitons maintenant des positions d'inhumation des sujets attribuables au Second âge du Fer, issus de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche. A cette fin, nous commençons donc par proposer une brève catégorisation typologique des différentes positions d'inhumation observées pour ces individus, en appliquant la logique classificatoire élaborée précédemment. En outre, étant donné qu'un certain nombre de sépultures a subi des perturbations plus ou moins prononcées, celles-ci sont également catégorisées ci-après.

Concernant les différentes positions d'inhumation observées au sein de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche, mentionnons en premier lieu qu'elles ont été réparties en trois catégories descriptives. Il en va de même pour les sépultures ayant subies des perturbations. Au final, cette manière de faire a permis de traiter 10 sépultures sur les 13 connues et attribuables au Second âge du Fer à Randogne – Bluche. En effet, seuls les individus des tombes BL01-T2, BL01-T4 et BL01-T9 (BL01-RT8) étaient trop perturbés pour permettre un questionnement sur leur position d'inhumation originelle. Par ailleurs, nous précisons également que les données mobilisables pour les sépultures considérées ne permettent pas forcément d'approfondir la discussion sur les positions d'inhumation, en entreprenant une étude archéothanatologique par exemple. Nous nous limiterons donc à ne parler que de la position générale du corps et des membres supérieurs et inférieurs. Fort de ces constatations préliminaires, nous détaillons ci-après les diverses variantes de positionnement observées (*Figure 78*) :

- **Position 1A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne et le membre supérieur gauche allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension. Cette position concerne les individus BL01-T3, BL01-T15 et BL05-T20b.
- **Position 1B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur gauche fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne et le membre

supérieur droit allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension. Cette position concerne les individus BL01-T6 et BL01-T14.

- **Position 3A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés le long du corps et un faible fléchissement du membre supérieur droit au niveau de l'articulation du coude. Les membres inférieurs sont en extension, avec un léger fléchissement au niveau de l'articulation du genou. Cette position concerne uniquement le sujet BL01-T7.
- **Perturbation A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec une perturbation des membres supérieurs et les membres inférieurs en extension. Cette perturbation concerne les individus BL01-T8 et BL01-T21.
- **Perturbation B2** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés le long du corps et les mains ramenées sur le ventre. La perturbation concerne les membres inférieurs. Cette perturbation concerne uniquement l'individu BL01-T1.
- **Perturbation C** : Dépôt du corps en décubitus dorsal, avec le membre supérieur droit allongé le long du corps et une perturbation du membre supérieur gauche et des deux membres inférieurs. Cette perturbation concerne uniquement l'individu BL01-T13.

Concrètement, cette catégorisation permet de constater une certaine constance dans le choix des positions d'inhumation. Soulignons notamment le fait que tous les individus considérés reposent en décubitus dorsal, et qu'à l'exception des sépultures perturbées ainsi que de la BL01-T7, tous les individus présentent des membres inférieurs en extension dans l'axe du corps. Les variations de positionnement étant principalement lisibles au niveau des membres supérieurs. Ces derniers se retrouvent allongés le long du corps, légèrement fléchis, ou repliés sur la ceinture pelvienne, de manière uni- ou bilatérale. Or, comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, ceci est vraisemblablement à mettre en lien avec la prédominance marquée des contenants étroits, notamment des cercueils en tronc évidés. En

Randogne-Bluche (VS) : Positions d'inhumation des individus

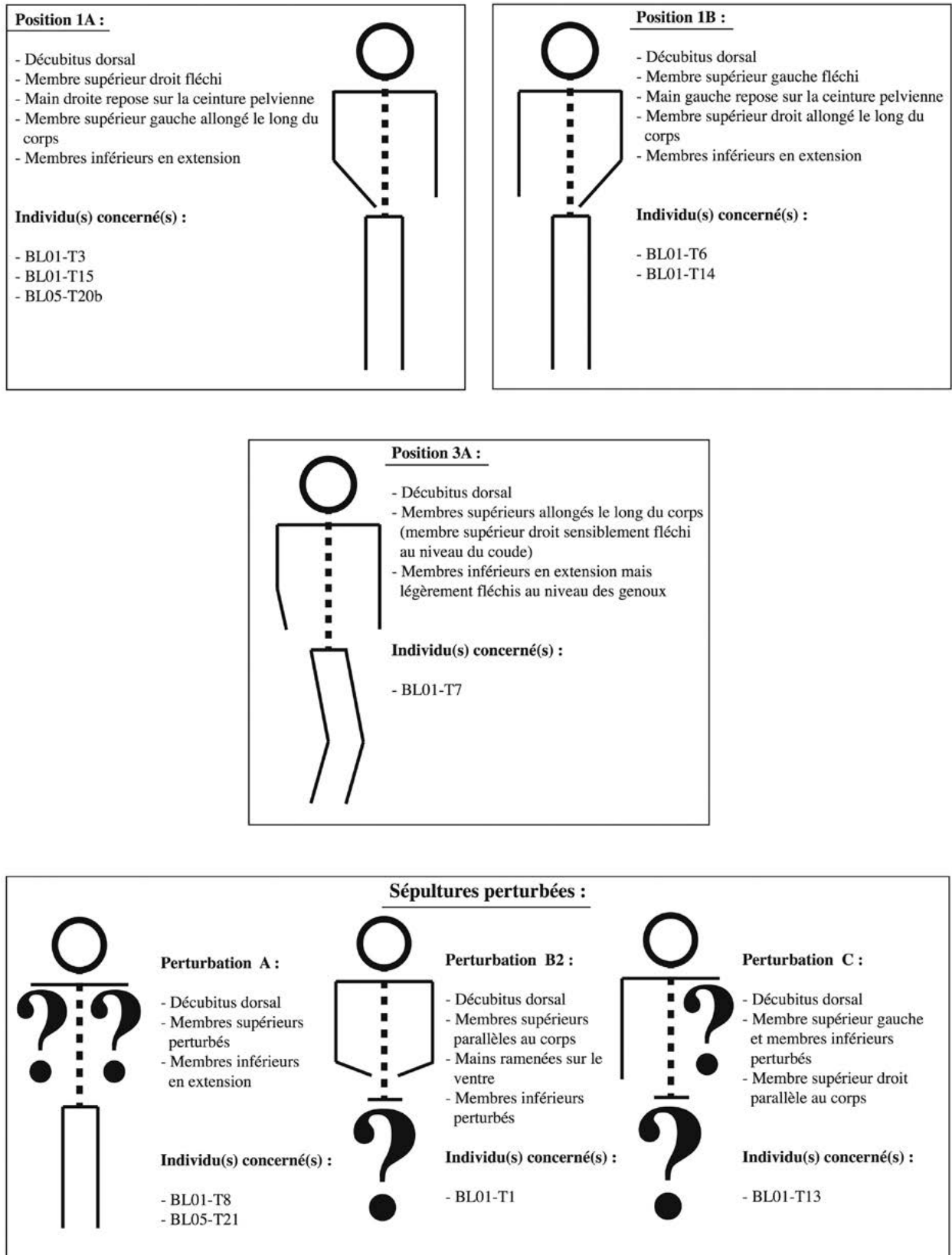


Figure 78 : Représentation schématique des positions d'inhumation observées pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS).
 Infographie par Tobias Hofstetter

revanche, les logiques régulant les fines variations dans les dispositions des membres supérieurs demeurent ici encore largement obscures. La confrontation de ces variations aux données anthropologiques ne permettant pas d'attribuer une certaine position d'inhumation à un sexe ou à une classe d'âge en particulier. Il en va de même lorsque l'on s'essaie à identifier des regroupements spatiaux de ces diverses positions d'inhumation ou de leur attribuer un mobilier type. En substance, outre l'absence de la position 2A, dont nous rediscuterons plus avant (cf. section 6.4), ce sont effectivement les positions 1A et 1B qui présentent le plus d'occurrences (n = 3 et 2). Cette prépondérance

pourrait même être plus marquée si l'on y adjoint l'individu retrouvé en position 3A (BL01-T7), somme toute très proche, ainsi que possiblement une partie des sujets classés en perturbation A (peut-être même en C). Concernant la répartition des sexes, bien que l'échantillon de Randogne – Bluche ne soit pas le mieux équilibré pour en parler, l'on constate malgré tout que la position 1A semble convenir autant aux sujets masculins que féminins (Figure 79). Pour les autres positions, la situation n'est pas univoque, celles-ci englobant toutes des sujets masculins, mais également des sujets de sexe indéterminé. Pour les sépultures perturbées, le problème est sensiblement le même ; le seul exemple

Randogne-Bluche (VS) : Position d'inhumation et sexe des individus

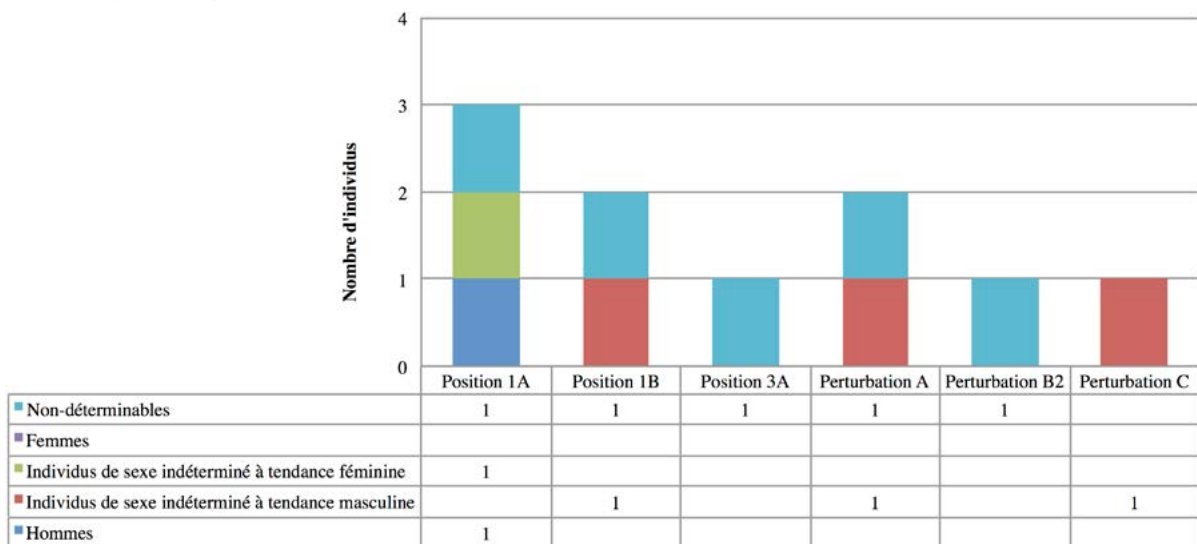


Figure 79 : Représentation graphique liant la position d'inhumation au sexe des individus, pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Randogne-Bluche (VS) : Position d'inhumation et chronologie

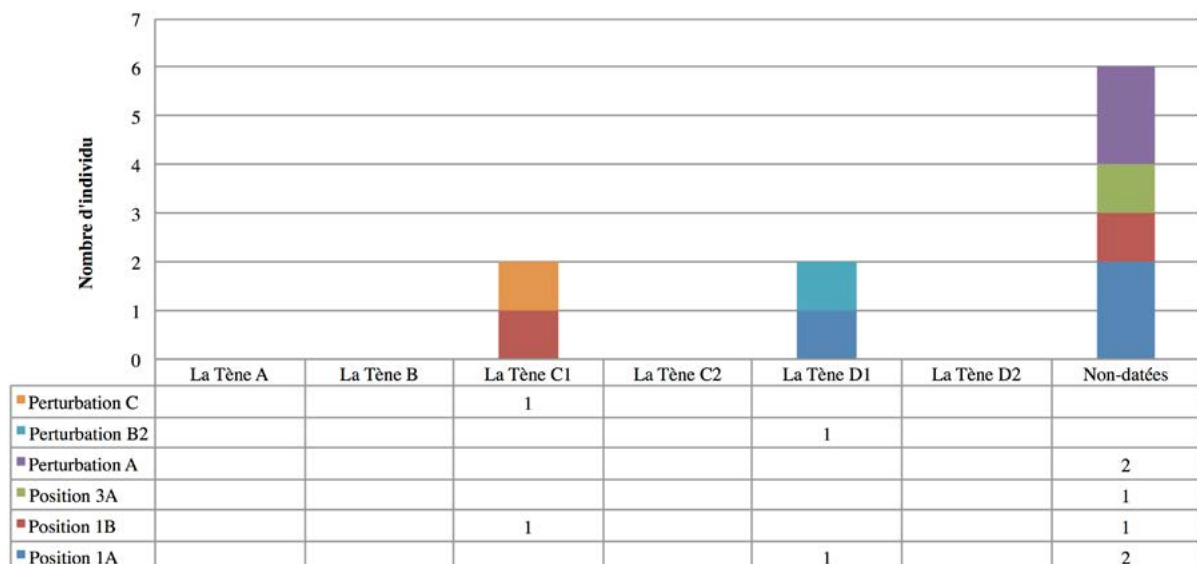


Figure 80 : Représentation graphique de la position d'inhumation en fonction de la chronologie, pour les sujets laténiens de Randogne – Bluche (VS). *Infographie par Tobias Hofstetter*

relativement net étant le type de perturbation C, qui comprend un seul individu à tendance masculine. Or celui-ci correspond également au cas de figure le plus perturbé. Par ailleurs, la corrélation avec l'âge-au-décès demeure irréaliste, principalement de par le peu de déterminations ayant pu être réalisées lors de l'étude anthropologique, ainsi que du fait des gros intervalles de confiance obtenus pour les âges-au-décès estimés.

Au sujet de l'évolution chronologique des positions d'inhumation, les données mobilisables pour l'échantillon de Randogne - Bluche n'en permettent pas une étude approfondie, la majorité des sépultures n'ayant pu être datées avec précision (Figure 80). Concrètement, seuls deux cas ont pu être traités. Il s'agit d'une position 1A, observée pour une sépulture datée à La Tène D1 (BL01-T3), et une position 1B pour une sépulture datée de La Tène C1 (BL01-T14).

4.7. Etude de la distribution du mobilier funéraire

Nous nous consacrons à présent à la question de la distribution du mobilier funéraire au sein des sépultures attribuables au Second âge du Fer à Randogne -

Bluche. Nous envisagerons cette distribution sous plusieurs angles. Premièrement, par une approche quantitative, ceci afin d'explicitier le nombre de sépultures ayant livrées du mobilier, de même que le total représenté par ces découvertes en terme d'objets. Parallèlement, nous nous intéresserons à la fréquence d'apparition des différents types d'objets à l'échelle de cet ensemble funéraire, en créant des catégories de mobilier génériques, basées sur la fonction des objets découverts dans les diverses sépultures considérées. Deuxièmement, nous nous focaliserons sur l'emplacement et la répartition de ce mobilier au sein des tombes. Troisièmement, nous tenterons de corréler ces observations avec les données anthropologiques récoltées sur ces individus.

4.7.1. Catégorisation du mobilier et fréquences d'apparition

Sur le total des 13 sépultures de Randogne - Bluche traitées dans cette étude, 6 présentent du mobilier d'accompagnement (Figure 81). Ces 6 sépultures rassemblent un total de 29 objets. La répartition par tombes est fort inégale ; en effet, la sépulture la plus

Randogne-Bluche (VS) : Répartition du mobilier par sépulture

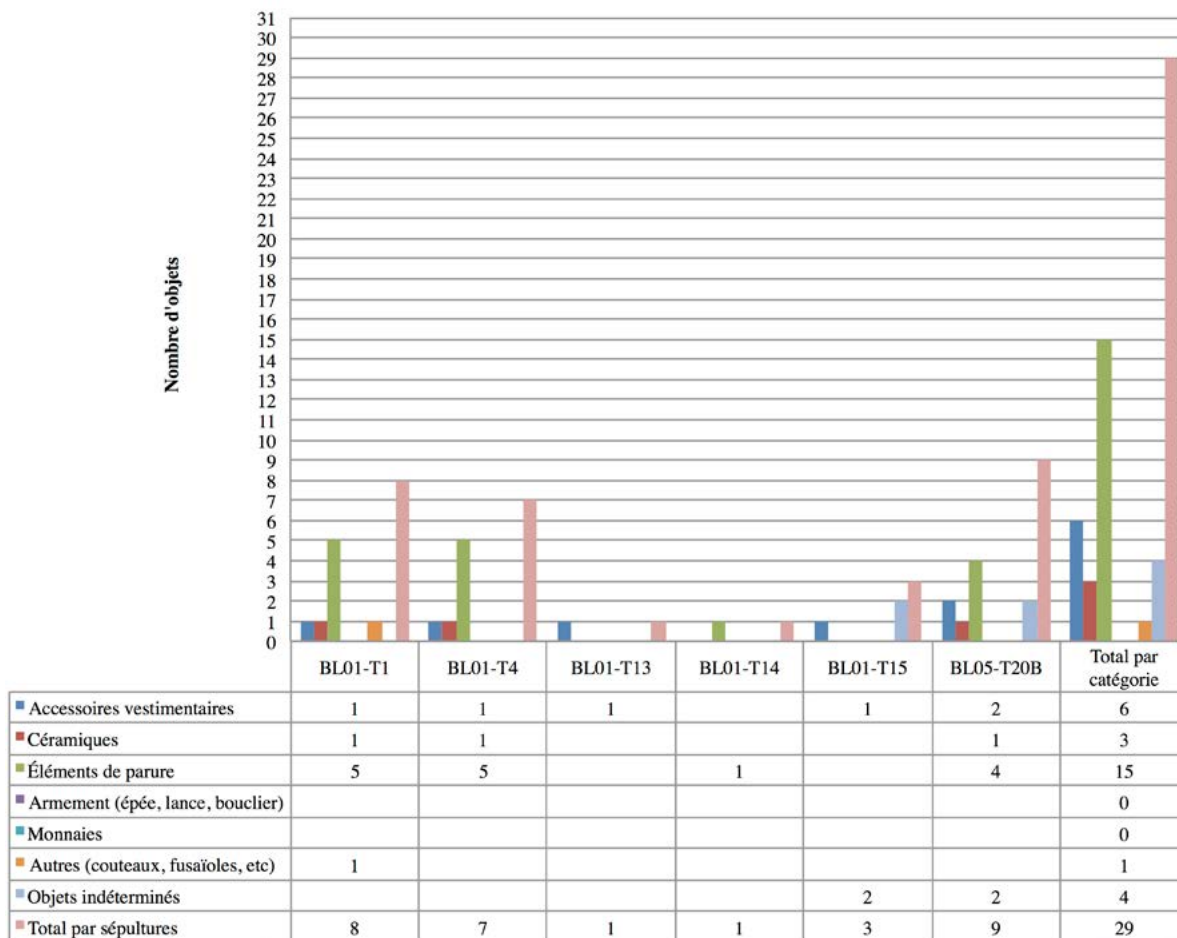


Figure 81 : Représentation graphique de la fréquence d'apparition du mobilier funéraire (en classes d'objets) par sépultures pour l'ensemble funéraire de Randogne - Bluche (VS). *Infographie par Tobias Hofstetter*

dotée totalise 9 objets (BL05-T20b), tandis qu'à l'inverse les moins dotées ne présentent qu'un seul objet chacune (BL01-T13 et BL01-T14). A titre indicatif, avec un total de 29 objets répartis sur seulement 6 sépultures, Randogne – Bluche présente une moyenne de 4.83 objets par sépulture. Ces constats doivent néanmoins être considérés avec réserve car il n'est pas exclu que des sépultures plus riches en mobilier se situent hors de l'emprise des fouilles menées jusqu'à ce jour, ou encore que certaines aient été détruites par l'excavation initiale pour le chantier « Bluche 2000 ». De même, une partie du mobilier pourrait avoir été déplacé ou perdu lors des perturbations anciennes et modernes affectant certaines tombes. A titre d'exemple, l'on citera le cas de l'unique objet accompagnant la sépulture BL01-T14 (une perle en verre bleu, n° BL01-T13/14-8) et qui a vraisemblablement été retrouvée en position secondaire. En réalité, cette perle serait issue de la sépulture BL01-T13, qui a été pillée lors de son recoupement par la tombe BL01-T14. De fait, le nombre total d'objets de la sépulture la moins dotée se monterait à 2. Quoiqu'il en soit, en terme fonctionnel, l'intégralité des objets qui composent le mobilier funéraire connu pour l'ensemble de Randogne – Bluche se répartit dans les catégories suivantes :

- **Les accessoires vestimentaires** : cette catégorie englobe des fibules en bronze et en fer et une agrafe en bronze. Au nombre de 6, ces objets accompagnent les individus des sépultures BL01-T1, BL01-T4, BL01-T13, BL01-T15 et BL05-T20b.
- **Les céramiques** : cette catégorie est uniquement composée par des récipients en céramique indigène. Au nombre de 3, ceux-ci ont été retrouvés auprès des individus des sépultures BL01-T1, BL01-T4 et BL05-T20b.
- **Les éléments de parure** : cette catégorie englobe des anneaux de cheville en bronze ainsi que des bracelets et des bagues en argent. Affichant un total de 15 objets, cette catégorie est la mieux représentée parmi tout le mobilier funéraire de Randogne – Bluche. Ces objets se retrouvent auprès des sujets occupant les sépultures BL01-T1, BL01-T4, BL01-T14 et BL05-T20b.
- **Les « autres »** : cette catégorie rassemble tous les objets non-classables dans les diverses catégories susmentionnées. En l'occurrence, à Randogne – Bluche, l'unique composante de cette catégorie est le couteau en fer retrouvé avec l'individu de la sépulture BL01-T1.
- **Les objets indéterminés** : cette catégorie réunit tous les objets dont la nature précise n'a pas pu être déterminée, essentiellement du fait de leur état de conservation. Il s'agit en règle générale de pièces métalliques piégées dans une gangue de rouille. Ce

type de mobilier accompagnait les individus issus des sépultures BL01-T15 et BL05-T20b.

Au sujet de la fréquence d'apparition de ces différentes catégories de mobilier funéraire à Randogne – Bluche, outre le fait qu'elle demeure sujette à caution, retenons donc qu'il s'y observe une prédominance des éléments de parures ainsi qu'une absence de sépultures présentant de l'armement.

4.7.2. *Emplacement et répartition du mobilier*

Concernant l'emplacement de ce mobilier au sein des tombes, il est évidemment délicat de chercher à identifier des régularités de disposition, compte tenu des réserves déjà évoquées ci-dessus ainsi que du nombre restreint de sépultures considérées (n = 6, au total) (Figure 82). Néanmoins, et bien qu'elles soient à considérer avec prudence, certaines récurrences sont tout de même perceptibles, et cela dans différentes catégories de mobilier. Ainsi, l'on citera notamment le cas des céramiques indigènes, retrouvées exclusivement derrière les crânes des individus. Il en va sensiblement de même pour les fibules en bronze et en fer, qui sont retrouvées majoritairement sur les épaules (à l'exception d'une fibule en fer retrouvée sur le thorax). Par ailleurs, deux individus portaient respectivement une et deux paires d'anneaux de chevilles en bronze. De même, et bien que cela puisse paraître banal, précisons également que les autres formes de parures annulaires (bracelets et bagues), se retrouvent toujours sur les poignets ou les mains, sans préférence discernable pour le côté droit ou gauche. Finalement, l'on relèvera que les objets indéterminés occupent eux aussi un espace plutôt restreint, leur distribution s'étendant du thorax au crâne. En somme, il ne reste donc que deux objets retrouvés à un seul exemplaire chacun, et pour lesquels l'identification d'un emplacement préférentiel n'est pas possible. Il s'agit du couteau en fer retrouvé derrière le crâne du sujet de BL01-T1 et de l'agrafe en bronze découverte sur le côté droit du crâne du sujet de BL05-T20b. Toutefois, il ne paraît pas complètement dénué de sens de lier cette dernière aux fibules en bronze et en fer vues précédemment. Ceci en regard de son possible rôle dans le maintien vestimentaire, ainsi qu'en considération de son emplacement à la droite du crâne, relativement proche de ce qui s'observe pour les fibules.

Pour appréhender la distribution du mobilier d'accompagnement tout en tenant compte des déterminations anthropologiques réalisées sur les individus concernés, nous avons classé ces derniers selon trois classes : les individus masculins et à tendance masculine (au nombre de 3), les individus féminins et à tendance féminine (1 individu) ainsi que les individus non-déterminables (au nombre de 2) (Figure 83). Dès lors, l'on constatera d'emblée la difficulté inhérente

Randogne-Bluche (VS) : Emplacement du mobilier d'accompagnement par sépulture

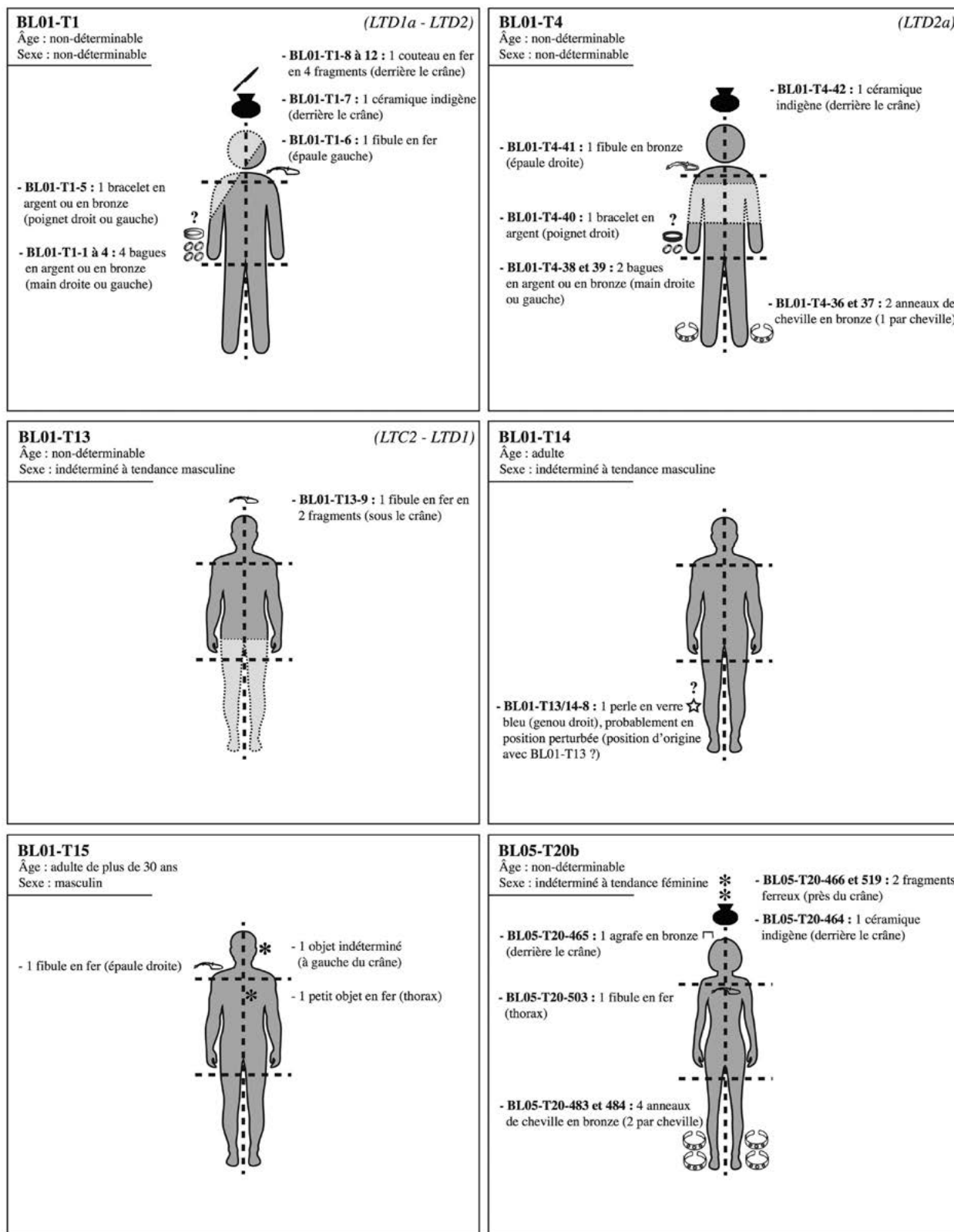


Figure 82 : Représentation schématique de la distribution du mobilier au sein des sépultures laténiennes de Randogne – Bluche (VS). Les parties hachurées sur certains individus indiquent une perturbation de la sépulture à cet endroit.

Infographie par Tobias Hofstetter

Randogne-Bluche (VS) : Emplacement du mobilier d'accompagnement (schéma cumulatif)

Comparaison entre les individus masculins (et à tendance masculine), les individus féminins (et à tendance féminine) et les individus non-déterminables :

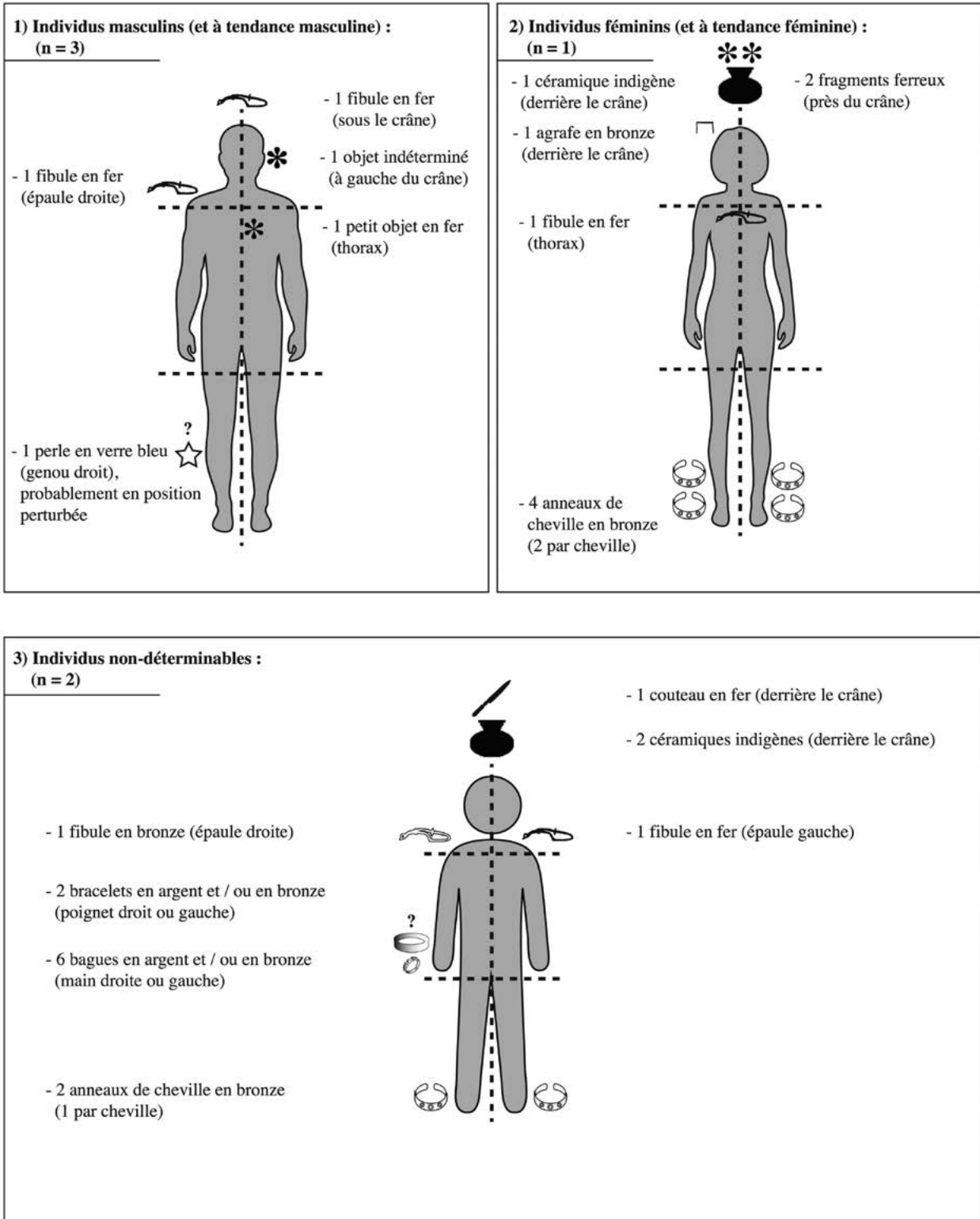


Figure 83 : Représentation schématique de la répartition du mobilier par classes de déterminations anthropologiques, pour les sépultures laténiennes de Randogne – Bluche (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

à l'identification de logiques de répartition claires du mobilier, liée essentiellement à l'existence d'une classe réservée aux sujets dont l'identité biologique claire n'a pu être restituée. Par ailleurs, en abordant la question de la distribution du mobilier selon l'identité biologique, il est primordial de considérer le travers épistémologique majeur dont souffre cette démarche. En effet, elle ne permet pas de distinguer clairement entre le genre et le sexe (West et Zimmerman 1987 ; Butler 1990 ; Miguelez 1993 ; Brickell 2003). Ainsi, il est couramment admis que le mobilier funéraire reflète la part sociale (le genre) de la dimension sexuelle d'un individu, et que l'étude anthropologique définit la part biologique (le sexe à proprement parler). Or, à moins de disposer catégoriquement des deux informations, il est impossible de dissocier distinctement le genre du sexe (West et Zimmerman 1987 ; Butler 1990 ; Miguelez 1993 ; Brickell 2003). Quoiqu'il en soit, tout en observant les réserves interprétatives exprimées ci-dessus, des différences s'observent malgré tout dans l'emplacement et le type de mobilier accompagnant les trois individus à tendance masculine par rapport à l'unique individu à tendance féminine. En effet, chez les premiers, l'unique accessoire vestimentaire est la fibule en fer (2 occurrences), déposée au niveau de l'épaule droite. Le reste du mobilier se compose de divers objets indéterminés (parfois en fer), déposés à proximité du crâne et sur le thorax (4 occurrences). Dans le cas de figure à tendance féminine, l'on distingue deux sortes d'accessoires vestimentaires : l'agrafe en bronze, placée à droite du crâne, et la fibule en fer, placée sur le thorax (1 occurrence de chaque). En outre, le mobilier funéraire se compose d'une céramique indigène (placée derrière le crâne) et d'une paire d'anneaux de cheville en bronze (1 ou 2 anneaux par cheville). Pour les individus indéterminables, la situation est inévitablement plus compliquée, le mobilier d'accompagnement et son emplacement pouvant être de toutes natures. De fait, nous listons ci-après, de manière générique, les objets ayant été retrouvés avec les 7 sujets concernés, ainsi que leur emplacement au sein de la sépulture. Ces objets sont les suivants : une fibule en bronze sur l'épaule droite (1 occurrence), une fibule en fer sur l'épaule gauche (1 occurrence), des céramiques indigènes déposées derrière le crâne (2 occurrences), un couteau en fer (1 occurrence), également placé derrière le crâne, des bracelets en argent et en bronze et plusieurs bagues en argent sur le poignet et la main droite, de même qu'un bracelet et 4 bagues en matière et de situation inconnues et une paire d'anneaux de cheville en bronze (1 anneau par cheville). Sans rentrer dans une interprétation risquée, relevons toutefois qu'une partie du mobilier accompagnant ces sujets concorde avec ce qui a été observé pour les sujets à tendance féminine. Cependant, gardons justement à l'esprit qu'en l'absence d'une corrélation nette avec l'anthropologie, le mobilier funéraire seul nous renseigne uniquement sur la part sociale de la dimension sexuelle des sujets concernés !

4.8. Synthèse

Dans cette section, nous dressons un bilan de nos connaissances au sujet de l'ensemble funéraire laténien de Randogne – Bluche. Dans cette optique, nous reprenons ci-après les éléments essentiels qui ont pu être mis en évidence lors des différentes études détaillées précédemment, sans pour autant nous repencher sur les cheminements interprétatifs sous-tendant leur élaboration. Ce faisant, nous cherchons à définir les caractéristiques principales de cet ensemble funéraire. À l'image des sections précédentes, nous adoptons ici encore une démarche se déployant du général au particulier, en traitant en premier lieu du contexte archéologique et du rituel funéraire, avant de rediscuter brièvement de la partie anthropologique.

Tout d'abord, nous proposons de revenir sur l'ancrage géographique et l'insertion de cet ensemble funéraire au paysage archéologique du Second âge du Fer. A ce sujet, il nous apparaît comme important de souligner son positionnement particulier sur l'adret valaisan, à environ 1250 mètres d'altitude. A l'aune des connaissances actuelles sur le Second âge du Fer en Valais central, ou encore à l'échelle de la Suisse, voire même plus globalement en Europe périalpine, ce type d'implantation en altitude n'est pas des plus courants ; que ce soit dans le cas d'un ensemble funéraire comme de n'importe quelle autre structure archéologique (Birkhan 1997 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Barral *et al.* 2007 ; Buchsensschutz 2007, 2015). Quoiqu'il en soit, il demeure présentement extrêmement difficile de savoir si ce statut peu commun est imputable aux hasards des découvertes archéologiques en altitude (Birkhan 1997 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Barral *et al.* 2007) ou s'il est réellement le reflet d'un particularisme propre aux populations laténiennes du Valais central. Si tel devait être le cas, il n'en reste pas moins que les raisons régissant les logiques d'implantation de ce type de sites en altitude sont très difficilement abordables par l'archéologie.

Concernant l'insertion du site au paysage archéologique environnant, les données mobilisables sont ténues, mais il faut relever la présence de potentielles structures d'habitats attribuables au Second âge du Fer, découvertes à proximité de l'ensemble funéraire. Toutefois, la contemporanéité de ces dernières et de l'ensemble funéraire n'est actuellement pas vérifiée. L'on ne peut donc que spéculer sur l'existence d'un potentiel lien entre ces deux unités archéologiques.

Chronologiquement parlant, l'utilisation du site est avérée au moins entre La Tène C2 et jusqu'à l'époque augustéenne ou tibérienne voire même au-delà, sans que l'on soit en état de préciser les modalités de cette exploitation. En l'absence de datations absolues et relatives pour une partie des sépultures,

mais aussi du fait de la taille réduite de l'échantillon et de l'investigation uniquement partielle du site, le déploiement spatial des sépultures en terme de chronologie reste donc difficilement abordable, si ce n'est une possible tendance centrifuge observable à très long terme ; du « noyau », formé par les inhumations protohistoriques, jusqu'aux « marges », que représenteraient les incinérations d'époque augustéenne ou tibérienne, voire plus récentes encore. De même, un très faible gradient chronologique d'Ouest en Est est perceptible au sein même de l'ensemble funéraire protohistorique. Toutefois, cette organisation spatiale pourrait aussi être le reflet d'un agencement des individus en terme de sexe ; toutes les sépultures masculines occupant une place relativement centrale, tandis que l'unique sépulture féminine se situe dans la marge Ouest de l'ensemble funéraire. En fin de compte, rien ne permettant de privilégier l'une ou l'autre de ces deux pistes, l'on retiendra ici surtout la distribution lâche au sein de l'ensemble funéraire protohistorique (une sépulture par 50 m² en moyenne), se doublant d'un agencement visuel quelque peu troublant des sépultures par groupe de deux (exception faite de la tombe BL01-T15). Quoiqu'il en soit, ici encore, les données actuelles ne permettent pas d'expliquer ce phénomène (Curdy *et al.* 1997, 2009).

Pour ce qui est de l'orientation des sépultures et de l'architecture funéraire, des régularités sont nettement discernables. Ainsi, l'orientation de toutes les sépultures est comprise dans le cadran cardinal Nord-Est. Le constat est similaire pour l'architecture funéraire, qui se résume globalement à des sépultures individuelles, implantées en fosses oblongues – présentant parfois un arrondissement au niveau de la tête des inhumés – de dimensions similaires, avec un dépôt en cercueil, souvent de type tronç ou demi-tronç évidé. Par ailleurs, des aménagements plus conséquents, tels qu'un marquage en surface, une couverture en pierre ou un calage latéral ont également pu être identifiés dans certains cas.

En terme de positions d'inhumation, des régularités ont également pu être mise en évidence. Les individus reposent tous en décubitus dorsal et la vaste majorité d'entre eux présente les membres inférieurs en extension. Cette constance dans les choix des positions d'inhumation a été mise en lien avec la nature contraignante des contenants étroits, qui limite les possibilités de dispositions des membres inférieurs. De fait, les positions privilégiées à Randogne – Bluche se différencient uniquement sur base d'un fléchissement controlatéral du membre supérieur (positions 1A et 1B), et un léger désaxage du membre inférieur (position 3A). En outre, ces différences de positionnements ne

semblent pas nécessairement être liées à l'identité biologique des sujets, ni inhérentes à une évolution chronologique, ou encore propre à un ensemble funéraire précis. Par ailleurs, elles ne se retrouvent pas de manière groupée au sein de la nécropole et elles ne semblent pas associées à un mobilier particulier.

Le mobilier d'accompagnement retrouvé à Randogne – Bluche se décline en 5 catégories (les accessoires vestimentaires, les céramiques, les éléments de parures, les « autres » et les objets indéterminés) et il est caractérisé par une distribution inégale entre les sépultures, une prédominance des éléments de parure et une absence de sépulture d'individu en armes, dit de « guerrier » (Curdy *et al.* 2009).

D'un point de vue anthropologique, l'ensemble funéraire laténien de Randogne – Bluche est défini par un fort déséquilibre entre les sexes – les individus féminins étant largement sous-représentés (1 contre 7) – et une absence de sujets immatures. Ces données sont cependant à relativiser en considération du nombre très élevé de lots osseux n'ayant pu faire l'objet d'une détermination anthropologique (n = 9). A propos de la morphologie, outre la gracilité générale des individus, observée à l'œil nu, une unique stature a pu être déterminée selon Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970). Il s'agit du sujet de BL01-T15, qui est un adulte de plus de 30 ans et pour autant que l'état de conservation des ossements permette d'en juger, il s'insère parfaitement dans la moyenne valaisanne masculine pour le Second âge du Fer. En terme de variations anatomiques et de pathologies, il n'est pas inintéressant de soulever la répartition relativement large de celles-ci au sein du corpus de Randogne – Bluche, puisqu'au moins 6 individus sur 13 sont concernés. Concrètement, il s'agit avant tout de caries, d'atteintes arthrosiques et de formations ostéophytiques du squelette axial, ainsi que de quelques fractures. Toutefois, en raison de l'état de conservation souvent fragmentaire et lacunaire des lots osseux, mais aussi de la taille réduite de cet échantillon, il serait hasardeux de vouloir conjecturer sur la signification de ces observations. Concernant les variations morphologiques non métriques de la dentition, les individus de Randogne – Bluche présentent un panorama très homogène, ne laissant pas apparaître de groupements distincts. Par ailleurs, les morphologies dentaires observées s'insèrent relativement bien à celles connues en Europe occidentale plus anciennement (Desideri 2007, 2011) ainsi qu'actuellement (Scott et Turner 1997 ; Irish et Scott 2016).

Ce tour d'horizon clôt donc la partie d'étude consacrée à l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche.

5.

Sion – Parking des Remparts (vs)

Le chapitre qui suit est consacré à l'étude de la deuxième moitié du corpus funéraire englobé par cette étude. Celle-ci est composée des sépultures attribuables au Second âge du Fer, découvertes à Sion – Parking des Remparts (VS). Suite à une brève présentation de cet ensemble funéraire, nous proposons à nouveau un catalogue des sépultures combinant les données de terrain aux informations récoltées lors de l'étude anthropologique. Par la suite, nous abordons cet ensemble funéraire sous les mêmes cinq angles que les sépultures de Randogne – Bluche (VS), en concluant ici encore le chapitre par une courte section récapitulative sur l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts.

5.1. Contexte général

Le site archéologique de Sion – Parking des Remparts (Figures 84, 85 et 86) se trouve sous la rue éponyme, dans le cœur de la ville de Sion, en Valais central, en Suisse. Son altitude absolue est d'environ 500 mètres. Il est repéré en 2006 par l'entreprise TERA s.à.r.l., chargée par l'ORA de la surveillance archéologique des travaux de construction d'un parking souterrain et d'une réfection de la rue des Remparts. Durant l'excavation initiale, des fortifications médiévales, un tronçon de voie romaine ainsi que des tombes à cistes néolithiques de type « Chamblandes » y sont découverts. Dès

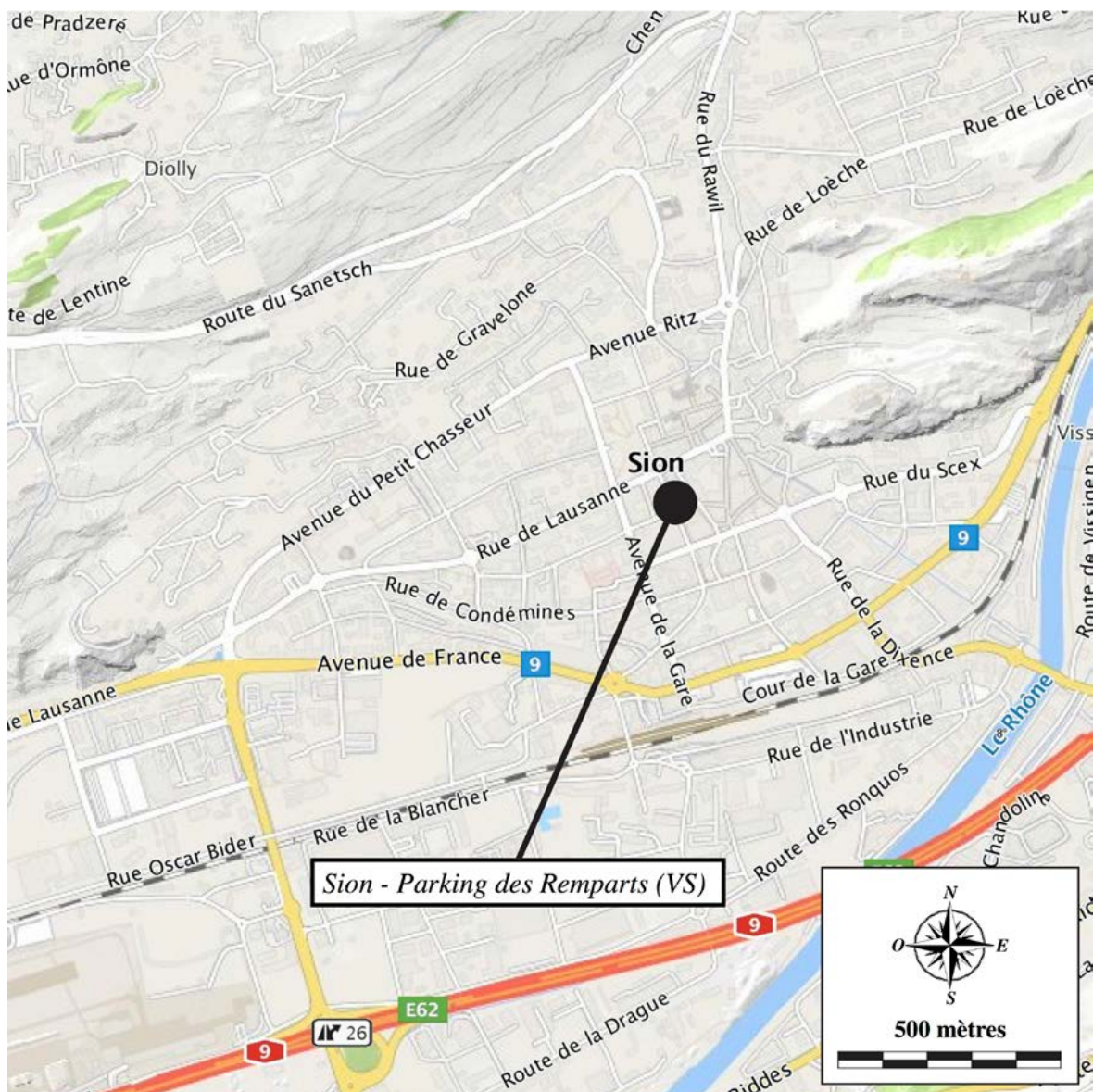


Figure 84 : Carte de la ville de Sion (VS) présentant l'emplacement du site archéologique de Sion – Parking des Remparts (VS). Infographie : [wikimedia.commons.org](https://commons.wikimedia.org/), retravaillée par Tobias Hofstetter

Sion - Parking des Remparts (VS) : Plan général

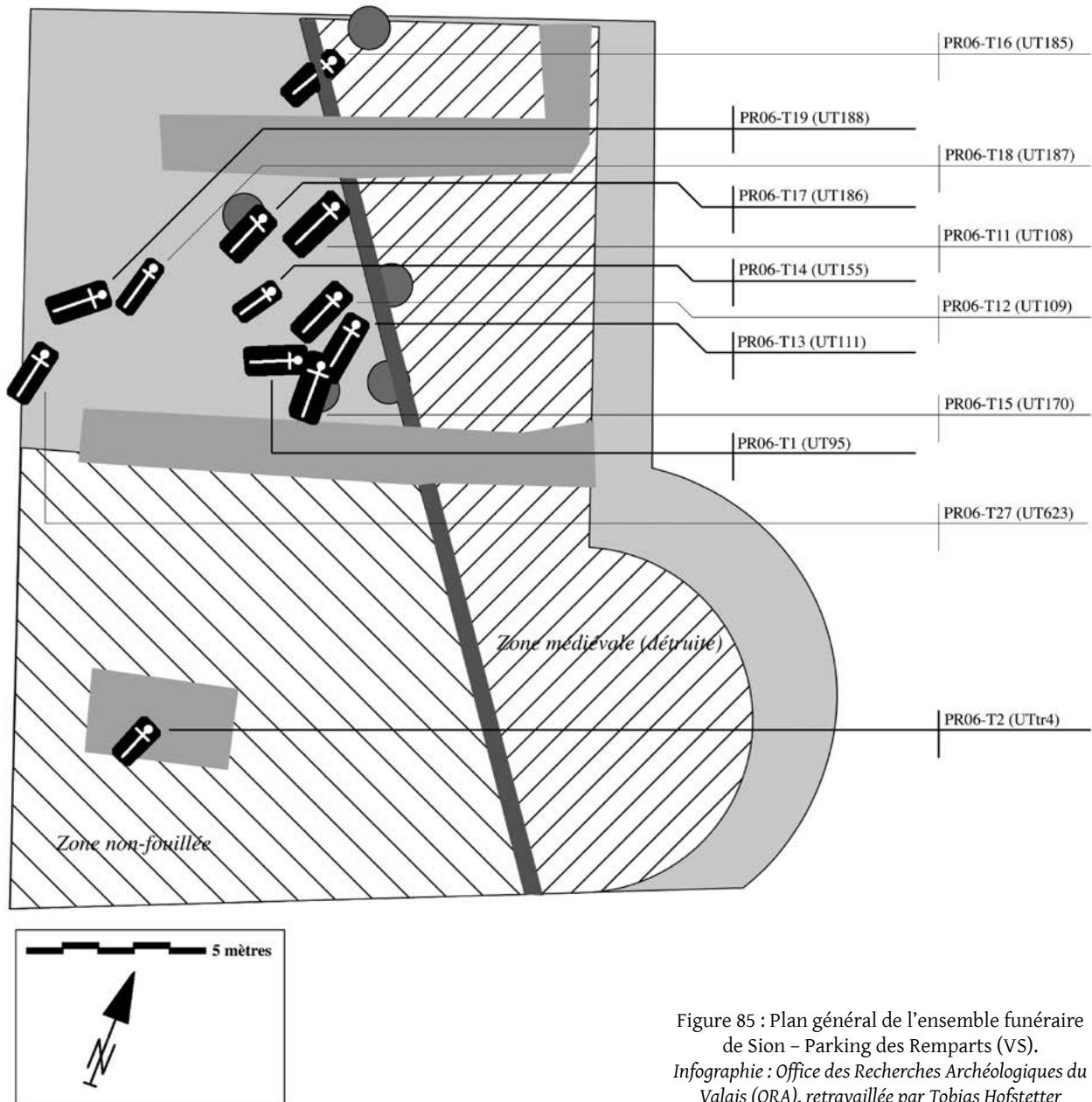


Figure 85 : Plan général de l'ensemble funéraire de Sion - Parking des Remparts (VS).

Infographie : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA), retravaillée par Tobias Hofstetter

lors, une intervention archéologique d'urgence est organisée. En plus de ces vestiges, celle-ci va mettre au jour l'ensemble funéraire composé d'inhumations individuelles en contenants de bois, datée du Second âge du Fer et dont il sera question dans les pages qui suivent, de même qu'un espace de grands foyers, et un secteur d'habitat, caractérisé par des trous de poteau, ainsi que des foyers et des fosses, probablement à mettre en lien avec l'ensemble funéraire néolithique (Vallesia 2006 ; Debard 2014).

En essence, seule une fraction de ce site se rattache au Second âge du Fer, mais la présence à proximité du Parking des Remparts d'autres d'ensembles funéraires laténiens en pleine ville de Sion, notamment ceux de

la Nouvelle Placette et de la rue de Lausanne (cf. section 3.2), permet de suggérer l'appartenance de ces trois nécropoles à un vaste mais hypothétique complexe funéraire d'environ 400 m² (Vallesia 2006 ; Debard 2014) ! Quoiqu'il en soit, dans le cadre de cette étude, nous retiendrons pour l'ensemble de Sion - Parking des Remparts, un total de 12 sépultures, soit les tombes PR06-T1 (UT95), PR06-T2 (UTtr4), PR06-T11 (UT108) à PR06-T19 (UT188) et PR06-T27 (UT623). Nous soulignons toutefois que pour la sépulture PR06-T2 (UTtr4), qui fut identifiée lors du creusement d'un sondage, aucun ossement n'a pu être prélevé. De même, la majeure partie de la sépulture PR06-T15 (UT170) a été très perturbée lors de l'approfondissement de la zone fouillée par ARIA SA. Un lot distinct (PR06-C14B



Figure 86 : Vue d'ensemble du site archéologique de Sion –
Parking des Remparts (VS), en direction du Nord.
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

(UT170)) a été créé avec les restes osseux découverts dans les déblais de cette opération. Cependant, rien ne permet de prouver l'appartenance de celui-ci à l'individu de PR06-T15 (UT170). Somme toute, l'étude

anthropologique englobe donc malgré tout 12 lots, ceci car l'absence d'ossements pour PR06-T2 (UTtr4) est contrebalancée par le traitement en lot séparé de PR06-C14B (UT170).

5.2. Catalogue des sépultures

PR06-T1 (UT95)

Figures 87, 88 et 89

Fouilles : TERA s.à.r.l. (2006)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 18 à 25 ans) / Sexe : masculin (?) / Stature : non-déterminable

Datation : Indéterminée (époque médiévale ?)

Caractéristiques : La tombe PR06-T1 (UT95) se situe au milieu du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, vraisemblablement en pleine terre, et visiblement sans aménagement de fond. Son niveau d'apparition est inconnu, de même que sa forme, ceci car aucune différence de sédiments n'a pu être constatée lors de la fouille. Les niveaux d'apparition du squelette et de fond de fosse ont été mesurés respectivement à 508.08 mètres et à 507.95 mètres d'altitude absolue. En essence, les seuls marqueurs d'une potentielle limite de fosse sont les deux blocs schisteux disposés latéralement et de chant par rapport au fémur gauche de l'individu. Par ailleurs, une décomposition en espace colmaté est lisible sur le squelette du sujet de la tombe, laissant effectivement supposer une inhumation en pleine terre. De fait, le maintien des connexions anatomiques autant labiles que persistantes couplé à une absence d'effets de parois observable sur l'individu, étaye cette hypothèse.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest (30° Nord-Nord-Est) avec le regard orienté en direction du Nord-Ouest. Le crâne repose sur le temporal droit et la mandibule n'a pas quitté sa position anatomique, laissant apparaître la bouche comme étant fermée. Les membres supérieurs sont repliés au niveau de l'articulation du coude, avec les mains posées sur le thorax. Les membres inférieurs sont en extension, et se croisent au niveau des chevilles. Le droit passant au-dessus du gauche.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle a pu être effectuée sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002) et de Bruzek *et al.* (1996). Toutefois, en raison de la fragmentation de ce dernier, seule la série de critères concernant l'échancre sciatique a pu être examinée. Il en ressort une diagnose sexuelle masculine, mais qu'il s'agit toutefois de considérer avec réserve. Une diagnose sexuelle secondaire a pu être proposée à partir de la morphologie crânienne de l'individu par les méthodes d'Acádi et Nemeskéri (1970). Il en résulte que l'individu présente une morphologie indéterminée à tendance masculine. Cependant, ici encore, cette détermination doit être

considérée avec prudence, ceci car près de la moitié des critères observés se situent sur la mandibule... Pour ce qui est de l'âge-au-décès, le morcellement des coxaux ne permet pas l'application de la méthode de Schmitt (2001, 2005). Par ailleurs, en l'absence d'autres éléments osseux pertinents pour juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est impossible d'établir un diagnostic fiable de l'âge-au-décès (si ce n'est que les ossements présentent une morphologie adulte). En effet, l'état de fusion osseuse du squelette de cet individu est lisible uniquement sur certaines vertèbres, l'humérus droit, les os de l'avant-bras gauche, ceux du carpe et du métacarpe, les côtes, les deux fémurs, le tibia droit et une partie du tarse. Cela indique un âge minimal de 18 à 25 ans. Finalement, la fragmentation des os longs rend impossible l'estimation de la stature de l'individu.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente des formations ostéophytiques au niveau de la cavité glénoïde droite. Celles-ci paraissent visiblement liées à une fracture de cette dernière. Parallèlement, l'on observe des surfaces articulaires accessoires sur la clavicule et la scapula droite. Ces anomalies sont probablement à mettre en lien avec une subluxation de l'épaule droite. Par ailleurs, l'individu présente des formations arthritiques sur certaines côtes et vertèbres. Trois occurrences de nodules de Schmorl et un tassement vertébral ont également été mis en évidence. Au niveau de la dentition, l'on notera que l'individu présente des caries proximales sur la deuxième et la troisième molaire supérieure droite, ainsi que des caries occlusales sur la deuxième molaire inférieure droite et sur les deux troisièmes molaires inférieures. De plus, l'individu souffre d'un abcès de la première molaire supérieure droite.

Mobilier : L'individu n'était accompagné d'aucun mobilier. En revanche, des ossements de faune ont été retrouvés mélangés aux os de l'individu lors de l'étude anthropologique. En l'occurrence, il s'agit d'une troisième phalange de bœuf et d'un fragment de fémur droit de caprin immature. Toutefois, en l'absence de données de terrain concernant ces ossements, il est impossible de connaître leur provenance exacte.

Attribution chronologique : La datation de cette sépulture est indéterminée, cependant, elle a été interprétée comme une éventuelle tombe médiévale extra-muros, notamment en raison de son niveau d'apparition manifestement plus haut que celui des autres tombes, mais aussi car l'individu qu'elle renferme n'est pas déposé dans un contenant, et que sa position d'inhumation est sensiblement différente de celles observées ailleurs dans cet ensemble funéraire.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Acádi et Nemeskéri 1970 ; El-Najjar 1977 ; Bruzek 1991, 2002 ;



Figure 87 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T1 (UT95).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA)

Thillaud 1994, 1996 ; Schwartz 1995 ; Bruzek *et al.* 1996, 2005 ; Aufderheide et Rodriguez-Martin 1998 ; Scheuer et Black 2000 ; Schmitt 2001, 2005 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; Williams *et al.* 2007 ; France 2008 ;

Scheuer *et al.* 2009 ; Nelson et Ash 2010 ; Beauthier 2011 ; White *et al.* 2012 ; Sonne-Holm *et al.* 2013 ; Verna 2014 ; Quatrehomme 2015.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 1 (UT95)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L* | I* | I | I | I | L | L | L | X | L | L | I | I | I | L |
| I* | I* | I | I | I | I | I | I | I | I | I | L? | I | I | I* |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */* La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (?)

| | | | |
|--------------|--|---|---|
| Os d'oreille | | D | G |
| Marteau | | | |
| Enclume | | | |
| Etrier | | | |

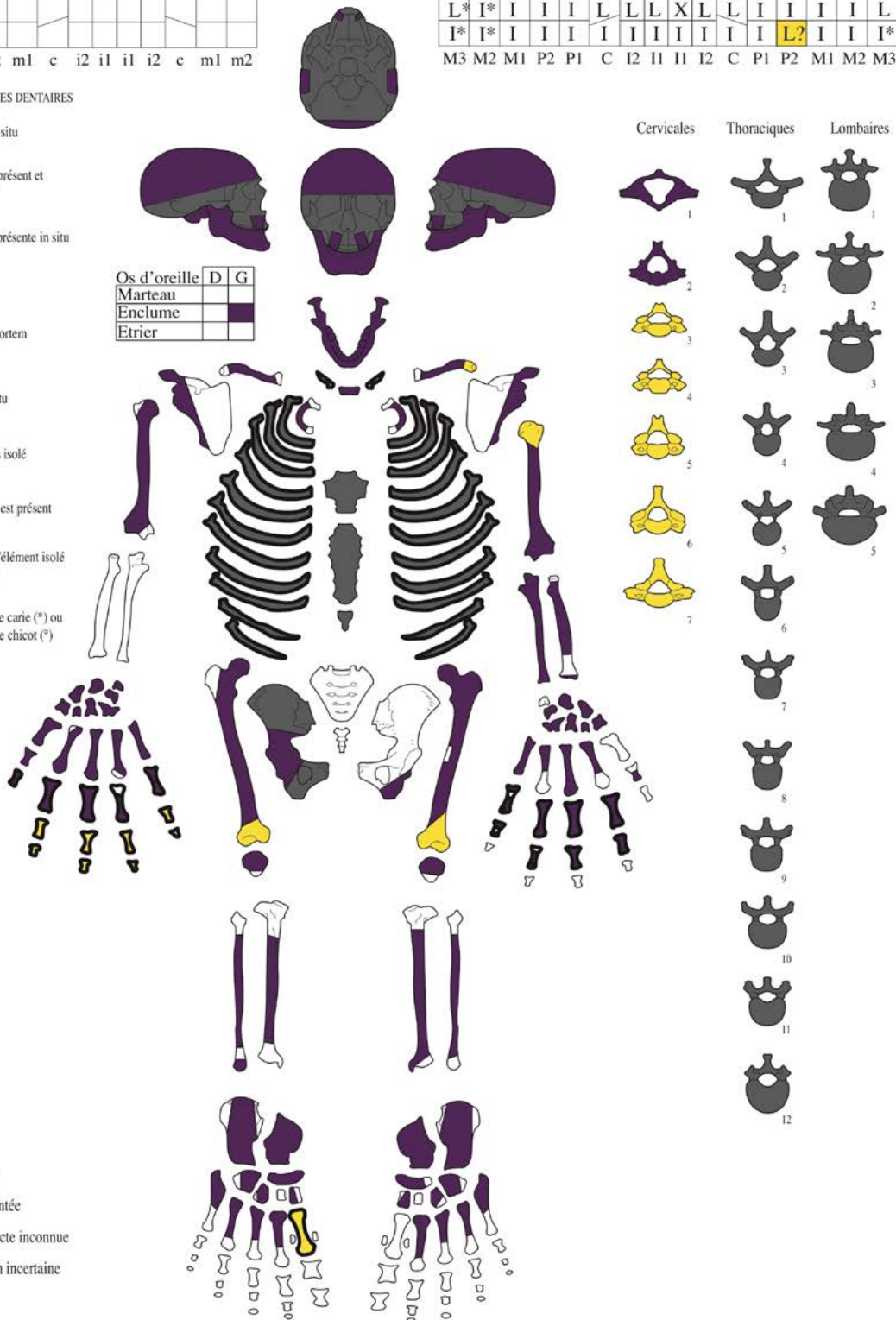


Figure 88 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T1 (UT95).

Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 89 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T1 (UT95).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-T2 (UTtr4)

Figure 90

Fouilles : TERA s.à.r.l. (2006)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (immature ?) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : Indéterminée (La Tène D1-D2, voire époque augustéenne ?)

Caractéristiques : La tombe PR06-T2 (UTtr4) a été repérée en coupe dans une tranchée de sondage, située nettement plus au Sud-Est que les autres tombes supposées laténiennes découvertes à Sion – Parking des Remparts. Ce sondage en particulier ayant été interdit d'accès, aucun os n'a pu y être prélevé. Cependant, les observations effectuées sur le terrain semblent indiquer qu'il s'agissait d'une sépulture individuelle d'un individu immature (selon la maturation dentaire).

Position d'inhumation : L'état de conservation lacunaire et fragmentaire des restes osseux du sujet de cette tombe n'a pas permis de se prononcer sur sa position d'inhumation.

Déterminations anthropologiques : D'après les observations effectuées sur le terrain, il semble que le sujet de la tombe était un individu immature selon la maturation dentaire. Cependant, en l'absence d'ossements conservés pour cet individu, permettant de confirmer ces observations, il sera traité en tant que sujet non-déterminable, du point de vue anthropologique.

Mobilier : L'individu était accompagné d'une imitation miniature d'un vase « *a trottola* », d'environ 8 centimètres de haut pour un diamètre maximal de 10 centimètre (objet n° PR06-T2-523). Celui-ci était fragmenté mais relativement complet.

Attribution chronologique : La présence d'une imitation d'un vase « *a trottola* » dans la tombe est le seul ancrage chronologique existant. Ce type de récipient émerge au Sud des Alpes dans le courant du 3^{ème} siècle avant J.-C. Moyennant un certain temps de diffusion jusqu'en Valais central, on obtient un terminus *post-quem* pour cette sépulture, situé aux alentours du tournant entre La Tène ancienne et moyenne (La Tène B2 et C1). L'attribution chronologique retenue par les intervenants sur le terrain est de La Tène D1-D2, voire même au-delà (époque augustéenne). Par souci de cohérence, nous retiendrons cette même attribution chronologique dans le cadre de la présente étude.

Sources : Pernet *et al.* 2006 ; Vallesia 2006.



Figure 90 : Photographie de terrain de la coupe de sondage contenant la sépulture PR06-T2 (UTtr4).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA)

PR06-T11 (UT108)

Figures 91, 92 et 93

Fouilles : TERA s.à.r.l. (2006)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (morphologie adulte, au moins 18 à 25 ans) / Sexe : féminin (?) / Stature : non-déterminable

Datation : La Tène C1

Caractéristiques : La tombe PR06-T11 (UT108) se situe au centre du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme quadrangulaire, arrondie à ses angles et présentant un marquage en surface (constitué d'un bloc rocheux) et des blocs de calages latéraux. Son niveau d'apparition est situé à 508.18 mètres d'altitude, tandis que son niveau de fond n'est pas connu. La fosse mesure 2 mètres de longueur pour une largeur de 0.35 mètre et une profondeur observée d'environ 0.65 mètre. Plusieurs indices attestent de la présence vraisemblable d'un contenant, notamment l'important appareil de pierres de calages tapissant les bords de la fosse, ainsi que les effets de parois observables sur les membres supérieurs de l'individu. Parallèlement, une décomposition en espace vide semble attestée par la rotation crânienne et la dislocation de la mandibule associée, de même

que par la mise à plat de la cage thoracique et des os coxaux. Finalement, notons également la découverte d'une couche organique sous le squelette, interprétée comme résultant probablement de la décomposition d'un contenant en matière périssable. Par ailleurs, le profil de la fosse semble épouser la forme d'un cercueil en tronc évidé, mais présentant un fond plat (comme le suggère l'agencement des ossements).

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Nord-Ouest / Sud-Ouest (16° Nord) avec le regard orienté vers l'Ouest-Nord-Ouest (295°). Le crâne est tourné vers la droite, reposant sur le temporal droit. Ses membres supérieurs sont plaqués contre le corps et épousent les parois du contenant. Les mains reposent sur les têtes fémorales. En ce qui concerne les membres inférieurs, ils sont en extension et non resserrés. Les pieds sont également en extension, dans le prolongement de l'axe général de l'individu.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle a pu être effectuée sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002) et de Bruzek *et al.* (1996). Toutefois, en raison de la fragmentation de ce dernier, seule la morphologie de la région préauriculaire a pu



Figure 91 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T11 (UT108).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA)

être examinée. Il en ressort une diagnose sexuelle féminine, mais qu'il s'agit toutefois de considérer avec réserve. Une évaluation secondaire du sexe a pu être proposée à partir de la morphologie crânienne

de l'individu par les méthodes d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Toutefois, il en résulte que l'individu présente une morphologie indéterminée, ce qui ne permet pas de trancher plus clairement... Pour ce qui est de l'âge-

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 11 (UT108)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / TH

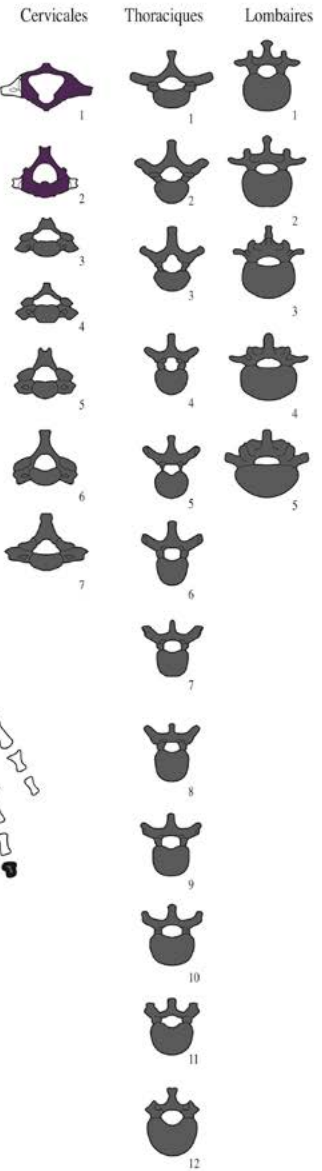
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| L* | I | I | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | I | I* |
| I | I | I | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | I | I |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- *° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 92 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T11 (UT108).

Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 93 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T11 (UT108).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

au-décès, le morcellement des os coxaux ne permet pas l'application de la méthode de Schmitt (2001, 2005). Par ailleurs, en l'absence d'autres éléments osseux pertinents pour juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est impossible d'établir un diagnostic fiable de l'âge-au-décès (si ce n'est que les os présentent une morphologie d'adulte). En effet, l'état de fusion osseuse du squelette de cet individu est lisible uniquement sur certaines vertèbres cervicales, quelques côtes, et sur les épiphyses distales du fémur et du tibia droits. Cela indique un âge minimal de 18 à 25 ans. Finalement, la fragmentation des os longs rend impossible l'estimation de la stature de l'individu.

Variations anatomiques et pathologies :

L'individu présente des caries occlusales sur les troisièmes molaires supérieures, ainsi que des stries potentiellement assimilables à de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire. Celles-ci sont observables sur la canine supérieure droite, la première incisive inférieure gauche et la première prémolaire inférieure gauche. En outre, l'on observe des lésions à la jonction entre le cément et l'émail dentaire sur plusieurs dents inférieures. Celles-ci pourraient avoir été causées par des caries de la racine dentaire. Cependant, l'état de conservation des dents ne permet pas d'en exclure une origine taphonomique.

Mobilier :

L'individu était accompagné de trois objets : l'objet n° PR06-T11-103, qui est une masse en fer oxydée, retrouvée à cheval sur l'humérus droit et qui correspond vraisemblablement à une fibule de grand format, à corde externe et 6 spires (attribuable à La Tène C1). L'objet n° PR06-T11-104, qui est une autre masse en fer oxydée, découverte sur le rachis thoracique et qui a été interprétée comme une boucle de ceinture. Et finalement, l'objet n° PR06-T11-136, qui est un petit fragment de bronze oxydé retrouvé à droite du crâne et qui a été interprété comme une potentielle boucle d'oreille.

Attribution chronologique :

Une attribution chronologique à l'époque La Tène C1 a été proposée pour cette sépulture sur une base typo-chronologique. Par ailleurs, elle semble sensiblement contemporaine des tombes PR06-T11 (UT108) et PR06-T12 (UT111).

Sources :

Etude anthropologique par l'auteur ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; El-Najjar 1977 ; Bruzek 1991, 2002 ; Schwartz 1995 ; Bruzek *et al.* 1996, 2005 ; Hillson 1996, 2005 ; Scheuer et Black 2000 ; Vallesia 2006 ; Scheuer *et al.* 2009.

PR06-T12 (UT109)*Figures 94, 95 et 96***Fouilles** : TERA s.à.r.l. (2006)**Identité biologique** : Âge : 20-49 ans / Sexe : masculin / Stature : 165.22 ± 2.74 centimètres**Datation** : Epoque La Tène

Caractéristiques : La tombe PR06-T12 (UT109) se trouve au milieu du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme inconnue, et présentant un marquage en surface constitué de 6 petits blocs rocheux disposés à l'aplomb du corps et un calage latéral. Ses niveaux d'ouverture et de fond ne sont pas connus. La fosse mesure 1.7 mètres de longueur pour une largeur de 0.58 mètre. La présence d'un contenant, de type coffre en bois, est attestée par la présence de blocs de calage situés de part et d'autre de la fosse. De même, plusieurs déplacements osseux propres à une décomposition en espace vide sont visibles, notamment la mise à plat de la ceinture scapulaire, ainsi que l'ouverture du thorax et le déplacement du sternum, de la patella gauche et de plusieurs phalanges manuelles hors de leur position anatomique, ou encore la désarticulation de la colonne cervicale et la désagrégation des mains et des pieds.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Nord-Sud (8° Nord) avec le regard orienté vers l'Ouest. Le crâne repose sur le temporal droit. La mandibule n'a pas quitté sa position anatomique et la bouche apparaît comme fermée. Les membres supérieurs de l'individu sont parallèles au corps. Les mains reposent latéralement de part et d'autre des os coxaux. Les membres inférieurs, pour leur part, sont en extension et resserrés au niveau des chevilles.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002) et de Bruzek *et al.* (1996), selon la diagnose sexuelle probabiliste de Murail *et al.* (2005) et d'après Schmitt (2001, 2005). Une diagnose sexuelle secondaire à partir de la morphologie crânienne a également été effectuée par les méthodes d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Les résultats, toutes méthodes confondues, sont univoques : l'individu apparaît comme étant de sexe masculin. Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001, 2005), elle rend un individu adulte, englobant les tranches d'âges de 20 à 29 ans, 30 à 39 ans et 40 à 49 ans, avec une prépondérance pour les deux premières. On retiendra qu'il s'agit vraisemblablement d'un adulte relativement jeune. Finalement, l'estimation de la stature a été réalisée avec la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), en considérant la longueur maximale

du radius, de l'ulna, du fémur et du tibia droits, ainsi que du radius gauche. Etant en présence d'un sujet masculin, on obtient les tailles minimales et maximale suivantes : 158.66 centimètres et 172.54 centimètres, pour une taille moyenne de 165.22 ± 2.74 centimètres.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire, observables au sein de toutes les classes de dents, ainsi qu'une carie en face occlusale sur la deuxième prémolaire inférieure droite. Cette dent est quasiment réduite à l'état de chicot. Il en va de même pour la première molaire inférieure droite, dont l'alvéole est en phase de résorption. Par ailleurs, l'individu souffre d'une asymétrie du bloc facial supérieur, visible notamment au niveau des orbites (l'orbite droit présentant un avancement antérieur plus prononcé que le gauche). Un fragment de cartilage ossifié non identifié a également été récolté dans les fragments crâniens lors de l'étude anthropologique. Au niveau post-crânien, l'individu présente une ostéochondropathie généralisée et bilatérale de la ceinture scapulaire avec de larges formations arthritiques sur la tête humérale, associées à un émoussement prononcé de la cavité glénoïde et une gracilité bilatéralement marquée des clavicules. Les deux humérus présentent une dysplasie prononcée, celle-ci se manifestant sous la forme d'un raccourcissement de ces derniers. En outre, un sillon marqué entaille le scaphoïde droit. Sur la colonne vertébrale, on observe des formations ostéophytiques sur les vertèbres lombaires supérieures, un aplatissement latéral marqué sur une des vertèbres lombaires intermédiaires et une spondylyse bilatérale sur la dernière vertèbre lombaire. Au niveau des membres inférieurs, on notera la présence de larges formations arthritiques sur les deux têtes fémorales et dans les cavités acétabulaires, ainsi que l'atrophie marquée du membre inférieur gauche par rapport au droit (visible principalement sur le fémur et sur le tibia). Le tibia droit, pour sa part, semble touché par une ostéochondrite disséquante ; celle-ci se manifeste sous la forme d'un déficit osseux cylindrique de plusieurs centimètres de profondeur au centre de la surface articulaire inférieure. On notera également la présence d'ostéophytes sur la base de la phalange distale du 1^{er} orteil, vraisemblablement gauche. Finalement, et d'après l'étude paléopathologique réalisée sur cet individu (Debard *et al.*, en préparation), on constate que l'ensemble des anomalies apparentes concorde avec les symptômes usuels observés chez les individus atteints de certaines formes de mucopolysaccharidose. Ce terme générique regroupe une série de mutations génétiques dégénératives, se caractérisant par des déficits enzymatiques, engendrant des accumulations de mucopolysaccharides dans certains tissus de l'organisme, induisant notamment des dysplasies osseuses ou du nanisme chez une partie des sujets atteints.



Figure 94 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T12 (UT109).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

Mobilier : L'individu n'était accompagné d'aucun mobilier, si ce n'est un rivet ou une tête de clou ou d'épingle en bronze, retrouvé dans le remplissage de la tombe (objet n° PR06-T12-109).

Attribution chronologique : Cette sépulture a été attribuée à l'époque La Tène, compte tenu de son orientation, de son architecture et de sa proximité avec d'autres sépultures laténiennes.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 12 (UT109)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / TH

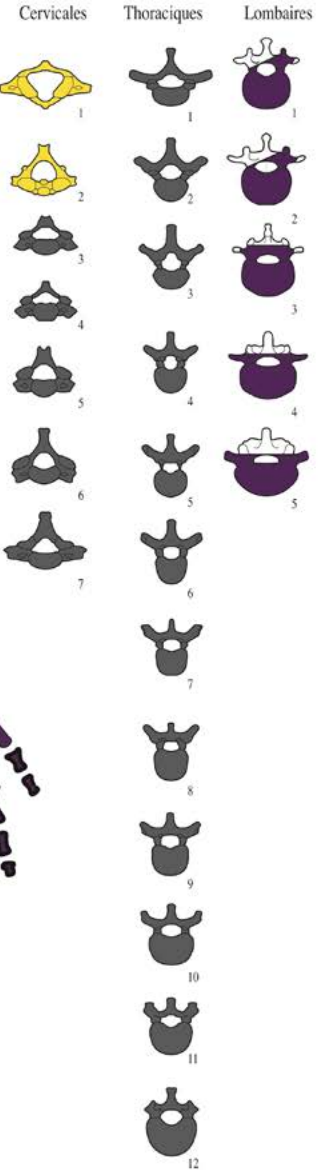
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| I | I | I | I | L | L | | | | L | L | L | L | I | L | L |
| L | I | L | L* | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | I | I |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ⓪ Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

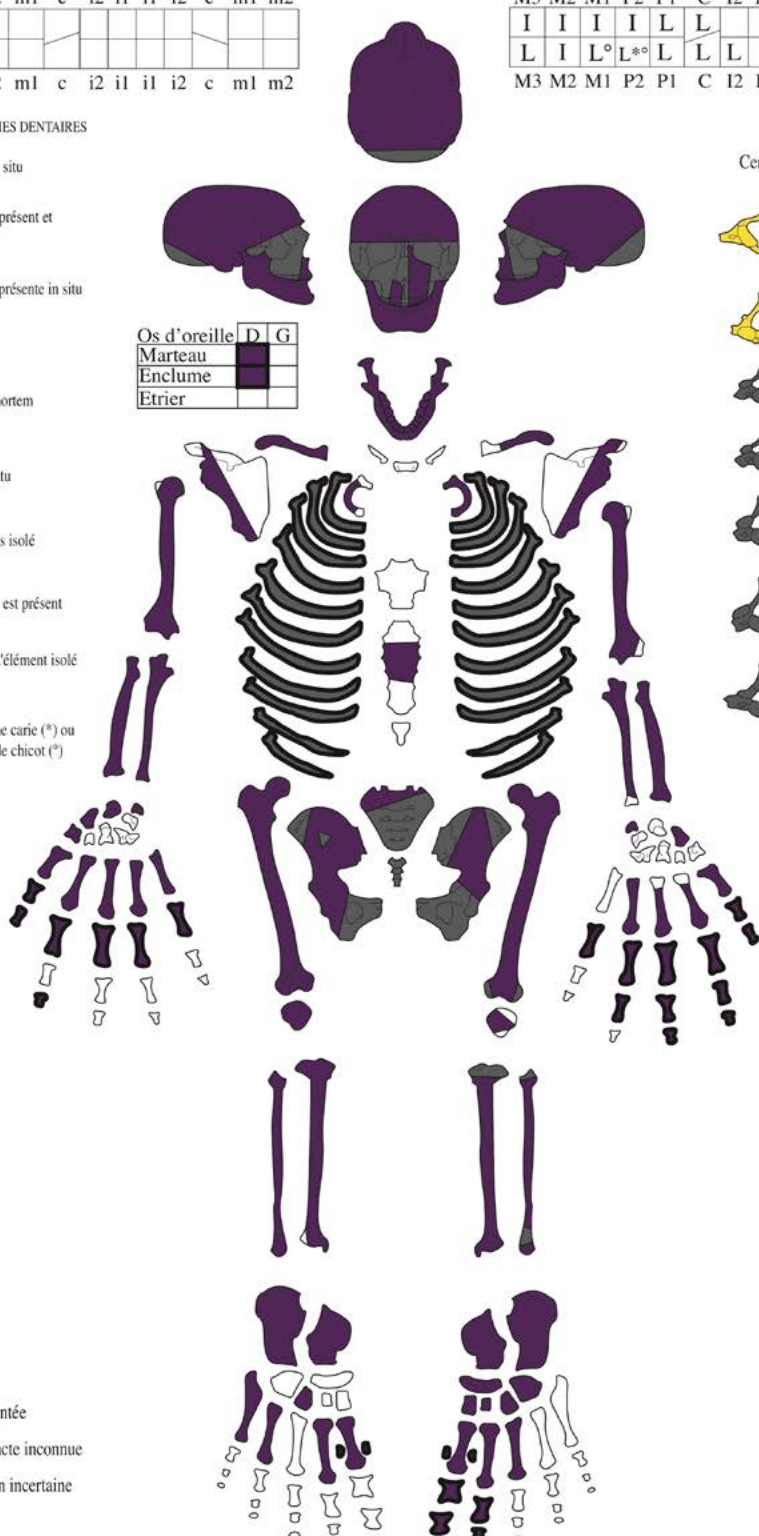


Figure 95 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T12 (UT109).
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Toutefois, cette démarche ne permet pas d'être plus précis chronologiquement parlant, si ce n'est que d'affirmer qu'elle est clairement antérieure au mur de contrescarpe médiéval traversant l'ensemble funéraire protohistorique, et qu'elle semble contemporaine des tombes PR06-T11 (UT108) et PR06-T13 (UT111).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Trotter et Gleser 1952 ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Trotter 1970 ; El-Najjar 1977 ; Bruzek 1991, 2002 ; Thillaud 1994, 1996 ; Schwartz 1995 ; Bruzek *et al.* 1996, 2005 ; Aufderheide et Rodriguez-Martin 1998 ; Scheuer et Black 2000 ; Standaert et Herring 2000 ; Schmitt 2001, 2005 ; Rigante et Caradonna 2004 ; Murail *et al.* 2005 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; Beck 2007 ; Roberts et Manchester 2007 ; Malm *et al.* 2008 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Beauthier 2011 ; Héron *et al.* 2011 ; Barnes 2012 ; White *et al.* 2012 ; Verna 2014 ; Martini *et al.* 2015 ; Quatrehomme 2015 ; Debard *et al.*, en préparation.

Figure 96 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T12 (UT109).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-T13 (UT111)*Figures 97, 98 et 99***Fouilles** : TERA s.à.r.l. (2006)**Identité biologique** : Âge : 20-39 ans / Sexe : féminin / Stature : 159.01 ± 0.91 centimètres**Datation** : Epoque La Tène

Caractéristiques : La tombe PR06-T13 (UT111) se situe au milieu du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme vraisemblablement quadrangulaire, aux angles arrondis et présentant un marquage en surface (constitué de plusieurs blocs rocheux disposés en rangée simple, dans l'axe longitudinal de la fosse tombale) et un calage latéral important. Son niveau d'apparition a été mesuré à 508.10 mètres d'altitude absolue tandis que le niveau de fond est inconnu. Les dimensions de la fosse sont également inconnues, à l'exception de la profondeur observée, qui correspond à 0.5 mètre. Plusieurs éléments indiquent la présence vraisemblable d'un contenant pour cette sépulture. En effet, au niveau structurel, l'on notera l'important dispositif de calage latéral, formé d'un appareil de grosses pierres disposées de chant. Au niveau du squelette, des effets de contraintes, liés à la présence d'une paroi, sont clairement lisibles sur les membres supérieurs de l'individu. Par ailleurs, le basculement vers l'arrière du crâne, la dislocation de la mandibule, la mise à plat de la ceinture scapulaire et du thorax ainsi que la verticalisation des clavicules, sont autant d'indices d'une décomposition en espace vide. En outre, la section de la tombe montre que les ossements latéraux sont légèrement plus surélevés par rapport à ceux situés en zone médiale. L'hypothèse d'un contenant de type cercueil en demi-tronc évidé a donc été retenue pour cette sépulture.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Nord-Sud (1-2° Nord) avec le regard orienté vers le Sud-Sud-Ouest. Le crâne a basculé sur la droite et repose sur le temporal droit. La mandibule s'est désolidarisée du crâne. Les membres supérieurs sont collés au corps. La main droite repose sur l'extrémité proximale du fémur droit, tandis que la main gauche est placée contre le fémur gauche. En ce qui concerne les membres inférieurs, ils sont en extension et ne présentent pas de resserrement.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002), et de Bruzek *et al.* (1996), selon la diagnose sexuelle probabiliste de Murail *et al.* (2005) et d'après Schmitt (2001, 2005). Une diagnose sexuelle secondaire à partir de la morphologie crânienne a également été effectuée par les méthodes d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Les résultats sont relativement concordants

: l'individu apparaît comme étant de sexe féminin (à l'exception de la DSP, qui indique une morphologie indéterminée à tendance féminine). Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001 et 2005), elle rend un individu adulte, englobant les tranches d'âges de 20 à 29 ans, et de 30 à 39 ans avec une prépondérance massive pour la première. On retiendra qu'il s'agit vraisemblablement d'un adulte jeune. Finalement, l'estimation de la stature a été réalisée avec la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), en considérant la longueur maximale des deux humérus, de l'ulna et du tibia droit, ainsi que du fémur gauche. Etant en présence d'un sujet féminin, on obtient les tailles minimales et maximales suivantes : 152.30 centimètres et 163.79 centimètres, pour une taille moyenne de 159.01 ± 0.91 centimètres.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente une suture métopique persistante, visible au niveau de la glabella. De même, de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire est observable sur plusieurs classes de dents (prémolaires, canines et incisives), et les orbites de l'individu arborent de la cribra orbitalia. En outre, une spondylyse bilatérale de la dernière vertèbre lombaire a pu être mise en évidence sur cet individu. Celle-ci s'accompagne d'une surface articulaire annexe sur l'aile iliaque de l'os coxal gauche, possiblement liée à la spondylyse. Au niveau de la dentition, des caries occlusales sont observables sur la troisième molaire supérieure droite, et sur les deuxièmes et troisièmes molaires inférieures droites et gauches.

Mobilier : L'individu était accompagné d'un anneau en bronze (objet n° PR06-T13-093), considérée comme une éventuelle boucle de ceinture, mais dont l'emplacement n'est pas connu. Par ailleurs, cet individu était également accompagné d'une fibule en fer, à corde externe et 6 spires, potentiellement de schéma La Tène moyenne à finale (objet n° PR06-T13-105), et qui a été découverte sur l'épaule gauche, derrière le crâne.

Attribution chronologique : Cette tombe a été attribuée à l'époque La Tène, sans précisions chronologiques possibles, sur base de son orientation, de son architecture et de sa proximité avec d'autres sépultures de cette même période. Cependant, la chronologie relative permet de préciser qu'elle est antérieure à la structure UT26, probablement contemporaine ou postérieure à la structure UT30, et vraisemblablement contemporaine de PR06-T11 (UT108) et PR06-T12 (UT109).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Trotter 1937 ; Trotter et Gleser 1952 ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Trotter 1970 ; El-Najjar 1977 ; Ehara *et al.* 1988 ; Bruzek 1991, 2002 ; Thillaud 1994, 1996 ; Schwartz 1995 ; Bruzek *et al.* 1996, 2005 ; Aufderheide et Rodriguez-Martin



Figure 97 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T13 (UT111).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

1998 ; Scheuer et Black 2000 ; Standaert et Herring
2000 ; Schmitt 2001, 2005 ; Murail *et al.* 2005 ; White et
Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; Demir *et al.* 2007 ; Boulet

et al. 2008 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Beauthier 2011 ; Barnes
2012 ; Couly et Gitton 2012 ; White *et al.* 2012 ; Verna
2014 ; Quatrehomme 2015.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 13 (UT111)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / TH

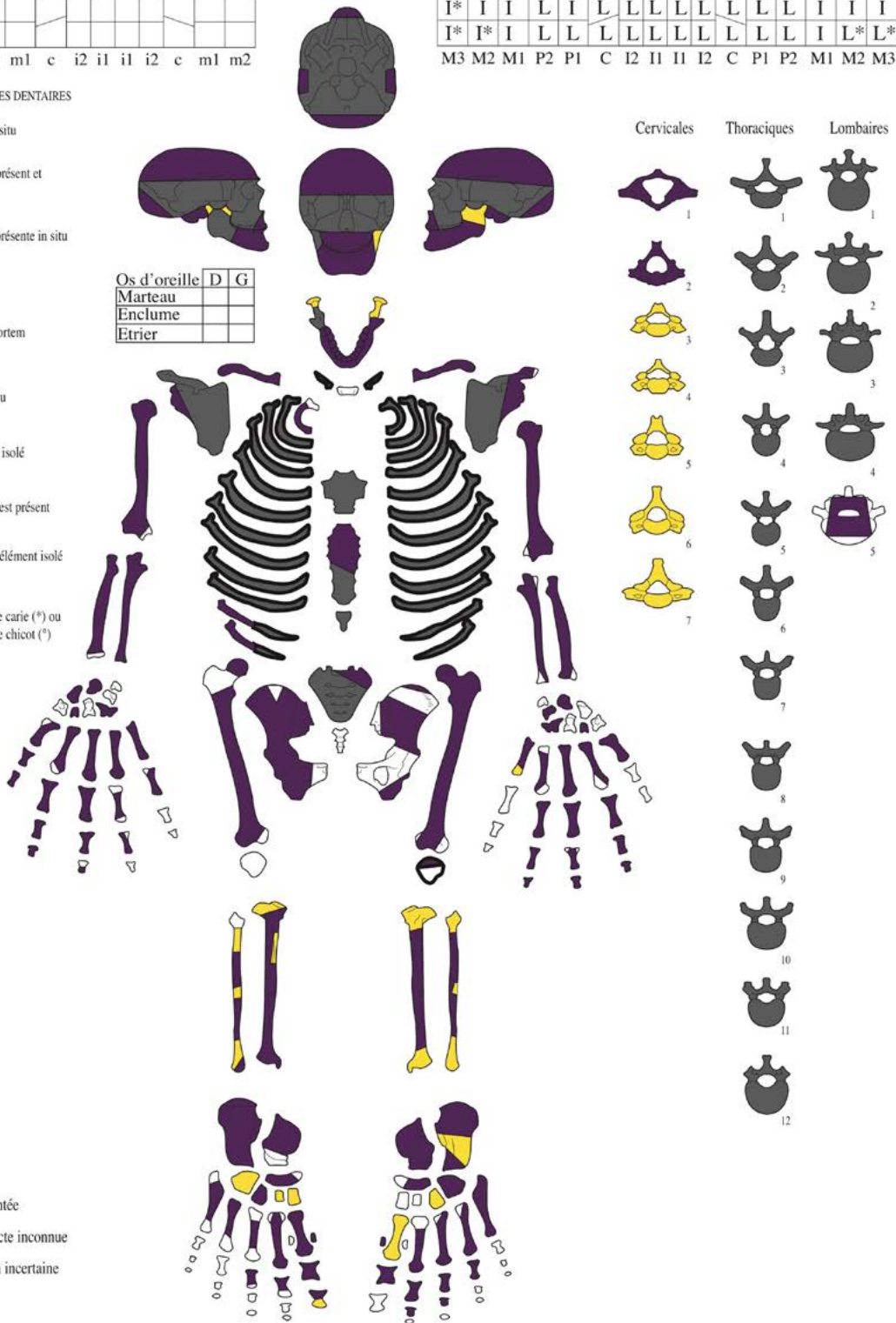
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| I* | I | I | L | I | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I |
| I* | I* | I | L | L | L | L | L | L | L | L | L | L | I | L* | L* |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | | |
|--------------|--|---|---|
| Os d'oreille | | D | G |
| Marteau | | | |
| Enclume | | | |
| Etrier | | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 98 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T13 (UT111).

Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

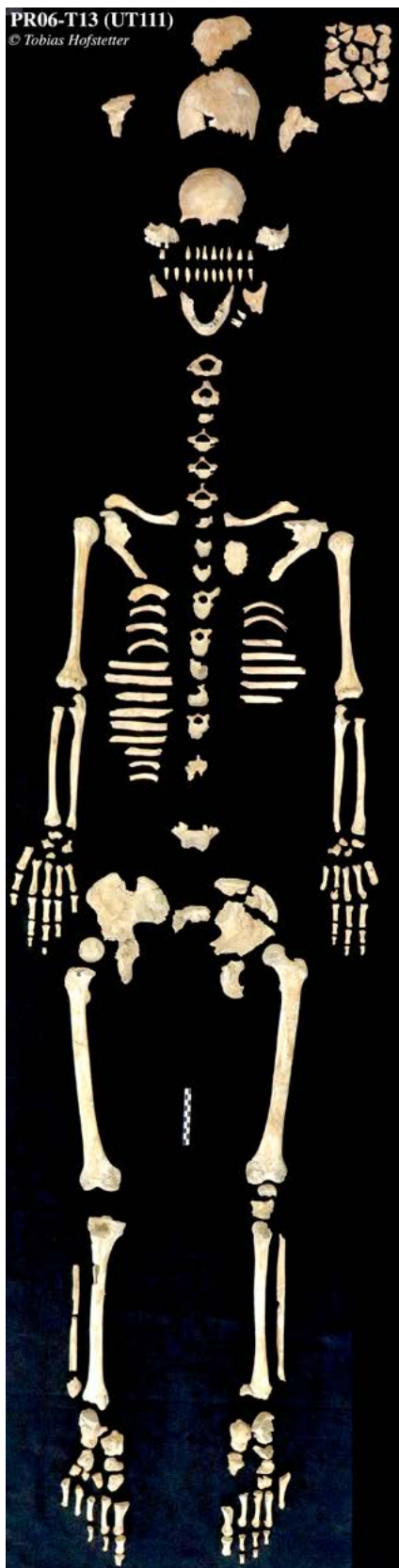


Figure 99 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T13 (UT111).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-T14 (UT155)

Figures 100, 101 et 102

Fouilles : TERA s.à.r.l. (2006)

Identité biologique : Âge : 5-9 ans / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : La Tène D1b

Caractéristiques : La tombe PR06-T14 (UT155) se trouve au centre du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion - Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme quadrangulaire, au profil en auge et présentant un marquage en surface (constitué d'un gros bloc rocheux posé au-dessus de la fosse et d'un second bloc disposé de chant contre la limite Ouest de la fosse). Le niveau d'apparition de la fosse a été mesuré (en altitude absolue) à 507.68 mètres et le niveau de fond à 507.29 mètres. La fosse mesure 1.28 mètres de long et 0.3 mètre de large, pour une profondeur observée de 0.08 mètre. La présence d'un cercueil est attestée par plusieurs éléments. Ainsi, lors de la fouille de la sépulture, des traces de bois ont été mises en évidence au-dessus du squelette de même que sur les parois de la fosse. Celles-ci ont été interprétées comme étant les restes décomposés d'un cercueil et de son couvercle. Par ailleurs, le profil en auge de la fosse semble clairement être l'impression en négatif d'un contenant de type demi-tronc évidé. En outre, les indices squelettiques, et principalement l'absence de l'effet de gouttière médiale permettent de dire que le fond du cercueil était aménagé à plat.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Nord-Nord-Est / Sud-Sud-Ouest (26° Nord) avec le regard orienté vers le Sud-Sud-Ouest (192°). Le bloc crânien a explosé, vraisemblablement sous la pression sédimentaire. Par ailleurs, l'état de conservation fragmentaire des restes osseux ne permet pas de se prononcer sur la disposition des membres supérieurs (dont il ne reste qu'une fraction de l'humérus gauche). En ce qui concerne les membres inférieurs, ils sont en extension et ne présentent pas de resserrement.

Déterminations anthropologiques : L'individu présentant une maturation osseuse incomplète, l'attribution sexuelle est impossible. Cependant, la détermination de l'âge-au-décès a pu être effectuée avec les méthodes d'estimation de la calcification et de l'éruption dentaires de Schour et Massler (1941) et Moorrees *et al.* (1963a/b). L'âge ainsi obtenu s'inscrit dans la tranche d'âge de 5 à 9 ans.

Variations anatomiques et pathologies : La dentition de l'individu présente de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire visible sur les canines inférieures et sur la première incisive supérieure gauche.



Figure 100 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T14 (UT155).

*Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)*

Mobilier : L'individu était accompagné de 5 objets : l'objet n° PR06-T14-155, qui est un bracelet en verre bleu à section étroite en forme de D, et qui reposait à plat sur l'humérus gauche. L'objet n° PR06-T14-156, qui

est une fibule en bronze, de type Nauheim, déposée sur le haut du thorax. L'objet n° PR06-T14-157, qui semble être une fibule en fer, à corde externe et 10 spires, de schéma La Tène finale, déposée sur l'épaule droite, ainsi

FICHE DE CONSERVATION : SUJET IMMATURE N° squelette :Tombe 14 (UT155)

Année : 2006

Site : Sion - Parkings des Remparts (VS)

Auteur : ED / JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

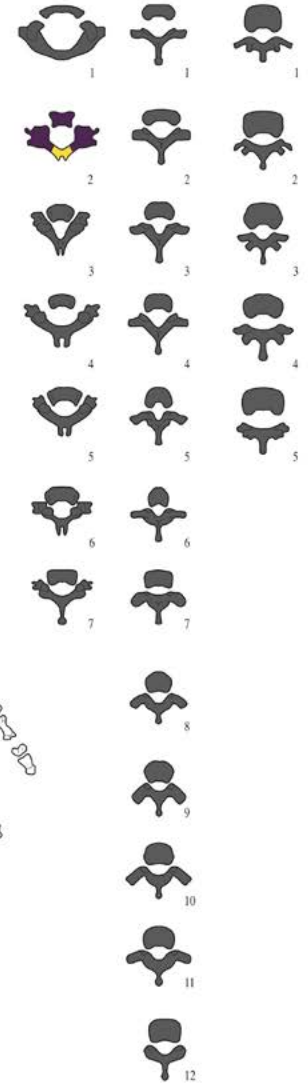
| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | II | II | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | Ⓛ | L | | | | | L | | | | | | L | Ⓛ | |
| | Ⓛ | I | Ⓛ | L | L | | | | | L | L | Ⓛ | I | Ⓛ | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | II | II | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- Ⓛ Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

Cervicales Thoraciques Lombaires



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

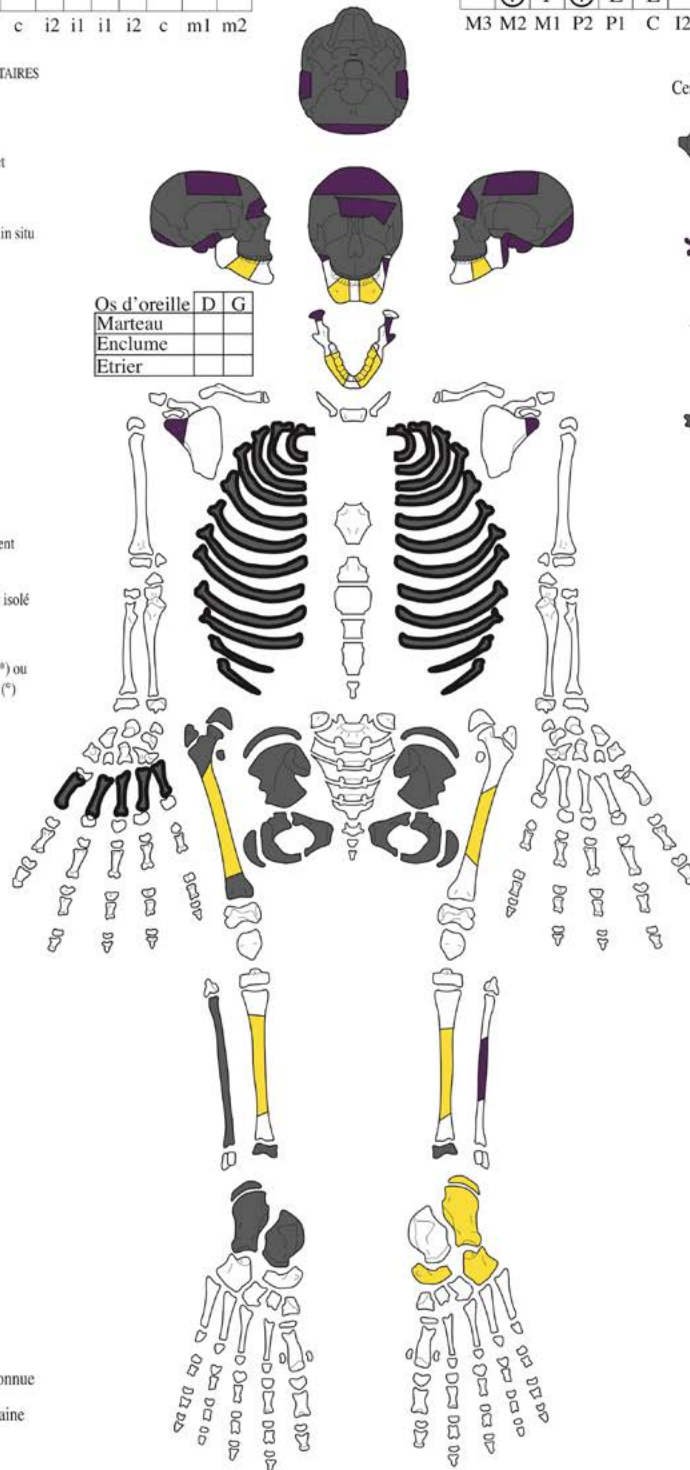


Figure 101 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T14 (UT155).
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 102 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T14 (UT155).

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

que l'objet n° PR06-T14-158, qui semble également être une fibule en fer, à corde externe et 10 spires, de schéma La Tène finale, déposée quant à elle sur l'épaule gauche. Et finalement, l'objet n° PR06-T14-159, qui est un vase en céramique à pâte claire, orné d'un décor d'échelles en sépia et d'un bandeau blanc peint. Celui-ci était déposé à l'arrière-droite du crâne de l'individu.

Attribution chronologique : Cette sépulture a été datée typo-chronologiquement à l'époque La Tène D1b. En outre, elle est vraisemblablement antérieure aux structures UT14 et UT107, mais contemporaine d'UT154, et postérieure à UT26, UT138 et PR06-T17 (UT186).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schour et Massler 1941 ; Moorrees *et al.* 1963a/b ; El-Najjar 1977 ; Schwartz 1995 ; Hillson 1996, 2005 ; Scheuer et Black 2000 ; White et Folkens 2005 ; Scheuer *et al.* 2009 ; White *et al.* 2012 ; Vallesia 2006 ; Beauthier 2011 ; Quatrehomme 2015.

PR06-T15 (UT170)

Figures 103, 104 et 105

Fouilles : TERA s.à.r.l. (2006)

Identité biologique : Âge : non-déterminable (au moins 16-25 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable

Datation : Indéterminée

Caractéristiques : La tombe PR06-T15 (UT170) se situe au milieu du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Cette dernière a été très perturbée lors de l'approfondissement de la zone fouillée par ARIA SA. De fait, seul l'extrémité distale des membres inférieurs a pu être fouillée. Par ailleurs, des restes osseux ont été prélevés dans les déblais du profil C14B, qui coupe la sépulture au Nord. Ces ossements ont été regroupés sous la dénomination PR06-C14B (UT170). Il est probable qu'ils appartiennent à l'individu PR06-T15 (UT170), toutefois en l'absence de preuves évidentes corroborant cette hypothèse, ils ont été traités comme un lot à part. Concernant la structure de la sépulture, il s'agit vraisemblablement d'une inhumation en fosse individuelle. Toutefois, aucune indications portant sur le type de fosse et son architecture ou la présence

éventuelle d'un contenant, n'ont pu être relevées sur le terrain.

Position d'inhumation : L'état de conservation lacunaire et fragmentaire des restes osseux du sujet de cette tombe ne permet pas de se prononcer sur sa position d'inhumation. Cependant, son orientation a pu être relevée : Nord-Ouest / Sud-Est.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de cet individu ne permet pas de se prononcer sur son identité biologique. L'absence combinée du crâne et des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic de l'âge-au-décès. Toutefois, l'état de fusion osseuse du squelette, lisible uniquement sur les os du tarse droit et sur l'épiphyse proximale du troisième (?) métacarpien droit, indique un âge minimal de 16 à 25 ans.

Mobilier : Il n'a pas été découvert de mobilier dans la partie conservée de la tombe. Cependant, des restes



Figure 103 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T15 (UT170).

Credit photographique : Office des Recherches Archéologiques du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 15 (UT170)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / TH

| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / ° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

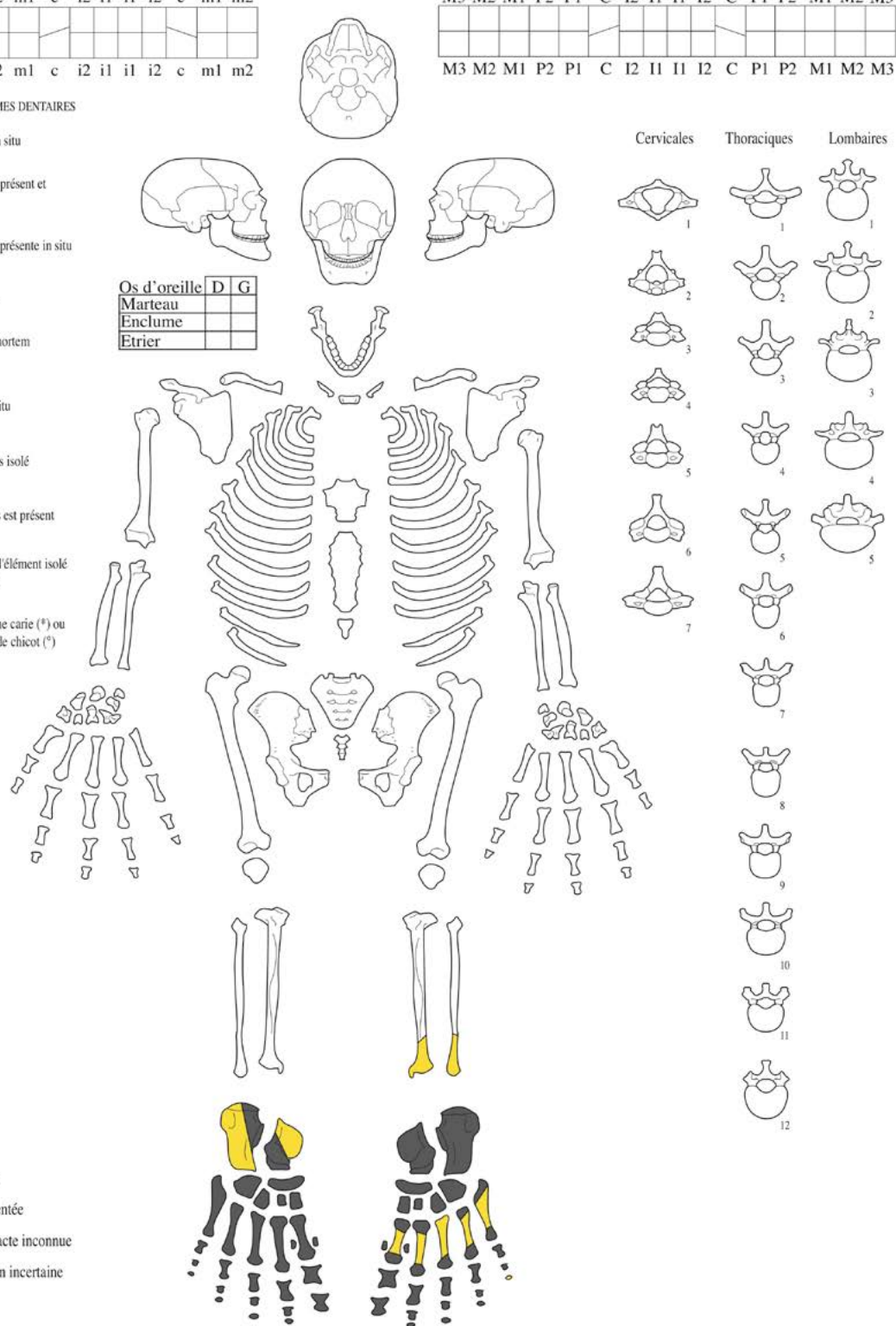
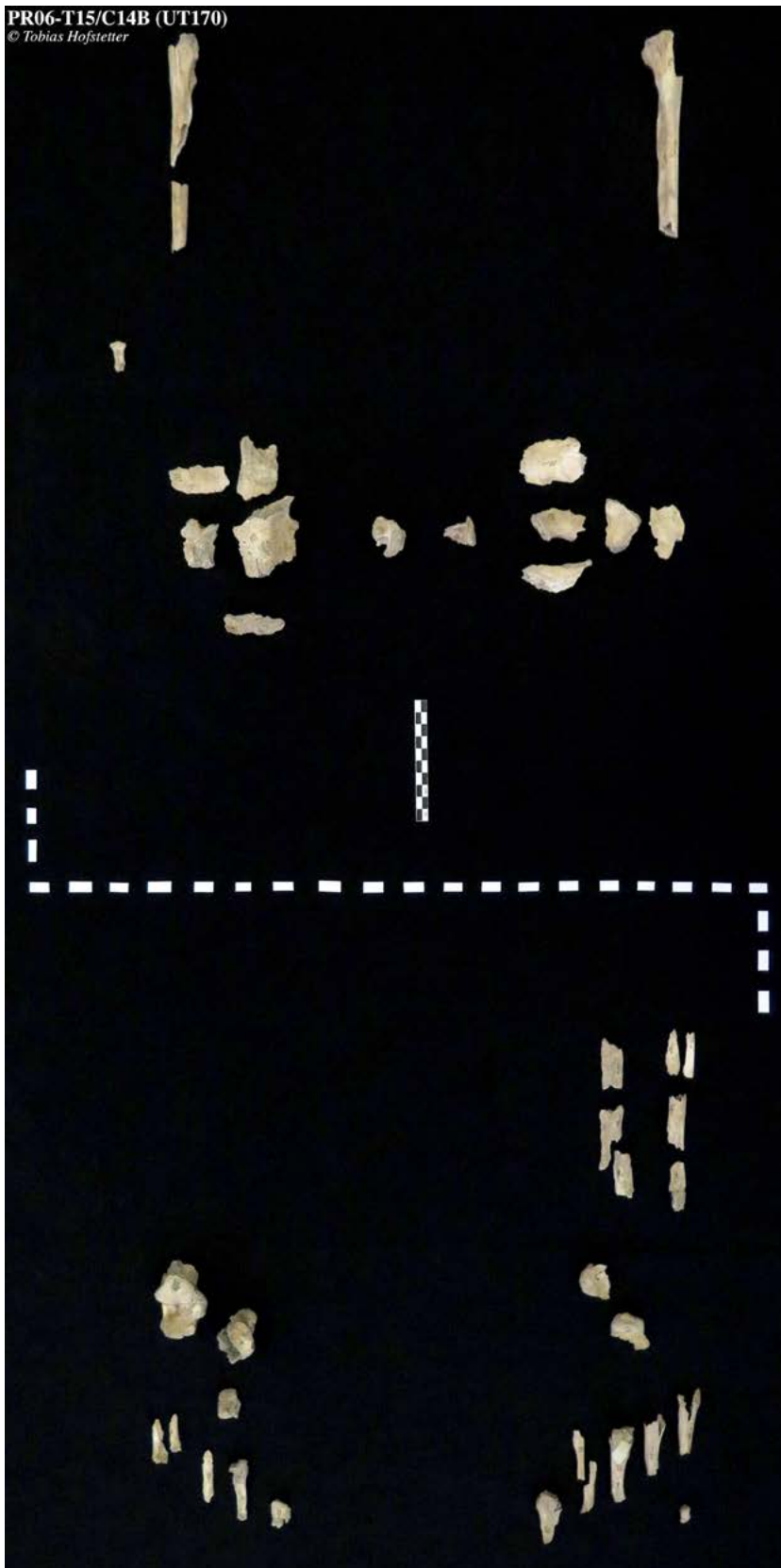


Figure 104 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T15 (UT170).
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



osseux de faune ont été retrouvés mêlés aux ossements de l'individu lors de l'étude anthropologique. Ceux-ci ont été identifiés comme étant une dent de jeune capriné ou suidé ainsi qu'un sacrum et une vertèbre lombaire d'ongulé de taille moyenne.

Attribution chronologique :
Aucune datation n'a pu être proposée pour cette sépulture. Toutefois, elle semble sensiblement contemporaine des tombes PR06-T14 (UT155), PR06-T16 (UT185), PR06-T18 (UT187) et PR06-T19 (UT188).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; France 2008 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Beauthier 2011 ; White *et al.* 2012.

Figure 105 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T15 (UT170).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-C14B (UT170)

Figure 106

Fouilles : TERA s.à.r.l. (2006)**Identité biologique** : Âge : adulte (20-59 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable**Datation** : Indéterminée

Caractéristiques : Les restes osseux groupés sous la dénomination PR06-C14B (UT170) proviennent des déblais du profil C14B, qui tranche la sépulture PR06-T15 (UT170) au niveau du tiers distal des membres inférieurs. En l'absence de preuves formelles permettant d'attribuer avec certitude ces ossements à l'individu de la tombe PR06-T15 (UT170), ils ont été traités comme étant un lot à part entière (même s'il est vraisemblable qu'ils émanent tous du même individu...) (figures 107 et 108). Le lot est constitué de fragments bilatéraux d'ulna et des os coxaux, ainsi que d'une phalange manuelle intermédiaire.

Position d'inhumation : Les ossements constituant le lot PR06-C14B (UT170) ayant vraisemblablement tous

été retrouvés en position secondaire, il est impossible de restituer une quelconque position d'inhumation.

Déterminations anthropologiques : La nature éparse des restes osseux composant le lot PR06-C14B (UT170) ont rendu impossible l'attribution sexuelle et l'estimation de la stature. Cependant, l'os coxal droit est suffisamment bien conservé pour qu'une détermination de l'âge-au-décès selon la méthode de Schmitt (2001, 2005) ait pu être effectuée. Celle-ci rend un individu adulte, englobant les tranches d'âges de 20 à 29 ans, de 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans et de 50 à 59 ans, avec une prépondérance massive pour la première.

Attribution chronologique : Aucune datation n'a pu être proposée pour ce lot d'ossements.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Schmitt 2001, 2005 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; White et al. 2012.

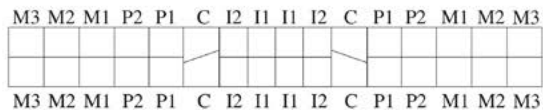
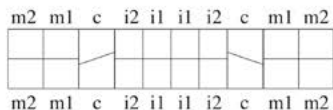
FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : C14B (UT170)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

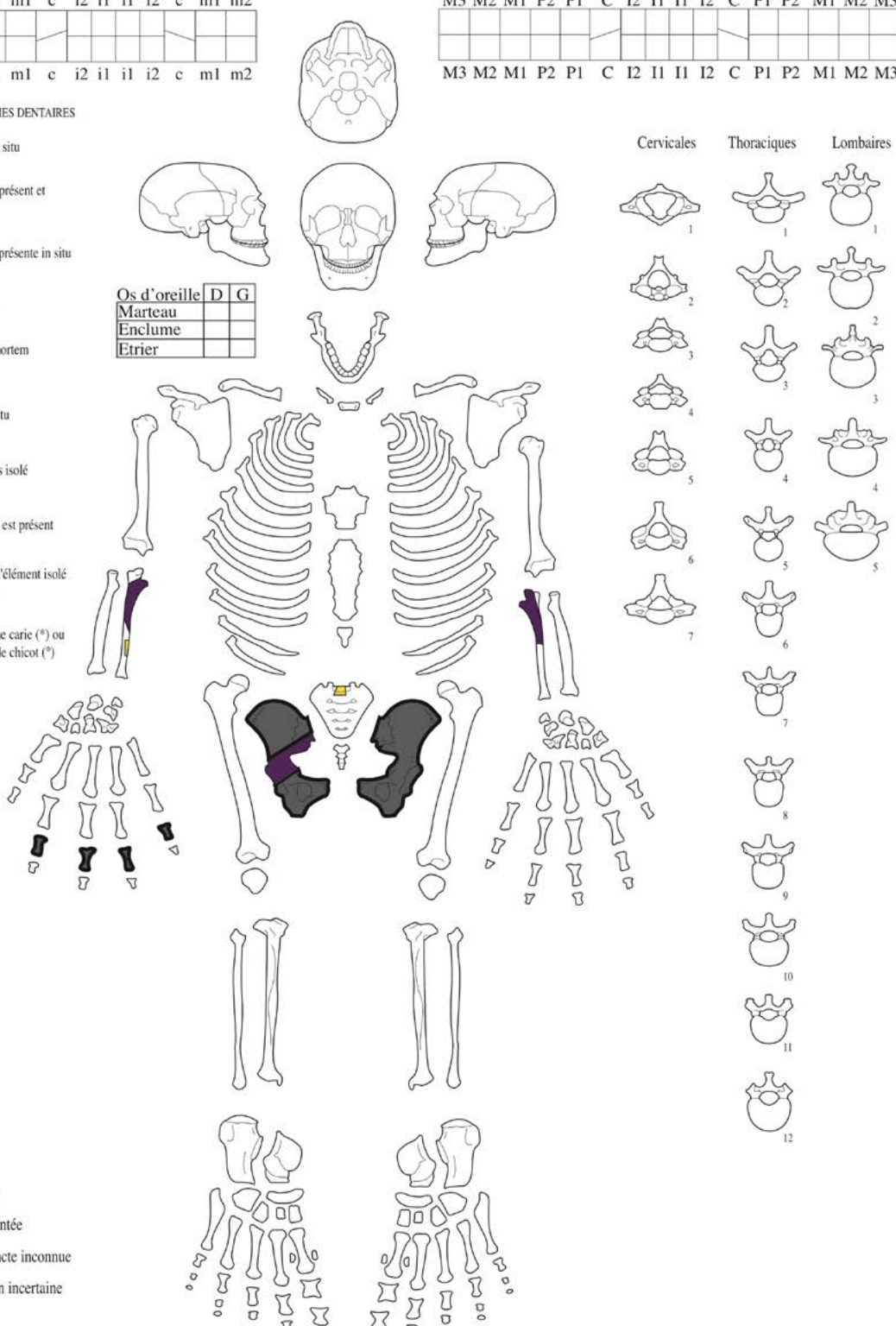
Auteur : ED / JD / TH



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ② Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / 0 La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (*)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 106 : Fiche de conservation du lot osseux PR06-C14B (UT170).
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE N° squelette : T15 et C14B (UT170)

Année : 2006

Site : Sion - Parking-Remparts (VS)

Auteur : ED / JD / TH

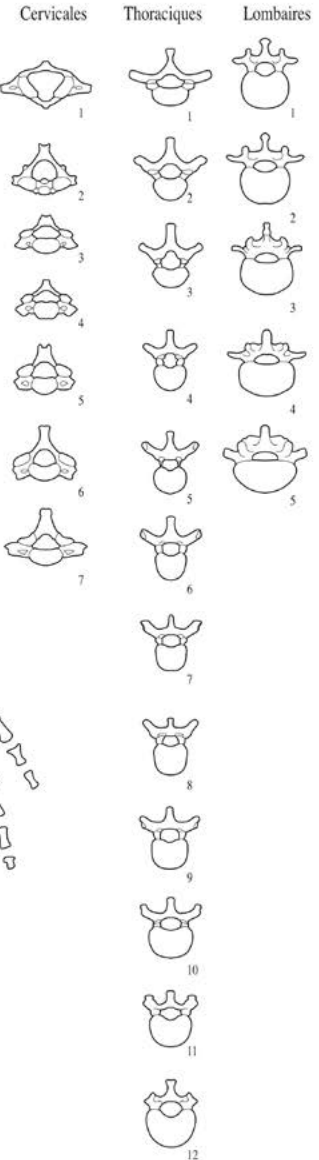
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ③ Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- * / ° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

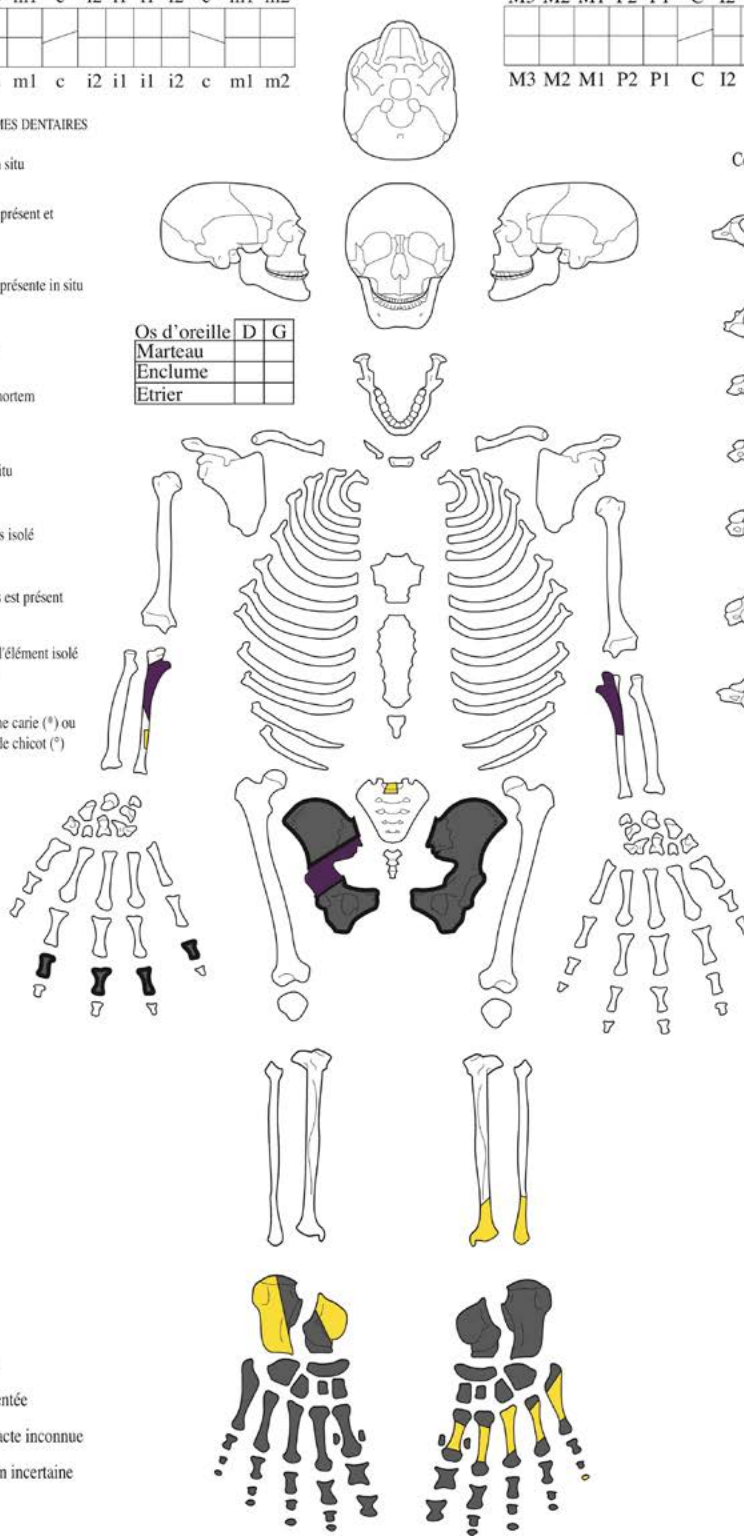


Figure 107 : Fiche de conservation combinant le sujet de PR06-T15 (UT170) et le lot osseux PR06-C14B (UT170). Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 108 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T15 (UT170).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-T16 (UT185)*Figures 109, 110 et 111***Fouilles** : TERA s.à.r.l. (2006)**Identité biologique** : Âge : non-déterminable (morphologie adulte) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable**Datation** : Indéterminée

Caractéristiques : La tombe PR06-T16 (UT185) se situe au Nord du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit des restes d'une inhumation en fosse individuelle, apparemment d'abord recoupée par un chenal torrentiel naturel puis par la fondation d'un angle de mur moderne. Ceci a entraîné la disparition de la moitié supérieure de l'individu, ne laissant en place que les membres inférieurs. Le niveau d'apparition des ossements a été mesuré (en altitude absolue) à 508 mètres. Seule la largeur de la fosse a pu être déterminée, elle est de 0.5 mètre. Par ailleurs, la nature perturbée de ce dépôt ne permet pas de se prononcer avec certitude sur l'existence d'un éventuel contenant, mais la disposition globalement horizontale des ossements et la présence de quelques blocs de calage (principalement à l'Ouest de la fosse) sont autant d'indices allant dans cette direction.

Position d'inhumation : Pour autant que l'état de conservation extrêmement fragmentaire du sujet de cette tombe permette d'en juger, il semble reposer en décubitus dorsal, selon un axe Nord-Nord-Ouest / Sud-

Sud-Est, avec la tête pointant vraisemblablement vers le Nord-Nord-Ouest. La moitié supérieure de l'individu étant absente, il est impossible de se prononcer sur le positionnement du crâne et des membres supérieurs. Pour ce qui est des membres inférieurs, ils semblent être en extension.

Déterminations anthropologiques : L'état de conservation fragmentaire de cet individu ne permet pas de se prononcer de manière fiable sur son identité biologique. L'absence des os coxaux et du crâne ainsi que la fragmentation des os longs rend impossible aussi bien l'attribution sexuelle que le calcul de la stature. En l'absence d'éléments osseux discriminants permettant de juger de la maturation ou du vieillissement squelettique, il est également impossible d'établir un diagnostic de l'âge-au-décès (si ce n'est que les ossements présentent une morphologie adulte).

Attribution chronologique : Les éléments permettant de dater cette sépulture sont ténus. En effet, sa proximité avec d'autres sépultures laténiennes, son orientation et les éléments de son architecture funéraire suggèrent une datation similaire, ainsi que les observations réalisées pour PR06-T17 (UT186), qui semblent indiquer qu'elle est sensiblement contemporaine de PR06-T14 (UT155), PR06-T15 (UT170), PR06-T17 (UT186), PR06-T18 (UT187) et PR06-T19 (UT188).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Vallesia 2006.



Figure 109 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T16 (UT185).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

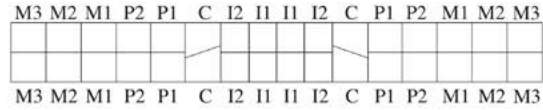
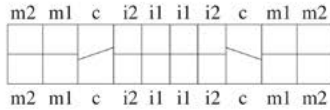
FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 16 (UT185)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / TH



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ③ Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */? La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (?)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |

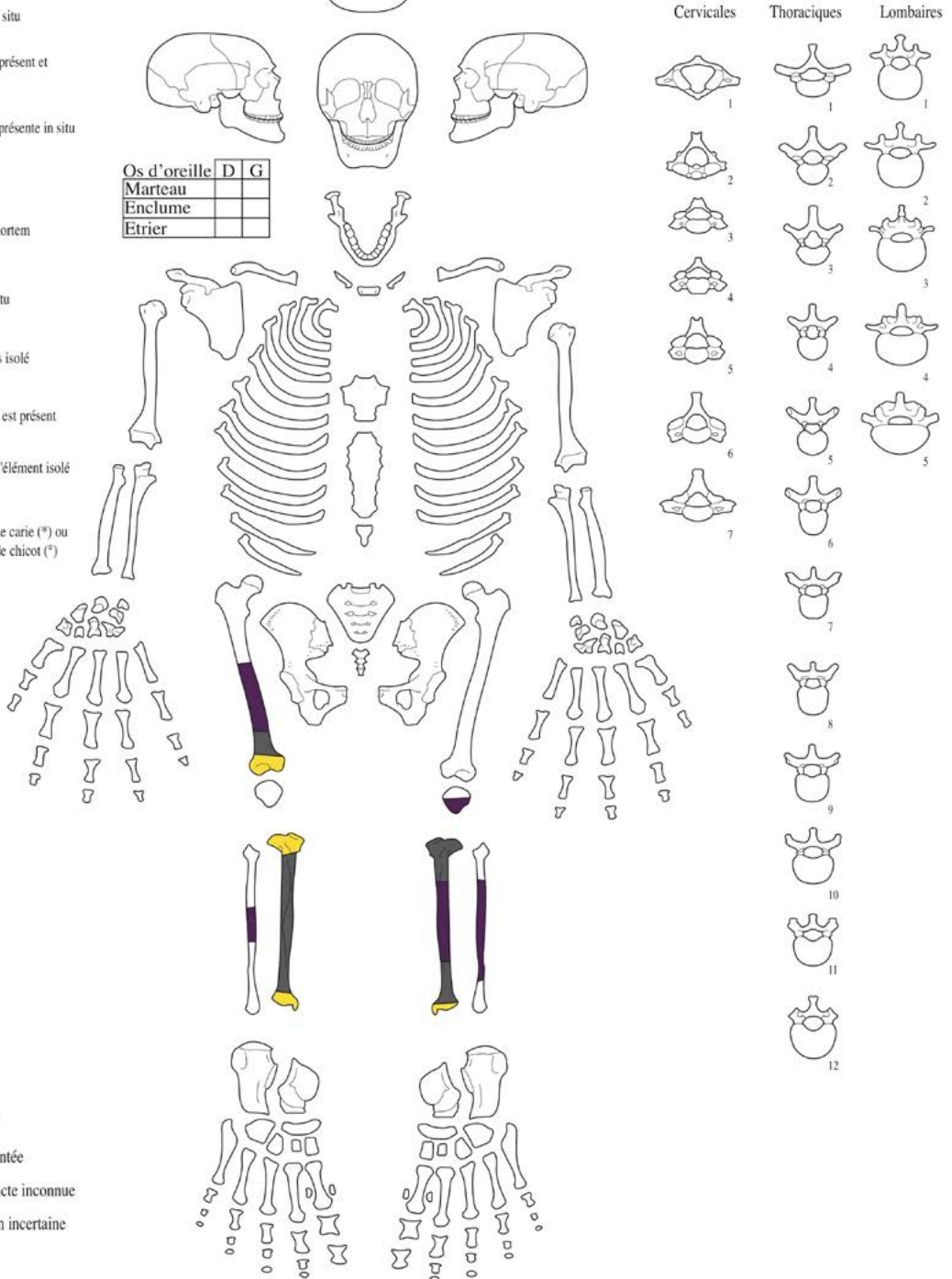


Figure 110 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T16 (UT185).

Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

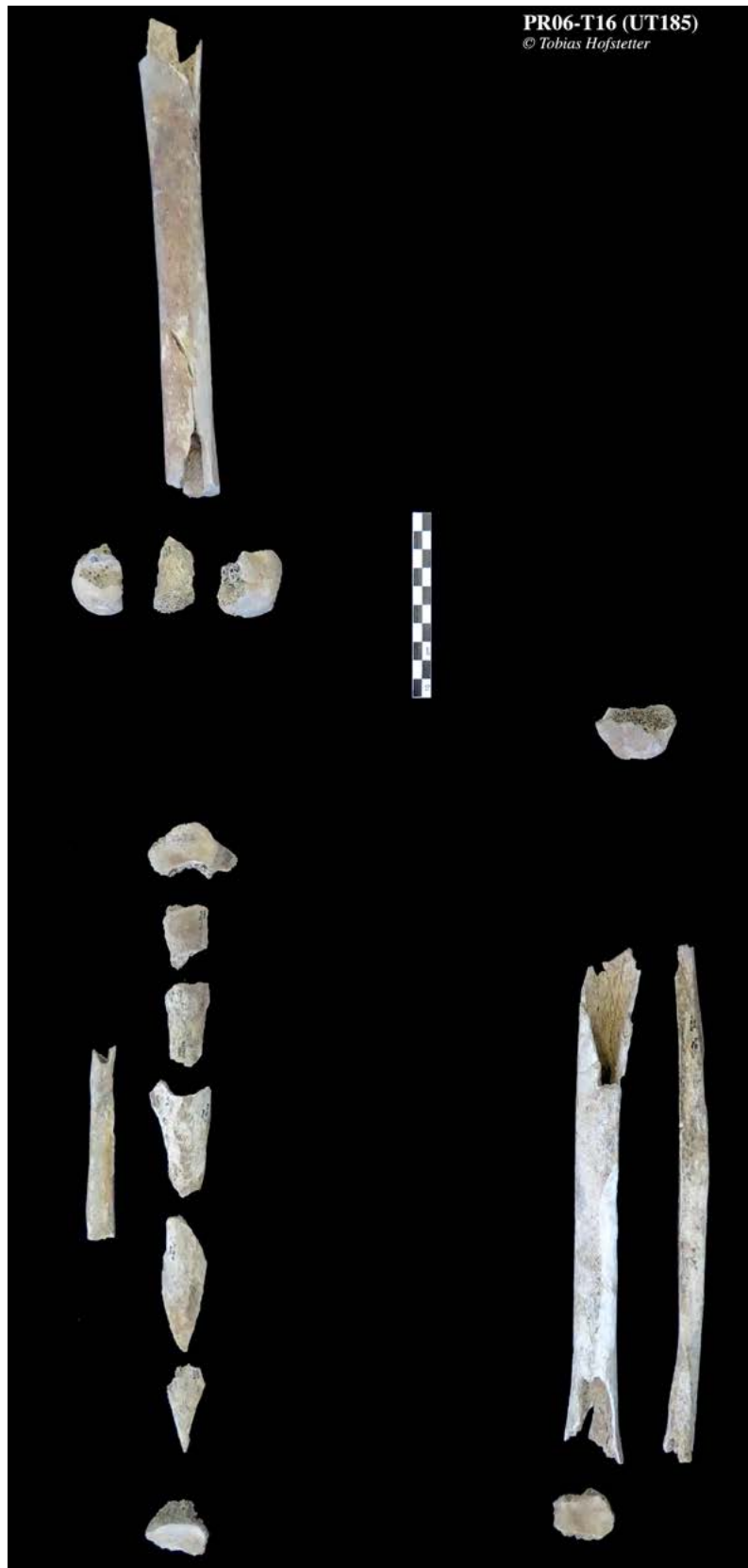


Figure 111 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T16 (UT185).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-T17 (UT186)*Figures 112, 113 et 114***Fouilles** : TERA s.à.r.l. (2006)**Identité biologique** : Âge : vieil adolescent (15-19 / 20-29 ans) / Sexe : non-déterminable / Stature : non-déterminable**Datation** : La Tène C1

Caractéristiques : La tombe PR06-T17 (UT186) se situe dans la marge Ouest du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, taillée très étroitement, mais ne présentant pas de calage. Les membres inférieurs du sujet de la tombe ont été emportés par un chenal torrentiel qui recoupe la sépulture au Sud. La fosse ne se laissant pas distinguer aisément sur le terrain, seul le niveau de fond de la fosse a pu être topographié. Il se situe à une altitude absolue de 507.63 mètres. Par ailleurs, plusieurs éléments étayaient l'hypothèse de la présence d'un contenant pour cette sépulture. Citons notamment le profil en auge qu'arbore la fosse tombale et l'effet de gouttière important lisible sur les ossements, de même que les effets de compression et de parois visibles au niveau de la ceinture scapulaire, de la cage thoracique et des membres supérieurs, étroitement plaqués contre le corps. Notons aussi la découverte d'un sédiment organique foncé sous le squelette, épousant également le profil en auge de la fosse, qui pourrait vraisemblablement être lié à la décomposition d'un contenant en matière périssable. Ainsi, il semble donc plausible que l'individu ait été déposé dans un demi-tronc évidé, dont le fond aurait été creusé en auge.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest. Les membres supérieurs sont collés très étroitement au corps. Les membres inférieurs ayant été emportés, il n'est pas possible de restituer leur position.

Déterminations anthropologiques : L'individu présentant une maturation osseuse incomplète, l'attribution sexuelle est impossible. Par ailleurs, les aléas taphonomiques et l'absence des os les plus discriminants en matière d'appréciation de la maturation squelettique compliquent passablement l'estimation de l'âge-au-décès. Cependant, par l'observation de la fusion osseuse notamment au niveau des anneaux épiphysaires vertébraux et de la crête iliaque, l'on obtient les tranches d'âge de 15 à 19 ans et de 20 à 29 ans, avec une prépondérance prononcée pour la première. En essence, cela permet de qualifier le sujet de cette tombe de vieil adolescent ou très jeune adulte.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente des caries occlusales sur les troisièmes molaires inférieures.

Mobilier : L'individu était accompagné de trois objets : l'objet n° PR06-T17-150, qui est une fibule en bronze, à corde externe et 4 spires, découverte sur l'épaule droite. L'objet n° PR06-T17-151, qui est également une fibule en bronze, à corde externe, 6 spires et présentant un bouton. Elle a été déposée sur le haut du thorax. Et finalement, l'objet n° PR06-T17-152, qui est encore une fibule en bronze, à corde externe, 4 spires et arc symétrique, de schéma La Tène moyenne (La Tène C1), et qui a été retrouvée sur l'épaule gauche.

Attribution chronologique : Le mobilier funéraire de cette sépulture permet d'avancer une datation à La Tène C1. Par ailleurs, elle semble contemporaine de PR06-T14 (UT155), PR06-T15 (UT170), PR06-T16 (UT185), PR06-T18 (UT187) et PR06-T19 (UT188).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; El-Najjar 1977 ; Schwartz 1995 ; Scheuer et Black 2000 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; Scheuer *et al.* 2009 ; Beauthier 2011 ; White *et al.* 2012 ; Quatrehomme 2015.



Figure 112 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T17 (UT186).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET IMMATURE N° squelette : Tombe 17 (UT186)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / ED / TH

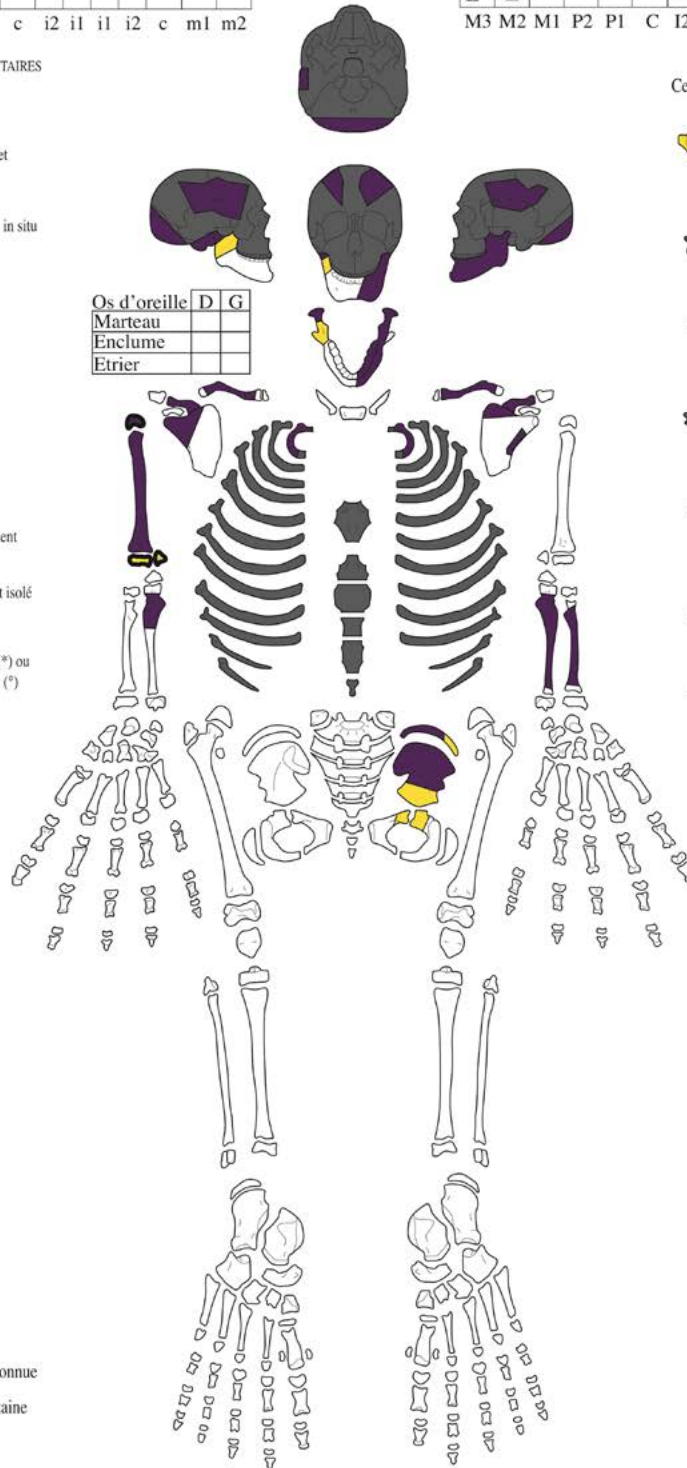
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| | | | | | | L | L | | | | | | | |
| L* | L | | | | | | L | | | L | L | I | I | I* |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ⓪ Germe présent in situ
- Ⓛ Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (*)

| | | |
|--------------|---|---|
| Os d'oreille | D | G |
| Marteau | | |
| Enclume | | |
| Etrier | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

Figure 113 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T17 (UT186).

Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 114 : Photographie de laboratoire
du sujet de PR06-T17 (UT186).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-T18 (UT187)*Figures 115, 116 et 117***Fouilles :** TERA s.à.r.l. (2006)**Identité biologique :** Âge : adulte (moins de 60 ans) /
Sexe : masculin / Stature : 174.89 ± 2.09 centimètres**Datation :** La Tène C1

Caractéristiques : La tombe PR06-T18 (UT187) se situe dans la marge Sud-Ouest du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme quadrangulaire, aux angles arrondis et présentant un marquage en surface (constitué d'un gros bloc rocheux émoussé, déposé à environ 75 centimètres à la verticale du squelette) et un bloc de calage, disposé de chant, au Nord de la sépulture. Le niveau d'apparition de la fosse tombale est inconnu, mais son niveau de fond a été mesuré à 507.73 mètres d'altitude. La fosse mesure 2.06 mètres de longueur pour une largeur de 0.56 mètre, tandis que sa profondeur n'est pas connue. La présence d'un potentiel contenant, de type coffrage de planches, est suggéré par la découverte d'un négatif sédimentaire organique sur les bords et le fond de la fosse, ainsi que par la présence d'un bloc de calage au Nord de la tombe. Finalement, les déplacements osseux lisibles sur le squelette attestent également d'une décomposition en espace vide et contraint ; citons notamment la dislocation mandibulaire, la mise à plat du thorax ainsi que de la ceinture scapulaire, la verticalisation des clavicules, de même que les effets de parois observables sur les membres supérieurs.

Position d'inhumation : Le sujet de la tombe repose en décubitus dorsal selon un axe Nord-Sud (180°), avec le regard au Sud. Le crâne a basculé vers l'arrière tandis que la mandibule est restée en position anatomique. Le membre supérieur droit est collé au corps, tandis que l'avant-bras droit est ramené sur la ceinture pelvienne. La main droite reposait vraisemblablement originellement sur le bas-ventre mais s'est affaissée dans la cavité pelvienne lors de la décomposition des chairs. Le membre supérieur gauche est plaqué contre le corps avec la main gauche reposant latéralement par rapport au fémur gauche. En ce qui concerne les membres inférieurs, ils sont en extension dans le prolongement de l'axe du tronc, avec un léger écart observable au niveau des genoux.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002) et de Bruzek *et al.* (1996), selon la diagnose

sexuelle probabiliste de Murail *et al.* (2005) et d'après Schmitt (2001, 2005). Une diagnose sexuelle secondaire à partir de la morphologie crânienne a également été effectuée par la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Les résultats sont univoques : l'individu apparaît comme étant de sexe masculin. Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001, 2005), malgré l'impossibilité de juger du quatrième critère (modification de la tubérosité iliaque) ; elle rend un individu adulte, englobant les tranches d'âges de 20 à 29 ans, de 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans et de 50 à 59 ans, avec une prépondérance plus affirmée pour les deux premières. On retiendra qu'il s'agit d'un adulte ayant moins de 60 ans, et vraisemblablement aussi moins que la cinquantaine. Finalement, l'estimation de la stature a été réalisée avec la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), en considérant la longueur maximale du radius gauche, des deux fémurs et des deux tibias. Etant en présence d'un sujet masculin, on obtient les tailles minimales et maximales suivantes : 169.57 centimètres et 181.03 centimètres, pour une taille moyenne de 174.89 ± 2.09 centimètres.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire (visible sur les canines, la deuxième incisive et la première prémolaire inférieures). Par ailleurs, des caries proximales sont observables sur les premières molaires supérieures et sur la deuxième molaire supérieure gauche.

Mobilier : L'individu était accompagné de deux objets : l'objet n° PR06-T18-148, qui est une grande fibule filiforme en fer, de schéma La Tène moyenne (La Tène C1), présentant une corde externe, 4 spires, un petit arc en segment de cercle et un bouton sur le porte-ardillon. Elle a été retrouvée entre l'épaule droite et le crâne. De même que l'objet n° PR06-T18-149, qui est un bracelet en bronze, de section circulaire et aux extrémités simples mais appondues, retrouvé sur le poignet gauche.

Attribution chronologique : Le mobilier funéraire de cette sépulture permet d'avancer une datation à La Tène C1. En outre, elle semble sensiblement contemporaine des sépultures PR06-T14 (UT155), PR06-T15 (UT170), PR06-T16 (UT185), et PR06-T19 (UT188).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Trotter et Gleser 1952 ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Trotter 1970 ; El-Najjar 1977 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek *et al.* 1996 ; 2005 ; Schmitt 2001, 2005 ; Murail *et al.* 2005 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; Beauthier 2011 ; White *et al.* 2012.



Figure 115 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T18 (UT187).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 18 (UT187)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / CH / AB / TH

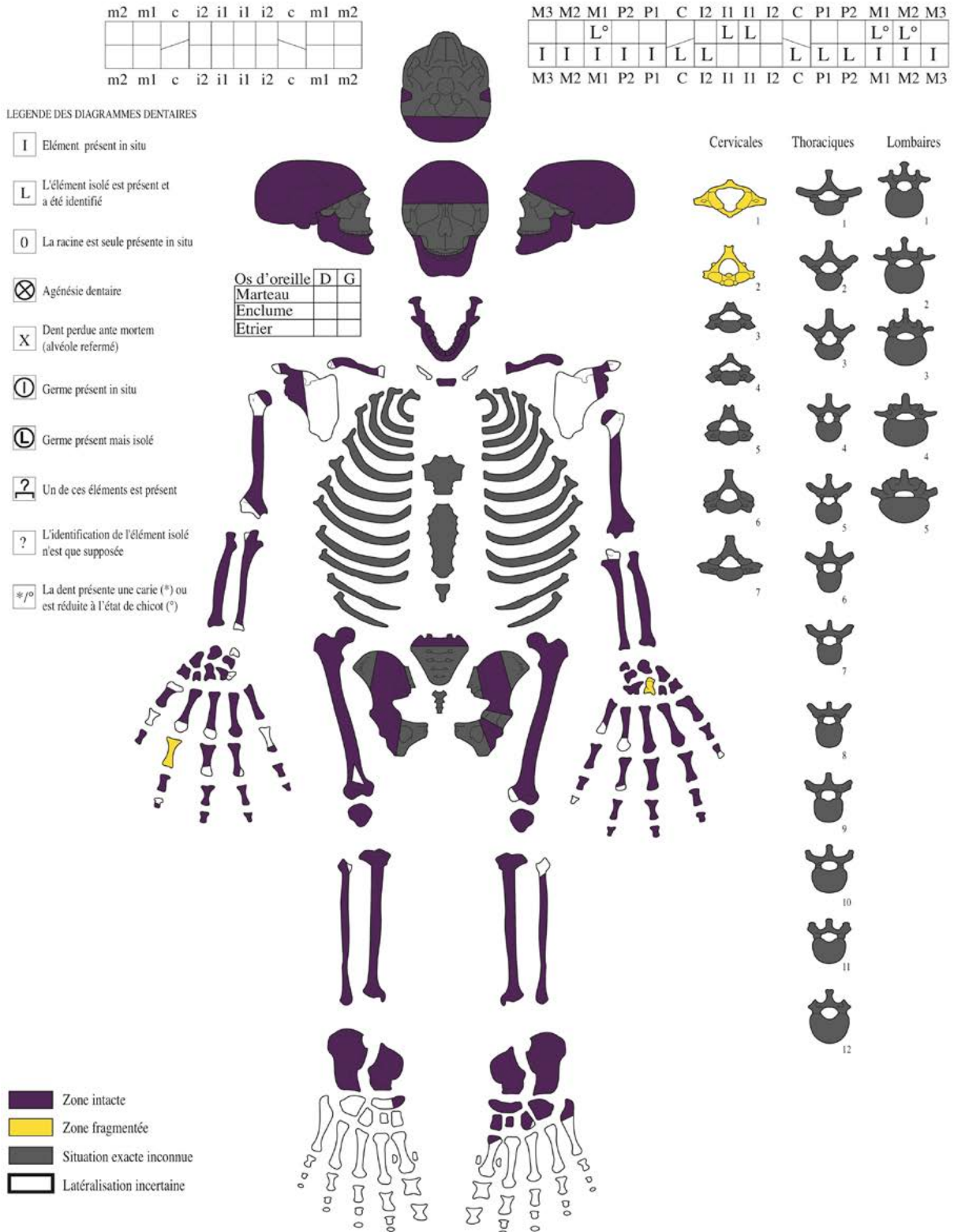


Figure 116 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T18 (UT187).
 Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 117 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T18 (UT187).
Crédit photographique : Tobias Hofstetter

PR06-T19 (UT188)

Figures 118, 119 et 120

Fouilles : TERA s.à.r.l. (2006)

Identité biologique : Âge : adulte (moins de 60 ans) /
Sexe : masculin / Stature : 168.33 ± 1.73 centimètres

Datation : La Tène C2

Caractéristiques : La tombe PR06-T19 (UT188) se situe dans la marge Sud du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion - Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, de forme quadrangulaire et présentant un marquage en surface (constitué de trois gros blocs rocheux émoussés, disposés en ligne, dans l'axe longitudinal de la tombe) et un calage latéral (constitué de trois petites pierres disposées de chant, au Nord-Est de la fosse). Les niveaux d'apparition et de fond de la fosse sont inconnus, mais sa longueur (1.8 mètres) et sa largeur (0.27 mètre) ont pu être relevés lors de la fouille. La présence d'un contenant, de type coffrage de planches (dont les planches latérales dépassent au-delà des extrémités d'une quinzaine de centimètres - permettant de caler ainsi les petits côtés - et ne présentant visiblement pas de fond) est attestée par la découverte d'un négatif sédimentaire organique sur les bords de la fosse, ainsi que par la présence de pierres de calage au Nord-Est de la tombe. Finalement, les déplacements osseux lisibles sur le squelette attestent également d'une décomposition en espace vide et contraint ; citons notamment la dislocation de la colonne vertébrale et des mains, la mise à plat partielle du thorax, ainsi que des ceintures scapulaire et pelvienne, de même que les effets de parois observables sur les membres supérieurs.

Position d'inhumation : L'individu repose en décubitus dorsal, selon un axe Nord-Nord-Est / Sud-Sud-Ouest (61°) avec le regard vers l'Ouest. Le crâne, pour sa part, repose sur le temporal droit. Les membres supérieurs sont étroitement collés au corps, l'avant-bras droit suivant approximativement l'axe du tronc, tandis que l'avant-bras gauche est replié médialement. De fait, la main droite repose sur la tête fémorale droite, tandis que la main gauche repose sur la symphyse pubienne. En ce qui concerne les membres inférieurs, ils sont en extension et présentent un resserrement au niveau des genoux. Les pieds sont en extension, dans le prolongement direct des membres inférieurs.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal droit de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002) et de Bruzek *et al.* (1996), selon la diagnose sexuelle probabiliste de Murail *et al.* (2005) et d'après Schmitt (2001, 2005). Une diagnose sexuelle secondaire à partir de la morphologie crânienne a également été effectuée par les méthodes d'Acasadi et Nemeskéri



Figure 118 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T19 (UT188).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

(1970). Les résultats sont plutôt concordants : l'individu apparaît comme étant de sexe masculin (à l'exception de l'estimation morphoscopique selon Bruzek (1991, 2002), qui rend un individu à morphologie indéterminée...).

Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001, 2005) ; elle rend un individu adulte, englobant les tranches d'âges de 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans, et de 50 à 59 ans. On retiendra qu'il s'agit d'un

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 19 (UT188)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / CH / TH

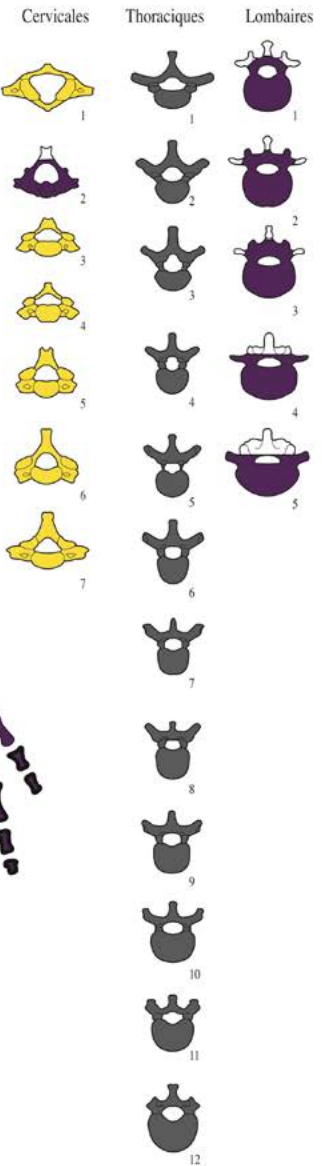
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | i1 | i1 | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| I | I | I | I | I | L | L | L | | | | | | | | |
| I | I | I | I | I | L | L | I | I | L | I | L | L | L | L | L |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | | |
|--------------|--|---|---|
| Os d'oreille | | D | G |
| Marteau | | | |
| Enclume | | | |
| Etrier | | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

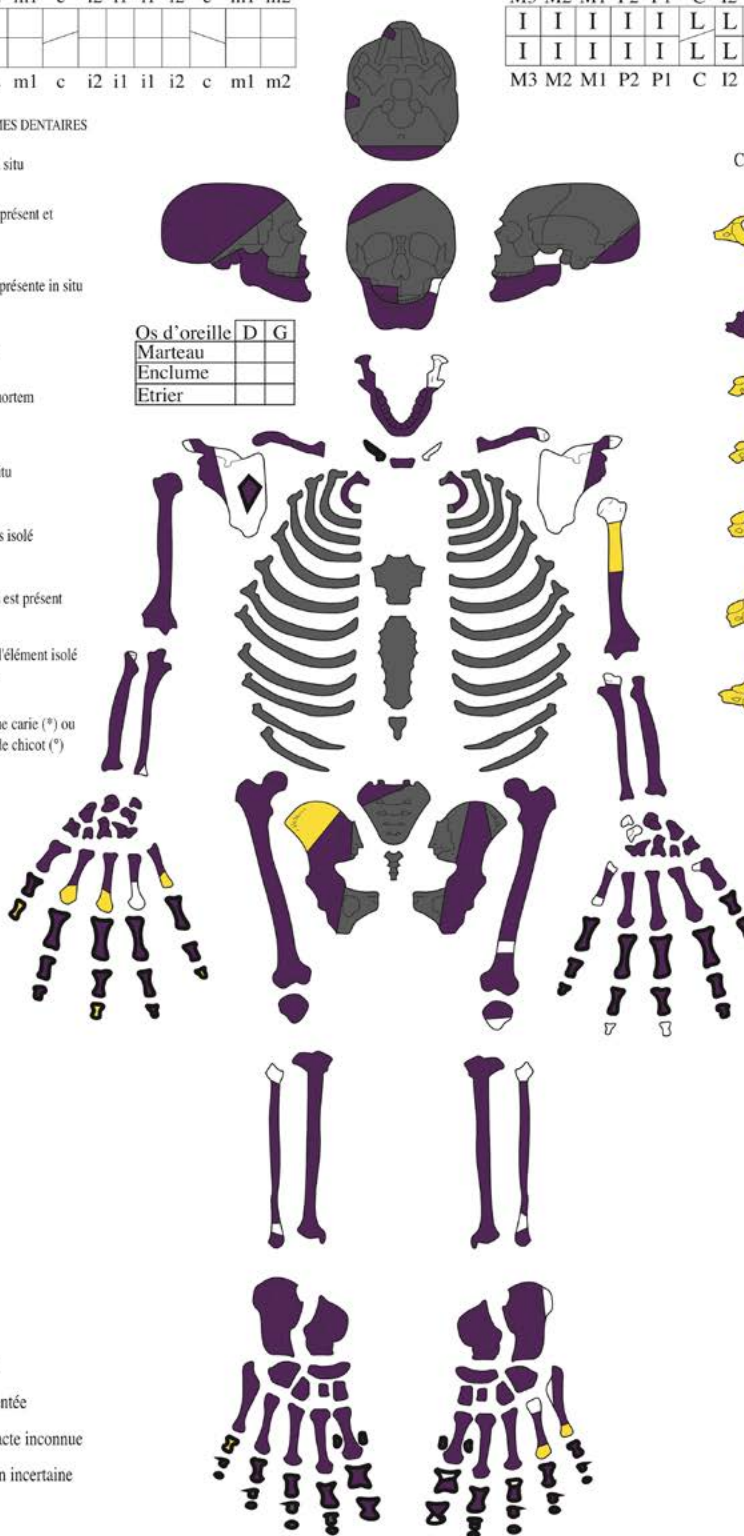


Figure 119 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T19 (UT188).
Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter

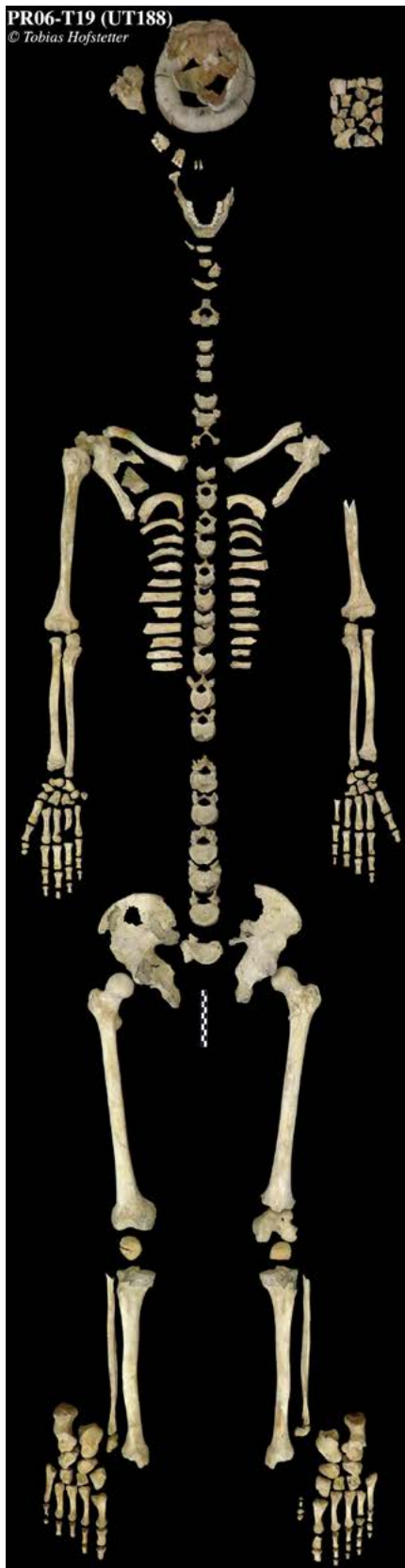


Figure 120 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T19 (UT188).

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

adulte ayant moins de 60 ans. Finalement, l'estimation de la stature a été réalisée avec la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), en considérant la longueur maximale de l'humérus droit, des deux radius, du fémur droit, et des deux tibias. Etant en présence d'un sujet masculin, l'on obtient les tailles minimales et maximales suivantes : 162.06 centimètres et 174.91 centimètres, pour une taille moyenne de 168.33 ± 1.73 centimètres.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire, en particulier sur les canines et les incisives inférieures. Des formations ostéophytiques sont visibles sur la dent de la deuxième vertèbre cervicale, et sur toutes les autres classes de vertèbres. En outre, l'individu souffrait vraisemblablement d'une scoliose, lié à une compression de la première et de la dernière vertèbre lombaire. Parallèlement, celle-ci présente également une spondylolyse, associée à une surface d'articulation annexe sur l'os coxal droit.

Mobilier : L'individu était accompagné de deux objets : l'objet n° PR06-T19-160, qui semble être une boucle ou une fibule en bronze, retrouvée à la hauteur de l'épaule droite, et l'objet n° PR06-T19-161, qui est une fibule en fer, également retrouvée au niveau de l'épaule droite.

Attribution chronologique : Cette sépulture a été datée de l'époque La Tène C2. Par ailleurs, elle semble sensiblement contemporaine des tombes PR06-T17 (UT186), PR06-T14 (UT155) et PR06-T18 (UT187).

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Trotter 1937 ; Trotter et Gleser 1952 ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Trotter 1970 ; El-Najjar 1977 ; Ehara *et al.* 1988 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek *et al.* 1996, 2005 ; Hillson 1996, 2005 ; Standaert et Herring 2000 ; Schmitt 2001, 2005 ; Murail *et al.* 2005 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; Demir *et al.* 2007 ; Beauthier 2011 ; Barnes 2012 ; White *et al.* 2012 ; Verna 2014 ; Quatrehomme 2015.

PR06-T27 (UT623)*Figures 121, 122 et 123***Fouilles** : TERA s.à.r.l. (2006)**Identité biologique** : Âge : adulte (moins de 60 ans) /
Sexe : masculin / Stature : 173.77 ± 1.80 centimètres**Datation** : La Tène C1

Caractéristiques : La tombe PR06-T27 (UT623) se situe dans la marge Sud du secteur investigué par TERA s.à.r.l. au sein de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Il s'agit d'une inhumation en fosse individuelle, qui est apparue lors des travaux de sécurisation de la coupe Sud-Ouest du chantier. Sa morphologie et ses dimensions sont inconnues, mais un calage latéral (constitué de blocs rocheux d'environ 30 centimètres de diamètre) a pu être mis en évidence lors de la fouille. Notons également que l'extrémité distale du membre inférieur droit est restée dans la coupe qui sectionne la sépulture au Sud-Ouest. Par ailleurs, la présence d'un contenant est probable, vraisemblablement un coffre en bois ou un tronc évidé. En effet, plusieurs indices étayaient cette hypothèse : notamment, la présence d'un calage latéral ainsi que des mouvements osseux propres à une décomposition en espace vide, comme par exemple la rotation du crâne, la dislocation de l'articulation du coude gauche, ainsi que la mise à plat du thorax et l'ouverture des ceintures scapulaire et pelvienne.

Position d'inhumation : Le sujet de la tombe repose en décubitus dorsal, visiblement selon un axe Nord-Sud avec le regard à l'Ouest. Le crâne repose sur le temporal droit et la mandibule est restée en connexion anatomique. Le membre supérieur droit, bien que partiellement détruit lors des travaux de sécurisation précédents, semble allongé le long du corps, tandis que le membre supérieur gauche est ramené sur le pubis. Pour ce qui est des membres inférieurs, ils semblent être en extension.

Déterminations anthropologiques : L'attribution sexuelle et la détermination de l'âge-au-décès ont pu être effectuées sur l'os coxal gauche de cet individu, suivant les méthodes morphoscopiques de Bruzek (1991, 2002), et de Bruzek *et al.* (1996), selon la diagnose sexuelle probabiliste de Murail *et al.* (2005) et d'après Schmitt (2001, 2005). Une diagnose sexuelle secondaire à partir de la morphologie crânienne a également été effectuée par les méthodes d'Acsádi et Nemeskéri (1970). Toutefois, la forte fragmentation du crâne ne permet pas de trancher plus clairement. En revanche, les autres méthodes donnent des résultats concordants : l'individu apparaît comme étant de sexe masculin. Pour ce qui est de la détermination de l'âge-au-décès selon Schmitt (2001, 2005) ; elle rend un

individu adulte, englobant les tranches d'âges de 20 à 29 ans, de 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans, et de 50 à 59 ans, avec une prépondérance marquée pour la première. On retiendra qu'il s'agit d'un adulte relativement jeune. Finalement, l'estimation de la stature a été réalisée avec la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), en considérant la longueur maximale du radius et de l'ulna gauches, ainsi que du fémur gauche. Etant en présence d'un sujet masculin, l'on obtient les tailles minimales et maximales suivantes : 168.89 centimètres et 180.10 centimètres, pour une taille moyenne de 173.77 ± 1.80 centimètres.

Variations anatomiques et pathologies : L'individu présente de la cribra orbitalia dans les deux cavités orbitales. L'on observe également une excroissance osseuse sur le radius gauche, possiblement la conséquence d'une ossification enthésopathique, faisant suite à un arrachement du muscle huméro-stylo-radial. Au niveau de la dentition, des caries proximales sont observables sur la première molaire supérieure droite, ainsi que sur la troisième molaire inférieure droite et la deuxième prémolaire inférieure droite. De même, des stries potentiellement assimilables à de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire sont visibles au sein de plusieurs classes de dents (prémolaires, canines et incisives).

Mobilier : L'individu était accompagné de 5 objets : une fibule en bronze (objet n° PR06-T27-37) et 3 anneaux en bronze (présentant des potentielles incrustations de corail), qui ont été retrouvés sous l'humérus gauche (lot d'objets n° PR06-T27-2217). De même, une fibule en fer, au grand format et de schéma La Tène moyenne (La Tène C1), a été retrouvée à côté du crâne (objet n° PR06-T27-2222). En outre, un disque en bronze, arborant un décor et une perforation centrale, a été découvert dans le remplissage de la fosse (objet n° PR06-T27-2216).

Attribution chronologique : Le mobilier funéraire de cette sépulture permet d'avancer une datation à La Tène C1.

Sources : Etude anthropologique par l'auteur ; Trotter et Gleser 1952 ; Acsádi et Nemeskéri 1970 ; Trotter 1970 ; El-Najjar 1977 ; Bruzek 1991, 2002 ; Thillaud 1994, 1996 ; Schwartz 1995 ; Bruzek *et al.* 1996, 2005 ; Hillson 1996, 2005 ; Aufderheide et Rodriguez-Martin 1998 ; Schmitt 2001, 2005 ; Murail *et al.* 2005 ; White et Folkens 2005 ; Vallesia 2006 ; Villotte 2006 ; Roberts et Manchester 2007 ; Ubelaker 2008 ; Beauchier 2011 ; Barnes 2012 ; White *et al.* 2012 ; Martini *et al.* 2015 ; Quatrehomme 2015.



Figure 121 : Photographie de terrain du sujet de PR06-T27 (UT623).
Crédit photographique : Office des Recherches Archéologiques
du Valais (ORA)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

N° squelette : Tombe 27 (UT623)

Année : 2006

Site : Sion - Parking des Remparts (VS)

Auteur : JD / TH

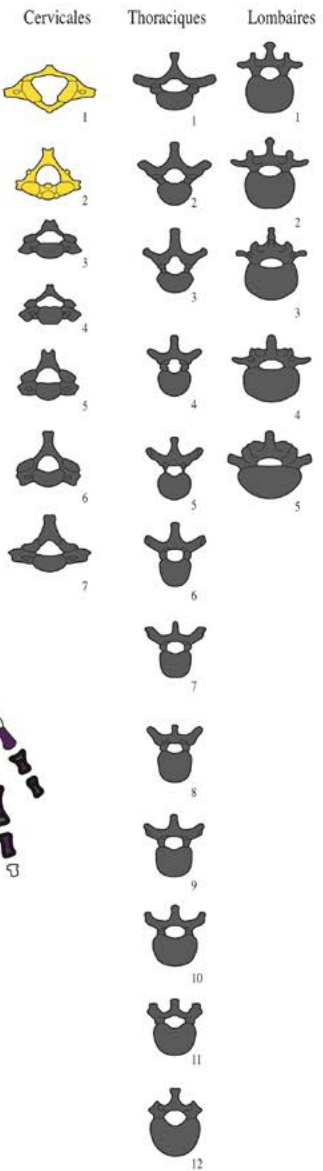
| | | | | | | | | | |
|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |
| | | | | | | | | | |
| m2 | m1 | c | i2 | il | il | i2 | c | m1 | m2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|---|----|----|----|----|---|----|----|----|----|----|
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |
| I | I* | I | I | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I | I | I |
| L* | I | I | I* | I | L | L | L | L | L | L | L | L | I | I | I |
| M3 | M2 | M1 | P2 | P1 | C | I2 | I1 | I1 | I2 | C | P1 | P2 | M1 | M2 | M3 |

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié
- 0 La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent mais isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- */° La dent présente une carie (*) ou est réduite à l'état de chicot (°)

| | | | |
|--------------|--|---|---|
| Os d'oreille | | D | G |
| Marteau | | | |
| Enclume | | | |
| Etrier | | | |



- Zone intacte
- Zone fragmentée
- Situation exacte inconnue
- Latéralisation incertaine

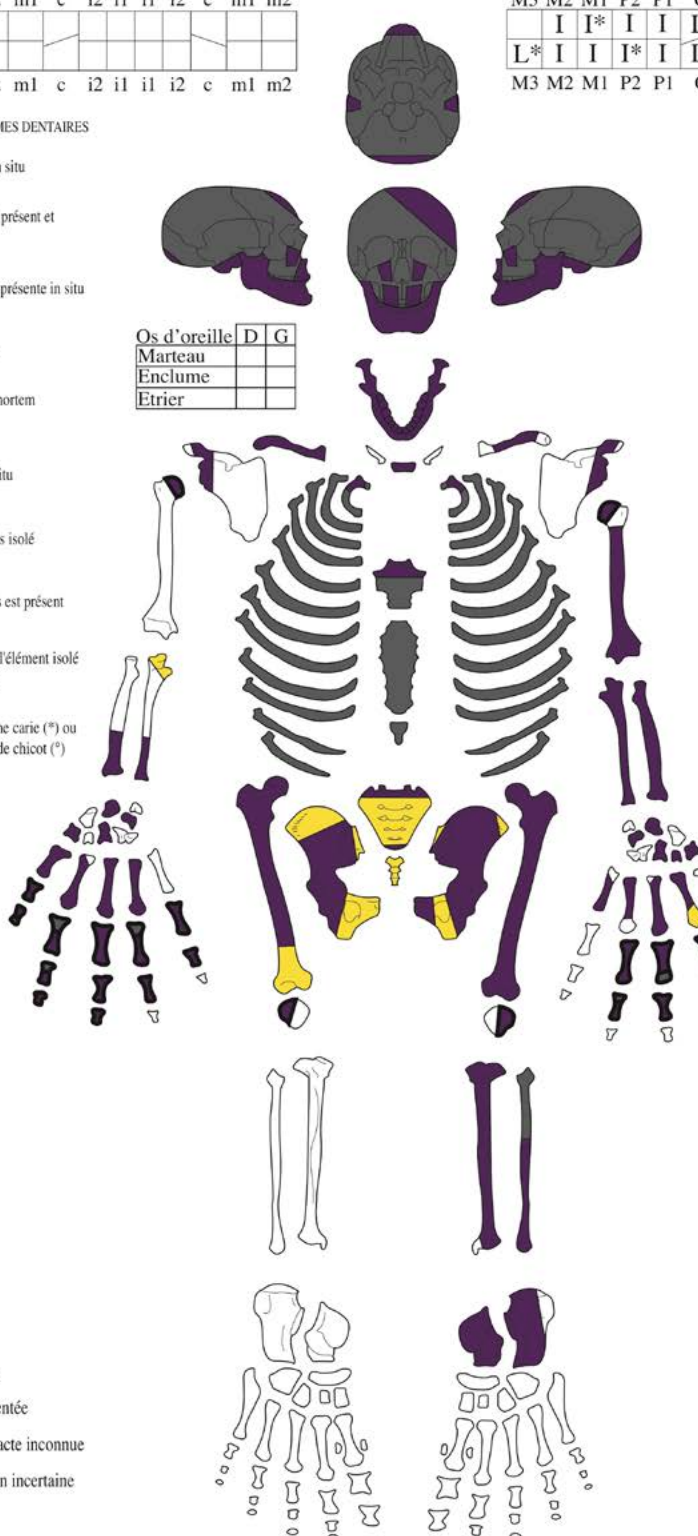


Figure 122 : Fiche de conservation du sujet de PR06-T27 (UT623).

Infographie : INRAP, retravaillée par Tobias Hofstetter



Figure 123 : Photographie de laboratoire du sujet de PR06-T27 (UT623).

Crédit photographique : Tobias Hofstetter

5.3. Etude paléoanthropologique

Tout comme pour les ossements issus de Randogne – Bluche, l'étude paléoanthropologique a été la première étape analytique à laquelle ont été soumis les lots osseux issus de Sion – Parking des Remparts traités dans la présente recherche. Ici encore, la portée de cette démarche a été considérablement conditionnée par l'état de conservation fragmentaire et parfois lacunaire des ossements considérés. Malgré tout, elle a permis la constitution d'une identité biologique en terme d'âge-au-décès, de sexe et de stature pour les lots osseux les mieux conservés. Ces déterminations anthropologiques ordinaires ont été complétées par l'élaboration d'un inventaire des anomalies squelettiques apparentes, ainsi que par l'observation des variables non métriques dentaires. L'intégralité de ces données a été insérée dans le catalogue des sépultures vu ci-dessus. En outre, les déterminations anthropologiques ordinaires sont représentées une seconde fois ci-dessus sous forme de tableau récapitulatif (Figure 124). Ce dernier présente, pour chacun des lots osseux considérés, les déterminations réalisées de même que les méthodes mobilisées pour y parvenir.

Nous opérons à présent le même changement d'échelle d'analyse que dans le cas de Randogne – Bluche, en passant du lot osseux comme unité d'étude, à l'ensemble funéraire dans son intégralité. Dans cette optique, nous proposons d'en étudier la composition en fonction de la répartition des lots osseux par sexe et en fonction de l'âge, mais aussi en terme d'anomalies squelettiques (variations anatomiques – y compris dentaires – et pathologies). De plus, nous traitons aussi succinctement de la morphologie osseuse générale. Cependant, gardons à l'esprit que les observations issues de toutes ces démarches analytiques doivent être considérées avec maintes réserves. Ceci car la portée explicative de ces dernières est indissociable de la représentativité de l'échantillon d'analyse. Or, précisément, la représentativité de ce corpus d'étude est clairement affectée par des biais importants, liés notamment à sa faible taille et sa composition populationnelle vraisemblablement différente de la société vivante. En outre, le fait que l'extension complète de l'ensemble funéraire ne soit pas connue, combiné à un état de conservation souvent fragmentaire, voire lacunaire, des lots osseux constituant l'échantillon, limite nécessairement la fiabilité des observations et des interprétations qui peuvent être proposées. De fait, et fort de ces constats, nous tendrons plutôt, dans les limites du possible, à mettre en avant des critères de sélection imputables au recrutement funéraire d'époque (comme précédemment pour l'ensemble de Randogne – Bluche). Parallèlement, concernant le traitement des anomalies squelettiques ainsi que des variables non métriques dentaires dans la présente recherche : à nouveau, il ne s'agit ni de proposer une

| | Âge-au-décès | Sexe | Stature |
|-------------------|--|--|---|
| PR06-T1 (UT095) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Masculin (?) (Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996) | Non-déterminable |
| PR06-T2 (UTr4) | Non-déterminable (immature ?) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| PR06-T11 (UT108) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Féminin (?) (Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996) | Non-déterminable |
| PR06-T12 (UT109) | 20-49 ans (Schmitt 2001, 2005) | Masculin (Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996 ; Murail et al. 2005) | 165.22 ± 2.74 cm (Trotter & Gleser 1952 ; Trotter 1970) |
| PR06-T13 (UT111) | 20-39 ans (Schmitt 2001, 2005) | Féminin (Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996 ; Murail et al. 2005) | 159.01 ± 0.91 cm (Trotter & Gleser 1952 ; Trotter 1970) |
| PR06-T14 (UT155) | 5-9 ans (Schour & Massler 1941 ; Moorrees et al. 1963a/b) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| PR06-T15 (UT170) | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable |
| PR06-C14B (UT170) | 20-59 ans (Schmitt 2001, 2005) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| PR06-T16 (UT185) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| PR06-T17 (UT186) | 15-19 (20-29) ans (Schwartz 1995 ; Scheuer & Black 2000 ; Scheuer et al. 2009) | Non-déterminable | Non-déterminable |
| PR06-T18 (UT187) | Adulte (moins de 60 ans) (Schmitt 2001, 2005) | Masculin (Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996 ; Murail et al. 2005) | 174.89 ± 2.09 cm (Trotter & Gleser 1952 ; Trotter 1970) |
| PR06-T19 (UT188) | Adulte (moins de 60 ans) (Schmitt 2001, 2005) | Masculin (Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996 ; Murail et al. 2005) | 168.33 ± 1.73 cm (Trotter & Gleser 1952 ; Trotter 1970) |
| PR06-T27 (UT623) | Adulte (moins de 60 ans) (Schmitt 2001, 2005) | Masculin (Acsádi & Nemeskéri 1970 ; Bruzek 1991, 2002 ; Bruzek et al. 1996 ; Murail et al. 2005) | 173.77 ± 1.80 cm (Trotter & Gleser 1952 ; Trotter 1970) |

Figure 124 : Présentation des déterminations anthropologiques réalisées et des méthodes mobilisées, pour les sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS). *Infographie par Tobias Hofstetter*

étude paléopathologique complète, ni une étude approfondie de la distribution de ces variables à Sion – Parking des Remparts. En réalité, nous entendons plutôt mobiliser ces deux approches en tant que sources d'informations complémentaires aux données récoltées lors de l'intervention sur le terrain et lors de l'étude anthropologique ordinaire. Nous réitérons de fait notre pensée qui veut que la mobilisation pertinente de ces différentes approches doit nous permettre de mieux appréhender les rituels funéraires du Second âge du Fer, en Valais central.

5.3.1. Composition du corpus des sépultures de Sion – Parking des Remparts

Nous nous intéressons à la composition du corpus funéraire de Sion – Parking des Remparts, en terme

de répartition par sexe et par âge des lots osseux considérés. Concernant la répartition par sexe, deux éléments importants sont à signaler. Premièrement, notons que sur un total de 13 lots osseux considérés, seule une courte majorité (7 lots) était suffisamment bien conservée pour qu'une estimation du sexe ait pu être réalisée (Figure 125). Deuxièmement, au sein de cette courte majorité, on constate un déséquilibre marqué entre les lots osseux présentant des morphologies masculines et à tendance masculine (5 lots en tout) contre seulement 2 lots osseux à tendance féminine.

Concernant la répartition en fonction de l'âge, relevons en premier lieu le nombre conséquent de lots non-déterminables (n = 5) (Figure 126). Notons que parmi ces 5 lots, 3 d'entre eux présentent une morphologie osseuse

Sion-Parking des Remparts (VS) : Répartition par sexe

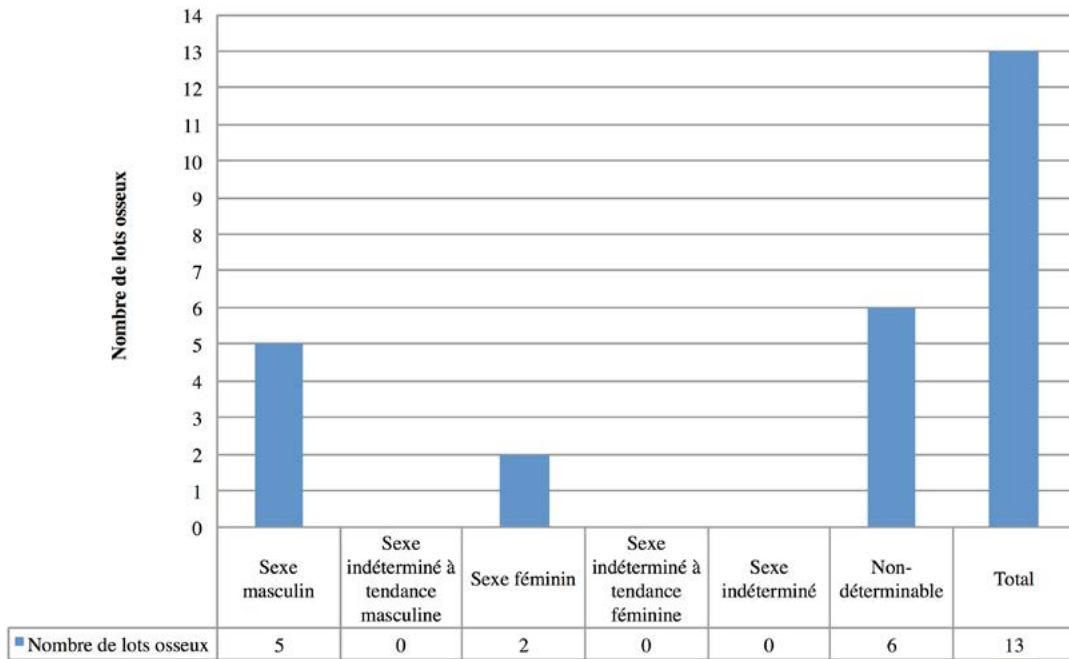


Figure 125 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux par sexe.
 Infographie par Tobias Hofstetter

Sion-Parking des Remparts (VS) : Répartition en fonction de l'âge

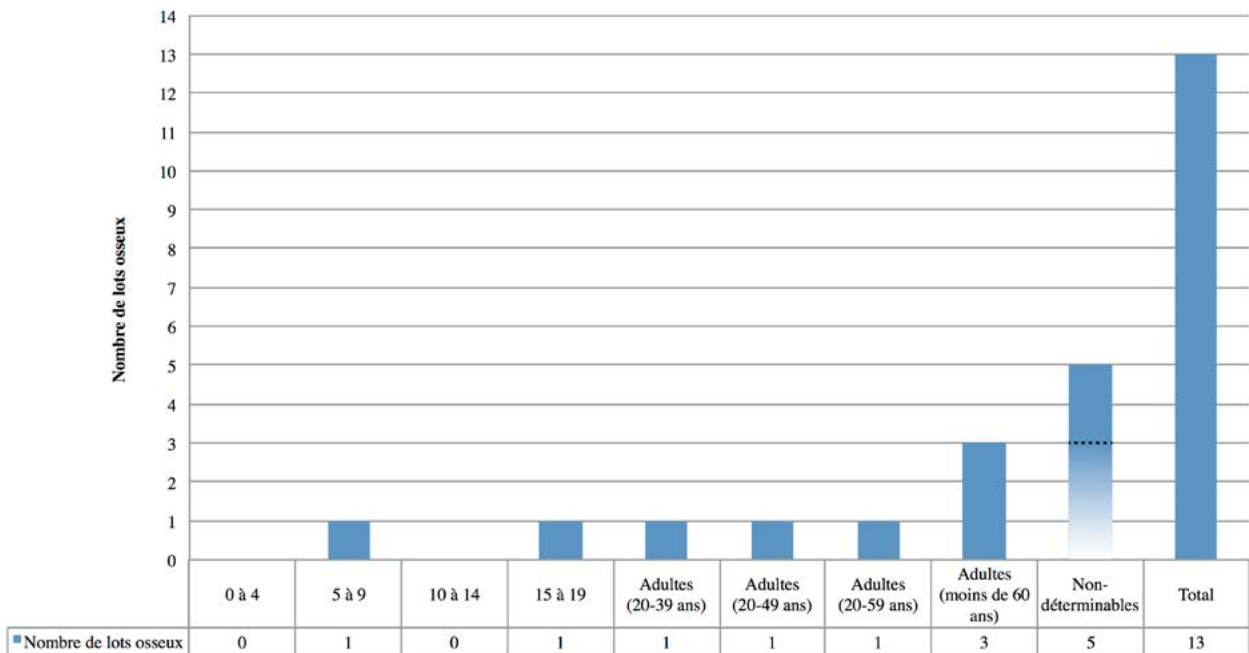


Figure 126 : Représentation graphique de la répartition des lots osseux en fonction de l'âge.
 Infographie par Tobias Hofstetter

adulte. Toutefois, en l'absence d'estimation de l'âge-au-décès pour ces derniers, ils sont considérés comme non-déterminables. Néanmoins, cela laisse 8 lots sur lesquels une détermination a pu être entreprise. Parmi ceux-ci, on distingue au moins 2 sujets immatures : un

enfant de 5 à 9 ans (PR06-T14 (UT155)) et un adolescent de 15 à 19 ans (PR06-T17 (UT186)), ainsi qu'un potentiel troisième cas (PR06-T2 (UTtr4)), qui semble être un sujet immature selon les observations de terrain, mais dont les ossements font défaut. De fait, il est également

traité comme un individu non-déterminable dans cette répartition. En outre, on dénombre 3 sujets adultes de moins de 60 ans, de même qu'un sujet adulte âgé entre 20 et 39 ans, un autre sujet âgé entre 20 et 49 ans, ainsi qu'un dernier sujet âgé entre 20 et 59 ans.

Il n'en reste pas moins qu'en définitive, de par la taille relativement restreinte de l'échantillon et le nombre élevé de sujets dont le sexe et l'âge demeurent non-déterminables, le constat établi pour l'ensemble de Randogne – Bluche est valable dans ce cas également. A savoir, il est difficilement envisageable de tirer des conclusions plus étendues sur le recrutement de ce lot funéraire, la part d'individus non-déterminables pouvant potentiellement inverser la composition de l'échantillon...

5.3.2. Considérations morphologiques

A présent, nous nous proposons d'aborder succinctement la question de la morphologie osseuse générale des individus issus de Sion – Parking des Remparts, traités dans cette étude. Nous précisons que pour des raisons d'ordre taphonomique, identiques à celles évoquées pour le corpus de Randogne – Bluche, une étude détaillée de la morphologie osseuse n'a pas été entreprise sur ces lots. Cependant, nous réitérons ici notre observation au sujet de la relative gracilité

de l'intégralité des ossements traités. Or, comme dans le cas de Randogne – Bluche, sans la mobilisation de données issues de la métrique osseuse, ce constat est à considérer avec toutes les réserves de mise. Concernant la stature, l'état de conservation des os longs à Sion – Parking des Remparts a permis le calcul de 5 statures par la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970). Ce calcul concerne les individus issus des sépultures suivantes :

- PR06-T12 (UT109), qui est un sujet masculin de 20 à 49 ans, mesurant 165.22 ± 2.74 centimètres (cet individu souffrant vraisemblablement d'une atteinte génétique conséquente affectant les os, le calcul de sa stature est à considérer avec réserve).
- PR06-T13 (UT111), qui est un sujet féminin, âgée entre 20 et 29 ans, mesurant 159.01 ± 0.91 centimètres.
- PR06-T18 (UT187), qui est un sujet masculin, âgé de moins de 60 ans, mesurant 174.89 ± 2.09 centimètres.
- PR06-T19 (UT188), qui est un sujet masculin, âgé de moins de 60 ans, mesurant 168.33 ± 1.73 centimètres.
- PR06-T27 (UT623), qui est un sujet masculin âgé de moins de 60 ans, mesurant 173.77 ± 1.80 centimètres.

Sion-Parking des Remparts (VS) : Estimation de la stature (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970)

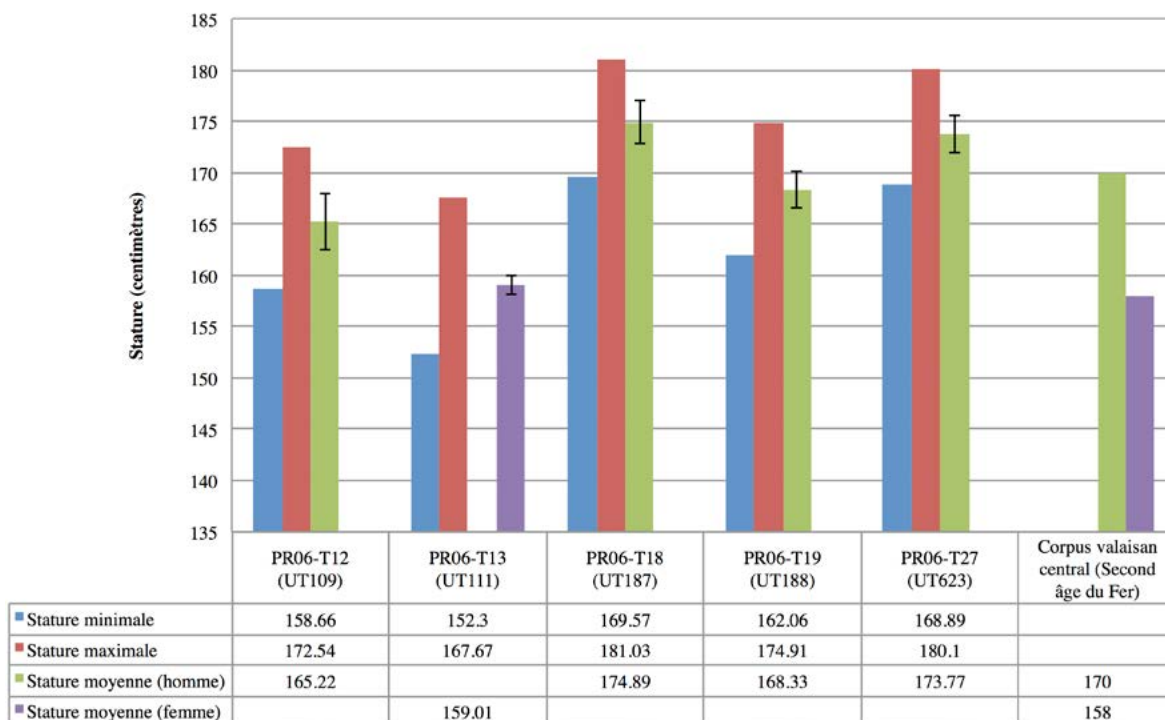


Figure 127 : Représentation graphique des statures estimées par la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) pour les sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS), et de la moyenne du corpus laténien du Valais central. *Infographie par Tobias Hofstetter*

En confrontant les tailles de ces individus aux moyennes valaisannes masculine (170 centimètres) et féminine (158 centimètres) connues pour le Second âge du Fer, l'on observe chez les hommes une distribution fort régulière : deux individus étant plus grands que la moyenne et deux plus petits. L'on précisera également que les deux individus plus petits que la moyenne s'inscrivent parfaitement dans la variabilité observée notamment à Bramois – Pranoé, où les hommes montrent des tailles comprises entre 160 et 168 centimètres. En ce qui concerne le sujet féminin, sa stature rentre pleinement dans la moyenne (Figure 127). Cependant, en dehors de ces observations particulières, nous ne nous risquons pas à approfondir ce volet morphologique, pour les raisons déjà évoquées ci-dessus.

5.3.3. Variations anatomiques et pathologies

Nous portons maintenant notre intérêt sur les variations anatomiques et les pathologies observées sur les restes osseux issus de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. Pour des raisons de cohérence, nous optons pour la même partition du discours que celle déjà employée pour la même section dans le cadre de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche. C'est à dire que nous nous consacrerons dans un premier temps aux variables non métriques, sans pour autant réintroduire cette notion et revenir sur l'intérêt qu'elle présente dans le cadre de cette étude ; en cas de nécessité, le lecteur trouvera les informations utiles à ce sujet dans les lignes consacrées à cette problématique (cf. section 4.3.3). Dans un deuxième temps, nous traiterons des pathologies osseuses et des divers indicateurs squelettiques de stress, d'activité ou de sénescence. Tout comme précédemment, dans le but de disposer d'une vue d'ensemble de la situation, cette section a été entamée par la présentation de l'intégralité de ces anomalies anthropologiques et pathologies sous la forme d'un tableau synthétique (Figure 128).

En terme de variabilité non métrique, les constats pouvant être établis sont ténus, l'étude anthropologique des individus issus de Sion – Parking des Remparts n'ayant permis d'identifier qu'une seule occurrence de suture métopique persistante (sur le sujet de la tombe PR06-T13 (UT111)). Difficile donc d'en dire plus, si ce n'est que l'incidence de ce trait non métrique étant d'environ 15 % au sein de la population adulte, cette occurrence unique à l'échelle de l'échantillon considéré reflète donc parfaitement la variabilité naturelle.

Concernant les pathologies observées au sein de cet échantillon, commençons à nouveau par relever leur distribution large, puisque dans ce cas particulier, au moins 7 sujets sur 12 en présentent. Ci-après, nous décrivons ces dernières ainsi que les diverses autres anomalies observées, dans l'ordre décroissant de leur

fréquence d'apparition au sein de l'échantillon. Ainsi, à l'image de ce qui a pu être observé à Randogne – Bluche, ce sont ici encore les atteintes de la cavité buccale qui sont les plus courantes (Figures 129, 130, 131 et 132). En tout, 7 sujets présentent un total de 23 caries et 1 abcès. Celles-ci sont exclusivement occlusales ou proximales et elles touchent principalement les molaires autant maxillaires que mandibulaires, avec une préférence pour le côté droit. Un individu (issu de la tombe PR06-T11 (UT108)) présentant des pertes de matière en face buccale sur les racines des dents antérieures, assimilables à des caries radiculaires, a également été identifié dans cet échantillon. Toutefois, l'état de conservation ne permet à nouveau pas d'exclure une origine taphonomique pour ce phénomène. De manière globale, l'usure dentaire prononcée mérite aussi d'être soulignée. Cette dernière s'observe essentiellement sur les molaires, autant supérieures qu'inférieures. Dans le même élan, mentionnons aussi la présence récurrente de petites à moyennes concrétions de tartre au sein de toutes les classes de dents observées, bien que dans certains cas il reste malaisé de les distinguer de restes sédimentaires (raison pour laquelle elles ne sont pas cotées individuellement ci-après).

En deuxième position figurent les hypoplasies linéaires de l'émail dentaire (6 sujets concernés). Ces dernières correspondent à des lignes de déficit de matière dans le tissu dentaire et elles sont habituellement considérées comme étant les stigmates de stress métaboliques subis durant la période de croissance dentaire (Nikiforuk et Fraser 1981 ; Mays 1995, 2010 ; Martin *et al.* 2013 ; Wong 2014). En mobilisant les données récoltées sur ces individus par Debard (2014) dans le cadre de son étude de la corrélation entre marqueurs de stress et statut socio-économique, il est intéressant de préciser ici que 5 des 6 sujets présentant des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire présentent également des lignes de Harris sur les os longs. Etiologiquement parlant, celles-ci sont ordinairement aussi mises en relation avec des épisodes d'arrêt de croissance osseuse, causé par un stress métabolique (Harris 1931, 1933 ; Mays 1995 ; Scapinelli *et al.* 2007 ; Martini *et al.* 2015).

En troisième place figurent les atteintes arthrosiques, parfois arthritiques, et les formations ostéophytiques du squelette axial. Ces dernières ont été observées sur 3 individus, et elles sont souvent couplées à des compressions d'une ou plusieurs vertèbres lombaires ou à des hernies interdiscales, qui se manifestent par la présence de nodules de Schmorl (Schwartz 1995 ; Williams *et al.* 2007 ; Sonne-Holm *et al.* 2013). Parallèlement, des spondylolyses bilatérales et des surfaces articulaires annexes unilatérales de l'os coxal ont également été repérées sur 3 individus. Selon les connaissances actuelles, ces variations anatomiques ne semblent peu, ou pas directement dépendantes de facteurs héréditaires, si ce n'est qu'elles peuvent

| | Âge-au-décès | Sexe | Stature | Variations anatomiques et pathologies |
|-------------------|---------------------------------------|------------------|------------------|--|
| PR06-T1 (UT095) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Masculin (?) | Non-déterminable | Formations ostéophytiques et fracture visible sur cavité glénoïde droite / Surfaces articulaires accessoires sur clavicule et scapula droite (=subluxation épaule droite ?) / Formations arthritiques sur certaines côtes et vertèbres / 3 occurrences de nodules de Schmor / tassement vertébral / Caries proximales M2 et M3 sup. droites / Caries occlusales M2 inf. droite et M3 inf. droite et gauche / Abscès M1 sup. droite |
| PR06-T2 (UT1r4) | Non-déterminable (immature ?) | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| PR06-T11 (UT108) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Féminin (?) | Non-déterminable | Caries occlusales M3 sup. droite et gauche / Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire ? / Caries radiculaires inférieures (taphonomie ?) |
| PR06-T12 (UT109) | 20-49 ans | Masculin | 165.22 ± 2.74 cm | Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire / Caries (2) et chicot (1) / Assymétrie bloc facial supérieur / Cartilage ossifié / Ostéocondropathie bilatérale ceinture scapulaire / Dysplasies humérales bilatérales / Sillon marqué scaphoïde droit / Formations arthritiques et ostéophytiques généralisées / Aplatissement sur vertèbre lombaire / Spondylose bilatérale 5ème lombaire / Atrophie membre inférieur gauche / Ostéochondrite disséquante tibia droit (=atteinte génétique ?) |
| PR06-T13 (UT111) | 20-39 ans | Féminin | 159.01 ± 0.91 cm | Suture métopique persistante / Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire / Caries occlusales M3 sup. droite, M2 et M3 inf. droites et gauches / Cribrum orbitalia / Spondylose bilatérale 5ème lombaire / Surface articulaire accessoire coxal gauche |
| PR06-T14 (UT155) | 5-9 ans | Non-déterminable | Non-déterminable | Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire |
| PR06-T15 (UT170) | Non-déterminable | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| PR06-C14B (UT170) | 20-59 ans | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| PR06-T16 (UT185) | Non-déterminable (morphologie adulte) | Non-déterminable | Non-déterminable | |
| PR06-T17 (UT186) | 15-19 (20-29) ans | Non-déterminable | Non-déterminable | Caries occlusales M3 inf. droite et gauche |
| PR06-T18 (UT187) | Adulte (moins de 60 ans) | Masculin | 174.89 ± 2.09 cm | Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire / Caries proximales M1 sup. droite et gauche et M2 sup. gauche |
| PR06-T19 (UT188) | Adulte (moins de 60 ans) | Masculin | 168.33 ± 1.73 cm | Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire / Formations ostéophytiques généralisées sur la colonne vertébrale / Compression de la première et dernière vertèbre lombaire (=scoliose ?) / Spondylose de la dernière vertèbre lombaire, associée à une surface articulaire annexe sur le coxal droit |
| PR06-T27 (UT623) | Adulte (moins de 60 ans) | Masculin | 173.77 ± 1.80 cm | Cribrum orbitalia / Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire ? / Caries proximales P1 sup. droite, M3 inf. droite et M2 inf. droite / Excroissance osseuse sur le radius gauche (=ossification enthésopathique suite à un arrachement du muscle huméro-stylo-radial ?) |

Figure 128 : Tableau récapitulatif des variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Sion - Parking des Remparts (VS). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Sion-Parking des Remparts (VS) : Répartition des affections dentaires maxillaires

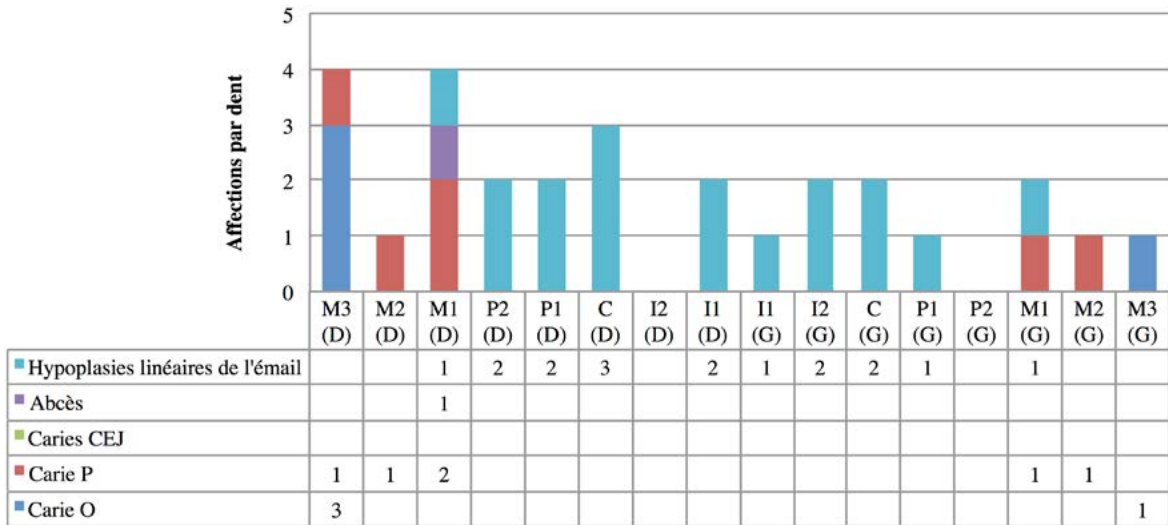


Figure 129 : Représentation graphique des affections dentaires maxillaires des sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Sion-Parking des Remparts (VS) : Répartition des affections dentaires mandibulaires

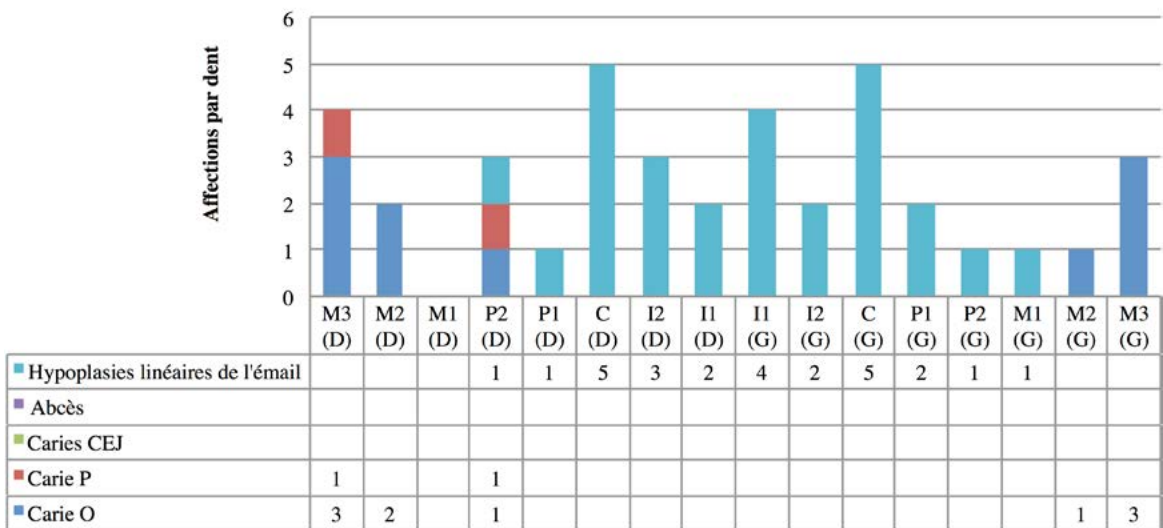


Figure 130 : Représentation graphique des affections dentaires mandibulaires des sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS). *Infographie par Tobias Hofstetter*

résulter d'une faiblesse de la structure vertébrale, imputable pour sa part à la génétique. Ainsi, selon diverses études, la spondylolyse concerne entre 3 et 14 % de la population européenne et entre 22 et 33 % de la population des Inuits (Schwartz 1995 ; Standaert et Herring 2000 ; Verna 2014). Les surfaces articulaires annexes de l'os coxal, quant à elles sont observables sur 16 à 44 % de la population (en Amérique) et présentent une incidence plus élevée avec l'âge (Trotter 1937 ; Ehara *et al.* 1988 ; Demir *et al.* 2007 ; Martin *et al.* 2013 ;

Verna 2014 ; Martini *et al.* 2015). Par ailleurs, ces deux phénomènes touchent 2 à 3 fois plus d'hommes que de femmes, et il semblerait que leur apparition puisse notamment être induite par du stress répété sur la partie basse de la colonne vertébrale, tel que le port de charges lourdes, par exemple (Demir *et al.* 2007 ; Martin *et al.* 2013 ; Martini *et al.* 2015).

En quatrième position figure la cribra orbitalia, qui est une manifestation particulière d'hyperostose

Sion-Parking des Remparts (VS) : Usure dentaire maxillaire (Lovejoy 1985)

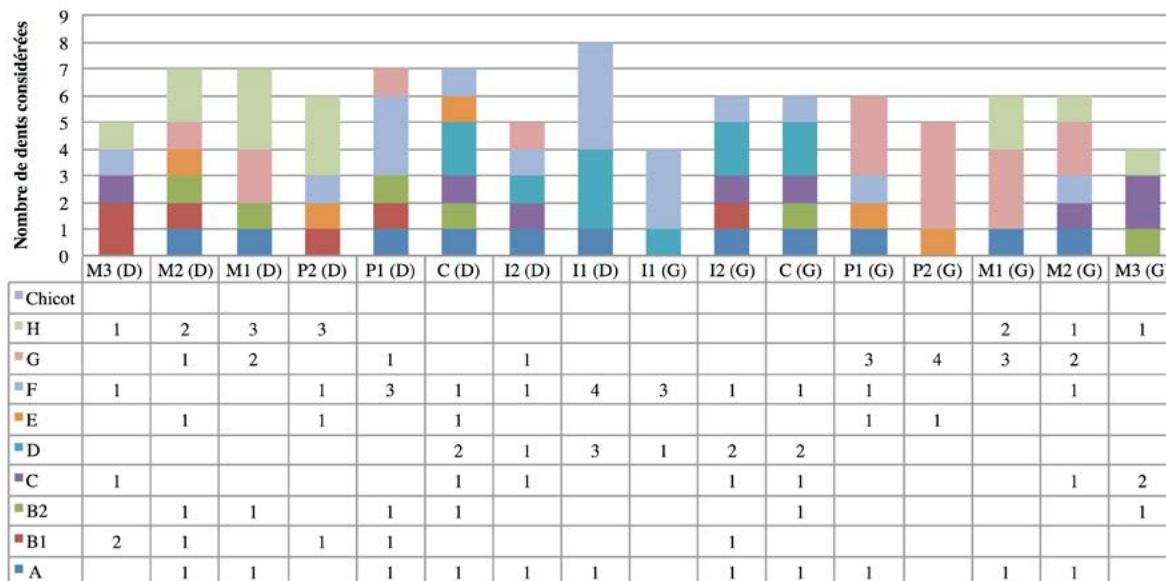


Figure 131 : Représentation graphique de l'usure dentaire maxillaire des sujets laténiens de Sion - Parking des Remparts (VS), d'après la méthode de Lovejoy (1985). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Sion-Parking des Remparts (VS) : Usure dentaire mandibulaire (Lovejoy 1985)

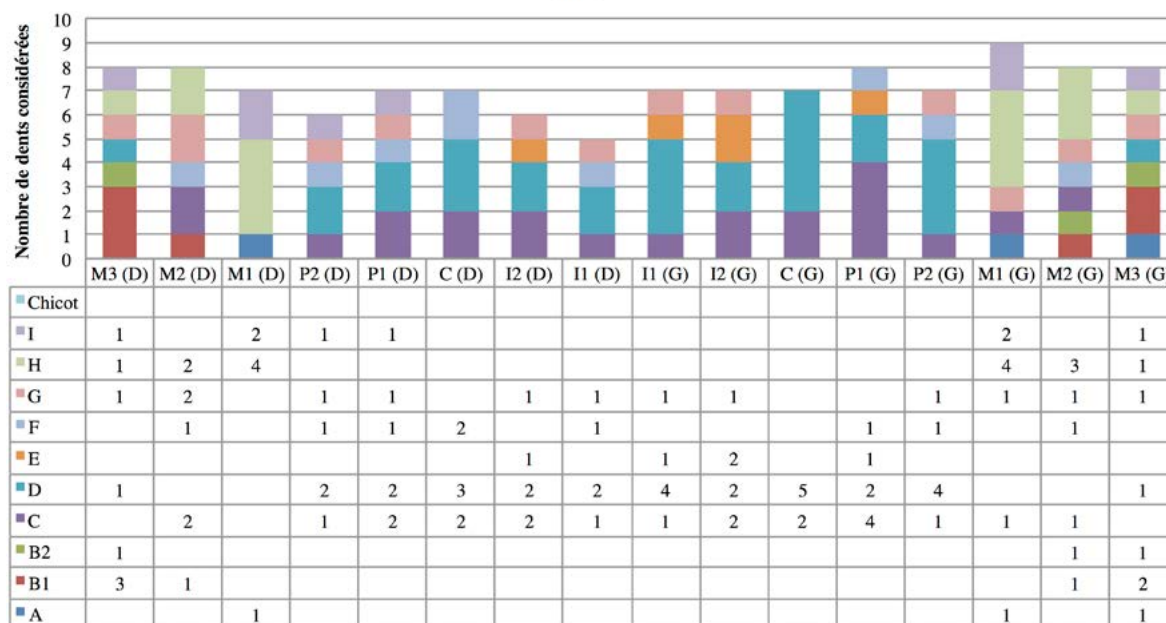


Figure 132 : Représentation graphique de l'usure dentaire mandibulaire des sujets laténiens de Sion - Parking des Remparts (VS), d'après la méthode de Lovejoy (1985). *Infographie par Tobias Hofstetter*

porotique. Celle-ci confère un aspect poreux au plafond orbital et elle est habituellement considérée comme étant un témoin osseux d'épisodes de carences nutritionnelles subies par un individu (Wapler *et al.* 2004 ; Walker *et al.* 2009). En l'occurrence, elle affecte deux individus, qui présentent également des lignes de Harris et des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire

(PR06-T13 (UT111) et PR06-T27 (UT623)). Quoiqu'il en soit et malgré ces divers indicateurs de stress subis au cours de leur vie, ces deux individus ont des tailles s'inscrivant pleinement dans la moyenne valaisanne.

La cinquième place revient aux manifestations de traumatismes osseux qui n'ont été observés que



1



2



3



4



5



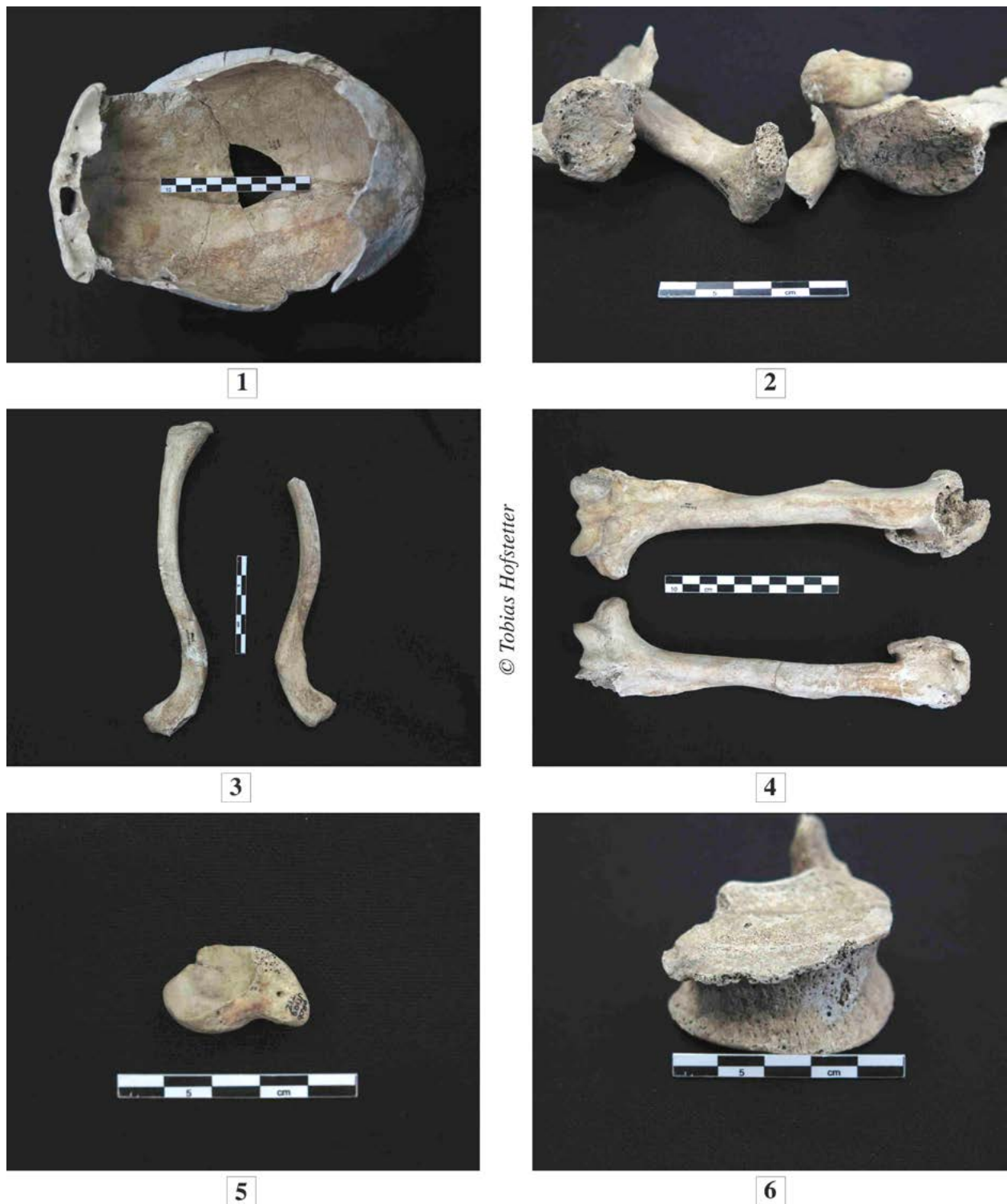
6



7

© Tobias Hofstetter

Figure 133 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur les sujets laténiens de Sion – Parking des Remparts (VS) :1) Caries radiculaires (?) mandibulaires (PR06-T11 (UT108)) ; 2) Spondylolyse bilatérale lombaire (PR06-T13 (UT111)) ; 3) Surface articulaire annexe (coxal gauche) (PR06-T13 (UT111)) ; 4) Formations arthritiques sur l'axis (PR06-T19 (UT188)) ; 5) Surface articulaire annexe (coxal droit) (PR06-T19 (UT188)) ; 6) Tassement vertébral lombaire (PR06-T19 (UT188)) ; 7) Arrachement musculaire avec ossification enthésopathique (radius gauche) (PR06-T27 (UT623)). Crédit photographique : Tobias Hofstetter



© Tobias Hofstetter

Figure 134 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur le sujet de PR06-T12 (UT109) (I) : 1) Asymétrie du bloc crâno-facial ; 2) Ostéocondropathie bilatérale de la ceinture scapulaire ; 3) Gracilité claviculaire bilatérale ; 4) Dysplasie humérale bilatérale ; 5) Sillon marqué sur le scapuloïde droit ; 6) Aplatissement vertébral lombaire.
 Crédit photographique : Tobias Hofstetter

sur des individus isolés. Il s'agit entre autres d'une fracture de la cavité glénoïde droite sur le sujet de la tombe PR06-T1 (UT95). Celle-ci étant accompagnée de surfaces articulaires annexes sur la clavicule et la scapula droite, il est possible qu'une subluxation de

l'épaule soit à l'origine de ce traumatisme. D'autre part, l'individu de la tombe PR06-T27 (UT623) présente une excroissance osseuse sur le radius gauche. Cette dernière résulte vraisemblablement d'une ossification enthésopathique faisant suite à un arrachement du



1



2



3



4



5

© Tobias Hofstetter

Figure 135 : Mosaïque des diverses variations anatomiques et des pathologies observées sur le sujet de PR06-T12 (UT109) (II) : 1) Spondylolyse bilatérale de la 5^{ème} vertèbre lombaire ; 2) Formations arthritiques dans les cavités acétabulaires ; 3) Atrophie du membre inférieur gauche ; 4) Ostéochondrite disséquante du tibia droit ; 5) Formations ostéophytiques sur la phalange distale du 1^{er} orteil (gauche ?). Crédit photographique : Tobias Hofstetter

muscle huméro-stylo-radial (Schwartz 1995 ; Villotte 2006 ; Martini *et al.* 2015). Finalement, il faut mentionner le cas plus complexe du sujet de la tombe PR06-T12 (UT109), qui présente des anomalies squelettiques idiopathiques de certaines atteintes génétiques dégénératives, du type mucopolysaccharidose (Rigante et Caradonna 2004 ; Beck 2007 ; Malm *et al.* 2008 ; Héron *et al.* 2011 ; Debard *et al.*, en préparation) (Figures 134 et 135). En l'occurrence, l'individu en question souffre

notamment d'une asymétrie du bloc facial supérieur, d'une ostéochondropathie bilatérale de la ceinture scapulaire, d'une dysplasie humérale bilatérale, d'une atrophie du membre inférieur gauche ainsi que d'une ostéochondrite disséquante du tibia droit (Debard *et al.*, en préparation). Quoiqu'il en soit, pour autant que ce diagnostic soit correct, l'on a affaire à une pathologie relativement peu courante, puisqu'à l'heure actuelle elle ne présente qu'une incidence d'une naissance sur

25'000 à 250'000 (Rigante et Caradonna 2004 ; Beck 2007 ; Malm *et al.* 2008 ; Héron *et al.* 2011). Dès lors, il est surtout intéressant de relever que cette condition pathologique rare, si elle semble modifier quelque peu le statut social de cet individu (*cf. section 4.4*), ne l'exclut visiblement pas pour autant de la société et ne lui ferme pas les portes du monde funéraire ordinaire (Debard *et al.*, en préparation).

Somme toute, les constats réalisés dans le cadre du volet paléopathologique consacré à l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche restent également largement applicables pour l'ensemble de Sion – Parking des Remparts. En effet, il s'observe ici encore une diversité et une distribution plutôt larges des anomalies anthropologiques au sein de l'ensemble (*Figure 133*).

5.3.4. Variations non métriques dentaires

Nous abordons ici la question des variations non métriques de la dentition de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts². Nous avons pu observer la dentition de 9 des 12 individus étudiés.

Nous avons effectué – au total – 1247 observations sur l'ensemble du corpus, dont 628 ont été réalisées sur les dents supérieures et 619 sur les dents inférieures.

Le même traitement préliminaire des données a été réalisé pour cet ensemble consistant au traitement de l'expression bilatérale des observations selon la méthode de Scott (1977). A l'issue de cette étape, nous ne gardons que la moitié des variations anatomiques observables, soit $n = 167$. Puis 12 traits qui n'ont jamais été observés ont été éliminés. Il s'agit de : T9 – T12 sur I1 et I2 – T22 sur P1, P2, M1, M2 et M3 – T27 sur M3 – T48 sur M1 – T56 sur M1 et M2. Nous avons donc retenu 747 observations épurées sur l'ensemble du corpus de Sion – Parking des Remparts, correspondant à 389 observations sur les dents supérieures et 358 sur celles inférieures (*cf. Annexe 4*).

La dentition des inhumés de Sion – Parking des Remparts montre également une grande homogénéité morphologique. La très large majorité des variations non métriques présente des expressions constantes (118 variables pour un total de 155 traits observés). L'incisive centrale et la première molaire supérieures ainsi que la troisième molaire inférieure sont les dents les plus variables morphologiquement. Cette diversité se situe essentiellement au niveau de la couronne.

Parmi les variantes rencontrées, on recense ici aussi de l'absence congénitale de troisièmes molaires, des variations de radicules ou des racines accessoires de dents postérieures, ainsi que des couronnes des dents

antérieures supérieures présentant une face buccale plus développée morphologiquement.

Aucun individu ou petit(s) groupe(s) d'individus semblant se distinguer des inhumés de Sion – Parking des Remparts n'a été identifié.

5.4. Organisation chronologique et spatiale des sépultures

Nous discutons ici de l'implantation chronologique et spatiale des sépultures composant l'ensemble funéraire du Second âge du Fer de Sion – Parking des Remparts. A ce sujet, il n'est pas vain de rappeler que les réserves déjà évoquées dans le cas de Randogne – Bluche, restent ici largement valables ; notamment concernant l'investigation uniquement partielle du site, ainsi qu'à propos de l'emprise totale de celui-ci, toujours inconnue à l'heure actuelle. En revanche, des dates absolues individuelles sont disponibles pour la majorité des sépultures dans le cas de Sion – Parking des Remparts. Mais comme celles-ci découlent manifestement surtout de l'étude typologique du mobilier d'accompagnement, elles sont quelquefois en contradiction avec les datations relatives des sépultures observées lors des interventions de terrain. De fait, si l'établissement d'une réflexion approfondie sur le développement chronologique et spatial de cet ensemble funéraire reste une tâche délicate, nous nous concentrerons ici davantage à corréliser les données chronologiques et spatiales aux données anthropologiques. Ce faisant, nous espérons pouvoir mettre en évidence des potentiels regroupements ou autres logiques de répartition au sein de cet ensemble funéraire. Quoiqu'il en soit, nous proposons ci-après une chronologie récapitulative de toutes les sépultures issues de Sion – Parking des Remparts traitées dans le présent travail, en essayant de tenir compte de toutes les indications chronologiques ayant pu être récoltées à leur sujet et corrélées entre elles.

En ce qui concerne donc plus particulièrement l'organisation chronologique de l'ensemble de Sion – Parking des Remparts, mentionnons en premier lieu que la nécropole du Second âge du Fer est utilisée au moins depuis La Tène C1, jusqu'à La Tène D2, potentiellement jusqu'à l'époque augustéenne (PR06-T2 (UTtr4)). Toutefois, la majorité des sépultures (au nombre de 7) semble s'échelonner entre La Tène C1 à C2 (PR06-T11 (UT108) et PR06-T17 (UT186) à PR06-T19 (UT188)). En élargissant brièvement l'horizon chronologique de la présente recherche au-delà du Second âge du Fer, l'on relève une fonction funéraire de ce site au Néolithique déjà. Celle-ci est attestée par la découverte de plusieurs tombes en cistes dites « Chamblandes ». En outre, et bien que plus accessoire, une inhumation potentiellement médiévale vient compléter cette revue diachronique (PR06-T1 (UT95)) (*Figure 136*). Ainsi, et sans rentrer

² Etude réalisée en collaboration avec Jocelyne Desideri.

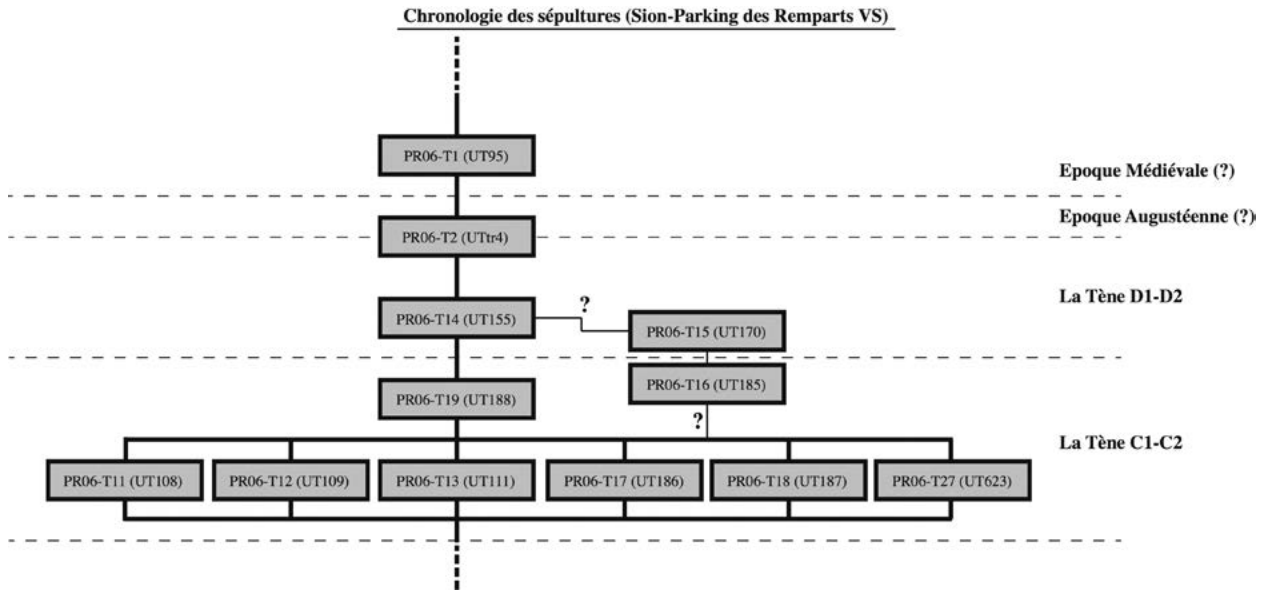


Figure 136 : Matrice de Harris présentant les enchaînements chronologiques relatifs et absolus pour les sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS) traités dans la présente étude.

Infographie par Tobias Hofstetter

dans une analyse détaillée des mécanismes présidant aux modalités d'utilisation de ce site du Néolithique au Moyen-Âge, contentons-nous simplement de constater la récurrence de la vocation funéraire de ce lieu à travers les âges.

Spatialement parlant (Figure 137), la majorité des sépultures s'insère dans un carré d'environ 10 mètres de côté et dont l'une des diagonales suit approximativement l'axe Nord-Sud. En outre, on observe une densité de sépultures assez élevée (environ 1 sépulture par 10 m² en moyenne). Cette statistique est toutefois trompeuse car la zone s'étendant du centre à la limite Nord-Est de l'ensemble funéraire présente une densité de sépultures nettement supérieure à cette moyenne. En terme d'évolution chrono-spatiale, il est difficile de distinguer un modèle de développement net. Néanmoins, notons que la plupart des sépultures les plus anciennes (datées de La Tène C1 à C2), c'est à dire PR06-T11 (UT108) et PR06-T17 (UT186) à PR06-T19 (UT188), s'alignent pour former un axe s'étendant du Nord-Est au Sud-Ouest. Cet axe constitue également la limite Ouest de l'ensemble et suit globalement l'orientation propre de ces sépultures. En revanche, semblent exclues de cet alignement, les sépultures sensiblement contemporaines de PR06-T12 (UT109) et PR06-T13 (UT111). Pour les sépultures plus récentes (PR06-T14 (UT155), PR06-T2 (UTtr4) et PR06-T1 (UT95), il ne s'observe plus de logique d'implantation particulière. En effet, la sépulture PR06-T14 (UT155) occupe une place relativement centrale et ordonnée vis-à-vis du reste de l'ensemble funéraire. La sépulture PR06-T2 (UTtr4) quant à elle, qui se trouve être la plus méridionale de tout l'ensemble, est éloignée de plus de dix mètres du noyau funéraire originel daté de La

Tène C1 à C2. Tandis que la sépulture PR06-T1 (UT95) se situe assez précisément au centre de l'ensemble. Finalement, il ne reste que les tombes PR06-T15 (UT170) et PR06-T16 (UT185), dont l'ancrage chronologique n'est pas univoque, ceci car les observations de terrain les rendent contemporaines d'autres sépultures n'ayant visiblement pas coexisté... Toutefois, il n'est pas inintéressant de souligner que par rapport au noyau funéraire originel, elles occupent la position la plus septentrionale pour PR06-T16 (UT185) et la plus méridionale pour PR06-T15 (UT170) (en faisant abstraction du cas de PR06-T2 (UTtr4)).

Par ailleurs, la nature compacte de la répartition des sépultures au sein de cet ensemble ne facilite pas exactement la mise en évidence de regroupements spécifiques, notamment en terme de sexe ou en fonction de l'âge. Malgré tout, un certain nombre d'observations peuvent être faites. En effet, d'un point de vue général, on discerne deux groupements de tombes, cernés par deux tombes satellites, une au Nord et l'autre au Sud.

Le premier groupement de tombes englobe les sépultures PR06-T18 (UT187), PR06-T19 (UT188) et PR06-T27 (UT623), qui affichent par ailleurs un ancrage chronologique similaire (La Tène C1-C2). Ces dernières occupent la frange Ouest de l'ensemble funéraire et abritent toutes les trois des sujets masculins, âgés de moins de 60 ans, et présentant un mobilier d'accompagnement similaire (à savoir, une fibule et une ou plusieurs parures annulaires, en bronze ou en fer, ou encore une boucle de ceinture).

Le deuxième groupement se compose des tombes formant le noyau dense de l'ensemble funéraire. Il

Sion - Parking des Remparts (VS) : Plan général et descriptif des sépultures

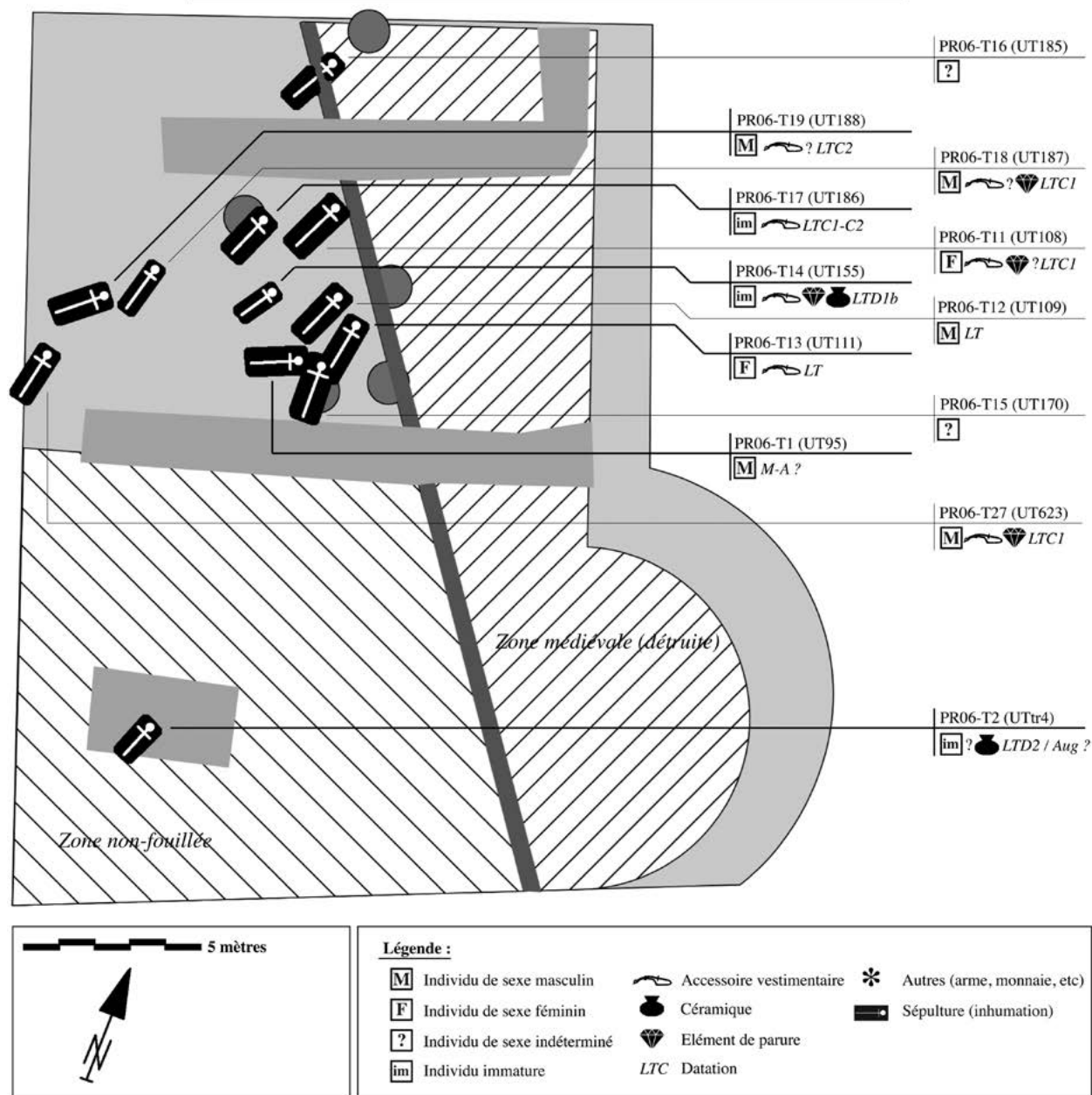


Figure 137 : Plan général et descriptif des sépultures de Sion - Parking des Remparts (VS).
 Infographie : Office des Recherches Archéologiques du Valais, retravaillée par Tobias Hofstetter

s'agit des sépultures PR06-T1 (UT95), PR06-T11 (UT108), PR06-T12 (UT109), PR06-T13 (UT111), PR06-T14 (UT155), PR06-T15 (UT170) et PR06-T17 (UT186). Par rapport au premier groupement, celui-ci se distingue par une composition anthropologique plus hétérogène et une disparité marquée dans le mobilier funéraire. Au total, on y dénombre deux sujets immatures, de même que deux individus féminins et deux individus masculins. Remarquons toutefois à propos de ces derniers qu'il s'agit d'une part de l'individu issu de PR06-T1 (UT95), dont l'attribution chronologique au Second âge du Fer n'est pas avérée, et d'autre part, du sujet de PR06-T12 (UT109), pour lequel une atteinte

génétique conséquente a été constatée. Il ne reste donc que le cas de PR06-T15 (UT170), qui est une sépulture perturbée pour laquelle peu d'informations ont pu être récoltées. De fait, et bien que ce ne soit pas l'objet de cette étude-ci, il n'est pas inintéressant de soulever que la répartition du mobilier funéraire semble accentuer encore la marginalité des deux sujets masculins au sein de ce groupement. En effet, l'intégralité du mobilier a été retrouvée auprès des deux sujets immatures et des deux individus féminins. Or, si le cas de PR06-T1 (UT95) est difficilement discutable, en revanche, il ne paraît pas totalement insensé de se demander si l'emplacement et le traitement funéraire de PR06-T12 (UT109) ne serait

pas lié, en partie du moins, à sa condition pathologique. Celle-ci induisant quasi inévitablement une dépendance de cet individu auprès de certains membres de la société et l'empêchant manifestement d'avoir accès au même statut que les autres individus masculins de cette même société. Somme toute, sa condition sociale semble assez proche de celle des sujets immatures qui l'entourent.

En ce qui concerne les deux tombes satellites, leur lien avec l'ensemble funéraire dans son intégralité est plus difficile à appréhender, principalement en raison de leur état de conservation, mais aussi de par l'absence de données anthropologiques et chronologiques précises à leur sujet. Effectivement, aucun indice ne permet de mieux cerner l'emplacement de PR06-T16 (UT185), qui est séparé du noyau central de l'ensemble par l'épaisseur d'une tranchée de sondage. Il en va sensiblement de même dans le cas de la tombe PR06-T2 (UTr4). Celle-ci a été repérée à environ dix mètres au Sud du noyau central de l'ensemble, lors d'un sondage dans une zone non fouillée, rendant ici encore la restitution d'un contexte à cette découverte difficile.

En somme, le développement de cette approche chrono-spatiale nous a permis de proposer certaines logiques de répartition au sein de cet ensemble funéraire, notamment en fonction de la chronologie des sépultures et sur la base de critères anthropologiques. Cependant, comme nous avons déjà pu le préciser ci-dessus, ces logiques sont à considérer avec réserve, car elles sont directement tributaires de l'état actuel des connaissances sur l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts. De fait, nous les mobilisons en tant qu'éléments de réflexion dans le présent travail,

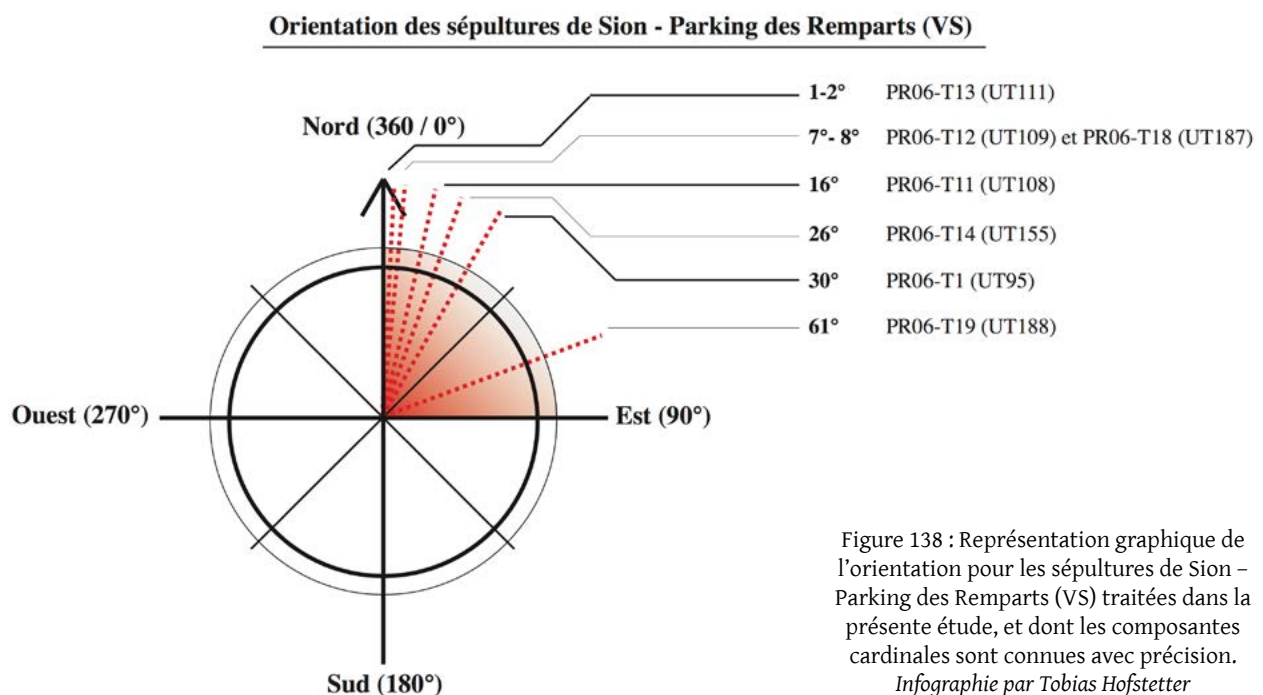
mais, ce faisant, ne prétendons à aucune légitimité interprétative. Finalement, nous retiendrons aussi que cette approche chrono-spatiale nous a surtout permis de porter notre regard au-delà de la compacité désordonnée qui semble caractériser l'implantation des sépultures dans cet ensemble funéraire au premier regard.

5.5. Etude de l'architecture funéraire

Nous traitons maintenant de la question de l'architecture funéraire à Sion – Parking des Remparts. Nous nous pencherons en premier lieu sur l'orientation des sépultures, avant de nous intéresser aux morphologies, aux dimensions et aux aménagements des fosses tombales, ainsi qu'à la question des contenants.

Concernant l'orientation des sépultures, une certaine constance s'observe dans ce cas également. En effet, une orientation préférentielle Nord-Est / Sud-Ouest, se dégage clairement de l'ensemble des sépultures considérées. Ces dernières présentent toutes une composante cardinale comprise entre 0° et 90° (Figure 138). Toutefois, nos connaissances actuelles ne permettent pas d'appréhender les raisons qui sous-tendent les légères variations discernables dans l'orientation des tombes. Celles-ci n'étant visiblement pas liées à une évolution chronologique, ni à un traitement différentiel inhérent à l'identité biologique des individus concernés.

Architecturalement parlant, parmi les 12 sépultures qui composent l'ensemble funéraire du Second âge du Fer, diverses tendances peuvent être observées (Figure



| | Inhumation en fosse simple | Calage latéral | Couverture de pierres | Marquage en surface | Cercueil en tronc évidé | Contenant divers (cercueil ordinaire, coffre en bois, assemblage de planches, etc.) | Orientation des sépultures |
|-----------------------|----------------------------|----------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|---|-------------------------------|
| PR06-T1 (UT95) | | | | | | | 30° |
| PR06-T2 (UTtr4) | ? | ? | ? | ? | ? | ? | ? |
| PR06-T11 (UT108) | | | | | | | 16° |
| PR06-T12 (UT109) | | | | | | | 8° |
| PR06-T13 (UT111) | | | | | | | 1,5° |
| PR06-T14 (UT155) | | | | | | | 26° |
| PR06-T15 (UT170) | ? | | | | | | Nord-Ouest / Sud-Est |
| PR06-T16 (UT185) | ? | | | | | ? | Nord-Nord-Ouest / Sud-Sud-Est |
| PR06-T17 (UT186) | | | | | | | Nord-Est / Sud-Ouest |
| PR06-T18 (UT187) | | | | | | ? | 180° (187°) / 0° (7°) |
| PR06-T19 (UT188) | | | | | ? | ? | 61° |
| PR06-T27 (UT623) | | | | | ? | ? | Nord-Sud |
| Total (cases grisées) | 10 ? | 5 ? | 0 | 6 | 6 ? | 5 ? | |

Figure 139 : Récapitulatif de l'architecture funéraire des sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS).
 Infographie par Tobias Hofstetter

139). En effet, en terme de morphologie des fosses, la forme quadrangulaire est la seule observée parmi les quatre sépultures ayant livré des informations à ce sujet. Parmi ces dernières, deux présentent un arrondissement au niveau des angles. En outre, la fosse de la sépulture PR06-T17 (UT186) est mentionnée comme étant très étroite. Du reste, à l'exception du cas de PR06-T14 (UT155), pour laquelle un profil en auge est attesté, ceux-ci ne sont pas connus pour les autres sépultures. Concernant les dimensions observées, elles sont comprises entre 1.28 et 2.06 mètres de longueur, 0.25 et 0.56 mètre de largeur et entre 0.08 à 0.65 mètre de profondeur observée. Par ailleurs, aucune couverture de pierres n'a été mise en évidence, mais un calage de pierre est attesté pour 5 sépultures. De même, 6 sépultures présentent un marquage en surface. En terme de contenants, 9 sépultures ont livrées des indications à ce sujet. Parmi celles-ci, 4 cas présentaient des cercueils en tronc évidé. Le coffre en bois est attesté pour une sépulture, et dans 3 cas, la nature du contenant reste indéterminée. Cela laisse le cas de la sépulture PR06-T1 (UT95), qui semble être un exemple d'inhumation en pleine terre. De fait, ce qui apparaît comme une anomalie manifeste à l'aune des connaissances actuelles sur les rites funéraires du Second âge du Fer en Valais central ne serait en réalité qu'une question d'attribution chronologique. En effet, outre l'absence de contenant, une série d'autres indices invite à penser que la tombe PR06-T1 (UT95) soit une sépulture médiévale extra-muros ; notamment son orientation différente des autres sépultures, son niveau d'apparition plus élevé et la position d'inhumation de l'individu.

Comme nous l'avons déjà constaté précédemment dans la partie dédiée à l'ensemble de Randogne – Bluche, il demeure une tâche difficile que de comprendre les fines variations constatées dans le traitement funéraire des différents individus. Il semble plausible que dans le cas de

Sion – Parking des Remparts également, les différences observées dans la morphologie, les dimensions et dans l'aménagement des fosses soient le reflet de contraintes structurelles. Cependant, en l'absence de lien manifeste nouant la présence de marquage en surface et le type de contenant aux données issues de l'étude anthropologique des individus, ou encore à la présence d'un mobilier funéraire, nous ne disposons donc pas de pistes interprétatives pour appréhender ces dissemblances dans le traitement funéraire.

5.6. Etude des positions d'inhumation

Ci-après, nous portons notre intérêt sur les positions d'inhumations des individus issus de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts, considérés dans la présente recherche. A cette fin, nous présentons les diverses positions d'inhumations relevées pour ces individus en appliquant la même typologie que celle développée précédemment pour la synthèse préliminaire des positions d'inhumation au sein du corpus laténien valaisan. Nous ne réexposons pas les principes de cette dernière, le lecteur trouvera les informations essentielles dans l'encadré qui lui est consacré (*cf. section 4.6 et planche mémo*). Il en va strictement de même pour les cas de sépultures perturbées.

Nous avons donc pu classer les positions d'inhumation des individus de Sion – Parking des Remparts en quatre catégories, tandis que les sépultures perturbées ont pu être classées en seulement deux catégories. En résumé, 10 sépultures sur les 12 considérées ont ainsi pu être catégorisées (*Figure 140*). Seules les positions d'inhumation des individus occupant les tombes PR06-T12 (UTtr4) et PR06-T15, (UT170) n'ont pu être étudiées, ces deux sépultures ayant été fortement bouleversées lors de l'intervention de terrain. Par ailleurs, nous indiquons à nouveau que la question

Sion-Parking des Remparts (VS) : Positions d'inhumation des individus

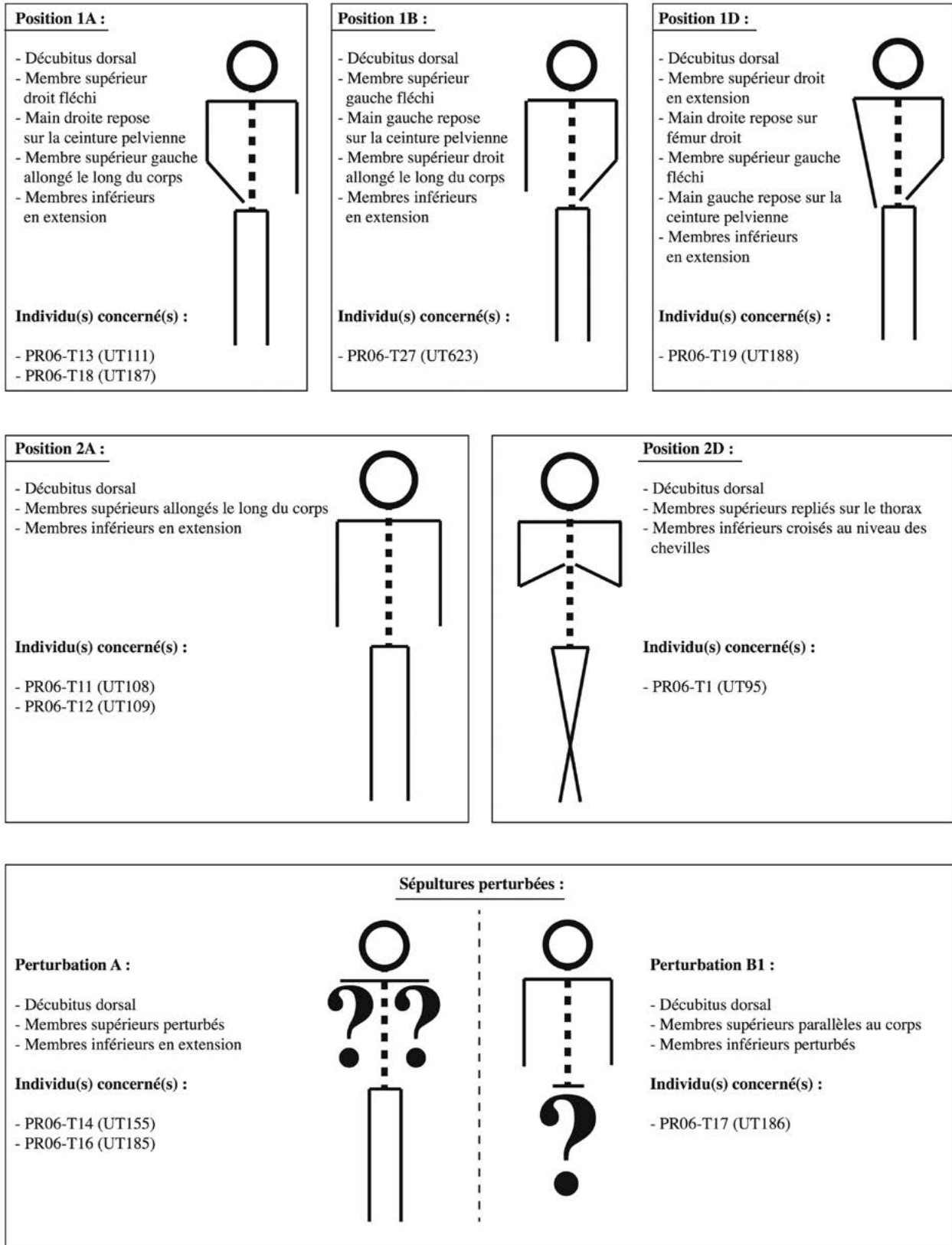


Figure 140 : Représentation schématique des positions d'inhumations observées pour les sujets de Sion – Parking des Remparts (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

des positions d'inhumation ne sera pas approfondie ci-après par le biais d'une étude archéothanatomologique complète. Comme vu précédemment, cela découle du fait que les données mobilisables à ce sujet ne se prêtent pas nécessairement à une telle démarche. En conséquence, nous focaliserons donc notre attention sur la position générale du corps et des membres supérieurs et inférieurs. A la suite de ce préambule, nous présentons ci-après les catégories retenues :

- **Position 1A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne et le membre supérieur gauche allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension. Cette position concerne les individus des sépultures PR06-T13 (UT111) et PR06-T18 (UT187).
- **Position 1B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur gauche fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne et le membre supérieur droit allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension. Cette position concerne uniquement l'individu occupant la sépulture PR06-T27 (UT623).
- **Position 1D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit en extension, la main droite reposant sur le fémur droit et le membre supérieur gauche fléchi avec la main droite reposant sur la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont en extension. Cette position concerne uniquement le sujet de la tombe PR06-T19 (UT188).

- **Position 2A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés le long du corps et un faible fléchissement du membre supérieur droit au niveau de l'articulation du coude. Les membres inférieurs sont en extension avec un léger fléchissement au niveau de l'articulation du genou. Cette position concerne les sujets des tombes PR06-T11 (UT108) et PR06-T12 (UT109).
- **Position 2D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs repliés sur le thorax et les membres inférieurs croisés au niveau des chevilles (le membre inférieur droit passant par-dessus le gauche). Cette position concerne uniquement l'individu occupant la tombe PR06-T1 (UT95).
- **Perturbation A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec une perturbation des membres supérieurs et les membres inférieurs en extension. Cette perturbation concerne les individus des tombes PR06-T14 (UT155) et PR06-T16 (UT185).
- **Perturbation B1** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés parallèlement au corps. Les membres inférieurs sont perturbés. Cette perturbation concerne uniquement l'individu occupant la sépulture PR06-T17 (UT186).

En substance, cette manière de procéder dégage des tendances similaires à celles vues précédemment pour le cas de Randogne - Bluche, notamment la prédominance du décubitus dorsal et l'extension des membres inférieurs dans l'axe du corps. Ceci est vrai pour toutes les sépultures, à l'exception des

**Sion-Parking des Remparts (VS) :
Position d'inhumation et sexe des individus**

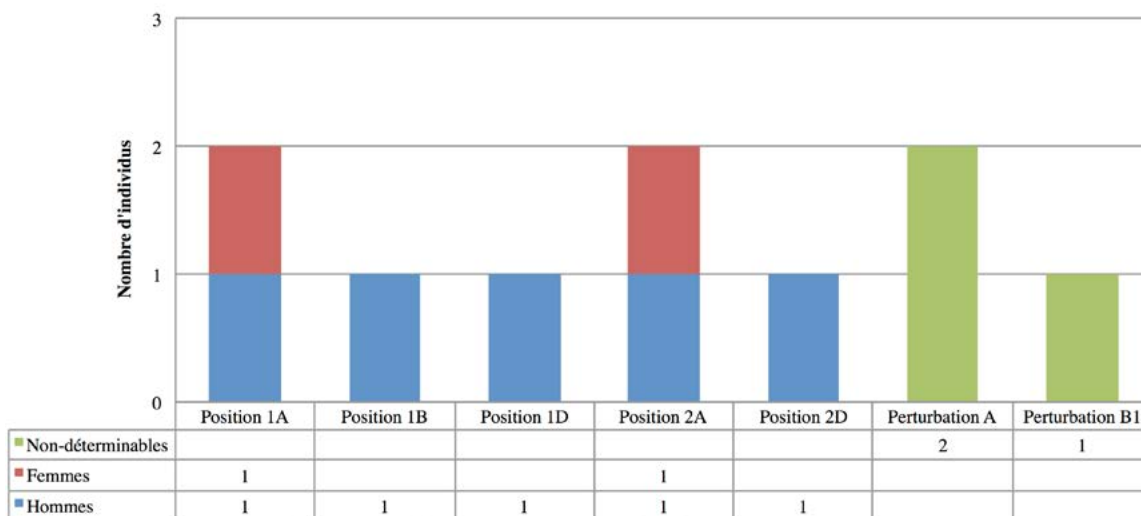


Figure 141 : Représentation graphique liant la position d'inhumation au sexe des individus, pour les sujets de Sion - Parking des Remparts (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

Sion-Parking des Remparts (VS) : Position d'inhumation et chronologie

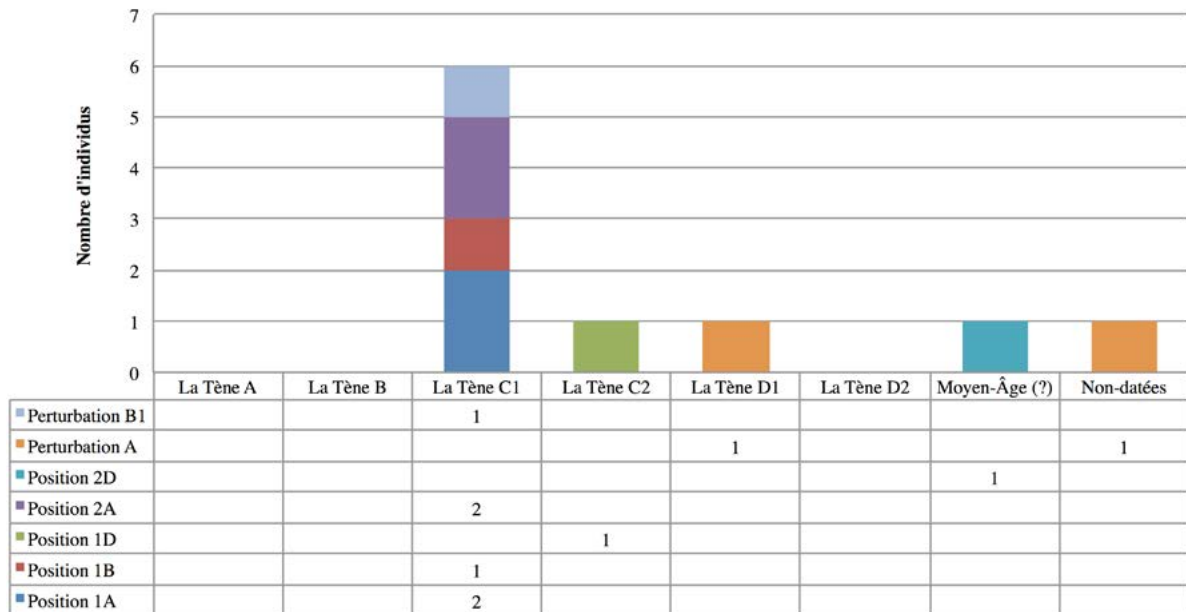


Figure 142 : Représentation graphique de la position d'inhumation en fonction de la chronologie, pour les sujets de Sion – Parking des Remparts (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

cas perturbés ou encore de la sépulture PR06-T1 (UT95), potentiellement médiévale, et qui renferme un individu reposant en position 2D. Ici encore, il ne semble pas infondé de remettre en lien les contenants étroits et le cantonnement des variations de positionnement aux membres supérieurs. Le problème reste cependant identique aux autres cas traités en ce qui concerne la compréhension des subtiles variations observées dans la disposition des membres supérieurs. En effet, la mise en parallèle des différentes variantes de positionnement et des déterminations anthropologiques effectuées sur les individus ne permet pas de mettre en évidence un lien strict nouant le sexe ou l'âge à une position d'inhumation particulière (Figures 141 et 142). Même constat lorsque l'on tente d'identifier des regroupements spatiaux de ces diverses positions d'inhumation ou de leur attribuer un mobilier type. En essence, les positions prédominantes que sont la 1A et la 2A, sont toutes deux représentées par un individu de chaque sexe, tandis que les autres catégories (1B, 1D et 2D) ne sont chacune représentées que par 1 seul individu de sexe masculin. Concernant un éventuel traitement différentiel en lien avec l'âge-au-décès, il se trouve que les deux sépultures contenant des individus immatures ont été perturbées (perturbations A et B1), rendant la restitution d'une position d'inhumation complète impossible. Parallèlement, les gros intervalles de confiance obtenus pour les âges-au-décès estimé sur les autres individus rendent le traitement de cette question infaisable pour cet ensemble funéraire.

5.7. Etude de la distribution du mobilier funéraire

Nous traitons à présent à la distribution du mobilier funéraire dans les sépultures attribuables au Second âge du Fer, découvertes à Sion – Parking des Remparts. Comme précédemment, afin de cerner au mieux cette distribution, nous nous y intéressons sous plusieurs angles. Dans un premier temps, nous développons une approche quantitative, dans le but de préciser le nombre de sépultures dotées de mobilier funéraire, mais aussi pour connaître le total représenté par ces découvertes en terme d'objets et de catégories fonctionnelles. De même, nous considérons également la répartition de ce mobilier par sépultures. Ensuite, nous nous penchons sur la disposition du mobilier dans les sépultures. Finalement, nous essayerons de mettre en parallèle ces observations et les données anthropologiques récoltées sur les individus.

5.7.1. Catégorisation du mobilier et fréquences d'apparition

Pour l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts, 8 sépultures sur les 12 traitées dans cette étude présentent du mobilier d'accompagnement (soit les $\frac{2}{3}$) (Figure 143). Par ailleurs, des restes osseux de faune, un rivet ou une tête d'épingle, ainsi qu'un disque ajouré en bronze, ont été retrouvés dans le remplissage des fosses de quatre autres sépultures (PR06-T1 (UT95), PR06-T12 (UT109), PR06-T15 (UT170) et PR06-T27 (UT623)). Les données mobilisables à ce

Sion - Parking des Remparts (VS) : Répartition du mobilier par sépulture

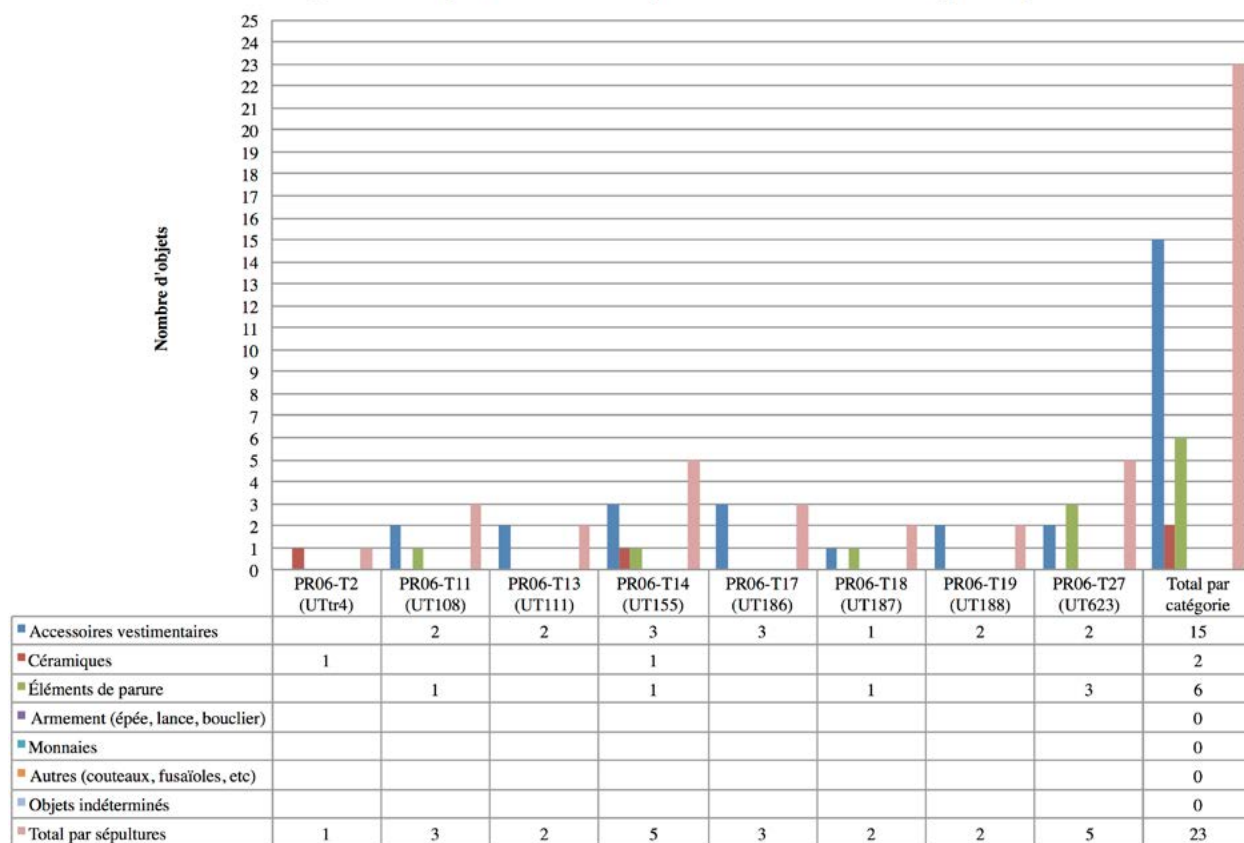


Figure 143 : Représentation graphique de la fréquence d'apparition du mobilier funéraire (en classes d'objets) par sépulture pour l'ensemble funéraire de Sion - Parking des Remparts (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

sujet ne permettent cependant pas d'en dire plus long, raison pour laquelle nous n'approfondirons pas la question ci-après. En matière de décompte, les 8 sépultures dotées de mobilier d'accompagnement présentent un total de 23 objets. Ceux-ci se répartissent de manière relativement égale, la plupart des sépultures présentant entre 1 et 3 objets (PR06-T2 (UTr4), PR06-T11 (UT108), PR06-T13 (UT111), PR06-T17 (UT187), PR06-T18 (UT187) et PR06-T19 (UT188)), tandis que seules les deux sépultures les plus dotées en totalisent 5 chacune (PR06-T14 (UT155) et PR06-T27 (UT623)). Il en découle qu'avec un total de 23 objets répartis sur 6 sépultures, Sion - Parking des Remparts présente donc une moyenne de 2.88 objets par sépulture. Ces observations restent toutefois sujettes à réserve, étant donné que des sépultures plus riches en mobilier pourraient se situer en dehors de l'emprise des fouilles menées jusqu'à ce jour et que certaines sépultures ont subi des perturbations anciennes et contemporaines, susceptibles d'avoir déplacé ou perdu une partie du mobilier d'accompagnement. Toujours est-il qu'en terme fonctionnel, les objets qui composent le mobilier funéraire connu pour l'ensemble de Sion - Parking des Remparts, se répartissent dans les catégories suivantes :

- **Les accessoires vestimentaires** : cette catégorie englobe des fibules en bronze et en fer ainsi que des boucles de ceinture, également en bronze ou en fer. Totalisant 15 occurrences, cette catégorie est la mieux représentée parmi tout le mobilier funéraire de Sion - Parking des Remparts. Ces objets accompagnent les individus des sépultures PR06-T11 (UT108), PR06-T13 (UT111), PR06-T14 (UT155), PR06-T17 (UT186), PR06-T18 (UT187), PR06-T19 (UT188), PR06-T27 (UT623).
- **Les céramiques** : cette catégorie est constituée uniquement d'un récipient en céramique indigène peinte et d'une imitation de vase « *a trottola* ». Le premier a été retrouvé auprès du sujet de la sépulture PR06-T14 (UT155) tandis que la deuxième accompagnait l'individu de la sépulture PR06-T2 (UTr4).
- **Les éléments de parure** : cette catégorie englobe des bracelets et des anneaux en bronze et en verre, ainsi qu'une potentielle boucle d'oreille, également en bronze. Au nombre de 6, les objets constituant cette catégorie se retrouvent auprès des sujets des tombes PR06-T11 (UT108), PR06-T14 (UT155), PR06-T18 (UT187) et PR06-T27 (UT623).

Qu'en est-il donc de la question de la fréquence d'apparition des différentes catégories de mobilier au sein de l'ensemble funéraire laténien de Sion – Parking des Remparts ? Si l'appréciation de ces observations reste sujette à réserve en raison de la composition de l'échantillon considéré, il s'y observe malgré tout une prédominance marquée des accessoires vestimentaires, suivi par les éléments de parures. Ce mobilier est complété par la céramique. Par ailleurs, notons aussi que l'ensemble de Sion – Parking des Remparts ne présente pas de sépultures de « guerrier ».

5.7.2. *Emplacement et répartition du mobilier*

Les réserves déjà précédemment émises concernant l'identification de régularités dans l'emplacement du mobilier funéraire restent valables dans ce cas-ci. En effet, l'identification de régularités de disposition au sein d'un échantillon d'une taille aussi restreinte (8 sépultures retenues) (*Figure 144*), et en partie perturbé, demeure une opération délicate. Malgré tout, et en considération des biais dont souffre cette démarche, des récurrences peuvent être observées dans différentes catégories de mobilier. Parmi celles-ci, relevons tout d'abord le cas des fibules en fer, qui se retrouvent en règle générale à la hauteur des épaules (à l'exception d'une fibule retrouvée à la hauteur du crâne), sans préférence apparente pour un côté ou l'autre. Concernant les fibules en bronze ; elles se retrouvent indifféremment sur les deux épaules et sur le thorax. La distribution des parures annulaires (bracelets en bronze et en verre) se limite exclusivement au membre supérieur gauche (de l'humérus jusqu'au poignet), à l'exception d'une présumée boucle d'oreille en bronze, retrouvée à la droite du crâne. L'emplacement des boucles de ceinture ne saurait être tranché définitivement. En effet, outre la difficulté inhérente à l'identification correcte de ces objets, aucune récurrence dans leur disposition n'est observable. Ainsi, les trois cas potentiels documentés à Sion – Parking des Remparts, ont été retrouvés sur le thorax et l'épaule droite, tandis que l'emplacement du dernier cas n'est pas connu. Concernant les céramiques, sur les deux exemplaires attestés à Sion – Parking des Remparts, seule la disposition à l'arrière droite du crâne d'une céramique est documentée, l'autre exemple étant issu de la sépulture PR06-T2 (UTtr4), identifiée uniquement en sondage et non fouillée.

Nous cherchons maintenant à mettre en lien la distribution du mobilier d'accompagnement avec les déterminations anthropologiques réalisées sur les individus issus des sépultures considérées (*Figure 145*). A cette fin, ceux-ci ont été classés en trois classes : les individus masculins et à tendance masculine (au nombre de 3), les individus féminins et à tendance féminine (2 individus) et les sujets immatures (au nombre de 2 également). Il est à souligner que contrairement au cas de Randogne – Bluche, l'on ne retrouve pas d'individus

au statut ambigu dont l'identité biologique n'a pu être restituée mais qui présentent tout de même du mobilier, si ce n'est les sujets immatures, pour lesquels la détermination du sexe demeure problématique. En outre, le travers interprétatif concernant la difficulté à faire la distinction entre le sexe (la part biologique) et le genre (la part social) de l'identité sexuelle des individus considérés reste le même dans ce cas-ci (West *et al.* 1987 ; Butler 1990 ; Miguelez 1993 ; Brickell 2003). Malgré tout, et en considération de ces réserves interprétatives, des divergences sont perceptibles dans l'emplacement et le type de mobilier accompagnant les individus à tendance masculine, à tendance féminine ou encore les sujets immatures. Ainsi, les individus masculins et à tendance masculine présentent tous au moins 1 fibule en fer (située sur l'épaule gauche ou à côté du crâne). L'individu présentant la fibule en fer à côté du crâne était également accompagné d'une fibule en bronze, retrouvée sur son humérus gauche. En outre, dans deux cas sur trois, des parures annulaires en bronze ont été découvertes sur les membres supérieurs gauches, tandis que le troisième cas présentait vraisemblablement une boucle de ceinture au niveau de l'épaule droite. Chez les individus féminins et à tendance féminine, les fibules en fer se retrouvent également à proximité des épaules, sans préférence pour un côté en particulier. De plus, dans les deux cas observés à Sion – Parking des Remparts, une boucle de ceinture accompagnait ces individus ; l'une en fer, ayant été retrouvée sur le thorax, tandis que la position de la seconde, élaborée en bronze, n'est pas connue. Par ailleurs, un des deux sujets féminin était accompagné d'une potentielle boucle d'oreille également en bronze, découverte à la droite du crâne. Concernant les deux sujets immatures, ils présentent chacun 3 fibules, qui sont déposées sur les deux épaules et le thorax. Cependant, dans le premier cas, les 2 fibules sur les épaules sont en fer et celle du thorax en bronze, tandis que dans le deuxième cas, les 3 fibules sont en bronze. D'autre part, le plus jeune des deux sujets immatures est aussi accompagné d'un bracelet en verre bleu, déposé sur son humérus gauche et d'une céramique peinte, retrouvée à l'arrière droite de son crâne. De fait, l'on soulignera les affinités que présente ce mobilier avec celui des autres sépultures à tendance féminine dans l'intégralité du corpus considéré. Toutefois, rappelons-nous que le mobilier funéraire permet uniquement d'appréhender la part sociale de l'identité sexuelle du sujet concerné, raison pour laquelle nous préférons ici encore ne pas tirer de conclusions hâtives sur cette question.

5.8. *Synthèse*

Dans les paragraphes qui suivent, nous récapitulons nos connaissances à propos de l'ensemble funéraire laténien de Sion – Parking des Remparts. Pour ce faire, nous reprenons ci-après les principaux éléments qui ont pu être mis en évidence lors des différentes études

Sion-Parking des Remparts (VS) : Emplacement du mobilier d'accompagnement par sépulture

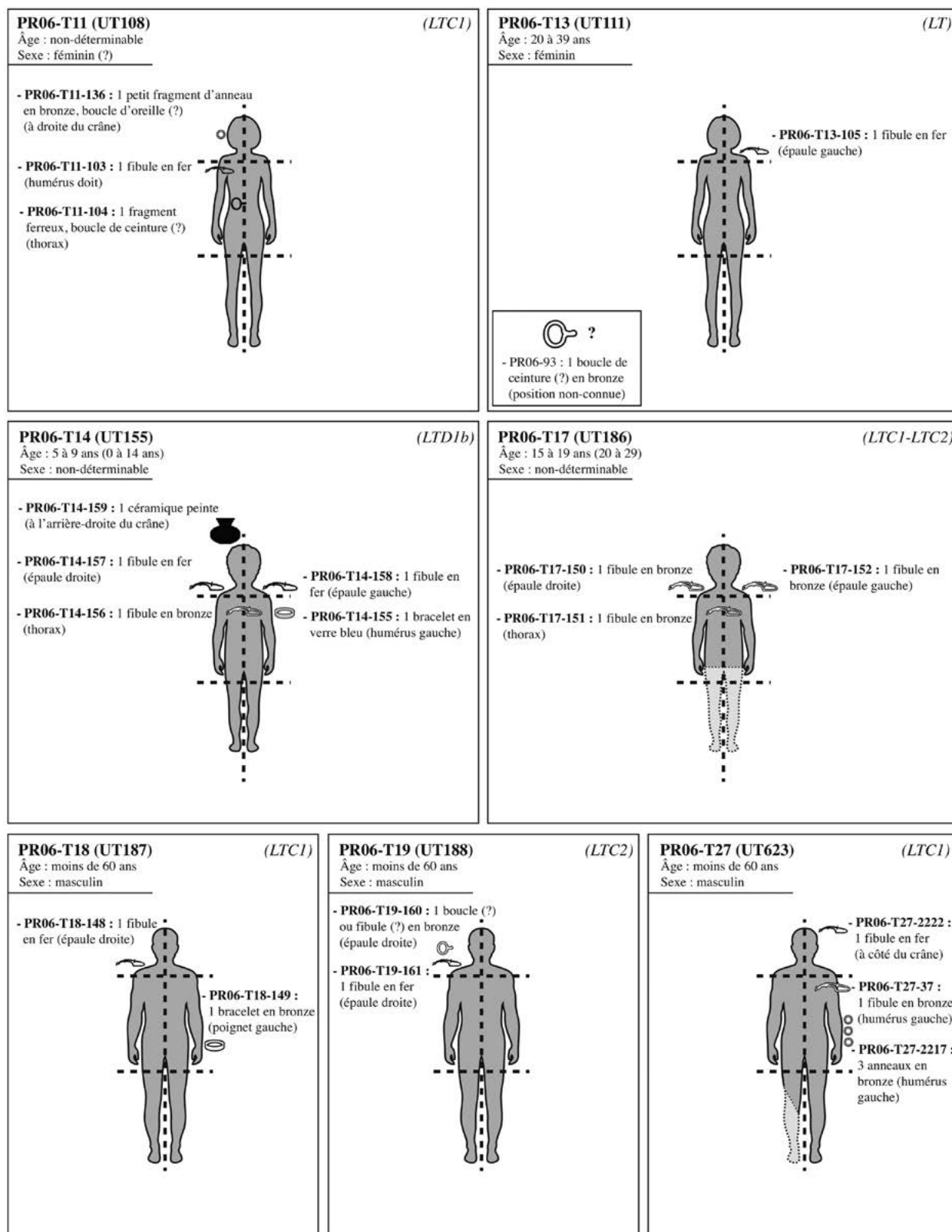


Figure 144 : Représentation schématique de la distribution du mobilier au sein des sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS). I
 nfographie par Tobias Hofstetter

Sion-Parking des Remparts (VS) : Emplacement du mobilier d’accompagnement (schéma cumulatif)

Comparaison entre les individus masculins (et à tendance masculine), les individus féminins (et à tendance féminine) et les individus immatures :

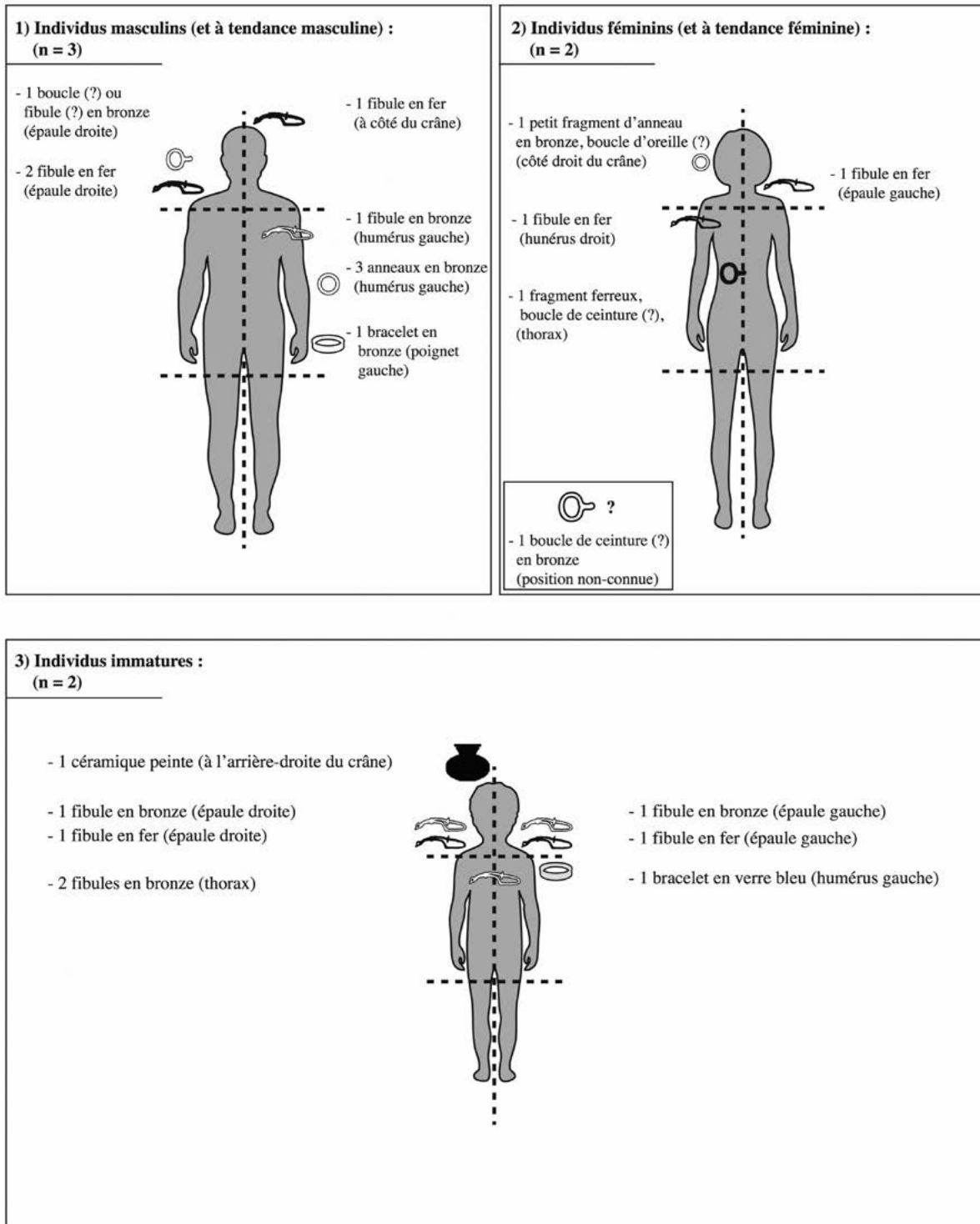


Figure 145 : Représentation schématique de la répartition du mobilier par classes de déterminations anthropologiques, pour les sépultures de Sion – Parking des Remparts (VS).

Infographie par Tobias Hofstetter

détaillées précédemment, sans toutefois revenir sur les raisonnements sous-tendant à leur élaboration. De cette manière, nous visons à définir les caractéristiques majeures de cet ensemble. À l'image des sections précédentes, nous optons ici encore pour une approche se déployant du général au particulier, en traitant premièrement du contexte archéologique et du rituel funéraire, avant de rediscuter brièvement de la partie anthropologique.

En premier lieu, revenons sur l'ancrage géographique et l'insertion de cet ensemble funéraire au paysage archéologique du Second âge du Fer. Contrairement à l'éventuel cas particulier que représente l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche en la matière, l'implantation du site de Sion – Parking des Remparts est tout à fait conventionnelle. En effet, il est situé au fond de la vallée du Rhône, à proximité immédiate d'autres ensembles funéraires laténiens (notamment Bramois – Pranoé, Sion – Ancienne et Nouvelle Placette, Sion – Petit-Chasseur et Sion – Sous-le-Scex). Cependant, outre cette concomitance de sites funéraires, l'insertion de Sion – Parking des Remparts au paysage archéologique laténien environnant est plus difficile à cerner, du fait de son emplacement dans un milieu actuellement complètement urbanisé. Quoiqu'il en soit, il n'apparaît pas comme dénué de sens d'imaginer un fonctionnement en parallèle des divers ensembles funéraires retrouvés en ville de Sion, voire même d'envisager leur appartenance à un hypothétique seul et même complexe funéraire s'étendant aux pieds des collines de Valère et Tourbillon.

D'un point de vue chronologique, le site de Sion – Parking des Remparts est investi d'une vocation funéraire au moins depuis le Néolithique moyen. L'ensemble funéraire laténien est utilisé pour sa part depuis La Tène C1-C2 et jusqu'à l'époque augustéenne, peut-être même au-delà. En outre, le flou entourant l'attribution chronologique de la sépulture PR06-T1 (UT95), permettrait potentiellement d'étendre l'usage funéraire de ce site jusqu'à la période médiévale, sans que l'on soit toutefois en état d'en préciser les modalités d'exploitation. Comme dans le cas de Randogne – Bluche, la compréhension du développement spatial de cet ensemble funéraire est limitée par le fait que l'extension complète du site ne soit pas connue avec certitude, mais aussi de par la taille réduite de l'échantillon considéré. Quoiqu'il en soit, en mettant en lien les données anthropologiques et archéologiques, malgré une apparente compacité désorganisée (caractérisée par une densité d'occupation d'une sépulture par 10 m²), l'on distingue globalement deux groupements de sépultures, cernés par deux tombes satellites, une au Nord, l'autre au Sud. Pratiquement, le premier groupement occupe la frange Ouest du site et il est composé de 3 tombes masculines, chronologiquement proches, et présentant un mobilier

d'accompagnement similaire (dépôt de fibule ou de parures annulaires, en bronze ou en fer). Le deuxième groupe se compose de 7 sépultures et il correspond au noyau dense de l'ensemble funéraire. Contrairement au premier groupement, il est nettement plus hétérogène, chronologiquement parlant, mais aussi dans sa composition populationnelle, ainsi qu'en terme de mobilier d'accompagnement présent en son sein. En effet, il s'y côtoie des tombes de sujets immatures (n = 2) et de sujets autant masculins (n = 2) que féminins (n = 2), de même qu'un sujet non-déterminable (PR06-T15 (UT170)). Or, l'intégralité du mobilier a été retrouvée avec les deux sujets immatures et les deux individus féminins. Ceci soulève évidemment certains questionnements légitimes sur le statut des deux sujets masculins qui se retrouvent inclus dans ce groupement-ci, alors même que le premier rassemblement est purement masculin. S'il est évidemment difficile d'être catégorique sur la question, le cas de PR06-T1 (UT95) reflèterait peut-être simplement sa non appartenance au Second âge du Fer, tandis que le cas de PR06-T12 (UT109), un sujet à la condition pathologique prononcée, semble légèrement plus compliqué. Une conjecture intéressante mais loin d'être assurée étant de lier son état de santé à sa disposition dans ce groupement-ci. En fin de compte, notons que cette investigation du déploiement spatial de l'ensemble funéraire permet principalement de se défaire de la vision initiale d'une distribution compacte et désordonnée des sépultures.

De l'étude de l'orientation des sépultures et de l'architecture funéraire ressort une certaine constance. En essence, l'orientation de toutes les sépultures est comprise dans le cadran Nord-Est. Le constat est similaire pour l'architecture funéraire, qui se résume globalement à des sépultures simples, implantées en fosses oblongues – parfois arrondies au niveau de la tête des inhumés – de dimensions similaires, avec un dépôt en cercueil, souvent de type demi-tronc évidé. Par ailleurs, des aménagements plus conséquents, tels qu'un marquage en surface ou un calage latéral ont également pu être identifiés dans la moitié des cas.

Concernant les positions d'inhumation, des régularités ont également pu être identifiées. Ainsi, les individus reposent tous en décubitus dorsal, et une très grande partie d'entre eux présente les membres inférieurs en extension. Cette récurrence dans les choix des positions d'inhumation a été reliée à la nature contraignante des contenants étroits, qui réduit les possibilités de dispositions des membres inférieurs. De ce fait, les positions privilégiées à Sion – Parking des Remparts se différencient sur base d'un fléchissement controlatéral, et non d'un seul ou des deux membres supérieurs (positions 1A, 1B, 1D et 2A). Seule la position 2D présente un croisement des membres inférieurs. Ces différences de positionnements ne semblent pas forcément être liées à l'identité biologique des sujets,

ni inhérentes à une évolution chronologique ou encore propre à un ensemble funéraire précis. Par ailleurs, elles ne se retrouvent pas de manière groupée au sein de la nécropole et elles ne semblent pas associées à un mobilier particulier.

Le mobilier d'accompagnement retrouvé à Sion – Parking des Remparts, se décline en 3 catégories (les accessoires vestimentaires, les céramiques et les éléments de parures) et il se caractérise par une distribution relativement égale parmi les individus, une prédominance des éléments de parure et une absence de sépulture d'individu enterré en armes, ou dite de « guerrier », d'après Curdy *et al.* (2009).

Anthropologiquement parlant, l'ensemble funéraire laténien de Sion – Parking des Remparts se caractérise par un déséquilibre marqué entre les sexes, les individus masculins et à tendance masculine étant largement surreprésentés (5 contre 2). Cette composition est complétée par deux – potentiellement trois – sujets immatures. Concernant l'âge-au-décès, l'état de conservation des lots osseux ne permet pas une grande précision ; ainsi 3 individus ont été déterminés comme étant des adultes ayant moins de 60 ans, un sujet comme ayant entre 20 et 39 ans et 2 sujets comme étant âgés entre 20 et 49 ans. Ces données ne sont évidemment pas d'une représentativité hors du commun, en considération du fait que seule une courte majorité a pu faire l'objet d'une détermination en terme de sexe et d'âge-au-décès. En terme de morphologie, nous évoquons à nouveau la gracilité générale des individus, bien que la mise-en-évidence de celle-ci ne repose que sur des observations à l'œil nu. Pour ce qui est de l'estimation des statures selon Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970), 5 sujets ont pu être traités, dont 4 individus masculins et 1 féminin, tous âgés entre 20 et 60 ans. L'on constate que les tailles estimées pour ceux-ci rentrent toutes pleinement dans

la variabilité connue en Valais central pour le Second âge du Fer, mais l'état de conservation des ossements ne permet pas d'en dire plus long. Concernant les anomalies anthropologiques et les pathologies, il convient de souligner la répartition relativement large de ces dernières au sein du corpus de Sion – Parking des Remparts, puisqu'elles touchent au moins 7 individus sur 12. En essence, il s'agit principalement d'affections de la cavité buccale (caries, abcès et hypoplasies de l'émail dentaire). Ce panorama est complété par des atteintes arthrosiques et des formations ostéophytiques du squelette axial, souvent combinées à des compressions vertébrales, des hernies interdiscales, des spondylolyses ou des surfaces articulaires annexes sur l'os coxal. Parallèlement deux individus présentent de la cribra orbitalia, et l'on retrouve des manifestations de traumatismes osseux sur des individus isolés (quelques fractures et un arrachement musculaire). Par ailleurs, il ne faut pas oublier le cas plus complexe du sujet de PR06-T12 (UT109), qui présente des anomalies squelettiques idiomatiques de certaines formes de mucopolysaccharidose, mais dont l'intérêt archéologique réside essentiellement dans son intégration à une nécropole ordinaire. En outre, au sujet des variations morphologiques non métriques de la dentition, les individus de Sion – Parking des Remparts présentent une répartition très homogène qui ne laisse pas apparaître de groupements d'individus. Ainsi, les morphologies dentaires observées se fondent plutôt bien à celles connues en Europe occidentale plus anciennement (Desideri 2007, 2011) ainsi qu'actuellement (Scott et Turner 1997 ; Irish et Scott 2016).

Ceci clôt donc la partie d'étude consacrée à l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts, et par la même occasion, la partie dédiée à l'exposition des diverses analyses entreprises sur notre corpus et des résultats associés.

6.

Vision comparative et discursive

Cette section-ci est consacrée à l'élaboration d'une vision comparative et discursive sur les deux ensembles funéraires traités dans la présente recherche. À cette fin, nous entendons comparer ces deux ensembles entre eux, puis les contraster avec l'actuel corpus funéraire laténien du Valais central en suivant les mêmes angles d'approches que ceux développés précédemment à l'occasion de leur étude individuelle. De cette manière, outre l'approfondissement de certains aspects spécifiques par une confrontation avec des données de comparaison, nous espérons pouvoir mieux cerner la place qu'occupent ces deux ensembles funéraires au sein du monde funéraire laténien du Valais central.

6.1. Insertion au cadre géographique et archéologique

Au sujet de l'implantation géographique des ensembles funéraires de Randogne – Bluche et de Sion – Parking des Remparts, l'on constate sans peine qu'ils présentent des caractéristiques diamétralement opposés sur ce point. En effet, le site de Randogne – Bluche est situé à plus de 1000 mètres d'altitude sur l'adret valaisan, tandis que le site de Sion – Parking des Remparts se situe au fond de la vallée du Rhône. En terme d'insertion au cadre archéologique, le site de Randogne – Bluche apparaît comme étant plutôt isolé, si ce n'est pour la présence de potentielles structures d'habitats laténiennes à proximité immédiate de l'ensemble funéraire. Toujours est-il que les logiques présidant à l'implantation de ce site à plus de 1000 mètres d'altitude restent largement inconnues à l'heure actuelle. En outre, l'unicité du site pourrait être trompeuse et ne constituer véritablement qu'un reflet des recherches archéologiques plus éparses en montagne qu'en plaine. Quoiqu'il en soit, même si les découvertes de tels ensembles archéologiques en altitude – attribuables au Second âge du Fer de surcroît – n'abondent pas (Kaenel 1990 ; Birkhan 1997 ; Müller *et al.* 1999 ; Barral *et al.* 2007 ; Curdy *et al.* 2009), elles n'en restent pas moins des témoins indirects d'une lente colonisation des flancs alpins. En effet, les modèles de peuplement habituellement proposés, indiquent généralement une occupation graduelle des hauteurs, entamée au Néolithique final, qui s'accroît durant l'âge du Bronze et qui s'achève par une occupation plus ou moins permanente en altitude au cours de la deuxième moitié du 1^{er} millénaire avant J.-C. (Baudais *et al.* 1990 ; Wagner 1997 ; Curdy *et al.* 1999 ; Müller *et al.* 1999 ; Mottet et Mariéthoz 2002 ; Mariéthoz et Paccolat 2005). Pour sa part, le site de Sion – Parking des Remparts est localisé en pleine ville de Sion, qui apparaît comme étant une zone visiblement privilégiée

pour l'implantation d'ensembles funéraires durant le Second âge du Fer et durant la Préhistoire de manière plus générale (Wagner 1997 ; Müller *et al.* 1999 ; Mottet et Mariéthoz 2002 ; Mariéthoz et Paccolat 2005 ; Curdy *et al.* 2009 ; Besse et Von Tobel 2011 ; Honegger 2011).

Par comparaison avec les autres sites composant le corpus funéraire laténien du Valais central, l'on constate donc que le site de Randogne – Bluche se profile ici comme une exception notable. En effet, tous les autres sites considérés se concentrent en plaine, dans un rayon de 5 kilomètres autour du centre-ville actuel de Sion, alors que l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche se situe en altitude, dans les marges orientales du territoire habituellement attribué aux Séduces, tout en présentant de affinités tant archéologiques qu'anthropologiques avec les autres sites du corpus connu (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999 ; Mottet et Mariéthoz 2002).

6.2. Evolution chronologique et spatiale

Concernant l'évolution chronologique et spatiale, outre la précision des durées d'utilisation de ensembles funéraires de Randogne – Bluche (La Tène C2 à l'époque augustéenne, voire même tibérienne) et de Sion – Parking des Remparts (La Tène C1 à l'époque augustéenne ou plus récemment encore), certaines logiques de répartition ont également pu être proposées à partir de la distribution des sépultures au sein de ces derniers. Toutefois, celles-ci ne permettent pas l'identification d'un schéma de développement chronologique net. Ce constat doit cependant être relativisé, car il résulte vraisemblablement aussi en partie de l'état actuel de la recherche archéologique. Or, si la compréhension de l'évolution chronologique de ces deux ensembles funéraires reste actuellement compliquée, le développement spatial est plus facilement abordable. Ainsi, outre une potentielle distribution des sépultures en fonction du sexe, l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche est principalement caractérisé par une faible densité de sépultures (une sépulture par 50 m² en moyenne). L'ensemble de Sion – Parking des Remparts quant à lui, bien qu'il présente deux groupements de sépultures discernables sur base de leurs ancrages chronologiques, de l'identité biologique des inhumés ainsi que de la composition de leur mobilier d'accompagnement, se caractérise essentiellement par une distribution compacte des sépultures (1 sépulture par 10 m²). En essence, sur cette base, l'on observe donc ici encore une dichotomie entre ces deux ensembles funéraires.

Chronologie des ensembles funéraires laténiens du Valais central

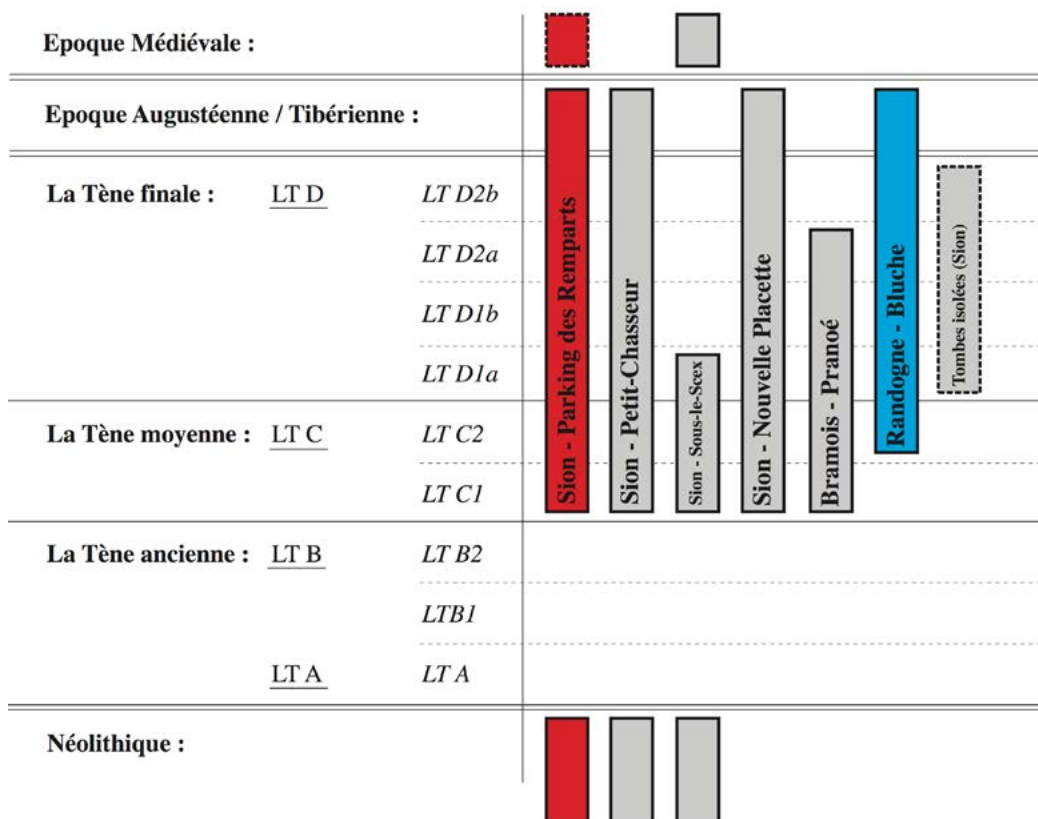


Figure 146 : Représentation graphique de la chronologie des ensembles funéraires laténiens du Valais central. Infographie par Tobias Hofstetter

En étendant notre vision au Valais central dans son intégralité, l'on constate premièrement que les périodes d'utilisation définies pour ces deux ensembles sont très proches de celles des autres sites funéraires laténiens du Valais central, ce qui suggère une utilisation contemporaine de ces divers sites (Figure 146). Par ailleurs, sur une base chronologique plus large, le site de Sion – Parking des Remparts, tout comme celui de Sion – Petit-Chasseur et Sion – Sous-le-Scex, présentent une continuité dans leur assignation funéraire au moins depuis le Néolithique moyen (Sion – Parking des Remparts et Sion – Sous-le-Scex) et le Néolithique final (Sion – Petit-Chasseur) (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999 ; Besse et Von Tobel 2011 ; Honegger 2011). Deuxièmement, notons que les deux tendances opposées observées dans l'organisation spatiale de ces ensembles funéraires se retrouvent ailleurs en Valais central aussi. En effet, l'ensemble de Bramois – Pranoé étant un autre exemple d'ensemble funéraire à faible densité de sépultures, tandis que les ensembles de Sion – Petit-Chasseur et Sion – Sous-le-Scex illustrent le cas de figure à haute densité de sépultures. Par ailleurs, outre leurs conceptions diamétralement opposées, l'on constate également que ces deux tendances semblent se répartir différemment sur le territoire. Ainsi, les ensembles funéraires à haute densité paraissent se

cantonner aux pieds des collines de Valère et Tourbillon, tandis que les nécropoles à faible densité occupent un territoire plus étendu autour de l'actuelle ville de Sion (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Vallesia 2001, 2002, 2005). Du reste, la question de l'identification de regroupements de sépultures au sein de tous ces ensembles funéraires reste ouverte. Assurément, des similitudes en termes anthropologiques, en matière de chronologie ou de mobilier d'accompagnement ont pu être observées parmi certains groupes de tombes à Bramois – Pranoé, à Randogne – Bluche, à Sion – Sous-le-Scex et à Sion – Parking des Remparts, sans pour autant qu'une tendance générale ne s'en dégage (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999, Mariéthoz *et al.* 2002 ; Mottet et Mariéthoz 2002).

6.3. Architecture funéraire

Pour ce qui est de l'architecture funéraire, l'on constate une similitude prononcée entre ce qui s'observe à Randogne – Bluche et à Sion – Parking des Remparts. En effet, l'orientation de toutes ces sépultures suit sans exception un axe Nord-Est / Sud-Ouest, avec des composantes cardinales comprises entre 1° et 61°. L'état actuel de nos connaissances ne permet cependant pas d'expliquer les fines variations discernables dans

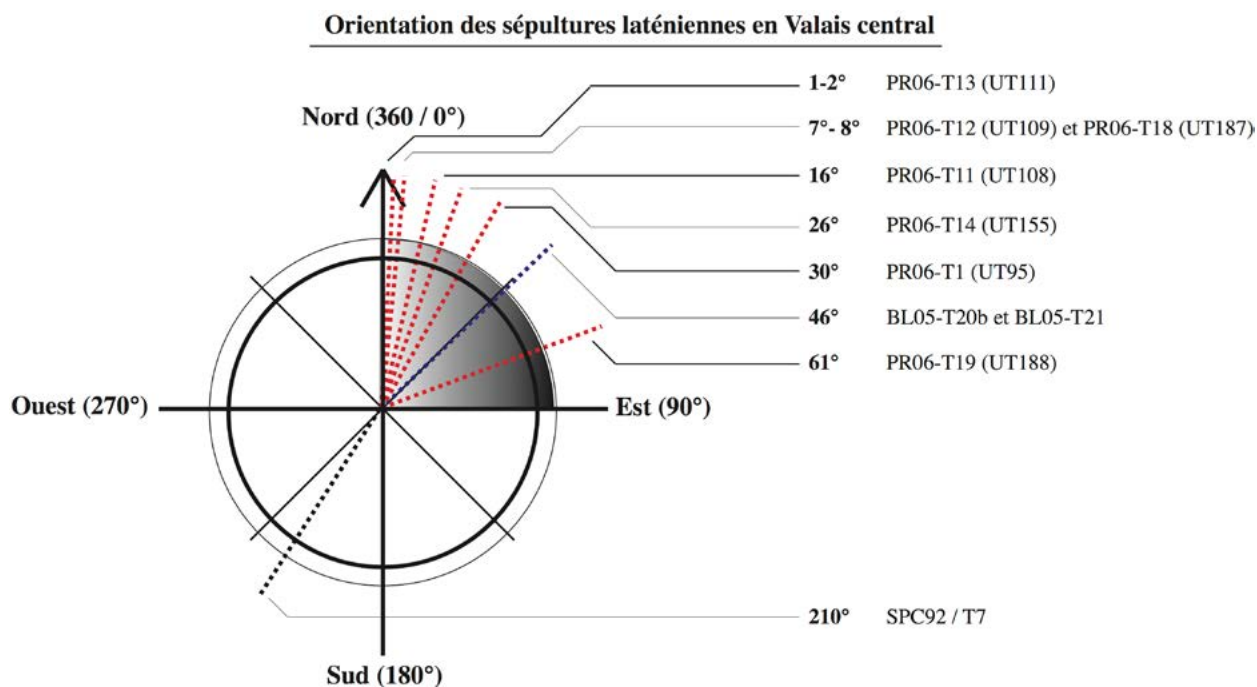


Figure 147 : Représentation graphique de l'orientation de toutes les sépultures traitées dans la présente étude. Infographie par Tobias Hofstetter

le choix de l'orientation (Figure 147) ; celles-ci ne pouvant être liées à aucune variable archéologique ou anthropologique. Concernant les tombes elles-mêmes, il s'agit dans les deux cas de sépultures individuelles, implantées en fosses oblongues (parfois arrondies au niveau de la tête des inhumés), de dimensions similaires, avec un dépôt en cercueil, majoritairement de type tronc ou demi-tronc évidé. Notons aussi que certaines tombes présentent des aménagements plus importants, comme par exemple un marquage en surface, une couverture en pierre ou un calage latéral.

Si l'on compare ces caractéristiques architecturales avec ce qui est connu pour les autres ensembles funéraires laténiens en Valais central, l'on constate une concordance marquée. En effet, l'orientation préférentielle des sépultures dans le cadran Nord-Est se réaffirme ici, puisque la variabilité des composantes cardinales, tous ensembles confondus, se situe entre 1° et 89° (à l'exception de la tombe SPC92 / T7 de Sion - Petit-Chasseur, qui est orientée selon un axe Sud-Ouest / Nord-Est (210°) (Curdy *et al.* 2009). Or, si cette variabilité dans le choix des orientations est difficile à cerner à l'heure actuelle, les observations effectuées dans certains ensembles - notamment à Bramois - Pranoé et à Sion - Nouvelle Placette - semblent indiquer une évolution chronologique progressive de l'orientation en direction du Nord (Curdy *et al.* 2009). Pour autant que l'on puisse en juger, à Randogne - Bluche, la tendance paraît être plutôt à l'inverse, les sépultures plus récentes présentant une composante Est plus marquée, tandis que la répartition est franchement plus aléatoire à Sion - Parking des Remparts. Quoiqu'il en soit, il reste

toutefois difficile d'être catégorique sur ce point, en considération du nombre restreint de sépultures sur lesquelles repose ce constat.

6.4. Positions d'inhumation

Les informations mobilisables à ce sujet pour notre échantillon ne sont pas des plus significatives, du fait notamment d'ancrages chronologiques, de la difficulté à réattribuer une identité biologique aux sujets qui le composent, mais aussi de sa taille réduite. Quoiqu'il en soit, la comparaison des positions d'inhumation observées à Randogne - Bluche et à Sion - Parking des Remparts indique malgré tout elle aussi une concordance entre ces deux ensembles. En effet, si l'on se réfère à la typologie développée précédemment (*cf. section 4.6 et planche mémo*), outre une quasi exclusivité du décubitus dorsal, l'on observe aussi une prédominance de la position 1A. Celle-ci apparaissant à 3 occurrences à Randogne - Bluche et à 2 occurrences à Sion - Parking des Remparts. Dans le cas de Randogne - Bluche, la deuxième position la plus représentée est la 1B avec 2 occurrences (qui correspond à une symétrie axiale de la 1A), tandis qu'à Sion - Parking des Remparts, la position 2A rivalise avec la 1A (2 occurrences chacune). Viennent ensuite les variations symétriques ou asymétriques de la position 1A (1B et 1C à une occurrence chacune). Anthropologiquement parlant, il est difficile d'établir une vision comparative de la répartition des sexes ou de l'âge en fonction de la position d'inhumation au sein de ces ensembles funéraires, du fait de la nature lacunaires des données concernant l'identité biologique des inhumés. Par ailleurs, en termes chronologiques,

aucune évolution ne peut être mise en évidence, les positions prédominantes s'observant toutes entre La Tène C1 et La Tène D1.

Or, en considération de la portée explicative relativement limitée de notre échantillon, et afin de disposer de données de comparaison quantifiables, nous développons donc ci-après une synthèse des positions d'inhumation recensées au sein du corpus actuel des sépultures du Second âge du Fer en Valais central (les données concernant les deux sites traités dans cette étude y étant directement intégrées). Cette synthèse est guidée par trois buts principaux : premièrement, il s'agit d'évaluer la corrélation des positions d'inhumation avec les données anthropologiques des individus. Deuxièmement, s'intéresser à l'évolution des positions d'inhumation dans une perspective diachronique, et troisièmement, comparer la situation des deux ensembles funéraires traités dans la présente étude par rapport aux autres ensembles contemporains du Valais central.

Nous faisons donc ici à nouveau usage de la typologie présentée précédemment (*cf. section 4.6 et planche mémo*) pour catégoriser les différentes positions d'inhumation. Ainsi, en terme d'échantillonnage, celle-ci a été élaborée sur la base des positions d'inhumation recensées de 60 individus, autrement dit, à partir de la totalité des sépultures pour lesquelles la position d'inhumation a pu être documentée. De fait, les sépultures perturbées ne sont donc pas considérées dans cette synthèse. Par ailleurs, précisons également que les données mobilisables pour toutes ces sépultures ne permettaient pas nécessairement d'envisager une discussion plus approfondie des positions d'inhumation, notamment sur la base d'une étude archéothanatologique. De fait, nous nous limiterons donc ici à parler de la position générale des corps et des membres supérieurs et inférieurs. A présent, fort de ces constatations préliminaires, nous détaillons ci-après la classification établie (*Figure 148 et planche mémo*) :

- **Position 1A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne et le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps. Cette position concerne un total de 10 individus, répartis comme suit : 4 à Sion – Sous-le-Scex, 1 à Bramois – Pranoé, 3 à Randogne – Bluche et 2 à Sion – Parking des Remparts.
- **Position 1B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur gauche fléchi, la main gauche reposant sur la ceinture pelvienne et le membre supérieur droit est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps. Cette position concerne un total de 11 individus, répartis comme suit : 4 à Sion – Sous-le-Scex, 2 à Bramois – Pranoé, 1 à Sion – Nouvelle Placette, 1 à Sion – Petit-Chasseur, 2 à Randogne – Bluche et 1 à Sion – Parking des Remparts.
- **Position 1C** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi, la main droite reposant sur la ceinture pelvienne. Le membre supérieur gauche est en extension, la main gauche reposant sur le fémur gauche. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps. Cette position concerne un seul individu, issu de l'ensemble funéraire de Sion – Sous-le-Scex.
- **Position 1D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit en extension, la main droite reposant sur le fémur droit. Le membre supérieur gauche est fléchi, avec la main gauche reposant sur la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps. Cette position concerne un total de 6 individus, répartis comme suit : 2 à Sion – Sous-le-Scex, 2 à Bramois – Pranoé, 1 à Sion – Nouvelle Placette et 1 à Randogne – Bluche.
- **Position 2A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps. Cette position concerne un total de 23 individus, répartis comme suit : 9 à Sion – Sous-le-Scex, 6 à Bramois – Pranoé, 1 à Sion – Nouvelle Placette, 2 à Sion – Petit-Chasseur, 1 à Sion – Crypte de la Cathédrale, 2 à Sion – Passage de la Matze et 2 à Randogne – Buche.
- **Position 2B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs en extension, les mains reposant sur les fémurs. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps. Cette position concerne un seul individu, issu de l'ensemble funéraire de Sion – Sous-le-Scex.
- **Position 2C** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs allongés le long du corps. Les membres inférieurs sont croisés au niveau des chevilles. Cette position concerne un total de 2 individus, tous deux issus de l'ensemble funéraire de Sion – Petit-Chasseur.
- **Position 2D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec les membres supérieurs repliés sur le thorax et les membres inférieurs croisés au niveau des chevilles (le membre inférieur droit passant par-dessus le gauche). Cette position concerne un seul individu issu de l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts.
- **Position 2E** : Dépôt du corps en décubitus ventral (« procubitus »), avec les membres supérieurs

Typologie des positions d'inhumation observées pour le Second âge du Fer en Valais central

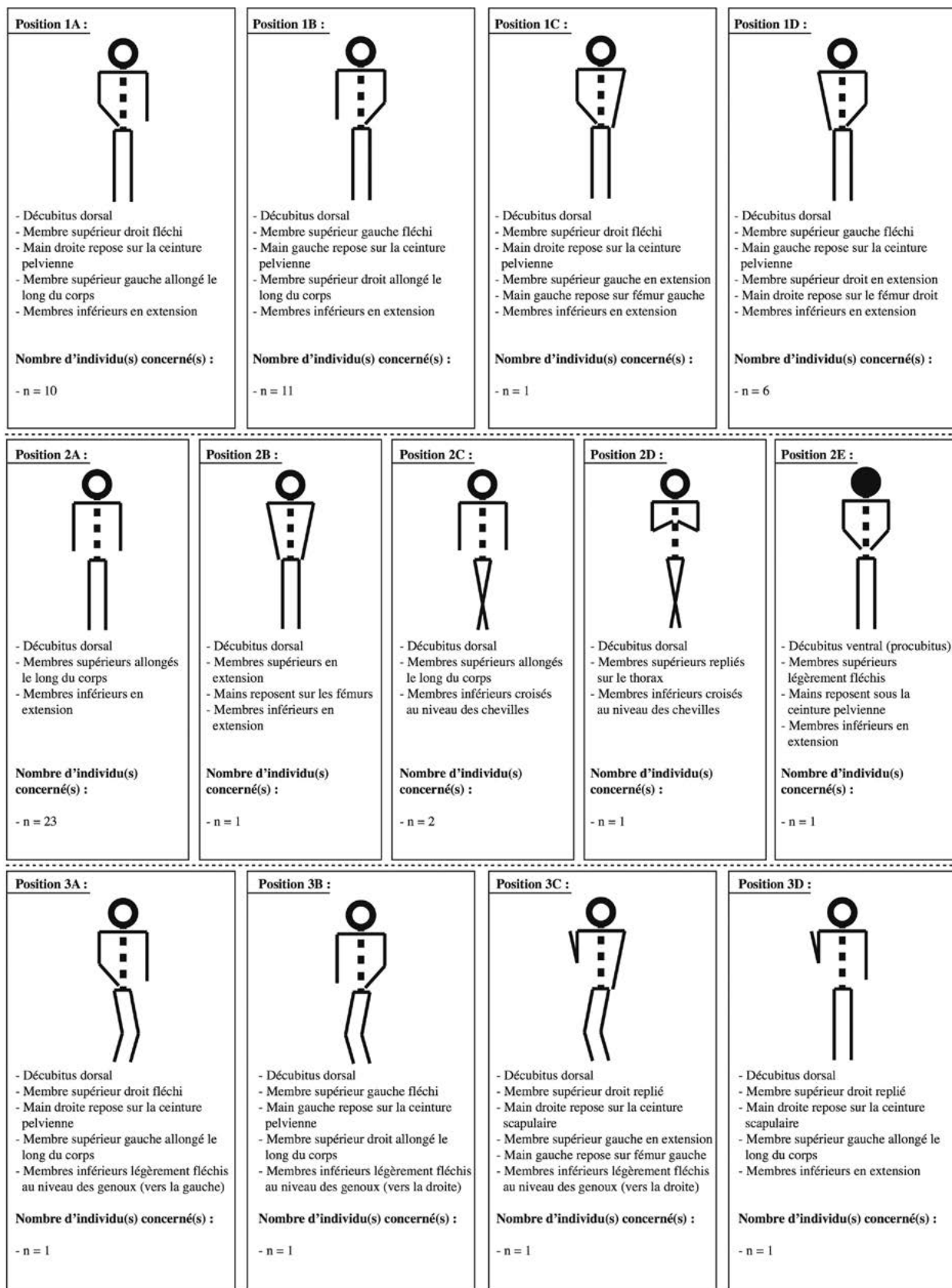


Figure 148 : Représentation schématique des positions d'inhumation observées pour l'ensemble du corpus funéraire laténien du Valais central.

Infographie par Tobias Hofstetter

légèrement fléchis et les mains reposant sous la ceinture pelvienne. Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps. Cette position concerne un seul individu, issu de l'ensemble funéraire de Bramois – Pranoé.

- **Position 3A** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit fléchi et la main droite reposant sur la ceinture pelvienne. Le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis vers la gauche au niveau de l'articulation du genou. Cette position concerne un seul individu, issu de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche.
- **Position 3B** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur gauche fléchi et la main droite reposant sur la ceinture pelvienne. Le membre supérieur droit est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis vers la droite au niveau de l'articulation du genou. Cette position concerne un seul individu, issu de l'ensemble funéraire de Sion – Petit-Chasseur.
- **Position 3C** : Dépôt du corps en décubitus dorsal (voire dorso-latéral droit), avec le membre supérieur droit replié au niveau de l'articulation du coude, la main droite reposant sur la ceinture scapulaire. Le membre supérieur gauche est en extension avec la main droite reposant sur le fémur droit. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis vers la droite au niveau de l'articulation du genou. Cette position concerne un seul individu, issu de l'ensemble funéraire de Sion – Sous-le-Scex.
- **Position 3D** : Dépôt du corps en décubitus dorsal avec le membre supérieur droit replié au niveau de l'articulation du coude, la main droite reposant sur la ceinture scapulaire. Le membre supérieur gauche est allongé le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension. Cette position concerne un seul individu, mis au jour à Sion – Saint-Guérin.

A l'issue de cette présentation typologique, il est désormais possible d'évaluer la corrélation des positions d'inhumation avec les données anthropologiques concernant les divers individus (*Figure 149*). A cette fin, nous avons classé les individus considérés selon 4 catégories anthropologiques distinctes : les individus masculins et à tendance masculine, les individus féminins et à tendance féminine, les individus immatures, et les individus n'ayant pu faire l'objet d'aucune détermination anthropologique.

En essence, la confrontation de ces données indique une prépondérance marquée de la position d'inhumation 2A, qui totalise 23 occurrences. Parmi celles-ci, la répartition des sexes est relativement équilibrée : 11

individus masculins et à tendance masculine pour 8 individus féminins et à tendance féminine (plus un individu non-déterminable). De plus, cette position ne semble pas limitée aux adultes puisque trois sujets immatures figurent également dans le décompte. Suivent ensuite les positions 1A et 1B, avec 10 occurrences pour la première et 11 pour la deuxième. Ici encore, la répartition des sexes est fort équilibrée puisqu'on observe 4 représentants par sexe pour la position 1A, et 4 individus masculins et à tendance masculine contre 5 individus féminins et à tendance féminine (plus un individu non-déterminable) dans le cas de la position 1B. En revanche, à l'inverse des positions 1B et 2A, la position 1A n'englobe pas de sujets immatures. On en vient ensuite à la position 1D, qui cumule 6 occurrences, avec une équité parfaite dans la répartition des sexes et une absence de sujets immatures. La dernière position à être représentée par plus d'un individu est la position 2C. Celle-ci aussi présente un équilibre parfait des sexes (1 individu par sexe). Pour les catégories restantes, n'étant définies que par 1 individu, leur corrélation aux données anthropologiques n'est pas de la plus grande portée. En somme, ce qui ressort essentiellement de la confrontation de ces données, c'est que les variations dans les positions d'inhumations des individus ne reflètent visiblement ni une différence d'ordre sexuelle, ni une distinction entre sujets immatures et adultes. Par ailleurs, il ne semble pas se dégager de préférence particulière pour l'une ou l'autre position d'inhumation en fonction de l'ensemble funéraire considéré, ou encore d'après la présence ou l'absence de mobilier funéraire au sein d'une sépulture. En outre, l'on constate que les différences entre les positions d'inhumation sont faibles. Ainsi, à une exception près, le décubitus dorsal semble être la règle, et les variations observées concernent essentiellement le fléchissement uni-, parfois bilatéral, des membres supérieurs ou pas, et plus rarement des membres inférieurs. De fait, si l'on force volontairement quelque peu le trait, en considérant notamment les positions 1B et 1D comme une seule entité typologique (sur base de leur ressemblance), il en découle alors que plus de 80 % des individus considérés ne se retrouvent que dans 3 positions d'inhumations différentes. Or, les logiques régissant les subtiles variations perceptibles dans ces positions d'inhumation restent difficiles à appréhender, d'autant plus que certaines résultent vraisemblablement d'altérations taphonomiques des dispositions d'origine. En revanche, il est possible de conjecturer à propos des régularités liant toutes ces positions. En effet, il paraît plausible qu'elles soient une conséquence de la prédominance massive des contenants étroits, principalement des cercueils en troncs évidés. Ceux-ci ne laissent que peu de liberté de mouvement aux membres inférieurs. De fait, les variations de positionnement s'observent donc surtout au niveau des membres supérieurs, que l'on retrouve

Sépultures du Second âge du Fer en Valais central : Position d'inhumation et sexe des individus

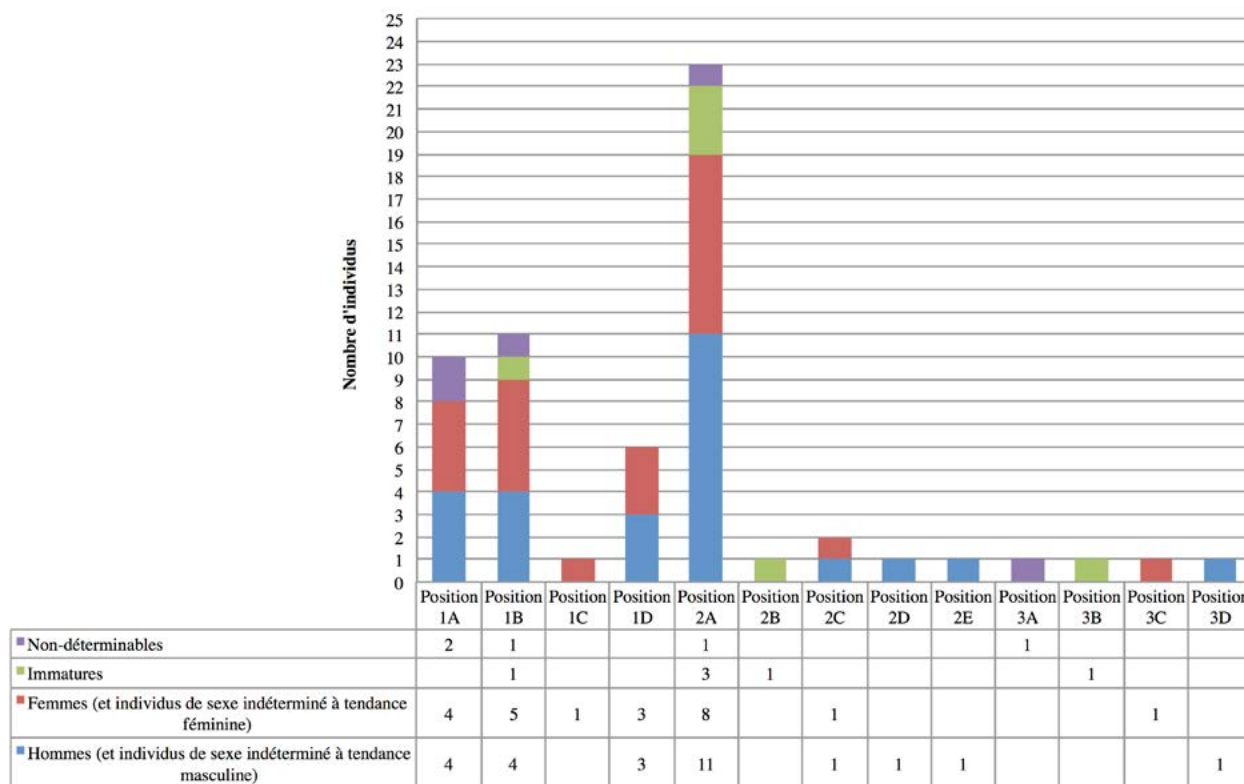


Figure 149 : Représentation graphique liant la position d'inhumation au sexe des individus concernés, pour l'intégralité du corpus funéraire laténien du Valais central.

Infographie par Tobias Hofstetter

allongés le long du corps, légèrement fléchis, repliés sur la ceinture pelvienne ou scapulaire, de manière uni- ou bilatérale.

Sil'on introduit à présent une perspective chronologique dans cette synthèse des positions d'inhumation en Valais central pour le Second âge du Fer (Figure 150), l'on s'aperçoit en premier lieu que les variantes prédominantes sont largement contemporaines. Ainsi, la position 1A est observée entre le La Tène B et le La Tène D1, et les positions 1B, 1D et 2A s'observent du La Tène C1 au La Tène D2. De manière globale, les autres variantes (1C, 2C, 2F et 3B) ne s'observent pas au-delà de ces limites chronologiques. La seule exception étant la position 2D, observée pour une sépulture potentiellement médiévale, mise au jour à Sion - Parking des Remparts. Pour les positions d'inhumation restantes (2B, 3A, 3C et 3D), aucun ancrage chronologique n'est connu. En deuxième lieu, l'on constate que parmi les variantes prédominantes, les effectifs ont tendance à évoluer avec le temps. Seule la position 1A reste relativement stable à travers le temps. La position 1B passe de 3 occurrences à la Tène C2 à 2 occurrences à La Tène D1, pour finir à 1 occurrence à La Tène D2, tandis que la position 2A évolue de 2 occurrences à La Tène C1 à 6

occurrences pour La Tène C2 et D1, avant de retomber à 1 occurrence pour La Tène D2. Toutefois, gardons à l'esprit que cette évolution du nombre d'effectifs peut aussi être un biais induit par l'échantillonnage du corpus considéré.

Nous disposons désormais de quelques repères pour mieux situer les sépultures des ensembles funéraires de Randogne - Bluche et de Sion - Parking des Remparts par rapport aux autres sépultures valaisannes laténiennes. Il en ressort que ces deux ensembles présentent des caractéristiques très similaires aux autres sites considérés. En effet, à Randogne - Bluche, outre l'absence de la position 2A, ce sont également les positions 1A et 1B qui y sont le mieux représentées. Or, comme nous l'avons déjà évoqué, cette prépondérance pourrait hypothétiquement être encore plus affirmée, en y adjoignant notamment le sujet retrouvé en position 3A (BL01-T7) ainsi qu'une partie des sujets catégorisés en perturbation A. Pour ce qui est de la répartition des sexes, le déséquilibre entre les sexes ainsi que le nombre élevé de lots dont le sexe n'a pas pu être déterminé au sein de l'échantillon de Randogne - Bluche, rend la question difficile à traiter. Notons néanmoins qu'en accord avec ce qui s'observe ailleurs en Valais central, la position 1A paraît y convenir tant aux sujets masculins

Sépultures du Second âge du Fer en Valais central : Position d'inhumation et chronologie

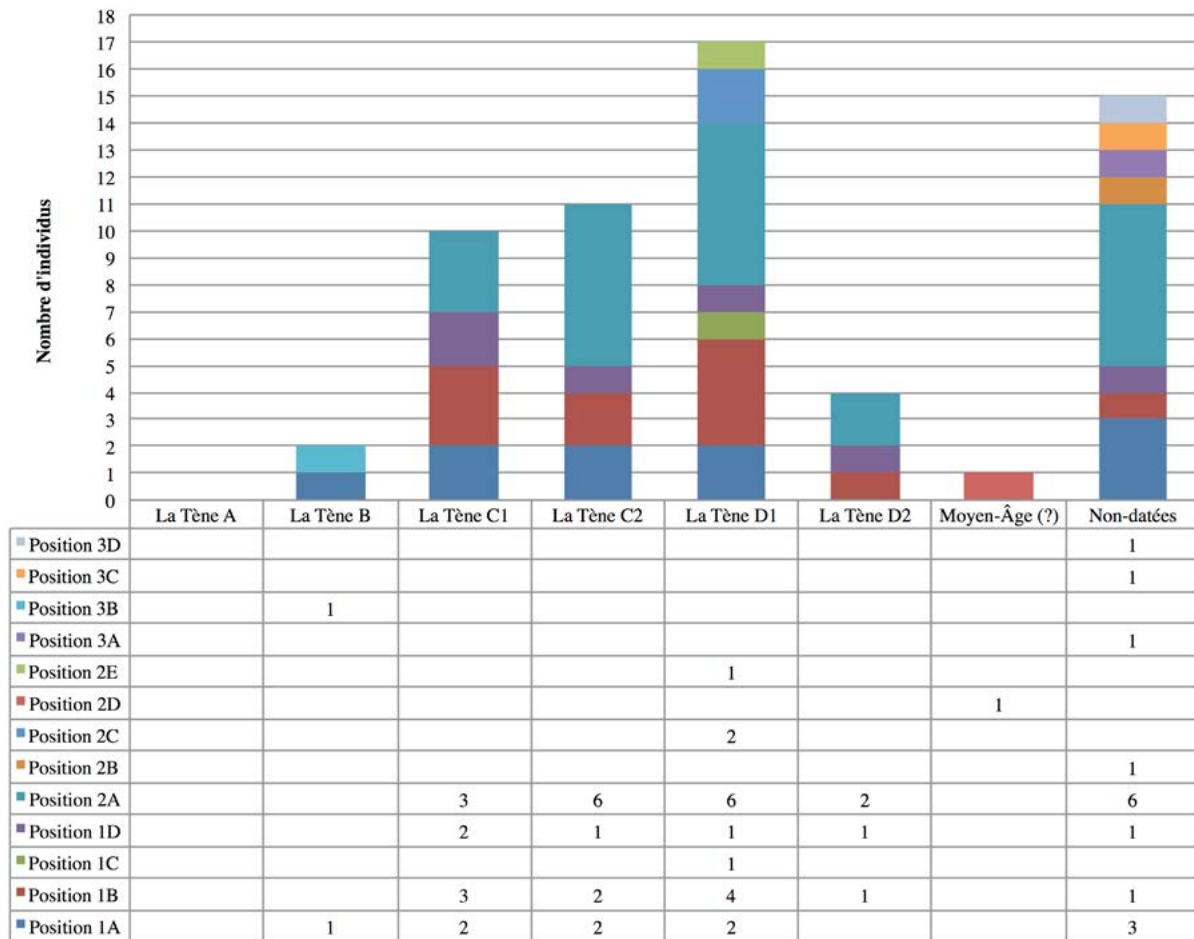


Figure 150 : Représentation graphique de la position d'inhumation en fonction de la chronologie, pour l'intégralité du corpus funéraire laténien du Valais central.

Infographie par Tobias Hofstetter

que féminins. L'on se heurte au même problème pour les sépultures perturbées. En effet, le seul cas parlant en terme d'attribution sexuelle correspond à la sépulture la plus perturbée (BL01-T13). Par ailleurs, compte tenu du petit nombre d'estimations de l'âge-au-décès ayant pu être réalisées sur les individus de Randogne – Bluche, mais aussi à cause des gros intervalles de confiance obtenus sur ces dernières, la corrélation de ces données avec les positions d'inhumation n'est pas envisageable. Finalement, à propos de l'évolution chronologique des positions d'inhumations, bien que les données mobilisables soient ténues pour Randogne – Bluche, il ne s'y observe pas de divergences par rapport aux autres ensembles funéraires laténien du Valais central. Sur les deux cas traités, il s'agit d'une position 1A, observée pour une sépulture datée à La Tène D1 et d'une position 1B, pour une sépulture datée de La Tène C1.

Pour l'ensemble funéraire de Sion – Parking des Remparts, ce sont les positions 1A et 2A qui

dominent. La position 1B, qui complète le trio de tête des positions d'inhumation les plus représentées en Valais central durant le Second âge du Fer, y est également représentée par 1 occurrence. Par ailleurs, la répartition des sexes dans ces catégories dominantes est parfaitement équitable à Sion – Parking des Remparts (1 occurrence de chaque sexe), en accord avec ce que nous avons pu observer au sein des autres ensembles funéraires laténiens du Valais central. La question du traitement différentiel en lien avec l'âge n'est pas abordable, les deux sépultures contenant des sujets non-adultes ayant subis des perturbations, ce qui rend la restitution d'une position d'inhumation impossible. Pour ce qui est de l'évolution chronologique des positions d'inhumation, elles se concentrent majoritairement à La Tène C1, seule la position 1D apparaissant à La Tène C2, ce qui reflète surtout le déploiement chronologique des sépultures à Sion – Parking des Remparts, mais qui correspond aussi à ce qui est connu ailleurs en Valais central.

6.5. Mobilier funéraire

Concernant le mobilier funéraire, la comparaison entre les ensembles funéraires de Randogne – Bluche et de Sion – Parking des Remparts aboutit à une situation ambivalente. En effet, si des divergences en terme de fréquence d'apparition des différentes classes de mobilier et dans la quantité d'objets sont discernables, le type de mobilier et la distribution de celui-ci en fonction de l'identité biologique des individus sont similaires. Plus concrètement, la répartition du mobilier à Randogne – Bluche est relativement inégale (29 objets répartis sur seulement 6 sépultures, ce qui équivaut à une moyenne de 4.83 objets par individu), et la classe d'objets la plus représentée est constituée par les éléments de parures. En revanche, à Sion – Parking des Remparts, la répartition du mobilier est plus égale (23 objets répartis sur 8 sépultures, ce qui équivaut à une moyenne de 2.88 objets par individu, et la classe d'objets la mieux représentée est constituée par les accessoires vestimentaires. Quoiqu'il en soit, même si ces classes d'objets n'apparaissent pas dans les mêmes proportions, le mobilier retrouvé sur ces deux sites se classe dans des catégories similaires (accessoires vestimentaires, éléments de parures et céramiques). Par ailleurs, la répartition de ce mobilier paraît également très standardisé, les accessoires vestimentaires se répartissant du sommet du crâne jusqu'au thorax, tandis que les éléments de parures se concentrent essentiellement sur les membres supérieurs et inférieurs, alors que les céramiques se retrouvent uniquement derrière le crâne des inhumés. En liant la distribution de ce mobilier à l'identité biologique des individus, l'on observe alors que les individus ne présentant soit aucun mobilier, soit une seule fibule (et plus rarement des parures annulaires ou des pendeloques), sont préférentiellement de sexe masculin, tandis que les individus présentant entre une et deux fibules, parfois combinées à une offrande de céramique ainsi qu'à une boucle de ceinture ou à des éléments de parures, sont majoritairement de sexe féminin ou des sujets non-adultes.

Quid donc de ces considérations à l'échelle du Valais central laténien dans son intégralité ? Toujours dans le but de nous garantir une meilleure base interprétative et afin de pouvoir développer une vision plus complète des fréquences d'apparition des différents types de mobilier au sein des deux ensembles qui nous intéressent, nous avons jugé pertinent de traiter de l'intégralité du corpus valaisan selon les mêmes modalités ; à savoir par l'élaboration de catégories de mobilier génériques, basées sur la fonction des objets découverts dans les diverses sépultures considérées, puis par une quantification par ensemble funéraire considéré (Figure 151). Nous détaillons ces catégories fonctionnelles génériques ci-après :

- **Les accessoires vestimentaires** : cette catégorie englobe des fibules en bronze et en fer, une agrafe en bronze et des boucles de ceinture. Avec un total de 97 occurrences, cette catégorie est donc la mieux représentée au sein du corpus laténien du Valais central.
- **Les céramiques** : cette catégorie est constituée par des récipients en céramique indigène (parfois peinte), d'imitations de vase « *a trottola* », ainsi que de céramiques alimentaires (plats et bouteilles). Le corpus laténien du Valais central en présente 16 occurrences.
- **Les éléments de parure** : cette catégorie englobe des anneaux de cheville en bronze ainsi que de bracelets, des bagues et des boucles d'oreilles en bronze ou en argent, de même que des perles en verre. Avec un total de 59 objets, il s'agit donc de la deuxième catégorie la plus représentée, après les accessoires vestimentaires.
- **Les éléments d'armement** : cette catégorie se compose d'épées, de lances et de boucliers, et correspond de fait à ce que Curdy *et al.* (2009) définissent comme étant la « panoplie du guerrier sédune ». Cette catégorie est représentée par un total de 19 objets.
- **Les monnaies** : cette catégorie-ci regroupe toutes les offrandes monétaires, que ce soit sous la forme d'un dépôt d'une pièce isolée ou d'une bourse complète. Le corpus laténien du Valais central totalise 34 occurrences de ce type d'offrandes funéraires.
- **Les « autres »** : dans cette catégorie sont rassemblés tous les objets non-classables dans les diverses autres catégories susmentionnées. En l'occurrence, au sein du corpus considéré, il s'agit d'une fusaiole en pierre verte, de deux anneaux de suspension d'épée et de deux couteaux en fer.
- **Les objets indéterminés** : cette catégorie réunit tous les objets dont la nature précise n'a pas pu être déterminée, essentiellement du fait de leur état de conservation. Il s'agit en règle générale de pièces métalliques très fragmentées ou piégées dans une gangue de rouille. En tout, ces objets ne représentent cependant que 5 occurrences au sein du corpus examiné.

Cette répartition du mobilier en classes fonctionnelles permet avant tout de constater une certaine cohérence dans le mobilier funéraire laténien du Valais central. Certes, des variations dans la quantité d'objets par classes sont observables entre les divers sites considérés. Toutefois, ceci est vraisemblablement à mettre en lien, partiellement du moins, avec les aléas des recherches

Ensembles funéraires laténiens du Valais central : Fréquence du mobilier par classes d'objets

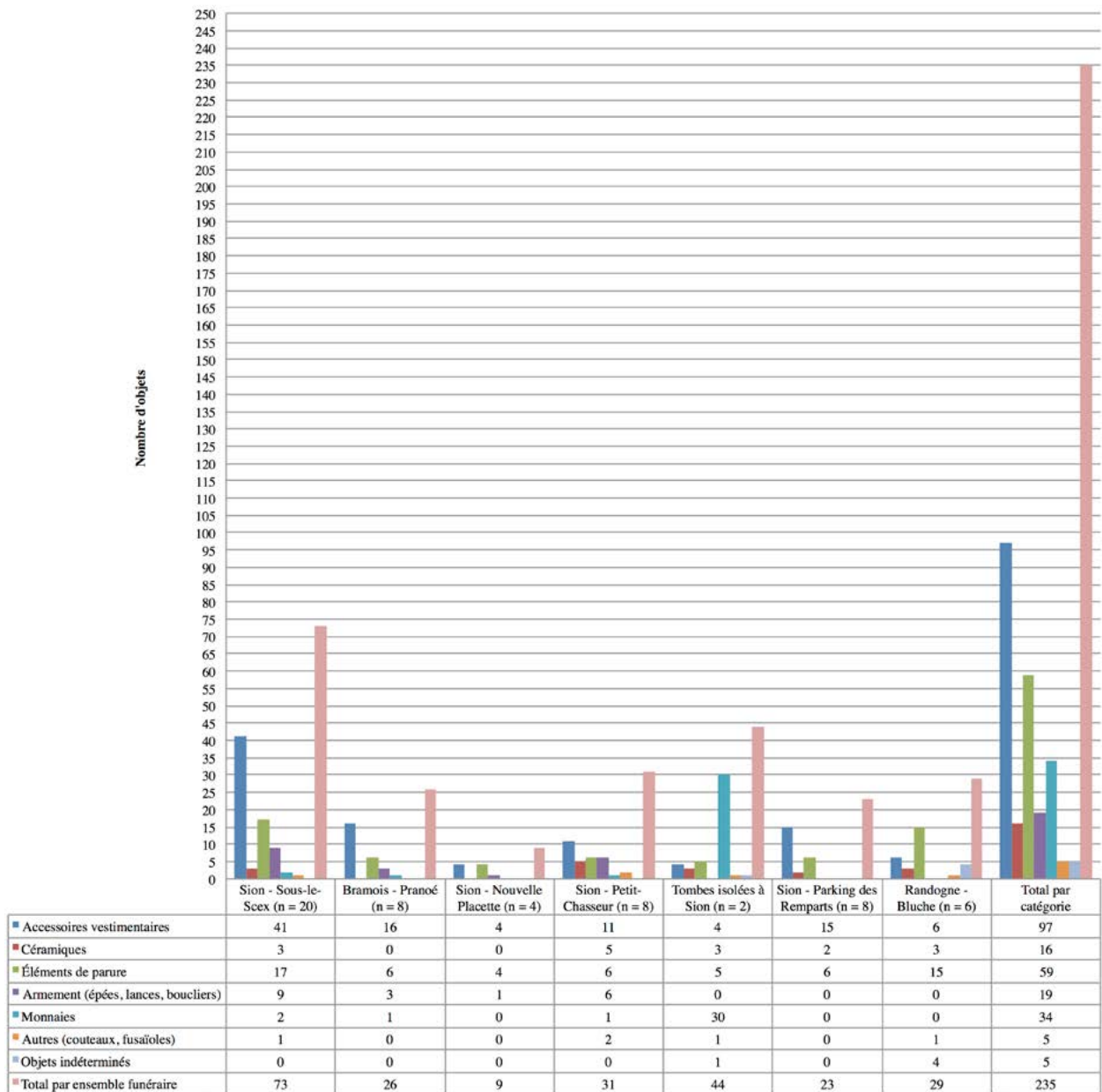


Figure 151 : Représentation graphique de la fréquence d'apparition du mobilier funéraire (en classes d'objets) par ensemble funéraire pour le Second âge du Fer en Valais central.

Infographie par Tobias Hofstetter

archéologiques entreprises sur ces différents sites, certains ayant pu faire l'objet de fouilles bien plus minutieuses et extensives que d'autres. Malgré tout, il n'en demeure pas moins qu'un fond commun semble s'en dégager. Ainsi, plusieurs classes de mobilier se retrouvent au sein de tous les ensembles, et dans des proportions similaires. Ceci est notamment vrai pour les accessoires vestimentaires, qui représentent la plus grosse partie du mobilier d'accompagnement, autant à l'échelle du Valais centrale qu'à Sion - Sous-le-Scex (41 occurrences), Bramois - Pranoé (16 occurrences), Sion - Nouvelle Placette (4 occurrences, autant que les éléments

de parures), Sion - Petit-Chasseur (11 occurrences) et Sion - Parking des Remparts (15 occurrences). Il en va de même pour les éléments de parures, qui sont la deuxième catégorie la plus représentée globalement et sur les sites de Sion - Sous-le-Scex (17 occurrences), Bramois - Pranoé (6 occurrences), Sion - Nouvelle Placette (4 occurrences, autant que les accessoires vestimentaires), Sion - Petit-Chasseur (6 occurrences), et à Sion - Parking des Remparts (6 occurrences). Parmi les autres classes s'observant régulièrement au sein de ce corpus, mentionnons les éléments d'armement, qui totalisent 19 occurrences, mais qui sont absents des

4 quatre tombes isolées retrouvées en ville de Sion, et des ensembles de Sion – Parking des Remparts et de Randogne – Bluche de même que les céramiques, qui totalisent 16 occurrences, mais qui sont absentes à Bramois – Pranoé et à Sion – Nouvelle Placette. Concernant les monnaies, leur répartition quantitative est trompeuse, du fait de la découverte d'un lot de 30 pièces véragres avec l'individu SC98 / T1 (Passage de la Matze 1). En réalité, la répartition de celles-ci est plus éparse au sein du corpus considéré, seul un ou deux individus en présentant à Sion – Sous-le-Scex, Bramois – Pranoé, Sion – Petit-Chasseur et au Passage de la Matze. Cela laisse le cas des objets indéterminés et ceux qualifiés d'« autres », dont la nature hétéroclite et la quantité restreinte (10 occurrences pour les deux catégories) ne permettent pas de se pencher plus finement sur leur répartition au sein du corpus considéré.

En fin de compte, la considération de ces données relatives à la fréquence d'apparition des différentes classes de mobilier funéraire pour l'intégralité des sites laténiens du Valais central, permet donc de relever d'une part une certaine cohérence dans cette répartition à l'échelle régionale, et d'autre part de fournir un fondement comparatif et interprétatif pour la suite de notre étude. En effet, l'on dispose désormais d'un référentiel nous permettant de contraster plus spécifiquement le cas des deux ensembles funéraires faisant l'objet de la présente étude par rapport au restant du Valais central. Si l'on entreprend cette démarche en faisant consciemment abstraction de la relative homogénéité unissant l'intégralité du corpus valaisan, il est alors possible d'identifier des spécificités propres à ces deux sites. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que la portée explicative de cette démarche est nécessairement limitée par la composition de l'échantillon considéré, elle-même soumise aux impératifs du travail de terrain.

La confrontation des données issues des deux sites traités dans la présente étude avec celles connues pour le restant du corpus valaisan permet de mettre en lumière plusieurs éléments. Premièrement, l'on constate à propos de l'ensemble de Randogne – Bluche qu'il se démarque – non seulement de celui de Sion – Parking des Remparts mais également des autres sites considérés – par une prédominance des éléments de parures plutôt que des accessoires vestimentaires au sein du mobilier d'accompagnement. Notons toutefois que pareille répartition s'observe également dans une moindre mesure au sein du lot constitué par les tombes isolées retrouvées en ville de Sion. Ces dernières ne peuvent toutefois être considérées comme un ensemble funéraire cohérent en tant que tel, ce qui confirme la particularité de Randogne – Bluche sur ce point.

Deuxièmement, l'on remarque que les individus inhumés à Randogne – Bluche sont en moyenne les

mieux dotés de l'intégralité du corpus actuel, si l'on excepte le lot constitué des tombes isolées retrouvées en ville de Sion, pour lesquelles la découverte de 30 pièces de monnaies véragres déséquilibre quelque peu la statistique.... Toujours est-il que ce constat se doit d'être relativisé, car l'ensemble de Randogne – Bluche présente aussi une des distributions de mobilier les plus inégales de tout le corpus connu (seule la moitié des sépultures connues a livré du mobilier). A l'inverse, les sujets de Sion – Parking des Remparts, bien que présentant une distribution plus égale du mobilier, sont parmi les moins bien dotés du corpus actuel (2.88 objets par individu). Seuls les 4 individus mis au jour à Sion – Nouvelle Placette présentent une moyenne inférieure (2.25 objets par individu).

Troisièmement, l'on relève que Randogne – Buche est l'un des rares ensembles funéraires laténiens actuellement connus en Valais central à ne pas avoir livré de sépultures d'individu en armes, dit de « guerrier » selon Curdy *et al.* (2009). L'autre ensemble partageant cette caractéristique est celui de Sion – Parking des Remparts, de même que les tombes isolées retrouvées en ville de Sion ; mais les réserves déjà émises quant à leur cohérence en tant qu'ensemble funéraire à proprement parler restent valables dans ce cas. Il en découle que l'ensemble de Sion – Parking des Remparts est actuellement l'unique site funéraire laténien – implanté en plaine – à n'avoir livré aucune sépulture d'individu enterré en armes (Curdy *et al.* 2009).

Finalement, notons aussi que la répartition et l'emplacement du mobilier en fonction de l'identité biologique observée au sein des sépultures de Randogne – Bluche et de Sion – Parking des Remparts correspond globalement à ce qui a pu être documenté ailleurs en Valais central.

6.6. Anthropologie

D'un point de vue anthropologique, la confrontation des ensembles funéraires de Randogne – Bluche et de Sion – Parking des Remparts aboutit également à constat non-univoque. En effet, si un fond commun à ces deux entités est perceptible, la considération des spécificités propres à chaque ensemble tend à gommer en partie ce dernier. Toutefois, notons bien que ces données ne sont pas d'une représentativité hors du commun, en considération du fait que seule une courte majorité des sujets concernés a pu faire l'objet d'une détermination du sexe et de l'âge-au-décès. Quoiqu'il en soit, en terme de composition populationnelle, l'ensemble de Randogne – Bluche est caractérisé par un haut taux de lots osseux dont le sexe n'a pu être restitué (53 % de l'échantillon) et dont l'âge n'est pas déterminable (76 % de l'échantillon), bien qu'une partie de ces ossements présente une morphologie adulte (n = 9, ou 52 % de

l'échantillon). De fait, outre un important déséquilibre entre les sexes (7 hommes pour 1 femme), cela laisse 4 lots osseux pour lesquels un décès à l'âge adulte a pu être confirmé. Par ailleurs, soulignons aussi le fait que l'on n'observe aucun lot osseux à morphologie immature dans cet échantillon. A Sion – Parking des Remparts, le taux de lots osseux non-déterminables en terme de sexe se monte à 46 % de l'échantillon, tandis que les lots osseux dont l'âge n'est pas déterminable correspondent à 40 % de l'échantillon (3 de ces derniers – ou 25 % de l'échantillon – présentant cependant une morphologie osseuse adulte). Le déséquilibre entre les sexes s'observe aussi de ce cas (5 hommes pour 2 femmes), tandis qu'un âge-au-décès a donc pu être calculé pour 7 individus, dont 2 (potentiellement 3 sujets immatures, à condition d'y adjoindre l'individu de PR06-T2 (UTtr4)). Relevons enfin que l'intégralité des lots ayant pu faire l'objet d'une estimation de l'âge-au-décès indique l'occurrence de la mort avant 60 ans.

Concernant la morphologie, et bien que les ossements constituant notre échantillon n'ont pas permis une étude métrique détaillée, en raison de leur état de conservation lactunaire et fragmentaire, nous souhaitons malgré tout mentionner l'apparente gracilité générale des individus, tant à Randogne – Bluche qu'à Sion – Parking des Remparts. Cependant, ce constat n'est pas des plus révélateurs, car sa mise en évidence repose uniquement sur une observation

à l'œil nu des ossements. A propos des statures, en considération du nombre restreint d'individus pour lesquelles la taille a pu être déterminée (5 sujets, dont 4 individus masculins et 1 féminin, tous âgés entre 20 et 60 ans) et de leur répartition très inégale entre les deux sites, il ne serait pas très représentatif d'effectuer une comparaison entre Randogne – Bluche (1 stature estimée) et Sion – Parking des Remparts (4 statures estimées). En revanche, à plus large échelle, l'on peut noter que toutes les statures estimées pour notre échantillon s'insèrent dans la variabilité actuellement connue pour le Second âge du Fer en Valais central (Figure 152), et qu'elles se situent dans le tiers supérieur du corpus funéraire laténien de Suisse en matière de taille.

Au sujet des variations anatomiques et des pathologies, il convient de relever leur distribution relativement large à Randogne – Bluche (46 % de l'échantillon concerné) comme à Sion – Parking des Remparts (58 % de l'échantillon concerné). En essence, il s'agit principalement d'affections de la cavité buccale (caries, abcès, attrition et tartre), observables même sur des sujets relativement jeunes et globalement révélateurs d'une mauvaise hygiène orale (Beauthier 2011 ; Quatrehomme 2015). Viennent ensuite les formations arthrosiques et ostéophytiques ainsi que les ostéonécroses du squelette axial. Celles-ci sont occasionnellement accompagnées de compressions

Estimation de la stature (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970)

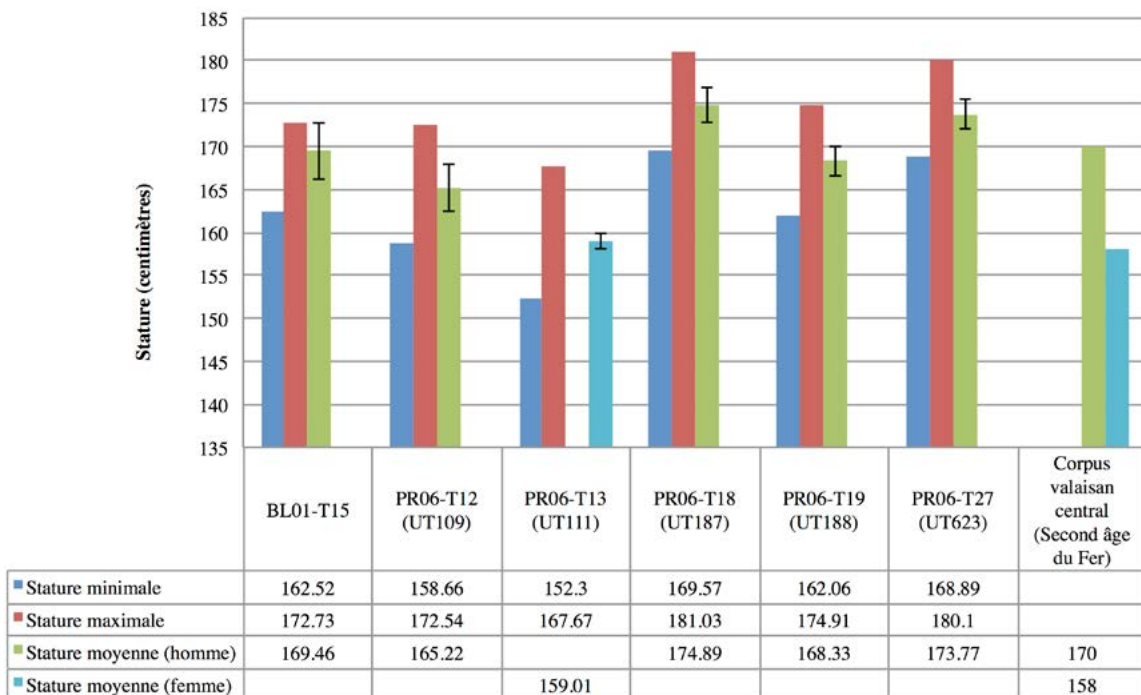


Figure 152 : Représentation graphique de toutes les statures estimées par la méthode de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970).

Infographie par Tobias Hofstetter

vertébrales, d'hernies interdiscales, de spondylolyses ou de surfaces articulaires annexes sur l'os coxal, particulièrement parmi les sujets issus de Sion – Parking des Remparts. Outre le reflet d'un certain âge, ces lésions pourraient aussi indiquer du stress répété sur la colonne vertébrale (résultant du port de charges lourdes par exemple) (Schwartz 1995 ; Demir *et al.* 2007 ; Williams *et al.* 2007 ; Martin *et al.* 2013 ; Sonne-Holm *et al.* 2013 ; Martini *et al.* 2015). Les fractures osseuses viennent compléter ce panorama. Ces dernières étant relativement peu nombreuses, elles ne semblent pas idiomaticques de la pratique d'une activité particulière ou d'un mode de vie spécialement violent (Beauthier 2011 ; Quatrehomme 2015). Parallèlement, l'on observe un certain nombre de marqueurs de stress métaboliques (notamment des cas de cribra orbitalia, des lignes de Harris et des hypoplasies de l'émail dentaire), avec à nouveau une nette prédominance parmi les sujets de Sion – Parking des Remparts. Cependant, comme nous avons déjà pu le mentionner précédemment, cette dichotomie anthropologique pourrait aussi bien être liée à l'état de conservation différentiel des ossements à Randogne – Bluche et à Sion – Parking des Remparts, et non à l'expression d'une variabilité inhérente aux populations inhumées dans ces deux ensembles. Par ailleurs, outre ces considérations générales, il reste à signaler le cas isolé, mais archéologiquement intéressant du sujet de PR06-T12 (UT109), un sujet adulte de sexe masculin, exhumé à Sion – Parking des Remparts. Ce dernier présente des atteintes pathologiques sévères, probablement l'expression d'une forme particulière de mucopolysaccharidose (Rigante et Caradonna 2004 ; Beck 2007 ; Malm *et al.* 2008 ; Héron *et al.* 2011 ; Debard *et al.*, en préparation) Or, s'il paraît avoir été traité autrement – rituellement parlant – que les hommes qui l'entourent, sa condition pathologique ne l'exclut pas pour autant du monde funéraire laténien ordinaire. En ce sens, sa situation évoque quelque peu celle de la femme adulte atteinte d'une dysplasie des membres supérieurs, combinée à une forme de nanisme, enterrée en tombe 547 à Sion – Sous-le-Scex. Notons finalement que par la considération des traits non métriques dentaires, l'on parvient à mettre en évidence une grande homogénéité morphologique au sein des deux échantillons traités, bien que les sujets issus de l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche présentent une variabilité légèrement plus affirmée que ceux de Sion – Parking des Remparts.

En résumé, l'on constate donc que ces deux ensembles présentent une composition populationnelle différente (celle-ci étant notamment illustrée par l'absence de sujets immatures à Randogne – Bluche), mais qu'ils témoignent de caractéristiques morphologiques proches et que les sujets de Sion – Parking des Remparts paraissent montrer plus de stigmates pathologiques et de marqueurs de stress métaboliques que ceux de Randogne – Bluche. Cette impression est en outre

accentuée par la découverte du sujet de PR06-T12 (UT109) au sein de cet ensemble.

Or, qu'en est-il donc lorsque l'on compare ces deux ensembles aux autres sites funéraires contemporains en Valais central (Figure 153) ? En terme de détermination du sexe, aucun autre ensemble ne présente un taux d'individus non-déterminables aussi élevé que Randogne – Bluche et Sion – Parking des Remparts (respectivement 53 % et 46 % de l'échantillon, contre une moyenne de l'ordre des 20 % pour les autres ensembles valaisans). Pour sa part, le déséquilibre entre les sexes est caractéristique de l'ensemble du corpus considéré. En effet, les sites découverts en ville de Sion et celui de Bramois – Pranoé ont livré plus de sujets masculins que féminins (9 contre 4 pour les ensembles funéraires sédunois et 7 contre 5 à Bramois – Pranoé). A l'inverse le site de Sion – Sous-le-Scex a livré plus de sujets féminins (13 contre 9). Toutefois, les écarts les plus importants restent ceux observés à Randogne – Bluche et à Sion – Parking des Remparts (respectivement 7 contre 1 et 5 contre 2). Pour l'âge-au-décès, le constat est similaire ; les deux sites faisant l'objet de la présente recherche présentent le plus haut taux de sujets dont l'âge ne peut être estimé, si ce n'est que certains sujets présentent une morphologie adulte (13 à Randogne – Bluche et 5 à Sion – Parking des Remparts). En revanche, l'absence de sujets immatures est une caractéristique commune aux ensembles de Bramois – Pranoé, Randogne – Bluche et Sion – Nouvelle Placette. Ainsi, en considération de la sous-représentation massive au sein du corpus actuel des très jeunes individus et des sujets immatures de manière plus générale. Il est à supposer que ces derniers étaient enterrés hors des nécropoles réservées aux sujets plus âgés ou encore en milieu domestique, comme le suggèrent les 42 sépultures d'immatures du Second âge du Fer retrouvées sur le site d'habitat de Brig-Glis – Waldmatte (VS), situé à 50 kilomètres plus en amont du Rhône que les deux sites traités dans la présente étude (Birkhan 1997 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Blaizot *et al.* 2003 ; Barral *et al.* 2007 ; Buchsenschutz 2007, 2015). En revanche, parmi les individus adultes – d'après la subdivision appliquée par Curdy *et al.* (2009) – autant les sujets jeunes (18 à 30 ans), matures (25 à 60 ans) et vieux (45 à 80 ans), sont globalement bien représentés. Sur ce point, l'ensemble de Sion – Parking des Remparts se distingue toutefois par une absence de sujets âgés de plus de 60 ans. En effet, ces derniers représentent ordinairement une part non-négligeable de l'échantillon au sein des autres ensembles funéraires laténiens en Valais central (environ 23 % des effectifs en moyenne, mais ponctuellement plus de la moitié, notamment à Bramois – Pranoé).

Pour les variations anatomiques et les pathologies, bien que des différences soient perceptibles dans les répartitions entre les deux échantillons considérés (principalement au niveau de l'usure osseuse et des

Démographie des ensembles funéraires laténiens du Valais central

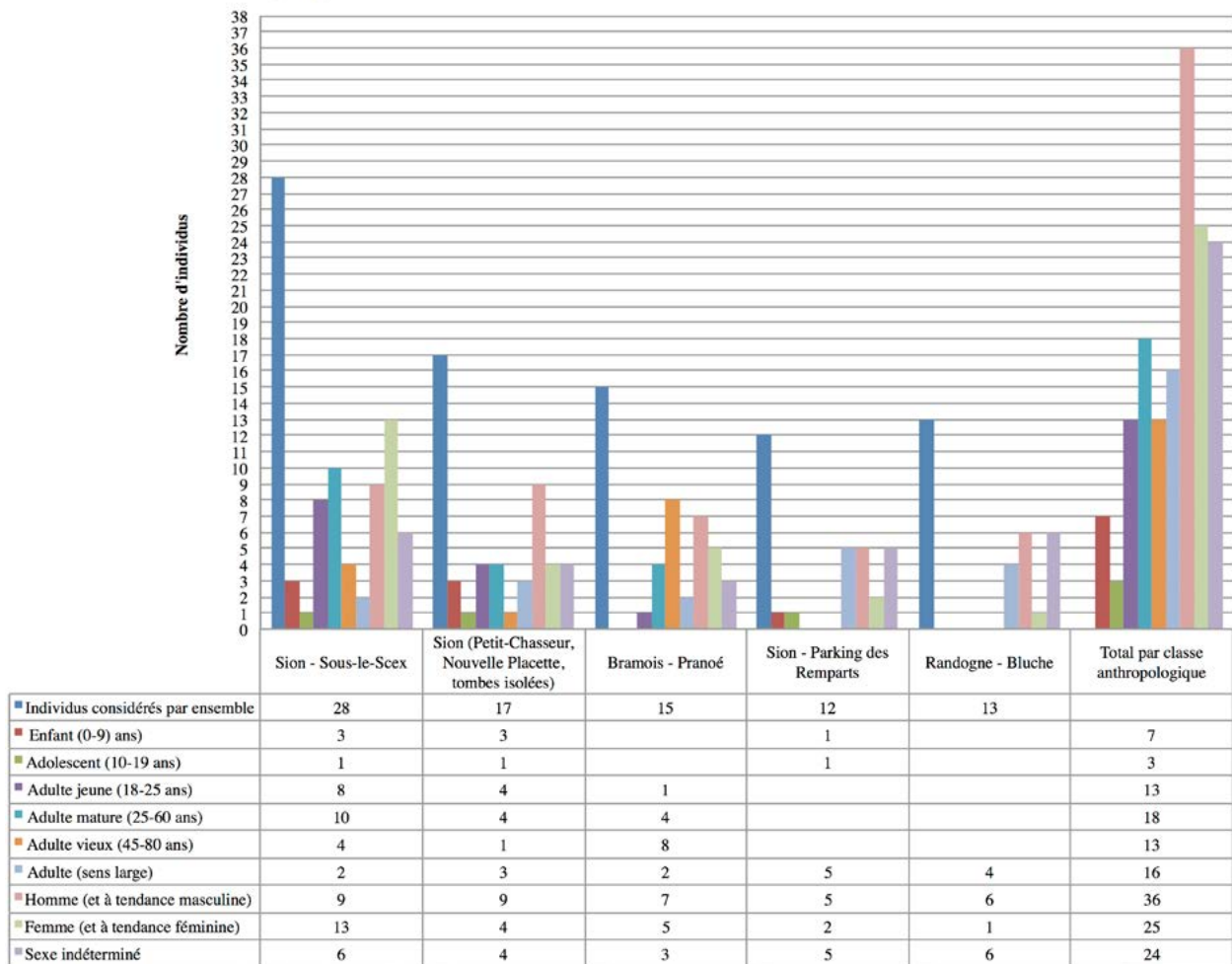


Figure 153 : Représentation graphique de la démographie de tous les ensembles funéraires laténiens du Valais central. Infographie par Tobias Hofstetter

marqueurs de stress métabolique), ces dernières s'inscrivent malgré tout dans les standards valaisans en la matière. Difficile donc d'en dire plus long, ces divergences pouvant tout aussi bien refléter une vérité archéologique qu'un biais de conservation...

Au sujet des variations morphologiques non métriques dentaires, le corpus étudié est composé de données observées sur 11 individus et 2 lots de dents pour Randogne - Bluche et 9 individus pour Sion - Parking des Remparts. Ces dentitions ne font pas l'objet d'une conservation parfaite, néanmoins l'on peut identifier des tendances communes aux deux ensembles. Ainsi, les dentitions des inhumés de deux échantillons présentent des morphologies relativement similaires ; l'ensemble de Randogne - Bluche montrant tout de même légèrement plus de variabilité. Ce sont des morphologies assez monotones s'intégrant, toutefois, plutôt bien à celles d'Europe occidentale anciennes (Desideri 2007, 2011) ou actuelles (Scott et Turner 1997 ; Irish et Scott 2016). En effet, selon Scott et Turner (1997, p. 236) :

« Western Eurasians, or Caucasoids, are characterized more by trait absence or rarity than trait elaboration »

Parmi les traits observés qui présentent de la variabilité, leur incidence se situe très largement dans la marge de la moyenne habituellement rencontrées dans ces régions (entre 20 et 30% pour l'absence congénitale des M3 (T1), entre 0 et 15 % pour les crêtes linguales marginales des I1 (T15), entre 0 et 10% pour la racine de Tomes de la P1 inférieure (T37)...). Une seule exception est à attribuer à la racine double de la P1 supérieure (T4) pour Randogne - Bluche que l'on observe sur 80% des inhumés et dont l'incidence se situe généralement entre 30 et 60% au sein des populations d'Europe occidentale.

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de données sur la dentition d'échantillons spatialement et chronologiquement proches avec lesquels comparer les traits non métriques exprimés par les inhumés de Randogne - Bluche et de Sion - Parking des Remparts. Il serait fort intéressant dans le futur d'intégrer ces

deux ensembles dans une étude régionale afin de mieux caractériser les populations du Second âge du Fer en Suisse occidentale.

6.7. Synthèse

A l'issue de cette section comparative et discursive, il est donc possible de revenir sur la place qu'occupent les deux ensembles funéraires traités dans la présente recherche au sein de l'intégralité du corpus laténien connu pour le Valais central.

Ainsi, les sites de Randogne – Bluche et Sion – Parking des Remparts, présentent des affinités entre eux, notamment au niveau de l'insertion chronologique, de l'architecture funéraire, des positions d'inhumation observables, du type de mobilier funéraire, de sa répartition en fonction de l'identité biologique des inhumés, de même que par l'absence de sépultures dites de « guerrier » en leur sein. Les dissemblances s'observant ici principalement en matière d'implantation géographique, dans la densité des sépultures, dans la quantité de mobilier par sépultures, dans la composition populationnelle ainsi que dans la fréquence d'apparition de l'usure osseuse et des marqueurs de stress métaboliques.

Par rapport aux autres sites valaisans contemporains, les affinités s'observent en majeure partie sur les

mêmes points qu'entre ces deux ensembles. En matière de dissemblances, l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche se distingue par son insertion géographique, sa densité de sépultures (caractéristique partagé avec l'ensemble de Bramois – Pranoé), par la prédominance d'éléments de parures au sein des sépultures, une absence de sépulture dite de « guerrier » et par un déséquilibre très marqué entre les sexes, ainsi qu'une absence de sujets immatures (caractéristique également partagée avec Bramois – Pranoé et Sion – Nouvelle Placette). L'ensemble de Sion – Parking des Remparts pour sa part, ne se distingue véritablement que par l'absence d'une sépulture dite de « guerrier » en son sein, et par la relative pauvreté en mobilier de ses sépultures.

En fin de compte, l'on constate donc que l'ensemble funéraire de Randogne – Bluche montre une concordance moins prononcée avec le restant du corpus que le site de Sion – Parking des Remparts, et qu'il partage certaines de ses spécificités avec le site de Bramois – Pranoé. Cette différenciation n'est pas que de nature archéologique, puisque les sites de Randogne – Bluche et de Bramois – Pranoé occupent aussi une position plus marginale par rapport aux autres sites considérés, ces derniers se concentrant dans le centre-ville actuel de Sion.

7.

Conclusions

Au terme de la présente recherche, nous sommes désormais en mesure de juger plus précisément de ses tenants et aboutissants, de même que d'en cerner plus clairement la portée. Ainsi, en écho à ce que nous avons pu proposer en introduction à la présente recherche, un des objectifs premier guidant notre démarche a été l'élaboration d'une étude paléanthropologique des individus laténiens issus des ensembles funéraires de Randogne – Bluche et Sion – Parking des Remparts, jusqu'alors inédits. Cette opération devait ensuite nous permettre d'insérer ces individus à l'ensemble du corpus funéraire laténien actuellement connu pour le Valais central, mais aussi de les contraster avec ce dernier. Cette recherche se profilant de fait comme un modeste complément à l'ouvrage de référence de Curdy *et al.* (2009) sur la question des rituels funéraires chez les Sédunes. Plus généralement parlant, le dessein animant cette recherche a été d'améliorer notre compréhension de la société du Second âge du Fer, et plus particulièrement des rites funéraires laténiens, en passant par l'étude précise d'une manifestation locale de cet aspect culturel.

7.1. Vers une meilleure compréhension du monde funéraire laténien en Valais central ?

En soit, la présente recherche constitue donc avant tout un renforcement de nos bases interprétatives pour la compréhension du corpus funéraire laténien du Valais central. Ceci par le fait qu'il agrandit ce dernier de 25 individus (portant le total à 85), répartis sur deux nouveaux ensembles funéraires. En ce sens, nous pouvons récapituler les éclairages qu'apporte cette recherche sous plusieurs angles :

- En terme d'implantation géographique et d'insertion au cadre archéologique, sans qu'il ne se dégage de tendance universelle, l'on constate un ancrage spatial des ensembles funéraires considérés sur des terrains ayant souvent déjà été investi d'une vocation funéraire par le passé et / ou se poursuivant au-delà de la période protohistorique (Sion – Parking des Remparts, Sion – Petit-Chasseur, Sion – Sous-le-Scex). De même, une partie des ensembles considérés présentent également des structures archéologiques autres que funéraires, attribuables au Second âge du Fer (Bramois – Pranoé et Randogne – Bluche) (Kaenel 1990 ; Vallesia 2001, 2002, 2005, 2006 ; Mariéthoz *et al.* 2002 ; Mottet et Mariéthoz 2002 ; Curdy *et al.* 2009).
- Au sujet de l'organisation chronologique et spatiale des ensembles funéraires, la présente étude abonde dans le sens d'une hétérogénéité au sein du corpus valaisan laténien actuel, tel que le montraient déjà Curdy *et al.* en 2009. Effectivement, chaque ensemble funéraire de la région sédunoise montre des logiques de répartition propres, et l'identification de schémas de développement chronologique univoque est compliquée (Curdy *et al.* 1997, 2009). Toutefois, la distribution spatiale est plus facilement abordable, et l'on identifie actuellement deux tendances opposées au sein du corpus disponible : il s'agit des ensembles à haute densité de sépultures (Sion – Petit-Chasseur, Sion – Sous-le-Scex et Sion – Parking des Remparts) et ceux à faible densité de sépultures (Randogne – Bluche et Bramois – Pranoé). Ces deux variantes présentent aussi une répartition différente sur le territoire, la première se cantonnant aux pieds des collines de Valère et Tourbillon, tandis que la deuxième occupe un territoire plus large autour de l'actuelle ville de Sion.
- Concernant l'orientation des sépultures, cette étude confirme un phénomène bien connu en Valais central pour le Second âge du Fer. En effet, l'intégralité des tombes dont l'orientation est connue avec précision affichent une composante cardinale comprise entre 1 et 89° (à l'exception de la tombe SPC92 / T7 de Sion – Petit-Chasseur, qui est orientée selon un axe Sud-Ouest / Nord-Est (210°)). Actuellement, il n'est toutefois pas possible de lier la variabilité comprise dans cette fourchette de 73° à une quelconque variable archéologique ou anthropologique (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999). Remarquons néanmoins que cette constance dans l'orientation s'observe aussi pour partie en dehors du cadre strictement valaisan (Birkhan 1997 ; Barral *et al.* 2007 ; Buchsensschutz 2007, 2015 ; Curdy *et al.* 2009).
- A propos des contenants et de l'architecture des fosses, le corpus de cette étude montre des caractéristiques similaires à ce qui est déjà connu ailleurs en Valais central : à savoir, une prédominance massive des contenants étroits, principalement des cercueils en tronc évidés ou des coffres de bois. Les fosses sont globalement oblongues, avec des dimensions comprises entre 2.2 et 2.6 mètres de longueur, 0.6 et 0.7 mètre de largeur et 0.75 à 1.25 mètres de profondeur observée. Certaines présentent des calages latéraux ou des aménagements plus conséquents, comme des marquages en surface ou des couvertures en pierre (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999).
- Sur la question des dépôts, cette étude permet de consolider la vision actuelle d'un maintien de

l'inhumation – essentiellement en décubitus dorsal – comme rite dominant en Valais central durant le Second âge du Fer. Parallèlement, le site de Randogne – Bluche témoigne du passage progressif à l'incinération durant les premiers siècles de notre ère en région sédunoise (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999).

- Pour ce qui est des offrandes funéraires, cette étude appuie le constat d'une certaine spécificité locale en la matière. Celle-ci est notamment illustrée par la relative richesse des tombes laténiennes en Valais central, particulièrement en termes d'accessoires vestimentaires et de parures, mais aussi dans la composition et la disposition standardisée du mobilier funéraire dont elles témoignent (Birkhan 1997 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Barral *et al.* 2007 ; Buchsenschutz 2007, 2015). En effet, comme Curdy *et al.* le démontraient déjà en 2009, il existe visiblement un lien entre l'identité biologique et le type, la quantité et l'emplacement du mobilier dans les sépultures. Il en ressort que les individus masculins – exception faite des « guerriers » sédunes, dont notre corpus d'étude ne présente aucun exemple – se caractérisent habituellement par l'absence de mobilier ou par la présence d'une fibule unique, déposé à proximité du crâne (plus rarement de parures annulaires ou de pendeloques). Inversement, les individus féminins et les sujets immatures présentent généralement une ou deux fibules sur les épaules, parfois associées à de la céramique indigène ou à des imitations du type « *trottola* », souvent déposées derrière la tête. De même, ces derniers sont aussi couramment accompagnés de boucles de ceinture et d'éléments de parures (notamment des bracelets de chevilles ou de poignet et des bagues). Par ailleurs, des liens avec les régions avoisinantes – entre autres avec le Nord et le Sud des Alpes – sont perceptibles dans la facture de ce mobilier d'accompagnement, de même que dans le rite funéraire (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999).
- En terme de compréhension culturelle, la présente recherche semble constituer un nouvel indice en faveur d'un particularisme propre aux populations de la haute-vallée du Rhône, et dans le Valais central plus spécifiquement, qui se manifeste sous la forme d'une permanence marquée sur plusieurs siècles des traits définissant ces divers groupes. Ainsi, outre les particularités liées aux rites et aux offrandes funéraires exposées ci-dessus, il s'y constate également une persistance dans le port des anneaux de chevilles décorés s'étendant au moins du Hallstatt C à D jusqu'à l'extrême fin du Second âge du Fer, alors même que cette pratique semble se perdre aux alentours du 3^{ème} siècle avant J.-C. sur le Plateau suisse (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999). Ce phénomène est illustré par deux sépultures

de Randogne – Bluche ; BL01-T1, datée entre La Tène D1a et La Tène D2 et BL05-T20b, datée génériquement au Second âge du Fer. Parallèlement, l'intégration du site de Randogne – Bluche au corpus funéraire laténien du Valais central permet de se pencher sur la question de l'appartenance culturelle des individus composant ce dernier. En effet, selon Curdy *et al.* (2009), les sépultures de la région de Sion présentent une homogénéité suffisante et une distribution géographique concordante avec les indications issues de l'Histoire ancienne pour pouvoir les attribuer à la communauté celte des Sédunes (César *in* Duval 1981 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Tite-Live *in* Flobert 1999 ; Strabon *in* Forbiger 2005 ; Plin l'Ancien *in* Schmitt 2013). De fait, en comparant les sépultures de la région de Sion avec celles de Randogne – Bluche, un constat de similitude s'impose, et cela tant en matière de rituel funéraire que par la présence d'anneaux de cheville à tête de serpents, considérés habituellement comme étant le trait culturel des Sédunes par excellence (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999 ; Vallesia 2001, 2002, 2005 ; Mottet et Mariéthoz 2002). Or, en considération de ces observations et de la découverte d'autres tombes isolées aux attributs similaires dans cette région située à la limite orientale du territoire attribuable aux Sédunes (Lens – La Bouilletaz (VS), Pfyngn / Finges (VS), etc), il est donc envisageable de proposer une frontière orientale schématique entre les Sédunes et les Ubères, aux abords immédiats de Lo ()re attribuable aux Sédunes, dux Sédunes, daux abords immédiats de Lottribuable au Sédunes par l'aules parfois associées à dèche (VS) (Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Müller *et al.* 1999 ; Mottet et Mariéthoz 2002).

- Sous l'angle de l'anthropologie, malgré ses limites inhérentes déjà maintes fois énoncées, la présente étude permet de conforter une série de conjectures présentées auparavant par Curdy et co-auteurs en 2009. Concrètement, en termes de recrutement funéraire, pour peu que l'on puisse en juger, l'intégration des ensembles de Randogne – Bluche et de Sion – Parking des Remparts au corpus laténien du Valais central, accentue de manière prononcée le déséquilibre entre les classes sexuelles, jusqu'alors certes discernable mais moins flagrant : en 2009, l'on dénombrait 25 sujets masculins pour 22 sujets féminins, contre 36 sujets masculins pour 25 sujets féminins à l'heure actuelle. Notons cependant que ce constat doit être considéré avec une certaine prudence car le nombre de sujets de sexe indéterminé a également augmenté entretemps, passant de 13 à 24. En ce qui concerne l'âge-au-décès, si les adultes sont représentés de manière relativement équilibrée dans toutes les tranches d'âges, notre étude confirme une sous-représentation massive dans le corpus actuel des très jeunes individus et des sujets immatures de manière plus générale. Il est à supposer

que ces derniers étaient enterrés hors des nécropoles réservées aux sujets plus âgés ou encore en milieu domestique (Birkhan 1997 ; Curdy *et al.* 1997, 2009 ; Blaizot *et al.* 2003 ; Barral *et al.* 2007 ; Buchsenschutz 2007, 2015). En dehors de ces éléments, la nature de l'échantillonnage des ensembles traités rendrait toutefois périlleuse la réalisation d'une analyse plus détaillée de leur composition démographique individuelle.

- En terme de morphologie, les sujets issus des deux ensembles funéraires traités dans cette étude n'ont pas permis une étude métrique détaillée. De fait, seule la gracilité générale des individus a été soulevée. Concernant la taille des individus, il ressort que les sujets de ces deux sites se situent parfaitement dans la variabilité suisse et qu'ils s'insèrent dans le tiers supérieur de cet échantillon en matière de taille, autant chez les femmes que chez les hommes (tailles moyennes comprises entre 159.01 centimètres (PR06-T13 (UT111)) et 174.89 centimètres (PR06-T18 (UT187))) (Curdy *et al.* 1997 ; 2009). Quoiqu'il en soit, ici encore la faible valeur significative de notre corpus rendrait hasardeux de s'avancer à proposer d'autres conjectures plus poussées.
- L'étude des variations anatomiques et des pathologies, bien que limitée par la qualité de conservation des individus, révèle malgré tout une distribution relativement large de ces dernières. Du reste, cette recherche confirme en partie les points essentiels déjà soulevés par Curdy *et al.* en 2009. A savoir, outre la présence de quelques marqueurs de stress métabolique, une prédominance des affections de la cavité buccale, des atteintes arthrosiques ou arthritiques de même qu'ostéodégénératives du squelette axial, ainsi que quelques fractures. Si l'intégralité de ces observations ne semblent pas idiomatique de la pratique d'une activité particulière ou d'un mode de vie spécialement violent, leur fréquence d'apparition peuvent varier d'un ensemble funéraire à un autre, ce qui laisse présager des différences entre les populations inhumées. Toutefois, par la considération des traits non métriques dentaires, outre la mise en évidence d'une grande homogénéité au sein des deux échantillons issus des deux ensembles funéraires traités ; une variabilité légèrement plus marquée s'observant à Randogne – Bluche, l'on constate que les morphologies dentaires observées sur ces individus s'intègrent à celles des populations d'Europe occidentale anciennes (Desideri 2007, 2011) et actuelles (Scott et Turner 1997 ; Irish et Scott 2016).

Voici donc, en abrégé, les points importants concernant les rituels funéraires du Second âge du Fer en Valais central que cette étude permet de consolider et les éclairages nouveaux qu'elle propose à ce même sujet.

7.2. Perspectives et ouvertures futures

De fait, même si l'on se heurte très rapidement aux limites interprétatives de la présente étude, voire même de l'archéologie funéraire *stricto sensu*, il reste important, à notre sens du moins, de se poser des questions plus audacieuses afin de mieux guider notre compréhension du monde funéraire laténien. De manière plus concrète, et à la lecture de ce qui précède, il ne paraît désormais pas complètement vide de sens de voir dans le cas de Randogne – Bluche une potentielle nécropole réservée à une frange de la population autre que celle inhumée en plaine. Alternativement, l'on pourrait aussi voir dans les spécificités que présente cet ensemble, un syncrétisme naissant entre les rituels funéraires des Sédues et des Ubères. Au sujet de l'ensemble de Sion – Parking des Remparts, même s'il présente des caractéristiques très proches des sites funéraires situés à proximité immédiate, il n'est pas impossible que les caractéristiques énumérés ci-dessus soient révélatrices du recrutement funéraire qui y fut appliqué, ou encore qu'il s'agisse là d'une nécropole (ou un secteur de nécropole ?) prévue pour une frange de la population moins aisée qu'aux alentours.

En fin de compte, s'il est un fait avéré à retenir à l'issue de la présente recherche, c'est certainement que les interrogations sur la thématique des rituels funéraires laténiens en Valais central restent nombreuses. Notre espoir repose donc largement sur les recherches à venir. Ainsi, outre un simple agrandissement du corpus actuel par la découverte de nouveaux individus, il serait aussi intéressant de pouvoir comparer autant les rites funéraires que les sujets du Second âge du Fer à l'échelle de la Suisse, voire au-delà, notamment sous l'angle de la proximité culturelle et génétique, mais aussi de leur état sanitaire. En effet, la considération d'ensembles plus conséquents, en plus d'une meilleure représentativité, permettrait aussi selon toute vraisemblance d'apporter des réponses plus détaillées, quant à l'organisation du monde funéraire laténien dans son intégralité, mais aussi de ses multiples spécificités locales. Quoiqu'il en soit et au final, la présente recherche constitue à son échelle un nouveau témoignage de la lente et complexe évolution des rites funéraires de l'Europe pré- et protohistorique ; des tombes en cistes de type « Chamblandes » au Néolithique, en passant par les incinérations à l'âge du Bronze, puis enfin les inhumations individuelles à l'époque La Tène.

8.

Bibliographie

- Acsádi, G. et Nemeskéri J. 1970. *History of Human Lifespan and Mortality*. Akadémiai Kiado, Budapest, 346 pp.
- Adams, B.J. 2007. *Forensic Anthropology*. Chelsea House Publications, New York (NY), 103 pp.
- Alt, K.W. 1997. *Odontologische Verwandtschaftsanalyse : individuelle Charakteristika der Zähne in ihrer Bedeutung für Anthropologie, Archäologie und Rechtsmedizin*. Editions Gustav Fischer, Stuttgart, 333 pp.
- Alt, K.W. et Türp, J.C. 1997. *Dental Anthropology*. In Alt, K.W., Brace, C.L. et Türp J.C. (éds.), *The History of Dental Anthropology*. Editions Gustav Fischer, Stuttgart, pp. 15-39.
- Anastassov, J. 2012. *Vestiges laténiens de Bulgarie (IV^e-I^{er} siècle avant J.-C.) : de l'archéologie à l'histoire de la migration des Celtes en Thrace*. Thèse de doctorat (2 volumes) : Université de Genève, 342 et 543 pp.
- Aufderheide, A.C. et Rodriguez- Martin, C. 1998. *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*. Cambridge University Press, Cambridge, 496 pp.
- Baray, L., Brun, P. et Testart, A. (éds.) 2007. *Pratiques funéraires et sociétés, Nouvelles approches en archéologie et anthropologie sociale*. Actes du Colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003, Dijon, pp. 169-189.
- Barnes, E. 2012. *Atlas of Developmental Field Anomalies of the Human Skeleton : A Paleopathology Perspective*. Editions Wiley-Blackwell, New York, 252 pp.
- Barral, P., Daubigney, A., Dunning, C., Kaenel, G. et Roulière-Lambert, M.J. (éds.) 2007. *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du 29^{ème} Colloque de l'AFEAF à Bienne (BE), 5-8 mai 2005, Collection « Annales littéraire de l'Université de Franche-Comté », Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 892 pp.
- Baudais, D., Curdy, P., David-Elbiali, M et May, O. 1990. *La néolithisation du Valais : modèles de peuplement et premier bilan de la prospection archéologique du Valais (Suisse)*. In Biagi, P. (éd.), *The Neolithisation of the Alpine Region*, Museo civico di scienze naturali di Brescia, Brescia, pp. 159-174.
- Beauthier, J.-P., 2011. *Traité de médecine légale*. 2^{ème} édition, DeBoeck Editions, Bruxelles, 1056 pp.
- Beck, M. 2007. *Lysosomale Speicherkrankheiten*. *Monatsschrift Kinderheilkunde*, n° 7, p. 653
- Berry, A.C. 1976. Anthropological Value of Minor Variants of the Dental Crown. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 45, pp. 257-268.
- Besse, M. et Von Tobel, C. 2011. *Le site du Petit-Chasseur, ses occupations - du Néolithique moyen au Second âge du Fer - et son contexte régional*. In Besse, M. et Piguet, M. (éds), *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 10, Un hameau du Néolithique moyen*. Cahiers d'Archéologie Romande n° 124, collection « Archaeologia Vallesiana », n° 6 Lausanne, pp. 17-28.
- Birkhan, H. 1997. *Kelten : Versuch einer Gesamtdarstellung ihrer Kultur*. 3^{ème} édition, Editions de l'Académie Autrichienne des Sciences, Vienne, 1261 pp.
- Blaizot, F., Alix, G. et Ferber, E. 2003. Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, n° 15, pp. 49-77.
- Bockberger, O.-J. 1959. Sondages archéologiques au Lessus, St-Triphon (commune d'Ollon, district d'Aigle (VD). *Revue Historique Vaudoise*, n° 67, pp. 161-169.
- Bormann, F.-J. et Borasia, G.D. (éds). 2012. *Sterben : Dimensionen eines anthropologischen Grundphänomens*. Editions De Gruyter, Berlin, 687 pp.
- Boulestin, B. et Duday, H. 2005. *Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire*. In Mordant, C. et Depierre, G. (éds). *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), Editions du CTHS, Paris, pp. 18-35
- Boraas, J.C., Messer, L.B. et Till M.J. 1988. A Genetic Contribution to Dental Caries, Occlusion and Morphology as Demonstrated by Twins Reared Apart. *Journal of Dental Research*, n° 67, pp. 1150-1155.
- Boulet, S.L., Rasmussen, S.A. et Honein, M.A. 2008. A Population-based Study of Craniosynostosis in Metropolitan Atlanta, 1989-2003. *American Journal of Medical Genetics*, vol. 146A, n° 8, pp. 984-991.
- Brewer-Caris, C.A., Le Blanc, S. et Neel, J.V. 1976. Genetic Structure of a Tribal Population : The Yanomama Indians. XIII : Dental microdifferentiation. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 44, pp. 5-14.
- Briard, J. 1997. *L'âge du Bronze en Europe, économie et société entre 2000 et 800 avant J.-C.*. Collection « Hespérides », Editions Espérance, Paris, 175 pp.
- Brickell, C. 2003. Performativity or Performance ? Clarifications in the Sociology of Gender. *New Zealand Sociology*, vol. 18, n° 3, pp. 158-178.
- Brothwell, D.R. 1981. *Digging Up Bones : The Excavation, Treatment and Study of Human Skeletal Remains*. British Museum of Natural History, London, 208 pp.
- Bruzek, J. 1991. *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*. Thèse de

- doctorat, Museum d'Histoire Naturelle, Paris, 431 pp.
- Bruzek, J. 2002. A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 117 (2), pp. 157-168.
- Bruzek, J., Castex, D., et Majo, T. 1996. Evaluation des caractères morphologiques de la face sacropelvienne de l'os coxal : Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 8 (3-4), pp. 491-502.
- Bruzek, J., Schmitt, A., et Murail, P. 2005. *Identification biologique individuelle en paléanthropologie : détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette*. In Dutour, O., Hublin, J.-J. et Vandermeersch, B. (éds). *Objets et Méthodes en Paléanthropologie*. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, pp. 217-246.
- Buchsenschutz, O. 2007. *Les Celtes de l'âge du Fer*. Editions Armand Colin, Paris, 278 pp.
- Buchsenschutz, O. (éd). 2015. *L'Europe celtique à l'âge du Fer (VIII^{ème} - I^{er} siècle)*. Presses Universitaires de France, Paris, 512 pp.
- Buikstra, J. et Beck, L. 2009. *Bioarchaeology, the Contextual Analysis of Human Remains*. Left Coast Press, London, 209 pp.
- Butler, J. 1990. *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*. Editions Routledge : London, 272 pp.
- Cesar, J. (Duval, P.-M., traduction). 1981. *Commentaires sur la Guerre des Gaules*. Nouvelle édition, Editions Folio, Paris, 480 pp.
- Charlier, P. 2008. *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales, tendances et perspectives ; Pour un manuel pratique de paléopathologie humaine*. Collection « Pathographie », n° 2, Editions de Boccard, Paris, 684 pp.
- Cobourne, M.T. et Sharpe, P.T. 2003. Tooth and Jaw : Molecular Mechanisms of Patterning in the First Branchial Arch. *Archives of Oral Biology*, n° 48, pp. 1-14.
- Couly, G. et Gitton, Y. 2012. *Développement céphalique : embryologie, croissance, pathologie*. 2^{ème} édition, Editions CDP, Paris-Malakoff, 184 pp.
- Crubézy, E., Duday, H. Sellier, P. et Tillier, A.-M. 1990. Avant-propos : Paléanthropologie et archéologie de la mort : un dialogue vivant. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 2, pp. 5-11.
- Crubézy, E. et Sellier, P. 1990. Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, vol. 2, n° 3, pp. 171-177.
- Crubézy, E., Telmon, N., Sevin, A., Picard, J., Rougé, D., Larrouy, G., Braga, J., Ludes, B. et Murail, P. 1999. Micro-evolution of Historic Populations : Study of Discrete Traits of the Population of Missiminia (Sudan, IIIrd-VIth Century A.D.). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, vol. 11, n° 1 et 2, pp. 1-213.
- Crubézy, E., Masset, C., Lorans, E., Perrin, F., Tranoy, L. (éds). 2000. *Archéologie funéraire*. Collection « Archéologiques », Editions Errance, Paris, 208 pp.
- Curdy, P. 2000. *Le Valais, les Ubères et les Lépointiens. Au premier âge du Fer, deux territoires distincts dans la vallée du Rhône*. In De Marinis, R. et Biaggio-Simona, S. (éds). *I Leponti tra mito e realtà*, n° 2, Editions Armando Dadò, Locarno, pp. 173-178.
- Curdy, P., Besse, M. et Mariéthoz, F. 1997. *Le rituel funéraire en territoire sédune (fin du 2^{ème} âge du Fer) : Nouveaux acquis* In *Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil*. Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines, n°5-6 (et n° spécial). Actes du Colloque de Châtillon (Vallée d'Aoste) sur les Alpes dans l'Antiquité, du 11 au 13 mars 1994, n° 7, pp. 169-187.
- Curdy, P., David-Elbiali, M. et Honegger, M. 1999. *Le peuplement du Mésolithique à la fin de l'âge du Fer dans les Alpes de Suisse occidentale*. In Della Casa, P. (éd). *Prehistoric Alpin Environment : Society and Economy*. Actes du colloque international PAESE'97, tenu à Züriich en 1997, Editions R. Habelt, Bonn, pp 47-59.
- Curdy, P. et Paccolat, O. 2002. A la recherche des Sédunes... un peuple celtique disparu. *Bulletin Sedunum Nostrum*, n° 72, Sion, pp. 5-10.
- Curdy, P., Mariéthoz, F., Pernet, L. et Rast-Eicher, A. 2009. *Rituels funéraires chez les Sédunes : les nécropoles du second âge du Fer en Valais central (IV^e - I^{er} siècle av. J.-C.)*. Cahiers d'Archéologie Romande n° 112, Collection « Archaeologia Vallesiana », n° 3, Lausanne, 304 pp.
- Curdy, P., Jud, P. et Kaenel, G. 2012. *Chronologie de la fin de La Tène en Suisse occidentale, à partir des fibules issues de contextes funéraires*. In Barral, P., Fichtl, S. (éds). *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^{ème} - I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non-méditerranéenne*. Actes de la table ronde tenue à Bibracte du 15 au 17 octobre 2007, Bibracte, n° 22, pp 49-64.
- Debard, J. 2014. *Approche bioanthropologique des conditions socio-économiques à la fin de l'âge du Fer en Suisse occidentale : stature, croissance et stress environnemental*. Travail de diplôme : Université de Genève, 174 pp.
- Debard, J., Mariéthoz, F., Desideri, J. et Besse, M. En préparation. A case of mucopolysaccharidosis in a Swiss Late Iron Age Necropolis ?
- Demir, M., Mavi, A., Gümüşburun, E., Bayram, M. et Gürsoy, S. 2007. Anatomical Variations with Joint Space Measurements on CT. *Kobe Journal of Medical Sciences*, vol. 53, n° 5, pp. 209-217.
- Demoule, J.-P., Giligny, F., Lehöerff, A. et Schnapp, A. 2005. *Guide des méthodes de l'archéologie*. Nouvelle édition, Collection « Repères », Editions La Découverte, Paris, 309 pp.
- Desideri, J. 2003. *Les traits non-métriques dentaires sont-ils de bons indicateurs des distances biologiques entre les populations ?* In Besse, M., Stahl-Gretsch, L.-I. et Curdy, P., *Hommage à Alain Gallay*, Cahiers d'Archéologie Romande 95, Edition ConstellaSion, Sion, pp. 441-462.

- Desideri, J. 2007. *L'Europe du 3e millénaire avant notre ère et la question du Campaniforme : histoire des peuplements par l'étude des traits non métriques dentaires*. Thèse de doctorat (4 volumes) : Université de Genève, 264, 713, 549 et 2964 pp.
- Desideri, J. 2011. *When Beakers Met Bell Beakers : An Analysis of Dental Remains*. Archaeopress (BAR : International series ; S2292), Oxford, 205 pp.
- Desideri, J. 2012. *Untersuchung der nichtmetrischen Zahnmerkmale an den Individuen aus dem Kollektivgrab von Spreitenbach / Étude des traits non métriques dentaires des individus de la sépulture collective de Spreitenbach*. In Doppler, T. (éd). *Spreitenbach-Moosweg (Aargau, Suisse) : ein Kollektivgrab um 2500 v. chr. / Spreitenbach-Moosweg (Argovie, Suisse): une sépulture collective vers 2500 av. J.-C.*, Antiqua 51, pp. 170-187.
- Dubuis, F.-O. 1938. Saint-Triphon (District d'Aigle, Vaud). *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire*, n° 30, pp. 153-159.
- Duday, H. 1990. Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide. *Revue archéologique du centre de la France*, n° 29, pp. 193-196.
- Duday, H. 2009. *The Archaeology of the Dead : Lectures in Archaeoethanatology*. Oxbow Books, Oxford, 158 pp.
- Duday, H., Courtaud, P., Crubézy, E., Sellier, P. et Tillier, A.-M. 1990. L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, n° 2 (3-4), pp. 29-49.
- Dutour, O., Hublin, J.-J.- et Vandermeersch, B. 2005. *Objets et Méthodes en Paléanthropologie*. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 452 pp.
- Eades, S. 2003. *Etude du déterminisme familial des traits non-métriques dentaires afin d'identifier des groupes d'individus apparentés en contexte funéraire archéologique : application aux ensembles archéologiques de Kerma (Soudan), d'En Sency à Vufflens-la-Ville (Vaud, Suisse) et de Chamblandes à Pully (Vaud, Suisse)*. Thèse de doctorat : Université de Genève.
- Ehara, S., El-Khoury, G.Y. et Bergman, R.A. 1988. The Accessory Sacroiliac Joint : a Common Anatomic Variant. *American Journal of Roentgenology*, n° 150, pp. 857-859.
- El-Najjar, M.Y. 1977. *Forensic Anthropology : The Structure, Morphology, and Variation of Human Bone and Dentition*. Editions Charles C. Thomas, Springfield (IL), 190 pp.
- Fabre, V., Mariéthoz, F. et Steiner, L. 1997. Archéologie funéraire et anthropologie : expériences récentes en Suisse occidentale. *Bulletin de la Société Suisse d'Anthropologie*, n° 3 (2), pp. 29-65.
- France, D.L. 2008. *Human and Nonhuman Bone Identification : A Color Atlas*. CRC Press, Boca Raton (FL), 584 pp.
- Gallay, A. 1973. *Une tombe de Second âge du Fer à Sion (Valais, Suisse)*. *Méthode de fouille et interprétation*. In *L'homme, hier et aujourd'hui : Recueil d'étude en hommage à André Leroi-Gourhan*. Editions Cujas, Paris, pp. 533-550.
- Gallay, A. (éd). 2006. *Des Alpes au Léman : Images de la préhistoire*. Infolio éditions, Gollion (VD), 357 pp.
- Harris, H.A. 1931. Lines of Arrested Growth in the Long Bones in Childhood : Correlation of Histological and Radiographic Appearances in Clinical and Experimental Conditions. *British Journal of Radiology*, vol. 4, n° 4, pp. 561-588.
- Harris, H.A. 1933. *Bone Growth In Health and Disease*. Oxford University Press, Oxford, 248 pp.
- Héron, B., Mikaeloff, Y., Froissart, R., Caridade, G., Maire, I., Caillaud, C., Levade, T., Chabrol, B., Feillet, F., Ogier, H., Valayannapoulos, V., Michelakakis, H., Zafeiriou, D., Lavery, L., Wraith, E., Danos, O, Heard, J.-M. et Tardieu, M. 2011. Incidence and Natural History of Mucopolysaccharidosis type III in France and Comparison with United Kingdom and Greece. *American Journal of Medical Genetics*, vol. 155A, pp. 58-68.
- Higa, T., Hanihara, T., Sunakawa, H. et Ishida, H. 2003. Dental Variation of Ryukyuan Islanders : A Comparative Study among Ryukyuan, Ainu and Other Asian Population. *American Journal of Human Biology*, n° 15, 127- 143.
- Hillson, S. 1996. *Dental Anthropology*. Cambridge University Press, Cambridge, 392 pp.
- Hillson, S. 2005. *Teeth*. Collection « Cambridge Manuals in Archaeology », 2^{ème} édition, Cambridge University Press, Cambridge, 388 pp.
- Honegger, M. 2011. *Sion, Sous-le-Scex (VS) II. Habitats et nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze*. Cahiers d'Archéologie Romande n° 125, collection « Archaeologia Vallesiana », n° 7, Lausanne, 184 pp.
- Hubbard, A.R., Gautelli-Steinberg, D. et Irish, J.D. 2015. « Do Nuclear DNA and Dental Nonmetric Data Produce Similar Reconstructions of Regional Population History ? An Example from Modern Coastal Kenya ». *American Journal of Physical Anthropology*, n° 157, 295-304.
- Ith-Hansen, K. et Kjaer, I. 2000. Persistence of Deciduous Molars in Subjects with Agenesis of the Second Premolars. *European Journal of Orthodontics*, n° 22, pp. 239-243.
- Irish, J.D. et Scott, G.R. 2016. *A Companion to Dental Anthropology*. Collection « Companions to Anthropology (n°29) ». Editions Wiley-Blackwell, New York, 560 pp.
- Jud, P. et Kaenel, G. 2005. *Archéologie et société au 1^{er} siècle avant J.-C., dans une perspective laténienne : en guise d'introduction aux débats*. In *Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1 Jahrhundert vor Christus. Zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone*. Actes du Colloque de Zürich, du 17 au 18 janvier 2003, pp. 273-278.
- Krämer, W. 1964. Latènezeitliche Trensenanhänger in Omegaform. *Germania*, n° 42, pp. 250-257.

- Kaenel, G. 1983. Cinq tombes du Second âge du Fer à Sion : fouilles Bocksberger, Sauter et Gally. *Archéologie Suisse*, n° 6 (2), pp. 46-56.
- Kaenel, G. 1995. L'âge du Fer. *Archéologie Suisse*, n° 18 (2), pp. 68-77.
- Kaenel, G. 1990. *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale : analyse des sépultures*. Cahiers d'Archéologie Romande, n° 50, Bibliothèque d'Histoire Vaudoise, Lausanne, 128 pp.
- Kaenel, G., Zwahlen, H. et Curdy, P. 1984. *Saint-Triphon, Le Lessus, Ollon, Vaud du Néolithique à l'époque romaine*. Cahiers d'Archéologie Romande, n° 30, Bibliothèque d'Histoire Vaudoise, Lausanne, 128 pp.
- Kramar, C. 1990. L'étude de l'état sanitaire des populations anciennes est-elle un rêve ? *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, n° 2 (3-4), pp. 159-162.
- Kramar, C. 1996. La santé et la maladie des populations de Suisse occidentale du Néolithique au Moyen-Âge. *Archéologie Suisse*, n° 19 (4), pp. 180-183.
- Lambot, B., Méniel, P. et Metzler, J. 1996. A propos des rites funéraires à la fin de l'âge du Fer dans le Nord-Est de la Gaule. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, n° 8 (3-4), pp. 329-343.
- Leclerc, J. 1990. La notion de sépulture. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 2, pp. 13-18.
- Leclerc, J. et Tarrête, J. 1988. *Sépulture* In Leroi-Gourhan, A. (éd). *Dictionnaire de la Préhistoire*. Presses Universitaires de France, Paris, pp. 963-964.
- Lovejoy, C.O. 1985. Dental Wear in the Libben Population : Its Functional Pattern and Role in the Determination of Adult Skeletal Age at Death. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 68 (1), pp. 47-56.
- Lovejoy, C.O., Meindl, R.S., Pryzbeck, T.R. et Mensforth, R.P. 1985. Chronological Metamorphosis of the Auricular Surface of the Ilium : A New Method for the Determination of Adult Skeletal Age at Death. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 68 (1), pp. 15-28.
- Malm, G., Lund, A.-M., Mansson, J.-E. et Heiberg, A. 2008. Mucopolysaccharidoses in the Scandinavian Countries : Incidence and Prevalence. *Acta Paediatrica Scandinavica*, vol. 97, n° 11, pp. 77-81.
- Mariéthoz, F. et Curdy P. 2005. Sépultures de trépanés de la fin du Second âge du Fer (Sion, Valais, Suisse). *Bulletins de la Société Suisse d'Anthropologie*, n° 11 (1-2), pp. 59-66.
- Mariéthoz, F., Senn, C. et Brunetti, C. 2002. *Rapport préliminaire : fouille de « Bluche 2000 », extérieur sud, Bâtiment A*. Rapport de fouille interne (non-publié), 15 pp.
- Mariéthoz, F. et Paccolat, O. 2005. *Les sépultures à inhumation de La Tène finale (Randogne - Complexe « Bluche 2000 »)*. Rapport de fouille interne (non-publié), 3 pp.
- Martin, D.L., Harrod, R.P. et Pérez, V.R. 2013. *Bioarchaeology : An Integrated Approach to Working with Human Remains*. Editions Springer, New York (NY), 262 pp.
- Martini, F.H., Timmons, M.J. et Tallitsch, R.B. 2015. *Human Anatomy*. 8^{ème} édition, Pearson Press, Boston (MA), 896 pp.
- Mays, S. 1995. The Relationship between Harris Lines and other Aspects of Skeletal Development in Adults and Juveniles. *Journal of Archaeological Science*, vol. 22, n° 4, pp. 511-520.
- Mays, S. 2010. *The Archaeology of Human Bones*. 2^{ème} édition, Editions Routledge, New York (NY), 424 pp.
- Metchnikoff, E. 1903. *Études sur la nature humaine ; essai de philosophie optimiste*. 2^{ème} édition, Editions Masson, Paris, 433 pp.
- Metzler-Zens, N, Metzler, J. et Méniel, P. 1999. *Lamadeleine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art (Luxembourg), n° 6, 471 pp.
- Miguelez, R. 1993. *L'émergence de la sociologie*. Editions des Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 222 pp.
- Milisauskas, S. 2002. *European Prehistory : A Survey*. Editions Springer, Berlin, 464 pp.
- Miron, A. 1989. *Zur Chronologischen Gliederung der Stufe Latène D2. Das Frauengrab n° 1242*. In Haffner, A. (éd). *Gräber - Spiegel des Lebens : Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*. Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums, collection « Trier », n° 2, 415 pp.
- Miron, A. 1991. *Die späte Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum. Mittel- und spätlatènezeitliche Gräberfelder*. In Haffner, A. et Miron A. (éds). *Studien zur Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum*. Actes du Symposium de Birkenfeld, 1987. In « Trierer Zeitschrift », n° 13, pp. 151-169.
- Miron, A. 1998. Die babylonische Vervirrung. Überlegungen zur Terminologie der Spätlatène-Chronologie. *Internationale Archäologie*, collection « Studia Honoraria » (Festschrift Haffner), pp. 429-438.
- Moorrees, C.F.A., Fanning, E.A. et Hunt E.E. 1963a. Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth. *Journal of Dental Research*, n° 42, pp. 1490-1502.
- Moorrees, C.F.A., Fanning, E.A. et Hunt, E.E. 1963b. Formation and Resorption of Three Deciduous Teeth in Children. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 21, pp. 205-213.
- Moret, J.-C., Rast-Eicher, A. et Taillard, P. 2000. Sion : les secrets d'une tombe 'sédune'. *Archéologie suisse*, n° 23 (1), pp. 10-17.
- Mottet, M. et Mariéthoz, F. 2002. *Rapport d'activités : Randogne - « Bluche 2000 » (Juin-Août 2001)*. 13 pp.
- Müller, F., Kaenel, G. et Lüscher, G. 1999. *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter : vom Neandertaler bis zu Karl dem Grossen, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge : de l'Homme de Néandertal à Charlemagne, La Svizzera dal Paleolitico*

- all'Alto Medioevo : dall'uomo di Neandertal a Carlo Magno, 4 Eisenzeit, Âge du Fer, Età del ferro, SPM IV.* Verlag Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Basel, 360 pp.
- Murail, P., Bruzek, J., Houët, F. et Cunha, E. 2005. DSP : Un outil de diagnose sexuelle probabiliste à partir des données métriques de l'os coxal. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 17 (3-4), pp. 167-176.
- Nelson, S.J. et Ash, M.J. 2010. *Wheeler's Dental Anatomy, Physiology, and Occlusion.* Saunders - Elsevier, St. Louis, 368 pp.
- Nikiforuk, G. et Fraser, D. 1981. The Etiology of Enamel Hypoplasia : A Unifying Concept. *Journal of Pediatrics*, vol. 98, n° 6, pp. 888-893.
- Otte, M. 2002. *La Protohistoire.* Editions DeBoeck, Bruxelles, 396 pp.
- Pearson, K. 1899. *Mathematical Contributions to the Theory of Evolution. V : On the Reconstruction of the Stature of Prehistoric Races.* Philosophical Transactions of the Royal Society of London, Royal Society of London, London, n° 192, pp. 169-244.
- Pernet, L., Carlevaro, E., Tori, L., Vietti, G., Della Casa, P. et Schmid Sikimić, B. 2006. *La necropoli di Giubiasco (TI), volume II : les tombes de La Tène finale et d'époque romaine.* Musée national suisse, Editions Chronos, Zürich, 512 pp.
- Perrin, F. 2006. *La hiérarchie sociale en Gaule à la fin de l'âge du Fer, entre histoire et archéologie : un état de la question.* In Haselgrove, C. (éd). *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire ; les mutations de la fin de l'âge du Fer.* Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005, Collection Bibracte n° 12 (4), Glux-en-Glenne, pp. 155-168.
- Pline l'Ancien (Schmitt, S., traduction). 2013. *Histoire naturelle.* Collection « La Pléiade ». Editions Gallimard, Paris, 2176 pp.
- Quatrehomme, G. 2015. *Anthropologie médico-légale.* DeBoeck Editions, Bruxelles, 1861 pp.
- Reinecke, P. 1902. Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze- und Eisenzeit : Nachdrucke aus Altertümer unserer heidnischen Vorzeit. *Festschrift des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, n° 5 (1911). Nouvelle édition (1965, compilation *post-mortem*), Editions Habelt, Bonn, 156 pp.
- Ricault, F.-X., Auriol, V., Von Cramon-Taubadel, N., Keyser, C., Murail, P., Ludes, B. et Crubézy, E. 2010. Comparison between Morphological and Genetic Data to Estimate Biological Relationship : The Case of the Egyin Gol Necropolis (Mongolia). *American Journal of Physical Anthropology*, n° 143, pp. 355-364.
- Rieckhoff, S. 2006. *Celtes et Gaulois dans l'Histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne.* Actes de la table rondetenu à Leipzig, 16-17 juin 2005. Collection « L'Archéologie face à l'Histoire », Bibracte n° 12 (1), Glux-en-Glenne, 252 pp.
- Rigante, D. et Caradonna, P. 2004. Secondary skeletal involvement in Sanfilippo syndrome. *QJM : An International Journal of Medicine*, vol. 97, n° 4, pp. 205-209.
- Roberts, C. et Manchester, K. 2007. *The Archaeology of Disease.* 3^{ème} édition, Cornell University Press, New York (NY), 338 pp.
- Saunders, S.R. et Mayhall, J.T. 1986. Fluctuating asymmetry of dental morphological traits : New interpretations. *Human Biology*, n° 54, pp. 789-799.
- Sauter, M.R. 1950. *Préhistoire du Valais : des origines aux temps mérovingiens.* In *Vallesia V*, 165 pp.
- Scapinelli, R., D'Anastasio, R. et Capasso, L. 2007. Harris Lines in the Long Bones of the Limbs. *Journal of Paleopathology*, vol. 19, n° 1-3, pp. 73-80.
- Scheuer, L. et Black, S. 2000. *Developmental Juvenile Osteology.* Elsevier Academic Press, Amsterdam, 587 pp.
- Scheuer, L., Black, S. et Schaefer, M. 2009. *Juvenile Osteology, a Laboratory and Field Manual.* Elsevier Academic Press, Amsterdam, 369 pp.
- Schmitt, A. 2001. « Variabilité de la sénescence du squelette humain, Réflexions sur les indicateurs de l'âge au décès : à la recherche d'un outil performant ». Thèse de Doctorat : Université Bordeaux I, 347 pp.
- Schmitt, A. 2002. Estimation de l'âge au décès des adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, Nouvelle Série*, n° 14 (1-2), pp. 1-23.
- Schmitt, A. 2005. Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, Nouvelle Série*, n° 17 (1-2), pp. 89-101.
- Schour, I. et Massler, M. 1941. The Development of the Human Dentition. *Journal of the American Dental Association*, n° 28, pp. 1153-1160.
- Schwartz, J.H. 1995. *Skeleton Keys : An Introduction to Human Skeletal Morphology, Development and Analysis.* 2^{ème} édition, Oxford University Press, Oxford, 402 pp.
- Scott, G.R. 1977. Classification, Sex Dimorphism, Association and Populational Variation of the Canine Distal Accessory Ridge. *Human Biology*, n° 49, pp. 453-469.
- Scott, G.R. et Dahlberg, A.A. 1982. *Microdifferentiation in Tooth Crown Morphology among Indians of the American Southwest.* In Kurten, B. (éd). *Teeth : Form, Function, Evolution.* Columbia University Press, New York, pp. 259-291.
- Scott, G.R., Potter, R.H. 1984. An Analysis of Tooth Crown Morphology in American White Twins. *Anthropologie*, n° 22, pp. 223-231.
- Scott, G.R., Turner II, C.G. 1997. *The Anthropology of Modern Human Teeth : Dental Morphology and Its Variation in Recent Human Populations.* Cambridge University Press, Cambridge, 382 pp.
- Scott, G.R. et Irish, J.D. 2013. *Anthropological Perspectives on Tooth Morphology : Genetics, Evolution, Variation.* Cambridge University Press, Cambridge, 582 pp.

- Sletten, D.W., Smith, B.M., Southard, K.A., Casco, J.S. et Southard, T.-E. 2003. Retained Deciduous Mandibular Molars in Adults : A Radiographic Study of Long-term Changes. *American Journal of Orthodontics and Dentofacial Orthopedics*, vol. 124, pp. 625-630.
- Sonne-Holm, S., Jacobsen, S., Rosving, H. et Monrad, H. 2013. The Epidemiology of Schmorl's Nodes and their Correlation to Radiographic Degeneration in 4,151 Subjects. *European Spine Journal*, vol. 22, n° 8, pp. 1907-1912.
- Standaert, C.J. et Herring, S.A. 2000. Spondylolysis : A Critical Review. *British Journal of Sports Medicine*, vol. 34, pp. 415-422.
- Steele, D.G. 1970. *Estimation of Stature from Fragments of Long Limb Bones*. In Stewart, T.D. (éd). *Personal Identification in Mass Disasters*. National Museum of Natural History, Smithsonian Institution, Washington D.C., pp. 85-97.
- Strabon (Forbiger, A., traduction) 2005. *Geographica*. Editions Römerweg, Wiesbaden, 1366 pp.
- Testart, A. 1991. *Pour les sciences sociales : Essai d'épistémologie*. Editions Christian Bougois, Paris, 174 pp.
- Testart, A. 2007. *Enjeux et difficultés d'une archéologie sociale du funéraire*. In Baray, L., Brun, P. et Testart, A. (éds). *Pratiques funéraires et sociétés : Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*. Actes du Colloque interdisciplinaire de Sens-en-Bourgogne, 12-14 juin 2003, Dijon, pp. 9-13.
- Testart, A. 2013. *Les armes dans les eaux : Questions d'interprétations en archéologie*. Editions Errance, Paris, 488 pp.
- Thesleff, I. 2003. Epithelial-mesenchymal Signalling Regulating Tooth Morphogenesis. *Journal of Cell Science*, n° 116, pp. 1647-1648.
- Thesleff, I. et Nieminen, P. 1996. Tooth Morphogenesis and Cell Differentiation. *Current Opinion in Cell Biology*, n° 8, pp. 844-850.
- Thillaud, P.-L. 1994. *Lésions ostéo-archéologiques : recueil et identification*. B.Y. Kronos Editions, Paris, 80 pp.
- Thillaud, P.L. 1996. *Paléopathologie humaine*. Collection « Traités pratiques d'archéologie », B.Y. Kronos Editions, Paris, 238 pp.
- Tite-Live (Flobert, A., traduction) 1999. *Histoire romaine, livres XXI à XXV (La seconde guerre punique)*. Collection « Garnier Flammarion (Littérature étrangère) », Editions Flammarion, Paris, 539 pp.
- Townsend, G.C. et Martin, N.G. 1992. Fitting Genetic Models to Carabelli Trait Data in South Australian Twins. *Journal of Dental Research*, n° 71, pp. 403-409.
- Trotter, M. 1937. Accessory Sacro-iliac Articulations. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 22, pp. 247-261.
- Trotter, M. 1970. *Estimation of Stature from Intact Long Limb Bones*. In Stewart, T.D. (éd). *Personal Identification in Mass Disasters*. National Museum of Natural History, Smithsonian Institution, Washington D.C., pp. 71-83.
- Trotter, M. et Gleser, G.C. 1952. Estimation of Stature from Long Bones of American Whites and Negroes. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 10, pp. 463-514.
- Trümpler, D., Bérard, C. et Sauter, M.-R. 1957. *Tombes de La Tène C trouvées dans le village du Levron (commune de Vollèges, Valais)*. Archives Suisses d'Anthropologie Générale, n° 22, pp. 55-75.
- Turner II, C.G., Nichol, C.R., Scott, G.R. 1991. *Scoring Procedures for Key Morphological Traits of the Permanent Dentition : The Arizona State University Dental Anthropology System*. In Kelley, M.A. et Larsen, C.S. (éds). *Advances in Dental Anthropology*, Editions Wiley-Liss, New York, pp. 13-31.
- Tyrrell, A.J. 2000. *Skeletal Non-metric Traits and the Assessment of Intra- & Interpopulation Diversity : Past Problems and Future Potential*. In Cox, M. et May, S. (éds). *Human Osteology in Archaeology and Forensic Science*. Greenwich Medical Media LTD, London, pp. 289-306.
- Ubelaker, D.H. 2008. *Human Skeletal Remains : Excavation, Analysis, Interpretation*. 3^{ème} édition, collection « Manuals on Archaeology », n° 23, Taraxacum (WA), pp. 225-251.
- Verna, E. 2014. *Les variations osseuses asymptomatiques du squelette postcrânien : leur contribution à l'identification en anthropologie médico-légale*. Thèse de doctorat : Université d'Aix-Marseille, 366 pp.
- Villotte, S. 2006. *Connaissances médicales actuelles, cotation des enthésopathies : nouvelle méthode*. Bulletin et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, vol. 18, n° 1-2, pp. 65-85.
- Viollier, D. 1908. Fouilles exécutées par les soins du Musée national, n° 3 : fouilles sur le territoire de Conthey (Valais). *Indicateurs des Antiquités suisses*, n° 10, pp. 273-286.
- Wagner, C. 1997. *Une histoire du peuplement du Chablais suisse : du Paléolithique au Haut-Moyen-Âge*, n° 1-2, Travail de diplôme : Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Lausanne, 104 pp.
- Walker, P.L., Bathrust, R.R., Richman, R., Gjerdrum, T. et Andrushko, V.A. 2009. The Causes of Porotic Hyperostosis and Cribra Orbitalia : A Reappraisal of the Iron-deficiency-anemia Hypothesis. *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 2, n° 139, pp. 109-125.
- Wapler, U., Crubézy, E. et Schultz, M. 2004. Is Cribra Orbitalia Synonymous With Anemia ? Analysis and Interpretation of Cranial Pathology in Sudan. *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 123, pp. 333-339.
- West, C. et Zimmerman, D. 1987. Doing Gender. *Gender & Society*, vol. 1, n° 2, pp. 125-151.
- White, T.D. et Folkens, P.A. 2005. *The Human Bone Manual*. Elsevier Academic Press, Amsterdam, 465 pp.
- White, T.D., Black, M.T. et Folkens, P.A. 2012. *Human Osteology*. Elsevier Academic Press, Amsterdam, 662 pp.

- Williams, F.M., Manek, N.J., Sambrook, P.N., Spector, T.D. et Macgregor, A.J. 2007. Schmorl's nodes : Common, Highly Heritable, and Related to Lumbar Disc Disease. *Arthritis Care and Research*, vol. 57, n° 5, pp. 855-860.
- Wong, H.M. 2014. Aetiological Factors for Developmental Defects of Enamel. *Austin Journal of Anatomy*, vol. 1, n° 1, pp. 1-9.
- Vallesia (Revue archéologique du Valais). 1988-2006. *Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais*. Office des Recherches Archéologiques, Sion.
- Collectif (Catalogue d'exposition). 1986. *Le Valais avant l'histoire : 14000 avant J.-C. à 47 après J.-C.* Catalogue d'exposition, Musée cantonaux du Valais, Sion, 379 pp.

ANNEXES



Vanité post-moderne. *Crédit photographique : Tobias Hofstetter*

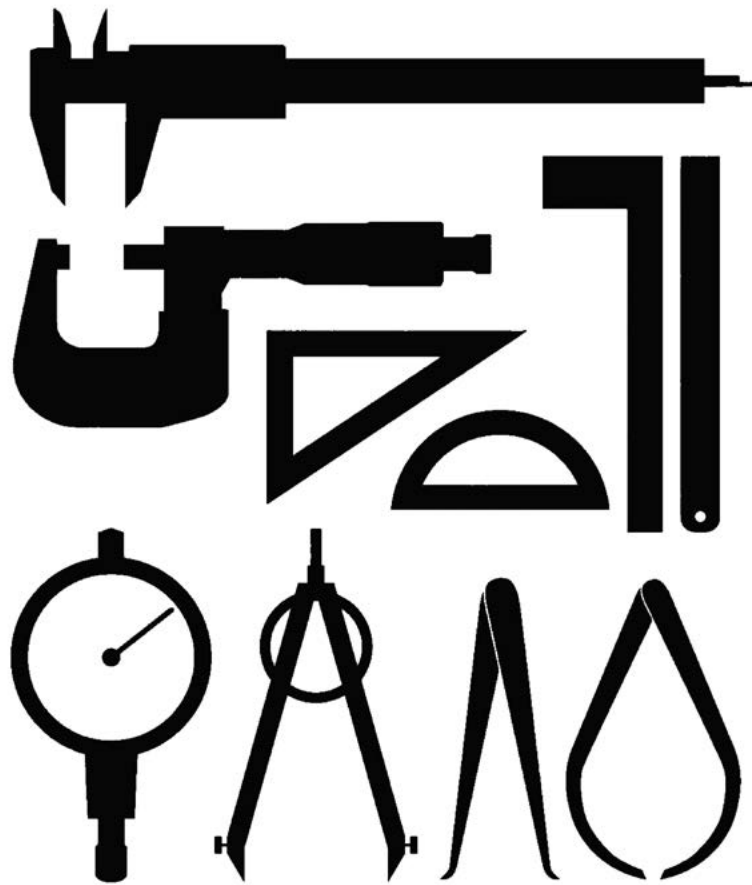
« Vanitas vanitatum et omnia vanitas » - La Bible - Ancien Testament,
« *L'Éclésiaste* »

« À quoi bon mettre tant de cœur, de foi, de soi, de sueur, d'intensité dans des aspirations qui, aujourd'hui, remplissent notre vie, mais constitueront demain de vagues souvenirs épars au milieu d'autres futilités ? »

- Céline Belloq -

ANNEXE 1

Evaluation de la méthode de Steele (1970)



Outils de travail bioanthropologiques. commons.wikimedia.org

Annexe 1

Evaluation de la méthode de Steele (1970)

Image de couverture : commons.wikimedia.org, retravaillée par l'auteur

1.1. Méthode de Steele (1970) : Prise de mesure (1^{ère} et 2^{ème} observations)

1.1.1. Fémurs

– Fémurs ; longueurs totales en millimètres, 1^{ère} observation :

Fémur 1 : 497 mm

Fémur 2 : 494 mm

Fémur 3 : 461 mm

Fémur 4 : 421 mm

Fémur 5 : 412 mm

– Fémurs ; longueurs totales en millimètres, 2^{ème} observation :

Fémur 1 : 497 mm

Fémur 2 : 495 mm

Fémur 3 : 462 mm

Fémur 4 : 421 mm

Fémur 5 : 412 mm

– Fémurs ; longueurs par segments en millimètres, 1^{ère} observation :

| | Seg. 1 | Seg. 2 | Seg. 3 | Seg. 4 |
|------------------|--------|--------|--------|--------|
| Fémur 1 : | 92 | 224 | 136.3 | 47.2 |
| Fémur 2 : | 86 | 238 | 124.2 | 41.9 |
| Fémur 3 : | 78 | 212 | 130 | 40 |
| Fémur 4 : | 63 | 212 | 108.8 | 35.1 |
| Fémur 5 : | 70 | 210 | 96.5 | 34 |

– Fémurs ; longueurs par segments en millimètres, 2^{ème} observation :

| | Seg. 1 | Seg. 2 | Seg. 3 | Seg. 4 |
|------------------|--------|--------|--------|--------|
| Fémur 1 : | 92 | 225 | 139 | 41.7 |
| Fémur 2 : | 85 | 236 | 131 | 40.9 |
| Fémur 3 : | 80 | 241 | 107 | 36 |
| Fémur 4 : | 63 | 234 | 88.8 | 33.6 |
| Fémur 5 : | 70 | 218 | 89.5 | 33.3 |

1.1.2. Tibias

– Tibias ; longueurs totales en millimètres, 1^{ère} observation :

Tibia 1 : 384 mm

Tibia 2 : 379 mm

Tibia 3 : 344 mm

Tibia 4 : 344 mm

Tibia 5 : 319 mm

– Tibias ; longueurs totales en millimètres, 2^{ème} observation :

Tibia 1 : 383 mm

Tibia 2 : 377 mm

Tibia 3 : 345 mm

Tibia 4 : 344 mm

Tibia 5 : 319 mm

– Tibias ; longueurs par segments en millimètres, 1^{ère} observation :

| | Seg. 1 | Seg. 2 | Seg. 3 | Seg. 4 | Seg. 5 |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Tibia 1 : | 32.5 | 52.7 | 149.6 | 132 | 13 |
| Tibia 2 : | 24.1 | 59.8 | 152.3 | 126.2 | 14.7 |
| Tibia 3 : | 21.5 | 40 | 143.1 | 128 | 14 |
| Tibia 4 : | 18.6 | 41.8 | 129 | 114.5 | 12.5 |
| Tibia 5 : | 17.4 | 33.6 | 129.7 | 107.5 | 11.4 |

– Tibias ; longueurs par segments en millimètres, 2^{ème} observation :

| | Seg. 1 | Seg. 2 | Seg. 3 | Seg. 4 | Seg. 5 |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Tibia 1 : | 27.5 | 54.3 | 140 | 125.9 | 14.6 |
| Tibia 2 : | 24.5 | 56.4 | 151.9 | 121 | 12.6 |
| Tibia 3 : | 25 | 44.5 | 144 | 118.5 | 14.6 |
| Tibia 4 : | 20 | 38.3 | 146.5 | 102.2 | 12.8 |
| Tibia 5 : | 26.4 | 31.3 | 113.3 | 133.3 | 12.5 |

1.1.3. Humérus

– Humérus ; longueurs totales en millimètres, 1^{ère} observation :

Humérus 1 : 338 mm

Humérus 2 : 320 mm

Humérus 3 : 304 mm

Humérus 4 : 294 mm

Humérus 5 : 283 mm

– Humérus ; longueurs totales en millimètres, 2^{ème} observation :

Humérus 1 : 337 mm

Humérus 2 : 319 mm

Humérus 3 : 304 mm

Humérus 4 : 294 mm

Humérus 5 : 283 mm

– Humérus ; longueurs par segments en millimètres, 1^{ère} observation :

| | Seg. 1 | Seg. 2 | Seg. 3 | Seg. 4 |
|--------------------|--------|--------|--------|--------|
| Humérus 1 : | 36.7 | 270 | 18.6 | 16.3 |
| Humérus 2 : | 39.4 | 246 | 19.8 | 20.4 |
| Humérus 3 : | 34.1 | 234 | 15 | 17.4 |
| Humérus 4 : | 38.1 | 226 | 18.6 | 14.6 |
| Humérus 5 : | 31.5 | 222 | 15 | 16.2 |

– Humérus ; longueurs par segments en millimètres,
2^{ème} observation :

| | Seg. 1 | Seg. 2 | Seg. 3 | Seg. 4 |
|-------------|--------|--------|--------|--------|
| Humérus 1 : | 35.85 | 268 | 20.6 | 14.3 |
| Humérus 2 : | 38.6 | 244 | 20.4 | 19.5 |
| Humérus 3 : | 34.2 | 237 | 17.4 | 16.4 |
| Humérus 4 : | 36 | 223 | 17.4 | 14.6 |
| Humérus 5 : | 31 | 220 | 17.4 | 15.1 |

1.2. Méthode de Steele (1970) : Application numérique

1.2.1. Fémur, 1^{ère} observation, « White Males » et « White Females »

– Fémurs ; calculs de longueurs totales en centimètres,
1^{ère} observation :

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 1 :

$$\text{Fémur 1 (Seg. 1)} : 0.65 \times (9.2) + 40.91 = 46.89 \pm 2.32 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 2)} : 0.86 \times (22.4) + 22.91 = 42.17 \pm 1.57 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 3)} : 3.66 \times (13.63) + 20.10 = 69.99 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 4)} : 5.51 \times (4.72) + 24.66 = 50.67 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.42 \times (9.2) + 0.93 \times (22.4) + 9.51 = 43.41 \pm 1.20 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.16 \times (22.4) + 1.22 \times (13.63) + 6.01 = 48.62 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.81 \times (13.63) + 5.47 \times (4.72) + 19.05 = 55.91 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.07 \times (9.2) + 1.01 \times (22.4) + 1.06 \times (13.63) + 2.61 = 49.53 \pm 0.48 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.07 \times (22.4) + 1.12 \times (13.63) + 1.99 \times (4.72) + 1.48 = 50.11 \pm 0.76 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 1 :

$$\text{Fémur 1 (Seg. 1)} : 0.62 \times (9.2) + 38.21 = 43.91 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 2)} : 0.93 \times (22.4) + 19.05 = 39.88 \pm 1.03 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 3)} : 3.15 \times (13.63) + 22.15 = 65.09 \pm 2.60 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 4)} : 4.23 \times (4.72) + 27.63 = 47.60 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.04 \times (9.2) + 1.04 \times (22.4) + 8.80 = 41.67 \pm 0.86 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (22.4) + 1.02 \times (13.63) + 6.14 = 46.25 \pm 0.63 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.89 \times (13.63) + 3.70 \times (4.72) + 23.71 = 53.31 \pm 2.41 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (9.2) + 1.03 \times (22.4) + 1.02 \times (13.63) + 2.38 = 46.54 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.14 \times (22.4) + 0.98 \times (13.63) + 0.78 \times (4.72) + 4.49 = 47.07 \pm 0.60 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 2 :

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1)} : 0.65 \times (8.6) + 40.91 = 46.50 \pm 2.32 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2)} : 0.86 \times (23.8) + 22.91 = 43.38 \pm 1.57 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 3)} : 3.66 \times (12.42) + 20.10 = 65.56 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 4)} : 5.51 \times (4.19) + 24.66 = 47.75 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.42 \times (8.6) + 0.93 \times (23.8) + 9.51 = 43.86 \pm 1.20 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.16 \times (23.8) + 1.22 \times (12.42) + 6.01 = 48.77 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.81 \times (12.42) + 5.47 \times (4.19) + 19.05 = 52.03 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.07 \times (8.6) + 1.01 \times (23.8) + 1.06 \times (12.42) + 2.61 = 49.02 \pm 0.48 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.07 \times (23.8) + 1.12 \times (12.42) + 1.99 \times (4.19) + 1.48 = 49.20 \pm 0.76 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 2 :

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1)} : 0.62 \times (8.6) + 38.21 = 43.54 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2)} : 0.93 \times (23.8) + 19.05 = 41.18 \pm 1.03 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 3)} : 3.15 \times (12.42) + 22.15 = 61.27 \pm 2.60 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 4)} : 4.23 \times (4.19) + 27.63 = 45.35 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.04 \times (8.6) + 1.04 \times (23.8) + 8.80 = 42.50 \pm 0.86 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (23.8) + 1.02 \times (12.42) + 6.14 = 46.65 \pm 0.63 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.89 \times (12.42) + 3.70 \times (4.19) + 23.71 = 50.27 \pm 2.41 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (8.6) + 1.03 \times (23.8) + 1.02 \times (12.42) + 2.38 = 48.51 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.14 \times (23.8) + 0.98 \times (12.42) + 0.78 \times (4.19) + 4.49 = 47.06 \pm 0.60 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 3 :

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1)} : 0.65 \times (7.8) + 40.91 = 45.98 \pm 2.32 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2)} : 0.86 \times (21.2) + 22.91 = 41.14 \pm 1.57 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3)} : 3.66 \times (13) + 20.10 = 67.68 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 4)} : 5.51 \times (4) + 24.66 = 46.70 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.42 \times (7.8) + 0.93 \times (21.2) + 9.51 = 40.30 \pm 1.20 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.16 \times (21.2) + 1.22 \times (13) + 6.01 = 46.46 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.81 \times (13) + 5.47 \times (4) + 19.05 = 51.46 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.07 \times (7.8) + 1.01 \times (21.2) + 1.06 \times (13) + 2.61 = 46.15 \pm 0.48 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.07 \times (21.2) + 1.12 \times (13) + 1.99 \times (4) + 1.48 = 46.68 \pm 0.76 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 3 :

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1)} : 0.62 \times (7.8) + 38.21 = 43.05 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2)} : 0.93 \times (21.2) + 19.05 = 38.77 \pm 1.03 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3)} : 3.15 \times (13) + 22.15 = 63.10 \pm 2.60 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 4)} : 4.23 \times (4) + 27.63 = 44.55 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.04 \times (7.8) + 1.04 \times (21.2) + 8.80 = 38.96 \pm 0.86 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (21.2) + 1.02 \times (13) + 6.14 = 44.20 \pm 0.63 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.89 \times (13) + 3.70 \times (4) + 23.71 = 50.08 \pm 2.41 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (7.8) + 1.03 \times (21.2) + 1.02 \times (13) + 2.38 = 45.59 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.14 \times (21.2) + 0.98 \times (13) + 0.78 \times (4) + 4.49 = 44.26 \pm 0.60 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 4 :

Fémur 4 (Seg. 1) : $0.65 \times (6.3) + 40.91 = 45.00 \pm 2.32 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 2) : $0.86 \times (21.2) + 22.91 = 41.14 \pm 1.57 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 3) : $3.66 \times (10.88) + 20.10 = 59.92 \pm 2.84 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 4) : $5.51 \times (3.51) + 24.66 = 44.00 \pm 2.55 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.42 \times (6.3) + 0.93 \times (21.2) + 9.51 = 38.17 \pm 1.20 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.16 \times (21.2) + 1.22 \times (10.88) + 6.01 = 43.88 \pm 0.91 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 3 + Seg. 4) : $0.81 \times (10.88) + 5.47 \times (3.51) + 19.05 = 47.06 \pm 2.42 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.07 \times (6.3) + 1.01 \times (21.2) + 1.06 \times (10.88) + 2.61 = 42.30 \pm 0.48 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.07 \times (21.2) + 1.12 \times (10.88) + 1.99 \times (3.51) + 1.48 = 43.33 \pm 0.76 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 4 :

Fémur 4 (Seg. 1) : $0.62 \times (6.3) + 38.21 = 42.12 \pm 2.15 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 2) : $0.93 \times (21.2) + 19.05 = 38.77 \pm 1.03 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 3) : $3.15 \times (10.88) + 22.15 = 55.38 \pm 2.60 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 4) : $4.23 \times (3.51) + 27.63 = 42.49 \pm 2.49 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.04 \times (6.3) + 1.04 \times (21.2) + 8.80 = 37.40 \pm 0.86 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (21.2) + 1.02 \times (10.88) + 6.14 = 42.04 \pm 0.63 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 3 + Seg. 4) : $0.89 \times (10.88) + 3.70 \times (3.51) + 23.71 = 46.38 \pm 2.41 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (6.3) + 1.03 \times (21.2) + 1.02 \times (10.88) + 2.38 = 41.87 \pm 0.25 \text{ cm}$
 Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.14 \times (21.2) + 0.98 \times (10.88) + 0.78 \times (3.51) + 4.49 = 42.06 \pm 0.60 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 5 :

Fémur 5 (Seg. 1) : $0.65 \times (7) + 40.91 = 45.46 \pm 2.32 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 2) : $0.86 \times (21) + 22.91 = 40.97 \pm 1.57 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 3) : $3.66 \times (9.65) + 20.10 = 55.42 \pm 2.84 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 4) : $5.51 \times (3.4) + 24.66 = 43.40 \pm 2.55 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.42 \times (7) + 0.93 \times (21) + 9.51 = 38.98 \pm 1.20 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.16 \times (21) + 1.22 \times (9.65) + 6.01 = 42.14 \pm 0.91 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $0.81 \times (9.65) + 5.47 \times (3.4) + 19.05 = 45.46 \pm 2.42 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.07 \times (7) + 1.01 \times (21) + 1.06 \times (9.65) + 2.61 = 41.54 \pm 0.48 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.07 \times (21) + 1.12 \times (9.65) + 1.99 \times (3.4) + 1.48 = 41.52 \pm 0.76 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 5 :

Fémur 5 (Seg. 1) : $0.62 \times (7) + 38.21 = 42.55 \pm 2.15 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 2) : $0.93 \times (21) + 19.05 = 38.58 \pm 1.03 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 3) : $3.15 \times (9.65) + 22.15 = 52.55 \pm 2.60 \text{ cm}$
 Fémur 5 (Seg. 4) : $4.23 \times (3.4) + 27.63 = 42.01 \pm 2.49 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.04 \times (7) + 1.04 \times (21) + 8.80 = 37.92 \pm 0.86 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (21) + 1.02 \times (9.65) + 6.14 = 40.55 \pm 0.63 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $0.89 \times (9.65) + 3.70 \times (3.4) + 23.71 = 44.88 \pm 2.41 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (7) + 1.03 \times (21) + 1.02 \times (9.65) + 2.38 = 41.13 \pm 0.25 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.14 \times (21) + 0.98 \times (9.65) + 0.78 \times (3.4) + 4.49 = 40.54 \pm 0.60 \text{ cm}$

1.2.2. Fémur, 2^{ème} observation, « *White Males* » et « *White Females* »

– Fémurs ; calculs de longueurs totales en centimètres, 2^{ème} observation :

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 1 :

Fémur 1 (Seg. 1) : $0.65 \times (9.2) + 40.91 = 46.89 \pm 2.32 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 2) : $0.86 \times (22.5) + 22.91 = 42.26 \pm 1.57 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 3) : $3.66 \times (13.9) + 20.10 = 70.97 \pm 2.84 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 4) : $5.51 \times (4.17) + 24.66 = 47.64 \pm 2.55 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.42 \times (9.2) + 0.93 \times (22.5) + 9.51 = 43.50 \pm 1.20 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.16 \times (22.5) + 1.22 \times (13.9) + 6.01 = 49.07 \pm 0.91 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 3 + Seg. 4) : $0.81 \times (13.9) + 5.47 \times (4.17) + 19.05 = 53.12 \pm 2.42 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.07 \times (9.2) + 1.01 \times (22.5) + 1.06 \times (13.9) + 2.61 = 49.91 \pm 0.48 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.07 \times (22.5) + 1.12 \times (13.9) + 1.99 \times (4.17) + 1.48 = 49.42 \pm 0.76 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 1 :

Fémur 1 (Seg. 1) : $0.62 \times (9.2) + 38.21 = 43.91 \pm 2.15 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 2) : $0.93 \times (22.5) + 19.05 = 39.99 \pm 1.03 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 3) : $3.15 \times (13.9) + 22.15 = 65.94 \pm 2.60 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 4) : $4.23 \times (4.17) + 27.63 = 45.27 \pm 2.49 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.04 \times (9.2) + 1.04 \times (22.5) + 8.80 = 41.77 \pm 0.86 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (22.5) + 1.02 \times (13.9) + 6.14 = 46.64 \pm 0.63 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 3 + Seg. 4) : $0.89 \times (13.9) + 3.70 \times (4.17) + 23.71 = 51.51 \pm 2.41 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (9.2) + 1.03 \times (22.5) + 1.02 \times (13.9) + 2.38 = 49.30 \pm 0.25 \text{ cm}$
 Fémur 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.14 \times (22.5) + 0.98 \times (13.9) + 0.78 \times (4.17) + 4.49 = 47.02 \pm 0.60 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 2 :

Fémur 2 (Seg. 1) : $0.65 \times (8.5) + 40.91 = 46.44 \pm 2.32 \text{ cm}$
 Fémur 2 (Seg. 2) : $0.86 \times (23.6) + 22.91 = 43.21 \pm 1.57 \text{ cm}$
 Fémur 2 (Seg. 3) : $3.66 \times (13.1) + 20.10 = 68.05 \pm 2.84 \text{ cm}$
 Fémur 2 (Seg. 4) : $5.51 \times (4.09) + 24.66 = 47.20 \pm 2.55 \text{ cm}$
 Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.42 \times (8.5) + 0.93 \times (23.6) + 9.51 = 43.53 \pm 1.20 \text{ cm}$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.16 \times (23.6) + 1.22 \times (13.1) + 6.01 = 49.37 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.81 \times (13.1) + 5.47 \times (4.09) + 19.05 = 52.03 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.07 \times (8.5) + 1.01 \times (23.6) + 1.06 \times (13.1) + 2.61 = 49.43 \pm 0.48 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.07 \times (23.6) + 1.12 \times (13.1) + 1.99 \times (4.09) + 1.48 = 49.54 \pm 0.76 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 2 :

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1)} : 0.62 \times (8.5) + 38.21 = 43.48 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2)} : 0.93 \times (23.6) + 19.05 = 41.00 \pm 1.03 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 3)} : 3.15 \times (13.1) + 22.15 = 63.42 \pm 2.60 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 4)} : 4.23 \times (4.09) + 27.63 = 44.93 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.04 \times (8.5) + 1.04 \times (23.6) + 8.80 = 43.00 \pm 0.86 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (23.6) + 1.02 \times (13.1) + 6.14 = 47.11 \pm 0.63 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.89 \times (13.1) + 3.70 \times (4.09) + 23.71 = 50.50 \pm 2.41 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (8.5) + 1.03 \times (23.6) + 1.02 \times (13.1) + 2.38 = 48.89 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.14 \times (23.6) + 0.98 \times (13.1) + 0.78 \times (4.09) + 4.49 = 47.42 \pm 0.60 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 3 :

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1)} : 0.65 \times (8) + 40.91 = 46.11 \pm 2.32 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2)} : 0.86 \times (24.1) + 22.91 = 43.64 \pm 1.57 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3)} : 3.66 \times (10.7) + 20.10 = 59.26 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 4)} : 5.51 \times (3.6) + 24.66 = 45.00 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.42 \times (8) + 0.93 \times (24.1) + 9.51 = 43.28 \pm 1.20 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.16 \times (24.1) + 1.22 \times (10.7) + 6.01 = 47.02 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.81 \times (10.7) + 5.47 \times (3.6) + 19.05 = 47.41 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.07 \times (8) + 1.01 \times (24.1) + 1.06 \times (10.7) + 2.61 = 46.85 \pm 0.48 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.07 \times (24.1) + 1.12 \times (10.7) + 1.99 \times (3.6) + 1.48 = 46.42 \pm 0.76 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 3 :

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1)} : 0.62 \times (8) + 38.21 = 43.17 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2)} : 0.93 \times (24.1) + 19.05 = 41.46 \pm 1.03 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3)} : 3.15 \times (10.7) + 22.15 = 55.86 \pm 2.60 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 4)} : 4.23 \times (3.6) + 27.63 = 42.86 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.04 \times (8) + 1.04 \times (24.1) + 8.80 = 42.18 \pm 0.86 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (24.1) + 1.02 \times (10.7) + 6.14 = 45.25 \pm 0.63 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.89 \times (10.7) + 3.70 \times (3.6) + 23.71 = 46.55 \pm 2.41 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (8) + 1.03 \times (24.1) + 1.02 \times (10.7) + 2.38 = 46.44 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.14 \times (24.1) + 0.98 \times (10.7) + 0.78 \times (3.6) + 4.49 = 45.26 \pm 0.60 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 4 :

$$\text{Fémur 4 (Seg. 1)} : 0.65 \times (6.3) + 40.91 = 45.01 \pm 2.32 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 2)} : 0.86 \times (23.4) + 22.91 = 43.03 \pm 1.57 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 3)} : 3.66 \times (8.88) + 20.10 = 52.60 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 4)} : 5.51 \times (3.36) + 24.66 = 43.17 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.42 \times (6.3) + 0.93 \times (23.4) + 9.51 = 40.22 \pm 1.20 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.16 \times (23.4) + 1.22 \times (8.88) + 6.01 = 44.05 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.81 \times (8.88) + 5.47 \times (3.36) + 19.05 = 44.62 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.07 \times (6.3) + 1.01 \times (23.4) + 1.06 \times (8.88) + 2.61 = 42.40 \pm 0.48 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.07 \times (23.4) + 1.12 \times (8.88) + 1.99 \times (3.51) + 1.48 = 39.72 \pm 0.76 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 4 :

$$\text{Fémur 4 (Seg. 1)} : 0.62 \times (6.3) + 38.21 = 42.12 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 2)} : 0.93 \times (23.4) + 19.05 = 40.81 \pm 1.03 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 3)} : 3.15 \times (8.88) + 22.15 = 50.12 \pm 2.60 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 4)} : 4.23 \times (3.36) + 27.63 = 41.84 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.04 \times (6.3) + 1.04 \times (23.4) + 8.80 = 39.69 \pm 0.86 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (21.2) + 1.02 \times (8.88) + 6.14 = 40.00 \pm 0.63 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.89 \times (10.88) + 3.70 \times (3.36) + 23.71 = 45.83 \pm 2.41 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (6.3) + 1.03 \times (23.4) + 1.02 \times (8.88) + 2.38 = 42.09 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.14 \times (23.4) + 0.98 \times (8.88) + 0.78 \times (3.36) + 4.49 = 42.49 \pm 0.60 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Fémur 5 :

$$\text{Fémur 5 (Seg. 1)} : 0.65 \times (7) + 40.91 = 45.46 \pm 2.32 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 2)} : 0.86 \times (21.8) + 22.91 = 41.66 \pm 1.57 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 3)} : 3.66 \times (8.95) + 20.10 = 52.86 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 4)} : 5.51 \times (3.33) + 24.66 = 43.01 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.42 \times (7) + 0.93 \times (21.8) + 9.51 = 39.72 \pm 1.20 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.16 \times (21.8) + 1.22 \times (8.95) + 6.01 = 42.22 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.81 \times (8.95) + 5.47 \times (3.33) + 19.05 = 44.51 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.07 \times (7) + 1.01 \times (21) + 1.06 \times (9.65) + 2.61 = 41.54 \pm 0.48 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.07 \times (21) + 1.12 \times (9.65) + 1.99 \times (3.4) + 1.48 = 41.52 \pm 0.76 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Fémur 5 :

$$\text{Fémur 5 (Seg. 1)} : 0.62 \times (7) + 38.21 = 42.55 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 2)} : 0.93 \times (21.8) + 19.05 = 39.32 \pm 1.03 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 3)} : 3.15 \times (8.95) + 22.15 = 50.34 \pm 2.60 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 4)} : 4.23 \times (3.33) + 27.63 = 41.72 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.04 \times (7) + 1.04 \times (21.8) + 8.80 = 38.75 \pm 0.86 \text{ cm}$$

Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (21.8) + 1.02 \times (8.95) + 6.14 = 40.78 \pm 0.63 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $0.89 \times (8.95) + 3.70 \times (3.33) + 23.71 = 44.00 \pm 2.41 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (7) + 1.03 \times (21.8) + 1.02 \times (8.95) + 2.38 = 41.24 \pm 0.25 \text{ cm}$

Fémur 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.14 \times (21.8) + 0.98 \times (8.95) + 0.78 \times (3.33) + 4.49 = 40.71 \pm 0.60 \text{ cm}$

1.2.3. Tibias, 1^{ère} observation, « White Males » et « White Females »

- Tibias ; calculs de longueurs totales en centimètres, 1^{ère} observation :

En utilisant les formules de régression « White Males » sur les segments du Tibia 1 :

Tibia 1 (Seg. 1) : $3.30 \times (3.25) + 27.48 = 38.21 \pm 2.42 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2) : $4.92 \times (5.27) + 4.90 = 30.83 \pm 2.22 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 3) : $0.69 \times (14.96) + 26.49 = 36.81 \pm 2.84 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 4) : $0.63 \times (13.20) + 31.33 = 39.65 \pm 2.55 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 5) : $2.28 \times (1.30) + 34.46 = 37.42 \pm 2.49 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.95 \times (3.25) + 1.46 \times (5.27) + 21.71 = 35.74 \pm 2.08 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.48 \times (5.27) + 1.11 \times (14.96) + 9.71 = 34.12 \pm 1.34 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.06 \times (14.96) + 1.23 \times (13.20) + 7.96 = 40.05 \pm 1 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.36 \times (13.20) + 3.59 \times (1.30) + 19.04 = 41.66 \pm 1.82 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.27 \times (3.25) + 1.50 \times (5.27) + 1.05 \times (14.96) + 6.54 = 34.28 \pm 1.24 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (5.27) + 1.08 \times (14.96) + 1.01 \times (13.20) + 3.06 = 37.92 \pm 0.52 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.00 \times (14.96) + 1.27 \times (13.20) + 1.38 \times (1.30) + 6.61 = 40.13 \pm 0.96 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (3.25) + 1.05 \times (5.27) + 1.03 \times (14.96) + 0.98 \times (13.20) + 0.71 = 37.90 \pm 0.26 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.01 \times (5.27) + 1.03 \times (14.96) + 1.04 \times (13.20) + 1.21 \times (1.30) + 1.95 = 37.98 \pm 0.44 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « Whites Females » sur les segments du Tibia 1 :

Tibia 1 (Seg. 1) : $2.97 \times (3.25) + 26.43 = 36.08 \pm 2.15 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2) : $0.63 \times (5.27) + 31.12 = 34.44 \pm 1.75 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 3) : $0.66 \times (14.96) + 24.38 = 34.25 \pm 1.69 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 4) : $0.70 \times (13.20) + 28.75 = 37.99 \pm 1.60 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 5) : $4.10 \times (1.30) + 29.48 = 34.81 \pm 2.05 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2) : $0.89 \times (3.25) + 1.57 \times (5.27) + 22.94 = 34.11 \pm 1.74 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.66 \times (5.27) + 1.18 \times (14.96) + 6.10 = 32.50 \pm 0.95 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (14.96) + 1.36 \times (13.20) + 6.74 = 39.95 \pm 0.99 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.41 \times (13.20) + 2.78 \times (1.30) + 18.92 = 41.15 \pm 1.50 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $0.92 \times (3.25) + 1.56 \times (5.27) + 1.18 \times (14.96) + 4.05 = 32.91 \pm 0.91 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.17 \times (5.27) + 1.07 \times (14.96) + 0.93 \times (13.20) + 2.71 = 37.16 \pm 0.41 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $0.96 \times (14.96) + 1.29 \times (13.20) + 1.66 \times (1.30) + 6.02 = 39.57 \pm 0.93 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.70 \times (3.25) + 1.10 \times (5.27) + 1.07 \times (14.96) + 0.91 \times (13.20) + 1.22 = 37.31 \pm 0.34 \text{ cm}$

Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.12 \times (5.27) + 1.04 \times (14.96) + 0.91 \times (13.20) + 0.75 \times (1.30) + 2.55 = 37.00 \pm 0.39 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « White Males » sur les segments du Tibia 2 :

Tibia 2 (Seg. 1) : $3.30 \times (2.41) + 27.48 = 35.43 \pm 2.42 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 2) : $4.92 \times (5.98) + 4.90 = 34.32 \pm 2.22 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 3) : $0.69 \times (15.23) + 26.49 = 37.00 \pm 2.84 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 4) : $0.63 \times (12.62) + 31.33 = 39.21 \pm 2.55 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 5) : $2.28 \times (1.47) + 34.46 = 37.81 \pm 2.49 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.95 \times (2.41) + 1.46 \times (5.98) + 21.71 = 35.14 \pm 2.08 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.48 \times (5.98) + 1.11 \times (15.23) + 9.71 = 35.47 \pm 1.34 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.06 \times (15.23) + 1.23 \times (12.62) + 7.96 = 39.62 \pm 1 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.36 \times (12.62) + 3.59 \times (1.47) + 19.04 = 41.48 \pm 1.82 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.27 \times (2.41) + 1.50 \times (5.98) + 1.05 \times (15.23) + 6.54 = 34.56 \pm 1.24 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (5.98) + 1.08 \times (15.23) + 1.01 \times (12.62) + 3.06 = 38.35 \pm 0.52 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.00 \times (15.23) + 1.27 \times (12.62) + 1.38 \times (1.47) + 6.61 = 39.90 \pm 0.96 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (2.41) + 1.05 \times (5.98) + 1.03 \times (15.23) + 0.98 \times (12.62) + 0.71 = 37.51 \pm 0.26 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.01 \times (5.98) + 1.03 \times (15.23) + 1.04 \times (12.62) + 1.21 \times (1.47) + 1.95 = 38.58 \pm 0.44 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « Whites Females » sur les segments du Tibia 2 :

Tibia 2 (Seg. 1) : $2.97 \times (2.41) + 26.43 = 33.59 \pm 2.15 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 2) : $0.63 \times (5.98) + 31.12 = 34.89 \pm 1.75 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 3) : $0.66 \times (15.23) + 24.38 = 34.43 \pm 1.69 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 4) : $0.70 \times (12.62) + 28.75 = 37.31 \pm 1.60 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 5) : $4.10 \times (1.47) + 29.48 = 35.51 \pm 2.05 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2) : $0.89 \times (2.41) + 1.57 \times (5.98) + 22.94 = 34.47 \pm 1.74 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.66 \times (5.98) + 1.18 \times (15.23) + 6.10 = 34.00 \pm 0.95 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (15.23) + 1.36 \times (12.62) + 6.74 = 39.44 \pm 0.99 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.41 \times (12.62) + 2.78 \times (1.47) + 18.92 = 40.81 \pm 1.50 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $0.92 \times (2.41) + 1.56 \times (5.98) + 1.18 \times (15.23) + 4.05 = 33.57 \pm 0.91 \text{ cm}$

Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.17 \times (5.98) + 1.07 \times (15.23) + 0.93 \times (12.62) + 2.71 = 37.74 \pm 0.41 \text{ cm}$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 0.96 \times (15.23) + 1.29 \times (12.62) + 1.66 \times (1.47) + 6.02 = 39.36 \pm 0.93 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.70 \times (2.41) + 1.10 \times (5.98) + 1.07 \times (15.23) + 0.91 \times (12.62) + 1.22 = 37.27 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.12 \times (5.98) + 1.04 \times (15.23) + 0.91 \times (12.62) + 0.75 \times (1.47) + 2.55 = 37.67 \pm 0.39 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 3 :

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1)} : 3.30 \times (2.15) + 27.48 = 34.58 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2)} : 4.92 \times (4.00) + 4.90 = 24.58 \pm 2.22 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3)} : 0.69 \times (14.31) + 26.49 = 36.36 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4)} : 0.63 \times (12.80) + 31.33 = 39.39 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 5)} : 2.28 \times (1.40) + 34.46 = 37.61 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.95 \times (2.15) + 1.46 \times (4.00) + 21.71 = 31.74 \pm 2.08 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.48 \times (4.00) + 1.11 \times (14.31) + 9.71 = 31.51 \pm 1.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.06 \times (14.31) + 1.23 \times (12.80) + 7.96 = 38.87 \pm 1 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.36 \times (12.80) + 3.59 \times (1.40) + 19.04 = 41.47 \pm 1.82 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.27 \times (2.15) + 1.50 \times (4.00) + 1.05 \times (14.31) + 6.54 = 30.29 \pm 1.24 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (4.00) + 1.08 \times (14.31) + 1.01 \times (12.80) + 3.06 = 39.39 \pm 0.52 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.00 \times (14.31) + 1.27 \times (12.80) + 1.38 \times (1.40) + 6.61 = 39.11 \pm 0.96 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (2.15) + 1.05 \times (4.00) + 1.03 \times (14.31) + 0.98 \times (12.80) + 0.71 = 34.39 \pm 0.26 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.01 \times (4.00) + 1.03 \times (14.31) + 1.04 \times (12.80) + 1.21 \times (1.40) + 1.95 = 35.74 \pm 0.44 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 3 :

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1)} : 2.97 \times (2.15) + 26.43 = 32.82 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2)} : 0.63 \times (4.00) + 31.12 = 33.64 \pm 1.75 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3)} : 0.66 \times (14.31) + 24.38 = 33.82 \pm 1.69 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4)} : 0.70 \times (12.80) + 28.75 = 37.71 \pm 1.60 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 5)} : 4.10 \times (1.40) + 29.48 = 35.22 \pm 2.05 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 0.89 \times (2.15) + 1.57 \times (4.00) + 22.94 = 31.13 \pm 1.74 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.66 \times (4.00) + 1.18 \times (14.31) + 6.10 = 29.48 \pm 0.95 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (14.31) + 1.36 \times (12.80) + 6.74 = 39.74 \pm 0.99 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.41 \times (12.80) + 2.78 \times (1.40) + 18.92 = 40.86 \pm 1.50 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 0.92 \times (2.15) + 1.56 \times (4.00) + 1.18 \times (14.31) + 4.05 = 29.15 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.17 \times (4.00) + 1.07 \times (14.31) + 0.93 \times (12.80) + 2.71 = 34.61 \pm 0.41 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 0.96 \times (14.31) + 1.29 \times (12.80) + 1.66 \times (1.40) + 6.02 = 38.59 \pm 0.93 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.70 \times (2.15) + 1.10 \times (4.00) + 1.07 \times (14.31) + 0.91 \times (12.80) + 1.22 = 34.09 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.12 \times (4.00) + 1.04 \times (14.31) + 0.91 \times (12.80) + 0.75 \times (1.40) + 2.55 = 35.61 \pm 0.39 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 4 :

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1)} : 3.30 \times (1.86) + 27.48 = 33.62 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2)} : 4.92 \times (4.18) + 4.90 = 25.47 \pm 2.22 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 3)} : 0.69 \times (12.90) + 26.49 = 35.39 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 4)} : 0.63 \times (11.45) + 31.33 = 33.70 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 5)} : 2.28 \times (1.25) + 34.46 = 37.31 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.95 \times (1.86) + 1.46 \times (4.18) + 21.71 = 31.44 \pm 2.08 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.48 \times (4.18) + 1.11 \times (12.90) + 9.71 = 30.22 \pm 1.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.06 \times (12.90) + 1.23 \times (11.45) + 7.96 = 35.72 \pm 1 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.36 \times (11.45) + 3.59 \times (1.25) + 19.04 = 39.06 \pm 1.82 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.27 \times (1.86) + 1.50 \times (4.18) + 1.05 \times (12.90) + 6.54 = 30.92 \pm 1.24 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (4.18) + 1.08 \times (12.90) + 1.01 \times (11.45) + 3.06 = 32.82 \pm 0.52 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.00 \times (12.90) + 1.27 \times (11.45) + 1.38 \times (1.25) + 6.61 = 36.78 \pm 0.96 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (1.86) + 1.05 \times (4.18) + 1.03 \times (12.90) + 0.98 \times (11.45) + 0.71 = 31.48 \pm 0.26 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.01 \times (4.18) + 1.03 \times (12.90) + 1.04 \times (11.45) + 1.21 \times (1.25) + 1.95 = 32.88 \pm 0.44 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 4 :

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1)} : 2.97 \times (1.86) + 26.43 = 31.95 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2)} : 0.63 \times (4.18) + 31.12 = 33.80 \pm 1.75 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 3)} : 0.66 \times (12.90) + 24.38 = 32.89 \pm 1.69 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 4)} : 0.70 \times (11.45) + 28.75 = 36.77 \pm 1.60 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 5)} : 4.10 \times (1.25) + 29.48 = 34.61 \pm 2.05 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 0.89 \times (1.86) + 1.57 \times (4.18) + 22.94 = 31.16 \pm 1.74 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.66 \times (4.18) + 1.18 \times (12.90) + 6.10 = 36.44 \pm 0.95 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (12.90) + 1.36 \times (11.45) + 6.74 = 35.86 \pm 0.99 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.41 \times (11.45) + 2.78 \times (1.25) + 18.92 = 38.54 \pm 1.50 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 0.92 \times (1.86) + 1.56 \times (4.18) + 1.18 \times (12.90) + 4.05 = 28.76 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.17 \times (4.18) + 1.07 \times (12.90) + 0.93 \times (11.45) + 2.71 = 32.05 \pm 0.41 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 0.96 \times (12.90) + 1.29 \times (11.45) + 1.66 \times (1.25) + 6.02 = 35.25 \pm 0.93 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.70 \times (1.86) + 1.10 \times (4.18) + 1.07 \times (12.90) + 0.91 \times (11.45) + 1.22 = 31.34 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.12 \times (4.18) + 1.04 \times (12.90) + 0.91 \times (11.45) + 0.75 \times (1.25) + 2.55 = 32.00 \pm 0.39 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 5 :

$$\begin{aligned} \text{Tibia 5 (Seg. 1)} &: 3.30 \times (1.74) + 27.48 = 33.22 \pm 2.42 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2)} &: 4.92 \times (3.36) + 4.90 = 21.43 \pm 2.22 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 3)} &: 0.69 \times (12.97) + 26.49 = 35.44 \pm 2.84 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 4)} &: 0.63 \times (10.75) + 31.33 = 38.10 \pm 2.55 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 5)} &: 2.28 \times (1.14) + 34.46 = 38.06 \pm 2.49 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2)} &: 1.95 \times (1.74) + 1.46 \times (3.36) + 21.71 = 30.01 \pm 2.08 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3)} &: 1.48 \times (3.36) + 1.11 \times (12.97) + 9.71 = 29.08 \pm 1.34 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.06 \times (12.97) + 1.23 \times (10.75) + 7.96 = 34.93 \pm 1 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.36 \times (10.75) + 3.59 \times (1.14) + 19.04 = 37.75 \pm 1.82 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} &: 1.27 \times (1.74) + 1.50 \times (3.36) + 1.05 \times (12.97) + 6.54 = 27.41 \pm 1.24 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.02 \times (3.36) + 1.08 \times (12.97) + 1.01 \times (10.75) + 3.06 = 31.35 \pm 0.52 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.00 \times (12.97) + 1.27 \times (10.75) + 1.38 \times (1.14) + 6.61 = 34.81 \pm 0.96 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.02 \times (1.74) + 1.05 \times (3.36) + 1.03 \times (12.97) + 0.98 \times (10.75) + 0.71 = 29.91 \pm 0.26 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.01 \times (3.36) + 1.03 \times (12.97) + 1.04 \times (10.75) + 1.21 \times (1.14) + 1.95 = 31.26 \pm 0.44 \text{ cm} \end{aligned}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 5 :

$$\begin{aligned} \text{Tibia 5 (Seg. 1)} &: 2.97 \times (1.74) + 26.43 = 28.12 \pm 2.15 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2)} &: 0.63 \times (3.36) + 31.12 = 33.24 \pm 1.75 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 3)} &: 0.66 \times (12.97) + 24.38 = 32.94 \pm 1.69 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 4)} &: 0.70 \times (10.75) + 28.75 = 36.28 \pm 1.60 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 5)} &: 4.10 \times (1.14) + 29.48 = 34.15 \pm 2.05 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2)} &: 0.89 \times (1.74) + 1.57 \times (3.36) + 22.94 = 29.92 \pm 1.74 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3)} &: 1.66 \times (3.36) + 1.18 \times (12.97) + 6.10 = 26.98 \pm 0.95 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.02 \times (12.97) + 1.36 \times (10.75) + 6.74 = 34.59 \pm 0.99 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.41 \times (10.75) + 2.78 \times (1.14) + 18.92 = 37.25 \pm 1.50 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} &: 0.92 \times (1.14) + 1.56 \times (3.36) + 1.18 \times (12.97) + 4.05 = 22.65 \pm 0.91 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.17 \times (3.36) + 1.07 \times (12.97) + 0.93 \times (10.75) + 2.71 = 30.52 \pm 0.41 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} &: 0.96 \times (12.97) + 1.29 \times (10.75) + 1.66 \times (1.14) + 6.02 = 34.20 \pm 0.93 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 0.70 \times (1.74) + 1.10 \times (3.36) + 1.07 \times (12.97) + 0.91 \times (10.75) + 1.22 = 29.41 \pm 0.34 \text{ cm} \\ \text{Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.12 \times (3.36) + 1.04 \times (12.97) + 0.91 \times (10.75) + 0.75 \times (1.14) + 2.55 = 30.44 \pm 0.39 \text{ cm} \end{aligned}$$

1.2.4. Tibias, 2^{ème} observation, « *White Males* » et « *White Females* »

- Tibias ; calculs de longueurs totales en centimètres, 2^{ème} observation :

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 1 :

$$\begin{aligned} \text{Tibia 1 (Seg. 1)} &: 3.30 \times (2.75) + 27.48 = 36.56 \pm 2.42 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 2)} &: 4.92 \times (5.43) + 4.90 = 31.62 \pm 2.22 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 3)} &: 0.69 \times (14) + 26.49 = 36.15 \pm 2.84 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 4)} &: 0.63 \times (12.59) + 31.33 = 39.26 \pm 2.55 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 5)} &: 2.28 \times (1.46) + 34.46 = 37.79 \pm 2.49 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2)} &: 1.95 \times (2.75) + 1.46 \times (5.43) + 21.71 = 35.00 \pm 2.08 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3)} &: 1.48 \times (5.43) + 1.11 \times (14) + 9.71 = 33.29 \pm 1.34 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.06 \times (14) + 1.23 \times (12.59) + 7.96 = 38.29 \pm 1 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.36 \times (12.59) + 3.59 \times (1.46) + 19.04 = 41.40 \pm 1.82 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} &: 1.27 \times (2.75) + 1.50 \times (5.43) + 1.05 \times (14) + 6.54 = 32.88 \pm 1.24 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.02 \times (5.43) + 1.08 \times (14) + 1.01 \times (12.59) + 3.06 = 36.43 \pm 0.52 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.00 \times (14) + 1.27 \times (12.59) + 1.38 \times (1.46) + 6.61 = 38.61 \pm 0.96 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.02 \times (2.75) + 1.05 \times (5.43) + 1.03 \times (14) + 0.98 \times (12.59) + 0.71 = 35.97 \pm 0.26 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.01 \times (5.43) + 1.03 \times (14) + 1.04 \times (12.59) + 1.21 \times (1.46) + 1.95 = 36.71 \pm 0.44 \text{ cm} \end{aligned}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 1 :

$$\begin{aligned} \text{Tibia 1 (Seg. 1)} &: 2.97 \times (2.75) + 26.43 = 35.60 \pm 2.15 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 2)} &: 0.63 \times (5.43) + 31.12 = 34.54 \pm 1.75 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 3)} &: 0.66 \times (14) + 24.38 = 33.62 \pm 1.69 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 4)} &: 0.70 \times (12.59) + 28.75 = 37.56 \pm 1.60 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 5)} &: 4.10 \times (1.46) + 29.48 = 35.47 \pm 2.05 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2)} &: 0.89 \times (2.75) + 1.57 \times (5.43) + 22.94 = 33.91 \pm 1.74 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3)} &: 1.66 \times (5.43) + 1.18 \times (14) + 6.10 = 31.63 \pm 0.95 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.02 \times (14) + 1.36 \times (12.59) + 6.74 = 38.14 \pm 0.99 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 4 + Seg. 5)} &: 1.41 \times (12.59) + 2.78 \times (1.46) + 18.92 = 40.73 \pm 1.50 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} &: 0.92 \times (2.75) + 1.56 \times (5.43) + 1.18 \times (14) + 4.05 = 31.57 \pm 0.91 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 1.17 \times (5.43) + 1.07 \times (14) + 0.93 \times (12.59) + 2.71 = 35.75 \pm 0.41 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} &: 0.96 \times (14) + 1.29 \times (12.59) + 1.66 \times (1.46) + 6.02 = 38.12 \pm 0.93 \text{ cm} \\ \text{Tibia 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} &: 0.70 \times (2.75) + 1.10 \times (5.43) + 1.07 \times (14) + 0.91 \times (12.59) + 1.22 = 35.55 \pm 0.34 \text{ cm} \end{aligned}$$

$$\text{Tibia 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.12 \times (5.43) + 1.04 \times (14) + 0.91 \times (12.59) + 0.75 \times (1.46) + 2.55 = 35.74 \pm 0.39 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 2 :

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1)} : 3.30 \times (2.45) + 27.48 = 35.58 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2)} : 4.92 \times (5.64) + 4.90 = 32.65 \pm 2.22 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 3)} : 0.69 \times (15.19) + 26.49 = 36.97 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 4)} : 0.63 \times (12.1) + 31.33 = 38.95 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 5)} : 2.28 \times (1.26) + 34.46 = 37.33 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.95 \times (2.45) + 1.46 \times (5.64) + 21.71 = 34.72 \pm 2.08 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.48 \times (5.64) + 1.11 \times (15.19) + 9.71 = 34.92 \pm 1.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.06 \times (15.19) + 1.23 \times (12.1) + 7.96 = 38.94 \pm 1 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.36 \times (12.1) + 3.59 \times (1.26) + 19.04 = 40.02 \pm 1.82 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.27 \times (2.45) + 1.50 \times (5.64) + 1.05 \times (15.19) + 6.54 = 34.06 \pm 1.24 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (5.64) + 1.08 \times (15.19) + 1.01 \times (12.1) + 3.06 = 37.44 \pm 0.52 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.00 \times (15.19) + 1.27 \times (12.1) + 1.38 \times (1.26) + 6.61 = 38.91 \pm 0.96 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (2.45) + 1.05 \times (5.64) + 1.03 \times (15.19) + 0.98 \times (12.1) + 0.71 = 36.63 \pm 0.26 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.01 \times (5.64) + 1.03 \times (15.19) + 1.04 \times (12.1) + 1.21 \times (1.26) + 1.95 = 37.40 \pm 0.44 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 2 :

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1)} : 2.97 \times (2.45) + 26.43 = 33.71 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2)} : 0.63 \times (5.64) + 31.12 = 34.67 \pm 1.75 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 3)} : 0.66 \times (15.19) + 24.38 = 34.41 \pm 1.69 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 4)} : 0.70 \times (12.1) + 28.75 = 37.22 \pm 1.60 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 5)} : 4.10 \times (1.26) + 29.48 = 34.65 \pm 2.05 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 0.89 \times (2.45) + 1.57 \times (5.64) + 22.94 = 33.98 \pm 1.74 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.66 \times (5.64) + 1.18 \times (15.19) + 6.10 = 33.39 \pm 0.95 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (15.19) + 1.36 \times (12.1) + 6.74 = 38.69 \pm 0.99 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.41 \times (12.1) + 2.78 \times (1.26) + 18.92 = 39.48 \pm 1.50 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 0.92 \times (2.45) + 1.56 \times (5.64) + 1.18 \times (15.19) + 4.05 = 33.03 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.17 \times (5.64) + 1.07 \times (15.19) + 0.93 \times (12.1) + 2.71 = 36.82 \pm 0.41 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 0.96 \times (15.19) + 1.29 \times (12.1) + 1.66 \times (1.26) + 6.02 = 38.30 \pm 0.93 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.70 \times (2.45) + 1.10 \times (5.64) + 1.07 \times (15.19) + 0.91 \times (12.1) + 1.22 = 36.40 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.12 \times (5.64) + 1.04 \times (15.19) + 0.91 \times (12.1) + 0.75 \times (1.26) + 2.55 = 36.62 \pm 0.39 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 3 :

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1)} : 3.30 \times (2.5) + 27.48 = 35.73 \pm 2.42 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2)} : 4.92 \times (4.45) + 4.90 = 26.79 \pm 2.22 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3)} : 0.69 \times (14.4) + 26.49 = 36.43 \pm 2.84 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4)} : 0.63 \times (11.85) + 31.33 = 38.80 \pm 2.55 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 5)} : 2.28 \times (1.46) + 34.46 = 37.79 \pm 2.49 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.95 \times (2.5) + 1.46 \times (4.45) + 21.71 = 33.08 \pm 2.08 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.48 \times (4.45) + 1.11 \times (14.4) + 9.71 = 32.28 \pm 1.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.06 \times (14.4) + 1.23 \times (11.85) + 7.96 = 37.80 \pm 1 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.36 \times (11.85) + 3.59 \times (1.46) + 19.04 = 40.40 \pm 1.82 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.27 \times (2.5) + 1.50 \times (4.45) + 1.05 \times (14.4) + 6.54 = 31.51 \pm 1.24 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (4.45) + 1.08 \times (14.4) + 1.01 \times (11.85) + 3.06 = 35.12 \pm 0.52 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.00 \times (14.4) + 1.27 \times (11.85) + 1.38 \times (1.46) + 6.61 = 38.07 \pm 0.96 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (2.5) + 1.05 \times (4.45) + 1.03 \times (14.4) + 0.98 \times (11.85) + 0.71 = 34.38 \pm 0.26 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.01 \times (4.45) + 1.03 \times (14.4) + 1.04 \times (11.85) + 1.21 \times (1.46) + 1.95 = 35.37 \pm 0.44 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 3 :

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1)} : 2.97 \times (2.5) + 26.43 = 33.86 \pm 2.15 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2)} : 0.63 \times (4.45) + 31.12 = 33.92 \pm 1.75 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3)} : 0.66 \times (14.4) + 24.38 = 33.88 \pm 1.69 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4)} : 0.70 \times (11.85) + 28.75 = 37.05 \pm 1.60 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 5)} : 4.10 \times (1.46) + 29.48 = 35.47 \pm 2.05 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 0.89 \times (2.5) + 1.57 \times (4.45) + 22.94 = 32.15 \pm 1.74 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.66 \times (4.45) + 1.18 \times (14.4) + 6.10 = 30.48 \pm 0.95 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.02 \times (14.4) + 1.36 \times (11.85) + 6.74 = 37.54 \pm 0.99 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.41 \times (11.85) + 2.78 \times (1.46) + 18.92 = 39.69 \pm 1.50 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 0.92 \times (2.5) + 1.56 \times (4.45) + 1.18 \times (14.4) + 4.05 = 30.28 \pm 0.91 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.17 \times (4.45) + 1.07 \times (14.4) + 0.93 \times (11.85) + 2.71 = 34.35 \pm 0.41 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 0.96 \times (14.4) + 1.29 \times (11.85) + 1.66 \times (1.46) + 6.02 = 37.55 \pm 0.93 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.70 \times (2.5) + 1.10 \times (4.45) + 1.07 \times (14.4) + 0.91 \times (11.85) + 1.22 = 34.06 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Tibia 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5)} : 1.12 \times (4.45) + 1.04 \times (14.4) + 0.91 \times (11.85) + 0.75 \times (1.46) + 2.55 = 34.39 \pm 0.39 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 4 :

Tibia 4 (Seg. 1) : $3.30 \times (2) + 27.48 = 34.08 \pm 2.42 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2) : $4.92 \times (3.83) + 4.90 = 23.74 \pm 2.22 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 3) : $0.69 \times (14.65) + 26.49 = 36.60 \pm 2.84 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 4) : $0.63 \times (10.22) + 31.33 = 37.77 \pm 2.55 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 5) : $2.28 \times (1.28) + 34.46 = 37.38 \pm 2.49 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.95 \times (2) + 1.46 \times (3.83) + 21.71 = 31.20 \pm 2.08 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.48 \times (3.83) + 1.11 \times (14.65) + 9.71 = 31.64 \pm 1.34 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.06 \times (14.65) + 1.23 \times (10.22) + 7.96 = 36.06 \pm 1 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.36 \times (10.22) + 3.59 \times (1.28) + 19.04 = 37.53 \pm 1.82 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.27 \times (2) + 1.50 \times (3.83) + 1.05 \times (14.65) + 6.54 = 30.21 \pm 1.24 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (3.83) + 1.08 \times (14.65) + 1.01 \times (10.22) + 3.06 = 33.11 \pm 0.52 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.00 \times (14.65) + 1.27 \times (10.22) + 1.38 \times (1.28) + 6.61 = 36.01 \pm 0.96 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (2) + 1.05 \times (3.83) + 1.03 \times (14.65) + 0.98 \times (10.22) + 0.71 = 31.88 \pm 0.26 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.01 \times (3.83) + 1.03 \times (14.65) + 1.04 \times (10.22) + 1.21 \times (1.28) + 1.95 = 33.09 \pm 0.44 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 4 :

Tibia 4 (Seg. 1) : $2.97 \times (2) + 26.43 = 32.37 \pm 2.15 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2) : $0.63 \times (3.83) + 31.12 = 33.53 \pm 1.75 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 3) : $0.66 \times (14.65) + 24.38 = 34.05 \pm 1.69 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 4) : $0.70 \times (10.22) + 28.75 = 35.90 \pm 1.60 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 5) : $4.10 \times (1.28) + 29.48 = 34.73 \pm 2.05 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2) : $0.89 \times (2) + 1.57 \times (3.83) + 22.94 = 30.73 \pm 1.74 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.66 \times (3.83) + 1.18 \times (14.65) + 6.10 = 29.74 \pm 0.95 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (14.65) + 1.36 \times (10.22) + 6.74 = 35.58 \pm 0.99 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.41 \times (10.22) + 2.78 \times (1.28) + 18.92 = 36.89 \pm 1.50 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $0.92 \times (2) + 1.56 \times (3.83) + 1.18 \times (14.65) + 4.05 = 29.15 \pm 0.91 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.17 \times (3.83) + 1.07 \times (14.65) + 0.93 \times (10.22) + 2.71 = 32.37 \pm 0.41 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $0.96 \times (14.65) + 1.29 \times (10.22) + 1.66 \times (1.28) + 6.02 = 35.39 \pm 0.93 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.70 \times (2) + 1.10 \times (3.83) + 1.07 \times (14.65) + 0.91 \times (10.22) + 1.22 = 31.81 \pm 0.34 \text{ cm}$
 Tibia 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.12 \times (3.83) + 1.04 \times (14.65) + 0.91 \times (10.22) + 0.75 \times (1.28) + 2.55 = 32.34 \pm 0.39 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments du Tibia 5 :

Tibia 5 (Seg. 1) : $3.30 \times (2.64) + 27.48 = 36.19 \pm 2.42 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2) : $4.92 \times (3.13) + 4.90 = 20.30 \pm 2.22 \text{ cm}$

Tibia 5 (Seg. 3) : $0.69 \times (11.33) + 26.49 = 34.31 \pm 2.84 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 4) : $0.63 \times (13.30) + 31.33 = 39.71 \pm 2.55 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 5) : $2.28 \times (1.25) + 34.46 = 37.31 \pm 2.49 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.95 \times (2.64) + 1.46 \times (3.13) + 21.71 = 31.43 \pm 2.08 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.48 \times (3.13) + 1.11 \times (11.33) + 9.71 = 26.92 \pm 1.34 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.06 \times (11.33) + 1.23 \times (13.30) + 7.96 = 36.33 \pm 1 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.36 \times (13.30) + 3.59 \times (1.25) + 19.04 = 41.62 \pm 1.82 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.27 \times (2.64) + 1.50 \times (3.13) + 1.05 \times (11.33) + 6.54 = 26.48 \pm 1.24 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (3.13) + 1.08 \times (11.33) + 1.01 \times (13.30) + 3.06 = 31.92 \pm 0.52 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.00 \times (11.33) + 1.27 \times (13.30) + 1.38 \times (1.25) + 6.61 = 36.56 \pm 0.96 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (2.64) + 1.05 \times (3.13) + 1.03 \times (11.33) + 0.98 \times (13.30) + 0.71 = 31.39 \pm 0.26 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.01 \times (3.13) + 1.03 \times (11.33) + 1.04 \times (13.30) + 1.21 \times (1.25) + 1.95 = 35.29 \pm 0.44 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *Whites Females* » sur les segments du Tibia 5 :

Tibia 5 (Seg. 1) : $2.97 \times (2.64) + 26.43 = 34.27 \pm 2.15 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2) : $0.63 \times (3.13) + 31.12 = 33.09 \pm 1.75 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 3) : $0.66 \times (11.33) + 24.38 = 31.86 \pm 1.69 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 4) : $0.70 \times (13.30) + 28.75 = 38.07 \pm 1.60 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 5) : $4.10 \times (1.25) + 29.48 = 34.61 \pm 2.05 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2) : $0.89 \times (2.64) + 1.57 \times (3.13) + 22.94 = 30.20 \pm 1.74 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.66 \times (3.13) + 1.18 \times (11.33) + 6.10 = 24.67 \pm 0.95 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $1.02 \times (11.33) + 1.36 \times (13.30) + 6.74 = 36.38 \pm 0.99 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 4 + Seg. 5) : $1.41 \times (13.30) + 2.78 \times (1.25) + 18.92 = 41.15 \pm 1.50 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $0.92 \times (1.25) + 1.56 \times (3.13) + 1.18 \times (11.33) + 4.05 = 23.45 \pm 0.91 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.17 \times (3.13) + 1.07 \times (11.33) + 0.93 \times (13.30) + 2.71 = 30.86 \pm 0.41 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $0.96 \times (11.33) + 1.29 \times (13.30) + 1.66 \times (1.25) + 6.02 = 36.13 \pm 0.93 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.70 \times (2.64) + 1.10 \times (3.13) + 1.07 \times (11.33) + 0.91 \times (13.30) + 1.22 = 30.74 \pm 0.34 \text{ cm}$
 Tibia 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4 + Seg. 5) : $1.12 \times (3.13) + 1.04 \times (11.33) + 0.91 \times (13.30) + 0.75 \times (1.25) + 2.55 = 30.88 \pm 0.39 \text{ cm}$

1.2.5. Humérus, 1^{ère} observation, « *White Males* » et « *White Females* »

– Humérus; calculs de longueurs totales en centimètres, 1^{ère} observation :

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 1 :

Humérus 1 (Seg. 1) : $4.72 \times (3.67) + 15.20 = 32.52 \pm 1.80$
cm

Humérus 1 (Seg. 2) : $0.98 \times (27) + 8.00 = 34.46 \pm 0.40$ cm

Humérus 1 (Seg. 3) : $3.59 \times (1.86) + 25.56 = 32.24 \pm 1.91$
cm

Humérus 1 (Seg. 4) : $5.33 \times (1.63) + 23.52 = 32.21 \pm 1.73$
cm

Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.08 \times (3.67) + 1.09 \times (27) + 1.32 = 34.71 \pm 0.29$ cm

Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.11 \times (27) + 0.82 \times (1.86) + 3.03 = 34.53 \pm 0.34$ cm

Humérus 1 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.72 \times (1.86) + 5.49 \times (1.63) + 17.71 = 31.72 \pm 1.59$ cm

Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.67) + 1.04 \times (27) + 0.94 \times (1.86) + 0.14 = 34.26 \pm 0.17$ cm

Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.04 \times (27) + 0.93 \times (1.86) + 1.35 \times (1.63) + 2.27 = 34.28 \pm 0.25$ cm

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 1 :

Humérus 1 (Seg. 1) : $5.50 \times (3.67) + 12.58 = 32.77 \pm 1.60$
cm

Humérus 1 (Seg. 2) : $0.97 \times (27) + 7.57 = 33.76 \pm 0.40$ cm

Humérus 1 (Seg. 3) : $4.59 \times (1.86) + 22.28 = 30.82 \pm 1.62$
cm

Humérus 1 (Seg. 4) : $2.99 \times (1.63) + 25.87 = 30.74 \pm 1.54$
cm

Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.66 \times (3.67) + 1.04 \times (27) + 0.20 = 34.37 \pm 0.30$ cm

Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (27) + 1.12 \times (1.86) + 3.47 = 33.63 \pm 0.40$ cm

Humérus 1 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.60 \times (1.86) + 4.17 \times (1.63) + 19.77 = 31.40 \pm 1.47$ cm

Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (1.53) + 1.01 \times (27) + 0.87 \times (1.86) - 0.37 = 30.31 \pm 0.25$ cm

Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.99 \times (27) + 1.05 \times (1.86) + 1.85 \times (1.63) + 2.16 = 33.86 \pm 0.25$ cm

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 2 :

Humérus 2 (Seg. 1) : $4.72 \times (3.94) + 15.20 = 33.80 \pm 1.80$
cm

Humérus 2 (Seg. 2) : $0.98 \times (24.6) + 8.00 = 32.11 \pm 0.40$
cm

Humérus 2 (Seg. 3) : $3.59 \times (1.98) + 25.56 = 32.67 \pm 1.91$
cm

Humérus 2 (Seg. 4) : $5.33 \times (2.04) + 23.52 = 34.39 \pm 1.73$
cm

Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.08 \times (3.94) + 1.09 \times (24.6) + 1.32 = 32.39 \pm 0.29$ cm

Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.11 \times (24.6) + 0.82 \times (1.98) + 3.03 = 31.96 \pm 0.34$ cm

Humérus 2 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.72 \times (1.98) + 5.49 \times (2.04) + 17.71 = 34.30 \pm 1.59$ cm

Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.94) + 1.04 \times (24.6) + 0.94 \times (1.98) + 0.14 = 32.20 \pm 0.17$ cm

Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.04 \times (24.6) + 0.93 \times (1.98) + 1.35 \times (2.04) + 2.27 = 32.45 \pm 0.25$ cm

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 2 :

Humérus 2 (Seg. 1) : $5.50 \times (3.94) + 12.58 = 34.25 \pm 1.60$
cm

Humérus 2 (Seg. 2) : $0.97 \times (24.6) + 7.57 = 30.69 \pm 0.40$
cm

Humérus 2 (Seg. 3) : $4.59 \times (1.98) + 22.28 = 31.37 \pm 1.62$
cm

Humérus 2 (Seg. 4) : $2.99 \times (2.04) + 25.87 = 31.97 \pm 1.54$
cm

Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.66 \times (3.94) + 1.04 \times (24.6) + 0.20 = 32.32 \pm 0.30$ cm

Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (24.6) + 1.12 \times (1.98) + 3.47 = 31.27 \pm 0.40$ cm

Humérus 2 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.60 \times (1.98) + 4.17 \times (2.04) + 19.77 = 33.42 \pm 1.47$ cm

Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.94) + 1.01 \times (24.6) + 0.87 \times (1.98) - 0.37 = 30.81 \pm 0.25$ cm

Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.99 \times (24.6) + 1.05 \times (1.98) + 1.85 \times (2.04) + 2.16 = 32.37 \pm 0.25$ cm

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 3 :

Humérus 3 (Seg. 1) : $4.72 \times (3.41) + 15.20 = 31.30 \pm 1.80$
cm

Humérus 3 (Seg. 2) : $0.98 \times (23.4) + 8.00 = 30.93 \pm 0.40$
cm

Humérus 3 (Seg. 3) : $3.59 \times (1.5) + 25.56 = 30.95 \pm 1.91$
cm

Humérus 3 (Seg. 4) : $5.33 \times (1.74) + 23.52 = 32.85 \pm 1.73$
cm

Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.08 \times (3.41) + 1.09 \times (23.4) + 1.32 = 30.51 \pm 0.29$ cm

Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.11 \times (23.4) + 0.82 \times (1.5) + 3.03 = 30.23 \pm 0.34$ cm

Humérus 3 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.72 \times (1.5) + 5.49 \times (1.74) + 17.71 = 31.34 \pm 1.59$ cm

Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.41) + 1.04 \times (23.4) + 0.94 \times (1.5) + 0.14 = 29.88 \pm 0.17$ cm

Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.04 \times (23.4) + 0.93 \times (1.5) + 1.35 \times (1.74) + 2.27 = 30.35 \pm 0.25$ cm

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 3 :

Humérus 3 (Seg. 1) : $5.50 \times (3.41) + 12.58 = 29.85 \pm 1.60$
cm

Humérus 3 (Seg. 2) : $0.97 \times (23.4) + 7.57 = 30.27 \pm 0.40$ cm

Humérus 3 (Seg. 3) : $4.59 \times (1.5) + 22.28 = 29.17 \pm 1.62$ cm

Humérus 3 (Seg. 4) : $2.99 \times (1.74) + 25.87 = 31.07 \pm 1.54$
cm

Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.66 \times (3.41) + 1.04 \times (23.4) + 0.20 = 30.20 \pm 0.30$ cm

Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (23.4) + 1.12 \times (1.5) + 3.47 = 29.49 \pm 0.40$ cm

Humérus 3 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.60 \times (1.5) + 4.17 \times (1.74) + 19.77 = 30.93 \pm 1.47$ cm

Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.41) + 1.01 \times (23.4) + 0.87 \times (1.5) - 0.37 = 28.56 \pm 0.25$ cm

Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.99 \times (23.4) + 1.05 \times (1.5) + 1.85 \times (1.74) + 2.16 = 30.12 \pm 0.25 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 4 :

Humérus 4 (Seg. 1) : $4.72 \times (3.81) + 15.20 = 33.18 \pm 1.80 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 2) : $0.98 \times (22.6) + 8.00 = 30.15 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 3) : $3.59 \times (1.86) + 25.56 = 32.24 \pm 1.91 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 4) : $5.33 \times (1.46) + 23.52 = 31.30 \pm 1.73 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.08 \times (3.81) + 1.09 \times (22.6) + 1.32 = 30.08 \pm 0.29 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.11 \times (22.6) + 0.82 \times (1.86) + 3.03 = 29.64 \pm 0.34 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.72 \times (1.86) + 5.49 \times (1.44) + 17.71 = 30.63 \pm 1.59 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.81) + 1.04 \times (22.6) + 0.94 \times (1.86) + 0.14 = 29.85 \pm 0.17 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.04 \times (22.6) + 0.93 \times (1.86) + 1.35 \times (1.46) + 2.27 = 29.47 \pm 0.25 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 4 :

Humérus 4 (Seg. 1) : $5.50 \times (3.81) + 12.58 = 33.55 \pm 1.60 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 2) : $0.97 \times (22.6) + 7.57 = 29.49 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 3) : $4.59 \times (1.86) + 22.28 = 30.82 \pm 1.62 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 4) : $2.99 \times (1.46) + 25.87 = 30.21 \pm 1.54 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.66 \times (3.81) + 1.04 \times (22.6) + 0.20 = 30.03 \pm 0.30 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (22.6) + 1.12 \times (1.86) + 3.47 = 29.06 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.60 \times (1.86) + 4.17 \times (1.46) + 19.77 = 30.69 \pm 1.47 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.81) + 1.01 \times (22.6) + 0.87 \times (1.86) - 0.37 = 28.53 \pm 0.25 \text{ cm}$

Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.99 \times (22.6) + 1.05 \times (1.86) + 1.85 \times (1.46) + 2.16 = 29.19 \pm 0.25 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 5 :

Humérus 5 (Seg. 1) : $4.72 \times (3.15) + 15.20 = 30.07 \pm 1.80 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 2) : $0.98 \times (22.2) + 8.00 = 29.76 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 3) : $3.59 \times (1.5) + 25.56 = 30.95 \pm 1.91 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 4) : $5.33 \times (1.62) + 23.52 = 32.15 \pm 1.73 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.08 \times (3.15) + 1.09 \times (22.2) + 1.32 = 28.92 \pm 0.29 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.11 \times (22.2) + 0.82 \times (1.5) + 3.03 = 28.90 \pm 0.34 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.72 \times (1.5) + 5.49 \times (1.62) + 17.71 = 30.68 \pm 1.59 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.15) + 1.04 \times (22.2) + 0.94 \times (1.5) + 0.14 = 28.32 \pm 0.17 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.04 \times (22.2) + 0.93 \times (1.5) + 1.35 \times (1.62) + 2.27 = 28.94 \pm 0.25 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 5 :

Humérus 5 (Seg. 1) : $5.50 \times (3.15) + 12.58 = 29.91 \pm 1.60 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 2) : $0.97 \times (22.2) + 7.57 = 29.10 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 3) : $4.59 \times (1.5) + 22.28 = 29.47 \pm 1.62 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 4) : $2.99 \times (1.62) + 25.87 = 30.71 \pm 1.54 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.66 \times (3.15) + 1.04 \times (22.2) + 0.20 = 28.52 \pm 0.30 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (22.2) + 1.12 \times (1.5) + 3.47 = 28.24 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.60 \times (1.5) + 4.17 \times (1.62) + 19.77 = 30.43 \pm 1.47 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.15) + 1.01 \times (22.2) + 0.87 \times (1.5) - 0.37 = 27.04 \pm 0.25 \text{ cm}$

Humérus 5 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.99 \times (22.2) + 1.05 \times (1.5) + 1.85 \times (1.62) + 2.16 = 28.71 \pm 0.25 \text{ cm}$

1.2.6. Humérus, 2^{ème} observation, « *White Males* » et « *White Females* »

– Humérus ; calculs de longueurs totales en centimètres, 2^{ème} observation :

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 1 :

Humérus 1 (Seg. 1) : $4.72 \times (3.59) + 15.20 = 32.14 \pm 1.80 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 2) : $0.98 \times (26.8) + 8.00 = 34.26 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 3) : $3.59 \times (2.06) + 25.56 = 32.96 \pm 1.91 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 4) : $5.33 \times (1.43) + 23.52 = 31.14 \pm 1.73 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.08 \times (3.59) + 1.09 \times (26.8) + 1.32 = 34.41 \pm 0.29 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.11 \times (26.8) + 0.82 \times (2.06) + 3.03 = 34.47 \pm 0.34 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.72 \times (2.06) + 5.49 \times (1.43) + 17.71 = 31.16 \pm 1.59 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.59) + 1.04 \times (26.8) + 0.94 \times (2.06) + 0.14 = 33.61 \pm 0.17 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $1.04 \times (26.8) + 0.93 \times (2.06) + 1.35 \times (1.43) + 2.27 = 33.99 \pm 0.25 \text{ cm}$

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 1 :

Humérus 1 (Seg. 1) : $5.50 \times (3.59) + 12.58 = 32.33 \pm 1.60 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 2) : $0.97 \times (26.8) + 7.57 = 33.57 \pm 0.40 \text{ cm}$

Humérus 1 (Seg. 3) : $4.59 \times (2.06) + 22.28 = 31.74 \pm 1.62 \text{ cm}$

$$\text{Humérus 1 (Seg. 4)} : 2.99 \times (1.43) + 25.87 = 30.15 \pm 1.54 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.66 \times (3.59) + 1.04 \times (26.8) + 0.20 = 34.03 \pm 0.30 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (26.8) + 1.12 \times (2.06) + 3.47 = 33.65 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 1 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 2.60 \times (2.06) + 4.17 \times (1.43) + 19.77 = 31.09 \pm 1.47 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 1 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (3.59) + 1.01 \times (26.8) + 0.87 \times (2.06) - 0.37 = 32.69 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 1 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.99 \times (26.8) + 1.05 \times (2.06) + 1.85 \times (1.43) + 2.16 = 33.54 \pm 0.25 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 2 :

$$\text{Humérus 2 (Seg. 1)} : 4.72 \times (3.86) + 15.20 = 33.42 \pm 1.80 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 2)} : 0.98 \times (24.4) + 8.00 = 31.91 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 3)} : 3.59 \times (2.04) + 25.56 = 32.88 \pm 1.91 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 4)} : 5.33 \times (1.95) + 23.52 = 33.91 \pm 1.73 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.08 \times (3.86) + 1.09 \times (24.4) + 1.32 = 32.08 \pm 0.29 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.11 \times (24.4) + 0.82 \times (2.04) + 3.03 = 31.79 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 2.72 \times (2.04) + 5.49 \times (1.95) + 17.71 = 33.96 \pm 1.59 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (3.86) + 1.04 \times (24.4) + 0.94 \times (2.04) + 0.14 = 31.95 \pm 0.17 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.04 \times (24.4) + 0.93 \times (2.04) + 1.35 \times (1.95) + 2.27 = 32.18 \pm 0.25 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 2 :

$$\text{Humérus 2 (Seg. 1)} : 5.50 \times (3.86) + 12.58 = 33.81 \pm 1.60 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 2)} : 0.97 \times (24.4) + 7.57 = 31.24 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 3)} : 4.59 \times (2.04) + 22.28 = 31.64 \pm 1.62 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 4)} : 2.99 \times (1.95) + 25.87 = 31.70 \pm 1.54 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.66 \times (3.86) + 1.04 \times (24.4) + 0.20 = 31.98 \pm 0.30 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (24.4) + 1.12 \times (2.04) + 3.47 = 31.13 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 2.60 \times (2.04) + 4.17 \times (1.95) + 19.77 = 33.21 \pm 1.47 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (3.86) + 1.01 \times (24.4) + 0.87 \times (2.04) - 0.37 = 30.57 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 2 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.99 \times (24.4) + 1.05 \times (2.04) + 1.85 \times (1.95) + 2.16 = 32.07 \pm 0.25 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 3 :

$$\text{Humérus 3 (Seg. 1)} : 4.72 \times (3.42) + 15.20 = 31.34 \pm 1.80 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 2)} : 0.98 \times (23.7) + 8.00 = 31.23 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 3)} : 3.59 \times (1.74) + 25.56 = 31.81 \pm 1.91 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 4)} : 5.33 \times (1.64) + 23.52 = 32.26 \pm 1.73 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.08 \times (3.42) + 1.09 \times (23.7) + 1.32 = 30.85 \pm 0.29 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.11 \times (23.7) + 0.82 \times (1.74) + 3.03 = 30.76 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 2.72 \times (1.74) + 5.49 \times (1.64) + 17.71 = 31.40 \pm 1.59 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (3.42) + 1.04 \times (23.7) + 0.94 \times (1.74) + 0.14 = 31.30 \pm 0.17 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.04 \times (23.7) + 0.93 \times (1.74) + 1.35 \times (1.64) + 2.27 = 30.75 \pm 0.25 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 3 :

$$\text{Humérus 3 (Seg. 1)} : 5.50 \times (3.42) + 12.58 = 31.39 \pm 1.60 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 2)} : 0.97 \times (23.7) + 7.57 = 30.56 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 3)} : 4.59 \times (1.74) + 22.28 = 30.27 \pm 1.62 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 4)} : 2.99 \times (1.64) + 25.87 = 30.77 \pm 1.54 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.66 \times (3.42) + 1.04 \times (23.7) + 0.20 = 30.53 \pm 0.30 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.04 \times (23.7) + 1.12 \times (1.74) + 3.47 = 30.07 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 2.60 \times (1.74) + 4.17 \times (1.64) + 19.77 = 31.13 \pm 1.47 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (3.42) + 1.01 \times (23.7) + 0.87 \times (1.74) - 0.37 = 29.08 \pm 0.25 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 3 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 0.99 \times (23.7) + 1.05 \times (1.74) + 1.85 \times (1.64) + 2.16 = 30.48 \pm 0.25 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 4 :

$$\text{Humérus 4 (Seg. 1)} : 4.72 \times (3.6) + 15.20 = 32.19 \pm 1.80 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 2)} : 0.98 \times (22.3) + 8.00 = 29.85 \pm 0.40 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 3)} : 3.59 \times (1.74) + 25.56 = 31.81 \pm 1.91 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 4)} : 5.33 \times (1.46) + 23.52 = 31.30 \pm 1.73 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2)} : 1.08 \times (3.6) + 1.09 \times (22.3) + 1.32 = 29.52 \pm 0.29 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.11 \times (22.3) + 0.82 \times (1.74) + 3.03 = 29.21 \pm 0.34 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 3 + Seg. 4)} : 2.72 \times (1.74) + 5.49 \times (1.46) + 17.71 = 30.46 \pm 1.59 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3)} : 1.17 \times (3.6) + 1.04 \times (22.3) + 0.94 \times (1.74) + 0.14 = 29.18 \pm 0.17 \text{ cm}$$

$$\text{Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4)} : 1.04 \times (22.3) + 0.93 \times (1.74) + 1.35 \times (1.46) + 2.27 = 29.05 \pm 0.25 \text{ cm}$$

En utilisant les formules de régression « *White Females* » sur les segments de l'Humérus 4 :

Humérus 4 (Seg. 1) : $5.50 \times (3.6) + 12.58 = 32.38 \pm 1.60$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 2) : $0.97 \times (22.3) + 7.57 = 29.20 \pm 0.40$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 3) : $4.59 \times (1.74) + 22.28 = 30.27 \pm 1.62$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 4) : $2.99 \times (1.46) + 25.87 = 30.24 \pm 1.54$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.66 \times (3.6) + 1.04 \times (22.3) + 0.20 = 29.37 \pm 0.30$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.04 \times (22.3) + 1.12 \times (1.74) + 3.47 = 28.61 \pm 0.40$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.60 \times (1.74) + 4.17 \times (1.46) + 19.77 = 30.38 \pm 1.47$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 1 + Seg. 2 + Seg. 3) : $1.17 \times (3.6) + 1.01 \times (22.3) + 0.87 \times (1.74) - 0.37 = 27.88 \pm 0.25$ **cm**

Humérus 4 (Seg. 2 + Seg. 3 + Seg. 4) : $0.99 \times (22.3) + 1.05 \times (1.74) + 1.85 \times (1.46) + 2.16 = 28.77 \pm 0.25$ **cm**

En utilisant les formules de régression « *White Males* » sur les segments de l'Humérus 5 :

Humérus 5 (Seg. 1) : $4.72 \times (3.1) + 15.20 = 29.83 \pm 1.80$ **cm**

Humérus 5 (Seg. 2) : $0.98 \times (22) + 8.00 = 28.9 \pm 0.40$ **cm**

Humérus 5 (Seg. 3) : $3.59 \times (1.74) + 25.56 = 31.81 \pm 1.91$ **cm**

Humérus 5 (Seg. 4) : $5.33 \times (1.51) + 23.52 = 31.57 \pm 1.73$ **cm**

Humérus 5 (Seg. 1 + Seg. 2) : $1.08 \times (3.1) + 1.09 \times (22) + 1.32 = 28.65 \pm 0.29$ **cm**

Humérus 5 (Seg. 2 + Seg. 3) : $1.11 \times (22) + 0.82 \times (1.74) + 3.03 = 28.88 \pm 0.34$ **cm**

Humérus 5 (Seg. 3 + Seg. 4) : $2.72 \times (1.74) + 5.49 \times (1.51) + 17.71 = 30.73 \pm 1.59$ **cm**

1.3. Méthode de Steele (1970) : Représentation graphique (1^{ère} et 2^{ème} observations)

1.3.1. Fémurs

Fémurs : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (1^{ère} observation / régressions "White Males") :

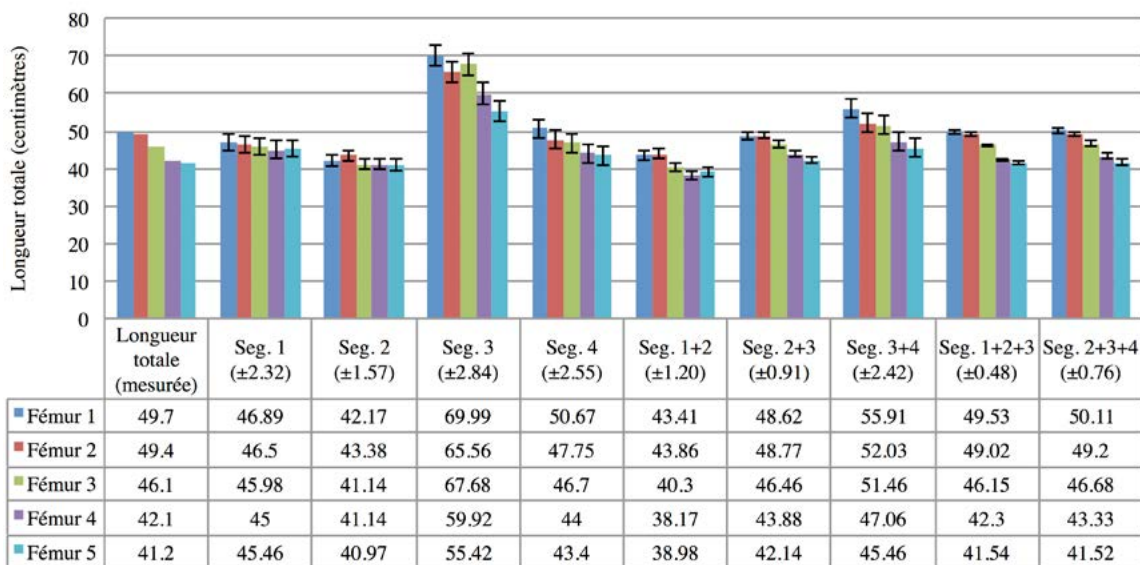


Figure 1 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 1^{ère} observation, régression « *White Males* »).

Infographie par Tobias Hofstetter

Fémurs : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (1ère observation / régressions "White Females") :

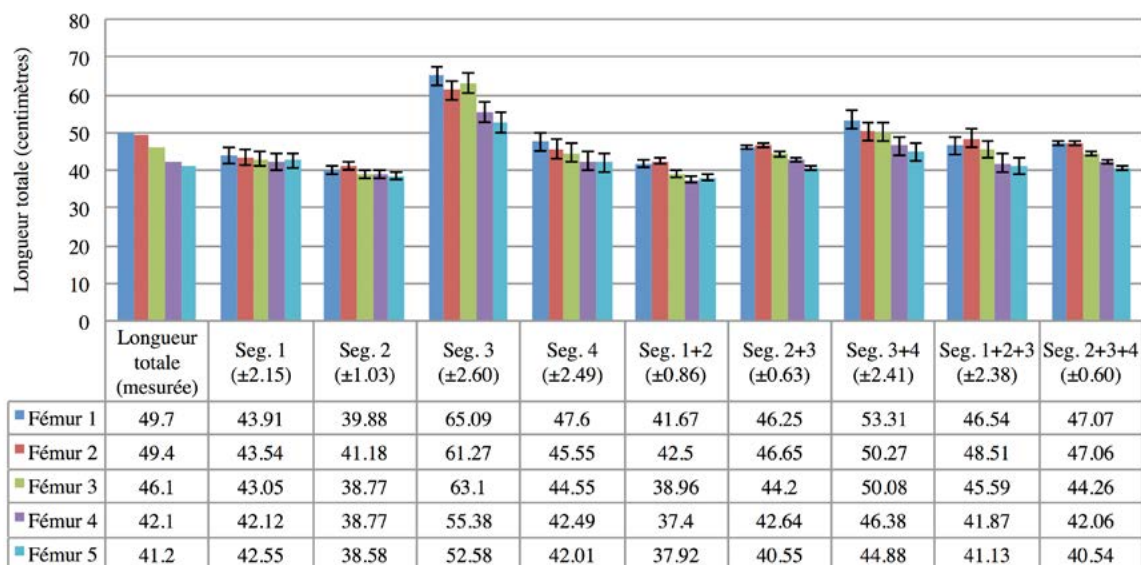


Figure 2 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 1^{ère} observation, régression « White Females »).
Infographie par Tobias Hofstetter

Fémurs : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (2ème observation / régressions "White Males") :

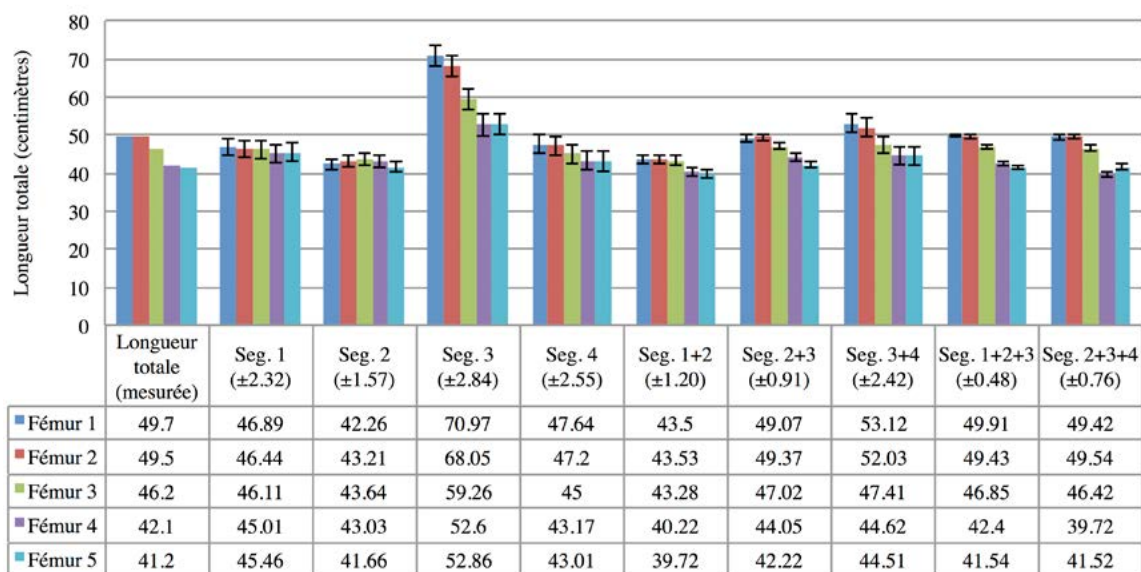


Figure 3 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 2^{ème} observation, régression « White Males »).
Infographie par Tobias Hofstetter

Fémurs : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (2ème observation / régressions "White Females") :

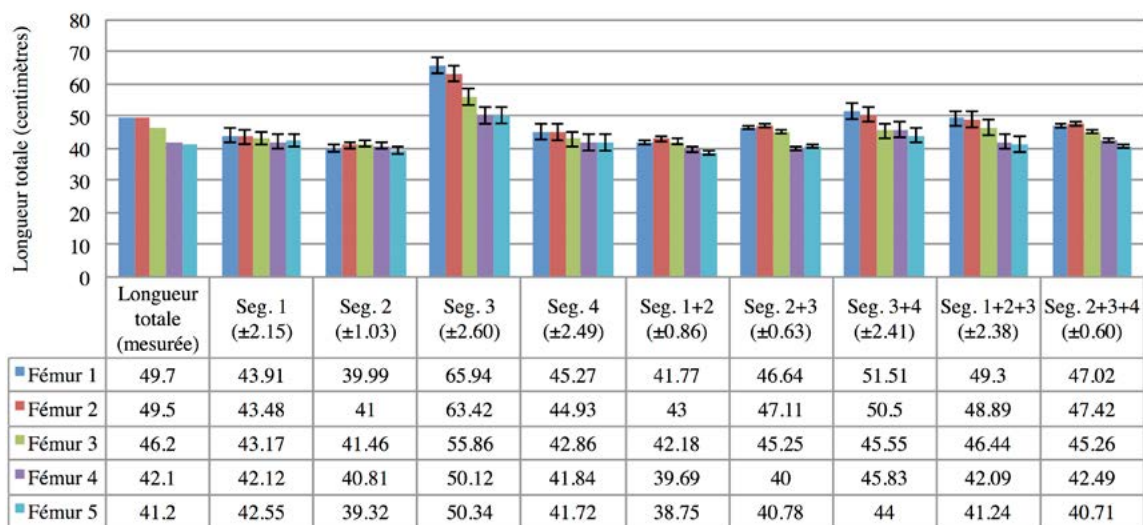


Figure 4 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 2^{ème} observation, régression « White Females »).
 Infographie par Tobias Hofstetter

Calcul de la stature selon les formules de Trotter et Gleser (1952) et Trotter (1970)

Fémurs : comparaison des estimations de la stature (formule : "White Males") :

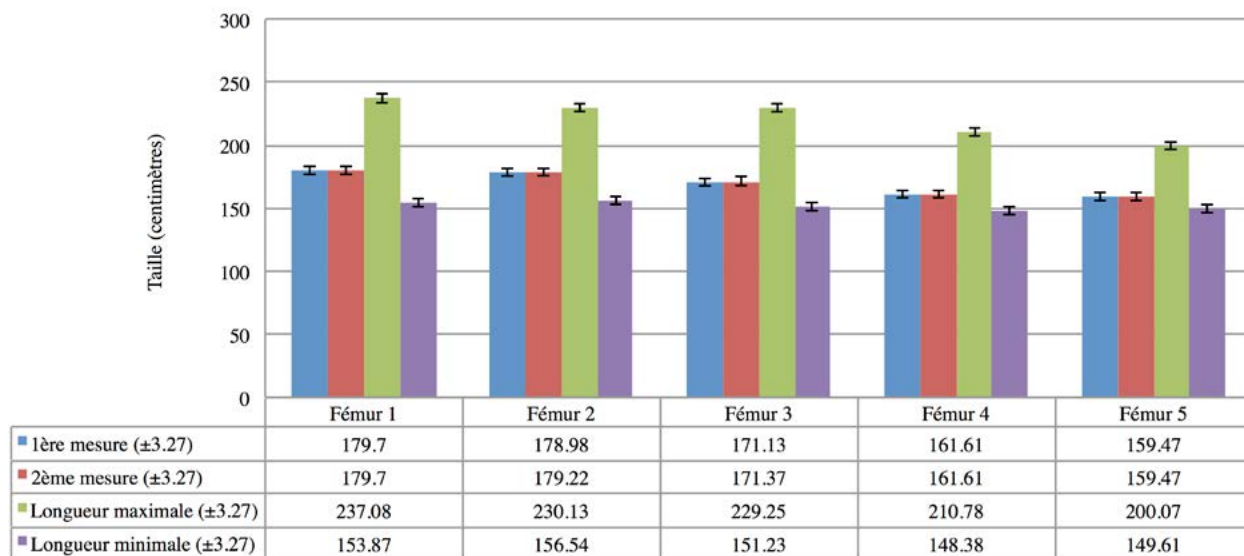


Figure 5 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Males » pour le Fémur. Infographie par Tobias Hofstetter

Fémurs : comparaison des estimations de la stature (formule : "White Females") :

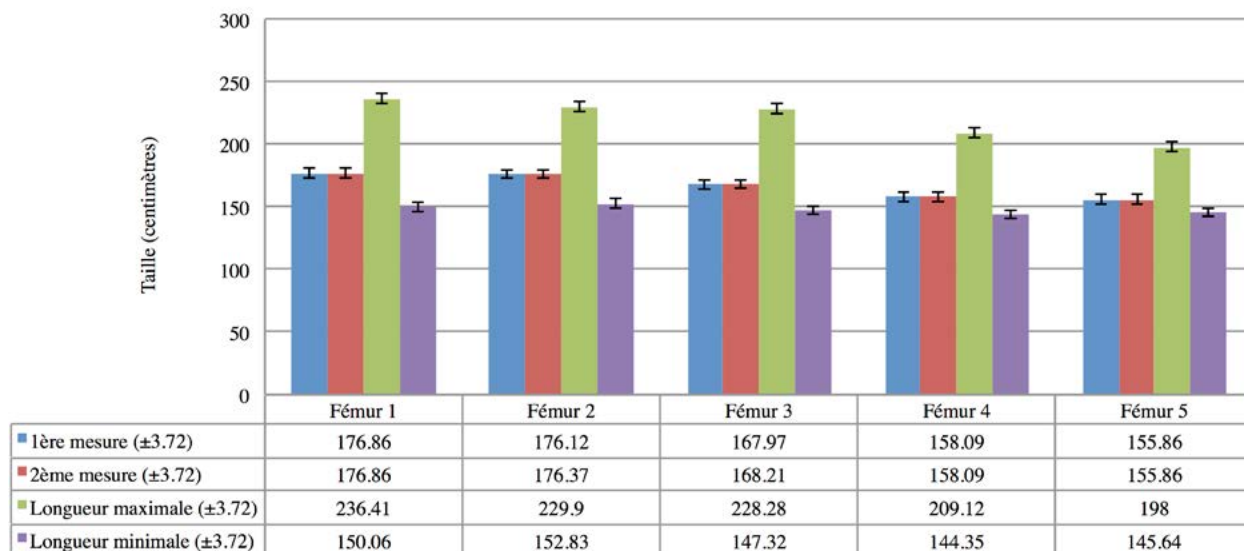


Figure 6 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Females » pour le Fémur. Infographie par Tobias Hofstetter

1.3.2. Tibias

Tibias : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (1ère observation / régressions "White Males") :

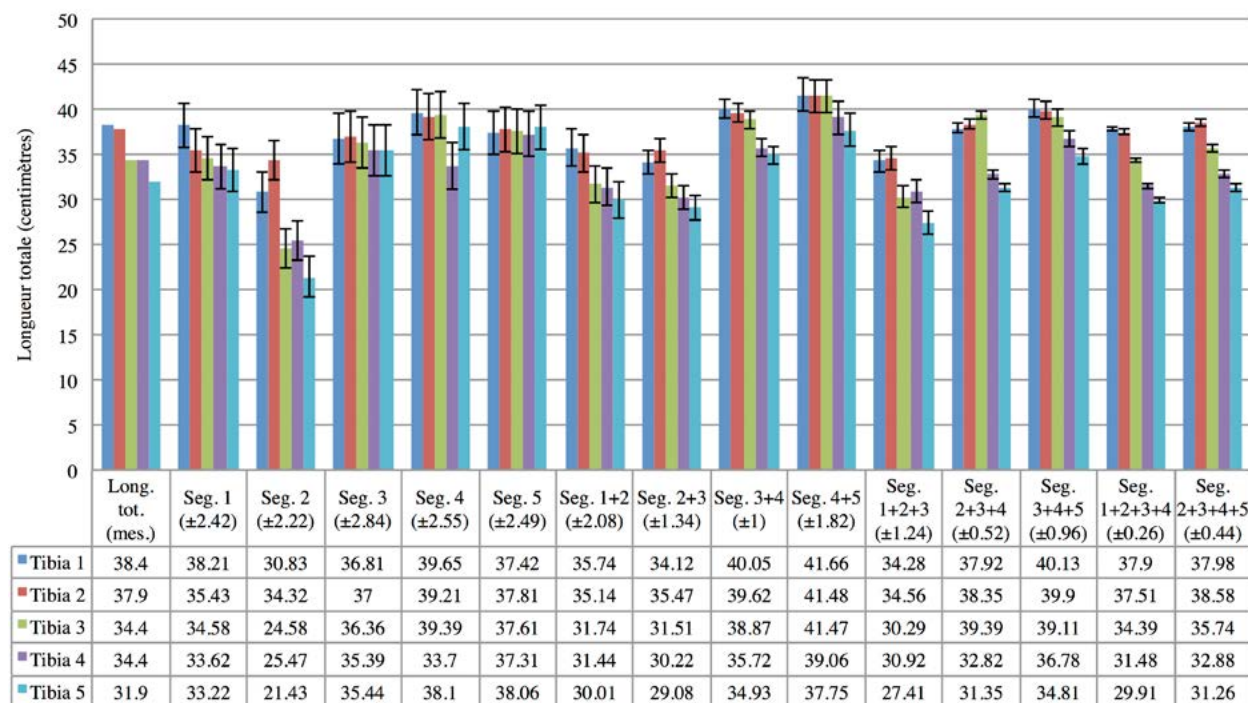


Figure 7 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 1ère observation, régression « White Males »). Infographie par Tobias Hofstetter

Tibias : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (1ère observation / régressions "White Females") :

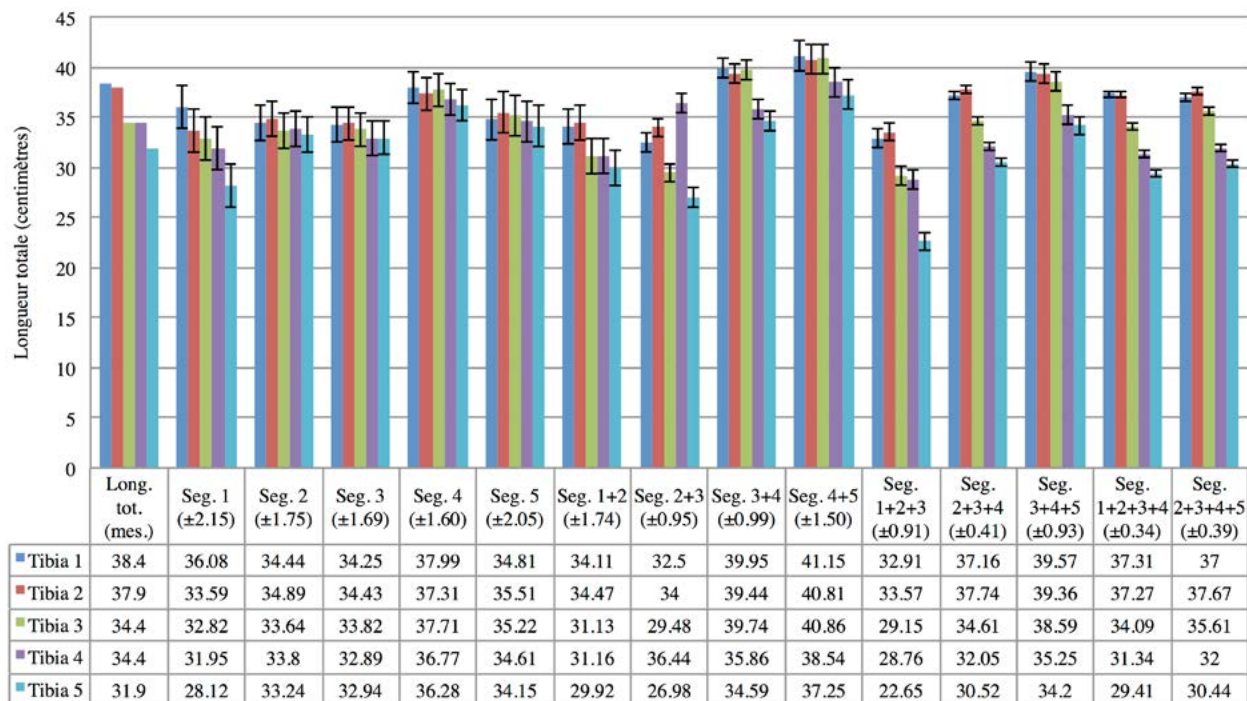


Figure 8 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 1ère observation, régression « White Females »). Infographie par Tobias Hofstetter

Tibias : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (2ème observation / régressions "White Males") :

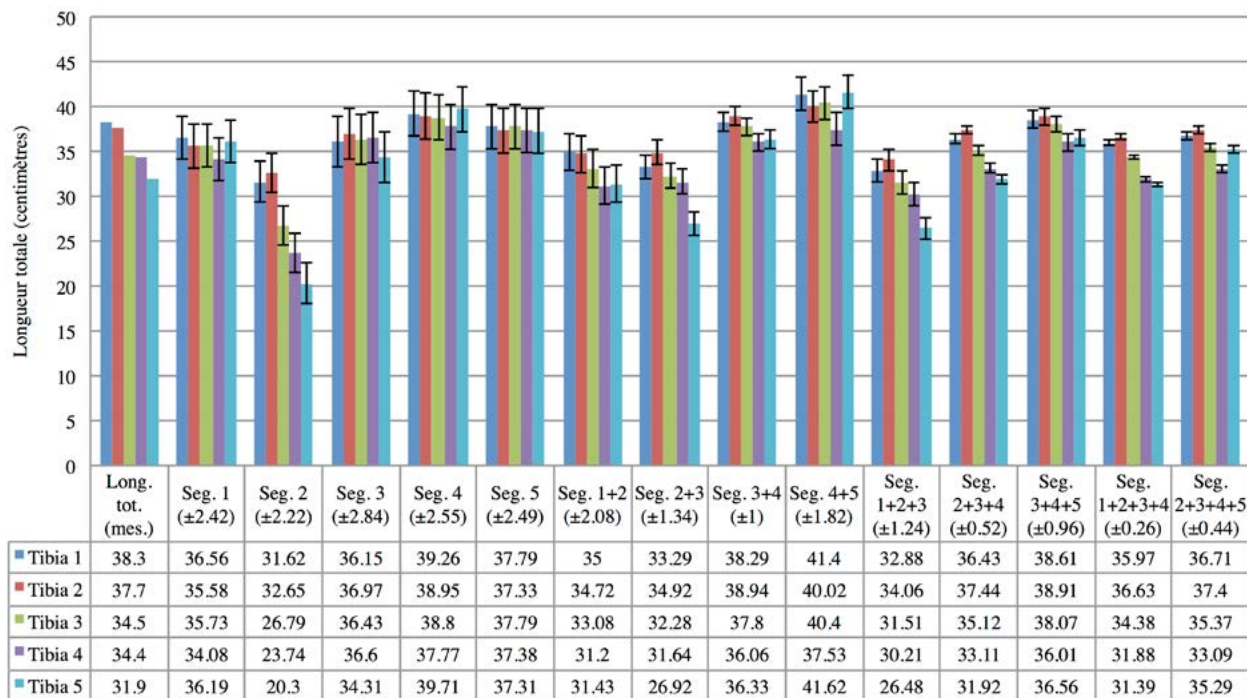


Figure 9 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 2ème observation, régression « White Males »). Infographie par Tobias Hofstetter

Tibias : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (2ème observation / régressions "White Females") :

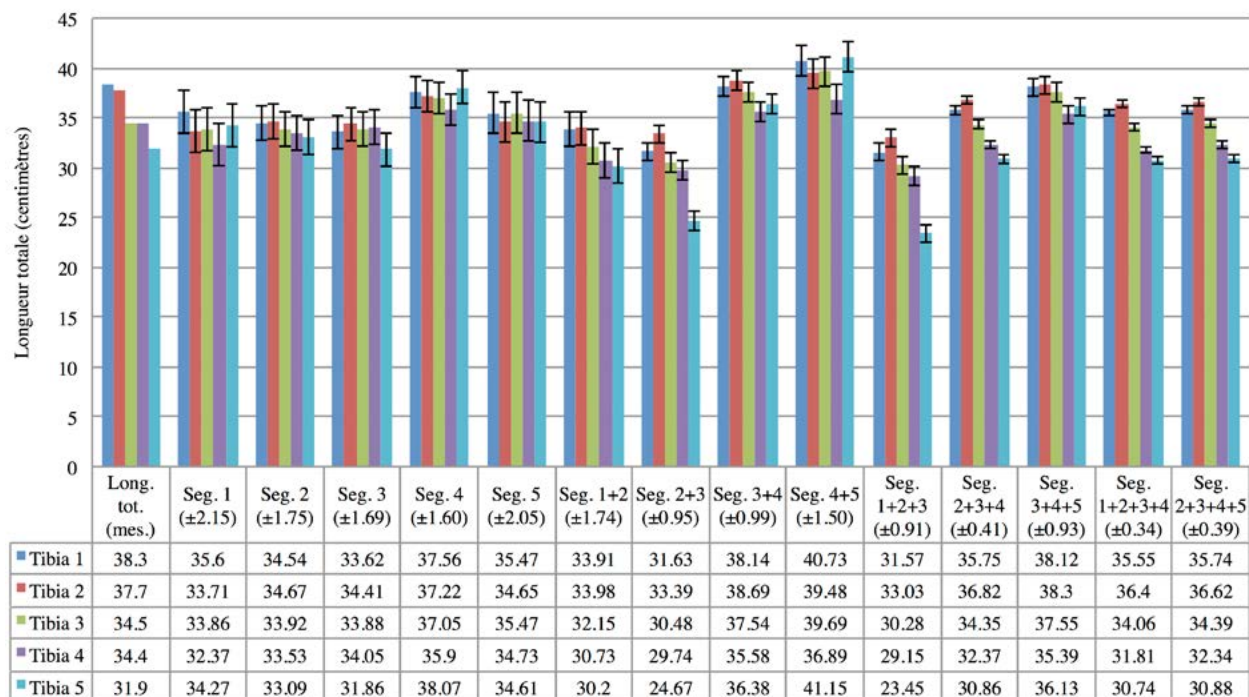


Figure 10 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 2^{ème} observation, régression « White Females »). Infographie par Tobias Hofstetter

Calcul de la stature selon les formules de Trotter et Gleser (1952) et Trotter (1970)

Tibias : comparaison des estimations de la stature (formule : "White Males") :

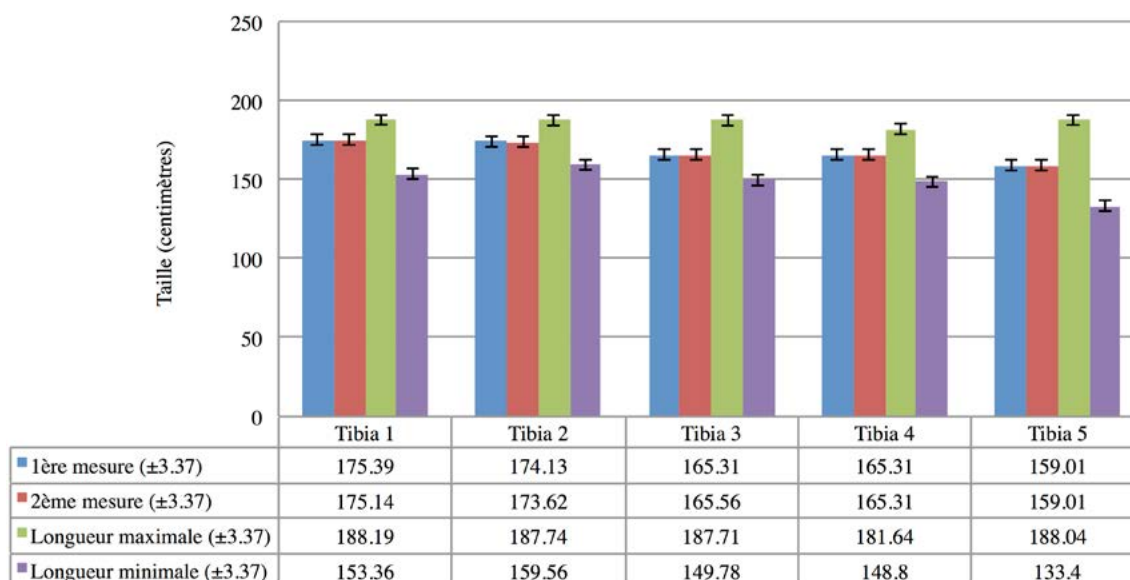


Figure 11 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Males » pour le Tibia. Infographie par Tobias Hofstetter

Tibias : comparaison des estimations de la stature (formule : "White Females") :

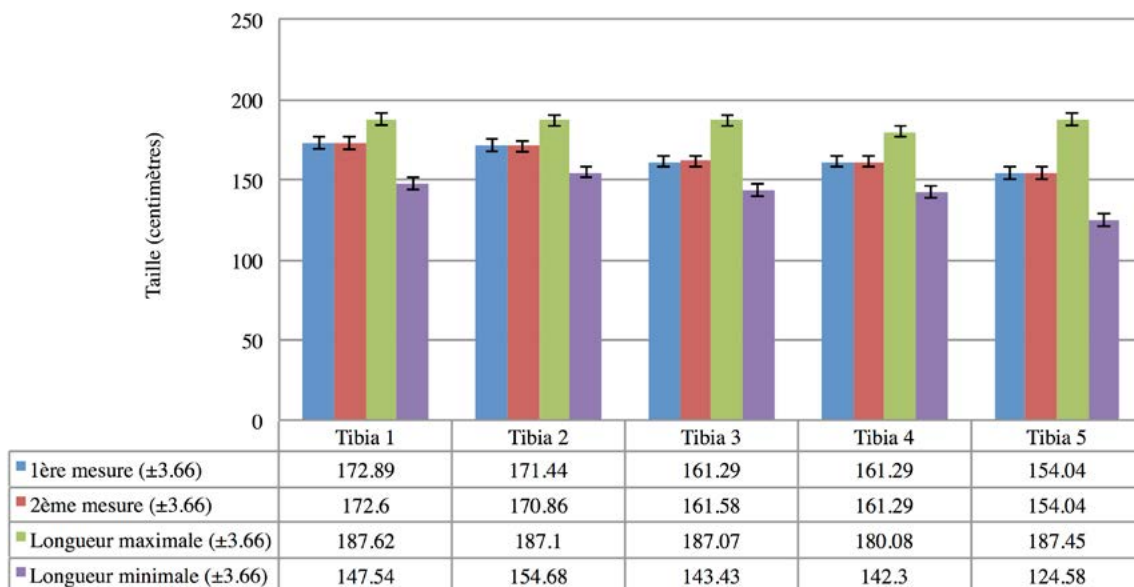


Figure 12 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Females » pour le Tibia. Infographie par Tobias Hofstetter

1.3.4. Humérus

Humérus : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (1ère observation / régressions "White Males") :

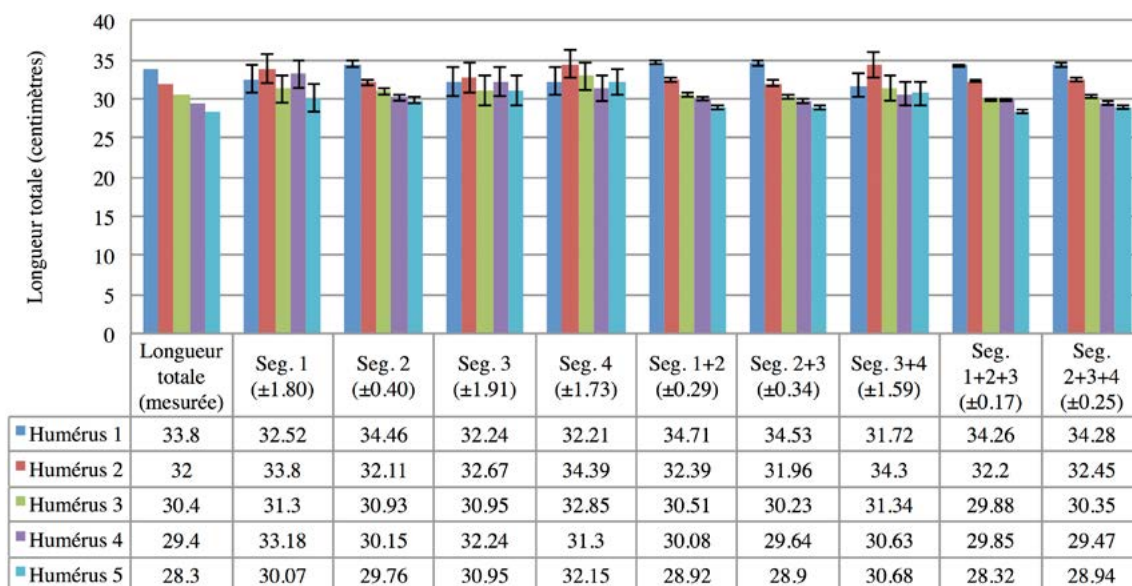


Figure 13 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 1ère observation, régression « White Males »). Infographie par Tobias Hofstetter

Humérus : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (1ère observation / régressions "White Females") :

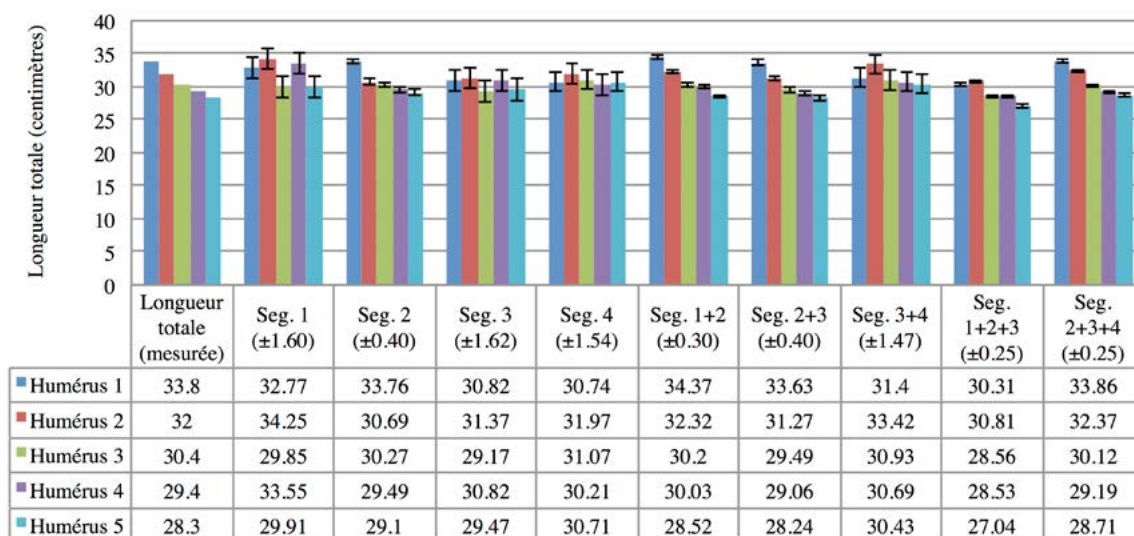


Figure 14 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 1^{ère} observation, régression « White Females »). Infographie par Tobias Hofstetter

Humérus : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (2ème observation / régressions "White Males") :

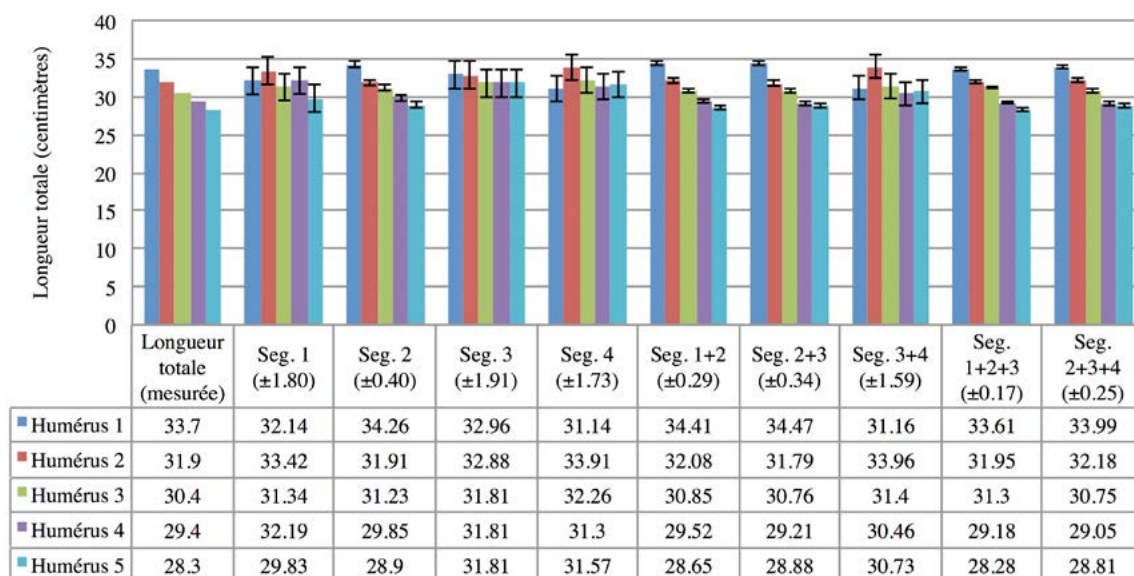


Figure 15 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 2^{ème} observation, régression « White Males »). Infographie par Tobias Hofstetter

Humérus : comparaison entre longueurs mesurées et estimées (2ème observation / régressions "White Females") :

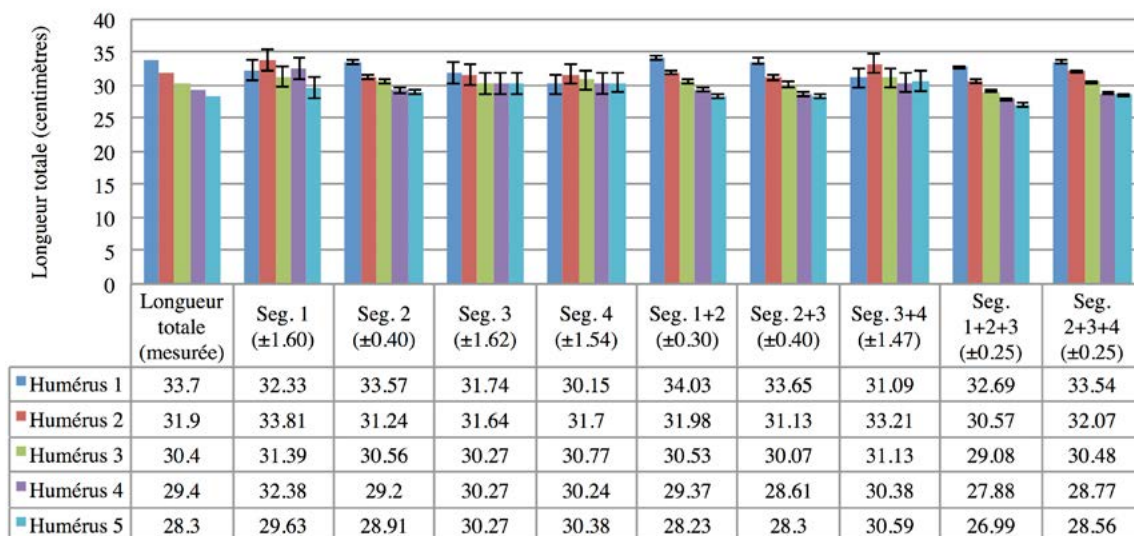


Figure 16 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 2^{ème} observation, régression « White Females »). Infographie par Tobias Hofstetter

Calcul de la stature selon les formules de Trotter et Gleser (1952) et Trotter (1970)

Humérus : comparaison des estimations de la stature (formule : "White Males") :

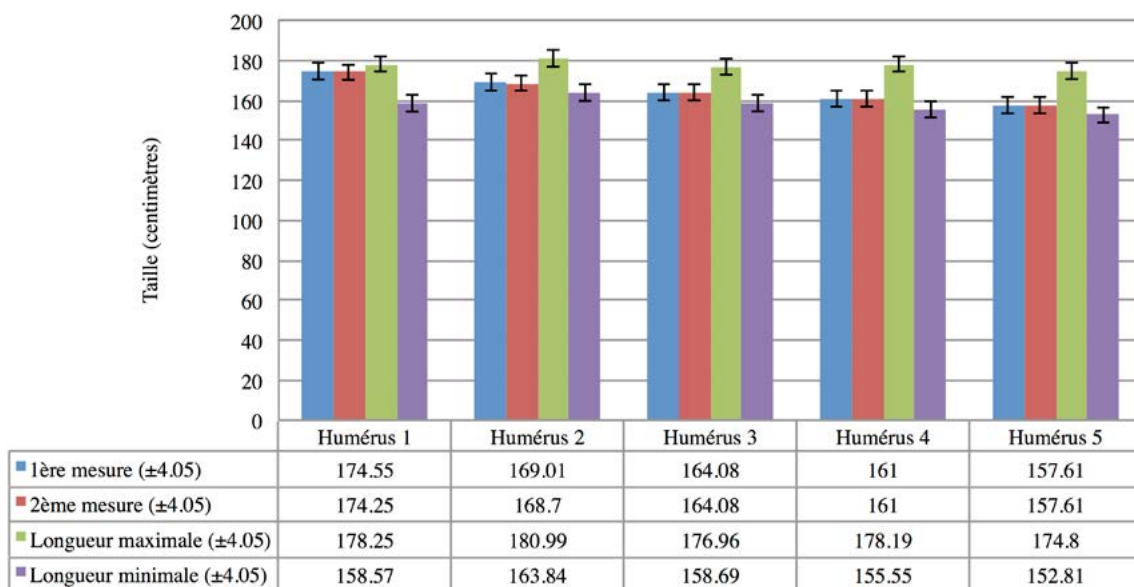


Figure 17 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Males » pour l'Humérus. Infographie par Tobias Hofstetter

Humérus : comparaison des estimations de la stature (formule : "White Females") :

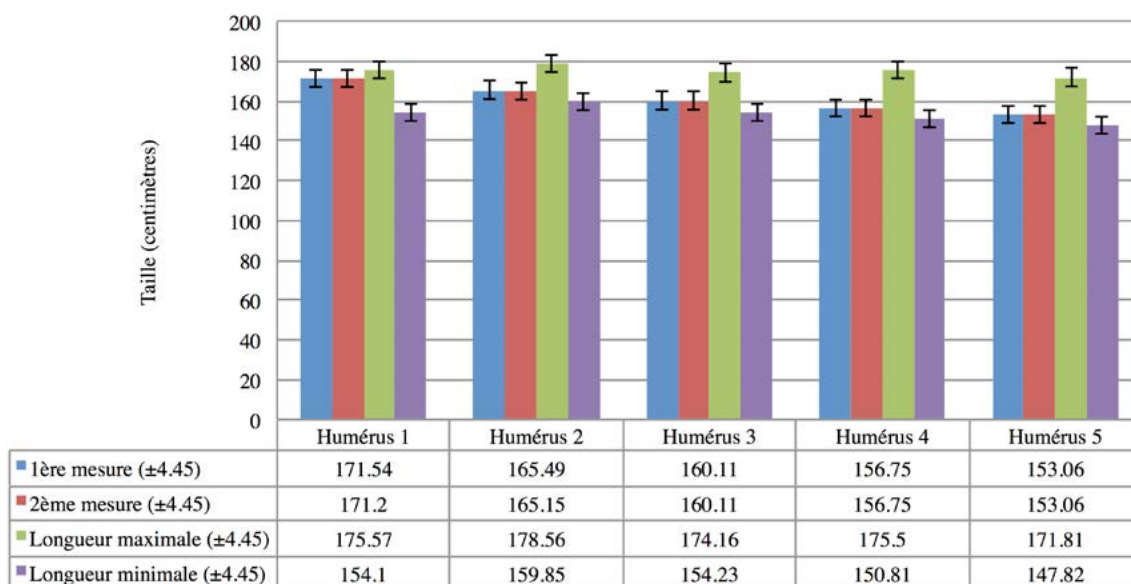


Figure 18 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Females » pour l'Humérus. *Infographie par Tobias Hofstetter*

1.4. Liste des figures

Cette liste suit le même découpage en chapitres que la section ci-dessus

Première de couverture

Image de couverture : Vanité post-moderne. *Crédit photographique : Tobias Hofstetter*

1.3. Méthode de Steel (1970) : Représentation graphique (1^{ère} et 2^{ème} observations)

1.3.1. Fémurs

Figure 1 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 1^{ère} observation, régression « White Males »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 2 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 1^{ère} observation, régression « White Females »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 3 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 2^{ème} observation, régression « White Males »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 4 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Fémurs, 2^{ème} observation, régression « White Females »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 5 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Males » pour le Fémur. *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 6 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « White Females » pour le Fémur. *Infographie par Tobias Hofstetter*

1.3.2. Tibias

Figure 7 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 1^{ère} observation, régression « White Males »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 8 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 1^{ère} observation, régression « White Females »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 9 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 2^{ème} observation, régression « White Males »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 10 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Tibias, 2^{ème} observation, régression « White Females »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 11 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « *White Males* » pour le Tibia. *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 12 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « *White Females* » pour le Tibia. *Infographie par Tobias Hofstetter*

1.2.4. Humérus

Figure 13 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 1^{ère} observation, régression « *White Males* »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 14 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 1^{ère} observation, régression « *White Females* »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 15 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 2^{ème} observation, régression « *White Males* »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 16 : Comparaison des longueurs mesurées et estimées (Humérus, 2^{ème} observation, régression « *White Females* »). *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 17 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « *White Males* » pour l'Humérus. *Infographie par Tobias Hofstetter*

Figure 18 : Comparaison des estimations de la stature obtenues par combinaison des méthodes de Steele (1970) et de Trotter et Gleser (Trotter et Gleser 1952 ; Trotter 1970) avec la formule « *White Females* » pour l'Humérus. *Infographie par Tobias Hofstetter*

ANNEXE 2

Liste des traits non métriques dentaires observés

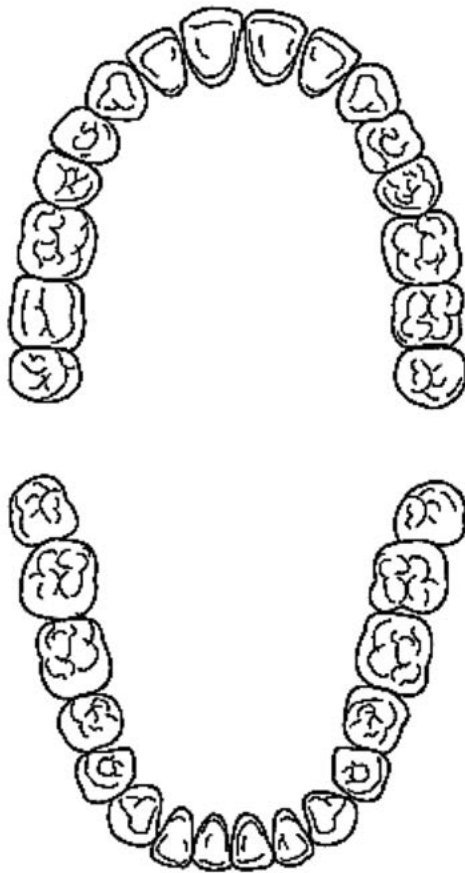


Schéma de la dentition humaine. commons.wikimedia.org

Annexe 2

Listes des traits non métriques observés

Image de couverture : commons.wikimedia.org, retravaillée par l'auteur

Annexe 2 : Liste des traits non métriques dentaires observés. La première colonne correspond au nom du trait observé, entre parenthèses, du terme le plus souvent employé dans la littérature, la deuxième colonne désigne les dents sur lesquelles le caractère est observé (I = incisive ; C = canine ; P = prémolaire ; M = molaire) et la dernière présente le système

d'enregistrement retenu (ASU_DAS – Arizona State University Dental Anthropology System selon Turner *et al.* 1991 ; FU_DTS – Freiburg University Dental Trait System selon Alt 1997). Certaines variables ont fait l'objet d'une modification de leur observation, celles-ci pouvant être consultées, entre autres, dans l'article de Desideri (2012).

| Caractère observé | Application | Système d'enregistrement |
|--|---|---------------------------|
| absence congénitale (congenital absence) – T1 & T33 | I ² , P ² , M ³ , I ₁ , P ₂ , M ₃ | système ASU_DAS (modifié) |
| nombre de radicules (radical number) – T2 & T34 | Toutes les dents | système ASU_DAS |
| racine appendiciforme (radiculae appendiciformes) – T3 & T35 | I, C, P | système FU_DTS |
| nombre de racines de la canine (canine root number) – T36 | C | système ASU_DAS |
| nombre de racines des prémolaires (premolar root number) – T4 | P ¹ , P ² | système ASU_DAS |
| racine de Tomes (Tomes root) – T37 | P ₁ | système ASU_DAS |
| nombre de racines des molaires (molar root number) – T5 & T38 | M | système ASU_DAS (modifié) |
| racine paramolaire (radix paramolaris) – T7 & T40 | M | système FU_DTS |
| racine idiopathique (idiopathische radices) – T8 & T42 | M | système FU_DTS |
| racine de Carabelli (radix Carabelli) – T6 | M ¹ , M ² , M ³ | système FU_DTS |
| racine de Citroën (radix Citroen) – T39 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système FU_DTS |
| racine entomolaire (radix entomolaris) – T41 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système FU_DTS |
| degré de rotation (winging) – T9 | I ¹ | système ASU_DAS (modifié) |
| convexité vestibulaire (labial convexity) – T10 | I ¹ , I ² | système ASU_DAS |
| sillon traversant (interruption groove) – T11 | I ¹ , I ² | système ASU_DAS |
| tubercule distal (akzessorische höckerchen) – T12 | I ¹ , I ² | système FU_DTS |
| cingulum vestibulaire (cingulum) – T13 | I ¹ , I ² | système FU_DTS |
| crêtes vestibulaires marginales (double-shoveling) – T17 & T44 | I, C, P | système ASU_DAS |
| crêtes linguales marginales (shoveling) – T15 & T43 | I, C, P | système ASU_DAS |
| tubercule dentaire (tuberculum dentale) – T16 | I ¹ , I ² , C | système ASU_DAS (modifié) |
| gouttière vestibulaire (talon cusp) – T14 | I ¹ , I ² , C | système FU_DTS |
| crête accessoire distale (distal accessory ridge) – T19 & T45 | C | système ASU_DAS |
| crête mésiale (canine mesial ridge) – T18 | C | système ASU_DAS |
| odontome (odontome) – T21 & T46 | P | système ASU_DAS |
| cuspidés accessoires (accessory cusp) – T20 | P ₁ , P ₂ | système ASU_DAS |
| variation des cuspidés linguales (lingual cusp variations) – T47 | P ₁ , P ₂ | système ASU_DAS |
| extension de l'émail (enamel extensions) – T22 | P ¹ , P ² , M ¹ , M ² , M ³ | système ASU_DAS |
| parastyle (parastyle) – T23 | M ¹ , M ² , M ³ | système ASU_DAS |
| trait de Carabelli (Carabelli's trait) – T24 | M ¹ , M ² , M ³ | système ASU_DAS |
| métacone (metacone) – T25 | M ¹ , M ² , M ³ | système ASU_DAS |
| hypocone (hypocone) – T26 | M ¹ , M ² , M ³ | système ASU_DAS |
| métaconule (metaconule) – T27 | M ¹ , M ² , M ³ | système FU_DTS |
| tubercule accessoire distal (distal accessory tubercle) – T28 | M ¹ , M ² , M ³ | système ASU_DAS |
| tubercule mésial paracone (mesial paracone tubercle) – T29 | M ¹ , M ² , M ³ | système FU_DTS |
| tubercule mésial accessoire (mesial accessory tubercle) – T30 | M ¹ , M ² , M ³ | système FU_DTS |

| Caractère observé | Application | Système d'enregistrement |
|--|--|---------------------------------|
| protoconule (protoconule) - T31 | M ¹ , M ² , M ³ | système FU_DTS |
| tubercule lingual paracone (lingual paracone tubercle) - T32 | M ¹ , M ² , M ³ | système FU_DTS |
| pli cuspide mésiolingual (deflecting wrinkle) - T48 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système ASU_DAS |
| fosse précuspidale (anterior fovea) - T49 | M ₁ | système ASU_DAS |
| crête trigonide intermédiaire (mid trigonid crest) - T50 | M ₁ | système ASU_DAS (modifié) |
| crête trigonide distale (distal trigonid crest) - T51 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système ASU_DAS |
| nombre de cuspides (cusp number) - T52 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système ASU_DAS |
| dessin du sillon (groove pattern) - T53 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système ASU_DAS |
| protostylide (protostylid) - T54 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système ASU_DAS |
| hypoconulide-entoconulide (hypoconulid-entoconulid) - T55/56 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système ASU_DAS (modifié) |
| métaconulide (metaconulid) - T57 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système ASU_DAS (modifié) |
| tubercule paracone (tuberculum paracone) - T58 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système FU_DTS |
| tubercule de Citroën (tuberculum Citroen) - T59 | M ₁ , M ₂ , M ₃ | système FU_DTS (modifié) |

ANNEXE 3

Variations non métriques dentaires observées à Randogne – Bluche (VS)

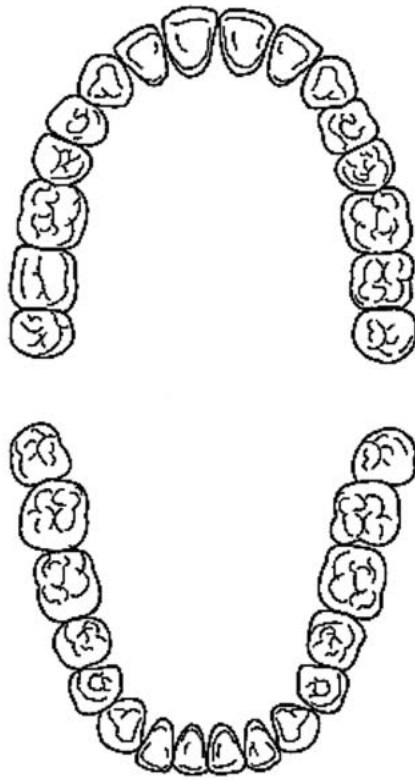


Schéma de la dentition humaine. commons.wikimedia.org

Annexe 3

Variations non métriques dentaires observées à Randogne – Bluche (vs)

Image de couverture : commons.wikimedia.org, retravaillée par l'auteur

Annexe 3 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Randogne – Bluche (expression bilatérale traitée selon la méthode de l'« *expression count* » mise en place par Scott (1977) et variations anatomiques non observées éliminées).

| Número | t28m1 | t29m3 | t29m2 | t30m3 | t30m2 | t31m3 | t31m2 | t32m3 | t32m2 | t33m3 | t33p2 | t33i2 | t34m3 | t34m2 | t34m1 | t34p2 | t34p1 | t34c | t34i2 | t34i1 | t35p2 | t35p1 | t35c | t35i2 |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|------|-------|
| BL01-T01 | 0 | | | | | | | | | | | | 2 | 2 | | | 1 | 2 | 1 | 1 | | | | |
| BL01-T03 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T03B | | | | | | | | | | 3 | | 0 | 0 | | | | | 2 | | 1 | | | | 0 |
| BL01-T04 | 0 | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 1 | 0 | 0 | 4 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07 | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | | | | 2 | 1 | 1 | | | | 0 |
| BL01-T07B | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T08 | | | | | | | | | | | 0 | 0 | | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T09 (RT08) | 0 | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | | | | | 1 | 2 | 1 | 1 | | 0 | 0 |
| BL01-T13 | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | 0 | 0 | | 2 | 2 | 2 | 1 | | | | | | | 0 | 0 |
| BL01-T14 | | | | | | | | | | 0 | 0 | | 2 | 2 | | | | 2 | 1 | 1 | | | | 0 |
| BL01-T15 | | 0 | 0 | | | | | | | 0 | 0 | | 2 | 2 | 2 | 1 | | | 2 | | | 0 | | 0 |
| BL05-T20B | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | | | | | | |
| BL05-T21 | | | | | | | | | | 1 | | | 1 | 2 | 2 | | | | | 1 | | | | 0 |

| Número | t35i1 | t36c | t37p1 | t38m3 | t38m2 | t38m1 | t39m3 | t39m2 | t39m1 | t40m3 | t40m2 | t40m1 | t41m3 | t41m2 | t41m1 | t42m3 | t42m2 | t42m1 | t43i2 | t43i1 | t44i2 | t44i1 | t45c | t46p2 |
|-----------------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|
| BL01-T01 | 0 | 1 | 0 | | 2 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T03 | 0 | 1 | 1 | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T03B | 0 | 1 | | 3 | | | 0 | | | | | | | | | | | | | 0 | | | | 0 |
| BL01-T04 | 0 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07 | 0 | 1 | | 2 | 2 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07B | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T08 | 0 | 1 | 1 | | 2 | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | | | | 0 | 0 |
| BL01-T09 (RT08) | 0 | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T13 | | | | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | |
| BL01-T14 | 0 | 1 | | | 2 | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T15 | | 2 | | 1 | | 2 | 0 | | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | | | | | 0 |
| BL05-T20B | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | | | 0 |
| BL05-T21 | | | | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | |

| Número | t1m3 | t1p2 | t1i2 | t2m3 | t2m2 | t2m1 | t2p2 | t2p1 | t2c | t2i2 | t2i1 | t3p2 | t3p1 | t3c | t3i2 | t3i1 | t4p2 | t4p1 | t5m3 | t5m2 | t5m1 | t6m3 | t6m2 | t6m1 |
|-----------------|------|------|------|------|------|------|------|------|-----|------|------|------|------|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| BL01-T01 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | 1 | | | 1 | | 0 | | | 0 | | 1 | | | | | | | |
| BL01-T03 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 2 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T03B | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T04 | 1 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07 | 0 | 0 | | 3 | 3 | 2 | 3 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | | 3 | 3 | | 0 | 0 |
| BL01-T07B | | | | | | | | | | 1 | | | | | 0 | | | | | | | | | |
| BL01-T08 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | | | 1 | 1 | | | | 0 | 0 | | | | | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 |
| BL01-T09 (RT08) | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | | 1 | 1 | 1 | | | | 0 | 0 | 0 | | | | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 |
| BL01-T13 | 0 | 0 | | 3 | 3 | 3 | 1 | | 1 | 1 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | 1 | | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T14 | 0 | | | | 3 | | | | 2 | | 1 | | | 0 | 0 | | | | | 3 | | | | 0 |
| BL01-T15 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 | | | | 0 | 0 | | | | 1 | 2 | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| BL05-T20B | 0 | 0 | 0 | | | | | 3 | | | | | | 0 | | | | | | 3 | | | | |
| BL05-T21 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Número | t7m3 | t7m2 | t7m1 | t8m3 | t8m2 | t8m1 | t10i2 | t10i1 | t11i2 | t11i1 | t13i2 | t13i1 | t14c | t14i2 | t14i1 | t15c | t15i2 | t15i1 | t16c | t16i2 | t16i1 | t17p1 | t17c | t17i2 |
|-----------------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|------|-------|
| BL01-T01 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | | | | | | | 0 | | | | | | 2 | | | | 0 |
| BL01-T03 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | | 0 | | | | | | | | | 0 | 2 |
| BL01-T03B | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T04 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07 | 0 | 0 | | | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4 | 0 | 0 | 2 | 1 | 1 | 0 |
| BL01-T07B | | | | | | | | 1 | | | 0 | | 1 | | | | | | | 2 | | | | 0 |
| BL01-T08 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | | | | | | | | | 4 | | | |
| BL01-T09 (RT08) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | | | | | | | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T13 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | | | | 0 | | 2 | | |
| BL01-T14 | 0 | | | | 0 | | | | 0 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | | | | | | | | | 0 |
| BL01-T15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0 | 0 | | | | | | 2 | 4 | | | 4 | | | | |
| BL05-T20B | | | | | | | 4 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | | 0 |
| BL05-T21 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Número | t17i1 | t18c | t19c | t20p2 | t20p1 | t21p2 | t21p1 | t23m3 | t23m2 | t23m1 | t24m3 | t24m2 | t24m1 | t25m3 | t25m2 | t25m1 | t26m3 | t26m2 | t26m1 | t27m3 | t27m2 | t27m1 | t28m3 | t28m2 |
|-----------------|-------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BL01-T01 | | | | 0 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 5 | 6 | 0 | 4 | 6 | 0 | 0 | | 5 | 0 |
| BL01-T03 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 4 | 4 | 6 | 0 | 4 | 6 | | | | 0 | 0 |
| BL01-T03B | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T04 | 1 | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 5 | 6 | 2 | 6 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | | 6 | 6 | | 5 | 6 | | 0 | | | 0 |
| BL01-T07B | 0 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T08 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T09 (RT08) | 0 | | | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 5 | 5 | | 6 | 6 | | | | | | 0 |
| BL01-T13 | 0 | | | | 0 | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 4 | 5 | 6 | 0 | 4 | 6 | | | | 0 | 0 |
| BL01-T14 | 0 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T15 | | | | | | | | 0 | 0 | | | | | 5 | 5 | 6 | | 5 | 6 | | | | | 0 |
| BL05-T20B | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 5 | 5 | 6 | | 6 | | | | | 5 | 0 |
| BL05-T21 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Table 3-1 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Randogne – Bluche. *Infographie par Jocelyne Desideri, retravaillée par Tobias Hofstetter*

| Numéro | t46p1 | t47p2 | t47p1 | t50m3 | t50m2 | t50m1 | t51m3 | t51m2 | t51m1 | t52m3 | t52m2 | t52m1 | t53m3 | t53m2 | t53m1 | t54m3 | t54m2 | t54m1 | t55m3 | t55m2 | t55m1 | t57m3 | t57m2 | t57m1 | |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|
| BL01-T01 | | | | | | | | | | 4 | 4 | | | | | 0 | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | |
| BL01-T03 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 | 4 | Y | + | Y | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T03B | | | | 0 | | | 0 | | | 3 | | | | | | 0 | | | 0 | | | 0 | | | |
| BL01-T04 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 4 | 4 | | X | + | X | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | |
| BL01-T07 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 5 | 5 | 5 | X | + | X | 1 | 1 | 1 | 5 | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 | |
| BL01-T07B | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BL01-T08 | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 | | | | | | | |
| BL01-T09 (RT08) | | | | | | | | | | 5 | 4 | 5 | | | | | | | 4 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | |
| BL01-T13 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 | 5 | X | Y | X | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | |
| BL01-T14 | 0 | 3 | 1 | | | | | | | 4 | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | | |
| BL01-T15 | | 2 | 1 | | | | | | | 4 | 4 | 5 | | | | 0 | | | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | |
| BL05-T20B | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 5 | 4 | 5 | | | | 0 | 0 | 0 | 5 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | |
| BL05-T21 | | | | | | | | | | 3 | 4 | 5 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | |

| Numéro | t58m3 | t58m2 | t59m3 | t59m2 | t59m1 |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BL01-T01 | | | | 0 | 0 |
| BL01-T03 | | | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T03B | | | | | |
| BL01-T04 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL01-T07B | | | | | |
| BL01-T08 | | | | | |
| BL01-T09 (RT08) | | | | | |
| BL01-T13 | | | | | |
| BL01-T14 | | | | | |
| BL01-T15 | | | | | |
| BL05-T20B | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BL05-T21 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Table 3-2 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Randogne – Bluche. *Infographie par Jocelyne Desideri, retravaillée par Tobias Hofstetter*

ANNEXE 4

Variations non métriques dentaires observées à Sion - Parking des Remparts (VS)

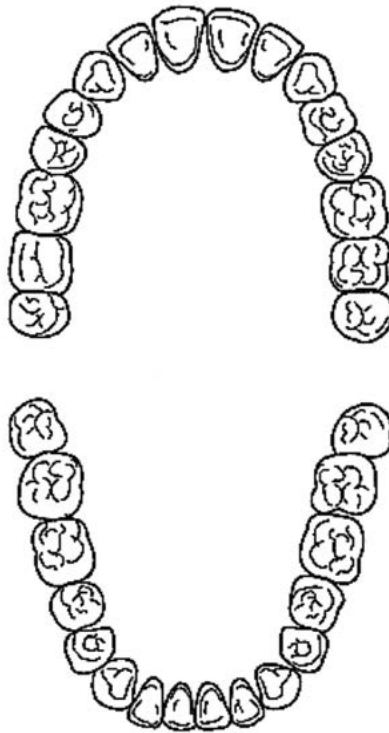


Schéma de la dentition humaine. commons.wikimedia.org

Annexe 4

Variations non métriques dentaires observées à Sion – Parking des Remparts (vs)

Image de couverture : commons.wikimedia.org, retravaillée par l'auteur

Annexe 4 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Sion – Parkings des Remparts (expression bilatérale

traitée selon la méthode de l'« *expression count* » mise en place par Scott (1977) et variations anatomiques non observées éliminées).

| Numéro | t1m3 | t1p2 | t1i2 | t2m3 | t2m2 | t2m1 | t2p2 | t2p1 | t2c | t2i2 | t2i1 | t3p2 | t3p1 | t3c | t3i2 | t3i1 | t4p2 | t4p1 | t5m3 | t5m2 | t5m1 | t6m3 | t6m2 | t6m1 | |
|----------|------|------|------|------|------|------|------|------|-----|------|------|------|------|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|---|
| PR06-T01 | 1 | | 0 | 3 | 3 | 3 | | | 2 | 2 | 1 | | | 0 | 0 | 0 | | | 1 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | |
| PR06-T11 | 0 | 0 | 0 | | | | | | 2 | 2 | 1 | | | 0 | 0 | 0 | | | 1 | | | | | | |
| PR06-T12 | 1 | 0 | 0 | 3 | 3 | | | 2 | 2 | 1 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 1 | 3 | | 0 | 0 | |
| PR06-T13 | 0 | 0 | 1 | | | | | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | | | | | | |
| PR06-T14 | | | | | | 3 | | | | | 1 | | | | | 0 | | | | | | 3 | | 0 | |
| PR06-T17 | | | 0 | | | | | 2 | | 1 | 1 | | | 0 | | 0 | 0 | | 1 | | | | | | |
| PR06-T18 | | | | 3 | 3 | | | | | | 1 | | | | | 0 | | | | | 3 | 3 | | 0 | 0 |
| PR06-T19 | 0 | 0 | 0 | | | 3 | 2 | | | 1 | 1 | 1 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 1 | | | | 3 | | 0 | 0 |
| PR06-T27 | | 0 | 0 | | 3 | 3 | | | | 1 | 1 | 1 | | | 0 | 0 | 0 | | | | 3 | 3 | | 0 | 0 |

| Numéro | t7m3 | t7m2 | t7m1 | t8m3 | t8m2 | t8m1 | t10i2 | t10i1 | t11i2 | t11i1 | t13i2 | t13i1 | t14c | t14i2 | t14i1 | t15c | t15i2 | t15i1 | t16c | t16i2 | t16i1 | t17p1 | t17c | t17i2 | |
|----------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|------|-------|---|
| PR06-T01 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 3 | 4 | 2 | | | 0 | 0 |
| PR06-T11 | | | | | | | 3 | 1 | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PR06-T12 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 3 | | | | 0 | | 0 | 0 | 0 | | 2 | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PR06-T13 | | | | | | | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | | 2 | 2 | | 1 | 2 | | | 0 | 0 |
| PR06-T14 | | | 0 | | | 0 | | | 0 | | 1 | | | | 0 | | | 1 | | | | 2 | | | 0 |
| PR06-T17 | | | | | | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 1 | 1 | | 4 | 1 | | | 0 | 0 |
| PR06-T18 | | 0 | 0 | | 0 | | | 1 | | | 0 | | | | | | 5 | | | | | 0 | | 0 | 0 |
| PR06-T19 | | | 0 | | 0 | 3 | | | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 | | | | | | | 0 | 0 | 0 |
| PR06-T27 | | 0 | 0 | | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 2 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Numéro | t17i1 | t18c | t19c | t20p2 | t20p1 | t21p2 | t21p1 | t23m3 | t23m2 | t23m1 | t24m3 | t24m2 | t24m1 | t25m3 | t25m2 | t25m1 | t26m3 | t26m2 | t26m1 | t27m2 | t27m1 | t28m3 | t28m2 | t28m1 | | | | | |
|----------|-------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|---|---|---|---|
| PR06-T01 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | | | | | 2 | 5 | 6 | 0 | 5 | 6 | | | | | | 0 | 0 | 0 | | |
| PR06-T11 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | | | | | | 5 | 6 | | 5 | 6 | | | | | | | 0 | 0 | 0 | |
| PR06-T12 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | 4 | 5 | 5 | | 5 | 6 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | |
| PR06-T13 | 0 | | | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 5 | 5 | 0 | 5 | 6 | | | | | 0 | 3 | 5 | 0 | | |
| PR06-T14 | 0 | | | | | | | 0 | 1 | | | 0 | 0 | | 5 | 6 | | 5 | 6 | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 | | |
| PR06-T17 | | | | 0 | | 0 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 | |
| PR06-T18 | 0 | | | | | | | | | 0 | | | | | | 5 | | 5 | | | | | | | | | | 0 | |
| PR06-T19 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 5 | 5 | 0 | 5 | 6 | | | | 0 | 0 | | | 0 | 0 | |
| PR06-T27 | 0 | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 5 | 6 | | 4 | 6 | | | | | | | | | 0 | 0 |

| Numéro | t29m3 | t29m2 | t29m1 | t30m3 | t30m2 | t30m1 | t31m3 | t31m2 | t31m1 | t32m3 | t32m2 | t32m1 | t33m3 | t33p2 | t33i2 | t34m3 | t34m2 | t34m1 | t34p2 | t34p1 | t34c | t34i2 | t34i1 | t35p2 | |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|---|
| PR06-T01 | 0 | | | 0 | | | 0 | | | 0 | | | 1 | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| PR06-T11 | | 0 | | | 0 | | | 0 | | | 0 | | | 0 | 0 | | | | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| PR06-T12 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | | 0 | 0 | | | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| PR06-T13 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 2 | | | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| PR06-T14 | | 0 | 1 | | 0 | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | | | | | | | | | | | | 0 |
| PR06-T17 | | | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | 2 | 2 | | 1 | | | | | | 0 |
| PR06-T18 | | | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| PR06-T19 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| PR06-T27 | | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0 | | | | 0 | 0 | 0 | 2 | | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 |

| Numéro | t35p1 | t35c | t35i2 | t35i1 | t36c | t37p1 | t38m3 | t38m2 | t38m1 | t39m3 | t39m2 | t39m1 | t40m3 | t40m2 | t40m1 | t41m3 | t41m2 | t41m1 | t42m3 | t42m2 | t42m1 | t43i2 | t43i1 | t44i2 | | | | | | |
|----------|-------|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|---|---|---|---|---|
| PR06-T01 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | | |
| PR06-T11 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | |
| PR06-T12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | | | | 2 | | | 0 | | | | | | 0 | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | |
| PR06-T13 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | | | | | | 0 | | | | | | 0 | | | | | | | 0 | 0 | 0 | | |
| PR06-T14 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 | |
| PR06-T17 | | | | | | | 2 | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | | | | | | | | 0 | |
| PR06-T18 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 3 | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 0 | |
| PR06-T19 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| PR06-T27 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 3 | | | | | | | | | 0 | | | | | | | | | | | | | 0 | 0 |

| Numéro | t44i1 | t45c | t46p2 | t46p1 | t47p2 | t47p1 | t49m1 | t50m3 | t50m2 | t50m1 | t51m3 | t51m2 | t51m1 | t52m3 | t52m2 | t52m1 | t53m3 | t53m2 | t53m1 | t54m3 | t54m2 | t54m1 | t55m3 | t55m2 | | | | | | |
|----------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|---|---|---|---|---|
| PR06-T01 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 1 | | | | | | | | 4 | 4 | 5 | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| PR06-T11 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | | 0 | 0 | | | | | 6 | 4 | 5 | Y | Y | | | 0 | 0 | | | 4 | 0 | | | 0 | |
| PR06-T12 | | 0 | 0 | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| PR06-T13 | 0 | | 0 | 0 | 1 | 1 | | | | | | | | 4 | 4 | 5 | | | | | 0 | 0 | | | 5 | | | | | 0 |
| PR06-T14 | | 0 | | | | 1 | 0 | | | 0 | 0 | | 0 | 0 | 4 | 5 | | | | + | Y | | | | 0 | 0 | | | 0 | |
| PR06-T17 | | | 0 | | 4 | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 4 | 5 | + | X | X | 0 | 1 | 0 | | | 4 | | | | 0 | |
| PR06-T18 | | | 0 | 0 | 4 | 1 | | | | | | | | 4 | 4 | 5 | | | | | 0 | 7 | | | 0 | 0 | | | 0 | 0 |
| PR06-T19 | 0 | | 0 | 0 | 5 | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 | | Y | X | | | 0 | 0 | | | 0 | 0 | | | 0 | 0 |
| PR06-T27 | 0 | | 0 | 0 | 5 | 1 | | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 | 5 | X | X | Y | 1 | 1 | | | 0 | 0 | | | | 0 | 0 |

Table 4.1 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Sion – Parkings des Remparts. *Infographie par Jocelyne Desideri, retravaillée par Tobias Hofstetter*

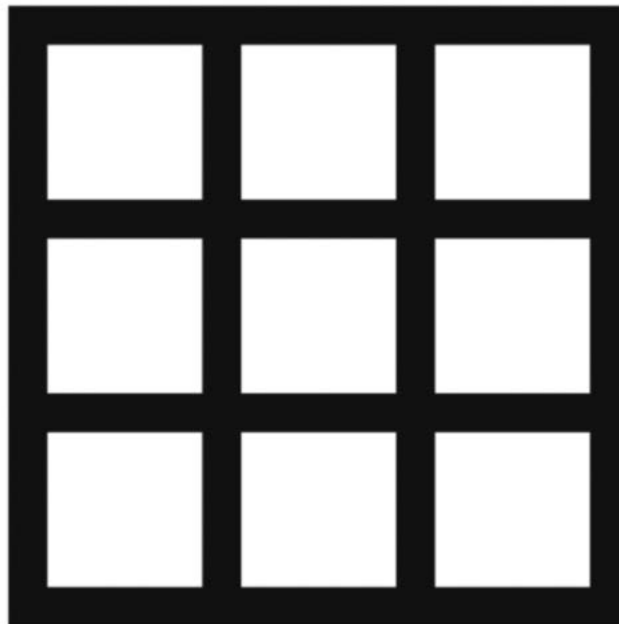
ANNEXE 4: VARIATIONS NON MÉTRIQUES DENTAIRES OBSERVÉES À SION – PARKING DES REMPARTS (VS)

| Numéro | t55m1 | t56m3 | t57m3 | t57m2 | t57m1 | t58m3 | t58m2 | t58m1 | t59m3 | t59m2 | t59m1 |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| PR06-T01 | 5 | | 0 | 0 | 0 | | | | | | |
| PR06-T11 | 5 | 3 | 0 | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 |
| PR06-T12 | | | | | | | | | | | |
| PR06-T13 | | | 0 | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 |
| PR06-T14 | 5 | | | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 |
| PR06-T17 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PR06-T18 | 5 | | 0 | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 |
| PR06-T19 | | | 0 | 0 | | | | | 0 | 0 | |
| PR06-T27 | 5 | | 0 | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 |

Table 4.2 : Données issues de l'observation des variations non métriques dentaires des individus de Sion – Parkings des Remparts.
Infographie par Jocelyne Desideri, retravaillée par Tobias Hofstetter

ANNEXE 5

Tableaux récapitulatifs



Grille d'étude. commons.wikimedia.org

Annexe 5

Tableaux récapitulatifs

Image de couverture : *commons.wikimedia.org*, retravaillée par l'auteur







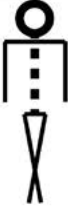






| Numéro CP* | Site(s) | Orientation | Plan de la tombe | Forme | Orientation de la fosse | Dimensions (long. x larg. x prof.) | Contenu(s) | Statut de l'inhumation | Âge et sexe (si déterminable) | Autres observations | Profil | Contexte | Remarques |
|------------|--|---|--|--|---|---|--|------------------------------------|---|---|--------|----------|---|
| BL05-T14 | Archéolavans SA, BL01-16.0501 au 7.12.01 | Partie Sud-Ouest du chantier | Éléments osseux secondaires appartenant à BL05-T14 (?) | Rectangulaire, arrondie de côté de la tête | | | | | Âge : non déterminable / Sexe : non-déterminable | | | | La fosse C2/D, adjacente au monument funéraire au creusement de BL05-T14 (?) |
| BL05-T14 | Archéolavans SA, BL01-16.0501 au 7.12.01 | Partie Sud-Ouest du chantier | Inhumation en fosse simple | | Est-Ouest | Fosse : 2,2m, 0,8m, 0,51m | Crâne in situ, ossements squelettiques, os de la main droite, probablement issue de BL05-T13 | Informations (position secondaire) | Âge : adulte / Sexe : indéterminé à tendance masculine / non-déterminable | Col osseux de fixation sur la cavité dentaire / Formation de la cavité dentaire / Cavité osseuse / Cavité dentaire / Abcès.MI inf. gauche | | | La BL05-T14 recouvre la fosse C2/D, il faut supposer que BL05-T13, si elle est associée à BL05-T14, appartient à la fosse de la BL05-T14. Le profil de la fosse est à déterminer. |
| BL05-RT14 | Archéolavans SA, BL01-16.0501 au 7.12.01 | Partie Sud-Ouest du chantier | Éléments osseux secondaires déposés dans la fosse de BL05-RT14 (?) | | | | | Informations (position secondaire) | Âge : adulte / Sexe : masculine (7) / Sexe : non-déterminable | | | | La fosse C2/D, adjacente au monument funéraire au creusement de BL05-T14 (?) |
| BL05-T15 | Archéolavans SA, BL01-16.0501 au 7.12.01 | Partie Nord-Est du chantier | Inhumation en fosse simple | Rectangulaire | Est-Ouest | Fosse : 2,2m, 0,7m, 0,7 | Crâne in situ | Informations (position secondaire) | Âge : adulte de plus de 50 ans / Sexe : masculin / Sexe : non-déterminable | Objet osseux (à gauche de la fosse) : 1. Éléments osseux (thorax) | | | Postérieur aux fosses découvertes par ABA SA |
| BL05-T20b | ABA SA, BL02, 19.09.05 au 27.09.05 | Avant-dét des limites Ouest du chantier (partie Nord-Est) | Inhumation en fosse simple | Rectangulaire | 46° Nord-Est / Sud-Ouest | Fosse : 2,5m, 0,8m, 0,8m (complet) / 0,5m, 0,5m | Tronc d'ossement | Informations (position secondaire) | Âge : non-déterminable (morphologie adulte, os courts) / Sexe : non-déterminable / non-déterminable | Objet osseux (à gauche de la fosse) : 1. Éléments osseux (thorax) | | | |
| BL05-T21 | ABA SA, BL02, 19.09.05 au 27.09.05 | Avant-dét des limites Ouest du chantier (partie Nord-Est) | Inhumation en fosse simple | Oblique | 46° Nord-Est / Sud-Ouest, 46° à l'Est (?) | Fosse : 2,5m, 0,8m, 0,7 / Complet : 1,5m, 0,4m | Crâne in situ | Informations (position secondaire) | Âge : non-déterminable / Sexe : non-déterminable | Objet osseux (à gauche de la fosse) : 1. Éléments osseux (thorax) | | | |

Table 5.1 : Continuation

PLANCHE - MÉMO

Typologie des positions d'inhumation

Sélection propre au Second âge du Fer en Valais central

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| <p>Position 1A :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur droit fléchi - Main droite repose sur la ceinture pelvienne - Membre supérieur gauche allongé le long du corps - Membres inférieurs en extension | <p>Position 1B :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur gauche fléchi - Main gauche repose sur la ceinture pelvienne - Membre supérieur droit allongé le long du corps - Membres inférieurs en extension | <p>Position 1C :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur droit fléchi - Main droite repose sur la ceinture pelvienne - Membre supérieur gauche en extension - Main gauche repose sur fémur gauche - Membres inférieurs en extension | <p>Position 1D :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur gauche fléchi - Main gauche repose sur la ceinture pelvienne - Membre supérieur droit en extension - Main droite repose sur le fémur droit - Membres inférieurs en extension | |
| <p>Position 2A :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membres supérieurs allongés le long du corps - Membres inférieurs en extension | <p>Position 2B :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membres supérieurs en extension - Mains reposent sur les fémurs - Membres inférieurs en extension | <p>Position 2C :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membres supérieurs allongés le long du corps - Membres inférieurs croisés au niveau des chevilles | <p>Position 2D :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membres supérieurs repliés sur le thorax - Membres inférieurs croisés au niveau des chevilles | <p>Position 2E :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus ventral (procubitus) - Membres supérieurs légèrement fléchis - Mains reposent sous la ceinture pelvienne - Membres inférieurs en extension |
| <p>Position 3A :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur droit fléchi - Main droite repose sur la ceinture pelvienne - Membre supérieur gauche allongé le long du corps - Membres inférieurs légèrement fléchis au niveau des genoux (vers la gauche) | <p>Position 3B :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur gauche fléchi - Main gauche repose sur la ceinture pelvienne - Membre supérieur droit allongé le long du corps - Membres inférieurs légèrement fléchis au niveau des genoux (vers la droite) | <p>Position 3C :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur droit replié - Main droite repose sur la ceinture scapulaire - Membre supérieur gauche en extension - Main gauche repose sur fémur gauche - Membres inférieurs légèrement fléchis au niveau des genoux (vers la droite) | <p>Position 3D :</p>  <ul style="list-style-type: none"> - Décubitus dorsal - Membre supérieur droit replié - Main droite repose sur la ceinture scapulaire - Membre supérieur gauche allongé le long du corps - Membres inférieurs en extension | |

Représentation schématique des positions d'inhumation propres au Second âge du Fer en Valais central.

Infographie par Tobias Hofstetter